

Université de Montréal

Des alternatives pour nourrir la Pointe  
Enquête ethnographique sur l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-  
Charles

*Par*

Louis Rivet-Préfontaine

Département de sociologie, Faculté des Arts et des sciences

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sociologie

Août 2022

© Louis Rivet-Préfontaine, 2022



Université de Montréal

Département de sociologie, Faculté des arts et des sciences

---

*Cette thèse intitulée*

**Des alternatives pour nourrir la Pointe**

*Enquête ethnographique sur l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles*

*Présentée par*

**Louis Rivet-Préfontaine**

*A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes*

**Yanick Noiseux**

Président-rapporteur

**Paul Sabourin**

Directeur de recherche

**Martine Vézina**

Codirectrice

**Jean-François Bissonnette**

Membre du jury

**Frédéric Lebaron**

Examineur externe



## Résumé

Dans son versant théorique, la présente thèse vise à questionner les modalités théoriques de développement d'une connaissance sociologique de la notion de « l'alternative économique ». La réponse à cette question est trouvée par une perspective de sociologie de la connaissance de l'économie. Dans cette perspective, toute économie est comprise comme composée d'une diversité de formes sociales de connaissances, articulées entre elles et ancrées dans les spécificités sociohistoriques d'un espace donné. Il s'agit en somme d'un travail de construction théorique de l'économie en tant que phénomène social produisant des connaissances tout en étant fondé par elles.

Dans sa dimension empirique, ensuite, l'étude menée est à son tour orientée par cette perspective. Par une approche ethnographique, cette thèse étudie des initiatives alimentaires sans but lucratif du quartier montréalais de Pointe-Saint-Charles. L'enquête combine l'analyse de données issues de quelques centaines d'heures d'observation participante et non participante, une trentaine d'entrevues avec des responsables d'organismes, des bénévoles, des membres recourant à des services alimentaires des organismes et des gens résidant dans le quartier, en plus de diverses formes de documentation. L'analyse identifie des formes sociales de connaissance, leurs fondements sociaux, leur contribution à la construction des initiatives étudiées et les modalités selon lesquelles elles s'articulent entre elles. En somme, elle propose une description des différentes façons dont des initiatives alimentaires « alternatives » (sans but lucratif) s'établissent, se reproduisent et se transforment. Ce faisant, elle offre également matière à réfléchir quant aux possibilités de généralisation d'une forme alternative d'économie alimentaire.

Si une telle étude peut *a priori* servir d'illustration et d'épreuve empirique des prémisses théoriques utilisées, elle tire également son intérêt heuristique et sa pertinence sociale de la documentation sociographique des réalités vécues, des pratiques des conceptions variées de l'économie en présence dans le milieu étudié.

**Mots-clés** : sociologie de la connaissance, sociologie de l'économie, ethnographie, économie alimentaire, insécurité alimentaire, pauvreté, Pointe-Saint-Charles.



## Abstract

In its theoretical dimension, this thesis aims to question the theoretical implications of developing a sociological understanding of the notion of an « economic alternative ». The answer to this question is provided by a sociology of knowledge of the economy perspective. Such perspective enjoins to understand economic life as comprised of multiple social forms of knowledge, articulated with each other and anchored in a given space's sociohistorical peculiarities. This offers a theoretical framework for understanding the economy as a social phenomenon producing knowledge as much as it is constructed through such knowledge.

The empirical dimension of the thesis is then guided by this perspective. With an ethnographic approach, it studies non-profit food organisations of the Montreal district of Point-Saint-Charles. The inquiry combines the analysis of data stemming from several hundreds of hours of participant and non-participant observation, around thirty interviews with organization personnel, volunteers, members using the organizations' food services, district's residents, as well as various types of documents. The analysis identifies multiple social forms of knowledge, their social foundations, the ways in which they partake in constructing the investigated organizations as well as the ways in which they articulate with each other. In short, it describes the different ways in which « alternative » (non-profit) food organizations emerge, persist and transform. In doing so, it also opens up to insights regarding future possibilities regarding the generalization of an alternative form of food economy.

While this study may serve to illustrate and support the theoretical foundations being mobilized, it is also heuristically and socially relevant in that it provides sociographic documentation of lived experiences, practices and various understandings of the economy coexisting in the investigated milieu.

**Keywords:** sociology of knowledge, economic sociology, ethnography, food economy, food insecurity, poverty, Point-Saint-Charles.

# Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>v</b>
<b>Abstract .....</b>	<b>vii</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>viii</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>xv</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>19</b>
1. Prélude à une thèse de sociologie de la connaissance : ces gens cachés sous mes yeux ...	19
2. Problématique et question de recherche .....	23
3. Premier aparté : pourquoi ne pas être allé « loin » du capitalisme pour étudier l'alternative? .....	29
4. Deuxième aparté : ceci n'est pas une étude d'impact de la COVID-19 sur l'économie alimentaire sans but lucratif .....	31
5. Brève présentation des chapitres .....	32
<b>Chapitre 1. Construction d'un objet théorique : l'économie et la connaissance comme phénomènes sociaux .....</b>	<b>35</b>
1. Du problème de la construction de l'économie comme fait social : appréciations critiques pour une sociologie de l'économie.....	36
1.1. Karl Polanyi et la séparation entre l'économie et le social comme héritage intellectuel. ....	37
1.2. Jean-Louis Laville et l'interprétation politique de Karl Polanyi .....	39
1.3. Le « néo-polanyisme » d'Enzo Mingione.....	43
1.4. La séparation entre l'économie et le social chez Pierre Bourdieu .....	51
2. Propositions pour la construction de l'économie comme fait social.....	57
2.1. Réciprocité et économie du don.....	64



3.	De la sociologie de l'économie à la sociologie de la connaissance de l'économie .....	66
3.1.	La connaissance comme expression de l'état des rapports socioéconomiques .....	67
3.2.	La pauvreté à saisir comme phénomène social de connaissance .....	71
3.3.	Appréciations critiques pour une sociologie de la connaissance de l'économie .....	78
3.3.1.	<i>Les implications du structuralisme génétique de Pierre Bourdieu pour une sociologie de la connaissance.....</i>	79
3.3.2.	<i>Une sociologie pragmatique de la critique comme dépassement d'une certaine sociologie bourdieusienne? .....</i>	89
3.3.3.	<i>L'intuition pragmatiste de Viviana Zelizer.....</i>	94
3.3.4.	<i>La proposition pragmatiste de Mark Granovetter .....</i>	100
4.	Propositions pour la construction de la connaissance comme fait social.....	104
4.1.	La connaissance en tant que fait collectif .....	104
4.1.1.	<i>Les mémoires collectives comme traces de l'activité d'espaces-temps sociaux</i>	106
4.1.2.	<i>Les ontologies sociales constitutives de la connaissance et des espaces-temps sociaux .....</i>	110
4.1.3.	<i>La localisation sociale et la morphologie des relations sociales : la mise en rapport de multiples espaces-temps sociaux .....</i>	111
4.1.4.	<i>Les ontologies sociales dans la localisation sociale .....</i>	114
4.2.	La connaissance collective à l'échelle de l'individu : principes théoriques de cognition sociale .....	117
5.	Synthèse des principes théoriques en vue de leur opérationnalisation.....	125

**Chapitre 2. Méthodologie : opérationnalisation des prémisses théoriques dans la construction des données, dans les considérations éthiques et dans l'analyse.....131**

1.	L'ethnographie comme approche .....	133
1.1.	L'intégration à un milieu et la longue durée.....	134
1.2.	Une approche inductive plutôt que déductive?.....	137

1.3.	Représentativité statistique, représentativité sociologique, et généralisation.....	137
1.4.	Une approche plutôt qu'une méthode.....	141
1.5.	Collecte ou construction, interprétation ou description.....	142
2.	Construction des observatoires empiriques.....	144
3.	Construction des matériaux.....	152
3.1.	Observations.....	153
3.2.	Littérature grise et documentation audiovisuelle.....	160
3.3.	Entretiens.....	161
3.3.1.	<i>Remarques sur le recrutement.....</i>	163
3.3.2.	<i>Remarques sur les schémas d'entretien.....</i>	167
3.3.3.	<i>Remarques sur le déroulement des entretiens.....</i>	171
4.	Considérations éthiques.....	172
4.1.	Mesures éthiques.....	173
4.2.	Poursuite de l'enquête pendant la pandémie.....	175
4.3.	Pour une compréhension sociologique de l'éthique d'une ethnographie.....	176
4.3.1.	<i>Éthique bureaucratique et judiciairisée, éthique misérabiliste. Deux expressions d'un même problème?.....</i>	177
4.3.2.	<i>Quelle éthique pour une recherche dont on connaît insuffisamment les ressorts sociaux? La sociologie de la connaissance comme posture sur le terrain.....</i>	180
5.	Remarques sur le travail d'analyse.....	192
5.1.	Remarques sur le travail de codage.....	193
5.2.	Remarques sur l'usage des données d'entretien dans l'écriture des chapitres d'analyse.....	200
<b>Chapitre 3. Présentation historique, géographique et statistique du quartier Pointe-Saint-Charles.....</b>		<b>203</b>

1.	Éléments de survol historique du quartier.....	203
1.1.	De l’histoire du quartier à l’ontologie sociale de son espace.....	208
2.	Éléments de morphologie spatiale/géographique.....	213
3.	Informations sociodémographiques et socioéconomiques sur le quartier.....	216
3.1.	Logement .....	218
3.2.	Revenu .....	222
3.3.	Emploi.....	225
3.4.	Scolarité .....	226
3.5.	Immigration et langue .....	227
3.6.	Des indices statistiques à la morphologie des relations sociales .....	228
4.	L’alimentation dans le quartier et au-delà : quelques données .....	231
4.1.	Quelques chiffres sur l’insécurité alimentaire au Canada, au Québec et à Montréal	232
4.1.1.	<i>Les banques alimentaires et le milieu communautaire face à l’insécurité alimentaire.....</i>	237
4.2.	Sécurité alimentaire et ontologies sociales .....	240
4.2.1.	<i>L’ontologie nutritionniste de l’être humain.....</i>	242
4.2.2.	<i>Une ontologie sociale de l’espace : la notion de désert alimentaire .....</i>	246
4.2.3.	<i>L’ontologie de l’agent consommateur sur un marché.....</i>	249
4.3.	Informations par rapport à l'alimentation dans le quartier .....	252
4.4.	Des indices statistiques et socioéconomiques à la morphologie de l’économie alimentaire .....	259

**Chapitre 4. Portrait – par la connaissance – de la morphologie de l’économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles : Partie 1 .....** 261

1.	Étude d’initiatives alimentaires du quartier .....	261
2.	Du dépannage alimentaire et ses limites... ..	263
3.	... Aux activités « alternatives » en sécurité alimentaire .....	275

3.1.	L'expérience marchande comme solution à des problèmes sociaux .....	275
3.2.	L'alimentaire comme lieu d'activités politiques.....	289
3.2.1.	<i>Les racines politiques du Club populaire des consommateurs .....</i>	<i>289</i>
3.2.1.1.	Un marché de fruits et légumes pour les populations vulnérables ...	293
3.2.1.2.	<i>Une épicerie solidaire comme solution à l'impasse des groupes d'achats .....</i>	<i>299</i>
3.2.2.	<i>Une épicerie comme lieu d'expérimentation du politique.....</i>	<i>306</i>
3.2.2.1.	<i>La genèse libertaire du Détour et du Bâtiment 7.....</i>	<i>307</i>
3.2.2.1	<i>Le Détour : autogestion et mixité sociale dans la circulation alimentaire commerciale.....</i>	<i>314</i>

**Chapitre 5. Portrait – par la connaissance – de la morphologie de l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles: Partie 2.....335**

1.	Autour et au travers des initiatives alimentaires : éléments de morphologie sociale dans l'économie alimentaire « alternative » du quartier.....	335
2.	Financement, approvisionnements, et collaborations .....	337
2.1.	Finances et approvisionnements à Partageons l'espoir.....	337
2.2.	Finances et approvisionnements à l'épicerie Le Détour .....	345
2.2.1.	<i>Bref aparté sur le financement au Bâtiment 7.....</i>	<i>345</i>
2.2.2.	<i>Finances et approvisionnements à l'épicerie Le Détour.....</i>	<i>348</i>
2.3.	Finances et approvisionnements au Club populaire des consommateurs .....	360
3.	Clivages perçus et liens de collaboration entre organisations.....	368
4.	Évolution de la morphologie sociale du quartier et représentations de sa composition ..	376
4.5.	Trajectoires des trois organismes, trajectoires de gens natifs : observatoires de la morphologie sociale du quartier d'hier à aujourd'hui .....	377
4.5.1.	<i>De retour au Détour .....</i>	<i>411</i>
5.	Les espaces-temps sociaux de la pauvreté et du travail .....	432

5.1.	Expressions spatiales et temporelles du clivage .....	433
5.2.	Les significations accordées au travail .....	441
5.3.	L’approvisionnement et la consommation comme lieux pratiques de manifestation du clivage travail-pauvreté .....	443
5.4.	L’aide sociale et l’aide alimentaire comme éléments constitutifs de l’espace-temps socioéconomique de la pauvreté.....	454
5.5.	L'espace-temps social du « milieu communautaire » .....	460
<b>Chapitre 6. Discussion au sujet de l’analyse.....</b>		<b>463</b>
1.	(Re)Production des organismes et de leurs services .....	464
2.	Les connaissances constitutives de la morphologie des relations sociales dans le milieu enquêté .....	469
3.	Le travail et la pauvreté : espaces-temps sociaux et ontologies sociales .....	473
3.1.	Vie « normale » et « pauvreté » comme ontologies sociales.....	473
3.2.	Travail et pauvreté comme clivage entre espaces-temps sociaux.....	477
4.	Quelles appropriations de l’économie?.....	482
<b>Conclusion.....</b>		<b>485</b>
1.	Retour sur les étapes de l’enquête .....	485
2.	Une histoire d’appropriations : la mienne et celles des collectifs de Pointe-Saint-Charles 488	
2.1.	Quelle alternative économique? Une réciprocité des perspectives comme appropriation collective de l’économie sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles? ..	491
<b>Références bibliographiques .....</b>		<b>503</b>
<b>Annexes .....</b>		<b>527</b>
1.	Photos supplémentaires du terrain.....	527
2.	Schémas d’entretien .....	531

2.1.	Personnes avec des postes de responsables/de coordination .....	531
2.2.	Membres du Détour .....	533
2.3.	Membres/usagers de services alimentaires communautaires.....	534

## Liste des figures

Figure 1. – Affiche de recrutement collée sur le réfrigérateur communautaire.....	167
Figure 2. – Liste de codes. Capture d'écran Atlas.ti .....	198
Figure 3. – Liste de citations. Capture d'écran Atlas.ti .....	198
Figure 4. – Évolution de la population du quartier de 1971 à 2006 (CCPSC, 2010). ...	205
Figure 5. – Carte des délimitations contemporaines du quartier Pointe-Saint-Charles .	214
Figure 6. – Carte des délimitations du Secteur Bridge-Bonaventure .....	216
Figure 7. – (bis.) Évolution de la population du quartier de 1971 à 2006 (CCPSC, 2010). .....	217
Figure 8. – Carte des commerces et ressources alimentaires principales du quartier Pointe-Saint-Charles, 2021 .....	255
Figure 9. – « liste de souhaits » de produits pour la banque alimentaire, Partageons l'espoir .....	271
Figure 10. – Publicité de la Campagne figurant sur le camion de livraison de PE .....	273
Figure 11. – Territoire de Pointe-Saint-Charles découpé par secteurs de recensement (Paquin, 2018 : 11).....	325
Figure 12. – Publication Facebook du Club populaire pour une ouverture spéciale de l'épicerie « en solidarité avec » les bénéficiaires d'aide sociale (Club populaire des consommateurs, 2021) .....	333
Figure 13. – Publication Facebook de PE. Nombre de repas distribués et autres quantités de nourriture (Partageons l'espoir/Share The Warmth (Officielle/Official), 2021b) .....	343
Figure 14. – Rapport annuel de PE. Impacts quantifiables des services (Partageons l'espoir, 2019) .....	343
Figure 15. – Bannière de remerciement des partenaires et donateurs de PE .....	343

Figure 16. – Espace de la banque alimentaire, Partageons l'espoir. Sur la droite, baie vitrée séparant l'espace bureau. (Share the Warmth, @PartageEspoir, 2020).....	395
Figure 17. – Repas communautaire à Partageons l'espoir, Décembre 2019.....	527
Figure 18. – Marché spécial de Noël, Partageons l'espoir, Décembre 2019 .....	527
Figure 19. – Présentation des denrées, marché spécial de Noël, Partageons l'espoir, décembre 2019 .....	528
Figure 20. – Frigo communautaire sur la devanture nord du Bâtiment 7 et du Détour, mai 2020 .....	528
Figure 21. – Mon affiche de recrutement, posée sur le frigo communautaire, mai 2020.....	529



## Remerciements

Je dois d'abord remercier toutes les personnes ayant participé à mon enquête, avec une générosité désarmante. Nos rencontres m'ont profondément marqué, et elles forment le cœur de cette thèse.

Mon directeur Paul Sabourin et ma codirectrice Martine Vézina, je vous remercie d'avoir pris le temps de me diriger, d'avoir pris le temps de me lire et de parler – souvent longuement – avec moi. Ce sont des discussions qui m'ont été incroyablement précieuses pour avancer. Accepter d'encadrer quelqu'un pour une thèse est un engagement sur le long cours qui demande une grande disponibilité de temps et d'espace mental, chose qui n'est pas toujours facile d'avoir quand on est prof d'université. J'en suis d'autant plus reconnaissant d'avoir pu compter de manière aussi constante sur votre soutien. Je n'aurais pas pu avoir une meilleure direction.

Merci au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et au Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) pour leur soutien financier, qui m'a permis de me concentrer sur la réalisation de cette thèse.

À Paul Brochu, Yanick Noiseux et Frédéric Parent, merci pour votre aide et vos commentaires constructifs aux moments de l'examen de synthèse et de la soutenance de projet, mais aussi pour vos apports intellectuels lors de tous nos échanges subséquents. Merci aussi à Frédéric Parent d'avoir été un modèle d'humilité, de lâcher-prise et d'équilibre dans un monde universitaire qui peut rendre malade.

Merci à Claire Alvarez ainsi qu'à l'ensemble des collègues du LABREQ et d'Explorations sociologiques pour l'entraide, les discussions stimulantes, pour votre attention lors de nos séminaires/rencontres, et pour les rires!

Merci à Didier Fayon d'avoir accepté de relever avec moi le défi qu'était l'enseignement du périlleux cours SOL3035, source de toutes sortes d'apprentissages. Merci aussi pour les nombreux et stimulants échanges, nécessaires pour finalement comprendre c'est quoi une ontologie sociologique.

Merci à Yanick Noiseux, Barbara Thériault, Valérie Amiraux, Anne Calvès, Stéphane Moulin et tous les autres membres du corps professoral du département de sociologie de l'Université de Montréal qui m'ont offert opportunités, temps, et stimulation intellectuelle au cours des dix dernières années.

Merci à Janie, Chloé et les gars de Dialecte pour les bons moments passés et futurs. Même si c'est juste une ou deux fois par an, en vieillissant, je prends sans cesse davantage la mesure de leur importance.

Mon amoureuse Juliane, je t'aime. Merci de m'avoir pris avec mes névroses, mon flegme, mon occasionnelle platitude et avec ma tendance à trop penser au travail. Merci de m'avoir aussi appris que le travail n'est pas tout dans la vie, et de m'avoir réappris l'amitié. Merci pour tous les voyages qu'on a faits ensemble, sur la route autant que dans nos esprits. Merci de me faire rire sans arrêt et merci de me faire sentir que je peux être moi-même, c'est à dire, essentiellement, un gros niaisieux qui gosse. Merci pour ton intelligence, pour ton affection et pour l'amour que je sens à chaque fois que tu poses tes yeux sur moi.

Merci Papa pour ta compassion, ton indéfectible enthousiasme et ta curiosité pour mon parcours et mes recherches. Merci aussi d'être une source inépuisable de conseils bricolage-rénovation, qui vont bien finir par me faire sentir comme un adulte autonome. Ta contribution à faire de moi la personne que je suis aujourd'hui déborde largement ce que peut laisser supposer la distance qui nous sépare depuis si longtemps.

Maman, si mes bobos suscitent chez toi un sentiment de « dette éternelle » à mon égard, j'espère que tu te permets quand même, de temps à autres, de prendre la mesure de tout ce que tu as fait pour moi. Sache que je te dois tellement, tellement, moi aussi, et que j'y pense souvent. On peut en parler en termes de dette réciproque, mais on peut aussi en parler en termes d'amour. Jamais une seconde tu as pu me laisser penser que je n'étais pas aimé, et j'espère que tu sais que je t'aime aussi.

# Introduction

## 1. Prélude à une thèse de sociologie de la connaissance : ces gens cachés sous mes yeux<sup>1</sup>

Le temps d'une année complète, dans le cadre de la présente thèse, j'ai mené une enquête sur l'économie alimentaire sans but lucratif dans le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal. J'y ai complété des centaines d'heures de bénévolat dans des organismes communautaire et dans une épicerie OBNL autogérée. J'y ai fait des rencontres marquantes avec des personnes dont la vie est bien loin de la mienne à beaucoup d'égards. J'y ai appris à porter attention à des gens et des lieux – leurs lieux. Il aura fallu que j'entame une thèse de doctorat en sociologie pour finalement y porter attention, à ces gens. J'en aurais eu l'occasion, pourtant, il y a six ans de cela environ.

Je repense souvent au bénévolat que j'ai fait dans un organisme communautaire du quartier Villeray, le temps d'un été et d'un automne en 2016. J'avais déjà mis les pieds, sans le voir de cette façon à l'époque, dans le monde de la précarité économique et de la pauvreté, de l'insécurité et du dépannage alimentaires, de ces situations et activités vers lesquelles une diversité de trajectoires de vie amène à converger. Personnes retraitées avec un fonds de pension un peu trop maigre; travailleuses ou travailleurs malades et autres naufragés du monde du travail faisant pour la première fois l'expérience de la précarité; personnes nouvellement immigrées soucieuses d'acquérir de l'expérience de travail à travers l'implication bénévole; bénéficiaires de l'aide sociale avec des problèmes de santé divers; sans oublier les responsables des organismes, qui font souvent tant avec si peu de ressources.

Toutes des personnes auxquelles je ne m'étais pourtant même pas tant intéressé à l'époque, ou du moins pas plus que pour interagir de manière serviable et cordiale avec elles et eux. Juste le temps d'aller les accompagner dans les corridors de la banque alimentaire, située dans le sous-sol de béton humide au plafond écrasant d'une vieille école primaire reconvertie pour accueillir divers organismes communautaires du quartier. Je ne me questionnais pas particulièrement sur ce que j'y

---

<sup>1</sup> Ce prélude est une version adaptée d'un texte publié dans le magazine Sigg (voir Rivet-Préfontaine, 2021 en bibliographie).

faisais. On me montrait comment effectuer une ou l'autre des tâches à accomplir, puis je me mettais à exécution. C'est bien parce que je voulais faire du bénévolat pour « redonner à la société » que j'y étais. Alors je faisais mon bénévolat, sans plus.

Je repasse encore devant cet endroit de temps en temps. En y repensant maintenant, je ressens une envie impossible à assouvir de revenir dans le temps et d'y porter attention « pour vrai » cette fois, maintenant que je vois les choses comme je les vois. Je n'avais jamais remarqué, avant mon enquête dans Pointe-Saint-Charles, que cet organisme communautaire était le voisin direct d'un complexe HLM. Je n'avais pas non plus porté attention à l'utilisation de l'espace urbain par plusieurs membres habitués de cet endroit, que je vois encore aujourd'hui déambuler dans leur quartier quand je m'y aventure pour faire des commissions. Ils et elles étaient simplement « les gens », ou les « bénéficiaires », ou à la rigueur « les pauvres » de l'organisme communautaire de Villeray. J'estime me les être représentés à l'époque comme ayant la vie dure, et il m'importait par conséquent de les traiter avec respect et empathie. Mais simplement, pour moi, leurs vies n'existaient que le temps de ma présence là-bas et elles se résumaient à cette représentation somme toute misérabiliste assez peu développée.

Mon intention n'est donc pas de dire que j'ai auparavant pu être méprisant ou insouciant à leur endroit et que ma perception a ensuite été complètement bouleversée. L'enjeu en est davantage un de cadrage du regard, de ce vers quoi on tend à porter notre attention en premier quand on en vient à prendre part à un milieu social.

J'avais à l'époque des convictions politiques assez fortes, que j'estimais être de gauche. Et quand je parlais de l'organisme de Villeray les jeudis matin à la fin de ma séance de bénévolat, je retournais ruminer sur les inégalités sociales et sur la guerre que les dominants mènent aux dominés. Je commençais tout juste ma maîtrise en sociologie. Forcément, je me questionnais autrement que je ne le fais maintenant sur « le social », sur « la critique sociale ». Justement, ce que j'en avais tiré, de cette expérience de bénévolat, c'est peut-être surtout ce feuilleton que j'avais écrit à partir de la présence de « bénévoles d'un jour » à cet organisme, gracieusement offerts par

une grande banque canadienne<sup>2</sup>. Une pratique courante dans le milieu corporatif : des grandes entreprises « prêtent » « leur » personnel salarié à des organismes de bienfaisance le temps d'un ou deux quarts de travail rémunérés par an. C'est en quelque sorte faire faire une partie de leurs activités philanthropiques par leurs ressources humaines plutôt que financières.

Ce sont ces employés qui avaient retenu mon attention. C'était plus précisément l'ironie de leur propre précarité d'emploi, au milieu de ce symbole de l'accumulation capitaliste que sont les grandes banques, et les liens à y voir avec le phénomène de la philanthropie comme moyen de redistribution de la richesse. J'avais pris ce personnel salarié de « classe moyenne » quelque peu précarisé comme point de départ pour regarder « vers le haut ». Vers « l'élite financière », et vers les enjeux politiques plus abstraits que sont la redistribution de ressources à l'échelle d'un territoire national, le « bien commun », « l'altruisme », ainsi que l'idéologie néolibérale de gestion des entreprises et des États.

Et puis tous ces autres gens qui investissaient l'organisme en tant que membres, et ceux qui le faisaient tenir debout dans des conditions salariales tout aussi précaires? Ils étaient tous cachés sous mes yeux. J'étais trop occupé à tonner contre le néolibéralisme rampant détruisant la vie démocratique et accroissant les inégalités pour me questionner – les questionner – sur leurs vies.

Bien sûr, autant les grandes corporations capitalistes que la vie quotidienne de populations en situation de pauvreté économique méritent qu'on s'y intéresse, pour des raisons différentes. Il n'en subsiste pas moins que c'est le mystère de ce point aveugle que j'avais, et de la façon dont s'est opéré mon changement de focale, qui m'ont motivé à écrire ce petit prélude. Implicitement, je n'avais pas su considérer ces personnes autrement qu'à titre de figurantes anonymes de cette « guerre dans les cieux », alors même que c'était de leurs expériences dont j'étais le plus près, de par le lieu d'où j'avais développé ces réflexions – un des lieux de *leur* vie quotidienne avant tout.

Comment expliquer le sentiment d'étrangeté que je ressens aujourd'hui face à la façon de voir que j'ai pu avoir il y a quelques années? Au fil de la vie, tout le monde change de paires de « lentilles » pour voir le monde et les personnes qui l'habitent. Peut-être à l'encontre d'une certaine

---

<sup>2</sup> Le style « feuilleton » visait à explorer des mises en forme de réflexions sociologiques dans un style davantage littéraire. Mon feuilleton était intitulé L'altruisme au temps de l'accumulation (voir Rivet-Préfontaine, 2016 en bibliographie).

idée reçue, cela dit, l'implication bénévole auprès de personnes en situation de pauvreté ne permet manifestement pas à elle seule de faire apparaître d'une façon ou d'une autre ces gens dans les lunettes de tous et toutes.

En ce qui me concerne, je ne crois pas nécessairement pouvoir mettre la faute spécifiquement sur le cursus universitaire que j'ai suivi; ce n'est certainement pas toute personne entamant des études doctorales qui prend très littéralement son enquête à bras le corps, et toutes les personnes entamant un baccalauréat en sciences sociales ne s'intéressent pas nécessairement aux phénomènes sociaux en tant qu'abstractions politiques uniquement. Il n'en demeure pas moins que cette perspective et ces intérêts intellectuels, ce sont ceux que j'avais développés du temps de mon baccalauréat en sociologie. Je trouve qu'il y a quelque chose de curieux dans le fait d'avoir dû attendre d'entreprendre des études de troisième cycle pour finalement me sentir minimalement investi dans un monde social loin de ce que je côtoyais d'ordinaire. On se serait (je me serais) attendu à ce que le cheminement du baccalauréat jusqu'au doctorat fasse progressivement monter dans une « tour d'ivoire d'abstraction ». C'est plutôt comme si j'en étais au contraire un peu descendu avec le temps, d'une certaine façon<sup>3</sup>.

Il est bien certain que ma trajectoire personnelle et les apprentissages quotidiens qu'elle a pu offrir m'ont progressivement fait changer de lentilles pour finalement me faire voir sous un jour nouveau des gens qui avaient auparavant été dans mon champ de vision sans que j'en enregistre la présence dans ma tête. Mais l'essentiel est peut-être ailleurs. À l'époque, cette « concrétude des gens », j'y avais eu la porte grande ouverte. Les apprentissages et les appartenances sociales qui ont marqué le début de ma formation intellectuelle m'ont amené à développer une pensée passablement articulée sur les inégalités socioéconomiques. Encore aurait-il fallu qu'une telle pensée me permette de réaliser qu'ils étaient juste là, les gens au nom desquels je m'insurgeais en

---

<sup>3</sup> Ce document n'en demeure pas moins une thèse de doctorat en sociologie. Beaucoup de considérations présentées dans les prochains chapitres seront nécessairement abstraites, parfois très denses. Cependant, comme me l'aura souvent répété mon directeur de thèse en citant C. Lévi-Strauss, « un peu d'abstraction nous éloigne de la réalité. Beaucoup d'abstraction nous en rapproche ». L'abstraction que produit la connaissance sociologique relativement à un milieu étudié permet de compléter les connaissances abstraites dudit milieu que sont les opinions et autres représentations des gens qui y participent.

principe. Mieux encore, qu'elle me permette de voir qu'un misérabilisme de surface ne permettrait pas de m'intéresser à ce qu'ils avaient à dire.

\*\*\*

Cette histoire me semble pouvoir servir de prélude à la présente thèse à différents titres. D'abord, bien sûr, parce qu'elle se rattache à l'enquête de terrain que j'ai menée et aux apprentissages qu'elle a contribué à occasionner chez moi. Mais elle semble également à propos dans la mesure où l'on y retrouve un phénomène au cœur de la perspective que j'y emploie, soit la transformation d'un schème de connaissances à travers divers apprentissages sociaux – mon schème, en l'occurrence. Si le processus d'apprentissage m'ayant mené à porter attention aux choses auxquelles je m'attarde maintenant se présente à moi comme une boîte noire, peut-être la thèse en elle-même représente-t-elle une façon de l'ouvrir et d'en découvrir le contenu : les façons dont j'en suis venu à mener mon enquête, les relations que j'y ai développées ou non, les connaissances théoriques sur lesquelles j'en suis venu à m'appuyer, les façons dont je fonde et justifie mes analyses, etc. Ce sont là, en somme, autant de moments où je me trouve à restituer des portions des apprentissages qui ont progressivement marqué l'écart entre mon expérience de bénévolat en 2016 et celle que j'ai réalisée quelques années plus tard dans Pointe-Saint-Charles.

L'angle de cette thèse n'est évidemment pas celui d'une « autosociologie de la mémoire ». Plutôt, il s'agit d'une enquête sur les activités socioéconomiques alimentaires menées dans des organismes sans but lucratif de ce quartier. Elle est motivée par des préoccupations tant théoriques qu'empiriques, dont la présentation servira de point de départ. Si une telle étude empirique pourra *a priori* agir à titre d'illustration – et de confrontation – des propositions théoriques qui la fondent, elle tire également son intérêt sociologique et sa pertinence sociale de la documentation sociographique des réalités vécues, des pratiques et des conceptions variées de l'économie en présence dans les initiatives alimentaires étudiées.

## **2. Problématique et question de recherche**

Les préoccupations ayant mené à la conception de ce projet de recherche se rapportent à diverses perceptions et analyses d'impasses sociétales actuelles. Les constats de l'impasse économique et environnementale à laquelle mènerait l'activité économique industrielle, financière

et commerciale contemporaine se multiplient depuis des décennies déjà. Au-delà des spécificités de chaque effort déployé pour la décrire, un certain consensus se dessine. La fin des Trente glorieuses marquerait le début d'un effritement des mesures de protection sociale mises en place par les États des sociétés industrialisées – se traduisant par la précarisation et la flexibilisation des conditions d'emploi d'une portion croissante de la population –, d'un accroissement marqué des inégalités socioéconomiques et de la concentration des richesses (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Castel, 1995 ; Dardot et Laval, 2009 ; Noiseux, 2014 ; Piketty, 2013 ; Rosanvallon, 1981).

S'appuyant d'une façon ou d'une autre sur des initiatives concrètes, divers principes philosophiques et programmes pratiques de transformation des activités socioéconomiques se sont développés de manière à montrer les voies d'un dépassement possible de l'impasse causée par le capitalisme industriel contemporain – s'adressant à la « question sociale », pour reprendre l'expression de Robert Castel, ainsi qu'à ce que l'on pourrait appeler la « question écologique », ou parfois aux deux questions simultanément dans un effort de résolution d'une certaine dichotomie représentée entre économie et environnement. On parlera alors, par l'entremise du principe des (ou du) « commun(s) » (Dardot et Laval, 2014 ; Ostrom, 2015), ou des « innovations sociales » et du « mouvement » de l'économie sociale et solidaire, de projets humanistes d'émancipation de l'hégémonie d'une certaine logique utilitariste marchande – ou néolibérale – par un appel à la réaffirmation de valeurs humanistes de solidarité, de démocratie, de partage et de reconstruction d'un certain « lien social » (Draperi, 2011 ; Harrisson et Vézina, 2006 ; Lévesque, 2006 ; Laville et Cattani, 2008).

Or, un problème d'importance se dégage de la pluralité de critiques et de projets plus ou moins radicaux de réforme socioéconomique présentée ci-haut, pluralité qui déborde très largement le survol présenté dans les deux derniers paragraphes. Ce problème peut par exemple se manifester à travers de termes controversés tels que « développement durable », « entrepreneuriat social » ou « économie collaborative », qui semblent venir brouiller encore davantage la frontière représentée entre une économie dominante hégémonique et les différentes tentatives de la dépasser. Il s'agit là de termes autour desquels s'organisent des « disputes » (Boltanski et Thévenot, 1991), en quelque sorte, pour la justification et la distinction entre de « vraies » et de « fausses » initiatives alternatives, ces dernières étant accusées de récupérer les représentations positives associées au nom d'un mouvement, sans « réellement » en partager les visées humanistes, émancipatoires et



écologiques (Draperi, 2010 ; Nicholls, 2010 ; Abraham, Marion et Philippe, 2011)<sup>4</sup>. Ces disputes et les ambiguïtés qu'elles impliquent mènent à questionner plus fondamentalement l'usage même du vocable de « l'alternative » ou de « l'économie autrement ». Si celui-ci suppose une entité quelconque de laquelle il s'agit de se distancier, comment donc qualifier le modèle économique à récuser? Par rapport à quoi est-on alternatif?

En réponse à ces questionnements, la tendance chez de nombreux penseurs et auteurs en sciences sociales à recourir malgré eux à l'axiome de l'*homo œconomicus* – propre à la théorie économique orthodoxe – et d'une économie de marché « asociale » pour fonder leur critique de l'économie dominante semble tout aussi insatisfaisante que celle qui ne consisterait qu'à se contenter de s'opposer à une certaine « mondialisation industrielle capitaliste néolibérale ». La première autant que la seconde, par leurs définitions parfois explicites, parfois implicites, donnent trop peu de prise à la compréhension des configurations spécifiques dans lesquelles se déroule toute activité économique. Et de manière plus importante encore dans le cadre des préoccupations au cœur de ce projet de thèse, elles tendent à négliger la nature fondamentalement sociale de telles activités (Granovetter, 1985 ; Granovetter et Swedberg, 2011 ; Sabourin, 1989 ; Zelizer, 2011). En prenant acte de l'irréductibilité sociale de l'économie, il deviendra possible de s'éloigner des représentations idéologiques du « capitalisme industriel » comme une entité monolithique uniforme pour proposer une compréhension de configurations spécifiques et concrètes dans lesquelles se présente une économie donnée. À son tour, l'étude de la consistance concrète de la morphologie socioéconomique d'un milieu donné pourra donner prise à une compréhension sociologique de la notion d'alternative économique.

Dans l'horizon ici poursuivi de la production d'une connaissance spécifiquement sociologique de l'économie, je proposerai d'abord de comprendre toute activité économique – qu'elle soit capitaliste et marchande ou non – comme composée d'une pluralité de logiques sociales articulées entre elles selon des modalités variées, et ancrées dans les spécificités sociohistoriques

---

<sup>4</sup> On peut en fait remettre en question l'utilisation du concept de « dispute » au sens entendu par Boltanski et Thévenot. Comme j'en ferai état ci-après, les critiques ne semblent émises que par un seul « camp », critiquant la réappropriation ou la dénaturation à laquelle seraient en proie les termes par lesquels ses partisans s'identifient. Tandis que lesdits partisans travaillent à délégitimer des initiatives autres, les instigateurs de celles-ci ne semblent pas quant à eux se soucier d'effectuer un même travail de distinction face aux premiers. Ils n'en sont cependant pas moins identifiés.

des espaces dans lesquels elle s'inscrit. J'espère ainsi pouvoir proposer des voies de dépassement d'une dichotomie entre un capitalisme uniforme et des « alternatives » économiques dont les définitions apparaissent parfois ambiguës malgré la pléthore de critères de catégories de distinction proposés, et parfois monolithiques, essentialisées et désincarnées du social. Proposer une compréhension pluraliste de l'économie n'implique cependant pas pour autant de nier la prépondérance ou la prédominance de certaines logiques sur d'autres. Il serait effectivement difficile de nier l'importance des relations marchandes et de l'accumulation financière et matérielle illimitée dans les économies capitalistes contemporaines. La question est alors de savoir sous quelles conditions sociales il sera possible pour une initiative économique donnée de subordonner cette logique dominante à une autre forme de logique socioéconomique. L'objectif de la présente thèse sera de proposer une réponse à cette question par l'étude des spécificités des rapports sociaux – dans leurs formes passées et actuelles – relatives à un milieu donné et aux initiatives socioéconomiques non capitalistes qui s'y trouvent.

Avant d'en arriver à proposer une question de recherche en bonne et due forme, il importe par conséquent de présenter un champ d'activité concret à investiguer ainsi qu'un « terrain » spécifique qui pourront offrir un arrimage empirique aux réflexions théoriques présentées. En l'occurrence, le champ d'activité en question sera celui de l'économie alimentaire sans but lucratif. La trajectoire socioéconomique d'accroissement des inégalités évoquée plus haut concorde avec la précarisation de la situation alimentaire d'un nombre croissant de ménages. En effet, depuis une quarantaine d'années, une proportion de plus en plus importante de la population des pays industrialisés vit diverses formes de limitation de l'accès à l'alimentation, notamment. Qui plus est, plusieurs recherches soutiennent que, de manière générale, l'insécurité alimentaire est de près corrélée avec le niveau de revenu, qu'il soit sous forme de salaire ou de diverses formes de prestations gouvernementales (Anne-Marie Hamelin, Beaudry et Habicht, 1998 ; Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2016b). À l'échelle du Canada, la proportion de la population touchée par l'insécurité alimentaire est passée de 10% en 1998 à 12% en 2014, puis à 12,7% en 2018<sup>5</sup>. Au Québec, si les statistiques d'insécurité alimentaire sont en deçà de la moyenne canadienne, l'augmentation du

---

<sup>5</sup> Très brièvement définie, l'insécurité alimentaire est une situation « d'accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières » (Springmann, Massie et Meshefedjian, 2020). Ce concept fera l'objet d'une analyse sociologique plus approfondie dans un chapitre ultérieur de cette thèse.

recours aux services d'aide alimentaire a augmenté depuis la fin des années 2000 pour atteindre 1,95% en 2019, soit 167 000 personnes. Parmi ces personnes, celles dont la source principale de revenu est un emploi est passée de 9,5% à 12,5% entre 2010 et 2019 (Tircher, 2020), puis à 14,6% en 2021 (BAQ, 2021), chiffres qui attirent l'attention sur le nombre croissant de personnes ne parvenant plus à assurer leur subsistance par l'intégration au monde du travail – phénomène maintenant qualifié de « travail pauvre ». Le recours à l'aide alimentaire ne donnerait cependant qu'un estimé très conservateur du nombre de personnes éprouvant un certain degré d'insécurité alimentaire<sup>6</sup>. Seulement sur le territoire de la Ville de Montréal, selon des données de 2015-2016, 13,6% de la population de 12 ans et plus était en situation d'insécurité alimentaire, soit 234 000 personnes, par comparaison à 10,4% à l'échelle du Québec. Cela en ferait une des villes avec les taux parmi les plus hauts au Québec et au Canada. À l'échelle de chacun de ces territoires également, l'avènement de la pandémie n'a fait qu'exacerber la tendance (Plante, Hamel et al., 2021 ; CCAC/CFCC, 2020 ; BAQ, 2021). *A fortiori*, les changements climatiques, occasionnant notamment de plus en plus de difficultés en agriculture, risquent d'aggraver encore davantage des problèmes d'insécurité alimentaire déjà présents (Maisonnette, Blanchet et Hamel, 2014).

Dans certains pays dits « en voie de développement », l'insécurité alimentaire peut parfois être expliquée par la précarité de l'approvisionnement alimentaire au niveau national et la dépendance à l'aide internationale. La situation n'est pas la même dans les pays industrialisés, où la difficulté d'accès à l'alimentation chez une partie de la population ne relève pas d'une problématique structurelle d'approvisionnement et de production du secteur agroalimentaire, mais bien d'une distribution et d'une redistribution financière insuffisantes (CCAC/CFCC, 2018 ; Tarasuk et Mitchell, 2020 ; Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2016b). Dans la mesure où l'approvisionnement en commerce semble inaccessible pour une proportion croissante de la population, il paraît d'autant plus intéressant de s'intéresser aux initiatives mises en place pour assurer un accès alimentaire aux personnes exclues, à des degrés divers, des circuits conventionnels de consommation.

---

<sup>6</sup> Ce ne sont pas toutes les personnes en faisant l'expérience qui ont recours à ces redistributions, notamment à cause du stigmate qui y est souvent associé (CCAC/CFCC, 2020 ; 2018). Dans cette perspective, on peut présenter les données sur la fréquentation des banques alimentaires – qui est en hausse – comme des estimés passablement conservateurs de l'insécurité alimentaire.

À cet effet, c'est sur un territoire particulier que j'ai eu la chance d'enquêter, soit le quartier montréalais de Pointe-Saint-Charles. La composition sociale de ce quartier et ses héritages sociohistoriques en font un milieu de choix à plusieurs titres à l'égard des objectifs de cette thèse. Il s'agit en effet d'un des premiers lieux d'émergence, au Québec, d'initiatives citoyennes sans but lucratif d'action politique et d'offre de services, qui seront éventuellement regroupées sous le terme de l'action communautaire autonome. Encore fortement présentes aujourd'hui dans le quartier, elles s'adressent à des populations vivant diverses formes de précarité économique et personnelle, notamment par l'offre de divers services et activités alimentaires. Ces organismes sont de surcroît rejoints par d'autres initiatives à but non lucratif plus récentes, trouvant leurs origines dans d'autres mouvances politiques – notamment celle de l'anarchisme ou du mouvement antiautoritaire. Simultanément, le développement économique – ou l'embourgeoisement – auquel le quartier est en proie depuis maintenant une vingtaine d'années complexifie encore davantage le portrait sociodémographique du quartier. La richesse de la morphologie des relations sociales composant ce territoire et les initiatives alimentaires que l'on y retrouve en font ainsi un milieu privilégié d'étude et de comparaison des conditions – notamment en termes de formes sociales de connaissance – dans lesquelles des initiatives alimentaires non capitalistes peuvent émerger, se maintenir et éventuellement se transformer.

Les ambitions théorique et empirique de ce projet de thèse ayant été présentées et articulées, elles peuvent maintenant être explicitement formulées sous forme de question de recherche. Dans son versant théorique, la présente thèse vise à questionner les modalités théoriques de développement d'une connaissance sociologique de la notion de « l'alternative économique ». Telle qu'elle sera présentée plus bas, la réponse anticipée à cette question sera trouvée par la compréhension de toute économie comme composée d'une diversité de connaissances sociales, articulées entre elles et ancrées dans les spécificités sociohistoriques d'un espace donné. Il s'agit en somme d'un travail de construction théorique de l'économie en tant que phénomène social, produisant des connaissances tout en étant fondé par elles. Ensuite, l'étude empirique menée sera à son tour orientée par cette perspective. En s'intéressant à des initiatives alimentaires sans but lucratif du quartier montréalais de Pointe-Saint-Charles, il s'agira de se demander *quelles formes sociales de connaissance y sont identifiables, quels en sont les fondements sociaux, comment construisent-elles les initiatives étudiées et selon quelles modalités elles s'articulent*. Si une telle étude empirique peut *a priori* agir à titre d'illustration – et de confrontation – des prémisses

théoriques présentées ci-haut, elle tire également son intérêt heuristique et sa pertinence sociale de la documentation sociographique des réalités vécues, des pratiques et conceptions variées de l'économie en présence dans les initiatives alimentaires étudiées. La valeur relative de généralité des constats et des analyses que j'aurai proposées permettront, de plus, de participer à un certain cumul de connaissances sur la société québécoise et son économie d'un point de vue sociologique, à l'instar d'autres sociologues avant moi<sup>7</sup>.

### **3. Premier aparté : pourquoi ne pas être allé « loin » du capitalisme pour étudier l'alternative?**

Si j'avais décidé d'enquêter au cœur du capitalisme agroalimentaire, j'aurais certainement pu observer des différenciations sociales, dans la mesure où toute économie, même capitaliste, possède des spécificités propres à sa configuration sociale concrète. Dans la perspective d'une recherche interrogeant la notion d'alternative économique, cependant, je présume qu'il aurait été difficile de trouver autre chose que des entreprises et des gens ayant d'autres visées que celle de l'accumulation capitaliste par l'échange marchand et la recherche de l'efficacité dans l'organisation des activités de production et de circulation.

À l'inverse, une question m'est revenue périodiquement pendant mes premières années doctorales : « pourquoi ne pas aller étudier des personnes vivant en autarcie « *off the grid* » grâce à leur cultivation maraîchère si l'objectif est d'étudier les conditions sociologiques de constitution d'alternatives économiques alimentaires? » Cela aurait été une autre option valide, qui m'aurait amené à mettre en lumière des réalités certainement très intéressantes et pertinentes à l'égard de la question de l'alternative économique<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Par « valeur de généralité » je n'entends pas ici une généralisation au sens statistique, mais bien une valeur de représentativité proprement sociologique au sens du développement d'une théorie sociologique de l'économie qui puisse proposer de rendre intelligible la structuration de plusieurs formes sociales d'économie construisant des activités, des lieux et des espaces socioéconomiques concrets (Parent et Sabourin, 2016b ; Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000). J'élaborerai davantage sur ce sujet dans le chapitre de méthodologie.

<sup>8</sup> Je dirais cependant que les représentations implicites derrière cette idée d'enquête me font pressentir la tentation du récit de la « robinsonnade », c'est-à-dire d'un Robinson Crusoé vivant en autarcie totale,

Pourquoi ne pas aller étudier des réalités « à la marge », donc? Parce que bien que des initiatives autarciques soient intéressantes à l'égard de cette question, il semble d'autant plus intéressant de prendre comme cas d'étude un milieu de type urbain, dans une société industrialisée. L'urbanité est le lot d'une proportion toujours croissante de la population humaine aujourd'hui, et qui comprend des spécificités propres ne pouvant pas être retrouvées dans des contrées reculées et isolées. La constitution sociologique, sociodémographique, historique, et géographique du quartier Pointe-Saint-Charles (désindustrialisé, d'identité populaire mais en voie de gentrification, possédant un fort historique de militantisme et d'action communautaire), construit une réalité sociale qui m'apparaît d'une grande pertinence à l'égard de la question de l'alternative économique. Les populations habitant ce territoire, et *a fortiori* celles investissant à divers titres les initiatives enquêtées, sont très certainement concernées par cette question et, pourtant, elles n'habitent certainement pas *off the grid*.

Si l'urbanité est une forme de configuration importante en termes d'implications socioéconomiques, elle doit être investiguée dans plusieurs de ses configurations concrètes. L'idée n'est donc pas pour autant de prétendre que mon étude est à elle-seule un observatoire suffisant pour régler les questions auxquelles elle s'attaque. Elle représente un cas qu'il sera nécessaire de cumuler avec d'autres études empiriques qui offrent – et offriront à l'avenir – des points de

---

complètement coupé du reste du monde. En s'adressant aux philosophes et économistes de son époque, Karl Marx critiquait déjà une telle fiction (Marx, 2014) : d'une façon ou d'une autre, ces autarcistes sont en relation avec un ou plusieurs autres mondes sociaux, que ce soit par les connaissances pratiques qu'ils et elles ont apprises d'ailleurs, par des mémoires d'expériences antérieures toujours constitutives de leur vie actuelle, ou par des liens, aussi ténus soient-ils, qu'ils entretiennent avec des communautés ayant un mode de vie que l'on peut rapprocher de celui des « sociétés (post)industrielles développées ». Cela me semble d'autant plus vrai en cette époque de renouveau de la mouvance du « retour à la terre », de réémergence de petites fermes « à échelle humaine » lancées par d'anciens professionnels « à cols blancs » et d'ex étudiants des sciences humaines et sociales désirant quitter la ville. Bref, de cette perspective, une rupture complète avec les économies capitalistes apparaît... utopique. Voilà qui donne une autre couleur à l'expression des « utopies concrètes » servant parfois à qualifier des collectifs et des territoires économiques autogérés, autodéterminés, mettant de l'avant des valeurs en porte à faux avec celles du capitalisme de marché. Georg Simmel nous dirait peut-être, par ailleurs, que l'opposition et le conflit eux-mêmes sont des formes de liens, de rapports sociaux : il faut bien qu'il existe une entité autre si l'on veut pouvoir s'opposer à quelque chose (Simmel, 1999). La décision de vivre en ermite n'échappe pas à cette logique.

comparaison empiriques intéressants permettant peut-être un certain cumul de connaissances sociologiques<sup>9</sup>.

#### **4. Deuxième aparté : ceci n'est pas une étude d'impact de la COVID-19 sur l'économie alimentaire sans but lucratif**

Quand je parlais de ma thèse et de mon enquête de terrain à des connaissances pendant les premiers temps de la pandémie, on me répondait souvent quelque chose comme « Oh! Alors tu vas pouvoir parler des effets de la COVID-19 sur l'aide alimentaire ou sur l'économie alimentaire ».

Bien sûr, on ne peut ignorer la présence de la crise sanitaire dans le milieu que j'ai enquêté et pour le déroulement de mon enquête. Mais cette thèse n'est pas une étude de ses impacts. La pandémie n'est pas en soi porteuse d'une direction univoque d'évolution de la vie sociale et socioéconomique. Plutôt, je proposerais ici de la comprendre comme une occasion de révéler des réalités antérieures, déjà en cours. Il paraît ainsi de mise de la considérer surtout en tant que situation de crise qui contribue à précipiter le développement ou la transformation de certaines activités socioéconomiques qui lui préexistaient, et à en compromettre d'autres. Les gens avaient une vie avant la COVID-19. Mieux encore, les discussions que j'ai pu avoir et dont j'ai été témoin sur le terrain font certainement état du fait que malgré les chamboulements qu'elle a causés, les gens continuent de référer à des choses, des lieux et des gens tels qu'ils leur paraissaient être avant la pandémie. Tel est le cas, non pas parce que ces personnes « vivent dans le passé », mais bien parce que ce sont ces expériences passées qui servent de points de repère pour appréhender leur situation présente. Plus encore, cette situation présente est également celle d'une vie quotidienne qui est loin de se résumer, pour les personnes la vivant, à l'expérience des difficultés expérimentées en lien direct avec la pandémie. Ainsi, bien que cette enquête ait été réalisée pendant une période sociétale trouble, je n'ai pas dû déployer des efforts surhumains pour amener les personnes enquêtées à parler d'autre chose que de la crise sanitaire. La lectrice ou le lecteur pourra remarquer qu'il m'a été possible, en mobilisant les témoignages de nombreuses personnes, de présenter une

---

<sup>9</sup> Cette idée amène à la question de la valeur de généralité des études empiriques qualitatives, évoquée dans la note de bas de page no.7 du présent chapitre. Elle sera abordée en détail dans le chapitre méthodologique.

description de la vie socioéconomique du quartier dans laquelle les mots « COVID », « coronavirus » ou « pandémie » sont somme toutes assez peu présents.

Cette thèse prend ainsi le pari que, par la sociologie, il y a davantage à dire de l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier enquêté que ce que la crise sanitaire seule permet d'en dire. Les relations sociales et la connaissance comme fait social sont déterminantes de la constitution présente et des constitutions futures possibles de l'économie. Les adaptations à des situations de crises renvoient à des dispositions matérielles, des structurations et des connaissances sociales formées antérieurement, puis réactualisées de diverses façons en situation pandémique. C'est la complexité de ce phénomène qu'il s'agit de décrire.

## **5. Brève présentation des chapitres**

La problématique et la question de recherche présentées ici permettent déjà d'entrevoir le contenu qui sera élaboré dans les chapitres composant cette thèse. Elle suit un schéma passablement classique, que j'espère assez clair pour permettre de saisir la cohérence de la perspective adoptée de manière transversale à chacune des dimensions dont les chapitres rendent compte.

Le premier chapitre présente les deux champs d'étude sociologiques qui seront articulés pour constituer le cadre théorique de cette thèse, soit la sociologie de l'économie et la sociologie de la connaissance. Ces deux champs sont présentés subséquentment, chacun faisant l'objet d'une revue de littérature sous la forme d'appréciations critiques des propositions théoriques d'autrices et d'auteurs variés, menant à la présentation des principes retenus pour construire l'objet d'étude de cette enquête. Est ainsi proposée une compréhension de l'économie comme l'ensemble des activités humaines de production, circulation et consommation de biens et services se réalisant invariablement à travers des relations sociales de natures diverses, de telle sorte qu'elle prend toujours concrètement forme dans des configurations empiriques spécifiques. Ensuite, en tant qu'activité symbolique fondamentale à la vie humaine, la connaissance est comprise comme constitutive des relations sociales : elle est construite par elles autant qu'elle les construit. Des activités tenues de manière prolongée impliquent des connaissances spécifiques, soit des formes sociales de connaissance, possédant leur propres référents spatiaux et temporels. En d'autres mots, elles constituent des espaces-temps sociaux auxquels correspondent des significations et des



pratiques particulières. La pluralité des relations sociales auxquelles participe chaque individu et composant chaque milieu social crée des raisonnements sociocognitifs et des configurations concrètes de connaissances qui sont spécifiques et complexes. C'est ultimement cette complexité qui engendre la production de nouvelles formes sociales de connaissance et de relations sociales. La sociologie de la connaissance de l'économie porte ainsi sur l'étude des activités de production, circulation et consommation de biens et services comme se réalisant notamment à travers une diversité de formes sociales de connaissances articulées, dont un travail empirique puis analytique doit permettre l'exposition.

Le second chapitre présente les considérations méthodologiques relatives aux différentes dimensions de la réalisation de l'enquête menée. Elles sont comprises comme l'opérationnalisation des prémisses théoriques retenues du chapitre précédent. Est ainsi d'abord présentée l'ethnographie comme approche à la construction de données empiriques, regroupant plusieurs méthodes de construction de données, approche à travers laquelle l'ethnographe et ses relations sur le terrain doivent être compris comme éléments d'intelligibilité desdites données elles-mêmes. Ensuite, après une présentation du processus de construction des observatoires empiriques sur lesquels mon étude en est venue à se centrer, le chapitre présente une description des différents types de matériaux empiriques construits et colligés dans le cadre de l'enquête. Dans un troisième temps sont présentées des considérations quant à la dimension éthique de la réalisation de cette enquête ethnographique, en proposant notamment une réflexion quant aux apports que peut y proposer une sociologie de la connaissance. Finalement, le chapitre présente des réflexions quant à la mobilisation, dans le travail d'analyse de données, des principes théoriques adoptés.

Les quatre chapitres suivants proposent une analyse des données construites et colligées au sujet de l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles.

Le chapitre trois propose une présentation de la géographie et de l'histoire du quartier, en plus des données socioéconomiques et démographiques produites au sujet de sa population, et de données statistiques relatives à la distribution et la consommation alimentaire plus spécifiquement. S'y retrouve également une présentation de différentes catégories de pensée (ontologies sociales) participant de la construction des activités alimentaires sans but lucratif.

Les chapitres quatre et cinq présentent ensuite une analyse de sociologie de la connaissance permettant de produire une description de la morphologie des relations sociales constitutives de

l'économie alimentaire enquêtée. Sous la forme d'un rapport entre connaissance et expérience, le chapitre quatre présente diverses initiatives alimentaires du quartier mises en place par certains de ses organismes sans but lucratif. Le chapitre cinq, ensuite, opère un décentrement face à ces initiatives pour s'intéresser à d'autres activités sociales et socioéconomiques qui en sont constitutives. S'y retrouvent ainsi une description des modalités de financement et d'approvisionnement des organismes dans lesquels ces initiatives sont développées, ainsi que des relations de collaboration entre eux et avec d'autres institutions. Ensuite, il présente une diversité d'espaces-temps sociaux existant ou ayant existé à d'autres époques dans le quartier, ainsi que d'autres espaces-temps sociaux qui en débordent largement les frontières géographiques.

Le chapitre six propose ensuite une reformulation synthétique des différentes formes sociales de connaissance, telles qu'identifiées à travers les trois chapitres précédents. Elle vise à montrer quelles appropriations, ou quels apprentissages sociaux collectifs de l'économie sont effectués à travers les diverses expériences sociales observées, puis ce qu'ils permettent et ce qu'ils engendrent comme limitations en termes de production de formes d'activité socioéconomique. Les appropriations en question sont réalisées par le biais des connaissances, raisonnements et autres ontologies sociales mobilisées dans les activités étudiées. Elles constituent des appropriations spécifiques de la vie socioéconomique en ce qu'elles participent de la construction d'espaces-temps sociaux distincts qui, de surcroît, sont mis en rapports de telle sorte qu'ils forment ensemble une configuration socioéconomique tout aussi spécifique, ici relative à l'économie alimentaire sans but lucratif étudiée.

Le septième chapitre, finalement, propose une conclusion rappelant les objectifs de la recherche menée, ses prémisses théoriques et méthodologiques, et les résultats de l'enquête empirique conduite. Il se termine en abordant les perspectives ultérieures que peuvent permettre les principes théoriques mis de l'avant dans cette thèse quant au développement de connaissances sociologiques pour le milieu étudié et au-delà.

# **Chapitre 1. Construction d'un objet théorique : l'économie et la connaissance comme phénomènes sociaux**

Ma question de recherche suppose à la fois la construction d'un objet théorique, son opérationnalisation sous la forme d'un objet d'analyse, puis l'élaboration d'un objet empirique. La première étape sera ici de tenter de donner une consistance théorique proprement sociologique à la notion d'alternative économique.

Des prémisses théoriques renvoyant à deux sous-champs d'étude sociologiques, soit la sociologie de l'économie et la sociologie de la connaissance, seront articulées dans le cadre de cette thèse. Elles seront ici abordées subséquemment. Il apparaît d'autant plus important d'entamer l'élaboration des principes retenus de sociologie de l'économie en exposant l'irréductibilité sociale de la vie économique puisque de nombreuses difficultés subsistent quant à la façon de comprendre l'économie d'un point de vue sociologique. Ce fait s'exprime notamment par la prégnance, en sciences sociales et au-delà, de parentés de raisonnement avec des notions théoriques héritières de la tradition néoclassique en sciences économiques. Dans une première section, il importera donc d'abord d'explicitier la nature fondamentalement sociale de toute activité économique – y compris les activités marchandes – et ce principalement à travers une critique de la séparation entre « l'économie et la société » dans certaines sociologies de l'économie. En second lieu, je tenterai de présenter les principes d'une sociologie de la connaissance à comprendre comme sociologie générale, entre autres mobilisable dans le cadre d'une sociologie (de la connaissance) de l'économie. La sociologie de la connaissance permettra, en somme, d'envisager la connaissance comme l'expression de la multiplicité des formes de relations sociales qui coexistent dans un milieu donné, et comme une voie de production de cette multiplicité. Elle sera mobilisée de manière à rendre compte de phénomènes se rapportant à l'économie, telle qu'elle aura été définie d'un point de vue sociologique. Ces mêmes considérations se trouveront simultanément à fournir les bases de l'approche méthodologique employée dans le cadre de mon enquête. La possibilité d'activités dites économiquement alternatives deviendra alors comprise comme relative aux connaissances ainsi qu'aux raisonnements constitutifs de certaines appartenances sociales, et à leur inscription dans des configurations socioéconomiques particulières, qui seront décrites dans les chapitres empiriques de cette thèse.

# 1. Du problème de la construction de l'économie comme fait social : appréciations critiques pour une sociologie de l'économie

Il va sans dire que d'inscrire mon projet dans une approche sociologique de l'étude de l'économie me place d'emblée en porte à faux avec la façon dont les sciences économiques dites orthodoxes ont appréhendé celle-ci depuis un siècle environ. Les critiques socio-anthropologiques adressées à leur endroit ne se font pas rares. Depuis le 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup>, de nombreux penseurs soulignent le problème de l'évacuation de la vie sociale qui caractérise autant les travaux théoriques fondateurs de l'école néoclassique que les sciences économiques dominantes contemporaines qui en sont héritières<sup>10</sup>. Pourtant, à travers ces critiques, des difficultés surviennent parfois quant à la production d'une théorisation de l'économie qui ne relève pas paradoxalement de prémisses analogues à celles fondant l'idéologie du capitalisme marchand.

Les considérations critiques présentées dans les prochaines pages à cet égard construisent une compréhension de l'économie centrée de manière prédominante autour des activités de circulation de biens. En laissant notamment de côté les activités se rapportant à la production, elles proposent ainsi un portrait théorique limité de l'économie. Cette limite a quelque chose d'ironique dans le cadre d'une critique de la reprise des postulats dominants en sciences économiques par certaines traditions théoriques en sciences sociales. La théorie économique néoclassique fondant la pensée économique dominante contemporaine constituait elle-même un déplacement historique dans la construction de cet objet d'étude : celui de la substitution du travail comme processus fondamental de la dynamique de l'économie et de la création de valeur par la figure de l'*homo œconomicus* et le motif de maximisation de l'utilité individuelle via l'échange marchand. C'est donc dire que tout en étant critique du réductionnisme economiciste de la vie humaine, la présente thèse, tout comme bon nombre de travaux sociologiques, s'y apparentent également en ce qu'ils partagent la même construction de l'objet-économie autour de la circulation de biens et services comme dynamique centrale (Orléan, 2011). Cela étant, j'estime pouvoir m'accommoder d'une telle limite, dans la mesure où les activités concrètes que j'ai investiguées se rapportent précisément à

---

<sup>10</sup> Voir Laval, 2012 pour une synthèse des réflexions de penseurs fondateurs de la sociologie sur la question, à laquelle on pourrait entre autres rajouter Halbwichs, 1937. Plus récemment également, pour ne nommer que ceux-là, voir (Granovetter, 1985 ; 2017 ; Gregory, 2015 ; Heredia, 2014 ; Lebaron, 2013 ; Orléan, 2011 ; Ortiz, 2014 ; Zelizer, 2011).

la circulation, soit les activités de redistribution alimentaire en l'occurrence – sous diverses formes marchandes ou non<sup>11</sup>.

Les prochaines sections proposent des appréciations critiques des propositions théoriques d'autrices et d'auteurs pour la description et l'analyse de phénomènes socioéconomiques. J'y identifie certaines limitations à ces perspectives, mais également des principes ou des idées constructives pour l'élaboration de la perspective ici privilégiée.

### **1.1. Karl Polanyi et la séparation entre l'économie et le social comme héritage intellectuel**

Un bref passage obligé par la pensée de Karl Polanyi est d'abord nécessaire, du fait de l'important héritage qu'il a laissé aux sciences sociales contemporaines étudiant l'économie. Par opposition à une définition qualifiée de « formelle » de l'économie, réduite à la mise en relation de finalités avec des moyens rares, de nos jours incarnée par les théories économiques héritières de l'école néoclassique, Polanyi est entre autres reconnu pour la définition substantive qu'il a su développer de l'économie (1974). Plutôt que de réduire l'économie aux activités marchandes, comme incite à le faire la définition formelle, il s'agit de considérer plus fondamentalement celle-ci comme activité de subsistance, renvoyant donc à la dépendance de l'humain face à la nature. Est économique ce qui relève d'abord de la satisfaction de besoins dits « naturels »<sup>12</sup>. Mais en soi, la vie économique n'existe jamais seule, par elle-même, du moins dans les sociétés précapitalistes, nous dit-il. Elle ne prend forme qu'à travers différents types de relations sociales institutionnalisées telles que les rapports de parenté, politiques, religieux, etc. Elle est ainsi toujours « encadrée » dans diverses structures sociales. Cet encastrement, quant à lui, passe par trois modes possibles de

---

<sup>11</sup> Le milieu enquêté, soit l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles, comportait diverses activités de production et de transformation de nourriture. Pour diverses raisons pratiques et de cheminement sur le terrain, je n'ai pu en prendre suffisamment connaissance pour en rendre compte dans cette thèse.

<sup>12</sup> En abordant la notion de pauvreté en section 3.2, il sera possible de voir que la notion de « besoin naturel » gagne à être relativisée en prenant la mesure de sa construction par des configurations socioéconomiques très variables à travers l'histoire.

circulation économique, soit la redistribution, l'échange et la réciprocité<sup>13</sup>; chaque société possédant ses modalités spécifiques d'encastrement caractérisables par la prédominance de l'un de ces trois modes. Dans les sociétés industrialisées contemporaines, ces derniers sont communément associés aux activités économiques assurées respectivement par l'État, le secteur privé marchand et les différentes formes de solidarité émergeant de rapports de parenté ou de « communautés » diverses (D'Amours, 2007)<sup>14</sup>.

Dans son livre *La Grande Transformation* (2009 [1944]), Polanyi fait état de la destruction sociale causée, au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup>, par l'expansion hors de proportions d'un des trois modes de circulation susmentionnés : les rapports marchands. Cette époque se caractérise en fait, pour l'auteur, par un important saut qualitatif. Ce serait la première fois dans l'histoire que l'économie se retrouve progressivement « désencastrée de son monde social ». La transformation à laquelle réfère le titre renvoie quant à elle à la fin de cette société de marché libéralisée aux lendemains de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale et au développement progressif de mécanismes de régulation. Cette période marque aussi le retour éventuel d'une certaine redistribution de richesses par l'État et de régulations des activités marchandes. En somme, l'utopie économique libérale d'une société complètement fondée sur un marché autorégulé n'a jamais pu se réaliser. Tel est le cas parce que, comme le diront autant Polanyi que certains de ses héritiers intellectuels contemporains, « la communauté » ou « la société » auraient en quelque sorte spontanément résisté à la menace posée par l'expansion disproportionnée de la logique marchande (Laville, 2008 ; Laville et Cattani, 2008 ; Polanyi, 2009 [1944]). Il m'apparaît ici important de noter que la tendance à la réification langagière notable dans la tentative d'explication d'une telle résistance semble peu satisfaisante, d'un point de vue sociologique. C'est-à-dire que l'attribution d'un pouvoir d'action à des entités comme « la société » ou « la communauté », entités sensées n'avoir qu'une existence dans le

---

<sup>13</sup> Le terme de réciprocité, dont le sens paraît peut-être moins univoque que ceux de l'échange et de la redistribution, sera défini plus bas, en section 2.1 Notons pour l'instant que ces deux derniers termes peuvent, dans certaines acceptions, être reconnus comme des formes spécifiques de réciprocité.

<sup>14</sup> Précisons ici que mon emploi de l'expression « sociétés industrialisées » ne vise pas à occulter le virage numérique et la tertiarisation de l'économie des pays dits « développés » dans les dernières décennies. Ce choix m'apparaît valide dans la mesure où ces transformations récentes n'ont somme toute eu que peu d'incidence sur l'intensité des activités d'extraction et d'utilisation de ressources naturelles à l'échelle planétaire. Au contraire, celles-ci n'ont fait que croître avec le développement économique relatif de l'ensemble des pays de la planète.

registre des représentations sociales, n'explicite rien des relations sociales concrètes sous-tendant toute mutation socioéconomique. Comme nous pourrions le voir plus loin, d'autres auteurs proposent des analyses à mon avis plus satisfaisantes à partir du concept d'encastrement.

## **1.2. Jean-Louis Laville et l'interprétation politique de Karl Polanyi**

Le « double mouvement » dont parle Polanyi pour décrire cette tension entre marchandisation et régulation du marché/redistribution (lois du salaire minimum et des conditions de travail, régime de convention collective, régulation de l'activité financière, etc.) incite aujourd'hui certains acteurs du monde académique recourant aux apports théoriques de Polanyi, dont Jean-Louis Laville, à considérer la période des Trente Glorieuses dans les sociétés industrielles de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle comme celle d'une économie « ré-encastree » dans le social. Dans le prolongement de cette logique, l'avènement des politiques économiques dites néolibérales des 35 dernières années est maintenant interprété comme une nouvelle « période » de désencastrement face à laquelle, par exemple, l'économie sociale ou l'économie solidaire pourraient intervenir de manière à rétablir un équilibre socioéconomique (Laville et Cattani, 2008). Plus qu'un terme pour décrire la tension socioéconomique ayant mené à la situation historique de la grande transformation par Polanyi, Laville soutient en ce sens que le concept de double mouvement est tout aussi adéquat pour comprendre les sociétés industrialisées s'étant développées au 20<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours, l'économie y ayant historiquement oscillé entre ces deux pôles que constituent l'encastrement et le désencastrement complets de l'économie (Laville et Cattani, 2008).

Le concept d'encastrement, tel que développé par Polanyi à l'origine, ne doit pas être rejeté en bloc. En opposition à l'approche formelle des sciences économiques dominantes, d'héritage néoclassique, il aide bel et bien à comprendre le caractère social de toute activité économique, caractère que l'on saisit aisément à la lumière des nombreuses études anthropologiques réalisées à propos de sociétés précapitalistes et dans des sociétés non industrialisées (Godelier, 2010 [1984] ; Gregory, 2015 [1982] ; Polanyi, 2009 [1944]). Paradoxalement cependant, l'analyse polanyienne de l'économie marchande comme désencastree présente celle-ci par définition comme libérée, en quelque sorte, des rapports sociaux normalement constitutifs de la vie économique, la réduisant donc à sa conception formelle et asociale. Parmi les intellectuels universitaires contemporains s'investissant également dans le mouvement de l'ÉSS (économie sociale et solidaire), on retrouve

cette même séparation. En se référant à Polanyi, on parlera d'une économie « désencastrée du social » pour décrire les sociétés contemporaines, voire d'une « économie contre la société » (Perret et Roustang, 2001). Ainsi, le projet de « repenser l'économie en l'insérant dans la société » sera présenté en réponse à ce problème, notamment par des chercheurs participant au Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales (MAUSS) (Lévesque, Bourque et Forgues, 1997 : 11-14).

Pour Laville, l'encastrement contemporain signifie « [...] “socialiser le marché”, c'est-à-dire l'inscrire dans un ensemble de règles à partir d'un processus de délibération politique » (Laville, 2008 : 17). Deux éléments, à mon avis, transparaissent de cette définition. En premier lieu, la conception de l'encastrement de Laville s'accorde bien avec la représentation de l'économie comme activité séparée du social, comme l'entend implicitement l'expression « socialiser le marché », présentant ce dernier comme vide de « substance sociale » dans son état initial. Mais de manière plus importante, on doit deuxièmement souligner l'accent mis par Laville sur l'activité politique comme manière de produire la régulation, régulation qui semble ici constituer la définition principale de l'encastrement contemporain. Mais s'il accorde à l'activité politique – ou à « la démocratie », plus précisément – une grande importance en tant que vecteur d'encastrement du marché, ses écrits à ce sujet oscillent entre deux registres qu'il identifie lui-même; l'un de nature « analytique » explicitant les modalités contemporaines d'encastrement, puis un second interprétant Polanyi comme un penseur « polémique » dans la mesure où son analyse du désencastrement soulèverait des enjeux démocratiques (Laville, 2008). En fait, autrement que pour réitérer la critique faite par Polanyi à l'endroit des sciences économiques orthodoxes<sup>15</sup>, et autrement que pour réitérer la diversité des formes d'encastrement social de l'économie comme cadre d'analyse<sup>16</sup>, le sociologue propose une interprétation politique de l'œuvre de l'auteur hongrois. Et plus encore, les idées de l'auteur elles-mêmes traduisent des ambitions politiques, que l'on voit clairement dans ses préoccupations de recherche : « la question posée est donc celle d'institutions

---

<sup>15</sup> Cette critique s'inscrit par ailleurs dans une tradition historiquement importante en sciences sociales. On pourra notamment consulter à ce sujet : Gregory, 2015 ; Halbwachs, 1937 ; Laval, 2012 ; Orléan, 2011 ; Zelizer, 2011.

<sup>16</sup> Il écrira par exemple que « L'apport de Polanyi et de Mauss peut être interprété comme la mise à disposition d'une grille d'analyse permettant d'appréhender le caractère pluriel de l'économie réelle par la mise en évidence de l'existence d'une diversité de principes économiques de répartition et de production en même temps que par l'attention portée aux formes d'encadrement institutionnel du marché. » (Laville, 2008 : 22).



qui soient en mesure d'assurer la pluralisation de l'économie pour l'inscrire dans un cadre démocratique, ce que la logique du gain matériel compromet quand elle devient unique et sans limite (Laville, 2008 : 23). En d'autres mots, pour lui, il s'agit de repérer les inventions institutionnelles qui peuvent « indiquer les voies d'une réinscription de l'économie dans des normes démocratiques » (Laville et Cattani, 2008 : 257)<sup>17</sup>. Paradoxalement, le pluralisme économique chez Laville est à la fois exposé comme état de fait, en porte à faux avec le paradigme économiste orthodoxe, et promu comme horizon politique qui ne serait pas atteint. Il laisse ainsi assez clairement entendre, me semble-t-il, que le sens donné à son travail est de nourrir le développement d'initiatives socioéconomiques s'accordant avec sa définition de la démocratie et, de surcroît, de la conception de la solidarité dont il se fait l'avocat.

Encore faut-il expliciter ce que recèle la notion de démocratie chez Jean-Louis Laville. Dans les sillons tracés par Polanyi, nous avons pu voir jusqu'à maintenant que le sociologue français conçoit l'encastrement contemporain de l'économie, qu'il nomme « réencastrement démocratique » (Laville et Cattani, 2008 : 254), comme le fruit de régulations, d'encadrements institutionnels permettant de contenir les effets délétères du marché et l'expansion de la logique de l'*homo œconomicus*. En ce sens, la tension – ou le double mouvement – dont souhaite rendre compte Laville s'opèrerait entre régulation et dérégulation, entre démocratie et marché. Mais plus que la seule question de la régulation, la notion de démocratie telle qu'envisagée ici est également fortement reliée à celle susmentionnée du pluralisme économique, ainsi que celle de la solidarité. En fait, pour l'auteur, le pluralisme des principes économiques présents en société est gage de démocratie. Dans cette perspective, une première « réponse de la société » face à la menace d'une société de marché autorégulé en aurait été une de solidarité, d'abord incarnée dans l'instauration de mécanismes de redistribution par le biais de l'État social, « [...] dont les règles sont édictées par une autorité publique soumise au contrôle démocratique » (Laville et Cattani, 2008 : 253) – une « solidarité démocratique », en somme<sup>18</sup>. En plus de la redistribution étatique, on trouve

---

<sup>17</sup> Je parle ici de J.-L. Laville spécifiquement malgré le fait que A.-D. Cattani soit co-auteur du livre parce que celui-ci est composé de textes signés individuellement. Les textes cités ici sont écrits par Laville.

<sup>18</sup> Laville distingue et oppose une solidarité démocratique et une solidarité philanthropique. La première incarne, comme son nom l'indique, la solidarité comme principe de démocratisation par la réalisation d'actions collectives. Par ses mesures de protection sociale et son rôle dans l'instauration du « pacte de la société salariale » durant la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'État incarne la solidarité démocratique en libérant les individus des liens de dépendance particuliers dont ils peuvent être prisonniers. À l'inverse, la

également le développement d'entreprises dites non capitalistes. Laville assume ici que des organisations dont la propriété n'est pas détenue par des investisseurs a pour corollaire que les propriétaires sont motivés par des objectifs autres que l'accumulation du capital. « Le lien prime sur le bien » dans ces entreprises (Laville et Cattani, 2008 : 254), nourries par un principe de réciprocité, et s'inscrivant ainsi en porte à faux avec la logique de maximisation de l'intérêt individuel<sup>19</sup>.

Mais la réciprocité comme principe économique non marchand ne s'incarne pas uniquement dans de telles entreprises « non capitalistes ». Laville et Cary voient plus largement ses manifestations dans les initiatives se rapportant à « l'économie solidaire », liée au « monde » associatif ou encore à « l'associationnisme » (Cary et Laville, 2015). Les pratiques s'y rapportant ne sont pas définies uniquement en tant que catégorie résiduelle comme palliant aux besoins non desservis par l'État ou le marché (D'Amours, 2007). Si une telle définition reconduit selon eux un certain dualisme État/marché comme fondements économiques principaux de nos sociétés, prendre au contraire l'économie solidaire comme objet d'étude permettrait son dépassement en suggérant la venue d'une « recomposition entre société, économie et démocratie » (Cary et Laville, 2015 : 24). Il s'agirait plus précisément d'un projet politique et historique distinct de celui des deux autres « piliers » économiques contemporains en ce que les pratiques solidaires émaneraient d'ambitions

---

solidarité philanthropique, incarnée par exemple par la mouvance contemporaine de la « responsabilité sociale des entreprises » est critiquée pour le développement de tels liens de dépendance, et pour son usage en tant que potentiel outil de domination et en tant que « don sans réciprocité » (Laville et Cattani, 2008 : 609-13). Il est par ailleurs difficile, à travers de telles affirmations, de ne pas remarquer une certaine tendance à l'essentialisation, ou du moins à la simplification de la complexité des activités économiques d'un appareil étatique. Pierre Dardot et Christian Laval, parmi d'autres, ont bien décrit les façons par lesquelles l'État contemporain peut être vu comme un régulateur créant de nouveaux simili-marchés de concurrence, plutôt que d'assurer le contrôle de leurs effets délétères (Dardot et Laval, 2009). Ce point sera abordé à nouveau à travers le concept de « moralité généralisée » dont parle M. Granovetter. Sans entrer dans le détail de la question ici, j'ai eu l'occasion de souligner ce problème dans le cadre de mon mémoire de maîtrise. Voir Rivet-Préfontaine, 2017.

<sup>19</sup> À l'image de la critique adressée dans la dernière note de bas de page au sujet de la tendance à l'essentialisation, il m'apparaît périlleux d'assumer que la forme de propriété à elle seule, ou le type formel d'entreprise, induit un type spécifique de comportement économique. Encore une fois, à ce sujet, l'étude empirique de discours d'entrepreneurs et d'entrepreneuses en coopératives de travail réalisée dans le cadre de mon mémoire de maîtrise permet au bas mot de nuancer les affirmations de Laville (Rivet-Préfontaine, 2017).

plus ou moins explicites de « changement social »<sup>20</sup>. C'est par ailleurs précisément la dimension politique des projets solidaires qui les distingueraient du monde de l'économie sociale, que Cary et Laville estiment vidée de sa charge politique par sa progressive institutionnalisation dans des structures formelles, encadrées par l'État : « L'économie solidaire reconfigure profondément les héritages de l'économie sociale parce qu'elle réactualise la question de la politisation ou de la délibération commune autour des pratiques économiques » (Cary et Laville, 2015 : 28). Plus concrètement, ce sont les initiatives d'appropriation et de gestion collective de biens par des communautés locales, entre autres théorisées par Elinor Ostrom par le concept de « communs » (*commons*) (Ostrom, 2015 ; Ostrom, Gardner, Walker et Walker, 1994), qui incarnent ce nouvel encastrement démocratique par l'associationnisme.

En somme, les travaux de Jean-Louis Laville semblent rester assez près de la perspective socioéconomique d'abord développée par Karl Polanyi. L'encastrement contemporain tel qu'envisagé chez Laville reconduit la conception du marché asocial et destructeur, avant tout contenu par un degré varié d'encadrement institutionnel selon les époques. Ensuite, la notion de pluralisme économique rend compte de la coexistence d'autres principes de circulation économique que le marché, soit ceux de la redistribution et de la réciprocité, de telle sorte que la pensée de Laville ne quitte jamais la base du paradigme polanyien que constituent les trois « piliers » économiques (échange, redistribution, réciprocité). Une des spécificités de son interprétation des écrits de Polanyi se trouve peut-être dans l'accent mis sur les enjeux qui y sont selon lui soulevés pour la vie démocratique, interprétation à partir de laquelle il fonde le projet politique de l'économie solidaire et de la pluralisation de l'économie.

### **1.3. Le « néo-polanyisme » d'Enzo Mingione**

Retournons à nouveau à Polanyi et au concept d'encastrement de l'économie, cette fois à partir de l'interprétation qu'en fait Enzo Mingione. Il critique lui aussi l'inadéquation du paradigme

---

<sup>20</sup> Laville et Cary citent notamment « justice sociale, préservation de l'environnement, diversité culturelle... » comme formes de changements. La cohérence entre ces différents thèmes n'est cependant pas explicitée, pas plus que les définitions respectives de ceux-ci (Cary et Laville, 2015 : 25). Ce genre de définition par l'amalgame de thèmes – des « sensibilités politiques », pourrait-on dire – m'apparaît ironiquement reproduire une définition avec aussi peu de consistance que celles de type résiduel, dont l'économie solidaire devait supposément se distinguer.

de l'*homo œconomicus* et du marché pour comprendre la vie économique, soulignant le fait que son apparition est un phénomène spécifique aux sociétés industrielles contemporaines. Contrairement à ce que laisse entendre une telle représentation économique, l'économie à notre époque reste pour lui toujours encadrée socialement, même dans les sociétés industrielles contemporaines. Les rapports marchands sont régulés par – et prennent forme à partir – des configurations sociales au sein desquelles ils opèrent. Sa réinterprétation du concept d'encastrement ne se limite pas elle non plus au développement d'un appareillage de règlements et de lois. Les sociétés industrielles contemporaines seraient caractérisées par ce qu'il nomme des « tensions de marché » (*market tensions*). Ces tensions émergent de l'articulation des activités marchandes sous différentes formes à des schèmes socio-organisationnels, articulation constituant simultanément la forme contemporaine d'encastrement (Mingione, 1991).

Revenons plus en détail sur quelques éléments abordés à l'instant. Le concept de tensions de marché suppose que, tout comme Polanyi, Mingione conçoit les relations marchandes (*market-based relations*) comme une force socialement délétère<sup>21</sup>; il parle d'un « désorganisateur social » (*social disorganizer*) (Mingione, 1991 : 6-8). Les schèmes socio-organisationnels – ou les « logiques d'organisation sociale » (*logics of social organization*) (Ghezzi et Mingione, 2007 : 16) – de l'association et de la réciprocité, à travers lesquelles se réalise son encastrement, agissent pour leur part tout autant à titre de protection contre les effets déstructurants des relations marchandes qu'en tant qu'infrastructure de coopération minimale permettant le bon fonctionnement de celles-ci. Le premier mécanisme d'organisation comprend les regroupements ou les ensembles plus larges définis par les intérêts socioéconomiques que partagent les individus les constituant, tandis que le second comprend les regroupements à une échelle plus restreinte caractérisés par le primat de buts communs sur les intérêts individuels des parties prenantes (Ghezzi et Mingione, 2007 ; Mingione, 1998). Les tensions de marché dont parle Mingione sont celles « [...] engendrées par l'accroissement des perspectives offertes par le marché en termes de compétition utilitariste et [par le] jeu changeant des réponses de la coopération sociale fondées sur un mélange d'association et

---

<sup>21</sup> On notera ici que, contrairement à Laville, Enzo Mingione utilise plus souvent le vocable de relations marchandes et parle de marchés au pluriel, plutôt que de succomber à la tendance à la réification langagière qu'est « le marché » et à l'universalisation de sa réalité concrète. Comme il sera possible de voir plus loin, ce souci terminologique fait bien écho à la perspective de Mingione, qui est plus à même de rendre compte de la diversité des réalités socioéconomiques observables d'une société et d'une époque à l'autre.

de réciprocité » (Mingione, 1998 : 70). En d'autres termes, la situation contemporaine de l'encastrement consiste en un rapport entre un nombre croissant d'interactions marchandes et un ordre social assuré par leur régulation ainsi que par des institutions sociales fondées sur les deux principes cités plus haut. On retrouve finalement dans le concept de tensions de marché mis de l'avant une reformulation du double mouvement – d'oscillation entre encastrement et désencastrement – évoqué par Polanyi et Laville pour rendre compte de la situation socioéconomique contemporaine dans les pays industrialisés. Mingione et Ghezzi, pour résumer la situation socioéconomique moderne, proposent la formule oxymorique « d'équilibre chroniquement instable » (Ghezzi et Mingione, 2007 : 17).

Tout en partageant certaines prémisses, le sociologue italien offre à mon sens une analyse socioéconomique plus complexe que celle proposée par Laville, notamment en raffinant la notion de pluralisme socioéconomique. Au-delà de la représentation cyclique de l'économie de marché moderne, oscillant entre des tendances à l'encastrement et au désencastrement, Mingione propose deux nuances supplémentaires qui seront abordées tour à tour plus bas : 1) le concept d'encastrement mène aussi à reconnaître des changements qualitatifs historiques prenant la forme de cycles de prédominance régulatoire de l'un ou l'autre des mécanismes de coopération susmentionnés depuis le 18<sup>e</sup> siècle; 2) il existe une pluralité de formes d'encastrement présentant, selon les sociétés et les époques, des configurations particulières des deux mécanismes (Mingione, 1998 : 70-71).

La fin du 20<sup>e</sup> siècle et le début du 21<sup>e</sup> concorderaient avec la fin de l'un de ces cycles maintenant communément appelé la fin de l'ère fordiste, ou des « Trente glorieuses », dans les sociétés industrialisées. Pour l'auteur, ce cycle se caractérisait par la prédominance de mécanismes d'organisation sociale de type associatifs dont

les principaux ingrédients [...] ont été la prédominance des économies d'échelle et le développement des groupes industriels, les programmes d'assistance publique (État-providence), la consommation de masse standardisée, l'institutionnalisation des groupes d'intérêts, la famille nucléaire fondée sur le système du pourvoyeur (emploi masculin à temps plein et discrimination économique systématique à l'endroit des femmes, le tout combiné aux mutations profondes des modèles de reproduction et des responsabilités assumées principalement par les femmes) et l'individualisme familial (investissement dans la mobilité intergénérationnelle ascendante de l'enfant mâle) (Mingione, 1998 : 70).

Le crépuscule de l'ère fordiste survient avec le début de la désindustrialisation et la tertiarisation des économies dites « développées », transformant les marchés de l'emploi, occasionnant une augmentation du taux de chômage ainsi que l'éclatement progressif des régimes d'emploi, éclatement impliquant à son tour l'apparition d'un nombre croissant d'emplois précaires apportant des revenus insuffisants. Cet éclatement s'accompagne également d'une mésadaptation, d'une perte d'efficacité croissante des formes de régulations ainsi que de l'assistance publique et privée jusque-là offertes sous les régimes providentialistes. En somme, le régime providentialiste, offrant une combinaison d'assistance publique, de mobilité sociale par le travail et de soutien par les réseaux familiaux ne parvient alors plus à contenir la désintégration sociale causée par les transformations de l'économie industrielle. Cette situation se traduit finalement, pour les individus, par l'expérience d'une difficulté accrue à réussir une intégration sociale stable et durable – et corollairement par un risque accru de marginalisation et d'exclusion sociale du fait du manque d'assurance quant à leur propre concordance avec les attentes de statut social propres à leurs milieux d'origine. C'est la période postindustrielle contemporaine de désorganisation sociale et de « métamorphose de la question sociale » (Castel, 1995), qui fait dire à Enzo Mingione que nous vivons à une époque de sociétés « fragmentées » (*fragmented societies*) (Mingione, 1998). Finalement, la capacité d'adaptation à cette résurgence d'incertitude socioéconomique passerait par le redéveloppement des mécanismes de réciprocité, notamment par le biais de réseaux familiaux et de communautés locales qui, sans avoir cessé d'exister pendant les « Trente Glorieuses », n'avaient pas la même prégnance – ni la même importance dans la littérature scientifique de l'époque (Mingione, 1994).

Avec les concepts de tensions de marché et de sociétés fragmentées, le portrait général des transformations socioéconomiques contemporaines que brosse ainsi Mingione ne l'empêche pas de simultanément se donner les moyens de reconnaître un irréductible pluralisme des configurations d'adaptation de l'ordre social aux tensions de marché. Plus encore, le concept de société fragmentée lui-même nous y introduit, dans la mesure où il caractériserait la dernière étape en date d'un long processus de complexification sociale s'étant déroulé au fil des longs cycles historiques évoqués plus tôt. L'auteur fait ici référence à deux ères précédentes : d'abord les « sociétés segmentées » (*segmented societies*) de l'ère préindustrielle – de « solidarité mécanique », comme l'exprime Durkheim – caractérisées par des communautés peu complexifiées et peu touchées par la mobilité géographique et sociale; ensuite les « sociétés divisées » s'étant

développées depuis le 19<sup>e</sup> siècle avec l'industrialisation, jusqu'à leur paroxysme avec l'époque fordiste déjà décrite plus haut. Ce processus de complexification aboutit à notre époque à une multitude de « systèmes d'intégration sociale » (*systems of social integration*), les systèmes en question constituant à leur tour autant d'alliages plus complexes entre différentes formes de réciprocité et d'association (Mingione, 1994).

Au-delà d'une certaine convergence générale vers l'éclatement des situations d'emploi et la croissance des inégalités socioéconomiques, bref, d'une fragmentation sociale dans les sociétés industrialisées, il existerait donc d'irréductibles spécificités régionales méritant d'être prises en compte. C'est ce dont vise à rendre compte le concept de *path dependency*, qui se définit comme « [...] un processus historique de sélection par lequel des conditions d'encastrement sont transformées en configurations institutionnelles spécifiques de développement » (Ghezzi et Mingione, 2007 : 18)<sup>22</sup>. Autrement dit, il s'agit de prendre en considération les modalités d'encastrement historiquement développées sur un territoire donné – les « sentiers » socioéconomiques de détermination tracés – dans l'analyse des configurations de développement actuelles. L'historicisation de différents cas empiriques d'encastrement des relations marchandes permettrait ultimement la comparaison de ces modèles. On retrouve ainsi par ces concepts une théorisation plus développée de la diversité des configurations socioéconomiques contemporaines que ce que permet Laville en évoquant le pluralisme à la fois comme constat et comme horizon normatif.

C'est donc dire qu'au cours de l'ère fordiste déjà, plusieurs modèles de prédominance associative s'étaient développés dans les sociétés industrialisées, offrant autant de variantes d'articulation avec des ressources réciprocaires diverses. Mingione illustrera en profondeur cette thèse avec le cas de son pays natal, l'Italie, et de la coexistence de modèles de développement que l'on peut y retrouver (Mingione, 1994). L'Italie des Trente Glorieuses se caractérisait par une complémentarité entre les économies du Nord et du Sud<sup>23</sup>. Le Nord a connu une forte

---

<sup>22</sup> Ma traduction. Voici la phrase dans la langue originale de l'article : [...] *a historically selective process within which some embedded conditions are transformed into specific institutional configurations of development*.

<sup>23</sup> Alors que l'on pouvait identifier trois Italies aux lendemains de la seconde guerre mondiale, soit le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud, Mingione précise faire le choix de centrer son propos sur les stratégies

industrialisation tandis que l'association de son élite économique avec les propriétaires terriens au Sud, une économie agraire, y limitait les opportunités de développement industriel. Par le fait même, cette situation occasionnait une importante mobilité de la main-d'œuvre du Sud vers le Nord pour en nourrir la croissance. En retour, le gouvernement national Italien assurait un soutien au Sud par divers transferts économiques à partir des retombées du développement du Nord. La transition vers la fragmentation sociale amorcée à la fin du 20<sup>e</sup> siècle marque l'effritement progressif de cette complémentarité. Autant dans une Italie que dans l'autre, c'est par des relations de réciprocité – qui ne sont jamais complètement disparues, mais qui ont gagné en importance – que passerait l'adaptation aux transformations socioéconomiques rencontrées. Ainsi, les relations familiales et les réseaux de connaissances de communautés locales, professionnelles ou autres, en seraient maintenant venus à revêtir un rôle central dans l'intégration socioéconomique des individus (Mingione, 1994 : 29).

Cependant, les « sentiers » jusque-là tracés dans les deux régions du pays donnent lieu à des adaptations différentes des mécanismes réciprocaires. Au Nord, le recours à des ressources familiales et aux réseaux locaux de connaissances s'est entre autres traduit par l'intégration des individus dans des entreprises familiales ou l'investissement dans la formation professionnelle de jeunes en dehors de leurs réseaux familiaux et/ou de proximité pour favoriser leur ascension sociale. Permettant la répartition d'emplois dans les ménages en manque de revenus, le recours aux réseaux serait dans ce cas parvenu à limiter le développement de communautés « pauvres en travail ». Au Sud, alors peu industrialisé, l'instauration du régime politique providentialiste aux lendemains de la seconde guerre mondiale s'est traduite non pas par un changement de garde mais par le déménagement de l'élite locale, des clans et des hiérarchies sociales préexistantes à l'intérieur des nouvelles structures gouvernementales et politiques de développement de la région. Cette situation fit en sorte d'y développer un système d'intégration fondé sur le patronage. C'est-à-dire que la situation et la mobilité socioéconomiques des individus et des ménages étaient dépendants de leurs capacités à intégrer – ou à maintenir leur place dans – des réseaux. C'est par là qu'ils peuvent espérer accéder aux ressources octroyées par l'élite économique qui en assure la distribution, que ce soit en termes d'accès à des emplois gouvernementaux ou d'accès à des

---

familiales d'adaptation aux transformations économiques contemporaines de telle sorte que de ce point de vue, seulement deux Italies sont distinguables : l'Italie du Nord et l'Italie du Sud (Mingione, 1994).



subventions pour le développement de projets entrepreneuriaux par exemple. La mobilité sociale étant ainsi presque exclusivement réalisable par ces canaux de patronage, la classe moyenne du Sud y est greffée, tandis que les ménages les plus pauvres sont ceux n'y ayant pas de connexions et possédant de ce fait moins d'opportunités d'adaptation aux difficultés économiques. L'activité économique au Nord permet l'accumulation de ressources par l'État central, ensuite redistribuées au sein de ces réseaux de patronage. Cette configuration clientéliste s'est ainsi trouvée dans les dernières décennies à limiter le développement économique du Sud, concordant avec une croissance du chômage, du travail informel et de la criminalité (Mingione, 1994).

En plus d'offrir une illustration du concept de *path dependency*, ce long exposé sur le cas des deux Italies confirme l'importance de reconnaître la pluralité des configurations socioéconomiques observables, au-delà de leur seule caractérisation par la présence de l'un ou l'autre des principes économiques contrebalançant « le marché destructeur ». À mon sens, en comparant les réflexions présentées dans les derniers paragraphes à celles proposées par l'auteur précédemment étudié, une question survient. Au même titre que la redistribution, Laville ne paraît pas explicitement développer la définition polanyienne de la réciprocité. Cependant, en l'associant aux thèmes de la solidarité et de la démocratie, il se rapproche de la représentation d'émancipation, d'*empowerment* ou encore de justice sociale que l'on retrouve parfois chez les universitaires s'intéressant à la nébuleuse de l'économie sociale et solidaire et des « innovations sociales » (Draperi, 2011 ; 2014 ; Harrisson et Vézina, 2006 ; Klein, Fontan, Harrisson et Lévesque, 2014 ; Lévesque, 2006). Sa perspective « solidariste » serait-elle à même de reconnaître les rapports de réciprocité et de redistribution qui, du point de vue de nos pouvoirs publics par exemple, seraient considérés comme de la corruption ou de la collusion? Si on répond par la négative à cette question, c'est peut-être que la tendance à privilégier une connotation politique particulière du principe de réciprocité (émancipation, solidarité, justice sociale...) constitue une importante limite analytique de cette perspective. Par ailleurs, de telles représentations de la réciprocité m'apparaissent négliger les apports socioanthropologiques de nombreux auteurs à son sujet, Marcel Mauss en tête, qui soulignent que le principe réciprocité peut tout autant être au cœur de dynamiques de domination ou de luttes de pouvoir (Gregory, 2015 [1982] ; Mauss, 1960).

L'appareil théorique de Mingione partage un certain degré de similarité avec celui de Laville, dans la mesure où la description des sociétés industrialisées contemporaines dresse le

portrait d'une adaptation variable aux transformations résultant du « double mouvement » ou des « tensions de marché ». Qui plus est, c'est par les relations de réciprocité que l'on anticipe que sera réalisée – ou que doit être réalisée – l'adaptation aux déstabilisations économiques contemporaines, bien que le sens donné à celles-ci et au principe de réciprocité ne soit pas identique de part et d'autre. Comme chez Laville, on peut également trouver matière à répondre à la question dans l'attention portée au pluralisme économique. Mais la différence entre les perspectives des deux auteurs est précisément en partie qu'elles ne semblent pas exprimer la même définition du pluralisme. Bon nombre de chercheur-e-s en sciences sociales prêchent la vertu en affirmant s'intéresser à la « réalité concrète » plutôt qu'à des « illusions idéologiques ». Laville n'y fait pas exception en soulignant l'importance de « [...] s'appuyer sur des pratiques pour informer sur leur existence et les analyser, autrement dit de partir du “mouvement économique réel” et non pas d'un projet de réforme sociale plaqué sur la réalité » pour nourrir ses réflexions politiques (Laville et Cattani, 2008 : 257). Or, l'absence de prise en compte explicite de la relativité sociohistorique des formes économiques dans ses écrits théoriques risque à mon sens de s'accompagner d'une conception du pluralisme tendant à l'universalisation de ses modalités de réalisation. Pour lui, le pluralisme semble en ce sens surtout consister en la coexistence équilibrée des trois modes de circulation et d'intégration polanyiens. Une étude plus approfondie de ses travaux serait cependant à mon avis nécessaire pour confirmer ces doutes<sup>24</sup>.

Maintenant, si Mingione propose une lecture à mon avis plus sophistiquée du pluralisme économique, il n'en demeure pas moins qu'il définit encore d'un point de vue conceptuel le marché comme une force désorganisatrice, et reconduit plus largement la représentation de l'économie séparée du social. Ce faisant, il devient difficile de prendre en compte dans une analyse des relations marchandes la façon dont la participation d'individus et de groupes de diverses provenances contribue à sa construction, plutôt que de seulement en subir la « dictature ». En fait, malgré la tentative de lecture plus nuancée que veut offrir l'idée d'articulation de schèmes socio-organisationnels au marché, on se retrouve par elle dans un rapport causal de l'économie au social,

---

<sup>24</sup> Si, par exemple, il s'intéresse à l'histoire des mouvements associationnistes, c'est justement pour en parler mais en tant qu'exemples pour nourrir sa définition de la solidarité démocratique. J'ai l'impression qu'il prend les cas concrets étudiés par d'autres dépouillés de leurs spécificités sociohistoriques/territoriales. S'il nourrit ses réflexions de cas spécifiques concrets, c'est peut-être davantage pour appuyer ses idéaux universalistes.

et *vice versa*. On voit bien, pourtant, que l'auteur prend également ses distances de Polanyi du point de vue de la séparation entre l'économie et le social lorsqu'il souligne le fait que « si l'existence de formes d'organisation repose sur des principes de coopération, le concept pur d'interaction du marché construit sur l'idée de compétition utilitariste atomisée ne correspond pas à des formes d'organisation, mais au contraire présuppose l'absence d'organisation. Cependant, un grand nombre d'échanges marchands systématiques, caractéristiques des sociétés industrielles, ne peuvent se situer en dehors de contextes de coopération » (Mingione, 1998 : 70)<sup>25</sup>. Des rapports sociaux sont donc bel et bien nécessaires à la constitution des marchés eux-mêmes. D'autres auteurs abordés dans les prochaines sections nous aideront à approfondir cette affirmation et à dépasser l'écueil conceptuel du marché asocial.

#### **1.4. La séparation entre l'économie et le social chez Pierre Bourdieu**

Pierre Bourdieu s'inscrit lui aussi en opposition aux prétentions universalistes de la science économique d'héritage néoclassique, aujourd'hui omniprésente comme représentation de l'économie, et souligne la genèse sociohistorique de l'économie et de la rationalité économique telle que cette discipline la conçoit. C'est principalement par ses concepts phares de champ et d'habitus qu'il propose sa socioanthropologie de la vie économique (Bourdieu, 2017). Ce que les auteurs de la science économique dominante ont posé comme des lois universelles serait au contraire le fruit d'un « processus de différenciation et d'autonomisation qui aboutit à la constitution de ce jeu spécifique, le champ économique comme cosmos obéissant à ses propres lois » (Bourdieu, 1997 : 49). Le champ économique, pour Bourdieu, renvoie aux rapports économiques marchands et à la finalité d'enrichissement personnel dont l'économie constitue la forme de connaissance propre. Il constitue en ce sens un espace – ou un ensemble d'espaces à différentes échelles – où règnerait de manière quasi exclusive l'intérêt, au sens du calcul des profits individuels comme motif d'action<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> Par ailleurs, cet extrait montre que Mingione fait la distinction entre la forme abstraite de connaissance que constituent les prémisses néoclassiques asociales de fonctionnement du marché, « l'économie », et les relations sociales constituant les activités marchandes concrètes (Brochu, 2002 ; Houle, 1987b ; Sabourin, 1989).

<sup>26</sup> On remarquera au passage qu'une telle définition laisse assez peu de place à l'existence d'autres formes de logiques sociales à l'œuvre dans les rapports marchands et dans les entreprises, qu'elles soient capitalistes ou non. Si elle critique la nature anhistorique de la théorie économique standard, elle ne semble pas en

À l’instar de tout autre champ, le champ économique est un espace constitué d’agents dominants et dominés – d’entreprises, en l’occurrence – répartis dans une pluralité de sous-champs (des « secteurs d’industrie »), s’engageant dans des rapports de forces cherchant à modifier ou à maintenir la structure interne du (sous-)champ ou la place de celui-ci dans un ensemble plus large de champs. La structure du champ économique renvoie à la façon dont sont réparties – inégalement – les ressources, soit les différentes formes de capitaux (financier, culturel, symbolique, social, etc.) entre les firmes. Le pouvoir et les possibilités/impossibilités d’action d’une entreprise à un moment donné à l’intérieur du champ économique sont ainsi relatifs à son positionnement dans cette structure, positionnement également à comprendre en termes de relations entretenues avec les autres agents du champ. Les inégalités inhérentes au champ et l’action de ses agents les plus dominants assurent la relative stabilité de sa structure (le contrôle du prix de vente d’un bien ou l’influence sur les politiques d’État, par exemple), structure néanmoins toujours sujette à des changements issus de différentes stratégies d’agents compétiteurs (innovations, alliances, fusions, développement de nouveaux secteurs d’activités, etc.). S’il existe des sous-champs en termes de secteurs d’industrie, Bourdieu applique aussi sa théorie à une échelle encore plus restreinte, soit celle de la firme elle-même. Plutôt que de considérer les fins de l’entreprise comme le fruit de décisions rationnelles des individus la composant, elles devraient dans cette perspective être comprises comme le résultat de luttes entre agents – ici, des individus – à l’intérieur d’un champ structuré selon des paramètres analogues à ceux du champ économique dans la détermination des intérêts de l’entreprise et de *leurs* intérêts dans l’entreprise. C’est donc dire qu’il y aurait des déterminations externes (c.-à-d., la position de l’entreprise dans le(s) champ(s)) et internes (c.-à-d., la dynamique de champ interne à l’entreprise) aux stratégies adoptées par l’entreprise (Bourdieu, 1997).

Si le concept de champ économique vise à décrire – en termes de rapports de force et de domination – la structuration des activités socioéconomiques marchandes dans leur dimension historique, alors le concept d’habitus économique complète ce dernier d’une dimension biographique. L’habitus est l’incorporation du collectif dans l’individu, forgeant les cadres cognitifs à partir desquels il appréhendera et interprétera ses expériences – sans pour autant

---

questionner la justesse pour étudier les rapports marchands à notre époque. J’aurai l’occasion de revenir sur ce point.

déterminer chacune de ses expériences; Bourdieu parle de « spontanéité conditionnée » (Bourdieu, 1997 : 62). Ces cadres sont, de plus, relatifs à la position qu'il occupe dans l'espace social<sup>27</sup>. La relation entre les deux concepts en est ainsi une d'articulation entre dispositions et position sociale, articulation qui, lorsqu'elle n'est pas conflictuelle, permet le développement d'une impression de naturalité de la réalité sociale expérimentée. À l'inverse, l'effet de l'habitus devient particulièrement visible quand il n'y a plus de correspondance entre dispositions (habitus) et position (dans un champ), décalage exposant les différentes aptitudes acquises par les individus et requises pour évoluer au sein de ce champ.

Bourdieu illustre notamment cette affirmation par l'exemple de la Kabylie des années 1950-60, qui était le théâtre d'un « choc culturel » entre l'économie traditionnelle précapitaliste jusqu'alors en place et l'économie à proprement parler « économique », soit l'implantation progressive de relations propres au champ économique par les autorités du régime français présentes sur le territoire à l'époque. Il s'agit ainsi d'une occasion d'apprendre à penser sa compréhension de l'économie comme un système de croyances sociohistoriquement situé (Bourdieu, 2003). Il constate ainsi des décalages entre les traits de cette logique qui sont naturels pour lui, qui vont de soi, et les logiques mises en action au quotidien par les Kabyles, renvoyant davantage à une économie autarcique fondée sur le « don, contre-don » (c.-à-d., la réciprocité, qui sera abordée plus bas). En tant qu'individu évoluant au sein d'un champ économique, il y a donc risque d'aveuglement par ses propres catégories cognitives d'appréhension du réel, aveuglement qui empêche de voir le travail de conversion que doivent accomplir les Kabyles pour réformer leur vision de l'économie de manière à intégrer le champ économique. Pour Bourdieu, cette transition signifie « soumettre toutes les conduites de l'existence à la raison calculatrice, [...] rompre avec la

---

<sup>27</sup> À distinguer de l'espace dans son sens géographique, l'espace social chez Bourdieu est un « espace théorique de positions distinctes et hiérarchisées » en fonction de la dotation plus ou moins importante, de la structure de composition et de la « trajectoire de formation » de diverses formes de capitaux possédées par un individu (c.-à-d., capital social, culturel, symbolique, économique...). S'établissant en porte à faux au marxisme classique, la structuration des inégalités n'est pas seulement socioéconomique, mais au contraire pluridimensionnelle en termes de capitaux et relative à l'inscription des individus dans divers champs (Duval, 2020 ; Lebaron, 2020). Les relations sociales de natures diverses établies entre groupes ou entre individus sont alors expliquées par leur plus ou moins grande proximité repérable dans cet espace théorique objectivant leur situation : « c'est sur la base des proximités et des distances objectives entre eux dans l'espace social que les agents se regroupent, s'assemblent ou encore se séparent et s'opposent » (Lebaron, 2020).

logique de la *philia*, dont parlait Aristote, c'est-à-dire de la bonne foi, de la confiance et de l'équité, qui doit régir les relations entre les parents et qui repose sur le refoulement ou, mieux, la dénégation du calcul » (Bourdieu, 2003 : 84).

Malgré l'ambition sociologique affichée derrière son travail théorique et sa lecture de l'économie, on voit ici Bourdieu produire une lecture dichotomique et catégorique entre deux « mondes » qui se rapproche de philosophies sociales telles que celle de Michel Freitag (Freitag, 2006), en se fondant sur des catégories aristotéliennes. Intégrer le champ économique signifie adhérer à « la vision "utilitariste" » et « rompre avec tout un art de vivre » traditionnel (Bourdieu, 2003 : 84)<sup>28</sup>. À l'inverse, non sans une pointe d'angélisme, le principe d'équité ainsi que les attitudes de confiance et de bonne foi paraissent présentés comme l'apanage des sociétés traditionnelles. Tout en faisant entrer la vie économique contemporaine dans la matrice générale de sa théorie des champs, Bourdieu dénonce le travail politique et l'exercice du pouvoir permettant son avènement à l'ère de l'économie néolibérale. Il décrit ainsi ces transformations comme « un programme de destruction méthodique des collectifs » (Bourdieu, 1998). Mais la critique de « l'utopie néolibérale » et la description même de l'économie capitaliste comme champs paraît justement réduire la vie économique à ce que permet d'en décrire – et d'en faire advenir – l'idéologie d'héritage néoclassique du choix rationnel. Autrement dit, la théorie bourdieusienne appliquée à l'économie reproduirait dans un autre vocabulaire – celui des champs et de l'habitus – une même réduction de la vie socioéconomique. En somme, la sociologie de l'économie proposée par Pierre Bourdieu reconnaît la nature sociohistoriquement située de l'économie de marché contemporaine. Pourtant, si la logique relative à ce qu'il cadre comme le(s) champ(s) économique(s) n'est pas universelle dans le temps et les sociétés, elle n'en règnerait pas moins sans partage dans la vie des individus qui y sont aujourd'hui insérés. Tout en critiquant l'ahistorisme de la théorie du choix rationnel et des théories dominantes d'inspiration néoclassique, il soutient ainsi que les individus peuvent cependant s'y retrouver socialisés. Par exemple, nous avons en ce sens pu voir qu'une organisation peut elle-même constituer un champ dans lequel les individus employés seraient dans une lutte de pouvoir interne à leur organisation de manière à faire avancer leurs intérêts personnels. Les individus dominants du champ d'une entreprise donnée, ou d'un

---

<sup>28</sup> La différence entre les deux auteurs est que Bourdieu limite cependant ce clivage au champ économique plutôt que de l'étendre à « la société en général ».

espace capitaliste plus largement, sont ceux dont l'ensemble des capitaux ainsi que des dispositions incorporées leur permettent ultimement de maximiser leur intérêt au moindre coût et d'assurer leur maintien dans cette situation optimale. Telle que le veut l'idéologie néolibérale, l'individu ne serait ainsi rien d'autre qu'une entreprise à l'échelle de sa personne, en compétition avec d'autres individus-entreprises (Dardot et Laval, 2009).

Par une autre voie que celle du concept polanyien d'encastrement/désencastrement, on retrouve ainsi chez Pierre Bourdieu une autre représentation des activités de l'économie de marché capitaliste comme mues par une logique utilitariste de l'intérêt individuel. Plus encore, il estime que la théorie économique de l'action rationnelle parvient à décrire adéquatement le comportement économique d'agents, mais pour les mauvaises raisons; c'est parce qu'elle serait, pourrait-on dire, un reflet idéologique des rapports effectivement entretenus dans le champ économique. La connaissance de la science économique constituerait ainsi une « illusion bien fondée » (Bourdieu, 1997 : 66). La bonne explication, elle, serait fournie par les concepts d'habitus et de champ qui permettraient de saisir la relativité sociohistorique des postulats de la science économique tout en permettant d'expliquer le comportement « économiquement rationnel » des agents. La « bonne explication », en somme, souligne la concordance des dispositions économiques individuelles (c.-à-d., l'habitus) avec les jeux économiques dans lesquels elles opèrent (c.-à-d., le champ économique), ce qui permet des anticipations « raisonnables » – plutôt que les anticipations rationnelles illusoire de la théorie économique. Il reconnaît donc une concordance du comportement concret des agents à l'intérieur du champ économique contemporain avec la théorie économique orthodoxe.

Mais si, une fois en entreprise, l'individu n'y est plus guidé que par ses intérêts, est-ce dire qu'il oublie le reste de ses appartenances sociales et des apprentissages qui y sont relatifs? La socialisation à l'*homo œconomicus* constitue-t-elle une expérience totale, voir un lavage de cerveau? Ces questions appellent à des développements qui seront présentés plus bas au sujet de la sociologie de la connaissance. Contentons-nous pour l'instant de reconnaître que l'auteur critique l'universalisation en pensée et en acte de la « rationalité économique » des sciences économiques contemporaines. Mais il le fait de telle sorte qu'il ne questionne pas leurs limites heuristiques quant à l'étude non seulement des activités marchandes actuelles, mais aussi de l'économie hors marché de manière générale – dont il paraît d'ailleurs peu parler. Nous avons pu voir que la perspective de

Bourdieu ne s'intéresse en effet presque exclusivement qu'à l'activité économique menée à l'intérieur de ce qu'il définit comme le champ économique, c'est-à-dire les activités propres à l'économie de marché capitaliste. À l'intérieur de ce champ, toute pratique fonctionnant selon une logique autre que celle de l'*homo œconomicus* serait probablement simplement considérée comme irrationnelle et dominée – autant par les tenants de l'idéologie néolibérale que par la critique qu'en fait Bourdieu. Par exemple, s'il fait mention de la société traditionnelle kabyle précapitaliste, c'est précisément pour en exposer la domination et pour souligner la pression subie par sa population pour se convertir à la logique économique (Bourdieu, 2003). Mais l'opposition entre « la logique proprement économique, fondée sur la concurrence et porteuse d'efficacité, et la logique sociale, soumise à la règle de l'équité » suffit-elle à en épuiser le contenu spécifique (Bourdieu, 1998)? Une fois colonisée et « assimilée », la société kabyle est-elle devenue indifférenciable en tout point de la microsociété exclusive des *traders* de Wall Street? Si tel n'est pas le cas, alors qu'en est-il des propriétés des rapports à travers lesquels était vécue l'économie dans cette société et comment se seraient-ils transformés? Répondre à ces questions nécessite un décentrement face à une critique de la logique dominante qui en vient, en s'y attardant presque exclusivement, à reproduire l'angle mort qu'elle visait initialement à critiquer. C'est-à-dire qu'autant l'idéologie néolibérale ou d'héritage néoclassique que la théorie bourdieusienne, qui vise à en faire la critique, se trouvent à réduire l'économie contemporaine à sa dimension marchande et darwinienne.

Il subsisterait donc à la fois un manque théorique pour décrire les activités économiques non capitalistes, et pour décrire la construction sociale des activités marchandes capitalistes elles-mêmes. Pourtant, il y a bien construction sociale des activités marchandes dans les sociétés industrialisées, tel qu'observable à travers divers phénomènes de confiance, de bonne foi et même d'équité dans les échanges (Granovetter, 1985 ; 2017), ou encore à travers l'appropriation du marché par des entreprises opérant selon des logiques autres qu'exclusivement économique (Rivet-Préfontaine, 2017 ; Sabourin, 1994). Il est difficile de rendre compte de tels phénomènes à partir d'une description de l'activité « économique » par analogie guerrière, alors qu'il soutient que « les rapports réduits à leur dimension purement "économique" sont conçus comme des rapports de guerre, qui ne peuvent s'engager qu'entre étrangers » (Bourdieu, 2003 : 80). Paradoxalement, Bourdieu reconnaît tout de même que « les échanges ne sont jamais complètement réduits à leur dimension économique et, comme le rappelait Durkheim, les contrats ont toujours des clauses non



contractuelles » (Bourdieu, 1997 : 51) – une remarque qu’il aurait aussi bien pu attribuer à Mark Granovetter.

## 2. Propositions pour la construction de l’économie comme fait social

Malgré le fait que certains des auteurs abordés jusqu’à maintenant reconnaissent d’une certaine façon la constitution sociale des relations marchandes elles-mêmes, autant Mingione que Laville et Bourdieu paraissent paradoxalement s’en interdire l’étude. Les deux premiers rencontrent ce problème en souscrivant à une lecture asociale de l’économie de marché, tandis que le troisième s’y retrouve en soutenant que la socialisation aux champs de l’économie capitaliste peut elle-même mener à un comportement qui est résumé en entier dans la théorie économique du choix rationnel. Les perspectives de Viviana Zelizer et Mark Granovetter, complétées par certains principes d’anthropologie économique, permettront de dépasser ces écueils et de poser les bases de la construction de l’économie comme objet sociologique qui sera privilégiée ici.

Autant critique que ses pairs face à la théorie économique standard, Viviana Zelizer propose quant à elle une perspective qu’elle dit interactionniste et qui vise à « mettre au jour des processus et des rapports sociaux au cœur même de l’activité économique, y compris sur le territoire traditionnellement sacré et jusque-là inexploré des marchés » (Zelizer et Weber, 2006 : 127). Pour ce faire, elle développe une construction de l’économie comme objet d’étude se décentrant du seul champ des firmes et des marchés, tout en offrant une autre compréhension de ces deux formes économiques. Elle marque d’abord ce changement en posant une question plus large pour cerner son objet : « *What are people doing when they engage in the economic activities of production, consumption, distribution and transfer of assets?* » (Zelizer, 2012 : 147). Ce questionnement marque un élargissement explicite de la définition de l’économie à l’ensemble des activités de production, consommation, distribution et transfert – transfert que l’on pourrait également interpréter comme la redistribution. Cette définition est également partagée par Granovetter (Granovetter, 2017).

Autre élément de l’effort de définition de son objet, Zelizer estime que toute activité économique est constituée de plusieurs items : 1) de liens spécifiques entre groupes et/ou entre individus; 2) de transactions de biens et de services de natures diverses (dons, prêts, compensations,

pots de vins, vols, etc.); 3) d'un médium à travers lequel se réalisent ces transactions (monnaies formelles et informelles, crédit, bons d'achat, etc.); et finalement 4) de significations négociées entre les personnes participant à la transaction quant à la nature de celle-ci, de leur relation personnelle et du médium utilisé. Ces paramètres créent des agencements, des configurations spécifiques exprimant des relations sociales différenciées, selon des délimitations symboliques qui sont l'objet d'un travail continu de création, de maintien, de modification, et qui engagent à des pratiques spécifiques prescrites et proscrites. L'autrice décrit ce processus par le concept de « travail relationnel » (*relational work*) (Zelizer, 2012)<sup>29</sup>. On remarquera que malgré la question de recherche initiale citée dans le paragraphe précédent, les éléments ici mentionnés comme constitutifs de toute activité économique semblent surtout reliés à la circulation des biens et services, laissant donc de côté l'activité de production dans sa dimension d'organisation du travail, par exemple. De la même façon, la présence d'un médium comme élément définitoire paraît laisser de côté les formes de troc, ou encore d'autres types de réciprocités. Ces choix sont cohérents avec l'importance qu'a l'argent dans la sociologie de l'auteure et la définition qu'elle en donne, mais constituent une limite à la construction de l'objet-économie qui poserait problème à l'égard de mon enquête. C'est donc surtout le concept de travail relationnel qu'il m'apparaît important de retenir, car applicable à davantage de phénomènes sociaux – économiques ou non. Par-là elle partage des parentés avec M. Granovetter et Pierre Bourdieu dans une certaine mesure en ce qu'elle permet une réflexion sur la possibilité d'une sociologie générale fondée sur les fondements symboliques de la vie sociale. Avant d'y arriver, cependant, des précisions quant à l'économie comme forme sociale doivent encore être élaborées.

À l'instar de Zelizer, les apports de Mark Granovetter permettront eux aussi d'ouvrir la « boîte noire » des activités marchandes et, de manière plus importante encore, de renseigner par une autre voie sur la construction de l'économie comme objet social plus largement. Comme les autres auteurs abordés jusqu'ici, Granovetter se distancie lui aussi de la perspective economiciste fondée sur les raisonnements utilitaristes des individus. Mais il se distancie tout autant des lectures

---

<sup>29</sup> Le travail relationnel, dans ses mots, est « [...] the creative effort people make establishing, maintaining, negotiating, transforming, and terminating interpersonal relations. Relational work goes on continuously, shaping boundaries that differentiate relations that might become confused with deleterious consequences for one party, both parties, or third parties. » (Zelizer, 2012 : 149)

critiques du désencastrement comme moment de rupture historique par rapport à un encastrement constant à l'époque précapitaliste. Sa posture invite plutôt à prendre autant en considération les activités à finalité directement économique – dans son sens substantif de production, (re)distribution et consommation de biens et services – que celles ayant des finalités non économiques. Autrement dit, des finalités d'action non économiques – Granovetter évoque la sociabilité, la recherche d'approbation, de statut ou de pouvoir par exemple – peuvent avoir des incidences économiques malgré elles. Et à l'inverse, les activités revêtant une finalité expressément économique peuvent certainement avoir des implications en termes non économiques (Granovetter, 1985 ; Granovetter, 2017). Il est à mon avis possible – voire nécessaire – de compléter cette dernière affirmation en précisant que les finalités d'action non économiques peuvent également se rapporter à des types très variés de rapports. Parmi bien d'autres, les travaux de Maurice Godelier décrivent les façons dont diverses sociétés à travers l'histoire ont par exemple organisé leur économie par le biais des rapports religieux ou politiques, par exemple. Plus largement, toute forme d'activité, qu'elle soit politique, religieuse, culturelle, esthétique, etc. peut de la même façon comporter une composante économique, en ce qu'elle implique une certaine circulation de matière, des échanges de services, et une certaine appropriation sociale de l'environnement naturel (Godelier, 2010 [1984] ; Polanyi, 1974)<sup>30</sup>.

Les bases de la compréhension des activités économiques proposées par Granovetter sont de surcroît cohérentes avec deux écueils théoriques rencontrés dans les tentatives d'explication de l'action économique et de ses régularités – mais aussi celles de toute activité sociale plus largement. Ce sont ces écueils que Granovetter nomme les conceptions sur- et sous-socialisées de l'action humaine (« *Over- and undersocialized conceptions of human actions* », (Granovetter, 1985 : 483)). L'idéologie économique incarnant l'autonomisation perçue de la « sphère » économique est celle de la théorie néoclassique, fondée sur les prémisses de l'*Homo œconomicus* et de la concurrence pure et parfaite. Granovetter qualifie celle-ci de sous-socialisée dans la mesure où elle postule des individus atomisés, c'est-à-dire considérés comme des centres autonomes de décision agissant en fonction de la maximisation de leur intérêt personnel par des transactions marchandes. C'est donc

---

<sup>30</sup> Cette dernière affirmation ne revient pas à dire que toute sociologie est ou devrait être une sociologie de l'économie, mais bien que les activités de production-circulation-consommation de biens et services – tout comme les modalités d'accès aux ressources – sont une dimension de toute activité sociale.

dire que l'on assume que leurs comportements économiques sont considérés comme explicables en dehors de toute interaction sociale. À partir du moment où on pense connaître et prévoir le comportement des acteurs, on peut assumer qu'émergera de la somme de leurs actions individuelles un ordre social basé sur les activités marchandes et la concurrence pure et parfaite. Tout comportement déviant face à cette loi serait mécaniquement isolé parce que non concurrentiel en comparaison du consensus spontanément formé (Granovetter, 1985 ; Orléan, 2011). À l'inverse, une conception sur-socialisée de l'action humaine postulera qu'ayant comme motif principal la validation par les pairs, les individus chercheront toujours à se conformer aux normes dominantes, expliquant ainsi le maintien de l'ordre social. C'est donc dire qu'en connaissant les caractéristiques pertinentes du milieu d'appartenance d'un individu, on pourrait ainsi connaître d'emblée la nature de ses comportements, qu'ils soient économiques ou autres.

Or, comme nous avons pu voir précédemment, en souscrivant à la lecture théorique du désencastrement – et en appelant à un projet politique de réencastrement – on souscrit à la représentation des activités marchandes comme un phénomène asocial. C'est donc dire que l'on risque par là de conforter la théorie néoclassique et d'en plaquer la conception asociale du marché sur toutes les formes sociales concrètes d'activités marchandes (Chantelat, 2002 : 526 ; Granovetter, 1985). La théorie bourdieusienne de l'économie – telle que j'ai pu la comprendre – ne paraît pas échapper à ce problème : elle paraît d'une certaine façon en combiner les deux versants décrits par Granovetter en présentant les individus comme étant sur-socialisés, intégrant dans leur habitus les normes du champ économique, de telle sorte qu'ils en viennent à se comporter comme des êtres économiques sous-socialisés. En ce sens, le danger est d'adhérer malgré soi à une conception sous-socialisée de l'économie, dans la mesure où elle ne prend pas en compte le caractère intrinsèquement social des rapports marchands. Or, comme le souligne Ronan Le Velly, le fait de concevoir l'économie de marché comme une entité qui serait asociale, si ce n'était des règles qui la restreignent et des institutions sociales qui la contrebalancent, reviendrait à dire que tous les marchés ont la même forme peu importe leur situation sociohistorique. Pourtant, quiconque s'attarde un tant soit peu à étudier des configurations concrètes de marchés constatera au contraire entre eux des différences significatives. Certains sont plus atomisés tandis que d'autres sont caractérisés par l'intervention de divers regroupements de nature plus ou moins formels, et ils n'opèrent pas tous selon les mêmes règles internes, règles à interpréter comme restrictions, certes, mais aussi en tant que structures en permettant le fonctionnement. Les activités économiques, y

compris les activités marchandes contemporaines, sont toujours constituées d'un ensemble de relations d'interdépendance et d'institutions sociales – formelles ou non – qui agissent en tant que cadre à la fois contraignant et permettant l'action (Granovetter, 1985 ; Granovetter, 2017 ; Le Velly, 2007 : 244).

Les analyses sociologiques postulant et critiquant la tendance contemporaine au désencastrement de l'économie, ou à sa néolibéralisation, courent donc malgré elles le risque de reconduire une perspective sous-socialisée. Or, un risque équivalent existe par rapport à la tendance inverse, soit celle à la sur-socialisation. C'est cette limite que m'a semblé rencontrer à certains moments Jean-Louis Laville par sa tendance à essentialiser ou à généraliser l'adhésion à certains principes de fonctionnement ou certaines valeurs morales. De cette croyance en des valeurs homogènes et partagées découle ultimement la croyance en l'alignement par défaut des pratiques sur elles. On proclamera ainsi par exemple le « pouvoir de transformation sociale et économique » de l'économie sociale et solidaire (Darbus, 2014 : 171), rendant des initiatives « alternatives » plus « humaines » que ce qu'engendrent les forces destructrices et asociales du marché. C'est d'un tel postulat dont traite M. Granovetter avec son terme de « moralité généralisée » (*generalized morality*) (Granovetter, 1985).

Tout autant que de fonder une analyse sur la prémisse d'un individu raisonnant en *Homo œconomicus*, fonder une analyse sur la présomption d'une moralité généralisée revient à produire une représentation atomisée de l'action des individus. Dans le premier cas, plus connu, on assume que l'individu possède par lui-même toutes les connaissances nécessaires à la prise d'une décision économiquement « optimale » pour ses intérêts. C'est ainsi qu'il est théoriquement libéré du besoin d'entrer en rapport avec autrui pour orienter ses actions. Mais dans le deuxième cas, la moralité généralisée constitue en quelque sorte une matrice d'action fixe, déjà intériorisée par l'individu, et qui rendrait ultimement son comportement aussi prévisible et insensible aux aléas des relations sociales concrètes que le serait celui d'un *Homo œconomicus*<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Précisons que Bourdieu évite quelque peu cet écueil en spécifiant que l'habitus n'est pas un déterminisme absolu, mais une forme de « spontanéité conditionnée » (Bourdieu, 1997 : 62), spontanéité qui ne paraît cependant pas toujours présente dans sa façon de traiter des comportements dans le champ économique, comme nous avons pu voir. Le concept d'habitus sera traité plus en détail plus bas.

En réponse à ces écueils, Granovetter soutient que l'action des individus n'est pas scriptée, que ce soit par des principes culturels (sur-socialisation) ou par un motif d'action unique, universel, égoïste et utilitariste (sous-socialisation). À l'inverse, il souligne l'importance de poser le regard sur les interactions sociales dont sont constituées toutes les activités économiques, et plus largement sociales. La culture serait dans cette perspective à comprendre comme un processus perpétuel de (re)construction à travers les interactions qui l'animent. L'action des individus ne peut ainsi être comprise qu'en situation, soit par les relations interpersonnelles qu'ils entretiennent. Une telle façon de comprendre l'action humaine s'annonce ainsi plus dynamique, et conséquemment moins prompte que les conceptions sur- et sous-socialisées à garantir l'existence d'un ordre social universel. En effet, des réseaux sociaux – ou des structures de relations sociales – construits au fil d'interactions répétées dans le temps peuvent être autant la source de création d'ordres, de régularités, que de leurs subversions ou leurs renversements (Granovetter, 1985). De manière corollaire, le réajustement de la focale sur les « relations sociales en cours » (*ongoing social relations*) est, pour l'auteur, la clé de voûte à la compréhension de la production de structures et de tendances sociales à plus grande échelle (Granovetter, 1973 ; 1985 ; Granovetter, 2017).

C'est dans cette même perspective que Granovetter a développé une riche approche à l'étude des réseaux sociaux interpersonnels, et des rapports entre leurs structurations et la diffusion d'information, la mobilité sociale et l'organisation sociale. En se fondant en partie sur une relecture de la Division du travail social (Durkheim, 2007 [1893]), l'auteur propose une distinction entre des liens interpersonnels forts et faibles. Les premiers représentent les relations entre un individu donné et ses proches, relations entretenues fréquemment et avec une certaine intimité ou intensité émotionnelle (comme les relations familiales, par exemple), tandis que les liens faibles caractérisent les relations plus ponctuelles ou occasionnelles, de moins forte intensité. L'auteur émet l'hypothèse que ce sont les liens faibles qui seraient aujourd'hui les plus déterminants pour la trajectoire socioéconomique d'un individu, du fait que ce sont également eux qui lui permettent de prendre contact avec des milieux hétérogènes, différents de son milieu d'origine et des liens forts qui le constituent. C'est en ce sens qu'il parlera de « la force des liens faibles » (Granovetter, 1973 ; 1983). Il découle de cette hypothèse qu'une personne possédant un grand nombre de liens faibles aura davantage d'opportunités de mobilité sociale, mais aussi qu'elle pourra plus facilement diffuser de l'information d'un réseau à l'autre. De la même façon, l'absence de liens entre deux réseaux de relations – soit un « trou structurel » (Burt, 1995) – peut devenir une opportunité

exploitable par un individu se retrouvant en position de pouvoir combler le trou en question (Bagla-Gökalp, 2000).

Maintenant, la lectrice ou le lecteur aura peut-être constaté un certain contraste entre les théories de Mingione et de Granovetter en ce qui a trait aux relations sociales jugées déterminantes de la trajectoire socioéconomique d'un individu. Diverses relations de réciprocité – notamment les relations familiales – jouent un rôle crucial dans les trajectoires socioéconomiques individuelles dans les Italies de Mingione. Ces mêmes liens seraient pourtant interprétés comme des liens forts – souvent moins déterminants, donc – dans la perspective de Granovetter. Comme de fait, en revisitant l'abondante littérature s'étant développée autour de sa théorie, ce dernier remarque un recours plus prononcé aux liens forts de parenté ou de quasi-parenté chez des populations en situation de pauvreté (Granovetter, 1983). Il y aurait un phénomène de différenciation de la structuration des réseaux en fonction de stratifications économiques :

*« [...] I would suggest that the heavy concentration of social energy in strong ties has the impact of fragmenting communities of the poor into encapsulated networks with poor connections between these units; individuals so encapsulated may then lose some of the advantages associated with the outreach of weak ties. This may be one more reason why poverty is self-perpetuating. » (Granovetter, 1983 : 213)*

Malgré l'utilisation commune du vocable de fragmentation chez les deux auteurs, soulignons tout de même qu'ils ne lui donnent pas le même sens. Mingione l'utilise pour traiter, à une échelle sociétale ou même civilisationnelle, de l'éclatement des statuts et des conditions professionnelles et socioéconomiques, plus largement. Quant à lui, de manière conséquente avec sa théorie des réseaux, Granovetter l'utilise pour décrire l'état de réseaux sociaux à une échelle plus restreinte. Mais comment donc statuer au sujet des relations de réciprocité comme mode d'adaptation aux transformations du modèle fordiste dans les sociétés industrialisées? Les catégories socioanthropologiques de la réciprocité ou encore de l'économie du don, mobilisées par Polanyi puis reprises par Mingione et Laville, ne sont pas vraiment présentes chez Granovetter. Peut-on tout de même les prendre comme lentille pour lire sa distinction entre liens forts et liens faibles? Je serais *a priori* tenté de répondre par la négative dans la mesure où l'objet de départ de ces deux conceptualisations n'est pas le même. La force des liens est envisagée en termes de « services réciproques », certes, mais aussi et surtout en termes de fréquence/intensité des relations, ce qui a peu à voir avec les types de circulation identifiés par Polanyi. La force des liens s'applique au-delà

des activités spécifiquement économiques, tandis que les modes d'intégration polanyiens y sont davantage cantonnés (tout en recelant des significations non économiques). Par contre, les deux interprétations peuvent se recouper; la famille comme forme sociale, dont ils parlent tous deux, paraît dans plusieurs cas être à la fois constituée de liens forts et de relations de réciprocité.

Cette thèse ne vise pas à traiter des questions soulevées de « l'autoperpétuation » de la pauvreté et de l'importance des relations de réciprocité chez les personnes que l'on qualifie de la sorte. Cependant, la nature de l'objet empirique de cette enquête – qui sera explicité ultérieurement – appelle à approfondir minimalement les termes de pauvreté et de réciprocité. Ce travail permettra simultanément d'approfondir l'expansion de la définition de l'économie comme objet d'étude sociologique hors de l'économie de marché dominante et de la définition restrictive qui peut en être donnée. Après avoir abordé le concept de réciprocité à l'instant, la notion de pauvreté sera traitée dans la prochaine section en tant que catégorie de connaissance offrant une illustration de la construction de la connaissance de l'économie comme objet d'étude sociologique.

## **2.1. Réciprocité et économie du don**

Le concept de réciprocité, qualifiant la norme de « l'obligation de rendre une prestation contre une autre » (Racine, 1986 : 98), regroupe comme formes de circulation économique, autant l'échange que diverses activités se rapportant à ce qui est qualifié d'économie du don. Dans cette perspective, autant l'échange que la redistribution et la réciprocité chez Polanyi (c.-à-d., c.-à-d., les trois modes de circulation) sont englobées dans l'acception du terme de réciprocité présentée ici (Racine, 1986). Elles ne s'équivalent cependant pas toutes. En s'appuyant entre autres sur les travaux classiques de Marcel Mauss ou encore de Karl Polanyi lui-même, l'économie du don peut être définie comme la circulation de biens et de services en fonction de règles distinctes de celles de l'économie de marché, soit une série de trois obligations pour les individus : donner, recevoir et rendre (Mauss, 1960 ; Polanyi, 2009 [1944]). L'échange marchand ou encore le troc exigent l'établissement d'une définition partagée entre les deux parties échangistes quant à la nature et la quantité de ce qui doit être rendu en retour de la réception d'un item, ce qui implique l'explicitation d'une forme de valeur quantifiable. Également, les deux parties impliquées, soit celles s'étant engagées ensemble dans l'échange, sont *de facto* connues et identifiées dès le départ. Au contraire, la logique du don engage à une ambiguïté en termes de formes de réciprocité, qui demeurent variables et indéterminées aux plans des quantités, de la qualité, du moment de retour et de



l'identification de la partie recevant ledit retour. Dans le cadre d'une économie du don, la réciprocité peut donc revêtir diverses formes. Elle peut référer à une circulation fermée entre deux individus, ou encore à l'intérieur d'un groupe plus ou moins restreint tel qu'une famille ou un clan. Mais elle peut aussi référer à l'échelle plus large d'une société dans laquelle des individus et des groupes contribuent à une institution ou une instance centralisatrice qui redistribuera ensuite à des groupes et individus qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux ayant donné, ou qui ne sont pas en lien avec eux (Klamer, 2003 ; Polanyi, 2009 [1944] ; Racine, 1986).

Précisons que l'économie du don ne devrait cependant pas être comprise comme une série de gestes de bonté spontanée et désintéressée. Comme toute autre forme de réciprocité, en plus de l'obligation de recevoir, le don comprend simultanément une obligation de rendre, selon des modalités qui sont tout aussi indéfinies et ambiguës que le don ayant initialement fait survenir une telle obligation. En somme, les attentes relatives aux dons et aux éventuels contre-dons sont l'expression de règles sociales relatives à des configurations spécifiques à des lieux et des temps sociaux définis (Klamer, 2003 ; Mauss, 1960 ; Racine, 1986). Plutôt qu'une pulsion altruiste immanente à l'individu, le don – comme toute autre forme de réciprocité par ailleurs – doit être compris comme un phénomène relationnel dont l'explication se trouve dans l'analyse des propriétés d'une configuration sociale donnée à l'intérieur de laquelle il se déploie (Gregory, 2015).

En montrant la spécificité des économies du don dans *La grande transformation* (2009 [1944]), Polanyi a pu réfuter l'interprétation economiciste des comportements économiques observés dans des sociétés dites traditionnelles, selon laquelle ils constituaient la preuve du penchant « naturel » des humains pour l'échange. S'il y a, dans un tel travers intellectuel, des relents colonialistes de construction d'un mythe du « sauvage » incarnant l'être humain dans son « état de nature », on en retrouve pas moins des similitudes dans d'autres travaux en sciences sociales. C'est le cas de la tendance aux dichotomisations pouvant s'apparenter à celle entre « tradition » et « modernité », où l'économie du don serait associée au premier état, et l'économie de marché capitaliste au second. L'essentialisation qui en découle entre deux « types » de société empêche de saisir les appropriations sociales variées qui peuvent être faites de l'économie capitaliste. C.A. Gregory a en ce sens pu exposer la façon dont l'économie du don « traditionnelle » de la société mélanésienne papoue a connu une efflorescence inédite des suites de la colonisation et de l'implantation de l'économie de marché capitaliste (Gregory, 2015). De manière analogue,

Paul Sabourin a pu décrire la façon dont l'économie de la parenté d'une certaine région du Québec n'a pas systématiquement été effacée par le développement du capitalisme dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, mais a au contraire pu lui permettre de se développer (Sabourin, 1994). Chacun à leur façon, ces deux cas permettent de saisir la complexité des phénomènes de transformation économique, qui s'expriment peut-être davantage par des recompositions de logiques économiques que par la supplantation de l'une par l'autre. Pour en revenir à l'objectif de construction de l'économie comme fait social, les phénomènes de réciprocité relatifs à l'économie du don attirent l'attention sur l'existence, même dans une économie capitaliste dite néolibérale, d'une pluralité de logiques socioéconomiques dont la composition nécessite l'étude des spécificités propres à son territoire particulier.

### **3. De la sociologie de l'économie à la sociologie de la connaissance de l'économie**

Des perspectives passées en revue dans la section 1, je propose de retenir des principes généraux pour construire l'économie comme objet d'étude sociologique.

1. D'abord, ce qu'on entend par économie ne se résume pas aux activités relevant de l'acquisition de biens rares par l'échange marchand en vue de la maximisation de l'utilité individuelle. L'économie est plutôt le champ d'activités humaines de production, de distribution, redistribution et de consommation de biens et services, le tout supposant l'instauration de certains rapports avec la nature.
2. De surcroît, toute activité économique s'accomplit à travers des relations sociales, ce qui implique autant de récuser les perspectives individualistes que culturalistes – respectivement sous- et sur-socialisées – en ce qu'elles en viennent chacune à leur façon à placer les ressorts de l'action humaine de manière prédéterminée dans l'individu. Les activités économiques, y compris les activités marchandes contemporaines, sont toujours constituées d'un ensemble de relations d'interdépendance et d'institutions sociales – formelles ou non – qui agissent en tant que cadre à la fois contraignant et permettant l'action. Il s'ensuit que des activités sociales prenant comme objet explicite tout autre chose que la production, la

circulation ou la consommation de biens et de services peuvent avoir des incidences économiques notables.

3. La grande diversité de formes que peut ainsi prendre l'activité économique, en fonction de la diversité de configurations sociales à travers lesquelles elle se réalise, mène à la concevoir comme saisissable à travers l'investigation empirique de configurations spécifiques.

Mais ces principes ne résument pas encore l'objet théorique de cette thèse. L'économie, en tant qu'activité humaine parmi d'autres, est aussi une activité symbolique, c'est-à-dire productrice de significations. Il importe ainsi de détailler l'approche de sociologie de la connaissance qui sera employée ici pour en traiter. Au-delà de l'évidente nécessité d'explicitation théorique, de telles élaborations s'avèrent nécessaires parce que cette sociologie de la connaissance se trouve à permettre l'articulation entre objet théorique, objet d'analyse et objet empirique, de par son potentiel d'opérationnalisation.

À cette fin, la présente section se structure en trois parties. J'y exposerai d'abord le principe général du rapport entre connaissance – notamment la connaissance de l'économie – et la structuration des rapports sociaux. Non sans intérêt à l'égard de mon objet empirique, l'exploration de la notion de pauvreté servira d'illustration à cette fin. La nécessité de préciser les modalités de constitution sociale de la connaissance au-delà de ce principe général me mènera dans un deuxième temps à proposer une appréciation critique de diverses propositions théoriques pour une sociologie de la connaissance. De cette appréciation pourra ressortir l'identification de limites qu'il m'apparaît souhaitable de contourner, mais également des principes qui sont cohérents et constructifs à l'égard de l'approche de sociologie de la connaissance que je privilégierai, qui sera présentée dans un troisième temps.

### **3.1. La connaissance comme expression de l'état des rapports socioéconomiques**

Du point de vue d'une sociologie de la connaissance, un premier principe à exposer consiste en la compréhension de la connaissance – en l'occurrence des catégories, mots et autres symboles employés – à la fois comme l'expression de l'état des rapports sociaux dans un temps et une société donnés, ainsi qu'une condition de la production des rapports en question. Il en découle que ce qu'on peut qualifier de connaissance de l'économie se présente de manières diversifiées dans la

connaissance des membres de sociétés variées à travers l’histoire – à commencer par le fait que le vocable même « d’économie » est lui-même sociohistoriquement situé.

Dans les sociétés précapitalistes de manière générale, les activités économiques ne sont réalisées qu’à travers des rapports sociaux institutionnalisés relatifs à des activités qui n’ont pas pour objet premier et explicite la production, la circulation ou la consommation de biens et de services. Elles surviennent plutôt à travers des institutions politiques, religieuses ou familiales par exemple, et revêtent des formes diverses selon les lieux et les époques. Pour reprendre un exemple utilisé par Maurice Godelier, dans une certaine cité mésopotamienne de l’antiquité, ce sont les rapports religieux qui se trouvent à revêtir en sus une fonction économique. Les terres étant considérées comme la propriété d’une divinité, les collectivités qui y vivent sont sommées de faire don à celle-ci d’une portion de leurs productions en l’apportant à un temple au centre de la cité. Ce sont alors les prêtres, représentants terrestres du dieu, qui obtiennent un certain droit de propriété sur les ressources naturelles à partir desquelles s’effectue le travail, mais aussi par extension un droit de regard sur la production effectuée et sur les endroits auxquels les fruits de ce travail seront destinés. Une institution religieuse se trouve ainsi dans ce cas à définir tant les modalités d’accès aux moyens de production que d’organisation des procès de travail et de circulation des biens (Godelier, 2010 [1984], p.184). Selon la typologie des modes de circulation de Polanyi, ce cas constitue une économie structurée de manière prédominante au tour du principe de centralisation et de redistribution (Polanyi, 1974). En somme, pour la personne habitant ladite cité mésopotamienne antique, le terme même « d’économie », dans son sens contemporain, n’existe pas. Dans ce cas de figure particulier, les activités que l’on identifierait de nos jours comme s’y rapportant ne trouvent un sens qu’à travers son obligation de servir une entité divine et, par extension, le groupe social la représentant.

C’est en fait un trait particulier des sociétés occidentales – et éventuellement de l’ensemble des sociétés industrialisées contemporaines – d’avoir pu regrouper un ensemble d’activités humaines – celles renvoyant aux modalités de production, de distribution et de consommation de biens et services – sous une catégorie de pensée à part entière, différente de celles à caractère religieux, politique ou autre, c’est-à-dire, celle de l’économie. Les sociétés capitalistes s’étant originellement développées en Occident constituent une instance remarquable d’économies dont les modalités de structuration sont déterminées par des institutions ne se trouvant pas à occuper

simultanément d'autres fonctions sociales (Godelier, 2010 [1984] : 183, 187)<sup>32</sup>. C'est à partir du 17<sup>e</sup> et surtout du 18<sup>e</sup> siècle que l'économie sera progressivement « découverte », ou plutôt construite comme objet de connaissances à part entière. L'engagement de fractions croissantes des groupes sociaux composant le monde féodal dans des rapports économiques hors des institutions sociales les comprenant jusqu'alors en leur sein amènera avec lui la nécessité de penser cette économie en tant qu'objet à part entière. Ce bouleversement social était celui du passage de rapports de parenté ou de servage, par exemple, à ceux relatifs à l'entreprise capitaliste. L'économie comme catégorie de pensée en viendra éventuellement à constituer une représentation des activités humaines s'y rapportant comme autonomes, opérant selon leurs propres lois (Godelier, 1983). C'est de ce phénomène que la tendance contemporaine à considérer « l'économique » et le « social » comme deux entités distinctes tire sa source.

À l'échelle de la transition – « tardive », diraient certains – de la société canadienne-française vers le capitalisme, c'est ce même processus de dissolution des institutions « totales » qui s'opérera. Les rapports de parenté et d'alliance ainsi que la religion catholique comme socles laisseront place à une série d'activités que l'on nommera spécifiquement « économiques, politiques, culturelles », alors que la paroisse sera remplacée par l'usine comme lieu important de socialisation (Brochu, 2012 ; Houle, 1987b ; Houle et Hamel, 1987 ; Sabourin, 1994). Autrement dit, la séparation représentée entre économie et social serait ainsi elle-même à comprendre à la mesure de la transformation des rapports sociaux dans les sociétés au sein desquelles elle est survenue.

C'est cette même observation que fait Gilles Dostaler en s'attardant plus spécifiquement à l'évolution de la pensée économique à l'aune des moments de transition socioéconomiques survenues dans l'histoire, la transition étant ici comprise en termes « [...] d'évolution, de changements, de modifications dans l'organisation économique et sociale » (Dostaler, 1983 : 21). Dostaler considère, à l'instar de Godelier (Godelier, 2010 [1984]), l'évolution de la pensée économique comme l'expression de conflits ou de rapports contradictoires à l'œuvre entre groupes sociaux à un moment donné de l'histoire. Il identifie ainsi un « paradoxe récurrent » chez plusieurs

---

<sup>32</sup> L'erreur de Polanyi et de ses héritier-e-s, aura été d'assimiler cette transformation à un désencastrement complet.

auteurs, rendant compte malgré eux et *a posteriori* de clivages entre ce que l'on pourrait appeler des formes économiques distinctes dans leurs écrits. Le paradoxe, plus précisément, est celui de l'identification de dynamiques au cœur des transformations dont ils sont témoins, tout en s'opposant simultanément à la réalisation de telles transformations, et en souhaitant préserver un « ordre naturel ancien » de la société qui les a vus naître.

Le même phénomène serait observable aux époques d'Aristote et de Thomas d'Aquin, puis dans la pensée mercantiliste de l'émergence du capitalisme marchand<sup>33</sup>. S'inspirant de la science physique newtonienne, les classiques – Smith et Ricardo notamment – naturaliseront à leur tour les lois de l'économie capitaliste qu'ils découvraient, et qui devaient être libérées des dernières entraves féodales à l'émancipation des forces productives et au fonctionnement naturel des marchés<sup>34</sup>. Ceux-ci ne seront alors plus des critiques mais des promoteurs des transitions qu'ils annoncent. Du conflit entre propriétaires fonciers et bourgeoisie industrielle exposé par Ricardo naîtra ultimement un deuxième conflit plus profond, cette fois mis en lumière par Marx : celui entre bourgeoisie et travailleurs salariés. Dans la pensée marxiste, excroissance d'interprétations de l'œuvre originale de l'auteur, la naturalité de l'économie ne prendra plus la forme de lois universelles capitalistes comme chez les classiques, mais bien celle d'un procès historique menant mécaniquement au dépassement du capitalisme (Dostaler, 1983).

Pour Dostaler, si la pensée économique a ainsi jusqu'à ce point été marquée par des réflexions – parfois explicites, parfois implicites – sur les rapports sociaux et le caractère dynamique d'une économie témoin de différentes transitions, la révolution marginaliste au tournant du 20<sup>e</sup> siècle en marque la fin. Tandis que des Schumpeter et Keynes ainsi que des héritiers de la pensée de Marx continuèrent de réfléchir à leur façon en ces termes, la pensée économique néoclassique naissante marquait la préférence pour l'élaboration d'équilibres généraux statiques ne permettant pas l'appréhension d'une nouvelle transition, cette fois du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopolistique (Dostaler, 1983).

---

<sup>33</sup> Il n'est cependant pas clair, dans le travail de Dostaler, si ces transitions se traduisirent par l'émergence de catégories de pensée apparentées à ce qui est aujourd'hui qualifié d'économique.

<sup>34</sup> On retrouve d'abord chez le physiocrate François Quesnay l'incarnation de cette tension entre productions féodale et capitaliste à travers sa représentation du corps social composé de trois classes (Dostaler, 1983).

Les théories d'héritage néoclassique constituent l'incarnation par excellence de la représentation des activités économiques comme autonomisées. Tel que l'expose André Orléan (2011), les prémisses fondant la théorie néoclassique lui permettent de concevoir un état de « séparation marchande », soit un mode de fonctionnement du marché dans lequel chaque individu est considéré comme un centre autonome de décision, libre de l'influence de toute forme d'interaction sociale. Il n'en demeure pas moins que c'est elle, ou plutôt les différents courants contemporains qui en sont héritiers, qui s'établissent progressivement comme cadres dominant de connaissance de l'économie dans les cinquante dernières années<sup>35</sup>. En effet, des auteurs comme Frédéric Lebaron, Mariana Heredia, ou encore André Orléan, soulignent le statut hégémonique et le rôle majeur qu'en est venue à acquérir la science économique d'héritage néoclassique depuis les années 1970. Non seulement la connaissance contemporaine dominante de l'économie dans les sociétés industrialisées est-elle relative à l'état des rapports sociaux qu'on y retrouve, mais elle est aussi produite dans des milieux sociaux spécifiques (Lebaron, 2013 ; Heredia, 2014). On la retrouve ainsi autant dans les départements universitaires (Heredia, 2014 ; Lebaron, 2013), que dans les instances décidant de l'orientation des politiques publiques (Heredia, 2014 ; Lebaron, Temmar et Johannes, 2013), des politiques de développement international et de lutte à la pauvreté (Gregory, 2015 ; Rahnema, 1991), ou encore derrière le processus de financiarisation de l'économie (Orléan, 2011 ; Ortiz, 2014).

### **3.2. La pauvreté à saisir comme phénomène social de connaissance**

Le contenu ou la signification accordée à la notion de pauvreté peut servir à illustrer plus en détail la problématisation d'un phénomène économique d'un point de vue de sociologie de la connaissance en ce qu'elle doit être comprise à la mesure de l'état des rapports sociaux de la société dans laquelle elle est employée. La « pauvreté » est une qualité que l'on reconnaît ou que l'on assigne à des individus ou des groupes, souvent amalgamés précisément du fait de leur qualité partagée de « pauvres ». Elle est en ce sens un terme qui exprime une façon de connaître personnes et groupes – et éventuellement une façon de se comporter à leur égard. L'acceptation de sens commun de la notion de pauvreté tend à lui conférer un contenu résiduel, c'est-à-dire des qualités d'absence

---

<sup>35</sup> Nous aurons cependant vu dans les sections précédentes que l'omniprésence de cette représentation de l'économie désocialisée est telle qu'on la retrouve également, de manière symétrique, chez plusieurs pensées qui visent à en produire une analyse plus ou moins critique.

de choses que l'on peut comprendre être, en creux, les qualités de référence d'une situation dite normale ou souhaitable (Rahnema, 1991). En l'occurrence, dans les sociétés industrialisées contemporaines, la pauvreté paraît d'abord comprise comme l'incapacité partielle ou totale à subvenir à ses besoins « de base », notamment par un manque plus ou moins important d'argent ou de pouvoir d'achat. Ces représentations se trouvent cependant à naturaliser des besoins ou des états vécus qui sont pourtant situés sociohistoriquement (Homs, 2012), tout en occultant les façons dont les personnes ainsi qualifiées se représentent et vivent leur situation socioéconomique (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000).

Majid Rahnema propose une définition sociologiquement plus satisfaisante de la pauvreté, composée de quatre éléments. 1) La prise en compte de la perception qu'a une personne de sa propre situation. 2) La pauvreté est également une qualification assignée par autrui, ce qui peut autant mener à diverses formes d'intervention qu'à la non-intervention. Il existe ainsi de nombreuses situations où une personne ne se reconnaissant pas elle-même comme pauvre est identifiée et traitée comme telle. Finalement, les perceptions catégorisées dans les deux premiers items varient en fonction 3) de configurations culturelles propres à des sociétés et des époques particulières dans lesquelles les individus se trouvent (c.-à-d., des « espaces-temps »), et 4) aux « matérialités », c'est-à-dire l'ensemble des « choses » dont le manque est considéré comme l'expression de la pauvreté dans une culture donnée (Rahnema, 1991).

Bien sûr, il existe des situations qualifiées de « pauvreté absolue », telles que les famines, qui peuvent être reconnues comme situations de pauvreté extrême sans égard à quelque configuration culturelle que ce soit, dans la mesure où elles compromettent la reproduction biologique et sociale d'un grand groupe d'individus. Mais au-delà de ces situations extrêmes, toute situation socioéconomique d'individus ou de collectivités ne peut être saisie sans prendre en compte les « appropriations sociales » des nécessités matérielles, nécessités qui sont tant de l'ordre de la physiologie humaine que de la biologie et de la géographie du territoire d'établissement (Godelier, 2010 [1984] ; Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000). On en revient par là à un élément de définition de l'économie présentée à la section précédente, soit que toute forme d'activité, qu'elle soit politique, religieuse, culturelle, esthétique, etc. peut comporter une composante économique, voire construire l'organisation économique d'une société donnée (Godelier, 2010



[1984] ; Polanyi, 1974). Reconnaître ce fait a pour conséquence de forcer un décentrement ou une relativisation de la notion de « besoin » :

*[...] dans les sociétés précapitalistes, [...] la logique d'un rapport social (ou d'un groupe de rapports sociaux) non économique structure dans l'ensemble de ses dimensions la reproduction d'une société au travers de la fabrique de ses rapports sociaux. C'est ainsi qu'avant de pouvoir manger, il faut donner la part consacrée au dieu, avant de se loger il faut construire le temple, etc. (Homs, 2012 : 175)*

Si la notion de pauvreté a ainsi peu à voir avec des besoins « naturels », il importe de s'attarder aux conditions sociohistoriques d'émergence et de production de la catégorie sociale des « pauvres » dans les sociétés industrialisées et, par extension, de celle des besoins. Il faut préciser ici que le sens de mon propos n'est pas de soutenir que « en réalité », les individus catégorisés comme pauvres pourraient se passer de ce qui est culturellement conçu comme une nécessité ou un besoin. Il y a nécessité précisément dans la mesure où l'existence des individus est une existence sociale, et que l'existence sociale demande le partage de certaines réalités matérielles, de rapports et de connaissances qui sont relatives à des configurations sociales particulières. Il est ainsi question de s'attarder à l'évolution des rapports sociaux ayant produit des nécessités matérielles particulières dans une société donnée à une époque donnée.

À partir d'une connaissance économique néolibérale, ou d'héritage néoclassique, la vie en société est envisagée sous la forme de l'agrégation d'individus satisfaisant leurs besoins via des relations marchandes. Il y a égalité formelle entre individus du fait du partage par chacun du rôle d'échangiste ayant accès aux mêmes ressources. Bien qu'elles existent, les personnes qui se voient pour diverses raisons dans l'incapacité de participer à de tels échanges ne font pas partie des situations considérées comme possibles à l'aune de cette perspective. Pourtant, au-delà de ce dont pareille idéologie permet de rendre compte, l'histoire du développement de l'économie capitaliste est simultanément l'histoire de l'émergence des « pauvres » en tant que catégorie sociale particulière. Le développement de l'entreprise en tant qu'espace socioéconomique particulier – sous la forme de la manufacture, puis de l'usine – aurait engendré un phénomène de « dissociation sociale » (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000 : 52). En d'autres mots, l'émergence de l'entreprise en tant que forme d'activité socioéconomique impliquait la production d'un clivage social découlant de la sélection en entreprises d'individus à l'aune de leurs capacités productives, soit leur force de travail. Tandis que les individus à même de travailler en échange d'une

rémunération ont progressivement intégré les activités économiques relatives à l'accumulation capitaliste – soit les activités de production et de vente de marchandises – les gens jugés « non productifs » s'en sont trouvés exclus et relégués à un circuit économique parallèle de redistribution<sup>36</sup>. Qui plus est, en suivant la dynamique de développement économique propre à l'économie capitaliste, le processus de sélection et d'exclusion du circuit d'accumulation pose un risque toujours renouvelé aux populations. En effet, il devient nécessaire d'ajuster minimalement ses connaissances pratiques aux constants changements encourus et ce, tant pour éviter l'exclusion du circuit d'accumulation que, dans une certaine mesure, pour se conformer plus largement aux normes entérinées de la consommation en commerce ou encore pour l'entretien de certains liens de sociabilité. En plus des savoirs professionnels – et des types d'emploi eux-mêmes<sup>37</sup> – on retrouve certainement l'usage des technologies numériques et d'internet parmi les derniers changements en date les plus importants (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000). En somme, la dynamique de développement matériel capitaliste pose une injonction à l'adaptation émanant à la fois des exigences des activités de production de biens et services ainsi que du « mode de vie » des sociétés capitalistes. C'est ainsi que l'on peut comprendre la notion de besoin comme le produit de dynamiques sociohistoriques particulières. En l'occurrence, les normes à l'aune desquelles les personnes sont aujourd'hui qualifiées de pauvres sont celles de la consommation de masse propre aux sociétés industrialisées (Rahnema, 1991).

Mais la pauvreté n'est pas uniquement affaire de catégorisation à l'aune de normes; elle engage également à des rapports sociaux spécifiques. Simultanément, l'inscription dans de tels rapports participe à son tour de la catégorisation. Le clivage social entre les personnes participant à l'un et l'autre de ces circuits d'activités socioéconomiques – de l'accumulation et de la redistribution – aurait éventuellement engendré ce que Paul Sabourin et al. qualifient « d'opacification » des réalités sociales de part et d'autre. En découlerait une tendance, chez les

---

<sup>36</sup> Les fruits de la production en entreprise sont en partie accumulés (puis partiellement réinvestis), et en partie distribués aux personnes ayant participé au procès de travail y ayant contribué. Par redistribution, il faut entendre la circulation d'une partie de cette distribution vers des tiers n'étant pas en mesure de participer aux activités productives (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000).

<sup>37</sup> Depuis plusieurs années, des spéculations sont ponctuellement avancées quant aux évolutions du marché de l'emploi dans les années à venir. Radio-Canada publiait récemment un article annonçant que 85% des emplois de 2030 « n'existent pas encore » (Nadeau, 2021).

personnes participant des processus de production et d'accumulation à faire sens des réalités des personnes vivant de la redistribution à l'aune de catégories de pensées analogues à celle de l'idéologie économique progressivement devenue dominante, soit celles de l'individu libéral autonome et donc responsable de sa fortune ou de son infortune (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000). De manière corollaire à ces représentations, les interventions conduites auprès des personnes dites indigentes ont pu viser par diverses voies leur « responsabilisation », le contrôle de leurs comportements et leur intégration au monde du travail, que ce soit les *workhouses* anglaises du 19<sup>e</sup> siècle, ou les programmes contemporains d'employabilité (dits d'« insertion sociale ») ou de *workfare* (Polanyi, 2009 [1944] ; Boucher et al., 2020). Plus largement, de manières variées à travers l'histoire, c'est le rapport de « prise en charge » ou d'assistance dans des circuits parallèles de redistribution qui paraît caractéristique de la situation moderne de la personne « pauvre » (Polanyi, 2009 [1944] ; Rahnema, 1991 ; Simmel, 2020 [1908]).

Majid Rahnema décrit la pauvreté « vernaculaire » des sociétés traditionnelles non occidentales comme une situation d'intégration sociale à l'échelle d'un groupe de proximité, pouvant ou non prendre la forme d'une relation de domination (Rahnema, 1991). C'est-à-dire que « la plus grande peur des pauvres n'était pas tant de perdre toutes leurs ressources monétaires que d'être totalement abandonnés ». À l'inverse, la pauvreté moderne telle que produite en tant que catégorie sociale à travers la relation d'assistance ne pourrait offrir autre chose qu'une forme d'infériorisation et d'humiliation :

*La notion d'assistance vient à la rescousse de toutes les ambiguïtés et complexités du vécu des assistés. Elle implique l'existence de deux pôles qui ne sont plus reliés par la générosité personnelle ou par des sentiments de compassion ou de solidarité, mais qui représentent une certaine idée de fusion et de responsabilité sociale du groupe : les droits des pauvres, les obligations du groupe et la nécessité de préserver l'image du philanthrope et/ou les intérêts de la société.*

*Même lorsque l'assistance n'est pas motivée par la crainte du pauvre en tant que danger pour la société, ou par la recherche du salut individuel du donateur, la finalité est la même : un plus grand confort moral ou matériel de l'intervenant plutôt qu'une nécessité existentielle, pour ce dernier, de comprendre la condition des pauvres ou de réagir à leurs souffrances. [...]*

*La transformation du pauvre en assisté représente donc une « dégradation de statut » [...]. L'assisté se trouve pour ainsi dire pénétré, dans la sphère de son monde intime,*

*par des agents extérieurs ou institutionnalisés qui lui imposent un nouveau mode de gestion de sa vie privée. (Rahnema, 1991 : 18)*

On retrouve dans cet extrait le prolongement de la notion d'opacification évoquée plus haut : peu importe qu'il s'agisse de motifs caritatifs ou de « sécurité publique », la relation d'assistance en est une de domination de la personne assistée, de laquelle on ne connaît pas les conditions de vie ou les expériences, pas plus que l'on ne cherche à les connaître. Au contraire même, par les diverses formes de contrôle et de surveillance de leurs comportements, on les exproprie de leur capacité à faire sens de leur situation et de prendre eux-mêmes part à la régulation sociale de pans importants de leur vie (Sabourin, 2017).

Dans le prolongement de la conception de l'individu libéral propre à l'idéologie économique dominante, les activités relatives à l'accumulation et à la redistribution se voient assignées respectivement à des représentations « d'autonomie » et de dépendance. L'autonomie, à l'inverse des relations d'assistance dont dépendraient les personnes dites pauvres, est entendue comme celle conférée par des moyens financiers suffisants pour assurer une situation matérielle comblant l'ensemble de ce qui est reconnu comme besoin essentiel. Pourtant, l'autonomie financière ne constitue pas un affranchissement absolu, mais bien une possibilité de substitution à d'autres autonomies; on peut payer autrui pour des services variés plutôt que de maîtriser soi-même certains savoirs pratiques – culinaires, mécaniques, domestiques, etc. Mais, même dans de tels cas, la personne « autonome » financièrement ne dépend-t-elle pas toujours de personnes possédant les capacités pour réaliser à sa place les activités qu'elle ne peut/veut pas faire elle-même? Plus encore, nous aurons pu comprendre, au fil des dernières sections, la diversité de voies par lesquelles chaque individu est, jusque dans ses connaissances et ses raisonnements, tributaire d'une diversité d'appartenances sociales. Si, dans la perspective sociologique proposée dans le cadre de cette thèse, toute situation individuelle est à comprendre par son inscription dans des relations sociales variées, il s'ensuit qu'autant les situations d'autonomie que de dépendance sont relatives à des configurations sociales particulières qui sont à décrire.

Pour être saisie d'un point de vue de sociologie (de la connaissance) de l'économie, la notion de pauvreté doit ainsi être replacée dans l'ensemble de la configuration socioéconomique la produisant, tant à l'échelle de la structuration de l'économie d'une société, que de la morphologie des relations concrètes vécues spécifiquement à l'échelle d'individus ou de groupes plus restreints.

En ce sens, dans les économies industrialisées, le circuit de redistribution de ressources est résiduel mais néanmoins consubstantiel aux activités de l'économie dominante :

*Si l'on envisage la question de la pauvreté et des relations sociales qui la définissent depuis l'émergence de l'économie contemporaine, nous pouvons observer : une forme d'organisation sociale complexe qui, à l'échelle des groupes sociaux et des relations entre ces groupes, assume à la fois l'accumulation, une certaine distribution ainsi qu'une redistribution, dans une dynamique contradictoire mais néanmoins faite de ces différentes relations sociales qui assurent la reproduction du tout ainsi structuré. (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000 : 52)*

On retrouve ainsi par là une autre façon de remettre en question la séparation entre des activités économiques dominantes et celles relatives à un secteur d'activités dit « social ». Ensuite, au sein même des rapports de redistribution, une sociologie de la pauvreté nécessiterait l'étude des relations sociales concrètes vécues par les personnes dites en situation de pauvreté, et de la morphologie des relations sociales dans laquelle elles s'inscrivent.

L'étude de ces diverses configurations de relations permettrait de prendre la mesure des façons dont elles permettent et limitent simultanément les possibilités d'action des personnes s'y inscrivant. Le sens de cette proposition n'est pas ici de mettre sur un pied d'égalité formelle de conditions l'ensemble des individus d'une société, comme peut le faire l'idéologie économique néolibérale. Il s'agit de permettre la conception – et éventuellement la description – de réalités économiques d'une façon qui évite autant l'écueil néolibéral de l'égalité formelle, que l'écueil misérabiliste de la réduction des expériences vécues par les personnes pauvres à leur seule domination. Pour revenir aux quatre dimensions de la pauvreté proposées par Majid Rahnema en début de section, en plus du travail d'assignation de la catégorie de « pauvre » à certaines personnes ou certains groupes, il serait nécessaire d'interroger les expériences sociales des personnes définies comme telles. Cela ne change rien à la possibilité que des situations d'interdépendance puissent donner lieu à des situations de dominations d'une asymétrie considérable et ce, comme le dit l'auteur, autant dans les sociétés traditionnelles précapitalistes que dans les sociétés industrialisées contemporaines. Mais justement, dans chacune de ces sociétés et époques, le travail de catégorisation des pauvres et les rapports qui en sont consubstantiels appellent à une étude des spécificités des dynamiques sociales relatives à chaque espace-temps et aux « matérialités » que produit sa culture (Rahnema, 1991).

### **3.3. Appréciations critiques pour une sociologie de la connaissance de l'économie**

La connaissance – et en particulier la connaissance de l'économie dans le cas qui nous occupe – prend donc des formes variées, mais toujours à la mesure de l'état des rapports sociaux expérimentés par chaque société à une époque donnée. Tel est tout autant le cas pour ce qui est de la tendance contemporaine à la dissociation entre « l'économique » et le « social ». Contrairement à ce que peuvent véhiculer divers courants d'inspiration marxiste notamment, la connaissance n'est ainsi pas un « voile » ou une « illusion » masquant la réalité. Dire cela ne revient cependant pas à souscrire à une forme de déterminisme matérialiste de la connaissance, où celle-ci serait mécaniquement déterminée par la forme des rapports sociaux. Tel n'est pas le cas parce que la connaissance est à la fois le produit de ces rapports et une des voies de leur production et de leur reproduction (Bourdieu, 1980a ; Godelier, 2010 ; Ramognino et Richard-Bossez, 2021a ; Vergès, 2003). Investiguer le rapport complexe entre connaissance et expérience, pour aller au-delà de sa conception mécaniste, nécessite entre autres de s'intéresser à l'échelle de la cognition sociale. Par là, s'engager dans la voie d'une sociologie de la connaissance signifie présenter des réflexions renvoyant à une sociologie générale, mobilisables plus spécifiquement ici pour une sociologie de la connaissance de l'économie.

Plus encore, la nature de l'enquête empirique conduite pour cette thèse rend d'autant plus nécessaire cet approfondissement. En effet, mon objet premier n'est pas celui de phénomènes sociaux généralisés tels qu'un phénomène de transition vers une économie capitaliste et les connaissances qui y sont afférentes (c.-à-d., idéologie économique (néo)libérale, notion contemporaine de pauvreté). Mon ambition est avant tout de produire une description des connaissances constitutives d'initiatives économiques au sein d'un territoire défini. Je ne vise pas, par cette précision, à reproduire une certaine représentation des études qualitatives – nommément ethnographiques – comme ne pouvant espérer produire autre chose que de « fines » descriptions de réalités très « locales » et restreintes. Nous verrons au contraire que, justement par la sociologie de la connaissance, l'étude de phénomènes concrets ancrés dans un territoire donné constitue

simultanément autant d'observatoires de processus sociaux plus généraux<sup>38</sup>. Toujours est-il que l'étude par la connaissance d'initiatives concrètes à l'échelle d'un territoire spécifique rend la compréhension de fonctionnements de la cognition sociale d'autant plus importante.

Pour l'instant, ce sera donc la sociologie de la connaissance qui sera approfondie, en ce qu'elle permettra de compléter les assises théoriques de cette thèse, mais aussi en ce qu'elle fondera mes choix méthodologiques en termes d'analyse et de construction de données. Je l'approcherai d'abord par l'appréciation critique d'autres perspectives sociologiques, avant de présenter les prémisses théoriques que je privilégierai. Comme pour les considérations de la section 1 du présent chapitre, les contraintes de temps et d'espace qui sont les miennes limiteront peut-être malheureusement ma capacité à rendre justice aux approches sociologiques présentées, parfois élaborées sur la durée d'une carrière entière voire plus. Il me paraît donc important de souligner que l'on m'a appris à valoriser la construction collective plutôt que la déqualification, et que je suis sensible à la tendance à la construction « d'hommes de paille » de manière à faire valoir sa propre perspective. Je souhaite donc faire de mon mieux pour éviter cet écueil malgré tout. Par appréciation critique, j'entends ici évidemment la mention de ce que m'apparaissent être – à la mesure de mes connaissances imparfaites de ces approches – certaines limites aux approches proposées. Mais une appréciation critique signifie également – chose parfois négligée – reconnaître les idées et principes qui me semblent pouvoir être constructives pour mes propres objectifs théoriques. Je crois ainsi que le survol présenté dans les prochaines sections pourra également permettre de souligner ce qui est partagé par différentes propositions théoriques.

### ***3.3.1. Les implications du structuralisme génétique de Pierre Bourdieu pour une sociologie de la connaissance***

Si j'ai pu, dans une section antérieure, présenter la sociologie bourdieusienne s'intéressant spécifiquement à l'économie, il importe maintenant de revenir sur les implications de son travail théorique – que l'on pourrait probablement présenter comme une sociologie générale – pour la constitution d'une sociologie de la connaissance. Le structuralisme génétique, que Pierre Bourdieu

---

<sup>38</sup> Cette question appelle entre autres à une réflexion épistémologique sur la signification du terme de « représentativité », ainsi que sur le potentiel de généralité d'une connaissance produite, réflexion qui sera effleurée dans le chapitre méthodologique.

appellera aussi structuralisme constructiviste, désigne son approche à la sociologie. Il consiste en l'étude indissociable de « l'espace des caractéristiques objectives des agents sociaux (et des dispositions associées) qui commandent l'espace des prises de position » ainsi que de « la genèse des institutions, des catégories de perception et d'action » (Lebaron, 2020). Tant par l'une que par l'autre de ces deux dimensions, on peut voir l'attention portée aux façons dont s'élabore le rapport entre configurations sociales et connaissance au sens large. De tout ce qui pourrait être élaboré au sujet de la pensée de cet influent et prolifique sociologue français, pour les besoins de cette thèse, je souhaite ici me restreindre à cet angle des articulations entre connaissance et rapports sociaux, plus spécifiquement par son concept fondamental d'*habitus* ainsi que son usage de la notion d'espace social.

Nous avons vu, en abordant la sociologie bourdieusienne de l'économie, que l'*habitus* caractérise l'incorporation du collectif dans l'individu, forgeant les cadres cognitifs à partir desquels il appréhendera et interprétera ses expériences, et que ces cadres sont relatifs à la position qu'il occupe dans l'espace social. Mais des précisions d'intérêt à l'égard des objectifs théoriques de cette thèse méritent d'être présentées. Les sociétés modernes sont marquées par une tendance à la différenciation en diverses formes d'activités – que Bourdieu qualifiera de champs. Du point de vue de la connaissance, le défi identifié par l'auteur fut notamment de théoriser le maintien de certains schèmes communs tout en prenant acte des incidences de la mobilité sociale accrue des individus à travers cette diversité de champs sur leur cognition – ou sur leurs dispositions. C'est pour cette raison qu'il en serait venu à distinguer des *habitus* primaire et secondaire (Bronckart et Schurmans, 2001).

L'*habitus* primaire caractérise un système de schèmes, intégré dans l'enfance, qui tend à la reproduction des « conditions objectives » dont il est issu. Produits dans la pratique, génération après génération, ils sont « générateurs de perception, d'appréciation et d'action » sans être l'objet d'une quelconque intellectualisation (Bronckart et Schurmans, 2001). L'*habitus* primaire paraît en ce sens surtout à comprendre en termes de reproduction de certaines régularités sociales, reproduction opérée par les connaissances mêmes que lesdites régularités produisent. Il s'agit de dispositions permettant la mise en pratique de « toutes les conduites "raisonnables", de "sens commun", qui sont possibles dans les limites de ces régularités et celles-là seulement » (Bourdieu, 1980a : 93). Dans la mesure où les régularités permettent ou occasionnent une diversité de contenus



symboliques et de pratiques, l'habitus constitue aussi un système de schèmes définissant les limites de ce qui est pensable ou envisageable en tant que réalité possible. Ils renverraient en ce sens à des connaissances d'un ordre plus abstrait et général que des contenus spécifiques en termes de catégories et d'objets de représentations.

Face aux critiques du déterminisme mécaniciste de la théorie bourdieusienne, l'habitus est défendu comme étant au contraire une tentative de résolution du (faux) dilemme entre agentivité individuelle et structures sociales. Tel est d'abord le cas parce qu'il y a intériorisation des structures dans l'individu, qui y trouve les principes d'organisation de sa pensée et de ses actions propres. Autant dans les habitus primaire que secondaire, il y a incorporation par apprentissages sociaux de façons de faire et de penser constituant un « sens du jeu », au-delà des rationalisations que peuvent verbaliser les individus. C'est par ce sens que les individus savent « naturellement » appréhender et se comporter dans un milieu donné. Le sens du jeu est en d'autres mots l'incorporation d'une connaissance pratique permettant sans hésitation l'adoption de conduites en accord avec les « règles du jeu » relatives à un champ particulier (Bourdieu, 1987). Bourdieu s'inspirera, pour développer cette dimension cognitive, de la théorie psychologique structuraliste-constructiviste de Jean Piaget et sa conceptualisation du processus d'assimilation et d'accommodation. Piaget, s'intéressant spécifiquement au développement de l'enfant, théoriserait le processus de développement de ses fonctions cognitives par la construction progressive de schèmes au fil d'apprentissages réalisés à travers des expériences. La diversité d'expériences rencontrées occasionne d'une part un phénomène d'assimilation, ramenant de nouvelles situations ou de nouveaux objets au schème déjà constitué et adaptable. D'autre part, l'accommodation survient lorsque le schème en question se modifie de manière à prendre en compte une nouvelle situation qui ne pouvait pas y cadrer. Ce processus est repris par Bourdieu pour ancrer sa conceptualisation de l'habitus, qui se construit au fil des expériences sociales rencontrées (Gingras, 2020). Face à une posture strictement déterministe, la nuance serait donc pour Bourdieu que l'individu n'est pas tant « agi par » les structures sociales, mais que son action et sa pensée propres se constituent à travers elles.

Pour ne pas réduire la connaissance et l'agentivité des individus à la question de leur position sociale, nous avons également vu que Bourdieu avait recours à l'oxymore de la « spontanéité conditionnée » dans laquelle ceux-ci se trouvent (Bourdieu, 1997 : 62). Ailleurs, il

dira que l'habitus est « une espèce de machine transformatrice qui fait que nous "reproduisons" les conditions sociales de notre propre production, mais d'une façon relativement imprévisible » (Bourdieu, 1980b : 134). C'est alors l'habitus secondaire qui peut être invoqué pour rendre compte des « imprévisibilités » ou de la « spontanéité » en question. La complexification sociale évoquée des trajectoires de vie impliquerait la confrontation des individus à une série de logiques de champs différenciés d'activités, menant à des « retraductions » des schèmes relatifs à l'habitus déjà constitué. Les retraductions en question seraient alors à comprendre en termes de trajectoires sociales « ascendantes » ou « descendantes ». Celles-ci produisent des rapports au monde différenciés permettant notamment un succès incertain ou inégal de

*[...] stratégies de reconversion nécessaires pour échapper au destin collectif de [sa] classe. Les systèmes d'écarts différentiels qui traduisent les différences objectivement inscrites dans les conditions d'existence sont en effet perçus, à partir de leur habitus, par les agents susceptibles d'en repérer les traits et les valorisations qui ont cours à partir de points de vue différents. Et qui leur permettent donc de définir, à partir de leur point de vue, ce qui est désirable, en termes de changement ou de permanence » (Bronckart et Schurmans, 2001 : 158).*

Je reformulerais cette citation ainsi : les points de vue différenciés des individus s'expriment à travers leur habitus et leur « sens du jeu », dont la constitution est spécifique à leur trajectoire sociale, et à partir duquel ils sont « susceptibles » – mais pas assurés – de percevoir des différences « objectives » de conditions entre différents milieux sociaux plus et moins élevés par rapport à leur présente situation. À partir de ces perceptions, ils peuvent juger – plus ou moins réflexivement – des transformations nécessaires de leur conduite ou de leur situation pour aller dans une trajectoire autre que celle de leur « destin de classe », mais ce jugement est inégal en fonction de leur perception plus ou moins adéquate de ces différences objectives des conditions d'existence. Plus encore, l'habitus doit être compris comme une articulation dialectique entre « le sens des limites entre ce qui est pensable et non pensable » – c'est-à-dire les structures incorporées en tant qu'habitus primaire – et le « sens du jeu en tant que sens du placement et de l'investissement » développé au fil d'expériences sociales (Bronckart et Schurmans, 2001 : 162). Le sens du jeu évoqué plus haut est ici un sens du placement en termes de positionnement dans l'espace social, et de l'investissement de sa personne toute entière. Par là, il n'y aurait donc pas de reproduction sociale à l'identique, dans la mesure où la dialectique entre dispositions primaires et sens du jeu

peut donner lieu à une « imprévisibilité » des conduites et, corollairement, de la reproduction des relations dans un champ donné (Bronckart et Schurmans, 2001).

L'habitus comme ensemble des dispositions à partir desquelles l'individu guide ses actions est ainsi également ce qui informe la place prise dans « l'espace social », notion qu'il importe maintenant d'élaborer. À distinguer de l'espace dans son sens géographique, l'espace social chez Bourdieu est un « espace théorique de positions distinctes et hiérarchisées » en fonction de la dotation plus ou moins importante, de la structure de composition et de la « trajectoire de formation » de diverses formes de capitaux possédées par un individu (c.-à-d., capital social, culturel, symbolique, économique...). S'établissant en porte à faux au marxisme classique, la structuration des inégalités n'est pas seulement socioéconomique, mais au contraire pluridimensionnelle en termes de capitaux et relative à l'inscription des individus dans divers champs (Duval, 2020 ; Lebaron, 2020). Les paramètres ou capitaux identifiés comme déterminants dans un contexte culturel donné ne le seront pas nécessairement les mêmes que dans un autre contexte. Très schématiquement, dans la France des années 1970 par exemple, l'espace social dépeint par Bourdieu est représenté sous forme de modélisation géométrique en tant que tableau de quadrants dont les deux axes traduisent des dotations plus ou moins importantes en capitaux économiques, et des structurations différenciables en termes de « goûts » relatifs à différentes formes de capitaux culturels. Les individus ou les catégories sociales – souvent socioprofessionnelles – y sont disposés en fonction de leur composition de capitaux, tels que mesurés lors d'enquêtes statistiques (Lebaron, 2015). Les relations sociales de natures diverses établies entre groupes ou entre individus sont alors expliquées par leur plus ou moins grande proximité repérable dans cet espace théorique objectivant leur situation : « c'est sur la base des proximités et des distances objectives entre eux dans l'espace social que les agents se regroupent, s'assemblent ou encore se séparent et s'opposent » (Lebaron, 2020). La structure de l'espace social pourrait ainsi avoir, par des méthodes d'analyse, un caractère « fortement explicatif voire prédictif des pratiques » (Lebaron, 2020).

Après avoir suivi le chemin de la complexification de l'explication du collectif dans les dispositions individuelles, j'ai alors l'impression qu'il y a ici un retour à un dispositif théorique alliant production et reproduction sociale dans le concept d'habitus, mais où l'accent paraît mis sur le second terme. On peut par ailleurs remarquer que ce que j'ai pu présenter dans les dernières

pages relève davantage d'un cadrage de la réalité sociale en termes de possibilités de mobilité sociale à l'intérieur d'un espace social, plutôt que des transformations de l'espace social lui-même au fil du temps. Ainsi, s'il y a à la fois production et reproduction de régularités sociales à travers l'habitus, il paraît plus difficile – par les implications de ce concept bourdieusien du moins – de saisir la production de nouvelles significations ou de nouveaux contenus culturels. L'habitus laisse certes une ouverture aux possibilités de transformations des conduites, ou de mobilité sociale dans ces espaces hiérarchisés, mais il demeure tout de même principalement établi de manière à décrire la reproduction de régularités sociales. Citation quelque peu célèbre, Pierre Bourdieu dira lui-même en entretien que « nous naissons déterminés et nous avons une petite chance de devenir libres; nous naissons dans l'impensé et nous avons une toute petite chance de devenir des sujets », citation par laquelle on semble se retrouver devant le dilemme entre déterminisme et action individuelle, agentivité et structure, qu'il souhaitait dépasser dans ses efforts théoriques (1988). Sans s'embourber ici dans un débat sur la valeur heuristique de la notion de liberté en sociologie, je relève tout de même que derrière ce paradoxe se trouve peut-être une voie supplémentaire par laquelle la théorie déployée n'est pas strictement déterministe, voie qui est celle des implications politiques envisagées de la production de connaissances sociologiques. C'est-à-dire que pour Bourdieu, le fait de faire « prendre conscience » aux individus de leurs déterminations sociales leur permettrait à tout le moins d'avoir une prise sur les dispositions en question. L'objectif politique ou critique de cette sociologie serait ainsi de « pousser aussi loin que possible l'objectivation de la subjectivité et la subjectivation de l'objectivité ». autrement dit, le but serait d'exposer l'objectivité des structures sociales construisant la subjectivité de telle sorte de permettre aux individus de « devenir des sujets » par leur appropriation de ces structures (Bronckart et Schurmans, 2001 : 163).

Cette ambition critique permet de soulever une première de trois difficultés m'apparaissant devoir être mentionnées relativement aux éléments de la théorie bourdieusienne ici présentés. Par cette ambition, ce seraient donc les sociologues qui seraient en mesure d'aider les individus à devenir « sujets de leur vie » en quelque sorte. Font-ils donc figure d'autorité face aux personnes enquêtées quant à la qualification de leurs expériences de vie (c.-à-d., qualifier une personne de « dominée » sans prendre acte de sa façon de faire sens de sa situation)? Les personnes enquêtées ont-elles besoin de voir leur situation sociale « dévoilée » pour enfin en faire sens? Je peine à réconcilier l'intention – bel et bien exprimée – de ne pas disqualifier les savoirs ordinaires

(Lebaron, 2020), avec certaines des conceptions produites de la constitution de la vie sociale et des places qu'y prennent les individus. Par exemple, l'espace social comme univers social théorique paraît lui-même hiérarchisé dans des modalités correspondant à ce que le sociologue reconstruit comme étant l'ordre dominant, ordre en fonction duquel les trajectoires sociales paraissent présentées comme de natures descendantes ou ascendantes. Dans le même ordre d'idées, le capital culturel sera par exemple par moments défini comme la dotation plus ou moins importante en connaissances relatives à la « culture légitime ». Dans un tel cas, l'objectivité sociologique construite dédouble la réalité des groupes sociaux qu'elle place dans des positions sociales dominantes, que ce soit en termes d'activités politiques, culturelles ou économiques. Mais la sociologie, critique de cet ordre dominant, me paraît alors paradoxalement se retrouver à ne faire exister que cet ordre hiérarchisé comme réalité effective. De manière analogue, nous avons vu que les points de vue des individus s'expriment à travers leur habitus et leur « sens du jeu », dont la constitution est spécifique à leur trajectoire sociale, et à partir duquel ils ont des chances inégales de percevoir des différences « objectives » de conditions entre différents milieux sociaux plus et moins élevés par rapport à leur présente situation. Il y a une hiérarchie objective, établie par le ou la sociologue, et dont les individus peuvent plus ou moins s'approcher par leur propre appréhension de la réalité. Alors, sans qu'il y ait à proprement parler expropriation de la capacité symbolique de chaque personne à faire sens de ses expériences, il y a tout de même hiérarchisation à l'aune d'un savoir produit par des sociologues par rapport au social. Le social leur serait plus transparent qu'à d'autres dans la mesure où eux possèdent les connaissances théoriques et le savoir-faire méthodologique et analytique pour objectiver la réalité.

Nous avons également vu que le succès incertain ou inégal des « stratégies de reconversion » des individus visant une mobilité sociale ascendante est relatif aux dispositions constituées au fil de leurs trajectoires sociales. Le fait de dire que ce succès est relatif aux expériences sociales n'est pas encore suffisant, à mon sens. Sans nécessairement se préoccuper de la trajectoire sociale en question d'un point de vue hiérarchique, on doit pouvoir exposer la spécificité des appartenances et des expériences sociales impliquées dans les raisonnements et les pratiques. Pour ce faire, il me paraît nécessaire – ou du moins pertinent – de passer par les discours produits par les personnes, rendant compte de leurs appartenances sociales et de leurs catégories de raisonnement. À l'inverse, de manière cohérente avec la tendance à la posture de dévoilement de la réalité que j'évoquais plus haut, Bourdieu aurait entretenu une certaine méfiance à l'endroit

de ces discours pendant une bonne partie de sa carrière. S'inspirant notamment de la philosophie des sciences de G. Bachelard et de la notion de rupture épistémologique, Bourdieu adopte une posture de construction du savoir sociologique contre le sens commun, par rapport auquel il faut demeurer critique. De façon analogue à Bachelard qui soutient que la science doit dépasser les perceptions trompeuses de nos sens, le fait social doit d'abord être « conquis » face au sens commun (Bourdieu, Passeron et Chamboredon, 1968 ; Lebaron, 2020)<sup>39</sup>.

Ce premier versant du problème de posture pourrait être compris comme étant de nature éthique, en ce qu'il traite du rapport des sociologues aux personnes enquêtées au moment de l'analyse et de la production des savoirs sociologiques. Le deuxième versant de cette posture, bien que relié au premier, relève davantage à mon sens d'un enjeu méthodologique et ne constitue pas tant un problème qu'une question de complémentarité d'approches pour élucider une même réalité sociale. Les constructions statistiques de données sont mobilisées analytiquement pour produire un espace non plus géographique mais géométrique, qui peut permettre de mettre en exergue la nature plus ou moins répandue de certaines expressions de « goûts » culturels, par exemple. Les connaissances des personnes enquêtées sont à cette occasion construites, avec des entretiens par questionnaires, sous la forme d'opinions à partir desquelles les relations sociales vécues paraissent plus difficilement saisissables. En constatant leur proximité à l'aune des capitaux jugés pertinents, c'est le ou la sociologue qui assemble les gens dans l'espace social théorique construit et pris comme objectivité. Les rassemblements interindividuels concrètement vécus et concordants avec ceux dépeints dans l'espace social théorique sont alors expliqués par les règles relatives à la construction du modèle théorique en question. Je crois pour ma part qu'il est possible de reconnaître les correspondances statistiques constatées entre certaines idées ou conduites et les positionnements dans cet espace social théorique, tout en complexifiant par d'autres voies le portrait des configurations sociales à l'œuvre derrière les idées et conduites en question. Au-delà de ces constatations statistiques, j'espère en ce sens démontrer par cette thèse l'intérêt heuristique et sociographique spécifique de porter intérêt aux assemblages sociaux tels que décrits par les personnes y prenant part elles-mêmes (tels que reconstruits par l'analyse). Si on peut noter que des indicateurs statistiques – objectivant des conditions d'existence – peuvent expliquer une partie des

---

<sup>39</sup> Je reconnais que sa posture s'est transformée au fil du temps, tel qu'en atteste notamment *La misère du monde*, ouvrage collectif qu'il a dirigé (Bourdieu, 2015 [1993]).

assemblages sociaux, les relations stables de toutes sortes construisent une autre forme d'espace social, qu'il est possible d'investiguer à partir d'une sociologie de la connaissance que je présenterai plus bas. Un quartier réputé de classe ouvrière, dans lequel les conditions d'existence en question peuvent paraître statistiquement homogènes à l'égard de différentes formes de capitaux, recèle des clivages dont l'élucidation nécessite un certain travail de construction de données et de reconstruction analytique.

La troisième et dernière difficulté que je souhaite souligner relativement à ce que j'ai pu présenter de la théorie bourdieusienne se rapporte aux similitudes entre certains pans de cette théorie et la théorie économique dominante. La description proposée par Bourdieu du champ économique me semble exemplaire de cette difficulté (Bourdieu, 1997). Tout en critiquant l'anhistorisme de la théorie du choix rationnel et des théories dominantes d'inspiration néoclassique, nous avons pu voir en section 1.4 de ce chapitre qu'il se trouve à soutenir que les individus peuvent cependant s'y retrouver socialisés. Mais plus encore, il en vient alors même à les décrire dans des termes qui reconduisent finalement une description analogue à celle de l'idéologie néolibérale elle-même, soit ceux d'un individu-entreprise qui cherche à maximiser son intérêt dans un univers de compétition et de lutte de chacun contre tous. On retrouve à ces occasions chez Pierre Bourdieu une représentation des activités de l'économie de marché capitaliste comme mues par une logique utilitariste de l'intérêt individuel. Il reconnaît donc une concordance du comportement concret des agents à l'intérieur du champ économique contemporain avec la théorie économique dominante. La nuance est cependant que celle-ci ne constitue qu'une « illusion bien fondée », puisque la raison objective de ces comportements renvoie plutôt au positionnement dans le champ et aux dispositions constituant l'habitus (Bourdieu, 1997 : 66)<sup>40</sup>.

Il y aurait donc dans un certain sens réduction de l'explication des conduites à un économicisme proche de la conception de l'individu rationnel autonome, si ce n'était de la différence fondamentale que les comportements occasionnant cette parenté sont appris et

---

<sup>40</sup> La bonne explication serait fournie par les concepts d'habitus et de champ qui permettraient de saisir la relativité sociohistorique des postulats de la science économique tout en permettant d'expliquer le comportement « économiquement rationnel » des agents. La « bonne explication », en somme, souligne la concordance des dispositions économiques individuelles (c.-à-d., l'habitus) avec les jeux économiques dans lesquels elles opèrent (c.-à-d., le champ économique), ce qui permet des anticipations « raisonnables » – plutôt que les anticipations rationnelles illusoires de la théorie économique.

incorporés au fil de la trajectoire sociale de l'individu. Mais le paradoxe soulevé – ou du moins la parenté théorique – pose un problème de description des comportements et des connaissances des individus. En effet si, une fois en entreprise, l'individu n'y est plus guidé que par ses intérêts, est-ce à dire qu'il oublie le reste de ses appartenances sociales simultanées et antérieures, ainsi que les apprentissages qui y sont relatifs? La socialisation à l'*homo æconomicus* constitue-t-elle une expérience totale, voir un lavage de cerveau? Répondre par la négative à ces questions implique qu'une sociologie de la connaissance doit rendre compte de la pluralité des connaissances que peuvent mobiliser les individus dans diverses situations, y compris économiques. Simultanément, cela permettrait également de proposer une explication plus complexe des comportements et des raisonnements individuels que ce que laisse entendre l'oxymore de la « spontanéité conditionnée » ou la notion d'intérêt.

Une autre manifestation de cette difficulté ou parenté constatable avec la conception dominante de l'économie vient notamment du recours, par analogie économique, au vocable des capitaux dans la théorie des champs. Les différents capitaux sont présentés comme une analogie avec l'économie, dans laquelle les individus « possèdent » des volumes variables de chacun d'entre eux. La reproduction sociale est alors comprise en termes de « stratégies » – à comprendre me semble-t-il en tant que sens du jeu – de gestion des capitaux hérités et acquis pour « conserver ou améliorer sa position dans l'espace social » (Lebaron, 2020). Si l'on « possède des volumes » de capitaux, il en découle une impression de substantification de qualités qui étaient censées avoir une nature relationnelle et dynamique, si l'on se rapporte à la théorisation de l'*habitus* en tant que disposition génératrice et changeante selon les trajectoires sociales suivies. Survient par là un enjeu de construction de l'objet, ou en d'autres mots un enjeu ontologique : à quel type d'entités s'intéresse-t-on en tant que sociologue? Il me paraît difficile de réconcilier la possession de dispositions en tant que « choses » tout en voulant produire une analyse et une théorisation de relations sociales.

Au-delà des limites que j'ai pu identifier à ces éléments de la théorie bourdieusienne – à la mesure de ma compréhension limitée de sa complexité – j'estime cependant pouvoir y identifier des principes ou des idées importantes à l'égard de la perspective sociologique dont j'ai pu faire l'apprentissage ces dernières années. À l'instar d'auteurs présentés dans la dernière section, il faut d'abord souligner l'importance de l'articulation entre les relations sociales, dans lesquelles se



trouvent des personnes ou des groupes, et les catégories de pensée à partir desquelles elles appréhendent leurs expériences. Il y a en ce sens un important souci heuristique de dépassement de la dichotomie entre individu et société. Ensuite, le développement du concept d'habitus, notamment par son recours à la théorie piagétienne, pose d'importants jalons théoriques quant à la dimension cognitive du développement de connaissances et de pratiques collectives. Encore plus importante est son articulation au constat de la diversité des univers sociaux dont peut faire l'expérience une personne au fil de sa trajectoire de vie, et de son incidence sur la cognition. À partir de ces principes, au-delà de leur capacité à expliquer la reproduction de régularités sociales, d'autres inspirations théoriques présentées plus bas permettront d'investiguer les façons dont ces diversités d'appartenances peuvent rendre compte de la production de nouvelles formes sociales et de nouveaux contenus de connaissance.

### ***3.3.2. Une sociologie pragmatique de la critique comme dépassement d'une certaine sociologie bourdieusienne?***

La sociologie pragmatique qu'ont développée Luc Boltanski et Laurent Thévenot, se veut un dépassement d'une certaine sociologie bourdieusienne, très influente de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle à nos jours. Le problème confronté par ce nouvel effort est celui de l'asymétrie entre les sociologues et les « acteurs » (ou les « agents ») qu'implique plus ou moins implicitement l'approche bourdieusienne, qui en minerait la portée critique. La solution, selon Boltanski, est alors de se rapprocher du terrain, de « relancer la critique en l'arrimant à la réalité sociale », par contraste avec la sociologie bourdieusienne du dévoilement qui tendrait à considérer les individus comme aliénés, ce qui les dépouillerait de leurs moyens d'action. Les individus doivent ainsi plutôt être considérés comme des acteurs (rôle actif) de leur vie plutôt que comme des agents (rôle passif) qui « sont agis » par des structures – bref des agents réduits à des données « écrasées » sous le poids du cadre théorique bourdieusien. Une sociologie pragmatique est ainsi une sociologie qui porte attention aux « acteurs en situation », et encore plus particulièrement au langage, aux productions de sens en situation dans leurs formes critiques et/ou justificatives d'un état des choses donné. Plus spécifiquement, une sociologie pragmatique *de la critique* s'intéresse par conséquent aux critiques

exprimées par les individus eux-mêmes (Boltanski 2009, 46-47)<sup>41</sup>. Il est posé ici que sociologue et acteurs étudiés sont en fait sur un pied d'égalité, puisqu'ils recourent tous à des opérations cognitives ainsi qu'à une grammaire et un sens de la justice/injustice communs (Breviglieri et Stabo-Debauge, 1999). Le nouveau rôle du sociologue est alors en quelque sorte de dresser un tableau des compétences cognitives dont font preuve les acteurs pour faire converger leurs interprétations d'une situation donnée et rendre possible la coordination de leurs actions :

*En ce sens, la sociologie est traitée comme une discipline de second rang qui, un peu à la façon de la linguistique, présente, dans un certain format soumis à une exigence de mise en ordre et de clarté, une compétence qui est celle des acteurs eux-mêmes, mais dont ils n'ont pas nécessairement pleinement conscience quand ils l'exercent (Boltanski, 2009 : 49).*

En somme, le travail sociologique en est maintenant un de « clarification » des postures normatives des acteurs de manière à « faire émerger » la critique qu'ils portent. Autant la critique que les argumentaires justifiant un état de fait donné peuvent être exprimés à partir de n'importe quelle position sociale, plus ou moins privilégiée, plus ou moins dominée. Cela dit, tout de même héritier de l'œuvre de Bourdieu, le sens que donne Boltanski à sa sociologie est ultimement de porter une critique sociale au service des populations dominées. La différence est justement que ce dernier se voit davantage dans un rôle de porte-voix.

Investiguons maintenant l'appareil conceptuel pragmatique développé par Luc Boltanski et Laurent Thévenot dans leur ouvrage intitulé *De la justification* (1991). L'intérêt étant porté sur les acteurs eux-mêmes, ils optent de prendre pour objet d'étude spécifique la situation publique de dispute – mettant en jeu une action et sa critique – comme occasion de mise en œuvre des compétences critiques et justificatrices des acteurs quant au(x) sens exprimé(s) de la justice ou de l'injustice. L'irruption d'une dispute implique le recours à l'évaluation des « êtres » y étant impliqués en fonction d'ensembles spécifiques de critères, soit en fonction de leur mise en rapport selon des « principes de grandeur » déterminés. L'évaluation d'un être signifie donc lui attribuer une valeur, appelée « grandeur » et se fondant sur un principe de grandeur autour duquel se

---

<sup>41</sup> Le vocable de sociologie *de la* critique fait donc référence à la critique exprimée par des acteurs en situation, par opposition à la sociologie critique héritée de P. Bourdieu, dans laquelle c'est le sociologue qui est détenteur du savoir en permettant l'expression.

constitue une « cité ». En d'autres mots, la mise en équivalence des êtres implique leur hiérarchisation « sous un certain rapport » (Boltanski, 2009 : 52), c'est-à-dire, à l'aune du principe de grandeur propre à telle ou telle cité. Un même être, selon les situations, peut ainsi se voir attribuer une valeur différente dans chaque cité, être « grand » dans l'une, mais « petit » dans l'autre. Pour construire les définitions et les paramètres de ces cités, Boltanski et Thévenot recourent aux travaux de six penseurs de philosophie politique classique pour six cités différentes mises en jeu dans des situations quotidiennes : la cité inspirée, fondée sur les valeurs de création et d'imagination; la cité domestique, fondée sur la tradition, la famille, la hiérarchie; la cité du renom, fondée sur la réputation; la cité civique, fondée sur le « collectif », la démocratie et l'association; la cité marchande, fondée sur la concurrence et la rivalité; et finalement la cité industrielle, fondée sur l'efficacité et la science. Chaque cité possède son répertoire d'objets – immatériels ou matériels<sup>42</sup> – reconnus comme pertinents à mobiliser dans l'évaluation faite des êtres, dans l'argumentation critique ou justificative qu'elle implique, répertoire nommé « sphère de pertinence ». C'est également à l'occasion « d'épreuves de force » que seront sollicités ces répertoires d'objets pour la détermination ou la démonstration de la grandeur d'un être. Finalement, les critiques peuvent survenir au moment où est mobilisé un principe de grandeur différent de celui majoritairement adopté pour juger d'une situation, ou encore dans le cas où l'on estime qu'un jugement ou une épreuve de force donnée s'est appuyée sur un principe de grandeur différent de celui officiellement institué. Dans un cas comme dans l'autre, le sentiment d'injustice s'exprime donc dans des situations où ce sont les critères d'une autre cité qui sont pris en compte dans le jugement d'une situation propre à une cité, chaque cité opérant selon des principes irréconciliables et irréductibles les uns aux autres (Boltanski et Thévenot, 1991).

Des difficultés inhérentes à cette proposition théorique me paraissent devoir être abordées. La sociologie pragmatique de Boltanski et Thévenot offre d'exposer la diversité des formes de raisonnement mobilisés par les individus dans leurs discours en situation, ambition dont on ne peut nier la valeur heuristique. Mais comment la pensée de philosophes classiques, utilisée pour forger les cités en question, peut-elle illustrer adéquatement des processus sociocognitifs d'autres

---

<sup>42</sup> Ainsi, la cité industrielle comptera par exemple des moyens de mesure de performance ou d'efficacité de procédés parmi ses objets, tandis que la cité domestique, pour sa part, compte des fêtes ou des gestes rituels confirmant un individu dans sa position ou la modifiant.

temps/origines sociales que celles desdits philosophes? Comment peut-on prétendre « s'arrimer à la réalité sociale » par ces sémantiques? Il semble paradoxal de vouloir se distancier d'une posture surplombante – du « philosophe et ses pauvres » (Boltanski, 2009 : 46) – pour se rapprocher des acteurs en interprétant leurs raisonnements précisément par des écrits philosophiques qui n'ont pas les origines/racines de raisonnement de ce qu'ils servent à cadrer. Cette critique fait d'ailleurs ressortir que la perspective des économies de la grandeur se garde peut-être de faire des hypothèses quant aux conditions d'émergence des cités en question<sup>43</sup>. En fait, le problème est double. D'une part, l'explicitation de l'enracinement de ces définitions de cités dans des rapports sociaux particuliers paraît incertaine. D'autre part, il en résulte que l'on ne sait pas nécessairement l'étendue ou la valeur de généralité des cités en question. Sont-elles propres à la France? Les retrouve-t-on également dans les disputes survenant à Kuala-Lumpur ou à Nairobi? Ont-elles existé de tout temps ou bien sont-elles le fruit d'évolutions historiques particulières?

Si on peut critiquer Boltanski et Thévenot pour leur recours aux écrits de philosophes classiques comme fondation dans la construction des cités, on peut reconnaître que la « cité par projets », forgée par Boltanski et Ève Chiapello après les six cités originales, a pour sa part le mérite de se fonder sur des écrits contemporains (des années 1990) accompagnant et nourrissant le processus de transformation économique décrit dans *Le nouvel esprit du capitalisme* – écrits qu'ils synthétisent dans une forme idéaltypique (1999). La littérature en question est produite par – et s'adresse en bonne partie – aux cadres actifs ou aux futurs cadres d'entreprises qui seront amenés à mettre en application à un certain degré les principes de management qui y sont promus<sup>44</sup>. Sans que Boltanski et Chiapello en parlent en ces termes, ce travail offre au moins pour sa part l'opportunité de reconstruire des activités sociales particulières, propres au monde du management, par les « traces » d'activité symbolique qu'en constituent les manuels de gestion étudiés. Qui plus est, les deux sociologues évoquent certaines pratiques de production de sens propre à cette nouvelle

---

<sup>43</sup> Investiguer cette question consisterait en une enquête sociologique spécifique pour chacun des auteurs utilisés pour la construction des cités. Ceci étant dit, peut-être que Boltanski et Thévenot répondent à ces questions; je n'ai pas suffisamment approfondi ce point pour m'y avancer avec conviction pour l'instant.

<sup>44</sup> Boltanski et Chiapello expliquent cette différence de construction par le fait que le paradigme des réseaux n'a pas fait l'objet d'une œuvre synthèse, ne possède pas d'œuvre maîtresse fondatrice en philosophie politique (Boltanski et Chiapello, 1999 : 226).

cité, ainsi qu'une certaine profondeur historique à l'idéologie capitaliste lorsqu'il et elle soulignent que

*c'est ainsi qu'à chaque époque, les formes de production capitalistes accèdent à la représentation en mobilisant des concepts et des outils développés au départ de manière largement autonome dans le champ théorique ou dans celui de la recherche scientifique la plus fondamentale – neurologie et informatique aujourd'hui – , comme ce fut le cas, hier, pour des notions comme celles de système, structure, technostucture, énergie, entropie, évolution, dynamique et croissance exponentielle (Boltanski et Chiapello, 1999 : 156).*

Des efforts théoriques pragmatistes de Boltanski, Thévenot et Chiapello et des critiques que j'ai pu en faire, je propose de retenir certains principes qui pourront être élaborés ultérieurement dans le cadre théorique que je préconiserai. Premièrement, l'ambition annoncée de porter attention à la production de sens par des « acteurs en situation », notamment par le langage, est certainement importante à l'égard des objectifs analytiques de la présente thèse. *A fortiori*, de porter attention à ces situations de production de sens permet d'éviter les écueils susmentionnés de la sur-socialisation (c.-à-d., des significations surdéterminées d'avance par la socialisation) et de la sous-socialisation (signification immanente à la raison individuelle).

Ensuite, Boltanski et Thévenot donnent quelques indications quant à certains processus sociocognitifs à l'œuvre dans la production de connaissance, à travers leur description « d'êtres » que l'on évoque et auxquels on attribue des propriétés, relativement à des « cités » ou des univers sémantiques. Il s'agit là de principes d'intérêt à l'égard de la sociologie de la connaissance que je proposerai, sans nécessairement en partager les mêmes prémisses théoriques. Cependant, tel que souligné plus haut, les connaissances mobilisées dans les discours ne doivent pas être considérées comme « autoportantes », mais plutôt comme constitutives d'activités sociales qui doivent être investiguées et reconstruites. La volonté de « mettre en ordre » et de « rendre plus clair » les discours d'acteurs, sans expliciter autant que possible les conditions sociales de production des connaissances les constituant, revient à en produire une autre interprétation à partir d'autres bases sociales. En l'occurrence ce sont ici des bases relatives aux conditions sociales de production de la pensée des philosophes mobilisés, puis médiées par les savoirs théoriques des sociologues mobilisant cette approche pragmatique.

Cela dit, tout travail sociologique est une nouvelle production de sens, certes. Se pose alors la question de la différenciation entre une interprétation idéaltypique d'un contenu de connaissance donné, ici fondée sur des écrits philosophiques, et un travail de description des conditions sociologiques de constitution de ladite connaissance. Cette question épistémologique étant abordée plus en détail ultérieurement, je me contenterai pour l'instant de souligner que cette distinction en est une de posture face aux personnes enquêtées. Boltanski et Thévenot, me paraissent exprimer un point de vue nécessaire en remettant en question le principe de « rupture épistémologique » face au sens commun, quand ils soulignent l'appartenance commune des sociologues et des personnes enquêtées à des mondes symboliques et que chacun opère sociocognitivement de manière comparable. Simultanément pourtant, nous avons pu voir que Boltanski estime présenter, par son approche, « une compétence qui est celle des acteurs eux-mêmes, mais dont ils n'ont pas nécessairement pleinement conscience quand ils l'exercent » (Boltanski, 2009 : 49). S'il y a donc critique de la posture de surplomb de « dévoilement » de la réalité aux personnes enquêtées, ce serait quand même les sociologues qui « éveilleraient leur conscience »? Il y aurait alors à mon sens déplacement plutôt que dépassement du problème du rapport entre connaissances sociologiques et connaissances « de sens commun ». Ensuite, l'intention de dépasser la hiérarchisation de ces deux formes de connaissance en prenant un rôle similaire à celui d'un « porte-voix » entraîne d'autres difficultés. En effet, dans la mesure où un travail est fait pour « rendre manifestes » ou « plus claires » les expressions discursives de personnes enquêtées, il n'y a plus relais transparent d'information, mais bien médiations du sens produit par les personnes enquêtées – ou plutôt production d'un nouveau sens qui paraît alors d'une certaine façon inavouée. Il y a entre autres là une question épistémologique de prise en compte des relations d'enquête elles-mêmes dans l'appréhension des données construites, puis dans la sélection et l'arrangement d'extraits discursifs ainsi que de leur interprétation.

### ***3.3.3. L'intuition pragmatiste de Viviana Zelizer***

Sans se réclamer d'un courant pragmatiste, Viviana Zelizer affiche elle aussi l'ambition de porter attention à la production de sens en situation, la situation en question étant cependant davantage ici celle des interactions, notamment encourues dans la vie quotidienne. Un premier intérêt que l'on peut d'ores et déjà y voir, relativement aux critiques que j'ai pu adresser aux auteurs et autrice plus haut, est de s'intéresser à la production de significations telle que réalisée dans la situation elle-même, plutôt que d'interpréter celle-ci à partir de connaissances issues de lieux et de

temps sociaux qui y sont étrangers. Ses apports conceptuels semblent également intéressants à l'égard de la théorie de Pierre Bourdieu. Rappelons que ce dernier estimait lui aussi offrir, par son concept d'*habitus*, une réponse au problème de « l'agentivité » des individus face aux déterminations structurelles auxquelles ils font face, réponse que je ramènerai ici à l'oxymore de la « spontanéité conditionnée » cité plus haut (Bourdieu, 1997 : 62), spontanéité relative au rapport entre position et dispositions.

Zelizer, pour sa part, propose par le concept de « travail relationnel » une hypothèse qui permet à mon avis de préciser davantage la spontanéité dont parle le sociologue français. Tel qu'exposé en section 2 du présent chapitre, ce concept décrit la production de configurations de relations sociales différenciées par le travail continu de création, de maintien et de modification de délimitations symboliques engageant à des pratiques spécifiques proscrites et prescrites (Zelizer, 2012). Si les structures sociales ne déterminent pas complètement l'action et ses significations, puisqu'il existe une diversité infinie de variantes concrètes de déroulements des pratiques au-delà des « conditionnements » sociaux qui en sont constitutifs, ce serait précisément à cause du travail relationnel constant de négociation auquel prennent part les individus en situation. Le travail relationnel serait ainsi la mise en action des points de vue individuels dans l'interaction, mais plus encore, « [...] les négociations interpersonnelles génèrent elles-mêmes de nouvelles significations et de nouveaux contenus culturels » (Zelizer et Weber, 2006 : 135). L'autrice précise de plus que ce concept ne décrit pas uniquement des relations interindividuelles, dans la mesure où même diverses institutions peuvent y participer. Il n'est évidemment pas question ici d'attribuer à celles-ci une volonté d'agir, mais bien d'indiquer que l'activité qui y est accomplie participe tout autant que les actions d'individus à la construction ou la transformation de significations associées à des activités économiques. Dans le cas du système judiciaire, par exemple, il y a travail relationnel en cour au moment de la caractérisation de la relation entre les deux parties en litige, puis de la forme de rétribution appropriée à exiger le cas échéant. De la même façon, une institution carcérale y participe tout autant en déterminant diverses formes de compensations auxquelles ont droit les détenu-e-s ainsi que les activités économiques prescrites et proscrites auxquelles s'adonnent ceux et celles-ci, effectuant à leur tour un travail relationnel (Zelizer, 2012).

Viviana Zelizer fait de l'argent son objet de prédilection pour étudier les manifestations du travail relationnel, qui est l'objet de ce qu'elle nomme des formes de « marquage » (*earmarking*).

La monnaie, au-delà de sa définition usuelle d’outil facilitateur d’échanges et d’unité d’expression de la valeur de biens et de services, fait l’objet d’usages différenciés, usages qui laissent transparaître autant de formes différentes de relations possédant chacune leurs significations, leurs symboles, leurs rituels. Il en découle inévitablement que ces relations sociales différenciées identifiables peuvent également exprimer différentes positions sociales, ou l’appartenance à certains groupes. Le marquage social, soit le travail relationnel fait sur et par l’argent, s’observe de diverses façons telles que le développement de pratiques et de significations différenciées dans l’usage d’un même médium de transaction, la création d’un nouveau médium, ou encore l’attribution d’un rôle de médium transactionnel à divers objets dont l’usage premier est autre (Zelizer, 2012)<sup>45</sup>.

On retrouve ainsi également, chez Zelizer, matière à nourrir la perspective théorique qui sera employée dans le cadre de la présente thèse. Nous avons déjà pu voir que son ouverture de l’objet d’étude de la sociologie de l’économie aux relations sociales concrètes élargit *de facto* le champ d’étude de cette branche disciplinaire, comparativement aux sciences économiques conventionnelles. Également, l’attention portée à la production de significations en situation constitue un apport important relativement à la sociologie des économies de la grandeur évoquées dans les dernières pages.

---

<sup>45</sup> Si la monnaie est ainsi rattachée à des relations sociales pour lesquelles elle agit à titre de marqueur et de différenciateur symbolique, et si elle est elle-même utilisée dans le cadre du travail relationnel et des négociations qu’il implique, c’est donc que sa signification n’est pas unique et toujours déterminée par une instance supérieure, de même que les individus ne sont pas surdéterminés – ou sursocialisés (Granovetter, 1985) – par des structures sociales ou par « la culture » dans leurs comportements. C’est donc dire que « le vrai argent » n’est pas la seule forme sanctionnée par l’État (Zelizer et Weber, 2006).

Cette conception alternative de l’argent remet en question la dichotomie classique entre les relations personnelles et le processus moderne de rationalisation et de dépersonnalisation, processus dont l’argent est envisagé comme un acteur de premier plan chez Simmel notamment (Simmel, 2014 [1900]). La monnaie n’est pas exclusivement un vecteur de dégradation de la richesse des relations sociales qui propage la rationalité instrumentale ou la création d’individus égoïstes et utilitaristes. En fait, la progression du processus de monétarisation moderne se caractériserait au contraire par l’augmentation d’usages différenciés, plutôt que par une homogénéisation par abstraction (Zelizer, 2012 ; Zelizer et Weber, 2006). Sans que Bourdieu parle directement de la monnaie, cette vision alternative de la monnaie vient certainement opposer un pluralisme de réalités économiques à ses représentations davantage dichotomiques entre économie capitaliste et « société ».



La perspective de la sociologue permet une articulation plus évidente entre production de connaissance et relations concrètes. Ce faisant, elle ouvre la porte à un dépassement du dilemme récurrent entre « agentivité et structure », qui paraît parfois résolu en combinant déterminismes et le postulat d'un certain degré de « libre arbitre ». Zelizer reconnaît certainement l'historicité de significations construites et établies, tout en argumentant que la diversité des réalités sociales dans lesquelles celles-ci se retrouvent indique bien qu'elles ne déterminent pas à elles seules les orientations de l'activité humaine. D'un côté, donc, le concept de travail relationnel en situation évite de surdéterminer l'action et sert d'explication à cet essaimage de différenciations sociales et de significations, face aux structures de significations à plus grande échelle. De l'autre côté, l'agentivité peut être conçue non plus en termes de « subjectivité » ou comme une boîte noire de spontanéité indéterminée, mais bien en termes de connaissances socialement constituées dans l'interaction (Zelizer, 2012). Ces connaissances constituent ce qui pourrait être appelé un « tiers médiateur » ou une « mémoire collective », dont l'existence ne dépend pas de la présence d'individus spécifiques une fois la relation installée (Halbwachs, 1997 ; Simmel, 1999).

Une dimension temporelle est également d'une certaine façon reconnue en ce que l'autrice parle du travail relationnel comme d'un processus continu de façonnement des catégorisations sociales et des regroupements. Cet aspect, pourtant crucial, semble cependant moins développé chez l'ensemble des sociologues évoqués jusqu'à maintenant dans cette section<sup>46</sup>. L'idée d'une non-fixité des relations sociales et des catégories de pensée paraît cependant nécessaire au développement d'une théorie du social cherchant à éviter tant la surdétermination de la vie sociale que l'essentialisation de groupes ou de catégories sociales, ambitions qui paraissent souhaitables. Or, simultanément à cette fixité, il existe à différentes échelles de généralité des régularités sociales relatives qui demandent à être identifiées. À cet égard, si les significations produites en interaction débordent les individus y prenant part et constituent un « tiers médiateur » à travers lequel se déroulent les relations, ce tiers n'est pas uniquement tributaire du lien qui s'établit entre deux individus spécifiques. Il est également le fruit de l'appartenance commune à des formes de

---

<sup>46</sup> Nous avons pu voir qu'il en est fait mention chez Bourdieu, bien qu'au final son appareillage théorique me paraît davantage orienté vers la reproduction.

relations sociales et de connaissance étendues dont la transformation progressive, bien que réelle, se fait à une lenteur permettant bien de parler de « stabilité relative du devenir » (Molino, 1998).

À ce premier défi de théorisation de la « relative stabilité » que permettent tout de même d'évoquer les travaux de Viviana Zelizer s'articulent d'autres difficultés, relatives plus spécifiquement à la cognition sociale. Si les interactions interpersonnelles produisent des nouvelles significations, celles-ci ne jaillissent pas *ex nihilo* de la tête des personnes au moment de l'amorce de la situation. Si tel n'est pas le cas, c'est que, en cohérence avec la prémisse avancée par Zelizer elle-même, ces individus ont participé à la production d'autres significations à l'occasion d'interactions passées, et continuent d'y prendre part en parallèle de la nouvelle signification produite. C'est donc dire, également, que toute situation de production de signification est simultanément situation d'apprentissage. Ultimement, chaque individu s'inscrit inévitablement dans plusieurs relations simultanément et au cours de sa vie, relations dont des connaissances spécifiques sont constitutives (Sabourin, 1997). Ce fait appelle à l'investigation des appartenances sociales en question chez les personnes enquêtées, mais aussi à l'investigation des façons dont les connaissances multiples qui en résultent sont mises en jeu dans diverses relations et raisonnements.

En dernier lieu, si la production de signification ou de contenus culturels à travers les interactions sociales est un objet d'étude qui s'avère de grande importance pour la sociologie de la connaissance, une limite à la façon dont Zelizer l'appréhende doit être soulignée. Plus spécifiquement, c'est la notion de « négociation » des significations qui me paraît devoir être interrogée. Rappelons que pour la sociologue américaine, le travail relationnel consiste en la mise en action des points de vue individuels dans l'interaction, mais plus encore, que « [...] les négociations interpersonnelles génèrent elles-mêmes de nouvelles significations et de nouveaux contenus culturels » (Zelizer et Weber, 2006 : 135). Qui plus est, Zelizer dit reprendre l'appareil conceptuel du sociologue Charles Tilly pour qui le travail relationnel, entre autres actions, concerne le « *negotiating [of] shared definitions of the relations at hand* » (Zelizer, 2012 : 150). Combinées, ces deux citations paraissent indiquer la conception d'une production, à travers les relations, de formes de consensus intersubjectif quant à une définition donnée d'un élément de la réalité,

conception qui se rapproche notamment de la perspective constructiviste de Berger et Luckmann (2006)<sup>47</sup>.

Bien que possédant ses attraits heuristiques, l'idée d'un consensus intersubjectif paraît poser des difficultés à l'égard de la situation contemporaine de l'individu et de ses appartenances sociales et de ses connaissances multiples. En effet, comment penser un contenu de connaissance unitaire chez des individus n'arrivant pas dans une interaction donnée avec un bagage expérientiel et de connaissance identique, bagage à partir duquel est appréhendée ladite interaction? Si le contenu produit était unitaire, alors d'où seraient d'abord survenues les différenciations évoquées? Au contraire, c'est parce que les individus raisonnent chacun de manière particulière, à partir de catégories de pensées spécifiques à leur individuation et à leur localisation sociale – c.-à-d., la configuration spécifique de leurs appartenances et expériences sociales –, que de nouvelles significations peuvent émerger. L'étude de la production de significations exige ainsi la prise en compte de cette multiplicité de connaissances à l'échelle des raisonnements des individus, en ce qu'ils sont eux-mêmes l'expression de la mise en rapport de relations sociales. Dans la perspective que je proposerai plus bas, chaque individu produit et fait sens de ses expériences de manières possiblement différentes de celles de leurs partenaires. Le défi est alors de saisir des formes de connaissances existant au-delà de leurs appropriations individuelles, tout en tentant de rendre compte des façons dont les raisonnements individuels peuvent participer de leur transformation et/ou de la production de nouvelles significations et différenciations. Il existerait ainsi deux échelles d'appréhension de la connaissance d'un point de vue social. Il existe d'une part des formes de connaissances dont on peut analytiquement saisir la constitution – à une certaine époque<sup>48</sup> – par des traces d'activités sociales variées, et qui sont indépendantes de leurs appropriations individuelles. D'autre part, ces appropriations individuelles peuvent participer à infléchir la consistance des formes en question. Nous pourrions voir qu'une telle perspective a également des

---

<sup>47</sup> Je privilégie ici à escient l'adjectif « intersubjectif » plutôt que celui de « transsubjectif ». Le second renverrait à des propriétés psychologiques de la subjectivité transversales à tout être humain, tandis que le premier exprimerait à la fois la reconnaissance de frontières individuelles définies et le partage d'un « espace psychique commun », où une définition commune de la réalité est partagée (Caillot, 2015).

<sup>48</sup> Toute analyse de phénomènes sociaux procède inévitablement à partir de traces « mortes » d'actions déjà réalisées et se rapportent donc à des moments passés plus ou moins distants. Les reconstructions analytiques de formes de connaissance ne peuvent ainsi espérer en produire une description parfaitement exacte.

incidences épistémologiques quant à la posture analytique à laquelle elle engage. En d'autres mots, les remarques critiques des propositions théoriques abordées ci-haut m'amènent finalement à conclure à la nécessité d'un cadre théorique qui permettrait à la fois de saisir, par la cognition sociale, la production et la reproduction de significations ou de formes sociales de connaissances, mais également les voies par lesquelles de nouvelles significations sont produites en situation.

### **3.3.4. La proposition pragmatiste de Mark Granovetter**

Comme Zelizer avec son concept de travail relationnel et comme la théorie bourdieusienne du champ économique, Mark Granovetter se trouve à proposer quelque chose comme une sociologie générale appliquée spécifiquement à l'économie. Nous avons pu voir en section 2 de ce chapitre que Granovetter s'intéresse lui aussi au dépassement de la dichotomie représentée entre individu et société, ou entre agentivité et structure, qu'il élabore à travers ses critiques des conceptions sur- et sous-socialisées de l'économie – critique qui pourrait en fait s'étendre à d'autres champs de la vie sociale. Une partie de la réponse qu'il propose se trouvait dans l'étude des relations sociales « en cours » (*ongoing social relations*), notamment à travers les réseaux sociaux (Granovetter, 1985 ; Granovetter, 1973). Mais ses recherches ultérieures paraissent l'avoir également mené à s'intéresser de plus près à un certain courant pragmatiste qui concerne les comportements quotidiens au cours desquels les individus produisent de nouvelles significations et façons de faire<sup>49</sup>. L'approche pragmatiste, en cohérence avec l'étude des réseaux sociaux, est alors conçue comme une autre façon de réaliser l'articulation entre action individuelle et structures collectives. Il développe de manière détaillée ces idées dans son livre *Society and Economy*, dont j'exposerai certaines des considérations dans les prochains paragraphes (Granovetter, 2017).

Dans ses dimensions pratique et représentationnelle, le collectif est conceptualisé par Granovetter notamment à partir du champ de recherche des « logiques institutionnelles » (*institutional logics*), où les institutions sont définies comme des « *sets of persistent patterns defining how some specified collection of social actions are and should be carried out* » (Granovetter, 2017 : 136). Proches de la notion de norme, elles sont ici à comprendre dans un sens

---

<sup>49</sup> Il cite diverses références en sciences humaines et sociales, parmi lesquelles notamment le philosophe John Dewey, ainsi que Luc Boltanski et Laurent Thévenot, nonobstant les limites que j'ai pu souligner à leur perspective dans ce chapitre (Granovetter, 2017).

débordant largement les frontières d'une institution formellement définie telle qu'une entreprise, la police ou encore un établissement scolaire, par exemple. Mais, de manière encore plus importante pour l'auteur, il existe également des modèles de connaissance encore moins explicites et revêtant moins directement un contenu moral défini. Il n'est plus question, à ce moment, de directives ou de normes morales, mais bien de la façon même dont elle permettra de cadrer une situation donnée. Non sans rappeler un certain pan de l'habitus dans la théorie bourdieusienne, il s'agit en somme de schèmes cognitifs généraux. De plus, ces logiques institutionnelles opèrent à différentes étendues de généralisation, de telles sorte qu'il estime que la différence entre ces « logiques » et la notion de « culture » en est avant tout une d'échelle, le deuxième terme exprimant une généralisation plus étendue. S'il est possible d'estimer approximativement la généralité d'une logique institutionnelle, Granovetter souligne cependant l'impasse dans laquelle se trouvent toutes tentatives de délimiter des frontières claires entre des « mondes » ou des « sphères » culturelles, tentatives paraissant toujours proposer des principes arbitraires ou indécidables (Granovetter, 2017)<sup>50</sup>.

Pour ne pas s'empêtrer dans ce problème, Granovetter propose de s'attarder plutôt à la façon dont de telles logiques « s'agglomèrent » dans une configuration empirique donnée. Cette proposition s'aligne avec l'approche des logiques institutionnelles, qui s'intéresse aux institutions sociales telles qu'elles se manifestent dans la cognition individuelle. Il y a ainsi cohérence des logiques institutionnelles comme objet avec le pragmatisme proposé par l'auteur, concevant les individus comme des « solutionneurs de problèmes » (*problem solvers*) lorsque, dans une situation concrète, ils se retrouvent confrontés à des difficultés – ce que d'autres courants pragmatistes appelleront des « épreuves » (Boltanski, 2009 ; Lemieux, 2012). En tant que « solutionneurs de problèmes », les individus ne se soucient pas d'être cohérents avec l'un ou l'autre des « grands courants » culturels identifiés à une époque et dans un territoire donné, ou encore de la cohérence idéologique des solutions qu'ils en viennent à développer. Plutôt, dans la mesure où il est question de cadres généraux et implicites d'appréhension du réel, le souci principal en serait un de

---

<sup>50</sup> Il serait tout de même possible, à partir de l'étude de réseaux sociaux, de donner davantage de substance à la mention de l'ampleur variable des logiques institutionnelles en question, dans la mesure où la plus ou moins importante diffusion de normes pourrait entre autres être expliquée par cette voie. J'y reviendrai plus bas en abordant la notion d'espaces-temps sociaux.

« cohérence cognitive »<sup>51</sup>. De s'intéresser aux institutions, non pas dans la délimitation de leurs frontières mais plutôt dans leurs manifestations concrètes, implique, dans un certain sens, qu'elles n'existeraient dans leur forme « pure » qu'en tant qu'abstractions et qu'au contraire, concrètement, elles seraient toujours articulées ou mises en rapport avec d'autres. C'est en ce sens que Granovetter soutient qu'il y a « bricolage » de plusieurs logiques en situation (Granovetter, 2017). Si certains décrivent notre époque comme engagée dans un processus « d'entreprisisation du monde » (Solé, 2008), soit de structuration d'organismes tant privés que publics à partir de la forme organisationnelle de l'entreprise privée prise comme norme, on peut donc en comprendre qu'il ne ressort pas moins d'un tel processus une multiplicité d'arrangements concrets qui méritent d'être étudiés dans leurs spécificités.

Ces nouveaux bricolages peuvent éventuellement s'étendre à une certaine échelle de généralité et devenir de nouvelles normes, ou logiques institutionnelles. En se basant sur son champ de prédilection, soit les activités d'entreprises capitalistes, l'auteur américain récuse toute explication évolutionniste voulant que ce soit par « nécessité » qu'un ensemble d'organisations dans un champ d'activité donné adopte progressivement un même ensemble de pratiques relatives à une norme. Au contraire, les raisons pour lesquelles des organisations en viennent à en imiter d'autres dans un même champ n'ont souvent que peu à voir avec le processus de développement de telles normes chez la première organisation. Dans certaines conditions, les nouvelles normes développées peuvent devenir associées à des statuts ayant une valeur en soi, et qui deviennent éventuellement quelque chose à émuler. Les normes deviennent des modèles à suivre, et il y a là un motif différent de celui qui a d'abord mené à ses développements au sein d'une première organisation. Il n'est plus question alors de prescriptions de pratiques définies, mais d'un « schéma cognitif », un sens général de ce à quoi une « bonne » organisation est censée ressembler dans un champ d'activité donné (Granovetter, 2017).

Pour Granovetter, la recherche de frontières délimitant une logique institutionnelle donnée est tout aussi insatisfaisante à l'échelle plus large de territoires nationaux. Par cette position, il récuse les tentatives d'explications causales de comportements ou de certaines régularités sociales

---

<sup>51</sup> « *So the impetus is not a sense of what is morally appropriate but rather of what is cognitively consistent* » (Granovetter, 2017 : 153).

par l'identification à une certaine « culture nationale ». Les cultures « nationales » ne sont ni unifiées, ni exclusives, ni univoques. Ce seraient plutôt des ensembles diversifiés, incohérents et contradictoires de diverses logiques, qui peuvent être compris comme des « boîtes à outils » pour les individus « solutionneurs ». La culture comprise comme cadre cognitif permet en ce sens de dépasser des conceptions culturalistes ou sursocialisées des individus dans la vie économique – et dans la vie sociale de manière générale – en ce qu'elle est à la fois plurielle travaillée par les raisonnements individuels. Il y a en ce sens prise en compte de l'agentivité humaine par sa capacité à « bricoler » de nouvelles significations à partir des contenus culturels disponibles dans la « boîte à outils » que lui offre la configuration sociale large dans laquelle il se trouve.

Il aura été possible de comprendre, à travers les derniers paragraphes, que Granovetter partage avec d'autres perspectives étudiées – telles que celles de Bourdieu ainsi que de Boltanski, Thévenot et Chiapello – la prémisse selon laquelle les individus contemporains font l'expérience d'une pluralité de connaissances et de formes d'activités sociales dans leur vie. Cette pluralité résulte selon lui de l'état de la vie sociale contemporaine, dans laquelle surviennent de nombreuses situations d'ambivalence où plusieurs logiques peuvent servir de cadre d'action. De là provient, pour le sociologue, l'importance de porter attention empiriquement aux processus de pensée (*thought processes*) exprimés face aux situations rencontrées. Il y a alors « choix » de logiques, bricolages, ou traductions – non sans parenté avec la notion de « retraduction » de l'habitus dans différents champs chez Bourdieu. Granovetter précisera que, bien qu'employant le vocable de « choix », ceux-ci ne sont pas souvent faits de manière « consciente » (Granovetter, 2017).

La sociologie de la connaissance mobilisée dans cette thèse trouve dans la proposition pragmatiste de Mark Granovetter des principes d'intérêt certains, notamment à travers la métaphore de la « boîte à outils » et du « bricolage » entre diverses logiques. Par ailleurs, peut-être que cette perspective pourrait éventuellement être mise en dialogue avec le concept piagétien de l'assimilation-accommodation mobilisée par Bourdieu : l'idée d'une recherche de « cohérence cognitive » à travers les bricolages et autres formes de travail réalisées sur les formes de connaissance paraissent en effet pouvoir se rapporter à l'idée de la construction progressive des schèmes sociocognitifs d'un individu au fil de sa vie. Mais simultanément, cet usage de la métaphore de la « boîte à outils » et du terme de « choix » – dont l'auteur tempère lui-même le sens tout en ne trouvant pas de meilleure voie de description – paraissent à mon sens être l'expression

d'une certaine limite explicative à cette perspective. Dans la boîte à outils de schèmes sociocognitifs, est-ce que tous les outils se valent et ont une chance égale d'être employés, mais de manière aléatoire puisqu'il s'agit de « choix inconscients »? L'aléatoire ou l'arbitraire peut difficilement constituer une réponse théorique satisfaisante à ce stade, et appelle à la description de processus sociocognitifs qu'il reste encore à approfondir.

## **4. Propositions pour la construction de la connaissance comme fait social**

Les appréciations critiques des dernières pages m'auront déjà permis d'exprimer une partie des idées qu'il me paraît important de prendre en compte pour la construction de la connaissance comme objet d'étude sociologique. Elles seront maintenant présentées de manière plus systématique en deux échelles d'étude, soit celles de la connaissance comme phénomène collectif, puis de la manifestation d'un tel phénomène à l'échelle de la cognition individuelle. Tandis que la première permettra de décrire la constitution sociale de la connaissance dans toute sa complexité, la deuxième permettra non seulement de comprendre certaines dynamiques de la transformation des connaissances et des rapports sociaux, mais également d'ouvrir la porte à l'opérationnalisation de ces principes théoriques d'un point de vue méthodologique pour la construction de données empiriques ainsi que pour leur analyse.

### **4.1. La connaissance en tant que fait collectif**

Après le survol des propositions théoriques présentées dans les dernières sections, il demeure nécessaire de s'attarder à la question de la production, de la reproduction et de la transformation des connaissances collectivement partagées, que celles-ci prennent le nom de « logiques institutionnelles », de « cités » ou autre.

Nous avons pu prendre la mesure de l'importance des réseaux sociaux, les « relations sociales en cours » (*ongoing social relations*), dans la proposition théorique de Mark Granovetter pour dépasser le clivage entre les approches strictement individualiste et culturaliste à l'explication du social. Les réseaux, qui constituent ce qu'il entend par « structures sociales », sont déterminants des capacités et des incapacités de groupes et d'individus à produire des innovations



socioéconomiques, autant qu'à favoriser des situations de relative stabilité dans le temps (Granovetter, 1985). Le prolongement de cette proposition est que, dans la perspective pragmatiste de l'auteur, la rationalité ou la connaissance mobilisable est « encadrée » dans ces relations sociales en cours; les appartenances sociales à la fois offrent et limitent les possibilités d'assemblage de connaissances dans une situation donnée (Granovetter, 2017).

Mais plus encore, Granovetter distingue deux dimensions à l'encastrement des relations sociales devant chacune être prise en compte, avec des conséquences quant à la constitution de la connaissance : la dimension des relations interpersonnelles concrètes (dimension relationnelle) et les qualités de la structure de la configuration de relations étudiée (dimension structurelle). L'encastrement relationnel renvoie à la nature des relations entretenues entre des individus spécifiques dans un groupe, sous la forme d'une série de dyades, ainsi qu'à l'historique relationnel qu'ils construisent ensemble. L'historique en question construit ce que Granovetter qualifie de « structure d'attentes mutuelles », constitutive de la dynamique relationnelle du groupe en ce qu'elle en représente les normes et autres contenus de connaissance (Granovetter, 2017)<sup>52</sup>. On peut ainsi voir dans cette conception une description de la constitution sociale de connaissances : elles agissent en tant que « tiers médiateur » ou en tant que « mémoire collective » informant – et informée par – les relations. Leur existence ne dépend alors plus de la présence d'individus spécifiques une fois la relation installée (Halbwachs, 1997 ; Simmel, 1999). Ensuite, l'encastrement structurel renvoie pour sa part aux « effets » de l'inscription des dyades en question dans la structuration particulière des liens débordant chacune d'entre elles prise individuellement. Granovetter évoque l'exemple classique d'une organisation dans laquelle il y aurait une structuration sous la forme d'un clivage relationnel entre personnel salarié et cadres. Une structure réunit dans ce cas deux groupes à l'intérieur desquels il y a une plus grande densité de liens dyadiques plus riches, mais entre lesquels les liens existent de manière plus ténue. Ce clivage structurel constitue une forme de rapport entre relations, dont des connaissances sont constitutives : des personnes salariées, formant un groupe d'interconnaissances plus riches et construisant une mémoire sociale qui leur est propre, sont mises en relation de collaboration avec un groupe de

---

<sup>52</sup> « [...] *our behaviour toward others depends on a structure of mutual expectations that has become a constitutive part of the relationship and, for strong ties, of the actors' own identity* » (Granovetter, 2017 : 17).

cadres possédant lui aussi ses relations et connaissances spécifiques<sup>53</sup>. Dans chaque cas, plus l'ensemble du réseau de relations au sein d'un groupe est dense, c'est-à-dire plus le nombre de liens dyadiques le constituant est important, plus la structure et le cadre cognitif produit seront solides (Granovetter, 2017).

#### ***4.1.1. Les mémoires collectives comme traces de l'activité d'espaces-temps sociaux***

La description que fait Granovetter de la constitution d'attentes réciproques au fil des interactions encourues entre personnes l'amène inévitablement à reconnaître une dimension temporelle aux relations sociales, qu'il qualifiera « d'encastrement temporel » (*temporal embeddedness*) (Granovetter, 2017). Mais traiter de temporalité ne résume pas la nature des connaissances qui produisent et sont produites par les relations. Comme le répète souvent l'astrophysicien et vulgarisateur Neil deGrasse Tyson lors de ses interventions publiques, on ne donne pas rendez-vous à quelqu'un en mentionnant un moment mais sans lieu défini, ni en mentionnant un lieu mais sans moment défini plus ou moins explicitement (2016b). On pourrait ajouter que tout autant défini doit être l'objet attendu d'une telle rencontre, de manière explicite ou non. La traduction de cette illustration dans des termes proprement sociologiques consiste à reconnaître que toute action sociale produit de manière articulée des référents à la fois temporels et spatiaux qui sont désignés à partir de contenus symboliques, notamment langagiers (Ramognino et Richard-Bossez, 2021a). Les connaissances propres à un groupe et ses activités sont mises en forme à travers ces référents, qui donnent aux dites connaissances une relative cohérence : il s'agit en somme d'un « langage familial [pour les membres du groupes,] alliant un espace et un temps particuliers » (Sabourin, 1993 : 74)<sup>54</sup>. À travers les interactions entre membres du groupe, la cohérence en question produit une « objectivité des souvenirs » dans laquelle se rejoignent les

---

<sup>53</sup> Cela n'est pas dire que toute entreprise ou autre organisation suit cette même structuration; il s'agit d'un exemple schématique. Granovetter précisera son exemple en proposant que la relation entre une personne employée et un ou une cadre aura davantage de chances de se développer si la personne dans la position de cadre est en bon termes avec la majorité du personnel salarié que s'il existe de nombreux conflits, auquel cas l'employée serait à risque de déprécier sa relation avec ses collègues salariés, avec lesquels il a plus souvent à interagir (Granovetter, 2017).

<sup>54</sup> Si le mot « langage » est ici employé, je privilégie pour ma part l'usage des termes « signification » ou « sens », dans la mesure où ceux-ci permettent d'englober d'autres formes symboliques ne faisant pas l'objet d'une explicitation par le langage, mais n'en participant pas moins au même processus de constitution d'espaces-temps sociaux.

individus en dehors d'eux-mêmes ou, en d'autres termes, une mémoire collective. Il n'y a pas ici objectivité au sens d'une présentation explicite et articulée de ladite mémoire. Seulement, en tant que traces d'activités sociales, les mémoires fixent une certaine représentation de la réalité et agissent à titre de cadre sociocognitif à travers lequel se réalisent l'action, les perceptions et la production de significations. *A fortiori*, la stabilité des cadres que produit la mémoire sociale est elle-même relative à la stabilité des relations sociales dont elle est constitutive, non sans cohérence avec l'importance soulignée par Granovetter entre densité d'un réseau de relations et stabilité de son cadre (Granovetter, 2017 ; Sabourin, 1993). La reconnaissance de ces trois dimensions fondamentales à toute activité symbolique humaine – espace, temps et symboles (dont le langage) – mène ainsi à concevoir la vie sociale comme productrice de formes sociales ou de ce qui sera appelé, dans le cadre de cette thèse, des espaces-temps sociaux (Parent et Sabourin, 2016a ; Sabourin, 1997). On peut en comprendre la consistance dans davantage de détail en s'attardant un peu plus longuement à ses dimensions temporelle et spatiale telles qu'elles sont traitées à travers l'activité symbolique.

La dimension temporelle de toute forme sociale est d'abord saisissable à travers l'historicité fondant ses propriétés telles qu'elles sont identifiables à un temps donné de son existence. Comme le soutenait déjà Maurice Halbwachs à son époque, c'est la faculté de mémoire qui permet la compréhension de la continuité du temps et de l'inscription de chacun dans la durée (Halbwachs, 1997). Ni nouvelle interaction *ex nihilo* à chaque rencontre, ni reproduction indéfiniment à l'identique, la faculté de mémoire permet plutôt un processus itératif de construction continue, au fil de micro-ajustements, d'une mémoire collective dont la réactivation pourra survenir même après un certain hiatus social (Granovetter, 2017 ; Halbwachs, 1997). Il faut par ailleurs ajouter que la production d'une mémoire collective ne concerne pas uniquement les « membres fondateurs » d'un groupe, dans la mesure où elle peut à tout moment être investie par des gens qui intègrent le groupe par lequel elle se produit et reproduit. Une personne peut se joindre à un groupe déjà structuré par un ensemble de connaissances (objets de connaissance<sup>55</sup>, « attentes », règles et autres normes), dont elle fera l'apprentissage et dont elle participera autant de la relative stabilité que des possibles

---

<sup>55</sup> Par ce terme, j'entends ici l'ensemble des êtres et des entités qui peuplent le ou les mondes que l'on se représente à travers l'existence sociale. Ce terme renvoie au concept d'ontologie sociale, qui sera défini plus bas.

transformations. Plus encore, comme nous le verrons plus bas, l'ensemble de connaissances en question peut se voir abstrait de son ancrage initial et exporté vers d'autres milieux sociaux, selon des modalités variées. C'est bien à la lumière de ces considérations que l'on peut reconnaître qu'il existe une médiation par une entité tierce – la connaissance collective comme tiers médiateur – dans toute relation sociale.

Mais la dimension temporelle de l'activité sociale ne se résume pas à la mémoire et à l'inscription dans la durée qu'elle permet, dans la mesure où les règles et autres significations d'une forme sociale donnée organisent les modalités temporelles de sa reproduction dans le temps.

*[Les conceptions du temps] sont des ressources d'intelligibilité et fonctionnent comme des instruments de coordination de l'action humaine. À ce titre, elles participent à l'attribution de significations aux phénomènes humains (elles sont partie intégrante de toutes pratiques de description, de compréhension et d'explication), elles permettent de vivre et d'agir ensemble et contribuent à produire un monde habitable, partagé et partageable<sup>56</sup>. (Frاندji, 2021 : 63)*

Autrement dit, la dimension temporelle s'incarne à la fois dans la mémoire sociale qui permet le maintien de certaines régularités relatives dans la vie sociale, et à la fois dans les règles spécifiques de déroulement d'activités sociales. Le concept de réciprocité abordé plus haut constitue un bon exemple de la diversité des modalités d'organisation des activités sociales dans le temps, en ce qu'il permet la description de règles très variables de circulation de biens ou de services à l'intérieur de divers ensembles sociaux. Tandis que certaines formes de l'échange marchand construisent une temporalité relativement courte<sup>57</sup>, d'autres recherches empiriques ont par exemple pu décrire la

---

<sup>56</sup> En tant que catégories ou en tant que représentations, les notions de temps ont également un usage symbolique d'attribution de propriétés ou de distinction et de hiérarchisations entre entités : on peut désigner divers groupes comme étant « en retard », ou « en voie de développement ». Les usages de ces catégories dans le cadre de formes d'intervention ou d'imposition de règles diffèrent quelque peu de la production de règles temporelles endogènes à un groupe donné, bien qu'en y participant inévitablement. En ce sens, les catégories temporelles deviennent alors des ontologies sociales participant de la régulation de formes sociales dont elles ne sont pourtant pas originaires (Frاندji, 2021). La question des ontologies sociales sera abordée plus bas.

<sup>57</sup> Relations marchandes excluant ici celles impliquant des formes de crédit ou d'endettement et de certaines formes de réciprocités plus complexes réalisées à travers l'échange.

circulation d'actifs ou de biens monétaires s'étalant à l'échelle de plusieurs générations au sein d'une communauté (Racine, 1986 ; Sabourin, 1993 ; Sabourin, 1994).

La dimension spatiale de l'activité sociale, quant à elle, renvoie à la fois à la structure relationnelle et normative d'un groupe, ainsi qu'à ses rapports avec l'environnement physique dans lequel il s'inscrit. En termes relationnels d'abord, ce que l'on peut qualifier d'espace social consiste en une forme particulière d'activités, impliquant sa propre forme de connaissances composée de règles et autres significations qui en font un cadre opératoire de perception et d'action. Les encastresments relationnel et structurel décrits par Mark Granovetter peuvent ici donner une consistance concrète à la façon dont se constituent ces espaces, et dont ils se maintiennent à travers la structuration des liens de coprésence spécifiques à un milieu, permettant ou non certaines circulations d'information et donc de normes. Par le fait même, cette structuration des relations peut renseigner sur l'étendue ou la généralité des formes sociales (Granovetter, 2017 ; Sabourin, 2021 ; 1993). Ensuite, la dimension spatiale du social se concrétise également dans les traces matérielles qu'elle produit. Les activités relatives à un espace-temps social donné aménagent et rassemblent, notamment à travers leur dimension économique<sup>58</sup>, des traces physiques dans l'espace matériel et constituent donc à la fois un rapport entre individus ou groupes et un rapport entre êtres humains et nature. Il s'agit d'un rapport de causalité réciproque entre les contraintes matérielles posées par l'espace physique, et ses appropriations sociales (Godelier, 2010 [1984] ; Halbwachs, 1938 ; Sabourin, 1997 ; 1993)<sup>59</sup>.

---

<sup>58</sup> Tel qu'évoqué dans la première section de ce chapitre, toute forme d'activité, qu'elle soit politique, religieuse, culturelle, esthétique, etc. peut comporter une composante économique, en ce qu'elle implique un certain travail productif, une circulation de matière, des échanges de service, et une certaine appropriation sociale de l'environnement naturel (Godelier, 2010 [1984] ; Polanyi, 1974). Cette dernière affirmation ne revient pas à dire que toute sociologie est ou devrait être une sociologie de l'économie, mais bien qu'un très grand nombre d'activités sociales ont une dimension ou des implications économiques.

<sup>59</sup> Il serait peut-être plus juste d'avancer qu'un espace-temps social *peut* mener à l'assemblage de traces matérielles dans un territoire physique concret, mais pas toujours de la même façon : les technologies numériques contemporaines en donnent un bon exemple. Elles sont certes médiées par du matériel informatique, renvoyant à des savoirs techniques et à des activités économiques ayant des bases tout aussi matérielles. Mais l'espace social par exemple formé par des internautes partageant un même passe-temps n'a pas de base géographique délimitable, et les altérations matérielles possibles à son environnement se confinent généralement à ce que permet l'interface de la plateforme internet utilisée.

#### ***4.1.2. Les ontologies sociales constitutives de la connaissance et des espaces-temps sociaux***

J'ai soutenu plus haut que le langage familial produit une cohésion entre souvenirs, qui se trouvent objectivés à travers les interactions des membres d'un groupe. Cette objectivité de la connaissance, mémoire sociale trace de l'activité relative à un espace-temps social, constitue un cadre opératoire pour l'action et la perception qui fixe une certaine représentation de la réalité (Sabourin, 1993). Je propose maintenant de considérer les représentations de la réalité produites par divers espaces-temps sociaux comme elles-mêmes constituées d'ontologies sociales. C'est-à-dire que les espaces-temps sociaux, en constituant des mémoires collectives, produisent des ontologies sociales, dont il faut maintenant donner une définition.

En tant qu'activité sociale, l'activité discursive implique de parler d'un – ou de plusieurs – monde(s) à travers des catégories de pensée par lesquelles s'opère un découpage d'éléments perçus. De ce découpage découlent descriptions, classements et interprétations produisant un constant « bouillonnement sémantique » quant aux catégories en question. C'est par là que chacun se donne les moyens « d'habiter le monde social et naturel », chose « nécessaire pour réduire l'incertitude des situations et des actions, sécurité qui émane de ces actes de discours représentationnels, par lesquels les acteurs sociaux disent ce qui en est de ce qui est, la "réalité" » (Ramognino, 2021a : 40). Cette production de catégories assure ainsi entre autres une « sécurité sémantique » aux individus pour vivre au quotidien (Boltanski, 2009). Mais de manière plus importante encore pour le présent propos, ces catégories constituent des ontologies, soit des « concepts qui désignent des éléments de la réalité » (Ramognino, 2021a : 39). Elles font exister des êtres, ou des « personnes » auxquelles sont attribuées des propriétés (ex. les vieux, les jeunes, les riches, les pauvres, les immigrants, les délinquants), mais aussi des institutions ou des phénomènes comme objets de discours (ex. le mariage, la pauvreté, le crime, l'école, etc.), qui sont insérés dans des situations auxquelles on reconnaît plus ou moins explicitement des propriétés spatiales, temporelles et sociales, et auxquelles peut être reconnue une certaine capacité d'action individuelle ou collective. En faisant exister des êtres par le langage, et étant donné le besoin de sécurité ontologique qu'elles comblent, la teneur des ontologies sociales est plus fixe dans le temps, sans égard aux évolutions possibles des réalités qu'elles servent à interpréter (Frاندji, 2021 ; Ramognino, 2021a).

De façon analogue, ces catégorisations réfèrent également à des objets ou toute autre réalité physique. En ce sens, l'activité langagière humaine produit entre autres des ontologies sociales d'espaces matériels, découpant des localités ou des territoires particuliers. Ces ontologies de l'espace se fondent dans des activités sociosymboliques rassemblant des traces matérielles servant de référents spatiaux, référents qui permettent de rendre intelligible l'espace social dans lequel un groupe donné évolue. C'est dire qu'on ne perçoit pas les objets ou l'espace matériel par leurs qualités physiques, mais à travers les activités sociales et les significations qui en produisent le découpage et les assemblages. Voilà qui nous ramène au rapport de causalité réciproque évoqué plus haut entre groupes sociaux et environnement matériel, rapport médié par l'activité symbolique à travers laquelle ceux-ci rendent leur monde habitable (Godelier, 2010 [1984] ; Sabourin, 2021 ; 1993).

#### ***4.1.3. La localisation sociale et la morphologie des relations sociales : la mise en rapport de multiples espaces-temps sociaux***

Ayant décrit les dimensions de toute forme sociale, qui constituent ensemble un espace-temps social, il faut maintenant prendre acte de leur multiplicité dans les sociétés contemporaines, où elles peuvent coexister et même se superposer dans une même activité sociale. L'exemple susmentionné d'un milieu de travail dans lequel se constituent deux groupes plus denses, soit ceux du personnel salarié et des cadres, peut servir à illustrer cette multiplicité : les membres des deux groupes participent à la fois à l'espace-temps social de sociabilité relatif à leur appartenance à leurs groupes respectifs, ainsi qu'à l'espace-temps social de leur mise en collaboration aux fins des activités de leur organisation. Halbwachs illustrera aussi cette proposition en évoquant le cas de marchands étant chacun à la fois en lien avec d'autres marchands, espace social dans lequel s'établissent les niveaux de prix, et en lien avec une clientèle avec laquelle ils s'engagent dans un rapport distinct – et donc un autre espace-temps social – dans lequel le prix paraît universel ou objectif (Halbwachs, 1997). Granovetter fournit aussi un autre exemple évident, soit celui de moments de sociabilité entre amis ou en famille qui se trouvent à constituer des espaces-temps sociaux à travers lesquels circulent des informations quant à des opportunités d'emploi dans un autre espace-temps social qu'est l'organisation où travaille l'une des convives (Granovetter, 2017 ; 1973).

Ces deux derniers exemples permettent d'illustrer que les espaces-temps sociaux possèdent souvent une étendue débordant le microcosme que représente une organisation formelle ou une petite collectivité. En d'autres termes, les espaces-temps sociaux et les mémoires collectives qui en sont constitutives se construisent à des échelles qui n'épousent pas les frontières d'organisations formelles ou de territoires administratifs (c.-à-d., quartiers, municipalités, provinces, etc.)<sup>60</sup>. Leur échelle est plutôt celle des relations sociales dont elles font partie et à travers lesquelles elles existent. Au contraire, l'attribution de telles frontières relève entre autres des activités symboliques d'autres espaces sociaux – juridique, notamment – qui, en produisant des ontologies sociales, instituent des regroupements en tant qu'entités « officielles » détenant certaines qualités, ou encore qui attribuent un droit de propriété privée à des objets ou des territoires définis. C'est dans cette perspective qu'à la suite de Maurice Halbwachs, on peut dire qu'un ensemble social donné – une communauté, un village – n'est pas local, mais bien localisé socialement. Le terme de localisation sociale rend compte du caractère pluriel et composite des sociétés contemporaines tel qu'il se manifeste dans le déploiement social concret de tout groupe, toute activité et tout individu au confluent de plusieurs espaces-temps sociaux et de leurs mémoires sociales (Halbwachs, 1997 ; Sabourin, 1997 ; Sabourin, 1993). En ce sens, une enquête empirique en sociologie de la connaissance devrait donc entre autres viser la description des localisations sociales spécifiques à la réalité étudiée à travers différentes traces matérielles et symboliques qui y sont produites. À l'échelle d'un milieu social, cela signifie s'attarder à la configuration des relations sociales qu'on y retrouve, soit la façon dont entrent en relation différents groupes ou formes d'activités sociales et formes sociales de connaissance. Il s'ensuit également que l'on peut trouver, à l'échelle d'un tel milieu, un observatoire parmi d'autres de processus sociaux d'une étendue plus importante que les délimitations reconnues audit milieu.

L'action sociale est ainsi productrice de localisation, au sens où elle engage à l'articulation de diverses pratiques et savoirs sociaux qui concourent à construire des configurations sociales concrètes particulières. À l'échelle collective d'une organisation ou encore de la population d'un

---

<sup>60</sup> Soutenir cela ne signifie pas que les différentes formes d'action politiques et économiques afférentes à ces découpages n'ont pas un pouvoir instituant et constructeur de la forme même des rapports sociaux se déroulant à l'intérieur de leurs frontières, bien au contraire. Seulement, la forme des rapports en question ne s'y résume pas. Ce point sera abordé plus bas en revenant à nouveau sur les ontologies sociales.



territoire par exemple, ces configurations peuvent être décrites comme formant une morphologie des relations sociales dans laquelle diverses relations sont mises en rapport entre elles, selon des modalités variées<sup>61</sup>. À l'échelle des connaissances relatives à un des groupes constitutifs de l'organisation ou du territoire en question, ensuite, une telle morphologie se matérialise par des délimitations opérées entre formes sociales, délimitations que permettent de repérer les spécificités des catégories langagières, spatiales et temporelles qui y sont mobilisées<sup>62</sup>. Ces délimitations peuvent exprimer plus ou moins explicitement des clivages – sous la forme de différenciations, de hiérarchisations ou d'oppositions – autant que des formes d'affinités ou de collaboration, ou encore même des formes d'indifférence ou de méconnaissance. Simultanément, par la mise en rapport à d'autres groupes ou entités sociales, ces mêmes délimitations sont également la voie par laquelle s'exprime la définition qu'un groupe donne de lui-même (Sabourin, 1997 ; 1993).

Je proposerais ainsi de comprendre les concepts de localisation sociale et de morphologie des relations sociales de la façon suivante. Le concept de morphologie des relations sociales renverrait à l'agencement ou à la configuration d'activités et de groupes dans un milieu ou un territoire donné. Le concept de localisation sociale serait quant à lui l'expression, à l'échelle de la connaissance, de la spécificité du positionnement d'une activité ou d'un groupe au confluent d'autres activités sociales, avec leurs formes de connaissance et ontologies propres. Ce

---

<sup>61</sup> Il importe de préciser que s'il est ici question de morphologie des relations sociales – telle que plus spécifiquement investiguée à partir de la connaissance dans le cadre de la présente thèse – le concept de morphologie sociale tel qu'employé par Maurice Halbwachs ne s'y résume pas tout à fait. En effet, chez Halbwachs, l'étude de la morphologie sociale signifie « rendre compte des formes matérielles et sensibles des sociétés » par l'étude du rapport de causalité réciproque entre l'activité sociale et son environnement matériel (Sabourin, 1997 : 145). De plus, la morphologie est à la fois comprise en termes d'interdépendance entre ses échelles des activités sociales spécifiques (sens large; c.-à-d., activités religieuses, politiques, familiales...) et de la démographie de leur composition populationnelle dans l'espace à travers le temps (sens strict). Dans cette perspective, l'étude de la morphologie sociale comprendrait l'étude de l'environnement physique dans lequel se déroulent les activités sociales. L'étude de la morphologie des relations sociales serait quant à elle plus spécifiquement l'étude de configurations sociales relatives à une variété d'ensembles ou de formes sociales, auxquelles on peut s'intéresser plus spécifiquement, dans le cadre d'une sociologie de la connaissance, en tant que mémoires sociales qui sont traces d'espaces temporels sociaux (Sabourin, 1997).

<sup>62</sup> Le verbe « matérialiser » me paraît ici approprié dans son sens littéral, dans la mesure où l'on peut bel et bien parler d'une matérialité langagière : le langage est une organisation de sons tangibles, émis et perçus par le corps humain. À plus forte raison, en tant que mise en forme particulière de connaissances, le langage produit ou contribue à instituer des réalités sociales en fonction desquelles sont conduites des activités sociales concrètes (Grao et Ramognino, 1997 ; Parent, 2015).

positionnement est entre autres celui occupé au sein des rapports entre relations propres à une morphologie donnée<sup>63</sup>. Par la description que fait Granovetter des modalités variées d'encastrement structurel et relationnel, on retrouve encore une fois matière à donner forme à l'idée de rapports entre relations dans une configuration sociale : l'agencement structurel de différents groupes dans un ensemble peut prendre la forme de clivages, de collaborations, de conflits, etc. (Granovetter, 2017 ; Sabourin, 1997).

Cela étant, à l'échelle de la connaissance, il ne faut pas conclure des considérations du dernier paragraphe que la morphologie des relations sociales est seulement composée de formes de connaissance « endogènes » aux groupes mis en rapport dans une organisation ou sur un certain territoire. En fait, à notre époque, l'idée même d'un ensemble social concret qui ne serait uniquement constitué que de connaissances relatives à ses propres activités directes reviendrait en quelque sorte à faire une robinsonnade à l'échelle d'une collectivité<sup>64</sup>. En effet, il n'existe à peu près plus de groupes sociaux totalement isolés d'autres groupes, activités, et donc de connaissances sociales. Cela implique ainsi qu'il est nécessaire de s'intéresser aux modalités de la coprésence de multiples connaissances dans une même activité ou un même groupe, connaissances parmi lesquelles certaines ne trouvent pas leur origine dans l'activité en question. Le terme d'ontologie sociale, en tant que concept, paraît ici utile à cette fin.

#### ***4.1.4. Les ontologies sociales dans la localisation sociale***

Les ontologies sociales sont une importante composante des modalités de la coprésence de multiples connaissances dans une même activité ou un même groupe. Pour en comprendre la présence dans la vie sociale, il faut d'abord souligner à nouveau que la localisation sociale n'est pas uniquement constituée des connaissances relatives aux relations de coprésence locales à travers lesquelles un groupe ou une activité prennent place. C'est-à-dire que des connaissances produites dans d'autres espaces peuvent participer de la constitution d'un espace-temps social local. La

---

<sup>63</sup> Nous verrons cependant, à travers le concept d'ontologie sociale, que ce ne sont pas toutes les connaissances composant la localisation sociale qui relèvent de la morphologie « locale » concrète, c'est-à-dire de relations de coprésence, dans laquelle prend place le groupe ou l'activité en question.

<sup>64</sup> En référence à l'histoire de Robinson Crusoé isolé seul sur une île déserte, la robinsonnade est une expression employée – notamment par Marx – pour désigner les conceptions de l'action humaine abstraites de toute forme d'ancrage dans des rapports sociaux (Marx, 2014).

conception des espaces sociaux chez Maurice Halbwachs peut ici aider à saisir la mise en rapport d'ontologies sociales et de relations sociales. Pour Halbwachs, la forme des espaces sociaux relatifs à diverses activités (religieuses, juridiques, économiques...) est double : il y a à la fois une « objectivité » et une « forme sociale » en tant que telle (Sabourin, 1993).

L'objectivité caractérise le produit du processus social d'association de significations à des objets, associations spécifiques à une certaine forme d'activité sociale. Ainsi l'espace social juridique produit-il l'association d'objets matériels et d'espaces physiques à divers régimes de propriété, ou un espace économique marchand associe-t-il ces objets à des valeurs monétaires. On remarquera que l'on retrouve donc à travers l'objectivité le concept d'ontologie sociale : des activités symboliques produisent des entités, ici par identification d'objets matériels, auxquelles sont attribuées des propriétés spécifiques (légales, monétaires...). Des activités produisant de telles connaissances sont parfois en position de les acheminer par certaines formes de liens sociaux à d'autres activités dans le cadre desquelles d'autres individus et groupes doivent alors en faire un certain apprentissage. À travers ce voyage, la connaissance en question peut en venir à sembler universelle, car en apparence dénuée de bases sociales. Ainsi, par exemple, tandis que les prix sont bien le fruit d'activités sociales de comparaisons et d'ajustements réciproques de la part des marchands entre eux à travers une relation de concurrence, le prix est présenté comme « donné » à la clientèle venant les visiter. La base sociale sur laquelle le prix est établi en tant que connaissance lui est en ce sens opaque, opacité offrant aux marchands une certaine position de pouvoir face à leur clientèle (Halbwachs, 1997 ; Sabourin, 1997).

La deuxième forme de l'espace social chez Halbwachs est la forme sociale, qui constitue la concrétisation de celui-ci dans des lieux sociaux. Il y a distinction entre l'objectivité – ou l'ontologie sociale – et la forme sociale concrète, dans la mesure où celle-ci ne se résume jamais à la première (Sabourin, 1993). Si toute vie économique concrète se résumait à ce qu'en construit l'ontologie de l'individu libéral – de l'*homo œconomicus* –, elle aurait partout la même forme. Or, tel que j'ai pu le soutenir dans les sections précédentes, tel n'est évidemment pas le cas. De la même façon, la vie des personnes catégorisées comme « pauvres » ne se résume pas à ce que cette identification permet de connaître. Les ontologies sociales « exportées » vers d'autres activités sociales peuvent certainement participer de la constitution de celles-ci, c'est-à-dire de constituer en partie leur localisation sociale, mais elles ne les réduisent jamais à leur propre contenu. En ce

sens, les ontologies sociales sont par essence productrices d'un paradoxe. Elles « [...] sont tout à la fois nécessaires pour survivre mais [leur] actualisation peut avoir comme effet de restreindre les questions qui surgissent dans l'action à des problématiques normalisatrices et régulatrices ... » (Ramognino, 2021a : 55). Autrement dit, tout en résultant d'une production symbolique nécessaire à la sécurité sémantique des individus, les ontologies sociales peuvent fonder des pratiques de contrôle et de restriction de la production de sens elle-même.

La production de régulations et de normalisations constitue une des modalités de mise en rapport ou d'articulation de connaissances dans une activité – et éventuellement dans des raisonnements. Si un espace-temps social donné est en partie construit par de telles ontologies sociales normalisatrices, celles-ci ne s'y matérialisent pas du néant; leur présence est au contraire relative à une certaine forme de relation sociale. Elles ont été d'une façon ou d'une autre acheminées, apprises et appropriées par au moins certains individus prenant part à une autre activité sociale, où ils peuvent la mobiliser de manière à en orienter les pratiques et les significations. Dans l'exemple précédent, le contrôle et l'établissement des prix sont le fait des interactions entre marchands et sont communiqués à la clientèle, qui doit en prendre connaissance et agir selon ce que permet sa position dans le rapport d'échange, de manière à s'approvisionner. De manière analogue, des connaissances relatives à un espace-temps de la production de savoirs scientifiques – en biologie par exemple – peuvent être appropriées par une instance gouvernementale de manière à émettre des directives ministérielles produisant une certaine régulation pratique et symbolique des activités d'organismes chapeautés. Les personnes employées par ces organismes doivent ensuite se les approprier à la mesure de leurs propres connaissances et appartenances sociales, ce qui peut mener à une plus ou moins grande obtempération ou une plus ou moins importante altération de la connaissance fondant les directives à l'origine.

Les considérations de cette dernière sous-section (4.1.4) ouvrent ultimement la porte à la question des façons dont on peut saisir l'articulation d'ontologies sociales dans une même activité, ainsi que leur participation à la construction d'espaces-temps sociaux et, par extension, de morphologies de relations sociales. En cela, elles s'avèrent ainsi importantes à l'égard de mon objet théorique, soit l'articulation de connaissances économiques, notamment relatives à l'économie capitaliste marchande, avec d'autres connaissances. La prochaine section permettra, à partir de la

perspective de la cognition sociale à l'échelle individuelle, d'investiguer encore davantage le processus de production de localisations sociales toujours différenciables les unes des autres.

#### **4.2. La connaissance collective à l'échelle de l'individu : principes théoriques de cognition sociale**

La connaissance collective telle qu'elle est mobilisée à l'échelle individuelle peut être abordée en prenant les idées développées dans la dernière section comme point de départ. Le langage familial élaboré dans un groupe social produit une « objectivité des souvenirs » dans laquelle se rejoignent les individus en dehors d'eux-mêmes à travers leurs interactions répétées. Cette objectivité de la connaissance, mémoire sociale trace de l'activité relative à un espace-temps social, constitue un cadre opératoire pour l'action et pour la perception en fixant une certaine représentation de la réalité (Sabourin, 1993). Cette représentation de la réalité est de plus composée d'une diversité d'ontologies sociales, toujours consubstantielles d'activités ou d'espaces-temps sociaux spécifiques (Ramognino et Richard-Bossez, 2021a). Paul Sabourin enrichit ici la pensée d'Halbwachs en recourant de surcroît à un concept mobilisé entre autres par Jean Piaget, soit celui de la « réciprocité des perspectives », décrivant l'indexation d'interactions sociales dans la mémoire individuelle permettant le partage de référents langagiers spatiaux et temporels relatifs à l'objectivité – ou les ontologies sociales – produite par les activités d'un groupe.

Mais à l'échelle individuelle, l'assimilation de ces cadres sociocognitifs n'est pas pure inculcation et reproduction mécaniste – idée qui nous ramènerait à nouveau dans les théories que Mark Granovetter qualifie de sur-socialisées (Granovetter, 2017 ; 1985)<sup>65</sup>. Il y a plutôt interdépendance ou influence réciproque et constante entre les cadres sociaux et les moments vécus – entre connaissances et expériences, en d'autres mots. C'est donc dire qu'à l'échelle individuelle, à travers les expériences vécues au fil de la vie, il y a réadaptation continue ou (re)constitution constante des cadres sociocognitifs constituant la mémoire et permettant de percevoir et d'agir dans

---

<sup>65</sup> Pour mémoire, le lecteur ou la lectrice peut se rapporter à la section 2 du chapitre 1 pour une définition des conceptions sur- et sous-socialisées de l'économie.

le monde. C'est ce que l'on peut qualifier d'apprentissages sociaux (Ramognino, 2021b ; Sabourin, 1993).

Nonobstant les différences existant entre leurs postures sociologiques, les fondements théoriques de psychologie piagétienne utilisés par Paul Sabourin pour rendre compte de ce processus constant d'apprentissage en développant la pensée d'Halbwachs sont ici les mêmes que ceux identifiables chez Pierre Bourdieu pour son concept d'habitus (Bronckart et Schurmans, 2001 ; Gingras, 2020 ; Piaget et Inhelder, 1998 ; Sabourin, 1997 ; 1993). C'est d'abord le concept piagétien de double rapport assimilation-accommodation qui permet la description de l'adaptation des cadres – ou schèmes – sociocognitifs. Il exprime la réadaptation des notions collectives construites alors que chaque nouvel événement les remet en jeu et constitue une occasion de les modifier (Sabourin, 1997).

*Processus d'assimilation ou absorption répétitive par l'enfant de nouveaux éléments sur la base de la structure préalable du savoir, tel le langage ambiant. Processus d'accommodation dans la mesure où les éléments sémantiques du langage peuvent constituer des relations de ressemblance, mais aussi de différence dans le cas où la structure du savoir préalable du sujet fait obstacle à leur assimilation et suscite pour ce faire une transformation de l'organisation du savoir, c'est-à-dire un processus d'accommodation (Sabourin, 1993 : n. 8).*

On retrouve également une autre conceptualisation du processus s'assimilation à travers le concept de « tableau des ressemblances » chez Maurice Halbwachs (Halbwachs, 1997). Celui-ci vise à décrire la fonction de désignation de nouveaux éléments rencontrés comme cohérents avec le schème déjà constitué, sans que celui-ci ait à opérer une réorganisation. Ce tableau des ressemblances construisant le schème sociocognitif se forme par deux voies. Il se constitue d'abord à travers le rapport d'appropriation de l'espace matériel, dont j'ai évoqué l'interdépendance avec les activités sociales dans la dernière section, mais il se constitue également à travers la localisation sociale (Sabourin, 1997).

En effet, si nous avons pu voir qu'il y a localisation sociale à l'échelle d'activités ou de groupes, en toute cohérence, chaque individu est lui aussi localisé socialement, du fait de son appartenance contemporaine à une pluralité de ces groupes et activités. Chaque individu est au carrefour de multiples espaces-temps sociaux qui, à l'échelle de la connaissance, sont identifiables par les délimitations exprimées dans le langage et d'autres activités symboliques. En termes

d'apprentissages sociaux et de (re)construction constante de schèmes sociocognitifs, la condition moderne des appartenances sociales multiples mène à la constitution de cadres sociocognitifs relatifs à chaque activité sociale différenciable (religieuse, professionnelle, économique, légale, politique, scientifique...). « Ainsi les relations entre les cadres sociaux d'une mémoire s'auto-organisent en un tableau schématique du passé structurant la réflexion de l'individu » (Sabourin, 1993 : 75). À l'échelle individuelle, donc, la localisation sociale renvoie aux raisonnements élaborés à travers l'articulation de multiples cadres sociaux, relatifs à une multiplicité d'expériences sociales, de manière à mettre en forme l'expérience. Dans le prolongement des considérations de la dernière section, on doit donc comprendre les délimitations langagières exprimées à l'échelle individuelle comme des points de vue spécifiques sur une diversité de formes sociales de connaissance, d'ontologies sociales, et donc d'espaces-temps sociaux mis en rapport de différentes manières<sup>66</sup>. Il faut cependant préciser que la mise en rapport provient ici non pas nécessairement d'une coexistence concrète à un temps donné de groupes sociaux dans une localité, mais bien de l'activité cognitive elle-même. C'est-à-dire que les connaissances articulées ou mises en rapport par l'individu dans ses raisonnements peuvent par exemple provenir de moments et d'endroits physiques de sa vie très différents et donc d'espaces-temps sociaux n'ayant pas concrètement coexisté ni entretenu de rapports entre eux (Sabourin, 2021). Il faut en dernier lieu préciser qu'à mon sens, l'articulation en question peut s'exprimer par différentes modalités. Elle peut par exemple prendre la forme de la représentation d'une opposition ou d'une conflictualité entre notions, de leur assemblage de manière à produire une forme d'innovation pratique<sup>67</sup>, ou

---

<sup>66</sup> Les implications méthodologiques de ce principe seront abordées dans un chapitre ultérieur. Cela étant, on peut tout de même dès maintenant noter qu'il en découle que les savoirs exprimés par les individus ne sont ainsi pas seulement locaux et statistiquement anecdotiques. Le fait que chacun participe de processus sociaux plus étendus que sa seule personne et ses « opinions » individuelles fait de chacun un point de vue sur des phénomènes sociaux. Le cumul de ces points de vue dans un même milieu ou une même activité sociale permet progressivement de construire ce que l'on peut appeler une représentativité sociologique (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000).

<sup>67</sup> Une telle définition rejoint alors, à partir de principes théoriques différents, la notion d'innovation sociale telle qu'amplement théorisée et débattue en sciences sociales depuis une vingtaine d'années (Harrisson et Vézina, 2006 ; Lévesque, 2006 ; Richez-Battesti, Petrella et Vallade, 2012)

encore de la mobilisation de l'une aux fins d'une activité relative à une autre forme de connaissance – alors instance de subordination de la première à la seconde<sup>68</sup>.

Une telle façon de concevoir la constitution sociale de l'activité cognitive conduit à nuancer sous deux angles la proposition théorique de Viviana Zelizer, dont j'ai pu présenter une appréciation critique plus tôt : la conception de la faculté de jugement individuelle et la production de nouvelles connaissances. Premièrement, contrairement à ce que la sociologue propose, les principes élaborés dans les dernières pages mènent à soutenir que les formes de connaissances collectives ne résulteraient pas de « négociations » menant à l'accord de chaque individu quant à une définition intersubjective commune d'une représentation de la réalité<sup>69</sup>. La nuance est plutôt que l'organisation de la connaissance des individus au sein d'un groupe se (re)construit sans cesse, par micro-ajustements réciproques, à travers l'expérience d'interactions sociales y prenant place. La réciprocité des perspectives susmentionnée rend compte de cette constitution de connaissances communes mais toujours changeantes, nature dynamique reconnue par Zelizer elle-même par ailleurs. C'est donc dire que le concept de réciprocité des perspectives me paraît mieux à même de rendre compte du caractère dynamique des connaissances collectives que ne le permet le terme de « négociation » et les implications qu'il charrie. Je crois de plus qu'il est possible de reconnaître cette particularité à la cognition sociale des individus sans pour autant contredire l'idée de l'existence de la connaissance comme fait collectif. Ces mémoires collectives sont des formes sociales de connaissance existant indépendamment de leurs incarnations individuelles, qui ne sont pour leur part jamais identiques entre elles (Vergès, 2003). Seulement, d'un point de vue analytique, elles ne peuvent qu'être reconstruites à partir de traces d'activités symboliques – discours et autres productions langagières, gestes, etc. – présentant chacune des portraits partiels

---

<sup>68</sup> Paul Sabourin a par exemple pu exposer, à l'échelle d'une entreprise canadienne-française de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la façon dont les pratiques et connaissances relatives à l'économie capitaliste de marché étaient maintenues non pas comme fin en soi mais comme façon de nourrir un autre circuit économique, pour sa part relatif à une logique propre à des rapports de parenté et d'alliance au sein de l'ethnie canadienne-française. Les connaissances relatives à l'économie capitaliste de marché étaient alors subordonnées à celles relatives aux rapports constitutifs de l'ethnie canadienne-française (Sabourin, 1994 ; voir aussi Hamel, Houle et Sabourin, 1984a).

<sup>69</sup> Je privilégie à escient l'adjectif « intersubjectif » plutôt que celui de « transsubjectif ». Le second renverrait à des propriétés psychologiques de la subjectivité transversales à tout être humain, tandis que le premier exprimerait à la fois la reconnaissance de frontières individuelles définies et le partage d'un « espace psychique commun », où une définition commune de la réalité est partagée (Caillot, 2015).



et localisés de leur forme à un moment et un lieu social déterminés de leur expression (Becker, 2017 ; Houle, 1987a ; Parent et Sabourin, 2016a)<sup>70</sup>.

Le deuxième point de précision quant à cette dynamique et quant à la production de nouvelles significations provient de la prise en compte des appartenances sociales plurielles des individus. Plus spécifiquement, il s'agit de prendre en compte que celles-ci engagent à une diversité de réciprocités sociocognitives simultanées, de telle sorte que chaque individu raisonne toujours à travers une multiplicité de contenus collectifs de pensée, qui sont articulés ensemble pour mettre en forme l'expérience.

*« Cheminer à travers des points de vue lorsqu'on pense est, ni plus ni moins, changer et mettre en rapport des relations propres à des groupes sociaux dans lesquels on a acquis ces notions. Ce qui n'empêche pas que les personnes soient, par l'espace composite des rapports spécifiques entre leurs relations, individués socialement » (Sabourin, 2021 : 101).*

De la spécificité des articulations de connaissances chez chaque individu provient leur individuation et leur localisation sociale, sources d'un constant « bouillonnement sémantique » (Ramognino et Richard-Bossez, 2021a). Par-là, il me semble ainsi y avoir précision quant aux raisons et aux modalités de la nature dynamique de la connaissance et de la production de nouveaux contenus évoqués par Viviana Zelizer à travers le concept de travail relationnel (Zelizer, 2012).

Il existerait ainsi deux échelles d'appréhension de la connaissance en tant que fait social. On retrouve d'une part des formes de connaissances collectives indépendantes de leurs appropriations individuelles, dont on peut analytiquement saisir la constitution – à un temps donné – par des traces d'activités sociales variées. D'autre part, leurs appropriations individuelles peuvent cependant participer à infléchir la consistance des formes en question. La spécificité de la localisation sociale de chacun, qui accomplit une individuation sociale, fait en sorte que les mémoires collectives sont appropriées de manières relativement différentes d'une personne à

---

<sup>70</sup> Cela signifie que les formes de connaissance identifiées analytiquement sont toujours dans une certaine mesure incomplètes. Toute analyse de phénomènes sociaux concrets procède inévitablement à partir de traces « mortes » d'actions déjà réalisées et se rapportent donc à des moments passés plus ou moins distants. Les reconstructions analytiques de formes de connaissance ne peuvent ainsi espérer en produire une description parfaitement exacte. Le portrait qui en est proposé gagne en précision selon les possibilités plus ou moins importantes de cumul et de triangulation de matériaux empiriques offertes au cours de la recherche.

l'autre. La reproduction de mémoires collectives n'est ainsi jamais complètement identique à chacune de ses réactualisations, de telle sorte qu'il est approprié de parler de « stabilité relative » des formes sociales plutôt que de leur reproduction (Frاندji, 2021). L'activité symbolique, notamment sous la forme du langage, est ainsi à la fois « affiliation à un commun, à un monde commun et outil de production du singulier » (Ramognino, 2021b : 17).

Maintenant, des précisions peuvent encore être apportées quant aux modalités d'articulation de connaissances dans les raisonnements individuels. Chacune à leur façon, plusieurs des perspectives abordées dans les appréciations critiques présentées plus haut aident à comprendre comment les connaissances sont relatives à des appartenances sociales particulières, d'autres mettant en sus l'accent sur les façons dont les individus mobilisent celles-ci selon les situations dans lesquelles ils se trouvent. Les individus font-ils plus ou moins arbitrairement des « choix » d'éléments parmi les éléments d'un « menu » ou d'une « boîte à outils » comme l'exprime Mark Granovetter, ou bien les modalités de raisonnement ont-elles une autre logique?

Les apports de Pierre Vergès (2003) permettent un degré supplémentaire de précision au vocabulaire quelque peu métaphorique et indéterminé de Granovetter au sujet des processus sociocognitifs à l'œuvre à l'échelle individuelle, notamment en ce qui a trait à la connaissance de l'économie. Dans la perspective de Vergès, les connaissances de sens commun – qu'il appelle représentations sociales – ne construisent pas un objet autonome aux frontières clairement délimitées, tel que ce peut être le cas pour des savoirs scientifiques. Plutôt, elles sont le fruit de l'articulation d'éléments représentationnels issus d'expériences pratiques quotidiennes et d'autres champs de connaissance, tels que des notions économiques abstraites<sup>71</sup>. Il y a ainsi « traduction » de représentations – ou d'ontologies sociales – économiques dans les termes d'autres domaines

---

<sup>71</sup> Les notions économiques en question ne sont pas ici à comprendre dans leur sens substantif de production, circulation et consommation de biens et services. Vergès paraît plutôt référer à ce qu'un certain sens commun – il parle de « la société » – entend usuellement par le terme « économique ». Il s'agit de connaissances pour partie récupérées et transposées des sciences économiques conventionnelles – que l'on pourrait reconnaître comme un espace-temps social spécialisé produisant et diffusant des connaissances que l'on pourrait qualifier de savantes sur l'économie (Heredia, 2014 ; Lebaron, 2013). Vergès évoque l'omniprésence du langage des sciences économiques dans les débats politiques, dans les médias ou encore dans différents programmes de formation assurant sa diffusion, mais également la transformation des significations de ses notions. Ainsi « le discours des acteurs sociaux porte trace de l'importance de ce langage économique dans la vie courante » (Vergès, 2003 : 410).

sociaux. Ensuite, s'il y a traduction, c'est que les raisonnements représentationnels opèrent par analogie et par métaphore pour intégrer de nouvelles notions. L'accent est donc mis sur les similitudes remarquées entre les éléments des divers domaines, plutôt que sur leur autonomisation. Dans le prolongement de cette caractéristique, les opérations de classement des éléments représentationnels consistent en la constitution de noyaux catégoriels aux contours flous, plutôt qu'en une mise en valeur des délimitations explicites de chacun d'entre eux comme ce peut être le cas en sciences (Vergès, 2003). À travers une telle description du traitement cognitif individuel de notions collectives, des cohérences notables me semblent à souligner avec une partie des propositions de Paul Sabourin, Pierre Bourdieu et de Mark Granovetter. Tel est notamment le cas avec le concept d'assimilation-accommodation et la recherche de cohérence cognitive entre les représentations initiales et les nouveaux contenus symboliques rencontrés par l'identification de similitudes.

Vergès ancre encore plus en profondeur sa conception des représentations sociales en explicitant leurs dimensions cognitive et collective respectivement. La dimension cognitive se traduit entre autres par un « procès connotatif » opérant l'articulation évoquée plus haut entre notions abstraites – économiques, par exemple – et notions relatives aux expériences quotidiennes<sup>72</sup>. En plus des processus cognitifs, les représentations économiques sont relatives à des modalités collectives qui recoupent celles déjà évoquées dans les dernières pages. Elles prennent place dans des « lieux » – ou espaces – sociaux, dans lesquels la place socioéconomique des acteurs et leur plus ou moins grande proximité par rapport aux décisions économiques les concernant a une incidence<sup>73</sup>; elles sont relatives à une mémoire collective propre à chaque groupe,

---

<sup>72</sup> Vergès identifie trois processus cognitifs à l'œuvre dans l'élaboration de représentations par les individus. Il y aurait d'abord sélection et hiérarchisation d'éléments pertinents à la représentation sous la forme d'éléments centraux et périphériques. S'ensuivrait un procès connotatif de ces éléments, soit leur inscription dans diverses pratiques et champs de signification – Vergès parle de normes, de valeurs et « du politique » comme exemples. C'est là que s'effectuerait l'articulation de notions économiques à d'autres éléments non économiques. Troisièmement, l'auteur identifie un procès de schématisation du contenu représentationnel sous la forme d'un réseau mettant en relation chaque élément avec d'autres, chacun tirant son sens de ses liens. Les représentations « quittent la tête des sujets » en intégrant le langage par un procès de mise en discours et d'argumentation (Vergès, 2003).

<sup>73</sup> Vergès prend pour exemple la différence entre un travailleur autonome qui doit lui-même prendre ses décisions d'organisation du travail, ses décisions d'affaires, et un fonctionnaire dont les conditions économiques relèvent d'instances supérieures dans une grande organisation bureaucratique (Vergès, 2003). On pourrait cependant rajouter que si cette différenciation vaut quant au travail et aux revenus qu'en tire

que l'on peut comprendre comme d'anciens cadres sociaux de connaissance réactualisés; et finalement, la pratique dans ces divers lieux constitue simultanément un moment de concrétisation et de constitution des représentations. Il découle de ces processus cognitifs et collectifs que les représentations économiques dépendent de la structuration sociale des thèmes qu'elles comprennent, structuration relative aux pratiques et aux relations entretenues dans et par différents groupes (Vergès, 2003)<sup>74</sup>.

C'est donc dire qu'il y a, de manière cohérente avec les considérations des dernières pages, relativité des formes d'articulation entre univers de significations économiques et non économiques selon les appartenances sociales<sup>75</sup>. Mais plus encore, par sa description du processus de traduction de significations, on peut comprendre qu'il y a, selon Vergès, préséance des connaissances relatives aux expériences pratiques quotidiennes par rapport à des notions plus abstraites, telles que des ontologies sociales relatives à « l'économie » comme objet de connaissance produit par les tenants de la théorie économique dominante. En d'autres termes, ces notions abstraites paraissent traduites de manière à être, selon les cas, assimilées ou accommodées dans un schème de connaissances déjà constitué à partir de connaissances construites au fil d'expériences concrètes. Voilà qui précise pourquoi les ontologies sociales « exportées » vers d'autres activités sociales à des fins de régulation ou de normalisation des pratiques et du sens, phénomène que j'ai pu évoquer à la fin de la dernière section, n'accomplissent jamais un lavage de cerveau partout où elles sont disséminées. Non seulement il n'y a pas effacement/remplacement de connaissances, mais la perspective de Vergès enrichit encore davantage la compréhension des modalités d'articulation de connaissance dans la production de nouvelles activités et connaissances sociales. Les raisonnements sociaux des individus sont relatifs à leur localisation sociale, mais plus encore, ils sont relatifs à la position des

---

une personne, chacun a également d'autres connaissances de l'économie, notamment relatives à la vie domestique et à la consommation par exemple.

<sup>74</sup> C'est ainsi qu'il constate, dans le cadre de ses recherches que chez les cadres de grandes organisations, on peut repérer une forte autonomisation des notions économiques, qui sont tout de même articulées à un champ de valeurs morales, notamment à travers la présence de notions d'injustice dans leurs discours. Chez des militants ouvriers, l'économique est plutôt articulé à des notions politiques. Finalement chez des travailleurs sociaux, le domaine économique n'est pratiquement pas isolé d'autres formes de représentations, et n'apparaît ainsi que de manière diffuse dans d'autres ensembles de significations (Vergès, 2003).

<sup>75</sup> Voir la note de bas de page no 63 pour une précision au sujet de ce qui est ici entendu par « économique ».

individus à l'intérieur des rapports sociaux constituant ladite localisation. Par là, on retrouve des rapprochements possibles avec le concept d'encastrement structurel chez Granovetter, tel que décrit dans la dernière section, tout en apportant cependant des précisions importantes à la description des processus sociocognitifs pour aller au-delà de la métaphore des « choix » de logiques dans une « boîte à outils » (Granovetter, 2017 ; Vergès, 2003).

Finalement, on peut également en conclure que l'articulation de notions d'origines sociales diverses dans les raisonnements ne se fait pas exclusivement au moment de la « résolution de problèmes », tel qu'en parle Granovetter. Au contraire, le processus cognitif connotatif évoqué au dernier paragraphe indique – tout comme le processus d'assimilation-accommodation – qu'il s'agit plutôt d'une des modalités de constitution de toute connaissance chez un individu. De plus, il aura été possible de noter certaines parentés quant à la conception de la cognition sociale chez Bourdieu, Granovetter<sup>76</sup>, Halbwachs (tel qu'interprété par P. Sabourin) et chez Vergès. Cependant, la valeur ajoutée que me semblent amener les deux dernières contributions se rapportent à la description de l'individuation des expériences et connaissances sociales, qui se traduit à l'échelle des raisonnements de manière à ouvrir la possibilité de la production de nouvelles significations et de nouvelles pratiques.

## **5. Synthèse des principes théoriques en vue de leur opérationnalisation**

Avant d'entamer la présentation d'un chapitre méthodologique, il me paraît de mise de proposer un récapitulatif synthétique des principes théoriques proposés en sociologie de l'économie et en sociologie de la connaissance, de manière à mieux saisir la manière dont ils peuvent être rendus opératoires. En ce qui concerne l'économie comme objet d'étude sociologique, il est d'abord proposé de considérer que :

---

<sup>76</sup> Pour mémoire, sans développer autant cet aspect, Granovetter parlait de la recherche de « cohérence cognitive » des individus à travers leurs raisonnements, ce qui peut être apparenté à la construction de schèmes cognitifs par assimilation/accommodation (Granovetter, 2017).

1. Ce qui est entendu par économie ne se résume pas aux activités relevant de l'acquisition de biens rares par l'échange marchand en vue de la maximisation de l'utilité individuelle. L'économie est plutôt le champ d'activités humaines de production, de distribution, redistribution et de consommation de biens et services, le tout supposant l'instauration de certains rapports avec la nature.
2. De surcroît, toute activité économique s'accomplit à travers des relations sociales, ce qui implique autant de récuser les perspectives individualistes que culturalistes – respectivement sous- et sur-socialisées –, en ce qu'elles en viennent chacune à sa façon à placer les ressorts de l'action humaine de manière prédéterminée dans l'individu. Les activités économiques, y compris les activités marchandes contemporaines, sont toujours constituées d'un ensemble de relations d'interdépendance et d'institutions sociales – formelles ou non – qui agissent en tant que cadre à la fois contraignant et permettant l'action. Il s'ensuit que des activités sociales portant sur tout autre chose que la production, la circulation ou la consommation de biens et de services (c.-à-d., des activités religieuses, politiques, familiales...) peuvent avoir des incidences économiques notables.
3. La grande diversité de formes que peut ainsi prendre la vie économique, en fonction de la diversité de configurations sociales à travers lesquelles elle se réalise, mène à la concevoir comme saisissable à travers l'investigation empirique de configurations spécifiques.

Ensuite, comprendre l'économie en tant que phénomène social implique également d'en comprendre la dimension symbolique, dimension fondamentale de toute activité humaine. La sociologie de la connaissance que je propose à cette fin peut être synthétisée par les principes suivants :

4. Toute activité sociale implique de la connaissance, qu'elle prenne la forme du langage ou d'autres significations non verbales. Cela vaut autant au sens où l'action sociale produit des connaissances, qu'au sens où l'action sociale elle-même est médiée par des connaissances qui en constituent les cadres opératoires. L'activité sociale produit donc une « objectivité des souvenirs », que l'on peut aussi appeler des formes sociales de connaissance ou des mémoires collectives, qui fixent une certaine représentation de la réalité qui permet autant la perception que l'action.

- a. Toute interaction répétée dans le temps entre individus dans des groupes quelconques produit des référents temporels et spatiaux à travers lesquels ceux-ci habitent et s'approprient leur monde social et matériel.
  - b. L'activité sociale produit donc de manière articulée et indissociable des significations (langagières ou autres) ainsi que des référents spatiaux et temporels. Il existe en ce sens des espaces-temps sociaux relatifs à différents groupes et activités sociales, chacun possédant ses propres symboles.
  - c. La reconnaissance de ces trois dimensions (espace, temps, signification [langage]) implique de plus que d'éventuels points de repères historiques ou spatiaux doivent être identifiés à même les activités se rapportant à une forme sociale spécifique, lorsque celle-ci est étudiée. C'est-à-dire que c'est l'espace-temps et le sens inhérents à cette forme qui sont à même d'en rendre compte, ce qui est cohérent avec l'appel à l'investigation empirique fait au troisième point.
5. Les représentations de la réalité produites par ces espaces-temps sociaux sont elles-mêmes constituées d'ontologies sociales qui leur sont spécifiques. Le terme d'ontologies sociales qualifie l'ensemble des êtres, catégories ou entités auxquelles des qualités sont attribuées et qui sont mobilisées pour faire sens des réalités rencontrées.
  6. La multiplicité de ces formes sociales dans nos sociétés implique qu'elles sont mises en rapport de telle sorte qu'elles constituent des configurations spécifiques à différents milieux, régions, territoires ou différentes activités qui n'ont pas nécessairement de bases géographiques. Ces configurations peuvent être qualifiées de morphologie des relations sociales.
    - a. À l'échelle des connaissances relatives à l'une des formes sociales constitutives de cette morphologie, la spécificité de son positionnement au confluent d'autres activités et groupes constitue sa localisation sociale.
  7. À l'échelle individuelle, la cognition sociale s'exprime sous la forme d'une dialectique perpétuelle entre connaissance et expérience, par laquelle des adaptations sont sans cesse apportées aux schèmes de connaissances des individus.

8. L'appartenance de chaque individu à une multiplicité d'activités et de groupes au cours de sa vie l'amène à développer une diversité de connaissances qui sont constitutives du cadre sociocognitif par lequel il appréhende ses expériences. La spécificité de ces appartenances et expériences sociales constitue, à l'échelle de la connaissance, la localisation sociale de l'individu.
9. Les connaissances d'un individu sont mises en rapport entre elles à travers des raisonnements et constituent des voies de développement de nouvelles pratiques et de nouvelles formes de connaissance.
  - a. La localisation sociale, qui accomplit une individuation sociale de chacun, fait en sorte que les mémoires collectives sont appropriées de manières relativement différentes d'une personne à l'autre. La reproduction de mémoires collectives n'est ainsi jamais complètement identique à chacune de ses réactualisations.
  - b. C'est cette même activité cognitive d'articulation qui fait en sorte que des savoirs ou ontologies sociales exportées et plus ou moins fortement imposées dans des espaces-temps sociaux autres que celui dans lequel elles ont été produites ne sont jamais reproduites à l'identique et ne résument pas la vie sociale qu'elles encadrent.

Déjà évoqué dans la problématique proposée plus tôt, ce récapitulatif permet de clarifier l'objet théorique de cette thèse, en plus d'en clarifier l'objet opératoire (ou l'objet d'analyse). L'objet théorique à l'étude consiste en la diversité des formes sociales de connaissances, relatives à des espaces-temps sociaux particuliers, en ce qu'elles participent de la construction d'activités socioéconomiques par leurs différentes articulations. La notion d'alternative économique peut, de ce point de vue, être comprise comme relative à des configurations socioéconomiques dans lesquelles l'articulation prend la forme d'une subordination de connaissances et de pratiques relatives à l'économie dominante à d'autres formes de connaissance. La logique propre à l'économie dominante peut être brièvement définie comme celle de l'accumulation monétaire et financière par le biais de l'échange marchand. Si cette définition est finalement analogue à celle déjà décrite et décriée par d'autres auteurs présentés précédemment, l'importante distinction est que l'on doit maintenant reconnaître qu'il ne s'agit non pas d'un phénomène purement individuel comme le voudrait la conception libérale de l'*homo œconomicus*, mais bien d'une logique sociale



toujours accomplie à travers des configurations concrètes supposant des médiations sociales variées.

Cette thèse proposant avant tout une sociologie de la connaissance de l'économie, la traduction de son objet théorique en objet opératoire consistera en une analyse portée avant tout sur des connaissances et des raisonnements tels qu'exprimés dans diverses formes discursives et, dans une moindre mesure, d'autres expressions de connaissance. Plus précisément, l'analyse portera attention aux catégories langagières employées – en tant qu'expressions d'ontologies sociales relatives à des espaces-temps sociaux distincts –, aux façons dont elles sont mises en rapport, et aux marqueurs spatiaux et temporels qu'elles peuvent comporter. Or, l'objet opératoire ne peut ici prendre tout son sens sans préciser son ancrage dans l'objet empirique que j'ai pu développer au fil de l'enquête ethnographique menée. Il faut ainsi d'abord spécifier que les connaissances et raisonnements qui feront l'objet d'une analyse sont ceux se rapportant aux activités socioéconomiques propres à l'économie alimentaire à but non lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles, mais aussi ceux se rapportant à d'autres espaces-temps sociaux qui se trouvent à participer de la composition de ces activités. Pour rappel, la question de recherche, dans son volet empirique, consiste à se demander *quelles formes sociales de connaissance y sont identifiables, quels en sont les fondements sociaux, comment construisent-elles les initiatives étudiées et selon quelles modalités s'articulent-elles?*

Ma question de recherche interroge d'un point de vue théorique la notion d'alternative économique, ce qui recoupe en partie les initiatives travaillant à l'avènement d'un certain « changement socioéconomique » – ici dans le cadre d'activités alimentaires. Par conséquent, dans le cadre de mon enquête, je devais forcément m'attarder empiriquement à des espaces socioéconomiques produits dans le cadre de ce qui peut se qualifier d'initiatives « alternatives ». Je m'intéresse ainsi d'abord à des initiatives socioéconomiques pour lesquelles la finalité de profitabilité, relative à une logique économique dominante, est soit absente, soit subordonnée à d'autres logiques dans les discours des personnes participant à la production de ces activités. De ce point de vue, on peut déjà dire qu'à l'échelle strictement organisationnelle, ce sont des initiatives « alternatives ». Également si leurs représentants et représentantes ne visent pas toujours explicitement le « changement social » par leurs idées et actions, celles-ci sont importantes pour l'enquête en ce qu'elles participent de la configuration socioéconomique au sein de laquelle de tels

projets « transformateurs » sont envisagés. En ce sens, les discours et autres activités pratiques tenues dans ces organisations ont pu constituer des observatoires d'une morphologie socioéconomique à laquelle elles prennent part. Cela vaut tout autant pour les connaissances et les pratiques de personnes qui ont recours aux services de ces initiatives sans nécessairement en être les responsables ou les instigatrices.

Si ma recherche ne visait qu'à trancher quant au caractère alternatif ou non de ces organisations, elle aurait été complétée au moment de l'identification des organismes au sein desquels j'ai réalisé la recherche. Or, là n'est pas le sens envisagé à mon enquête sociologique. Non seulement elle ne vise pas à attribuer un certain statut à des organismes en fonction de leur plus ou moins grande correspondance à des critères normatifs, elle vise également à dépasser la simple description de ces lieux et activités. Elle propose en ce sens une description de l'élaboration et de la reproduction d'espaces, de leurs usages par les gens à qui ils sont destinés puis, par-là, des possibilités et impossibilités de trajectoires futures de transformations. Cette thèse s'inscrivant plus précisément dans une perspective de sociologie de la connaissance, c'est du point de vue de la connaissance – socialement constituée – que l'élaboration de l'économie sera abordée et ce, à double titre. C'est-à-dire que la connaissance constitue à la fois, d'un point de vue opératoire, une porte d'entrée à l'élucidation de la morphologie des relations sociales composant les milieux enquêtés, puis à la fois un élément de production et de reproduction des relations sociales elles-mêmes qu'il s'agit de décrire. Le chapitre suivant proposera une explicitation de la définition de l'objet empirique de l'enquête, en plus d'une diversité de considérations méthodologiques quant à la réalisation de l'enquête de terrain.

## **Chapitre 2. Méthodologie : opérationnalisation des prémisses théoriques dans la construction des données, dans les considérations éthiques et dans l'analyse**

La posture découlant des propositions théoriques présentées dans le chapitre précédent peut être qualifiée de « positivisme bien tempéré » (Gilles-Gaston Granger, 1992 ; Parent et Sabourin, 2016a). L'idée que toute connaissance soit localisée socialement, que tout point de vue soit socialement situé, implique que les discours et autres expressions symboliques étudiés ne peuvent pas simplement être rejetés du revers de la main comme des illusions devant susciter la méfiance des sociologues. Tel est le cas parce que c'est à partir de ces points de vue que doit inévitablement procéder la connaissance spécifiquement sociologique à produire. Mais, contrairement à une posture positiviste que l'on pourrait dire « classique », il ne faut pas pour autant considérer ces expressions comme des vérités absolues au sens où elles résumeraient le réel. Plutôt, la localisation de chaque connaissance ou point de vue représente une perspective particulière sur le réel. C'est donc dire que la connaissance, dans la mesure où elle est socialement constituée, est un passage obligé de toute expérience dans le monde. L'interaction de tout un chacun avec le réel se fait autrement dit via des médiations sociales mettant en forme la façon même dont les cinq sens par lesquels on perçoit notre environnement matériel nous permet de construire de l'information (Houle, 1987a ; Parent, 2015 ; Parent et Sabourin, 2016a).

Plutôt que de chercher à trancher quant à la véracité ou la nature illusoire de discours exprimés par certaines personnes, il paraît plus constructif, dans cette perspective, de chercher à comprendre les fondements sociaux de telles expressions, ainsi que les limites que ces fondements impliquent<sup>77</sup>. Plus encore, le fait que l'activité symbolique consubstantielle aux interactions sociales soit une constante anthropologique avec laquelle tout être humain compose, sous la forme de la localisation sociale de ses connaissances, a une implication majeure pour la posture des

---

<sup>77</sup> Le mot « limites » étant ici à comprendre au sens de délimitation et non pas au sens péjoratif « d'insuffisance ». Aucune connaissance ne peut transcender sa localisation sociale et faire sens de la totalité de la réalité expérimentable.

sociologues face aux personnes et groupes étudiés (Ramognino et Richard-Bossez, 2021b ; Sabourin, 1997). En effet, de par leur propre localisation sociale, les sociologues composent tout autant avec les fondements et les limites de leurs connaissances, à partir desquelles peuvent être produites des connaissances sociologiques. En prenant en considération ce fait, puis comme la connaissance sociologique procède inévitablement de ces connaissances non sociologiques (savantes, de sens commun, professionnelles, etc.), et comme « les gens n’ont pas attendu l’arrivée des sociologues pour faire sens de leur vie »<sup>78</sup>, il ne peut être question de postuler une quelconque hiérarchisation du savoir sociologique face à quelque autre savoir que ce soit. « Disqualifier les paroles de sens commun revient à disqualifier l’objet de la discipline puisque l’individu est un producteur de signes définis non plus comme idéologiques, mais comme savoir de sens commun » (Parent, 2015 : 18). La posture adoptée ici n’en est donc pas une de supériorité plus ou moins implicite, mais de différenciation entre connaissances de sens commun (ou savantes, professionnelles, etc.) et connaissances sociologiques.

La posture du « positivisme tempéré » à laquelle invite la sociologie de la connaissance de l’économie proposée ici paraît engendrer des implications autant épistémologiques qu’éthiques. Épistémologiques d’abord en ce qu’elle accorde un certain statut aux activités symboliques en termes de leur valeur ou leur intérêt heuristique (c.-à-d., qu’elles ne sont ni absolument vraies, ni absolument illusoires, mais fondées et limitées socialement); et des implications éthiques, ensuite, dans la mesure où elle suppose de prêter certaine qualité anti-autoritaire au rapport établi entre sociologues et personnes enquêtées, dans les activités de construction de données et *a fortiori* dans la façon dont les connaissances sociologiques sont ensuite formulées. Mais cette posture et ses fondements théoriques impliquent encore d’autres conséquences quant à ces deux dimensions, dans la façon d’envisager la conduite d’une enquête sociologique et ses différentes étapes, conséquences qu’il s’agira maintenant d’approfondir.

Ainsi, fort d’une telle posture et de ses fondements théoriques, le présent chapitre présentera d’abord l’approche à la construction de données employée dans le cadre de cette thèse – en l’occurrence l’ethnographie. Ensuite seront décrites les différentes voies de construction des

---

<sup>78</sup> J’emprunte cette expression à Frédéric Parent, professeur de sociologie à l’UQAM, sans savoir si on doit lui en attribuer la paternité.

données empiriques, suite à quoi seront traitées des considérations éthiques relatives à la recherche ethnographique et, de surcroît, les voies par lesquelles une perspective de sociologie de la connaissance peut informer la façon dont on fait sens du cheminement sur un terrain ethnographique. Finalement, certaines précisions quant à la conduite de l'analyse seront données, en prévision de la présentation des chapitres d'analyse.

## 1. L'ethnographie comme approche

La dimension empirique de la recherche que j'ai menée dans le cadre de cette thèse a pris corps à partir d'une approche ethnographique, que d'autres appellent également étude de cas, ou monographie (Hamel, 1997 ; Parent, 2015 ; Yin, 2018). Au-delà des spécificités pouvant être accolées par certaines personnes à l'une ou l'autre de ces appellations, elles seront ici traitées dans ce qu'elles paraissent construire de commun en termes d'approche générale à réalisation d'enquêtes qualitatives. Les trois termes seront donc considérés comme passablement analogues.<sup>79</sup> L'approche ethnographique peut s'articuler de manière très convaincante aux principes de sociologie de la connaissance énoncés dans le chapitre précédent. Daniel Céfai propose une définition générale de l'ethnographie qui peut servir de point de départ à l'exposition de cette articulation :

*Par ethnographie, on entendra une démarche d'enquête, qui s'appuie sur une observation prolongée, continue ou fractionnée, d'un milieu, de situations ou d'activités, adossée à des savoir-faire qui comprennent l'accès au(x) terrain(s) (se faire accepter, gagner la confiance, trouver sa place, savoir en sortir...), la prise de notes la plus dense et la plus précise possible et/ou l'enregistrement audio ou vidéo de séquences d'activités in situ. Le cœur de la démarche s'appuie donc sur l'implication directe, à la première personne, de l'enquêteur [...]. Le principal médium de l'enquête est ainsi l'expérience incarnée de l'enquêteur. (Céfai, 2010b : 7)*

---

<sup>79</sup> Si l'étude de cas est une approche mobilisée dans des disciplines telles que la psychologie ou les études de gestion, elle l'est tout autant en sociologie (Yin, 2018). Tandis que Jacques Hamel estime que les termes de monographie et d'étude de cas paraissent commensurables (Hamel, 1997), Frédéric Parent paraît pour sa part utiliser les termes de monographie et d'ethnographie de manière interchangeable (Parent, 2015).

Les prochaines sections de ce chapitre aborderont plus ou moins directement ces éléments définitoires. En passant en revue divers problèmes relatifs à la façon dont sont souvent abordés certains éléments constituant le travail ethnographique, les prochaines pages explicitent pour leur part les façons dont ils peuvent être dépassés à partir des principes théoriques mobilisés dans le cadre de cette thèse.

### **1.1. L'intégration à un milieu et la longue durée**

Deux premières caractéristiques importantes de l'approche sont l'intégration par l'ethnographe d'un milieu social particulier, et la nature passablement prolongée dans le temps de l'intégration. Elles paraissent interdépendantes, d'abord au sens où la durée prolongée de l'implication permet la compréhension plus approfondie du milieu enquêté et de ses dynamiques que ce qu'un reportage journalistique classique peut permettre en s'attardant à une suite d'événements qui lui sont rapportés au cours d'un bref séjour. Mais elles sont également interdépendantes en ce que, comme a pu le relever Christian Papinot, elles paraissent à certaines occasions receler des relents du positivisme classique évoqué plus haut (Papinot, 2016 ; 2014). Il s'agit ici de la tendance à traiter le phénomène social étudié à la manière d'une recherche expérimentale, telle qu'elle pourrait être réalisée en sciences naturelles, soit de considérer possible et souhaitable de concevoir le phénomène social étudié comme isolable et donc pris dans un certain « état de nature », sans être « contaminé » par une influence extérieure qui viendrait « biaiser » les données. Cette posture positiviste serait identifiable, selon Papinot, depuis les explorations anthropologiques de B. Malinowski au début du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'aux enquêtes contemporaines, à travers certaines suppositions que charrie le principe de l'immersion de longue durée. L'intégration prolongée dans un milieu permettrait la « banalisation » du chercheur aux yeux des personnes enquêtées, au sens où celles-ci arrêteraient éventuellement de le percevoir comme étranger. Ce phénomène de banalisation serait plus ou moins implicitement vu comme garant d'une « neutralisation des biais » qui pourraient être causés par la présence de l'ethnographe en tant qu'étranger perturbant le cours normal des choses. Il s'agit en somme d'une supposition de la

possibilité d'étudier un milieu ou un phénomène social comme si la personne l'observant était invisible (Papinot, 2014)<sup>80</sup>.

Or, si un long séjour est une occasion de construction plus riche d'informations, il ne s'agit pas d'une caution éthique pour l'ethnographe, au sens où le long terme n'est pas magiquement garant de l'établissement et du maintien de liens de confiance avec le milieu étudié. Plus encore, il ne s'agit pas non plus d'une caution sociologique, au sens où elle ne permet pas de faire l'économie d'une réflexion quant à sa participation aux relations au travers desquelles se construisent les données dont l'analyse devra être faite ultérieurement. Si le long cours fait en sorte que « la présence de l'enquêteur se banalise[,] il n'en devient pas transparent pour autant » (Papinot, 2016 : 65). C'est donc dire qu'il se trouve inévitablement engagé dans des relations dont une description permet non seulement de comprendre les fondements et limites propres à sa localisation sociale sur le terrain, mais également de contribuer à saisir les qualités de la configuration sociale étudiée elle-même. Autrement dit, l'ethnographe est lui ou elle-même partie prenante des médiations sociales à travers lesquelles se construit le matériel empirique de son enquête.

Concevoir la recherche ethnographique en ces termes implique ainsi une nécessité de s'attarder aux relations d'enquête elles-mêmes comme condition d'intelligibilité des données et de l'analyse sociologique produite (Papinot, 2016 ; Parent et Sabourin, 2016a). Dans cette perspective, l'intégration sociale de l'ethnographe n'est plus seulement l'accès « transparent » à un milieu « secret » qui pourra lui être dévoilé. Elle est une expérience relationnelle enclenchant un processus d'assimilation et d'accommodation de son schème de connaissances, à la mesure de la rencontre de groupes et de la formation de liens au fil de son cheminement dans des relations sur le terrain. Il s'ensuit que l'idée générale d'intégrer « un milieu » se détaille progressivement à mesure que se précisent les groupes sociaux en présence, les ontologies sociales et les formes sociales de connaissances mobilisées, et la localisation sociale de l'ethnographe lui-même au sein de ces groupes, relations et connaissances (Becker, 2017 ; Parent et Sabourin, 2016a).

---

<sup>80</sup> La question de la minimisation des formes d'intervention, de régulation et des risques de dégradation des relations que peut causer la présence de sociologues dans une collectivité pose bel et bien de réels enjeux éthiques et méthodologiques à l'ethnographie. Mais la posture implicitement positiviste décrite ici ne paraît pas exprimer un souci face à ces enjeux.

L'intégration sociale et la longue durée renvoient ainsi également d'une certaine façon aux dimensions spatiale et temporelle de l'activité sociale telle que théorisée dans le dernier chapitre : il s'agit ici de l'apprentissage des qualités des espaces sociaux rencontrés, de leur mise en rapport entre eux, et des temporalités qui leur sont propres.

À partir du moment où l'on reconnaît que l'ethnographe se situe lui- ou elle-même inévitablement au sein de son milieu d'étude, l'idée d'un protocole expérimental qui chercherait à abstraire des composantes dudit milieu pour examiner la possibilité de relations causales paraît non seulement irréaliste, mais également contreproductive pour la compréhension des données produites elles-mêmes.<sup>81</sup> Cela étant, pour être correctement traitée, la question épistémologique de la pertinence de toute forme de raisonnement causal ou expérimental en sociologie, notamment par la statistique sociale, demanderait des connaissances que je ne possède pas et qui sont beaucoup trop vastes et complexes pour que je m'y aventure ici.<sup>82</sup> Mon argument en est peut-être surtout un de cohérence entre l'approche méthodologique employée et la posture épistémologique adoptée, cohérence que je ne retrouve pas dans l'expression de raisonnements expérimentaux positivistes d'une enquête ethnographique<sup>83</sup>.

---

<sup>81</sup> Cette appartenance commune des sociologues à leur milieu d'enquête n'est par ailleurs qu'une incarnation particulière de la problématique fondamentale à tout travail sociologique, qu'il soit ethnographique ou non, c'est-à-dire l'immersion des sociologues eux-mêmes dans leur objet d'étude fondamental : l'activité symbolique comme phénomène social (Gilles Gaston Granger, Desbons et Ruby, 2004 ; Houle, 1979).

<sup>82</sup> Comme j'ai pu évoquer, je ne nie certainement pas l'intérêt heuristique des statistiques en sociologie par ailleurs.

<sup>83</sup> En cohérence avec ce propos, Robert K. Yin soutient qu'il existerait des phénomènes étudiables dont il paraît trop difficile de départager ce qui relève du phénomène lui-même de ce qui relève de son « contexte ». Il définit ainsi l'étude de cas de manière générale comme l'étude en profondeur d'un phénomène – social, en l'occurrence – dans son « contexte de monde réel », (Yin, 2018). Une telle différence revient ultimement à interroger la construction de l'objet d'étude lui-même. S'intéresser fondamentalement aux relations sociales comme objet d'étude, dans le cadre d'une ethnographie, signifie échapper au positivisme classique en se détournant des tentations implicites du scientisme expérimental. Cependant, cela implique également de proposer un autre mot que celui de « contexte », comme élément d'explication d'un phénomène social. Cette notion ne spécifie pas en soi de quel contexte il est question (géographique, bactériologique, astronomique, social ou autre), et qui colporte souvent implicitement diverses ontologies sociales. Par exemple, un « contexte » historique sera non pas reconstruit par l'étude de la communauté enquêtée, mais par les travaux de professionnels de l'histoire en tant que forme savante de connaissance, qui découpe des événements et êtres sociaux qui à tout le moins ne résument pourtant pas l'histoire du milieu enquêté. C'est-à-dire que plutôt que de s'intéresser aux ontologies sociales et aux espaces-temps sociaux constitutifs du milieu étudié, des sociologues mobilisant des connaissances produites dans un espace-temps social de



## 1.2. Une approche inductive plutôt que déductive?

« L'émergence de l'observateur dans le champ de l'observation », comme le dit Papinot (Papinot, 2014), permet du même coup d'aborder de façon plus satisfaisante une distinction souvent faite en sciences sociales, entre déduction et induction. Plus exactement, la prise en compte de l'ethnographe et de sa localisation sociale dans la conduction des différentes étapes de l'enquête permet de récuser la distinction usuelle entre les coupes qualitatif/inductif et quantitatif/hypothético-déductif. Dans la perspective de la sociologie de la connaissance et de la cognition sociale, ce qui est souvent nommé « prénotions » devient la localisation sociale antérieure à son entrée sur le terrain (connaissances de sens commun, théoriques, et relatives à diverses activités spécialisées, etc.). Ces prénotions se transforment au fil des différents apprentissages préparatoires au terrain, puis des expériences relationnelles relatives à l'enquête. Il ne peut donc exister une telle chose que l'induction pure, dans la mesure où la localisation sociale constitue une « *orienting theory* » (Whyte et Whyte, 1984), amenant le ou la sociologue à mettre en forme ses expériences d'une manière particulière à travers son schème de connaissance. Il en résulte que les phénomènes sociaux étudiés sont à la fois théoriques et empiriques, au sens où les sociologues possèdent un schème de connaissance (une « théorie », dans son sens le plus large) qui se transforme au fil de leur expérimentation des phénomènes en question (empirie).

## 1.3. Représentativité statistique, représentativité sociologique, et généralisation

L'intégration de l'ethnographe dans un « milieu », comme élément définitoire de l'approche ethnographique, charrie également certaines représentations convenues quant à la question de l'échelle de généralisation ou de représentativité à laquelle l'approche permettrait d'aspérer. Ces représentations sont elles aussi une occasion de présenter les apports méthodologiques et analytiques des propositions théoriques de sociologie de la connaissance

---

spécialistes de l'histoire comme discipline savante en importent les catégories et les découpages. Or, sauf erreur de ma part, les historiens et les historiennes ne prennent pas explicitement les rapports sociaux comme objet d'étude fondamental. La construction de l'objet que j'invoque est celle que j'ai pu proposer dans les considérations théoriques du chapitre précédent. Le « contexte » deviendra ainsi, dans le cadre de cette thèse, l'ensemble des relations sociales et des formes sociales de connaissances constituant une configuration sociale dont la description produit une explication des conditions d'existence, de reproduction et de transformation de phénomènes socioéconomiques. En l'occurrence, il s'agit ici d'initiatives alimentaires « alternatives » ou sans but lucratif dans le quartier montréalais de Pointe-Saint-Charles.

employées ici. Les études ethnographiques, comme les études qualitatives de manière générale par ailleurs, permettraient de produire un portrait précis et riche d'une réalité sociale spécifique mais leurs constats seraient de moins grande étendue. À la « dichotomie consacrée » entre induction et déduction se rajouterait ainsi l'opposition singulier-général, local-global, ou encore micro-macro (Glaeser, 2005). Plutôt qu'une opposition entre des ensembles à deux termes tel que vu plus haut (qualitatif/inductif, quantitatif/hypothético-déductif), il y aurait ici un terme supplémentaire de chaque côté : les études qualitatives seraient inductives et « micro », tandis que les études quantitatives seraient hypothético-déductives et « macro ». Cette façon de concevoir les méthodologies qualitatives, qui paraît endossée par bon nombre de personnes y recourant, paraît à mon sens s'appuyer implicitement elle-aussi sur une représentation statistique de la population étudiée : puisqu'un nombre relativement restreint d'individus est rencontré et qu'ils ne sont pas sélectionnés selon des règles d'échantillonnage statistique probabiliste, les constats produits par la recherche ne s'appliquent qu'à une échelle tout aussi restreinte. Par conséquent, l'enquête qualitative paraît ainsi confinée au rôle du « portrait précis et dense, mais local » que j'évoquais : tandis que les statistiques permettent d'établir l'ampleur d'un phénomène, les enquêtes qualitatives serviraient quant à elles à « montrer les visages derrière les chiffres » en donnant une voix à des personnes concernées par ces statistiques. La distinction présentée plus tôt de la sociologie pragmatiste de Boltanski et Thévenot face à la sociologie statistique bourdieusienne semble, dans une certaine mesure, épouser la représentation de ce genre de division du travail entre les approches<sup>84</sup>.

Les considérations théoriques de sociologie de la connaissance adoptées dans le cadre de cette thèse peuvent permettre d'envisager sous un autre angle les questions de la généralité et de la représentativité des enquêtes ethnographiques et d'autres méthodologies qualitatives<sup>85</sup>. Elles ne

---

<sup>84</sup> Peut-être y a-t-il un lien à faire, par ailleurs, entre une telle conception dichotomique de la représentativité et l'adoption de postures illustratives et restitutives dans le traitement des données dans l'analyse qualitative (Demazière et Dubar, 1997).

<sup>85</sup> Cela vaut seulement à la condition que la posture adoptée dans la conception de l'enquête et le traitement des données ne soit pas de l'ordre de l'interprétation des intentions ou des motifs des personnes rencontrées, ou d'en colliger les opinions, mais bien de l'ordre de leur étude en tant que prenant part à diverses relations sociales.

peuvent cependant pas être réconciliées avec la conception statistique de la représentativité<sup>86</sup>. Les statistiques appliquées à l'étude de populations humaines s'appuient sur – et contribuent à construire – des espaces dont les délimitations géographiques correspondent souvent à des découpages politico-légaux du territoire : frontières nationales, provinciales, municipales, arrondissements, ou encore secteurs de recensement et circonscriptions électorales. Également, ces statistiques produisent des connaissances s'appuyant sur la mise en forme quantifiable de caractéristiques individuelles (ou encore d'opinions) jugées pertinentes pour une étude donnée. Par souci de représentativité statistique, ce procédé s'appuie (idéalement) sur une technique d'échantillonnage dite probabiliste, qui consiste à établir, à partir d'une population large, un échantillon d'individus de manière aléatoire reproduisant à plus petite échelle la diversité de ces caractéristiques individuelles présentes dans ladite population. À partir de la répartition et de la proportion d'occurrences des traits étudiés dans l'échantillon, des inférences peuvent être faites quant à leur répartition et leur proportion à l'échelle de la population entière, avec une certaine marge d'erreur (Fox, 1999).<sup>87</sup> Par ce cadrage en amont (c.-à-d., la sélection de traits individuels jugés pertinents), puis par la production des connaissances statistiques ensuite, il se produit une certaine représentation des individus – des êtres possédant certaines propriétés bien circonscrites. À partir d'une telle quantification, il est possible de produire des connaissances sur la population visée à partir de manipulations fondées sur d'autres règles mathématiques (moyennes, médianes, régressions statistiques, etc.). Autrement dit, l'agrégation aléatoire des individus composant l'échantillon « recueilli », puis leur répartition virtuelle en fonction de diverses manipulations, se font par le biais de règles mathématiques. Ces agrégations et manipulations peuvent être qualifiées d'abstraites au sens où la vie sociale ne s'organise pas par elle-même de manière aléatoire ou selon

---

<sup>86</sup> C'est bien spécifiquement au niveau de la conception de la représentativité qu'il est question d'incompatibilité. Comme j'ai pu soutenir plus haut, les méthodes qualitatives et quantitatives ont toutes deux leurs intérêts heuristiques, et peuvent être envisagées de manière complémentaire dans le cadre d'une enquête (Grao et Ramognino, 1997).

<sup>87</sup> « La représentativité statistique se base sur le calcul des probabilités en fonction duquel des qualités sociologiques sont attribuées à un individu, par exemple, et ce, en raison d'une évaluation précise de leurs quantités sur l'échantillon comme sur la population témoin. L'individu se classe dans l'échantillon par les démarches et procédés afférents au calcul des probabilités, qui garantit que chaque individu doté de ces qualités a une probabilité égale d'être intégré à l'échantillon. » (Hamel, 1997 : 101).

des règles analogues aux règles mathématiques, pas plus qu'elle ne se résume aux découpages administratifs juridiques que j'évoquais<sup>88</sup>.

La représentativité sociologique, par comparaison, renvoie aux formes sociales dans lesquelles ces mêmes individus échantillonnés s'inscriraient, et donc à leur localisation sociale. Par conséquent, elle s'appuie plutôt sur les individus en tant que points de vue sur une série de relations sociales auxquelles ils prennent part. Elle se mesure à travers la reconstruction, par les traces qui en sont données dans les activités symboliques, des espaces sociaux et les règles sociales qui les régissent. C'est donc dire que l'individu n'est pas ici considéré en tant qu'unité fermée possédant ses caractéristiques et opinions, que l'on compile avec d'autres comme lui, sans égard au fait qu'ils ne se connaissent pas. Plutôt, il est considéré en tant que point de vue ou en tant que fenêtre sur des processus sociaux dont il fait partie, mais qui le dépassent (Grossetti, 2011). À travers des situations spécifiques, les sociologues observent donc des processus d'échelles variées de généralité (Parent, 2015). Dans cette perspective, l'ethnographie n'est pas (uniquement) l'étude du « micro » ou du « local » : les milieux étudiés sont les observatoires de phénomènes sociaux se déroulant spécifiquement à cette échelle (ex. relations d'interconnaissance entre individus spécifiques), certes, mais ils sont aussi les observatoires de traits culturels plus large (ex., les rapports salariaux, familiaux, de genre, etc.). Tout milieu social et tout individu étant situé au confluent d'une multiplicité de formes sociales, le projet ethnographique en vient à mettre au jour des configurations sociales débordant les frontières communément reconnues au territoire faisant l'objet d'une enquête.<sup>89</sup> Se pose alors le défi de repérer les différents espaces-temps sociaux coexistant, les rapports les liant entre eux, et les limites qu'entraîne notre propre localisation sociale en tant que chercheur ou chercheuse dans l'exploration de cette configuration d'espaces ou de relations sociales. La représentativité sociologique est en ce sens relative aux qualités des relations sociales étudiées, mais également à la possibilité de les retrouver ailleurs. La possibilité de les

---

<sup>88</sup> Je ne soutiens pas ici que les découpages politiques et administratifs n'ont aucune incidence sur la vie sociale, bien au contraire. Seulement, la vie sociale en question ne se résume pas à ce qu'ils en disent et à ce qu'ils y contribuent.

<sup>89</sup> Il faut préciser que le « milieu » investigué lui-même ne correspond pas systématiquement à un territoire géographique délimité, dans la mesure où les groupes ne s'assemblent souvent pas de manière à épouser les délimitations administratives évoquées plus haut (Hamel, 2010 ; Moreux, 1982). Les communautés se formant autour d'activités ou de sujets spécifiques via internet sont un exemple évident de ce phénomène.

« retrouver ailleurs » ne signifie plus d'en identifier une certaine proportion d'un ensemble de manière aléatoire dans un échantillon d'individus ( $x/n$  permettant d'inférer que  $X/N$ ), mais à travers le partage d'un même rapport entre plusieurs de ces individus qui sont répartis selon des règles sociales d'assemblage dont il faut étudier les qualités (Hamel, 1997 ; Parent, 2015 ; Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000). Le procédé analytique d'agrégation de caractéristiques individuelles doit ici être (idéalement) remplacé par un procédé de cumul de points de vue différents sur un même processus social, au fil d'une multitude d'enquêtes empiriques réalisées dans des localités différentes. C'est le cumul sociographique qui permet d'établir de manière limitée, mais toujours de plus en plus précise, l'étendue à laquelle on peut « retrouver ailleurs » certaines formes sociales, toujours articulées dans des configurations spécifiques, et ainsi prendre la mesure de sa généralité. Dans une perspective de cumul sociographique, en ce sens, l'observation du « particulier » ne s'oppose pas à l'observation du général, mais devient un moment de sa construction (Sabourin, 1993)<sup>90</sup>.

#### **1.4. Une approche plutôt qu'une méthode**

Une autre caractéristique à aborder concerne la spécificité de l'ethnographie en termes de voies de construction des données. Il convient de la considérer comme « une approche qui englobe diverses méthodes » (Hamel, 1997 : 114), plutôt qu'en tant que méthode de construction de données en soi. Les méthodes en question peuvent être différentes formes d'observation, d'entretiens, et de colligation de divers témoins d'autres traces matérielles d'activités sociales (documents imprimés et audiovisuels, aménagements de l'espace, disposition des corps dans l'espace, etc.) (Hamel, 1997 ; Parent et Sabourin, 2016a ; Yin, 2018)<sup>91</sup>. La diversité des voies d'acquisition d'informations offre une plus grande flexibilité en termes de saisie d'opportunités de construction de matériaux, au sens où se limiter à seulement une méthode peut signifier de limiter l'accès à certaines formes d'activité sociale qui ne se prêtent pas à cette méthode. Elle tire en ce sens un intérêt évident de l'objectif d'approfondissement des connaissances au sujet du milieu

---

<sup>90</sup> L'approfondissement du portrait donné d'un processus social, au fil du cumul de travaux empiriques, s'inscrit dans l'horizon d'une estimation toujours plus précise, mais néanmoins limitée, de la généralisation d'un phénomène social.

<sup>91</sup> Les activités discursives, même orales, doivent être considérées comme une « matérialité langagière », en ce qu'elle est produite et reçue à partir du corps humain (audition et voix) (Grao et Ramognino, 1997).

social investigué. Les entretiens permettent la tenue de certains discours de la part de personnes rencontrées, mais ces discours peuvent être éclairés d'un autre jour par des séances d'observation participante en leur compagnie dans le cadre d'activités étudiées. Plutôt que de considérer l'une de ces méthodes de construction de données comme permettant l'accès au « vrai visage » que la personne étudiée « dissimule » quand elle participe à l'autre méthode, elles devraient être considérées comme deux faces d'une même réalité, dont les qualités informationnelles sont complémentaires (Papinot, 2016)<sup>92</sup>. Mais plus encore, une telle multiplicité permet également d'assurer une robustesse aux informations construites en offrant des possibilités de triangulation entre matériaux. Le terme de triangulation, emprunté au lexique de la navigation, réfère à la convergence de plusieurs lignes de trajectoires vers un point d'intersection commun identifiant la localisation géographique d'un objet avec d'autant plus de précision qu'il y a de lignes convergentes. Transposé à la pratique ethnographique, les différents matériaux de qualités diverses qu'il est possible de construire représentent autant de lignes permettant de corroborer des informations. Mais plus encore, le terme même de localisation employé ici par Yin (2018) paraît curieusement cohérent avec le concept de localisation sociale que j'ai pu mobiliser, en ce que ces différents matériaux peuvent aussi parfois être les traces exprimant des points de vue sur un phénomène social donné (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000).

## **1.5. Collecte ou construction, interprétation ou description**

Il importe finalement de souligner l'importance du choix du mot « construction » plutôt que « collecte » de matériaux ou de données. Ce choix relève lui-aussi d'une cohérence nécessaire avec les implications de la sociologie de la connaissance quant à la localisation sociale de l'ethnographe et de sa participation à la construction des données qui seront utilisées dans la recherche. La localisation sociale, en tant qu'*orienting theory* (Whyte et Whyte, 1984), participe de la sélection et de la mise en forme de tous les aspects de l'investigation empirique (c.-à-d., de l'attention portée à certains faits plutôt qu'à d'autres jusqu'au découpage même des faits en question) et ce, tout au long de l'enquête. L'observation des relations sociales – ou de quoi que ce soit en fait – n'est jamais directe; elle est toujours médiée socialement à travers les catégories de

---

<sup>92</sup> Une personne peut exprimer un certain discours en public, puis un autre discours en situation « privée » d'entretien. Ni l'un ni l'autre ne peut être considéré comme véridique. L'écart en lui-même devrait au contraire être d'intérêt pour l'ethnographe (Papinot, 2016).

pensée assimilées et accommodées au schème de connaissance de l'ethnographe. On ne peut, dans cette perspective, parler de collecte comme si les données étaient préformées et prêtes à être saisies comme une pomme mûre dans un arbre, expression trahissant par ailleurs des relents du positivisme classique évoqué plus tôt. Dans une perspective encore plus stricte, il devrait même être question de co-construction des données. Co-construction ne doit pas ici être entendue au sens d'une collaboration entre sociologues et les personnes participantes quant à la conception de l'enquête (questionnaires, questions de recherche), pratique qui nécessiterait une autre série de développements dans laquelle je ne m'engagerai pas. Plutôt, je l'entends ici au sens où la production de nouvelles connaissances sociologiques est elle-même relationnelle, de par les interactions sociales survenant au cours de l'enquête, et même par l'étude de matériaux discursifs « morts » (ex. littérature grise, rapports, biographies, etc.) (Grao et Ramognino, 1997). C'est-à-dire que, comme proposé plus haut, les connaissances sociologiques procèdent des connaissances étudiées, et sont produites à partir de la localisation sociale de l'ethnographe au moment de l'étude du matériau en question.

Il découle également des propositions de sociologie de la connaissance que, plutôt que de viser l'interprétation des intentions motivant la production du document, l'objectif ne peut qu'être la production de nouvelles significations – spécifiquement sociologiques – à partir de celui-ci (Grao et Ramognino, 1997 ; Ramognino et Richard-Bossez, 2021b). Se questionner quant à la conception de la recherche sociologique qualitative comme interprétative ou comme descriptive revient plus largement, par une autre voie, à une question de construction de l'objet de la discipline. L'idée d'une intention ou d'un sens produit par autrui et qu'il serait possible de restituer par interprétation, ce qui reviendrait à la notion d'exégèse dans un contexte religieux, repose sur le postulat implicite que le schème de connaissance – et donc les expériences sociales – de l'interprète pourrait être en tout point identique à celui de la personne productrice du contenu. Or, le fait même qu'un travail d'interprétation soit nécessaire, et donc que le sens du contenu interprété ne soit pas univoque et évident, contredit déjà cette possibilité. Bien que le contenu du texte oriente minimalement ses possibles interprétations, le choix d'une « bonne » interprétation parmi l'ensemble des interprétations possibles demeure « indécidable » (Grao et Ramognino, 1997 ; Ramognino et Richard-Bossez, 2021b). Qui plus est, l'idée d'intention revient à porter l'attention avant tout sur l'individu et ses motifs en tant que producteur d'actions et de situations sociales. Par comparaison, le lecteur ou la lectrice aura compris que l'objet proposé de la sociologie dans le

cadre de cette thèse est les relations sociales elles-mêmes, telles qu'accessibles à travers des traces d'activités symboliques. L'objectif devient alors la description des configurations sociales que forment ces relations dans des réalités empiriques spécifiques, à partir de différentes traces matérielles d'activités sociales. Une telle description ne peut viser à établir « la » vraie signification d'une réalité empirique, dans la mesure où elle est produite à partir d'un point de vue localisé socialement – celui de l'ethnographe – impliquant des fondements et des limites propres à son *orienting theory* ainsi qu'aux relations qu'il ou elle parvient ou non à établir sur le terrain (Parent et Sabourin, 2016a ; Whyte et Whyte, 1984).

## 2. Construction des observatoires empiriques

L'approche à la construction de données ayant été présentée, il faut encore en décrire l'arrimage à la réalité empirique qui a été investiguée dans le cadre de cette recherche. Cela nécessite de présenter le processus d'identification des phénomènes concrets sur lesquels s'est spécifiquement portée mon attention dans la construction des données, puis dans l'analyse, en tant qu'observatoires des activités sociales étudiées. Dans le cadre d'une enquête ethnographique, autant sinon plus que dans d'autres formes d'enquêtes empiriques<sup>93</sup>, les moments de conception de la recherche, de construction de données et d'analyse ne suivent pas une trajectoire linéaire; ils prennent au contraire la forme d'allers et retours constants, chaque moment nourrissant l'autre (Yin, 2018). La rationalisation que j'en présente plus bas ne doit donc pas être lue comme une planification ayant été élaborée de manière définitive avant même d'avoir mis le pied dans le quartier enquêté. Il sera au contraire possible de voir en quoi la construction même des observatoires empiriques s'appuie sur des expériences empiriques déjà vécues. En cohérence avec les principes de sociologie de la connaissance appliquée à la conduite de l'enquête elle-même, la conception de l'objet empirique avec laquelle j'ai pu amorcer mon enquête s'est modifiée au fil

---

<sup>93</sup> Je crois qu'il est possible d'affirmer cela au sens où certaines formes d'enquête empirique demandent des dispositifs logistiquement exigeants, impliquant la collaboration de plusieurs personnes et des ressources financières considérables (c.-à-d., des enquêtes statistiques par sondage). Si des allers et retours entre différentes étapes de l'enquête sont possibles dans de telles enquêtes, ils demeurent moins aisés et moins nombreux que ce qu'il est possible de faire dans le cadre d'une enquête ethnographique menée par une seule personne, qui sera plus facilement en mesure d'adapter ses plans méthodologiques, voire même la construction de son objet de recherche, en fonction des expériences vécues sur le terrain (Becker, 2017).



des transformations que mon cheminement de terrain a impliqué pour ma localisation sociale et pour mon « *orienting theory* », par extension (Whyte et Whyte, 1984).

Pour Jacques Hamel le ou les cas d'une étude (de cas) sont des observatoires au sens où ils constituent un « dispositif par le moyen duquel un objet peut être étudié », dispositif se présentant « [...] dans des conditions idéales puisqu'il est choisi, sinon déterminé de façon stratégique à cette fin » (Hamel, 1997 : 91). Par exemple, pour étudier la transformation et le développement industriel de l'économie canadienne française à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la sélection de la ville de Plessisville comme observatoire était « stratégique », étant donné les spécificités qu'il était statistiquement possible d'y reconnaître. Sa population exclusivement francophone permettait l'étude d'un développement industriel « endogène » à l'ethnie canadienne française, par contraste avec d'autres régions dans lesquelles des capitaux étrangers (de Canadiens anglais et d'Américains) expliquaient le développement économique industriel (Hamel, Houle et Sabourin, 1984b ; Houle et Hamel, 1987 ; Sabourin, 1994). Bien que des justifications stratégiques puissent être identifiées *a posteriori*, il serait exagéré de ma part de prétendre que le choix de mon terrain d'enquête relève de raisonnements comparables. Il semble plutôt s'être d'abord élaboré au fil de mes adaptations aux opportunités offertes sur le terrain, qui se sont trouvées à progressivement infléchir la conception de mon enquête. En contrepartie, l'explicitation du cheminement ayant mené à l'étude ethnographique réalisée permettra d'explicitier une partie de ma localisation sociale, telle qu'elle se constituait à l'époque du moins. De surcroît, les données effectivement développées pendant mon enquête ne s'en trouvent pas moins à permettre la construction d'observatoires d'intérêt à l'égard de mes questionnements théoriques et empiriques.

Mes intérêts de recherche, au moment d'entamer ce doctorat, s'inscrivaient dans le prolongement de ceux qui avaient motivé ma recherche de deuxième cycle (maîtrise), soit l'approfondissement de la question de l'alternative économique ou des possibilités d'une « économie autrement ». J'arrivais au troisième cycle d'étude en sociologie au moment où se formait, à l'université de Montréal, un institut inter-facultaire et multidisciplinaire de recherche sur l'environnement, le développement durable et l'économie circulaire (I.-EDDEC)<sup>94</sup>. Mon

---

<sup>94</sup> L'institut EDDEC a depuis été dissout et remplacé par le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) (Tamaehu-Plovier, 2020).

directeur Paul Sabourin et Martine Vézina, que j'allais y rencontrer et qui allait devenir ma codirectrice, faisaient partie d'un groupe de travail s'intéressant plus spécifiquement à l'économie collaborative en tant que sous-branche de la mouvance émergente de l'économie circulaire.<sup>95</sup> Il y avait ainsi dans ces projets naissants une opportunité pour moi de nourrir mes intérêts de recherche initiaux. Il avait donc à ce moment été convenu que j'orienterais mes recherches du côté de l'économie agroalimentaire, une des thématiques privilégiés du groupe de travail, en tant que secteur d'activité à la fois parmi les plus sensibles et les plus déterminants des transformations climatiques et socioéconomiques pressenties des prochaines décennies. Mon projet de thèse s'intéressait alors aux transformations économiques envisagées pour répondre à de tels défis environnementaux et économiques auxquels le secteur agroalimentaire sera amené à faire face dans un avenir rapproché. Plus précisément, il s'agissait d'interroger la possibilité de réaliser de telles transformations par des initiatives d'économie collaborative développées au Québec.

Dans le cadre de recherches exploratoires menées par rapport à l'économie collaborative au Québec, j'avais entre autres pu réaliser des entretiens exploratoires avec des instigateurs du projet d'épicerie Le Détour, organisme qui est à ce moment devenu le point d'intérêt principal de mon enquête, et la raison de mon arrivée dans le quartier Pointe-Saint-Charles, dans lequel elle était située<sup>96</sup>. La lectrice ou le lecteur aura pu remarquer que le terme d'économie collaborative est pratiquement absent des considérations exposées dans cette thèse. Le délaissement de cette

---

<sup>95</sup> Les tentatives de définition de l'économie collaborative sont passablement bigarrées (Botsman et Rogers, 2011 ; Massé et al., 2015 ; P2P Foundation, 2012). Parmi les caractéristiques retrouvées dans ces définitions, on retrouve notamment : le principe d'économie de fonctionnalité (c.-à-d., privilégier l'usage de biens plutôt que leur possession); l'acquisition d'un rôle plus actif du consommateur dans l'offre des biens et services, et plus largement, l'horizontalisation des relations de conception, de production et d'échange entre partenaires, qui font maintenant affaire directement entre eux (en « pair à pair », ou *peer to peer*) plutôt qu'en relation individualisée de chaque consommateur avec une entreprise; et sa capacité supposée à servir autant des entreprises capitalistes que des projets coopératifs locaux privilégiant la redistribution de ressources plutôt que leur accumulation (Acquier et al., 2016 ; Daudey et Hoibian, 2014). J'ai pu écrire un rapport de recherche pour le compte de l'I-EDDEC, dans lequel je présente en détail les différentes acceptions de la notion d'économie collaborative (Rivet-Préfontaine, 2018).

<sup>96</sup> Le Détour sera présenté extensivement dans les chapitres d'analyse. L'épicerie correspondait aux critères de l'économie collaborative en ce que son fonctionnement dépend de la participation active de sa propre clientèle à la détermination de ses objectifs, à son administration et à ses activités quotidiennes, clientèle dont la diversité sociale est présentée comme centrale dans les orientations générales affichées de l'initiative. À cette époque, un deuxième terrain était également envisagé, dans une perspective comparative, soit un marché agricole une région rurale du secteur du Centre-du-Québec.

mouvance comme objet d'étude est en fait survenu avec la décision de décentrer mon étude du Détour comme objet empirique pour m'intéresser de manière plus large à la configuration des OSBL alimentaires du quartier de manière générale, passage qui s'explique de plusieurs façons.

D'abord, Le Détour, ainsi que le Bâtiment 7 dans lequel il est installé, sont des projets ayant reçu une attention médiatique et académique considérable depuis les quelques mois ayant précédé leur ouverture officielle en 2018. Malgré le début de mon terrain en 2019, soit seulement un an après l'ouverture, des échos m'étaient parvenus par connaissances interposées à l'effet que Le Détour avait été approché par d'autres projets de recherche qui avaient vu leur proposition refusée, ce qui faisait appréhender une certaine « fatigue du terrain ». Sous recommandation de mon directeur, il est ainsi apparu judicieux de commencer par prendre minimalement connaissance d'autres activités du quartier de manière à être davantage « pris au sérieux » quand viendrait le temps d'approcher Le Détour. Ensuite, les objectifs politiques de l'épicerie, en termes de mixité sociale et d'accessibilité de l'épicerie aux populations dites vulnérables ou marginalisées justifiait encore davantage l'idée d'aller prendre connaissance d'autres initiatives et populations du quartier, que Le Détour visait à rallier. Finalement, j'ai rapidement pu prendre connaissance des spécificités sociohistoriques du quartier Pointe-Saint-Charles en termes d'activité militante et communautaire, historicité encore davantage complexifiée du fait du phénomène de rapide gentrification qui s'y déroule depuis des années. Ce territoire apparaissait ainsi comme un milieu riche pour l'étude de mutations socioéconomiques contemporaines de milieux urbains, et de leurs implications pour la mise en place de différentes initiatives économiques « alternatives ».

Une fois survenue la mutation de mon terrain en termes d'échelle (du Détour au quartier), la construction des observatoires empiriques ne s'est pas faite en amont du début de l'enquête, mais bien au travers de mon cheminement d'enquête lui-même. Ce cheminement s'est traduit par une proximité relationnelle plus forte avec certaines catégories de personnes, et moindre avec d'autres, dans certains organismes spécifiques, tandis que d'autres organismes alimentaires du quartier ont été peu ou pas investigués de manière directe<sup>97</sup>. Ces proximités inégales participent de la composition de ma localisation sociale, et ont déterminé ce qu'il aura été possible pour moi de

---

<sup>97</sup> C'est-à-dire que j'ai une connaissance exhaustive des organismes que j'ai eu peu d'occasions de visiter dans le quartier, et que les informations que j'ai pu obtenir à leur sujet me sont parvenues oralement par diverses personnes dans le quartier (à l'exception d'informations accessibles sur internet, par exemple).

construire comme observatoire de mon objet d'étude théorique. Pour reprendre des termes employés plus tôt, elles composent autant les fondements que les limites empiriques des connaissances sociologiques que j'ai pu produire (Parent et Sabourin, 2016a).

C'est ainsi que, pour entamer mon terrain à la fin de l'été 2019, j'en suis d'abord venu à prendre contact avec un autre organisme, dont une des personnes représentantes s'est avérée être pour moi une informatrice-clé en mesure de me mettre en contact avec plusieurs personnes responsables d'organismes, et/ou résidentes du quartier<sup>98</sup>. De là se sont progressivement développés divers liens d'interconnaissance me permettant à leur tour de rencontrer d'autres personnes de ces différents profils. Une personne qualifiée « d'informatrice-clé » est une personne qui a une connaissance approfondie du milieu que l'on souhaite enquêter. Entretien simultanément des liens avec plusieurs groupes sociaux dans ledit milieu, elle permet l'établissement de points de repère pour orienter l'ethnographe, surtout dans les premiers temps de son enquête (Whyte et Whyte, 1984). Les fondements et les limites de la description de la vie socioéconomique du quartier que je propose dans cette thèse sont ainsi d'abord à comprendre à la mesure de ce que sa configuration même m'aura permis de réaliser en termes d'entretiens et d'observations. C'est-à-dire que j'ai fait la rencontre d'individus et de groupes s'assemblant avec et se différenciant d'autres individus et groupes, ce qui a pu faciliter ma rencontre avec certains, et limiter quelque peu mes opportunités d'en rencontrer d'autres. Cela dit, j'ai dû garder en mémoire cette réalité au cours de l'enquête, y compris dans la reconnaissance du fait que les personnes que l'on peut appeler informatrices-clés sont elles aussi localisées socialement, et qu'elles ne transcendent pas nécessairement l'entièreté des clivages sociaux composant le milieu enquêté. Leur collaboration ne dispense donc pas de la nécessité de maintenir un souci de diversification des entrées sur le terrain et des voies de recrutement. Au fil de mes rencontres et de mes prises de contact avec de nouvelles personnes, j'estime en ce sens être parvenu à diversifier les relations sociales dont j'ai pu prendre connaissance au-delà de celles auxquelles cette première personne me donnait accès. Les chapitres d'analyse pourront, je l'espère, en attester.

---

<sup>98</sup> Mon enquête de terrain s'est donc simplement ouverte par l'envoi d'un message à la page Facebook de l'organisme en question, message à partir duquel j'ai pu ultimement rencontrer l'informateur en question. Il serait difficile de préciser les noms des organismes en question sans rendre l'identité de la personne trop évidente. Nonobstant, je le remercie infiniment pour son aide et sa générosité.

Mais en plus de ces considérations sociologiques, les fondements et limites de la portion empirique de cette thèse sont également le fait de certaines contingences, m'ayant autant ouvert de portes qu'elles m'en ont fermé. J'ai par exemple lancé certaines invitations à participation qui sont restées sans réponse. J'avais aussi reçu des propositions pour être mis en contact avec un organisme communautaire d'origine religieuse, *St Columba House*, par différentes voies. La directrice de cet organisme à ce moment, que l'on m'avait dit ouverte à collaborer au genre d'enquête que je menais, a dû se retirer temporairement de ses fonctions pour des raisons personnelles. Il s'est ensuite avéré beaucoup plus difficile pour moi d'établir un échange avec la personne la remplaçant. L'avènement de la pandémie de COVID-19, ensuite, a également compromis mes chances d'y être introduit par un membre que j'avais pu interviewer préalablement. Évidemment, les effets négatifs de la pandémie sur l'enquête se sont manifestés par encore bien d'autres pertes de contacts, notamment avec des personnes âgées, ainsi qu'avec certains usagers de divers services communautaires alimentaires dans le quartier<sup>99</sup>. Simultanément cependant, l'alimentaire étant un secteur qui allait être qualifié d'essentiel par les autorités gouvernementales, les activités des organismes investigués ont non seulement été maintenues, elles ont été décuplées<sup>100</sup>. En plus d'une augmentation de la demande pour les services alimentaires des organismes du quartier, une partie importante des membres bénévoles participant de l'opération desdits services s'est retirée, pour cause de vulnérabilité face au risque sanitaire accru, ou simplement par choix personnel de ne pas y être exposé. Un besoin urgent de participation bénévole s'est ainsi manifesté dans certains organismes, m'ouvrant des opportunités d'implication et d'observation participante, opportunités que j'ai saisies.

À compter de la toute fin du mois de mars 2020, mon enquête de terrain est ainsi entrée dans une phase intensive, durant laquelle je me rendais dans deux organismes du quartier de trois à cinq jours entiers par semaine, pour y réaliser de l'observation participante bénévole – en faisant

---

<sup>99</sup> Le détail de la composition avec les défis qu'a posée la pandémie à l'égard de la conduite de mon enquête sera présenté plus longuement dans des sections ultérieures du présent chapitre.

<sup>100</sup> Surtout dans les premières semaines, avant la mise en place de mesures de distribution monétaire d'urgence par le gouvernement fédéral canadien, cette augmentation s'est expliquée par la soudaine suspension d'une majorité d'activités économiques, compromettant les emplois et les revenus salariaux d'un nombre considérable de personnes, entraînant à son tour une insécurité alimentaire accrue. Ce point sera abordé avec un peu plus de détails dans le premier chapitre d'analyse.

même parfois de doubles quarts de travail. Les deux organismes en question sont l'épicerie Le Détour et l'organisme Partageons l'espoir, qui seront présentés en profondeur dans les chapitres d'analyse. Par ces deux organismes, j'ai donc regagné d'autres occasions de rencontres compensant celles que j'avais perdues, en plus de celles que j'ai pu saisir par d'autres voies que celles auxquelles ils me donnaient directement accès. Peut-être que sans la pandémie, mon enquête aurait été plus diffuse entre un plus grand nombre d'organismes. À l'inverse, elle m'aura mené à l'étude peut-être plus restreinte, mais plus intensive d'autres sites.

Au final, les traits généraux de ma localisation sociale en termes de ma proximité relationnelle inégale avec certains organismes, groupes, catégories sociales et individus peuvent être résumés de la façon suivante. D'abord, j'ai pu prendre acte de l'existence de plusieurs de ces milieux sans avoir l'occasion d'approfondir mon enquête auprès d'eux directement<sup>101</sup>. Je compte parmi ceux-ci différentes organisations et groupes religieux (églises et autres communautés), ainsi que deux organismes communautaires, effectuant tous de la redistribution alimentaire, qui semblaient plus « fermés » à partir de ma localisation sociale. Ils *m'étaient* donc « fermés », au sens où je n'étais pas suffisamment intégré dans les bons réseaux sociaux pour effectuer des rapprochements de ce côté. Bien qu'elles fussent moins nombreuses, j'ai tout de même pu avoir quelques rencontres avec des personnes qui appartenaient à ces milieux, mais sans que des opportunités d'accès se matérialisent. Les organismes religieux en question sont *St. Gabriel's Parish*, la Paroisse St-Charles, la Mission du Grand Berger. Les deux organismes communautaires sont *St-Columba House*, tout de même membre de *United Church of Canada* mais sans mettre les croyances religieuses au centre de ses activités, ainsi que la Maison du partage Youville. Ensuite, je n'ai pas formellement pris contact avec les divers commerçants du quartier, si ce n'est que pour entrer dans certains d'entre eux, faire des observations et éventuellement acheter certains produits<sup>102</sup>. Étant donné mes questions de recherche, investiguer cette portion du quartier aurait pu être pertinent, mais n'était pas prioritaire. Finalement, on retrouve également certaines activités de

---

<sup>101</sup> C'est-à-dire que j'ai une connaissance exhaustive des organismes du quartier dans lesquels je n'ai que peu ou pas pu me rendre, mais que les informations que j'ai pu obtenir à leur sujet me sont parvenues oralement par diverses personnes dans le quartier (à l'exception d'informations qu'il est possible d'obtenir sur internet, par exemple).

<sup>102</sup> Des données quantitatives produites par certains organismes du quartier permettent cependant d'en tirer certains constants d'intérêt pour l'enquête, comme nous pourrons le voir dans les chapitres d'analyse.

production alimentaire dans le quartier, d'abord sous la forme de jardins communautaires, puis ensuite par le projet de ferme et de serre du Bâtiment 7 susmentionné.

J'ai par contre pu rencontrer de nombreuses personnes plus ou moins directement investies à divers titres dans quatre organismes, soit le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles, Partageons l'espoir, l'épicerie Le Détour, ainsi que le Club populaire des consommateurs. Ces lieux furent notamment l'occasion de rencontrer non seulement le personnel salarié menant et instiguant des initiatives alimentaires, mais aussi des membres participants, catégorie par laquelle il aura été possible pour moi de rencontrer des personnes habitant le quartier, qu'elles soient ou non usagères de services alimentaires et/ou d'autres organismes communautaires. De ces quatre organisations, trois comportaient au moins en partie une mission axée sur l'offre de services et d'activités alimentaires aux personnes participantes, soit Partageons l'espoir, Le Détour et le Club populaire des consommateurs<sup>103</sup>.

Il appert ainsi que les limites de ma localisation sociale en termes de relations sur mon terrain, combinées au ciblage que m'incite à faire ma question de recherche en termes d'initiatives socioéconomiques alimentaires « alternatives », m'amèneraient à recentrer la construction d'observatoires sur les activités menées à Partageons l'espoir, au Club populaire des consommateurs, ainsi qu'au Détour. Rappelons cependant que mon objet d'analyse se rapporte aux diverses formes sociales de connaissance participant de la production, de la reproduction et de la transformation de diverses activités alimentaires<sup>104</sup>. Si ces trois organismes peuvent ainsi être considérés comme des observatoires à l'égard de ma question de recherche, ce sont les activités symboliques – notamment discursives – que j'ai pu y recueillir qui constituent l'objet empirique primaire à l'étude, ainsi qu'un ensemble d'autres activités symboliques que j'aurai pu répertorier

---

<sup>103</sup> Le Centre des aînés offre différents services de soutien ainsi que d'animation aux personnes aînées du quartier, et de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal de manière générale. Bien que, à l'initiative de son directeur, la nourriture prenne une place notable dans l'organisation de ces activités (repas servis, activités de dégustation, etc.), elle ne fait pas formellement partie de sa mission à la manière de la vente de denrées ou de la redistribution sous forme de dépannage alimentaire, par exemple. Ma participation à titre d'observateur et – plus sporadiquement – de bénévole au Centre s'est tout de même avérée riche d'informations et de rencontres pour mon terrain.

<sup>104</sup> Pour rappel, la question de recherche, dans son volet empirique, consiste à se demander quelles formes sociales de connaissance y sont identifiables, quels en sont les fondements sociaux, comment construisent-elles les initiatives étudiées et selon quelles modalités s'articulent-elles.

ailleurs dans le quartier et qui paraissent déterminantes de cette production, reproduction et transformation.

J'ai maintenant décrit les qualités de l'approche ethnographique employée, ainsi que le cheminement m'ayant mené à la construction des observatoires empiriques de mon enquête. Il reste encore à proposer une description des formes de matériaux que j'ai pu construire et colliger, et par quels moyens j'y suis parvenu, puis à présenter les considérations éthiques qu'a pu impliquer mon enquête.

### **3. Construction des matériaux**

L'enquête de terrain s'est déroulée entre la fin du mois d'août 2019 et le mois de décembre 2020, avec quelques très ponctuelles incursions en 2021. Dès sa conception, et dans le prolongement de mon mémoire de maîtrise, mon projet de thèse en était un de sociologie de la connaissance de l'économie, qui s'appuierait principalement sur des matériaux discursifs. Or, la tournure qu'a pris mon terrain avec l'avènement de la pandémie et des mesures sanitaires a fait en sorte d'intensifier sa dimension d'observation participante. Sans déroger du projet initial, les données construites à ces occasions débordent largement celles provenant des seuls discours oraux et écrits pour inclure également diverses formes d'interactions informelles, et plus encore. Dans la perspective ethnographique décrite plus haut, je me suis ainsi retrouvé en mesure de combiner des traces de ces formes discursives avec des connaissances pratiques propres à mon observation participante à titre de bénévole, ainsi qu'une connaissance plus expérientielle de la vie du quartier allant au-delà de son économie alimentaire. Les prochaines sections décrivent les différentes voies de construction et d'acquisition de matériaux empiriques auxquelles j'ai pu recourir, soit l'observation participante et non participante, la colligation et la consultation de littérature grise et autres documents audiovisuels, ainsi que la réalisation d'entretiens à structure ouverte. L'ensemble des matériaux ainsi construits et colligés représente diverses formes de traces témoignant d'activités sociales à partir de points de vue distincts. La probité des observations et des explications qui seront proposées à partir d'elles est d'autant plus grande que plusieurs traces concourent à les appuyer (Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000 ; Yin, 2018).



### 3.1. Observations

J'ai pu réaliser de nombreuses heures d'observation participante et non participante dans différents emplacements du quartier. À l'instar des schémas d'entretien, qui seront décrits plus bas, mes observations ont été largement guidées par les principes de sociologie de la connaissance. C'est-à-dire que j'ai largement porté attention à diverses traces symboliques permettant de rendre compte des qualités associées à certaines activités sociales et socioéconomiques, ou permettant de rendre compte de diverses formes d'association, d'assimilation, de différenciation entre groupes et entre activités. C'est donc dire que, même dans sa dimension d'observation, mon enquête empirique s'est fortement attardée aux traces de formes sociales de connaissance. À l'inverse, si j'ai effectivement pu documenter et décrire certaines pratiques (ex., l'organisation de la redistribution alimentaire d'une banque alimentaire, les comportements de gens utilisant un réfrigérateur public, ou encore « l'allure » des gens fréquentant certains commerces ou espaces)<sup>105</sup>, mes questions de recherche font en sorte que celles-ci ne sont pas le matériau premier de mon analyse. On pourra néanmoins en retrouver des traces dans les chapitres d'analyse.

La prise de notes pour l'ensemble de ces observations s'est réalisée sur le logiciel Microsoft OneNote. Il s'agit d'un logiciel offert autant sur ordinateur que sur téléphone intelligent, et permettant à un même compte utilisateur d'être partagé sur plusieurs appareils, entre lesquels le contenu inscrit est rapidement et automatiquement synchronisé. L'omniprésence du téléphone cellulaire chez les individus dans l'espace public en faisait un outil évidemment beaucoup plus discret qu'une caméra ou qu'un carnet. Comme le décrit si bien l'écrivain Mathieu Arsenault :

*Les notes qu'on prend sur son téléphone donnent aux autres l'impression qu'on est banalement en train de texter<sup>106</sup>, ce qui nous permet de demeurer imperceptibles. Grâce à cette différence de posture qu'il y a entre la personne qui texte et celle qui filme avec son téléphone, le rapport aux autres change radicalement. Si la pratique et la forme du selfie se sont imposées, c'est entre autres parce que de braquer un téléphone-caméra sur un inconnu est si intrusif que le geste est perçu comme une agression. Mais lorsqu'on écrit sur un téléphone, on n'intimide personne. Il est même devenu moins*

---

<sup>105</sup> La question délicate de l'apparence physique des personnes comme objet d'observation de ma part et comme objet de discussion par les personnes que je côtoyais sera abordé au cours de l'analyse.

<sup>106</sup> L'expression « texter » désigne la communication par messagerie instantanée sur téléphone intelligent. Ma note.

*étrange de voir cet inconnu installé seul au bar tête baissée interagir avec sa machine que de le voir tête relevée en train d'observer son environnement. (Arsenault, 2016 : 26)*

Arsenault parle bien de « rapport aux autres » et l'idée n'est pas, par ce dispositif, de reproduire la posture positiviste de l'observateur invisible que je décrivais plus haut. S'il parle d'être « imperceptible », il importe de préciser que ce terme doit être compris au sens de s'engager dans un rapport aux personnes enquêtées dans lequel le dispositif de construction de données ne devienne pas source de gêne ou de crispation<sup>107</sup>. En termes de matériaux, les notes de terrain prises par ce moyen à propos de discussions informelles n'étaient donc évidemment pas aussi exhaustives que peuvent l'être des verbatims d'entrevue formelle. Cependant, le caractère très portatif et discret du téléphone intelligent a souvent – mais pas toujours – fait en sorte de me permettre de prendre en note des observations, sinon dans l'immédiat, assez rapidement après le déroulement de la situation dont j'étais témoin. Le temps de voyage de ma résidence au quartier étant d'environ une heure en transports publics, le trajet de retour me permettait de repasser les événements de la journée et de compléter les notes que j'avais pu prendre sur le vif. Ces notes étaient ensuite mises en forme de manière plus lisible une fois de retour chez moi à l'aide de mon ordinateur. Quand des questionnements me venaient au fil de cette prise de notes, je les notais dans une nouvelle page de notes qui deviendrait ultimement la page de ma prochaine journée d'observation, dans laquelle j'aurais ainsi un rappel de détails spécifiques auxquels porter attention ou de questions à poser à certaines personnes que j'allais côtoyer.

OneNote permet la création d'une banque de données sous la forme de pages de notes écrites, de photos, de documents en pièces jointes, et de liens Web URL facilitant une triangulation de sources d'informations différentes sur un même plan visuel (Becker, 2017 ; Yin, 2018). Ces pages sont insérables les unes dans les autres à la manière de poupées russes<sup>108</sup>, peuvent se voir assigner des liens de renvois à d'autres pages de notes dans le logiciel<sup>109</sup>, et peuvent être

---

<sup>107</sup> Dans certaines situations (ex., assis à une table dans un parc ou dans un bar), j'ai utilisé mon ordinateur portable de la même façon.

<sup>108</sup> Ou encore comme les systèmes de dossiers et de sous-dossiers par lesquels on peut classer les documents dans un ordinateur.

<sup>109</sup> C'est-à-dire que si, dans une entrée donnée, un détail me semble devoir être mis en lien avec une autre information déjà compilée ailleurs, je peux référer l'adresse interne de cette seconde information dans

constamment classées et réorganisées à mesure que l'enquête avance. La flexibilité accrue ainsi offerte comparativement à des notes manuscrites par le recours à cet outil permettait déjà, en ce sens, une certaine mise en forme du contenu pouvant être vue comme une pré-analyse. Chaque journée d'observation avait son entrée distincte, et l'ensemble était regroupé par dossiers de lieux d'observation (principalement les organismes), tandis que d'autres dossiers regroupaient des entrées de mon journal de terrain (dans lequel je notais des réflexions plus personnelles par rapport à mon cheminement sur le terrain, par exemple), ou encore mes schémas d'entretien adaptés à chaque personne interviewée<sup>110</sup>. En tout dernier lieu, en conformité avec les recommandations du Comité d'éthique de la recherche – société et culture (CERSC) de l'Université de Montréal, le logiciel OneNote permet le cryptage des pages de notes de manière à assurer la confidentialité des informations construites et colligées.

Passons maintenant en revue les différents lieux ou « sites » dans lesquels j'ai réalisé des séances d'observation. Entre octobre 2019 et janvier 2020 environ, j'ai complété 18 séances d'observation d'environ trois heures chacune au Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles. Ces séances consistaient principalement à assister à des déjeuners communautaires, des activités de divertissement, et des activités culinaires en présence d'aînés du quartier et du Sud-Ouest de Montréal plus largement. Ce furent des occasions de m'asseoir à table avec des personnes aînées pour discuter avec elles, de faire la rencontre de personnes que je pourrais éventuellement interviewer (ces opportunités ont été quelque peu perdues avec la pandémie), et de discuter avec le personnel salarié du Centre. Deux de ces responsables en particulier avaient des connaissances développées et raisonnées de leur milieu ainsi que du secteur de l'action bénévole au Québec de manière générale.

C'est cependant à Partageons l'espoir (PE) que j'ai réalisé le plus d'heures d'observation, pour des raisons quelque peu contingentes. D'octobre 2019 à mars 2020, j'ai réalisé cinq séances d'observation de 2 à 3 heures chacune. S'en sont suivies une implication intensive sous forme de

---

l'entrée que je suis en train d'écrire. Je peux alors cliquer sur cette référence, qui me ramène alors à la page de note dans laquelle elle se trouve.

<sup>110</sup> Ces schémas partaient évidemment de bases communes. Seulement, l'acquisition de détails relativement à une personne particulière me permettait progressivement de les personnaliser en fonction de ce qui m'apparaissait plus important ou négligeable à investiguer.

journées de travail de sept à huit heures, à raison de deux et trois jours par semaine (en alternance) du 1er avril au 10 juillet 2020, puis une participation aux activités hebdomadaires du marché de fruits et légumes d'août à novembre 2020. Le total est d'environ 40 journées de travail d'une durée de 5 à 8h. Avant la pandémie, j'ai pu quelque peu parler avec des membres participant aux services et activités de l'organisme, prendre contact avec certains d'entre eux pour de possibles entrevues, observer de loin le fonctionnement de la banque alimentaire et participer au marché de fruits et légumes. Pendant la pandémie, les journées complètes d'observation furent encore plus riches en apprentissages de natures très diverses. J'ai pu prendre connaissance plus largement du mode de fonctionnement et de collaboration des initiatives alimentaires de PE, de leurs liens réciproques, mais aussi des efforts de collaboration et de concertation de PE avec d'autres organismes alimentaires dans le quartier et bien au-delà. J'ai également pu avoir de nombreuses discussions avec différents membres du personnel salarié, des bénévoles et des membres du C.A. qui m'ont été utiles, tant pour l'obtention d'informations factuelles que pour attirer mon attention sur certains éléments d'intérêt, ainsi que pour accéder à certaines représentations et raisonnements de l'économie exprimés. Ce fut en sus l'occasion de développer de bons liens avec plusieurs futures personnes interviewées, dont un informateur-clé, intéressant autant pour ses représentations et sa description de ses activités/relations que pour les informations factuelles qu'il a pu me communiquer. J'ai aussi pu observer et participer activement au fonctionnement de l'offre de dépannage alimentaire de PE, ce qui impliquait d'agir à titre de copilote du camion de livraison de l'organisme pour aller chercher des approvisionnements à divers entrepôts et effectuer des centaines de livraisons de boîtes de denrées à des ménages dans le Sud-Ouest de Montréal<sup>111</sup>.

En effectuant ces livraisons, j'ai pu apprendre à m'orienter dans le Sud-Ouest de la Ville, et spécifiquement dans la labyrinthique configuration des rues de Pointe-Saint-Charles. Cela m'a permis de prendre note de la localisation des divers organismes du quartier, mais aussi de plusieurs

---

<sup>111</sup> J'ai ainsi notamment réalisé des observations dans les entrepôts de Moisson Montréal où j'ai pu faire la rencontre de responsables d'autres organismes venant prendre des denrées, du mode d'organisation de la redistribution de denrées, et de la qualité/variabilité des denrées reçues et redistribuées. Moisson Montréal, un organisme entreposant les dons de stocks de denrées en provenance d'épiceries, de grossistes et de producteurs n'étant pas parvenus à les écouler, puis les redistribuant à différentes banques alimentaires et autres organismes communautaires. Ces observations ont cependant peu été utilisées dans le cadre de mon analyse.

habitations à loyers modiques et autres lieux fréquentés par des personnes dites vulnérables. Quelque temps plus tard, alors que je réalisais des entrevues avec des gens du quartier, la facilité avec laquelle je parvenais à saisir les endroits auxquels référaient les personnes interviewées aura certainement contribué à la fluidité des échanges. C'est-à-dire que ceux-ci n'ont pas à s'arrêter dans leur élan pour me préciser de locations géographiques ou le sens de certaines références – ce qui aurait pu limiter la richesse des échanges et leur propension à « me prendre au sérieux ».

En dernier lieu, il me paraît pertinent de souligner que les journées d'observation participante à Partageons l'espoir se sont avérées d'une intensité considérable, exigeantes à la fois physiquement et mentalement. Les journées de travail avaient un rythme très rapide; elles demandaient beaucoup de concentration et d'énergie physique (transport de forts volumes de contenants lourds, préparation de boîtes, livraison, gestion d'espace de stockage, remplissage d'étagères pour le montage des boîtes, chargement/déchargement du camion, petite pause repas sur le pouce)<sup>112</sup>. Ce rythme posait le défi pour moi de maintenir une présence d'esprit de continuer de porter attention au déroulement des activités, aux choses qui étaient dites, et de prendre des notes quand le temps le permettait. À certains moments, la prise de notes *in situ* était jouable. Mais à d'autres, j'étais moi-même happé par le sentiment collectif d'urgence qui régnait alors, du fait de la nature anxiogène de l'incertitude et des besoins criants découlant de la pandémie, de telle sorte que j'étais complètement concentré sur les tâches à accomplir. Encore, d'autres moments d'accalmie pendant lesquels je tentais de prendre des notes ou d'entamer des discussions se voyaient interrompus par un nouvel événement auquel fallait réagir sur-le-champ. Il s'agissait également de situations dans lesquelles les gens avec lesquels je travaillais laissaient transparaître eux-aussi un stress considérable, et étaient très accaparés par leurs tâches, de telle sorte que certains moments parurent plus éprouvants émotionnellement pour moi et pour plusieurs autres personnes.

À l'épicerie Le Détour, maintenant, j'ai formellement commencé mon implication bénévole en janvier 2020. Je me suis d'abord impliqué à hauteur du minimum requis pour demeurer membre de l'organisme, c'est-à-dire un quart de travail de trois heures par mois. Puis à la fin du mois de mars, pour faire face à l'avènement de la pandémie, des équipes de travail « étanches » et

---

<sup>112</sup> À mesure de l'accalmie de la première vague, le rythme est demeuré soutenu, mais plus « raisonnable ».

réduites furent créées, et j'ai saisi l'appel lancé aux membres pour s'y joindre<sup>113</sup>. Je m'y suis impliqué à raison de deux jours par semaine pour trois semaines, puis à raison d'une fois par semaine, toujours pour des quarts de travail d'environ 5 ou 6 heures, jusqu'à la fin du mois de mai inclusivement. L'épicerie est ensuite retournée à son fonctionnement normal et j'ai alors continué mon implication à hauteur d'un quart de 3 heures par semaine jusqu'à la fin de l'année 2020. Au total, je compte environ 28 séances d'observation participante (réunions et quarts de travail). Cette implication fut l'occasion de faire l'apprentissage de diverses tâches relatives à l'opération quotidienne de l'épicerie, à ses espaces et à ses produits<sup>114</sup>, apprentissages facilitant la réalisation d'observations, de discussions avec des membres et avec la clientèle, ainsi que d'éventuels entretiens avec certaines des personnes qui y sont impliquées<sup>115</sup>. J'ai aussi eu l'occasion d'assister à diverses formes de rencontres, réunions et assemblées, telles que les « rencontres inter-comités » au cours desquelles tous les comités s'occupant chacun d'un pan des activités de l'épicerie se réunissent pour discuter ensemble, une rencontre d'information pour des gens souhaitant initier des projets similaires, ainsi que d'autres instances décisionnelles (Assemblée générale annuelle et référendums)<sup>116</sup>. En sus de ces instances d'observation en personne, j'ai pu accéder à une quantité considérable d'information sous la forme textuelle via la plateforme numérique de coordination collective Slack utilisée pour gérer les différents volets de l'épicerie. Les membres impliqués dans les différents comités de l'épicerie y échangent des informations à propos des opérations, y

---

<sup>113</sup> Il s'agissait d'équipes distinctes qui ne partagent pas les mêmes horaires de plancher, pour que leurs membres n'entrent jamais en contact, ce qui augmenterait le risque de contamination et rendrait caduque la gestion de l'épicerie. Grâce à cette étanchéité, si jamais une contagion se répandait dans une des équipes, les deux autres pouvaient prendre le relais. Une stratégie similaire avait été adoptée à Partageons l'espoir, raison pour laquelle mon implication était de deux ou trois jours en alternance.

<sup>114</sup> Je suis conscient du fait que les connaissances pratiques que j'ai acquises peuvent en soi être un matériau d'intérêt pour la recherche, bien qu'un travail de réflexion et de recul serait nécessaire de ma part pour en « déballer » le contenu. Au même titre que n'importe quel travailleur ou travailleuse, j'ai acquis des connaissances et des savoir-faire implicites que je n'ai pas directement mobilisés dans mon analyse.

<sup>115</sup> Une partie des tâches exécutées n'était pas toujours concluante en termes d'observations, dans la mesure où elles me mettaient parfois à l'écart et m'empêchaient de voir la façon dont les choses se déroulaient dans l'épicerie.

<sup>116</sup> À l'occasion de présentations ou d'assemblées auxquelles j'assistais, mes notes de terrain étaient prises en temps réel sur ordinateur. Elles n'ont donc pas la précision d'un verbatim d'entretien dont on peut réécouter l'enregistrement à volonté pour en assurer l'exactitude, mais elles sont tout de même plus fiables que d'autres notes de terrain prises sur le vif au téléphone.

proposent des idées et émettent des opinions. J'ai retenu et compilé plusieurs de ces publications dans mes notes sous forme de captures d'écrans, en plus de publications Facebook, notamment.

Sur la façade extérieure-avant de l'épicerie Le Détour se trouve également un autre lieu où j'ai pu réaliser des observations substantielles, soit le « Frigo de la Pointe ». Il s'agit d'un réfrigérateur d'usage public, dans lequel chacun peut déposer ou prendre des denrées. J'ai pu en observer la diversité du contenu et, dans certaines instances, sa provenance (ex. : biens provenant de Moisson Montréal ou de certaines épiceries de manière récurrente). En m'impliquant bénévolement au Détour, après ou avant mes « quarts de travail », je me suis assis non loin de ce réfrigérateur environ six fois pour des séances d'observation de trois ou quatre heures, avec mon ordinateur que j'utilisais alors de manière analogue à mon téléphone cellulaire tel que décrit plus haut. Je pouvais ainsi vaquer à des tâches personnelles tout en pouvant y observer les comportements des personnes y recourant au fil de leurs allées et venues, et éventuellement d'interagir avec elles. En plus de ces discussions informelles, j'ai pu réaliser deux entrevues avec des usagers de ce frigo habitant le quartier. À ce propos, j'ai par ailleurs collé une affiche de recrutement avec mes coordonnées, spécifiquement concernant l'usage du frigo<sup>117</sup>.

Le quatrième organisme que j'ai pu investiguer, soit le Club populaire des consommateurs, était peu propice aux observations participantes étant donné sa petite taille. C'est-à-dire que les opportunités d'observation participante que j'aurais pu y réaliser m'auraient donné des possibilités très limitées d'interagir avec d'autres membres : une seule personne bénévole à la fois était acceptée dans l'épicerie, et d'autres activités organisées par l'organisme étaient pour leur part suspendues ou restreintes étant donné la pandémie. Son investigation s'est ainsi principalement réalisée par des entretiens<sup>118</sup>. Lors de mes passages (sporadiquement, pour acheter des denrées et/ou pour y réaliser des entretiens), j'ai tout de même pu y réaliser de brèves observations dans

---

<sup>117</sup> Fait intéressant en soi, tant d'un point de vue sociologique que méthodologique, ce ne sont certainement pas tous les profils d'individus qui s'arrêtent pour lire mon petit descriptif et éventuellement prendre un papier affichant mes coordonnées. Je reviendrai plus bas sur cette remarque.

<sup>118</sup> Le Club populaire des consommateurs est un organisme communautaire offrant une variété de services et d'activités, dont des jardins communautaires, des cuisines communautaires, ainsi qu'une petite épicerie. Elle sera décrite extensivement dans les chapitres d'analyse

les locaux de son épicerie et discuter avec des employés. J'étais donc suffisamment familier avec ce lieu et son emplacement pour comprendre ce que m'en disaient les personnes interviewées.

En tout dernier lieu, en plus de ces divers sites plus spécifiques, j'ai également pu réaliser de nombreuses observations au fil de déambulations piétonnes dans le quartier. En dehors des journées de livraisons en camion avec Partageons l'espoir, j'ai aussi eu de nombreuses occasions de me promener à pied et en autobus dans le quartier, en me rendant aux organismes ou en les quittant par différents chemins, par exemple, ou encore, en me présentant dans le quartier quelques heures avant un rendez-vous pour un entretien. À l'instar des livraisons alimentaires, cela m'a permis de repérer d'autres organismes ainsi que des commerces variés (restaurants, dépanneurs, pharmacies), et les nombreux HLM, maisons de chambres, certaines coopératives d'habitation, etc. Bref, autant d'endroits faisant également partie de la vie des habitants du quartier et auxquels ils réfèrent à l'occasion, ce qui m'a aidé à comprendre les référents mobilisés dans leurs discours. Finalement, mes habitudes alimentaires personnelles m'ont aussi amené à découvrir les différentes épiceries « ethniques » du quartier (latino-américaines, sud-asiatiques, africaines). Les observations que j'y ai réalisées se sont elles aussi avérées d'intérêt pour l'analyse, tel qu'il sera possible d'en attester.

### **3.2. Littérature grise et documentation audiovisuelle**

Au fil de cette année de terrain, j'ai également pu acquérir un grand nombre de documents écrits, qu'ils aient été – partagés par des connaissances du terrain, ou que je les aie acquis par mes propres recherches. On peut compter divers rapports commandés ou produits par des organismes communautaires du quartier ou par la Corporation de développement communautaire (CDC) du quartier (Action-Gardien), ainsi que d'autres rapports statistiques présentant des données sociodémographiques et socioéconomiques sur le quartier, la ville Montréal, le Québec et le Canada; des documents promotionnels et éducatifs produits par les organismes; divers livres et films documentaires sur l'histoire du quartier ou sur diverses réalités contemporaines; ainsi que deux romans autobiographiques sur la vie ouvrière dans le quartier dans les années 1960 (Dobson, 2018 ; Dobson, 2011). De ces documents, certains ont été consultés sans avoir été mobilisés directement dans la production de cette thèse. Ils ont tout de même pu être utilisés indirectement en complétant ma compréhension générale de divers aspects du quartier et de son histoire, compréhension ayant pu transparaître dans diverses situations d'interaction dans lesquelles j'ai pu



me trouver dans le quartier. Quant aux documents qui sont invoqués plus directement, leur description et l'explicitation de l'usage que j'en fais seront élaborées au moment de leur utilisation dans les chapitres d'analyse.

### **3.3. Entretiens**

J'ai réalisé un total de 35 entretiens avec 29 personnes différentes, certaines personnes occupant des positions sociales dans le quartier et/ou possédant des connaissances et un parcours qu'il me semblait important d'approfondir. Chaque entretien est d'une durée moyenne se situant entre 1h30 et 2h. Si, j'ai initialement fait connaissance avec ces personnes en tant qu'elles se présentaient sous un titre particulier (ex. : personnel salarié d'organisme, membre bénévole d'un organisme, personne recourant à l'aide alimentaire, etc.) on retrouve cependant à travers chaque personne une variété de trajectoires et d'expériences socioéconomiques. Cela fait en sorte de rendre périlleux, voire trompeur, un dénombrement des personnes interviewées en fonction de leurs statuts ou rôles dans l'économie alimentaire du quartier, ou de leurs expériences quelles qu'elles soient, dans la mesure où bon nombre de ces entretiens se sont avérés analytiquement pertinents à plus d'un titre. Une même personne aura ainsi pu me parler autant en tant que responsable de service alimentaire que de prestataire d'aide sociale à un autre moment de sa vie, tandis qu'une autre m'aura parlé autant de ses expériences de recours à l'aide alimentaire que de l'emploi salarié et du mode de vie matériellement confortable qu'elle a eu à une autre époque. Le matériau dérivé de ces entretiens est une transcription textuelle de tous les enregistrements sonores que j'en ai conservés<sup>119</sup>. Au cours du processus d'analyse, les multiples réécoutes de chaque enregistrement m'auront par ailleurs aidé à garder en tête les intonations avec lesquelles les mots étaient exprimés et le sens des mots qui peut en être dérivé.

Cette thèse s'inscrivant dans une perspective de sociologie de la connaissance, les discours oraux constituent un objet empirique d'importance pour repérer des traces de savoirs renvoyant à de multiples processus sociaux. Comme j'ai pu le présenter dans le chapitre précédent, la pensée des individus se constitue à travers une multiplicité de formes sociales de connaissances relatives à leurs expériences, ce qui implique que le discours co-construit en entretien par la personne

---

<sup>119</sup> Je ne remercierai jamais suffisamment ma mère pour son soutien dans la retranscription des entretiens. Merci Maman.

interviewée est également l'expression d'une variété d'appartenances sociales et d'activités (Grossetti, 2011 ; Pierret, 2004 ; Sabourin, 1997).

Il s'agit d'entretiens à structure ouverte – souvent appelés semi-directifs<sup>120</sup> – ce qui donne une grande liberté aux personnes interviewées en comparaison d'un entretien par questionnaire, ou encore de sondages. Ce choix de format s'imposait, étant donné l'objet d'analyse de ma recherche que sont les formes sociales de connaissances participant de la construction d'une configuration socioéconomique, et leur articulation dans divers raisonnements exprimés dans les discours. Il est difficile de parler d'un entretien totalement « libre », au sens d'un monologue complet de la part de la personne interrogée, dans la mesure où toute forme d'interaction entre celle-ci et l'ethnographe implique déjà une structuration par la dynamique d'échange s'établissant entre les deux, en plus de la raison même de leur rencontre. Qui plus est, il y a un certain niveau de structuration de la part de l'ethnographe étant donné les questionnements plus précis qui le mènent à vouloir parler à certaines personnes spécifiquement. S'il y a donc effectivement une structure à l'entretien, elle est ouverte en ce qu'au-delà des intérêts de recherche, c'est à la personne interviewée qu'est confié le travail d'assembler ses connaissances par ses raisonnements et par la trame narrative de son récit (Beaud, 1996 ; Michelat, 1975 ; Poupart, 2012). La trame d'un entretien à structure ouverte se fonde d'abord sur des consignes, des interventions et des questions portant sur les expériences vécues par la personne, plutôt que sur ses opinions à l'égard d'objets dont on ignore si elle en a une compréhension similaire à celle de l'ethnographe, voire si elle en fait un objet de représentation à part entière. En amenant la personne à s'exprimer au sujet de ses expériences, la trame par laquelle celle-ci en vient à revoir des éléments de sa biographie mobilise ses propres catégories de pensée, certaines traces de catégories opératoires issues de ses pratiques, ainsi que leurs fondements sociaux (c.-à-d., les expériences et les appartenances sociales relatées et remémorées, donc des espaces-temps sociaux particuliers). Qui plus est, cette liberté donnée à la personne enquêtée fait en sorte de lui faire évoquer des raisonnements et des catégories de pensée qui pouvaient être jusqu'alors insoupçonnées (Poupart, 2012 ; Sabourin, 1997).

---

<sup>120</sup> L'intérêt de l'expression « structure ouverte », par contraste avec celle du « semi-directif », est que cette dernière paraît *de facto* se rapporter à l'entretien directif comme modèle de référence malgré le fait que, dans la pratique, elle n'en partage les caractéristiques.

Par ailleurs, la richesse des entretiens aurait été d'autant plus grande si j'avais opté pour le format du récit de vie, ne serait-ce qu'à cause de la profondeur d'exploration des expériences des personnes interviewées que permet cette méthode d'entretien, du fait de sa longue durée (Michelat, 1975). Or, mon objectif était avant tout d'explorer certaines dimensions spécifiques de la vie des personnes enquêtées, questions relatives à mes questions de recherche. Si, le format « récit de vie » aurait pu s'avérer intéressant pour approfondir le parcours de certaines personnes spécifiques dans le quartier, j'ai pu construire des données satisfaisantes en un seul entretien dans une majorité de cas par rapport à ces dimensions. Tel que spécifié plus haut, j'ai aussi pu interviewer à plus d'une reprise certaines personnes dont je souhaitais connaître davantage le parcours et les expériences.

### **3.3.1. Remarques sur le recrutement**

Ensuite, la question du recrutement pour la réalisation d'entretiens dans le cadre d'une enquête ethnographique comporte des particularités qu'il importe également de traiter. Dans le prolongement de l'enjeu, abordé en section 1 du présent chapitre, de la conception de la représentativité dans les méthodologies qualitatives, il paraît exister depuis fort longtemps une sorte de pression implicite au recrutement d'un grand nombre de personnes à interviewer. Comme l'exprimait déjà très éloquemment Stéphane Beaud en 1996,

*Enfinement, on peut se demander si le critère de méthode statistique, définissant la sociologie comme discipline, ne s'est pas, d'une manière largement inconsciente, imposé aux chercheurs adoptant une perspective de sociologie « qualitative », qui se sont comme soumis à cette norme implicite de validité des résultats de la recherche. Les chercheurs se sentent comme contraints de multiplier le nombre d'entretiens, comme s'il leur fallait, en ce domaine aussi, « faire du chiffre ». [...] la logique de production des données et des interprétations est alors soumise à ce que J.-C. Passeron appelle le « quantitatif honteux ». Les enquêtes dites « qualitatives » se réduisent le plus souvent à la réalisation d'un nombre important d'entretiens, menés dans des conditions et à des moments différents, avec des personnes choisies au hasard. Dans ce cadre-là, les entretiens n'ont comme unité que la démarche même de l'entretien et de l'enregistrement; ils ne sont pas reliés entre eux par un terrain ou par un contexte commun. (Beaud, 1996 : 232-33)*

Mais, dans le cadre d'une approche ethnographique, pourquoi même s'affairer à constituer un échantillon d'un certain volume, faisant office de norme implicite quasi-superstitieuse,<sup>121</sup> norme qui transcende étrangement les spécificités de n'importe quelle recherche, si la logique même par laquelle le recrutement ethnographique opère ne peut pas respecter les exigences d'un échantillonnage probabiliste? Tandis qu'un échantillonnage probabiliste fait en sorte que chaque individu d'une population donnée a une chance égale de faire partie de l'échantillon, l'échantillonnage que l'on pourrait dire « ethnographique » se rapproche par défaut d'une logique « non probabiliste », jugée statistiquement beaucoup moins fiable (Fox, 1999 ; Gouvernement du Canada, 2021). En effet, dans le cadre d'une enquête ethnographique, le recrutement se fait largement au gré du cheminement de l'ethnographe dans les différents groupes sociaux du milieu investigué et des rencontres qui en découlent :

*Sur le terrain, l'enquêteur doit sans cesse faire des choix, il ne peut pas (et ne doit pas) interviewer tout le monde. Il va donc mener, tout au long de son enquête, une sorte de « travail » de repérage de possibles enquêtés, notamment à partir des renseignements recueillis auprès de ses informateurs ou lors de discussions informelles. (Beaud, 1996 : 249)*

La sociologie de la connaissance ici employée comme façon de concevoir l'approche ethnographique permet d'entrevoir le recrutement autrement qu'en termes quantitatifs et statistiques. Ce qu'une approche statistique à l'échantillonnage qualifierait de « biais de sélection » ou encore de « biais de couverture »<sup>122</sup> devient, dans la perspective ethnographique, à la fois inévitable, nécessaire et heuristique. C'est-à-dire que le recrutement se fait en fonction d'une représentativité sociologique, relative à la localisation sociale des individus à l'intérieur de la configuration sociale qu'il s'agit d'étudier<sup>123</sup>. Autrement dit, les critères de recrutement sont alors

---

<sup>121</sup> « n au moins égal à 50 mais, mieux encore, n = 100 voire >100 » (Beaud, 1996 : 233).

<sup>122</sup> Un biais de sélection caractérise un échantillon dont la composition ne reflète pas de manière proportionnelle la composition de la population de laquelle il est tiré, dû à un recrutement non aléatoire. Un biais de couverture caractérise un échantillon ne prenant pas en compte certaines catégories de population spécifiques, par exemple parce qu'elles sont dans une situation d'isolement relativement aux sondeurs, qui ne parviennent pas à les rejoindre ou qui n'ont pas connaissance de leur existence (Gouvernement du Canada, 2021).

<sup>123</sup> Pour mémoire, je proposais plus haut que la représentativité sociologique renvoie aux formes sociales dans lesquelles des individus s'inscrivent, et donc à leur localisation sociale. Par conséquent, elle s'appuie sur les individus en tant que points de vue sur une série de relations sociales auxquelles ils prennent part.

relatifs à ce que l'on peut estimer qu'une personne donnée permettra d'explorer en termes d'activités et de groupes sociaux constitutifs de ladite configuration, étant donné sa localisation sociale. Le recrutement ne se fait donc pas au hasard, mais plutôt en prenant simultanément en considération la question de recherche, les opportunités et limites relatives à la localisation sociale de l'ethnographe à un moment donné de son terrain en termes de relations sociales, ainsi que sa connaissance d'autres groupes et individus potentiellement importants à investiguer (Parent et Sabourin, 2016a ; Pierret, 2004).

Dans le cas de mon enquête plus spécifiquement, j'avais préalablement rencontré et côtoyé au moins à quelques reprises la très grande majorité des personnes que j'en suis éventuellement venu à recruter pour des entretiens. Le deuxième cas de figure de recrutement le plus fréquent n'est pas moins relatif à ma localisation sociale au sein du milieu enquêté, en ce qu'il s'agissait de personnes avec lesquelles j'avais une certaine relation de confiance qui ont pris contact avec de leurs propres connaissances pour les inviter en mon nom à participer à ma recherche. Dans ces cas, le lien de confiance que j'aurai pu développer avec les personnes interviewées est tributaire de leur propre confiance envers la personne qui me les a référées. Ce genre de situations de recrutement renseigne par ailleurs sur l'appartenance commune à certains univers sociaux, et sur les limites ou les frontières sociales des espaces dans lesquels on est inséré à un moment donné.

Tout aussi informatives peuvent être certaines expériences infructueuses de recrutement. J'ai par exemple donné à plusieurs reprises mes coordonnées à des personnes recourant à diverses formes d'aide alimentaire, ou dont je savais qu'elles vivaient une certaine précarité économique, mais toujours sans avoir de retour de leur part. Ce n'est que plus tard que deux connaissances partageant ce genre d'expérience de précarité économique, me firent penser au fait que j'avais peu de chance d'obtenir des réponses par cette voie car ou bien elles n'ont pas de téléphone, ou bien elles en possèdent un, mais avec un forfait comptant un nombre limité de minutes d'appels. Ces

---

Elle se mesure à travers la reconstruction, par les traces qui en sont données par les activités symboliques, des espaces sociaux et les règles sociales qui les régissent. C'est donc dire que l'individu n'est pas ici considéré en tant qu'unité fermée possédant ses caractéristiques et opinions, que l'on compile avec d'autres comme lui sans égard au fait qu'ils ne se connaissent pas. Plutôt, il est considéré en tant que point de vue ou en tant que fenêtre sur des processus sociaux dont il fait partie, mais qui le dépassent (Grossetti, 2011).

minutes doivent alors être conservées pour des appels importants, et parfois pour faire face aux longues attentes en ligne auprès de certains services gouvernementaux, par exemple<sup>124</sup>.

L'affiche de recrutement posée au réfrigérateur communautaire est une expérience connexe pertinente à cet égard également. J'y avais collé une affiche de recrutement avec mes coordonnées, inscrites à répétition sur de petites languettes de papier détachables. Fait intéressant tant d'un point de vue sociologique que méthodologique, ce ne sont certainement pas tous les profils d'individus que j'ai pu voir s'arrêter pour lire l'affiche de recrutement<sup>125</sup>. De toutes les personnes s'étant arrêtées pour la lire et éventuellement détacher une copie de mes coordonnées, une seule personne m'a contacté : un homme blanc trentenaire arrivé dans le quartier dans les dernières années, possédant une éducation de deuxième cycle universitaire, déjà intéressé et familier du « monde de la recherche ». Pourtant, lors de mes séances d'observation à cet endroit, j'ai vu des personnes que je savais être usagères d'aide alimentaire et/ou moins nanties s'y servir<sup>126</sup>. Les autres liens que j'ai pu finalement créer avec certaines des personnes l'utilisant se sont développés au fil d'interactions en personne, et c'est par cette voie que j'ai pu recruter un deuxième participant, d'un tout autre profil que le premier. Certaines méthodes de recrutement paraissent donc avoir une efficacité elle-même socialement différenciée, chose dont il importe de prendre acte pour diversifier les profils de trajectoires sociales des personnes que l'on rencontre.

---

<sup>124</sup> Le fait de passer par une personne intermédiaire de confiance pour établir un lien avec ce profil de personne répondante aura peut-être pu, dans certains cas, permettre de contourner cet écueil.

<sup>125</sup> Par « profils » j'entends ici des gens dont je savais, pour les avoir vus en d'autres contextes dans le quartier, qu'ils recouraient également à d'autres services d'aide alimentaire ou encore, à l'inverse, qu'ils détenaient des emplois réguliers et étaient impliqués à titre de bénévoles au Détour par exemple. Ce genre de « profilage » repose de surcroît sur l'évaluation implicite des apparences physiques (habillement, démarche et gestuelles) de ces personnes, chose qu'il est moins aisé de présenter de manière explicite à titre de données d'observation. Je commente plus en détail cette question dans les chapitres d'analyse.

<sup>126</sup> J'avais cette connaissance du fait d'avoir entrevu ces personnes en d'autres lieux d'aide alimentaire du quartier, notamment.

Figure 1. – Affiche de recrutement collée sur le réfrigérateur communautaire<sup>127</sup>

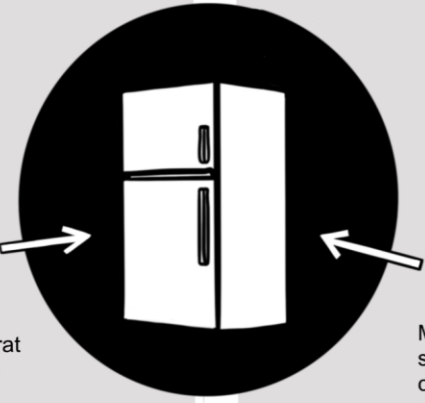
# VOUS UTILISEZ LE FRIGO?

Je m'appelle Louis, je suis étudiant au doctorat en sociologie à l'Université de Montréal, et je mène une recherche sur la **nourriture** et les gens habitant dans les environs de la **Pointe**.

**Qu'est-ce que je cherche?**  
J'aimerais en apprendre plus sur la **place de la nourriture dans votre vie!** On pourrait faire une entrevue ensemble (environ 1h) ou simplement échanger quelques mots.

Étant donné la pandémie de la COVID-19, nous n'avons pas nécessairement à nous rencontrer en personne si ça vous met mal à l'aise. Nous pouvons échanger par ordinateur, téléphone, email ou même par courrier!

**Y a-t-il des risques à participer?**  
Tous nos échanges seront absolument **confidentiels**. Vous pouvez vous retirer du projet à tout moment.



# USING THE FRIDGE?

My name is Louis, I am a graduate sociology student at University of Montreal, and I'm conducting a thesis research on **food** and the people living around the **Point**.

**What I am looking for?**  
I would like to know more about **food in your life!**

We could have an interview together (around 1h) or just exchange a few words.

Given the COVID-19 pandemic, we don't necessarily have to meet in person if that makes you uncomfortable. We can exchange via computer, telephone, email, or even postal mail!

**Are there risks in participating?**  
Our exchanges will be strictly **confidential**. You can retract from the project at any time.

.....  
 Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

Email: louis.rivet-prefontaine@umontreal.ca  
 Phone/tél: 514-220-9696

### 3.3.2. Remarques sur les schémas d'entretien

En toute cohérence, ensuite, le fait de concevoir le recrutement en fonction des conditions mêmes du déroulement de l'enquête au fil de laquelle il s'effectue implique une certaine façon d'envisager la préparation et la conduite des entretiens. Dès le moment de les planifier, cette perspective permet de « lutter contre le traitement isolé » des entretiens en tant que portant sur des

<sup>127</sup> Je remercie grandement mon amoureuse Juliane pour la conception du visuel de l'affiche.

individus atomisés (Beaud, 1996). Tel est d'abord le cas parce que, comme à l'étape du recrutement, on s'intéresse à la personne interviewée en tant que partie prenante de lieux sociaux partagés plus ou moins directement avec d'autres personnes dans le milieu enquêté, participant ainsi de sa configuration. Ensuite, tel est également le cas étant donné la nécessité de replacer les entretiens dans les relations d'enquête relatives au cheminement de l'ethnographe sur le terrain, c'est-à-dire, de les comprendre comme le résultat d'un processus de recrutement déterminé par la localisation sociale de l'ethnographe sur ledit terrain. Ces informations relatives au recrutement sont pertinentes à l'égard de la façon de construire les schémas d'entretien en ce qu'elles indiquent les connaissances faisant en sorte que ceux-ci ne sont pas « administrés » de manière uniforme à des individus anonymes – anonymes car abstraits des relations ayant mené à leur participation à l'enquête. Au contraire, j'ai notamment pu adapter individuellement les schémas d'entretien en fonction de détails que je possédais déjà sur leur vie par ces séries de relations et d'interconnaissances antérieures, ce qui aura permis d'utiliser le temps limité de l'entretien pour couvrir de manière plus approfondie des expériences et des connaissances spécifiques aux personnes interviewées. En fait, dans la mesure où ma présence sur le terrain m'avait permis d'avoir une certaine connaissance (directe ou par personne interposée) de la très grande majorité des personnes interviewées, il aurait en fait été impensable de leur poser des questions dont elles se doutaient que j'avais probablement déjà des éléments de réponse.

Cela dit, ces adaptations « personnalisées » sont bien des altérations effectuées à partir d'une structure commune à l'ensemble des entretiens. L'objectif de mon enquête était d'aller au-delà de l'individualité de chaque cas pour reconstruire une configuration sociale à laquelle chacun d'entre eux participe, et « le choix d'une formulation unique et identique est alors l'outil qui permet, par-delà la diversité des situations, la comparabilité systématique des entretiens recueillis dans une même enquête et la mise en évidence de situations contrastées ou semblables » (Pierret, 2004 : 207). Je devais cependant accorder cette nécessité d'uniformité avec la possibilité de rencontrer une diversité d'expériences propres à mon terrain. D'abord, je rencontrais ou on me présentait des personnes à titre de responsables, bénévoles, membres ou usagers de services, etc. Il était en ce sens nécessaire d'établir plusieurs schémas d'entretien généraux correspondant chacun à un profil différent de chaque personne rencontrée, de manière à assurer que mes interventions soient propices à la description détaillée des activités *a priori* spécifiques à chacun de ces « titres ». Mais simultanément, mes schémas devaient être en mesure de permettre aux



personnes interrogées de relater des expériences ne cadrant pas avec ces « titres » au nom desquels je les rencontrais. Tel que mentionné plus haut, il s'est effectivement avéré que plusieurs personnes interviewées ne se rangeaient pas de manière spécifique et exclusive dans ce genre de catégories, du fait de la variété d'expériences propres à leur trajectoire de vie. De surcroît, ces schémas devaient être systématiquement ancrés dans la question de recherche empirique, qu'ils visent à opérationnaliser; il n'était évidemment pas possible de simplement énoncer ma question de recherche aux personnes enquêtées pour leur demander ce qu'elle leur évoque.<sup>128</sup> Les schémas sont ainsi un dispositif permettant d'amener les personnes interrogées à exprimer, dans leurs propres catégories de pensée, des connaissances d'intérêt à l'égard de mon objet d'étude.

C'est en prenant en considération l'ensemble de ces paramètres qu'après une présentation très générale de la nature de ma recherche et du formulaire de consentement éclairé (éthique)<sup>129</sup>, la première consigne d'entretien que je proposais visait à amener le répondant ou la répondante à relater sa trajectoire socioéconomique personnelle jusqu'à sa situation au moment de l'enquête. Il importe de ne pas entrer dans le détail des questions de recherche investiguées en début d'entretien pour ne pas induire l'impression chez la personne interviewée que c'est à ces questions que l'on souhaite directement avoir leurs réponses. Celles-ci seraient alors exprimées sous la forme de rationalisations *a posteriori* qui, bien que fondées sur des expériences, rendent celles-ci plus opaques (Blanchet, 1985). À l'inverse, la mise en forme que la personne interrogée exprime quant à sa trajectoire socioéconomique permettait d'entrevoir une diversité d'expériences vécues au-delà du « titre officiel » au nom duquel je voulais la rencontrer. Ce faisant, elle offrait également l'opportunité d'accéder à ses propres catégories de langage, ses désignations d'espaces et de temps, dont j'aurai ensuite au besoin pu faire expliciter certains détails par mes relances.

Chez les personnes rencontrées à titre de responsables ou d'employées d'organismes, la consigne initiale prenait environ la forme suivante : « peux-tu me conter le parcours qui t'as mené(e) jusqu'à ton poste actuel », avec des relances pour les amener à expliciter leur jeunesse, leur formation professionnelle et leurs expériences d'emploi antérieures. Chez les gens rencontrés

---

<sup>128</sup> C'est-à-dire : « quelles formes sociales de connaissance y sont identifiables, quels en sont les fondements sociaux, comment construisent-elles les initiatives étudiées et selon quelles modalités s'articulent-elles? ».

<sup>129</sup> J'inclus dans la présentation du formulaire éthique la garantie de confidentialité, du droit de retrait à tout moment du processus de recherche ainsi que la durée estimée de la discussion.

à titre de participants à diverses activités et services alimentaires communautaires, l'ambiguïté quant à la façon dont ils s'identifient socioéconomiquement (du fait qu'ils n'avaient souvent pas de titre professionnel à partir duquel amorcer l'entretien) m'a amené à privilégier une ligne d'interventions chronologiques par rapport à la résidence dans le quartier Pointe-Saint-Charles ou ses alentours : « Comment es-tu arrivé(e) dans le quartier? », avec des relances plus spécifiques par rapport à la jeunesse, les moyens de subsistance, l'économie domestique familiale, et par rapport à l'emploi du temps (qu'il soit professionnel ou non).

Ensuite, les autres relances composant mes schémas d'entretien étaient relatives aux activités auxquelles participaient les personnes interviewées qui étaient d'intérêt à l'égard de ma question de recherche. Chez les personnes à l'emploi d'organismes, ou encore chez les personnes impliquées bénévolement, elles se rapportent au déroulement des opérations de l'organisme spécifique dont il est question, du quotidien des journées de travail, etc. Chez les personnes interviewées pour leur expérience de recours aux différents programmes et services alimentaires sans but lucratif, j'ai divisé mes questions selon les grandes catégories substantives de l'économie (distribution/redistribution, consommation). Il est souvent recommandé d'organiser les schémas d'entretien selon l'ordre présumé des questions telles qu'elles pourraient être abordées au cours de l'échange, chose que j'ai pu assurer pour la portion concernant la trajectoire socioéconomique (Blanchet, Ghiglione, Massonnat et Trognon, 2013). Quant aux objets subséquents, qu'il s'agisse des activités d'organismes ou d'activités domestiques de redistribution et de consommation, il m'est vite apparu qu'ils se trouvent souvent éventuellement abordés au cours du récit de la trajectoire socioéconomique. Ils étaient ainsi davantage listés dans mon schéma, sans égard à un quelconque ordre, pour m'aider à saisir certaines opportunités de relances, ou encore pour initier de nouveaux sujets de discussion après un temps mort. Puis à ces occasions, il se trouvait que la personne retournait souvent elle-même spontanément dans ses expériences passées, complétant ainsi le récit de sa trajectoire socioéconomique.

En dernier lieu, les schémas d'entretien se terminaient par des consignes plus réflexives, de l'ordre d'opinions, ainsi que par des questions relatives au recrutement (ex. : l'interviewée connaît-elle des gens qui seraient intéressés et disponibles pour un entretien) ou à certaines questions pratiques. Il importe de poser ce genre de questions à la fin plutôt qu'au début de l'entretien étant donné leur tendance à mener à des réponses plus courtes. Elles impliquent un

risque d'induire une dynamique d'échanges sur le mode d'un interrogatoire, ce qui peut limiter la propension de la personne interviewée à « se raconter » dans plus de détail (Beaud, 1996 ; Poupart, 2012). Pour une idée plus concrète de la composition des schémas d'entretien employés, la lectrice ou le lecteur pourra en trouver des exemples en annexe.

### 3.3.3. *Remarques sur le déroulement des entretiens*

Si, dans le préambule de l'entretien, je faisais mention de la durée approximative d'une heure des entretiens, ceux-ci ont dans plusieurs cas duré au-delà d'une heure trente, parfois même au-delà de deux heures trente<sup>130</sup>. En plus de la question de la confiance qui peut progressivement s'établir au fur et à mesure du déroulement de l'entretien – voire même dans les interactions précédant l'entretien –, la situation d'entretien elle-même en tant qu'expérience sociale inédite peut elle-aussi avoir une certaine importance pour expliquer l'enthousiasme apparent des personnes répondantes à se prêter au jeu.

*[...] l'entretien est une situation somme toute inédite de la vie sociale : une longue rencontre (enregistrée) entre deux inconnus, et aussi une situation qui a de fortes chances de rester unique. L'enquêteur, par sa position extérieure au réseau social des enquêtés, est par définition statutaire éloigné des enjeux sociaux de concurrence et de rivalité, en dehors du jeu local. Parce qu'il est fondamentalement cet « étranger », l'enquêté est porté à pouvoir se livrer, révélant progressivement des aspects de sa propre existence qui seraient apparus très « privés » à ses proches. (Beaud, 1996 : 249-50)*

Cette forme de déliement de la langue, si elle permet de s'engager dans des échanges approfondis et riches, aura cependant également pu engendrer à son tour certains défis pour la direction de l'entretien. Il était parfois difficile de se « coller » au schéma étant donné les préoccupations qui animent les répondant-e-s au moment de la réalisation de l'entrevue, indépendamment de la situation d'entretien elle-même. Il est normal que l'entretien prenne des directions variées et que des relances ou des questions doivent alors être posées pour recentrer la

---

<sup>130</sup> J'ai systématiquement gardé trace du temps écoulé lors des entretiens, de telle sorte qu'à la marque d'1h, puis périodiquement ensuite, j'ai toujours vérifié avec les personnes interviewées qu'elles étaient toujours à l'aise de poursuivre l'échange. À ces occasions, si elles ne me disaient pas simplement qu'elles étaient à l'aise de continuer, elles réfléchissaient souvent une fraction de seconde puis me proposaient de continuer encore 15 ou 20 minutes. J'adaptais alors mon questionnaire sur le champ pour prioriser les items qu'il me semblait plus important d'aborder.

discussion vers ce qui se rapporte à la recherche. Mais il est plus délicat de le faire quand la personne est en train de traiter de choses particulièrement sensibles (ex., expériences de vie traumatisantes) mais qui n'ont que peu ou pas de lien clair avec l'objet de l'entretien. Il serait en effet insensible et possiblement blessant pour cette personne de lui poser une question de mon schéma d'entretien directement après ce genre de partage. Dans certains de ces cas, par ailleurs, il m'a semblé que la personne tendait à revenir à ses propres préoccupations peu importe les relances tentées. Peut-être est-ce entre autres alors parce que les relances en question n'étaient pas adaptées et ne lui évoquaient rien, de telle sorte qu'elle n'avait pas nécessairement d'idée à exprimer à leur sujet puisque, précisément, elle n'était pas portée à en traiter par elle-même.

Autre remarque potentiellement intéressante, mon schéma d'entretien privilégie d'abord la description d'expériences concrètes constitutives de la trajectoire socioéconomique. Or, je n'ai pas bénéficié d'une acuité mentale égale et optimale à chacun des entretiens que j'ai conduits, de telle sorte qu'il a pu m'arriver de déroger des questions prévues dans mon schéma pour poser des questions promptes à susciter des réponses plus abstraites et rationalisées. Il se trouve que, dans plusieurs de ces cas, les personnes répondantes ont spontanément recouru à des anecdotes personnelles les menant à la description de pratiques, de telle sorte qu'elles « sauvaient la mise » pour moi.

#### **4. Considérations éthiques**

En tant que projet de recherche impliquant une importante dimension d'interaction avec d'autres êtres humains, mon enquête comporte également une dimension éthique dont on ne peut faire fi. Après évaluation, mon projet de recherche a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche – société et culture (CERSC) de l'Université de Montréal, approbation renouvelée et conforme aux exigences d'adaptation sanitaire imposées par la pandémie de COVID-19<sup>131</sup>. Autant

---

<sup>131</sup> Numéro de dossier : CERSC-2019-032-D

la recherche en elle-même que ses aménagements en contexte pandémique nécessitent ainsi quelques développements à cet égard.

#### **4.1. Mesures éthiques**

Chaque personne ayant minimalement participé à ma recherche a été avertie de la raison de ma présence en leur compagnie. Dans le cas des personnes que j'ai simplement côtoyées lors de mes séances d'observation participante, un consentement oral a été obtenu de leur part. Cependant, le terme « minimalement » ne désigne pas de limite évidente, si une telle chose est même possible, entre une personne devant être avertie et une personne pour laquelle cela n'apparaît pas nécessaire. Par exemple, chaque client ou cliente achetant des denrées alimentaires à un marché communautaire auquel j'opère bénévolement la caisse doit-elle être avertie même si personne ne connaît son nom? Qu'en serait-il d'une personne recourant au frigo communautaire susmentionné et avec laquelle j'échange un sourire pendant mon observation? Ma décision à l'égard de ces questionnements fut d'annoncer ma présence et mes intentions aux responsables dans tous les organismes dans lesquels je me suis impliqué, puis de me présenter aux membres, bénévoles, personnel salarié et à n'importe quelle autre personne dont je savais que nous serions appelés à interagir plusieurs fois, ou encore à laquelle je souhaitais poser davantage de questions que ce que notre interaction initiale spontanée menait à aborder et que je voulais passer en entrevue. Chez les personnes avec lesquelles j'ai réalisé un entretien en bonne et due forme, j'ai pu leur mentionner dès ma proposition d'entretien certaines des conditions de réalisation de l'entretien (enregistrement, durée approximative, anonymat garanti, droit de retrait à tout moment, etc.). Puis, au moment de la réalisation de l'entretien, en plus de la répétition de ces informations, un formulaire de consentement écrit a été signé par chacune de ces personnes et par moi-même en deux copies, pour que nous en ayons chacun une. Dans le cas d'entrevues réalisées à distance (par téléphone ou par logiciel de visioconférence), le formulaire a été communiqué à l'avance par courriel ou laissé à disposition dans le lieu dans lequel la personne répondante serait installée pour

l'entretien, puis j'ai pu en récupérer une signature électronique ou encore en récupérer une copie papier laissée à mon intention dans un des organismes<sup>132</sup>.

Pour les personnes côtoyées dans le cadre de séances d'observation participante, et à plus forte raison encore pour les personnes avec lesquelles j'ai réalisé des entretiens, la question éthique est intrinsèquement liée à la façon dont les données les concernant sont rendues dans mes communications, qu'il s'agisse de ma thèse ou de publications subséquentes. L'anonymisation des données utilisées était donc un point de préoccupation d'importance. Il est possible que des gens ayant participé à la recherche se reconnaissent personnellement – ou croient se reconnaître – et croient reconnaître de leurs pairs à travers l'évocation de certaines personnes ou par la présentation d'extraits d'entretien. Si le risque zéro n'existe pas en termes de bris de confidentialité pour les personnes participantes auprès de leurs pairs et de personnes lambda, et que ce risque est inégal d'une personne à l'autre parmi les individus enquêtés, plusieurs moyens de mitigation de ces risques ont été employés<sup>133</sup>. L'ensemble des noms propres utilisés dans les chapitres d'analyse qui suivront ne sont pas les vrais noms des personnes participantes, et aucun de ces faux noms ne correspond au vrai nom d'une autre personne rencontrée durant l'enquête, pour minimiser les risques de fausses reconnaissances. Plus encore, j'ai à l'occasion maintenu une certaine ambiguïté quant à l'identité de personnes ayant énoncé des idées qui me semblaient permettre une identification trop facile (ex., mentionner « un membre » indéfini d'un groupe plutôt qu'un faux nom particulier dont on pourrait croiser l'ensemble des interventions citées pour déterminer son identité). Finalement, toujours dans le but d'assurer la confidentialité, j'ai également modifié certains détails biographiques que j'ai pu présenter ou qui étaient mentionnés dans des extraits d'entretiens cités (domaines d'étude, lieux habités, etc.), sans que ceux-ci ne compromettent des détails nécessaires à mon analyse.

---

<sup>132</sup> Je réfère ici aux cas, évoqués plus haut, dans lesquels des personnes interviewées étaient installées avec un ordinateur dans les locaux d'un organisme communautaire dont une des personnes responsables m'offrait son aide.

<sup>133</sup> Comme me l'a formulé une conseillère du CERSC que j'ai pu consulter, l'exigence éthique concerne la prise de moyens adéquats et raisonnables pour mitiger ce genre de risques, et non pas les résultats eux-mêmes. Je la remercie de son soutien et de ses conseils dans la phase d'écriture de l'analyse de cette thèse.

En ce qui concerne les lieux physiques évoqués dans l'analyse, l'ensemble des descriptions sont fidèles à la morphologie réelle du quartier montréalais de Pointe-Saint-Charles et à sa toponymie. Certains milieux sociaux de taille restreinte, tels que de petits villages, rendent l'anonymisation des individus plus difficile et imposent donc des mesures particulières, telles que la modification du nom de la localité elle-même ainsi que de ses rues et emplacements (Parent, 2015). Or j'estime que le quartier Pointe-Saint-Charles est assez gros, en termes de superficie, de densité de population, et de grosseur de son secteur alimentaire sans but lucratif, pour ne pas avoir à soumettre la présente thèse à une telle mesure. Les chapitres d'analyse montreront qu'au-delà des liens d'interconnaissance et de collaboration reliant certains organismes, par exemple, il paraît exister certaines opacités sociales réciproques entre groupes sociaux, de telle sorte que les responsables d'un organisme ne connaissent pas l'ensemble des employés des autres organismes avec lesquels ils collaborent, et vice versa. Le phénomène de fort roulement de personnel dans les différents organismes contribue également à la persistance d'un tel anonymat. Pour ce qui est de la population résidente du quartier, même si on ne prend en compte que celle fréquentant un ou plusieurs des organismes sans but lucratif, sa grandeur se compte en centaines voire en milliers de personnes, ce qui limite considérablement les risques d'identification<sup>134</sup>. En dernier lieu, le recours aux vrais noms et emplacements permet une contribution plus évidente de ma recherche à la sociographie générale de l'île de Montréal, et du Québec et du Canada plus largement.

## **4.2. Poursuite de l'enquête pendant la pandémie**

La poursuite de l'enquête de terrain durant la pandémie de COVID-19 a évidemment nécessité certaines adaptations étant donné la situation sanitaire. Les entretiens réalisés après l'avènement de la pandémie ont été en très grande partie réalisés via internet et des plateformes de visioconférence. Dans le cas de personnes n'ayant pas accès au matériel informatique nécessaire, j'ai pu bénéficier de l'aide de certains responsables communautaires qui ont pu les installer dans un de leurs locaux avec un ordinateur. Cette solution était possible dans la mesure où les organismes en question œuvraient dans le secteur alimentaire, et étaient donc légalement ouverts et fonctionnels en tant que services essentiels. Pour cette même raison, j'ai également pu réaliser

---

<sup>134</sup> En effet, j'estime – très approximativement – avoir interagi avec environ 150 personnes différentes lors de mes séances d'observation participante sur divers sites, en plus de la trentaine de personne auprès desquelles j'ai réalisé des entretiens.

quelques entretiens en personne, sur les lieux d'organismes. Ces entretiens étaient alors réalisés à des moments où, au fil des fluctuations des mesures sanitaires imposées par le gouvernement québécois, les rencontres extérieures étaient permises. Dans ces cas de figure, ils étaient réalisés dans des conditions de distanciation physique recommandées, et dans des lieux extérieurs (c.-à-d., dans la cour ou sur la terrasse avant d'organismes) pour assurer une aération optimale. Aux moments où la santé publique québécoise l'autorisait, quelques entretiens ont également été réalisés dans un lieu public, soit un parc, toujours en respectant ces mêmes consignes. Dans tous ces cas de figure, les personnes rencontrées étaient consentantes à la réalisation de l'entretien en ayant pris en compte la situation sanitaire.

De manière similaire, les séances d'observation furent effectuées dans deux types de lieux. D'une part, elles ont pris place dans des lieux qui, en tant que services essentiels (alimentaires) devant demeurer ouverts, étaient alors soumis à des normes sanitaires préventives et strictes édictées par la Santé publique québécoise (distanciation physique, port du masque chirurgical obligatoire, nombre maximum de personnes présentes dans un même lieu...). Je me trouvais donc dans des lieux où le personnel salarié et les bénévoles étaient tenus de respecter ces normes, au même titre que moi-même. Ce sont donc des conditions qui permettaient de réduire au minimum les risques de contact et la proximité prolongée entre individus. D'autre part, j'ai également effectué des séances d'observation non participante dans des lieux publics, tels que le frigo communautaire susmentionné ou encore en déambulant dans le quartier à pied. À ces occasions, j'observais des situations dans lesquelles les personnes observées se déplaçaient et se comportaient de leur propre chef, sans intervention de ma part. Le risque encouru par leurs déplacements n'était pas de ma responsabilité, pas plus que je ne l'ai aggravé, dans la mesure où j'ai encore une fois respecté les règles de distanciation physique.

### **4.3. Pour une compréhension sociologique de l'éthique d'une ethnographie**

Ces considérations plus formelles ayant été abordées, la question éthique n'est pas épuisée pour autant. À l'éthique *de* la recherche régie par diverses institutions – juridiques, universitaires, parfois de santé publique – doit être ajoutée une réflexion sur l'éthique *dans* la recherche. Celle-ci n'est pas informée par les lignes directrices, les protocoles et les recommandations énoncés par des institutions extérieures au terrain, mais bien plutôt par les relations sociales et les connaissances constitutives de l'enquête elle-même (Guillemin et Heggen, 2009 ; Sabourin, 2009).



L'intérêt d'une réflexion quant à une éthique *dans* la recherche peut être exposé à travers l'interrogation de certaines préoccupations éthiques afférentes à la recherche en sciences sociales en général et dans les méthodologies qualitatives plus spécifiquement. En effet, l'évaluation éthique paraît dans certains cas reposer sur des représentations des personnes enquêtées et de leurs relations qui me semblent insatisfaisantes. Mes propres entrées sur le terrain et expériences sociales peuvent permettre d'avancer certaines pistes de réflexion pour envisager autrement ces expériences d'enquête, pistes ancrées dans les mêmes principes de sociologie de la connaissance ayant construit les autres dimensions de cette recherche. En somme, l'interrogation éthique quant aux rapports des sociologues à leurs expériences de terrain – en cours de réalisation et *a posteriori* – peut être alimentée par les principes de sociologie de la connaissance privilégiés ici, et par une attention portée à la restitution des conditions sociologiques constitutives des relations sur le terrain. Elle implique donc de comprendre l'analyse des relations d'enquête comme participant de l'analyse de l'ensemble des données construites dans le cadre d'une recherche sociologique donnée, tel que j'ai pu l'évoquer dans la section 1 du présent chapitre.

#### ***4.3.1. Éthique bureaucratique et judiciarisée, éthique misérabiliste. Deux expressions d'un même problème?***

Beaucoup d'encre a déjà coulé au sujet de l'inadéquation de l'encadrement éthique des institutions universitaires à l'égard de la recherche en sciences sociales (Céfaï, 2010a ; Gaudet, 2009 ; Mondain et Sabourin, 2009). Sont soulignées (et dénoncées) l'importation et l'imposition en sciences sociales de normes relevant de connaissances propres à d'autres sciences, souvent « naturelles » (ex., la biologie), mises en forme par un cadre juridique. La régulation bioéthique ainsi créée produit certaines formes de connaissances (juridiques et technocratiques) engageant à certains types de relations sociales lors d'enquêtes (protocolaires, formelles) dont les réalités de terrain s'accrochent souvent difficilement. Cette régulation prend la forme du télescopage d'un espace-temps social spécialisé, juridique, dans les espaces-temps sociaux auxquels appartiennent les personnes enquêtées. La spécificité de cet espace-temps juridique est de poser les personnes enquêtées, dans une situation relationnelle supposée « neutre », comme des individus autonomes et « juridiquement rationnels », en mesure de donner un consentement « éclairé » parce qu'en mesure de faire sens de l'ensemble des tenants et aboutissants légaux de sa participation. Il y aurait là, sous une forme juridique, une manifestation de la représentation de l'individu néolibéral qui

posséderait les dimensions de sa personne telles des substances tangibles (Sabourin, 2009), représentation difficilement conciliable avec la façon de concevoir l'individu à laquelle invite la présente thèse. Beaucoup d'encre semble avoir également coulé plus spécifiquement au sujet de la recherche auprès de populations dites vulnérables, et de son encadrement éthique institutionnel. Les formulaires de certification éthique sont dénoncés comme plaçant souvent les personnes enquêtées en tant que victimes de chercheurs cyniques et mal intentionnés (Céfaï, 2010a), tandis que l'appellation « vulnérable » souvent employée exproprie la capacité des personnes ainsi qualifiées à faire sens de leur situation de vie (Lupien, 2020 ; Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000). Par contrat, on veut alors en protéger la dignité et les « intérêts » – si tant est que ceux-ci soient identifiables de manière claire et exhaustive.

Or, ces formes de représentation de la personne enquêtée, *a fortiori* de la personne vulnérable, ne paraissent pas être l'apanage des seules instances de régulation éthique institutionnelle. Il semble en effet possible de retrouver cette même qualification des personnes enquêtées également chez des sociologues travaillant auprès de populations dites vulnérables, qui sont alors appréhendées avec un regard misérabiliste (Grignon et Passeron, 1989), ou, dans d'autres cas, au contraire, par une sorte « d'héroïsation » par victimisation, comme dans le cas classique des Enfants de Sanchez, d'Oscar Lewis (1978). C'est-à-dire que tant chez ces sociologues que du côté des comités d'éthique, les positions respectives de part et d'autre mènent à conclure d'emblée à une relation de pouvoir, de domination ou encore à la perception d'exploitation par « l'extraction » d'information pour les intérêts exclusifs des sociologues face aux intérêts des personnes enquêtées. Plus encore, il me semble possible de noter une certaine symétrie entre la représentation de l'individu économiquement et juridiquement rationnel propre à l'encadrement éthique institutionnel, et la représentation misérabiliste de la personne enquêtée vulnérable dominée/exploitée : il s'agit de deux ontologies sociales, soit des façons abstraites de se représenter des individus comme des êtres possédant des qualités particulières. À partir d'ontologies sociales différentes, les deux cas paraissent d'emblée présumer de ce que les personnes enquêtées sont, et plus largement de l'état des relations qu'il est possible et souhaitable d'établir entre sociologues et personnes enquêtées. Ce genre de présomption ne prend d'abord pas en compte les connaissances des personnes enquêtées, leur façon de faire sens de la rencontre. De surcroît, des représentations *a priori* de la relation comme la manifestation d'un rapport de domination ou d'exploitation, par exemple, engagent à une certaine façon d'appréhender ses

interlocuteurs et interlocutrices qui, paradoxalement, n'est pas nécessairement plus éthique de par son misérabilisme et par la diminution de l'Autre à laquelle celui-ci peut mener. De manière analogue, c'est par exemple ce dont atteste le difficile rapport à la charité unilatérale, exprimé par un nombre important de personnes rencontrées au cours de mon enquête. Celles-ci cherchaient à s'en détourner par divers moyens : en effet, dans plusieurs cas, le fait de placer une personne dans une position de réception passive la soumet à un stigmate d'incapacité ou de vulnérabilité et lui refuse la possibilité de donner en retour<sup>135</sup>. La diminution expérimentée par le rapport misérabiliste à la personne enquêtée me paraît ainsi recouper celle qu'elle ressent quand elle se retrouve en position de réception passive de charité.

Dans le prolongement de l'ontologie misérabiliste de la personne vulnérable, on peut parfois retrouver des conceptions *a priori* de la relation d'enquête comme relation d'échange de services : les personnes enquêtées attendraient quelque chose en retour de la part du chercheur, et on doit leur offrir quelque chose d'utile en échange de l'information qu'on leur « extrait ». Les personnes enquêtées auraient donc invariablement des besoins ou des demandes clairement formulées ou formulables en tête<sup>136</sup>? Est-ce que toutes les populations enquêtées ont une compréhension similaire ou même articulée de besoins de connaissances sociologiques auxquelles des sociologues peuvent répondre? Est-ce que les questionnements sociologiques sont partagés par tout le monde sur le terrain, de telle sorte qu'il n'y aurait pas de distinction entre problème social et problème sociologique? Si attentes il y a, par ailleurs, elles peuvent parfois se situer largement hors du champ de compétences des sociologues (ex., conseil juridique/psychosocial, intervention...) (Lupien, 2020)<sup>137</sup>.

---

<sup>135</sup> Aussi intéressant est le fait que ce genre de réaction n'était pas pour autant universel. D'autres personnes s'accommodent mieux de ces formes de charité unilatérale, ce qui indique l'existence de groupes différenciés dont il faut comprendre la composition et les règles propres si l'on veut espérer établir un rapport de confiance – et donc éthique – avec eux. La description de ces rapports à la charité sera approfondie dans les chapitres d'analyse.

<sup>136</sup> Cette question rhétorique ne vise pas à induire que les personnes enquêtées n'ont jamais de besoins à exprimer, bien au contraire. Seulement, on ne peut pas généraliser ce genre de présupposition.

<sup>137</sup> Je ne vise pas, par ces réflexions, à m'opposer à la recherche-action ou aux recherches partenariales, dans la mesure où il n'est pas à moi de confirmer ou nier leur pertinence. Il peut coexister une grande diversité de formats de recherche, avec chacune leur raison d'être. Par contre, si le fait de faire valider les analyses par les acteurs de terrain est une nécessité éthique pour toute recherche : que faire des dissensions parmi celles/ceux-ci? Comment rendre compte de clivages conflictuels entre groupes dans le milieu étudié?

#### **4.3.2. *Quelle éthique pour une recherche dont on connaît insuffisamment les ressorts sociaux? La sociologie de la connaissance comme posture sur le terrain***

La présentation de ces cas de figure à mon avis problématiques de catégorisations/qualifications *a priori* des êtres et des rapports dans les réflexions éthiques de l'enquête sociologique ne visent très certainement pas à nier la possibilité de relations de pouvoir ou d'abus dans un sens ou dans l'autre. Du côté des responsables d'organismes communautaires, on m'a rapporté sur le terrain une certaine frustration à l'égard de certains universitaires dont la présence paraissait à la fois encombrante et peu bénéfique. À l'inverse, toutes les populations enquêtées ne sont pas en situation dite de vulnérabilité face aux sociologues; l'étude d'élites économiques en est un exemple classique (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1991). Mon intention est plutôt d'attirer l'attention sur une question qui, dans toute situation d'enquête, peut demeurer la même : que sait-on donc de la façon dont les personnes enquêtées font sens de leur relation avec les sociologues? Le fait qu'il soit difficile de répondre à l'avance à cette question de manière définitive atteste du fait que la nature des relations développées pendant une enquête n'est jamais complètement donnée d'avance. Du point de vue de l'éthique, le problème n'est donc pas réglé une fois pour toutes par les politiques institutionnelles et le formulaire de consentement, ni en se confessant d'emblée pour sa position de pouvoir face aux personnes vulnérables enquêtées de manière incantatoire ou rituelle.

Or, il se trouve que l'on peut reconnaître à cet égard une pertinence à la réflexion sur les conditions sociales de réalisation de l'enquête, telle que je l'ai proposée en section 1 de ce chapitre. C'est-à-dire que le fait de s'intéresser aux relations sociales auxquelles on prend part à titre de sociologue ou d'ethnographe constitue tout à la fois une condition d'intelligibilité des données de l'enquête et de compréhension approfondie du milieu étudié (Papinot, 2016 ; Parent et Sabourin, 2016a), puis à la fois une condition d'intelligibilité de l'éthique dans la recherche et de prise de

---

Ces questions se posent peut-être de manière moins pressante si la recherche est mise au service des requêtes d'un organisme ou d'un acteur spécifique dans un milieu qui a des objectifs explicites d'intervention (et encore). Mais à l'inverse, dans le cadre d'une ethnographie où l'on s'intéresse plus largement aux activités sur un ou des territoires, on risque alors de perdre de vue la complexité possible et probable du milieu dans lequel l'organisme/acteur en question évolue, et dont la compréhension pourrait au final lui être précieuse. Ce serait donc dire que la recherche d'utilité directe envers un groupe spécifique est peut-être dans certains cas contreproductive à plus long terme pour celui-ci.

responsabilité des sociologues à cet égard (Sabourin, 2009). Dans une perspective de sociologie de la connaissance, en effet, si l'on souhaite interroger l'éthique des rapports des sociologues aux personnes enquêtées, encore faut-il avoir une idée des connaissances à partir desquelles celles-ci semblent approcher la relation. Prendre la sociologie de la connaissance comme posture de terrain donne ainsi une justification théorique à l'idée d'un certain agnosticisme *a priori* quant à la nature des relations à venir avec les personnes enquêtées. La nature diversifiée des relations dont un individu a l'expérience, et les connaissances qui en sont consubstantielles, permettent des réceptions et appropriations des situations qu'on ne peut pas prédire. Autrement dit, c'est la localisation sociale d'une personne, telle qu'elle s'observe entre autres à travers l'expression de connaissances dans le langage, qui l'engage à faire sens des expériences qu'elle rencontre d'une certaine façon. On ne peut pas complètement connaître *a priori* les idées des personnes rencontrées et les rapports qu'on entretiendra avec elles, dans la mesure où les connaissances que l'on possède préalablement à leur rencontre, relatives à nos propres expériences sociales, ne sont pas universalisables; le seul aspect universel est la capacité sociosymbolique humaine et la localisation sociale des connaissances qu'elle engendre (Ramognino, 2021a ; Sabourin, 1993).

Un problème subsiste encore, cependant. Si des moments réflexifs sur les expériences de terrain permettent d'établir progressivement certaines des connaissances et des rapports des personnes enquêtées à notre égard, le problème est précisément que ce genre d'analyse des conditions sociologiques de réalisation de l'enquête se fait par définition *a posteriori*, par itérations survenant *après* des moments d'interactions. Ce genre d'analyse aide donc peu à l'établissement de liens de confiance dans les premiers temps de l'enquête. Avant le début de la recherche, il est évidemment impossible de connaître les personnes enquêtées et leur milieu social dans autant de détail que ce que le déroulement de l'enquête permettra de développer après coup. De surcroît, pour ce qui est des situations d'interactions interpersonnelles en tant que telles, il ne peut y avoir quelque cadre règlementaire ou quelque guide pratique que ce soit qui offre des lignes directrices ne laissant aucun doute quant aux comportements à adopter face aux personnes que l'on rencontre. Il y a donc une importante part d'imprévisibilité face à laquelle, comme dans n'importe quelle autre situation de nouvelle rencontre, les sociologues doivent en bonne partie s'en remettre à leurs

aptitudes interpersonnelles pour faire de leur mieux afin d'assurer l'établissement d'un lien de confiance<sup>138</sup>.

La sociologie de la connaissance comme posture de terrain peut également, me semble-t-il, s'avérer utile face à ce problème. Comme j'ai pu le souligner en section 1 de ce chapitre, l'entrée sur le terrain survient également avec des connaissances diverses relatives à l'ensemble de nos expériences sociales et apprentissages (théoriques, méthodologiques, pratiques et de sens commun, en plus de la littérature grise colligée sur le milieu investigué). L'ensemble de ces connaissances renvoie au concept de la localisation sociale de l'ethnographe, tel qu'on la retrouve au moment d'amorcer son enquête, ou encore à celui de l'*orienting theory* (Parent et Sabourin, 2016a ; Sabourin, 1997 ; Whyte et Whyte, 1984).

Dans le cadre d'une approche ethnographique, dans la ou les périodes de construction de données, ces fondements théoriques revêtent en quelque sorte un caractère opératoire en devenant une posture prise en cheminant sur le terrain. Ils invitent à y naviguer, à partir d'informations préliminaires sur le milieu dans la mesure du possible (c.-à-d., la littérature grise qui y est produite, bribes d'information partagées lors d'échanges informels, etc.), en portant attention aux différences d'interaction et de réception selon les endroits dans lesquels on se trouve sur le terrain. Autrement dit, il s'agit de porter attention à certaines différenciations symboliques – langagières ou autres – d'espaces et de temps dont on peut faire la rencontre au fil de l'enquête. Ce sont là autant de renseignements sur la composition sociale différenciée de mondes sociaux sur un même territoire, c'est-à-dire sur les connaissances et sur l'état des rapports sociaux dans différents espaces-temps sociaux du quartier. La posture de sociologie de la connaissance ici proposée est donc, tel que présenté en section 1, opérationnalisée sous forme de grille d'observation, grille dont on peut maintenant comprendre qu'elle renseigne quant aux diverses façons dont on peut être reçu dans les milieux sociaux composant le terrain enquêté. À la lumière de ces considérations, on peut maintenant revisiter sous un autre jour les descriptions que j'ai faites de mes entrées sur le terrain en sections 3.1 et 4.3 du présent chapitre, de manière à en penser les implications éthiques.

---

<sup>138</sup> Bien sûr, on peut reconnaître une dimension d'apprentissages sociaux à ces aptitudes interpersonnelles, aussi naturelles et spontanées qu'elles puissent paraître.

Mon cheminement dans le quartier Pointe-Saint-Charles a été tributaire de la prise en considération de connaissances et d'expériences sociales développées avant et pendant l'enquête, tant pour ce qui est des liens que j'ai pu établir que pour ce qui est des personnes qui n'ont pas donné suite à mes propositions ou qui les ont déclinées.

La façon dont je me suis présenté aux moments d'entrée sur les divers sites était relative à la façon dont mes connaissances préalables m'amenaient à appréhender les gens auxquels je m'adressais. Les différences dans mes présentations à autrui renvoyaient entre autres à mon discernement entre des individus ou des groupes m'apparaissant *a priori* plus enclins et réceptifs à l'usage de notions politiques dans leurs raisonnements et des gens qui le seraient peu ou pas, voire qui pourraient être à mon avis brusqués par l'usage de telles notions. Ayant une certaine connaissance du collectif fondateur de l'épicerie Le Détour, anarchiste militant, il m'est apparu opportun de faire mention de l'enjeu théorique de la définition de l'alternative économique au capitalisme dans ma lettre de proposition de recherche<sup>139</sup>. De surcroît, tel qu'évoqué plus haut, je savais par le biais de contacts préalables et d'efforts de renseignement que d'autres demandes d'entrevue et de recherches avaient été déclinées. J'ai donc également orienté la proposition de recherche que je leur adressais en fonction de ces informations et leur ai exprimé mon souci et la promesse de ne pas les encombrer ou les gêner dans les opérations de l'épicerie. Lors de discussions informelles survenues après quelques semaines de participation, des membres de l'organisme ont pu me confirmer que mon projet y a été accepté parce que j'ai exprimé mon intention de ne pas être dans leurs jambes alors qu'ils étaient débordés de travail, mais aussi parce qu'il pose des questions qui leur paraissaient pertinentes pour leur cheminement collectif.

À l'inverse, j'ai aussi opté pour la non-mention des termes plus politiques en parlant de mon projet à d'autres gens qui n'affichaient pas d'emblée un quelconque intérêt pour ces questions, ou encore dont j'ai pu apprendre par avance, lors d'entretiens, qu'ils pourraient être plus frileux à l'idée de discuter d'enjeux pouvant être compris comme politiques et possiblement « radicaux ». C'est le cas de mon entrée à Partageons l'espoir, dont j'ai su par entretien qu'une partie des personnes responsables et du conseil d'administration étaient peu enclins, voire passablement

---

<sup>139</sup> Plusieurs membres fondateurs appartiennent ou ont appartenu de près ou de loin à des collectifs anarchistes et militants critiques de l'économie capitaliste dominante, appartenant à la même mouvance qu'une partie des gens ayant mené le long combat pour l'obtention du Bâtiment 7.

réticents, à toute forme d'action politique. Sans que mes intentions de recherche soient déformées ou cachées pour autant, j'annonçais alors simplement que je m'intéresse à l'économie alimentaire à travers les gens qui vivent dans le quartier, les organismes etc. Si j'ai pu à certaines occasions parler de mon intérêt pour « l'économie autrement », c'était alors sans faire mention du mot « capitalisme », qui me paraissait plus chargé<sup>140</sup>. De manière similaire au Détour, de surcroît, le fait de me proposer pour prêter main forte au service de banque alimentaire (tout en présentant mes intentions de recherche) me permettait de m'engager à ne pas être un fardeau pour l'organisation, et même au contraire.

Conduire une enquête ethnographique sur une durée prolongée implique que des relations s'établissent, relations dont on doit s'assurer de prendre soin. Le fait d'honorer ces relations devient une condition nécessaire au bon déroulement de la suite de l'enquête tout autant que pour assurer la nature éthique de la relation. Il en allait de même, dans mon cas, avec le fait d'être « fiable et efficace » dans les tâches accomplies sur le terrain au cours des séances d'observation participante. Plus encore, j'ai pu à diverses reprises produire de la documentation pour le compte de certains organismes (ex., procès-verbaux), et même partager des notes personnelles d'observation à d'autres responsables communautaires du quartier après avoir reçu certains documents de leur part<sup>141</sup>. Ce genre de réciprocité n'était pas une condition *sine qua non* de collaboration de leur part, sans laquelle on ne m'aurait rien partagé. Cependant, il s'agit certainement d'un geste qui engage à une certaine confiance et à une collaboration plus enthousiaste.

La dimension « stratégique » ou « instrumentale » de cette préoccupation pour la qualité des liens entretenus ne doit cependant pas faire oublier l'expérience affective, les sentiments amicaux que j'ai sincèrement développés et ressentis avec bon nombre de personnes rencontrées sur le terrain. En fait, peut-être serait-il plus juste de dire que des développements stratégiques du terrain découlent de la construction, puis de l'entretien de liens de camaraderie – ou à tout le moins d'estime – et de réciprocité avec de nombreuses personnes. Plus encore, je ne voudrais pas induire

---

<sup>140</sup> Personne ne s'identifie ou n'est identifié par d'autres comme « apolitique », c'est peut-être surtout une catégorie résiduelle cachant une diversité de formes sociales de connaissance que j'aurai pu explorer au fil de l'approfondissement de mes relations.

<sup>141</sup> Évidemment, ces notes de terrain étaient complètement anonymisées, et les personnes responsables des activités sur lesquelles elles portaient en avaient été averties préalablement.



une compréhension de la relation transactionnelle de « troc » comme voie principale d'assurer mon bon cheminement sur le terrain. Bien que ces échanges existent et jouent un rôle d'une certaine importance, bon nombre de personnes ont tout bonnement accepté de me parler avec une générosité et une sincérité désarmantes. Au cours de l'enquête, on a pu me dire à plusieurs reprises des phrases telles que : « si ça peut t'aider, tant mieux, ça fait plaisir »; « si jamais t'as d'autres questions, hésite pas »; « ça fait du bien, c'est quasiment comme une thérapie! »; ou encore « la recherche sur le quartier est importante ». Les motifs de cette participation, parfois sans connaissance ou interconnaissance préalables avec moi, sont bien entendu variables et renvoient à des raisonnements sociaux différenciés. Si les motifs sous-tendant certains des exemples évoqués ici paraissent évidents par eux-mêmes (des responsables intéressés par des études sur leur quartier pour informer leurs pratiques, les effets « pseudo-thérapeutiques » de l'expérience d'entretien), d'autres renvoient à des raisonnements dont la relation d'entretien elle-même peut offrir certains renseignements. À cet effet, on a par exemple pu me dire que la participation à ma recherche était une façon de « redonner » après avoir soi-même reçu de l'aide d'autrui, dans une logique d'économie du don, conception s'inscrivant dans l'ensemble des rapports sociaux et des connaissances sociales dont la personne est constituée. On peut alors difficilement considérer que ma relation d'entretien risquait de « léser » ou de menacer les « intérêts » des personnes enquêtées, ou encore que nous nous trouvions dans un rapport unilatéral d'exploitation. À plusieurs occasions, finalement, un lien d'estime, de confiance et/ou d'amitié m'a semblé se développer assez rapidement au fil de l'entrevue, tel que j'ai pu le ressentir à travers mes interactions subséquentes avec les personnes participantes en les recroisant à divers endroits du quartier.

Au fil de mon intégration dans les organismes que j'étudiais, et au fil de la rencontre de personnes dans les divers lieux du quartier, j'ai ultimement pu constater la diversité des identités que l'on m'attribuait plus ou moins explicitement et des qualités des relations tissées à ces différents endroits. Ces constats informent eux aussi, de ce fait, quant à l'éthique des relations établies implicitement avec ces divers groupes et individus au fil de l'enquête.

D'abord, les mots « recherche », « université » et « doctorat » raisonnent différemment aux oreilles des gens rencontrés, selon les milieux dans lesquels je les prononçais en me présentant. Je rencontrais souvent une attitude enthousiaste et intéressée parmi les membres de l'épicerie Le Détour, fondée et fréquentée par des personnes politisées et hautement scolarisées; une de ces

membres me dira même : « Toi et moi on est dans la même équipe; on est des intellectuels »<sup>142</sup>. Une réception similaire paraissait rencontrée chez les membres du personnel salarié communautaire plus jeune<sup>143</sup>. À l'inverse, à Partageons l'espoir, où une partie du personnel salarié avait un profil différent des membres du Détour, la scolarisation paraissait davantage vue comme source de distinctions, d'estime quelque peu révérencieuse ou encore de railleries amicales en tant qu'intellectuel. Auprès de certaines personnes participant aux activités du Centre des aînés, malgré le fait que j'aie auparavant présenté mes intentions de recherche, j'étais vu comme un nouveau stagiaire en animation sociale qui vient les rencontrer, car plusieurs « jeunes comme moi » viennent les voir pour faire des animations<sup>144</sup>. À l'inverse, on m'a confié qu'il existait une certaine fatigue, parmi les gens dits en situation de vulnérabilité, de « se faire passer des formulaires par des TS [travailleurs sociaux] ». Bien que mon format d'entretien n'ait que peu à voir avec ce genre de relations d'intervention par formulaire, on peut en comprendre que c'est à partir de ce type d'expérience, et des connaissances qu'elle construit, que ma proposition d'entretien pourrait être reçue. À l'inverse, une telle proposition paraît tout de suite plus intelligible et recevable auprès de gens rencontrés au Détour, par exemple.

L'ensemble de ces variantes d'identité que j'ai pu revêtir ne sont pas l'expression d'une quelconque hypocrisie de ma part – du moins je l'espère. Comme souligné dans le chapitre précédent, toute personne appartient à une multitude de relations sociales simultanément, de telle sorte que tout un chacun ajuste ses comportements, prend différents « rôles » et identités selon les situations dans lesquelles il ou elle se trouve (Peter Ludwig Berger, 2006 ; Halbwachs, 1997 ; Sabourin, 1997). La seule différence avec ma présentation des dernières pages est précisément

---

<sup>142</sup> Cet exemple, anecdotique pris par lui-même, gagne en poids descriptif quand il est replacé dans l'ensemble des données permettant la description du milieu où évoluent les membres de l'épicerie Le Détour. Ces descriptions seront présentées extensivement dans les prochains chapitres.

<sup>143</sup> Il s'agit évidemment d'une généralisation. Dans l'ensemble, étant donné l'augmentation globale du niveau moyen de scolarisation des dernières décennies, il paraît y avoir un certain clivage dans le personnel salarié du milieu communautaire en termes de rapport au travail et de trajectoires socioéconomiques. Les chapitres d'analyse approfondiront et nuanceront cette remarque.

<sup>144</sup> Cette représentation qu'on me renvoyait à l'occasion (« ah, tu es le nouveau stagiaire? Tu es en travail social? »), provenait très probablement du fait que le Centre des aînés accueillait sur une base régulière des stagiaires de différents programmes de formation professionnelle, tels que ceux de travail social ou des techniques d'intervention et de loisirs.

que, dans le cadre d'un travail sociologique, il importe d'explicitier autant que possible ces différents rôles ou identités en tant qu'éléments de description des conditions sociologiques et éthiques de réalisation de l'enquête. Elles sont des expressions d'autant de connaissances et d'expériences sociales différenciées de gens sur le territoire que j'étudie. Tout en renseignant ainsi sur l'existence de différents espaces sociaux et des qualités des relations qui les caractérisent, ils renseignent aussi sur les conditions possibles d'établissement d'un lien de confiance. Plus précisément, ce lien est l'expression d'une éthique relationnelle fondée non pas – exclusivement – sur la signature d'un formulaire de consentement, mais sur une confiance mutuelle construite au gré d'échanges et du partage progressivement approfondi d'un espace social commun. Or, la nature de l'espace social en question ne sera donc pas toujours la même et, corollairement, la relation de confiance – si elle peut s'établir – ne s'établira pas de la même façon selon les personnes rencontrées.

À partir des considérations éthiques présentées dans la présente section, on peut maintenant, en dernier lieu, revisiter la question du formulaire de consentement à participer à la recherche. Dans la perspective d'une sociologie de la connaissance, permettant de comprendre la diversité des points de vue à partir desquels peut être appréhendée la relation d'enquête parmi les personnes enquêtées, je proposerais de comprendre ce genre de formulaire comme une médiation symbolique partielle dans l'amorce de la relation. Il s'agit d'une médiation partielle en ce qu'elle n'apparaît pas déterminante à elle seule de l'amorce de la relation d'entretien. Plutôt, elle peut contribuer à la faciliter autant qu'à la gêner, voire à la compromettre, ou encore elle peut simplement susciter l'indifférence. L'ensemble de ces cas possibles sont relatifs à la réception qui en est faite, à partir du schème de connaissance de la personne enquêtée.

La présentation du formulaire de consentement à participer à mon enquête a entraîné un seul refus, réaction face à laquelle la seule posture éthique était évidemment d'accepter la décision et de ne plus solliciter la personne<sup>145</sup>. L'ensemble des autres cas de figure concernent ainsi des

---

<sup>145</sup> La personne a d'abord été contactée par quelqu'un que j'avais pu interviewer auparavant; j'ai pu lui communiquer le formulaire; elle m'a ensuite répondu qu'après une lecture « attentive », elle ne se sentait « pas en mesure de répondre à ces exigences ». Il est difficile de savoir, avec ce peu d'informations, le sens qu'elle a donné à l'information contenue dans le formulaire. Cependant, la personne me l'ayant référée m'a ensuite expliqué que des circonstances personnelles avaient pu faire en sorte de la rendre mal à l'aise à détailler des informations de sa vie personnelle à autrui.

situations où le formulaire agit comme médiateur d'interactions entourant le déroulement effectif d'un entretien.

Au-delà des significations institutionnelles et légales afférentes à la signature de ces formulaires, ceux-ci ont également une importance symbolique qui peut dans certains cas contribuer à la constitution d'un rapport de confiance. Tel est notamment le cas dans des situations où, justement, la confiance est difficile à obtenir parce qu'une personne est dans une situation dans laquelle la compromission de sa confidentialité peut lui porter préjudice. Plus largement, l'idée de consentement ne me paraît pas nécessairement incompatible ou antithétique avec l'éthique dans la relation : la création d'une relation de confiance peut être facilitée par le fait de faire preuve de transparence par rapport aux implications de sa recherche. Manifester l'intention de vouloir faire preuve de transparence, comme geste à portée symbolique, peut mener la personne répondante à s'intéresser au formulaire et à ses implications, ou bien à les balayer du revers de la main avec indifférence<sup>146</sup>. Par contre, dans le cas de toute forme d'attention marquée au formulaire, on peut se demander ce qui motive celle-ci : la compréhension des implications juridiques de l'ensemble des clauses mentionnées dans le formulaire, ou le formulaire lui-même en tant qu'objet auquel sont attribuées certaines propriétés symboliques suscitant la méfiance ou la confiance. La mention des risques encourus, de notre intention de ne pas vouloir commettre d'abus, et du fait que l'anonymat et le retrait sur demande sont garantis sont autant d'éléments qui, pris ensemble, constituent un dispositif symbolique pouvant être reçu de manière positive *ou non* par la personne participante. On peut ici invoquer à nouveau la « fatigue » de certaines personnes face aux interventions de travail social, souvent accompagnées de formulaires, auxquels un formulaire de consentement à participation pourrait être assimilé. À l'inverse, quelques individus ayant déjà participé à d'autres recherches similaires m'auront exprimé leur indifférence ou leur rapport routinisé à la signature

---

<sup>146</sup> Cette affirmation laisse bien évidemment de côté toute enquête pouvant être menée auprès de groupes qui, par définition, cherchent à rester secrets et exclusifs. Ce genre de cas mène à souligner les limites de la « malléabilité » de l'interprétation que l'on peut faire des formulaires éthiques, au sens où l'injonction institutionnelle à les remplir devient alors un frein définitif à la réalisation de telles enquêtes. Les réflexions que je présente dans ces quelques paragraphes sont ainsi à comprendre comme posées à la mesure de ce que mes expériences de terrain personnelles m'auront permis d'envisager.

de ce type de document, qui ne représente alors qu'une formalité dont on se débarrasse rapidement avant d'entamer une discussion<sup>147</sup>.

Cependant, au fil des entretiens que j'ai pu réaliser, plusieurs personnes ont commencé à parler avec enthousiasme avant même que l'enregistreur soit allumé, que je leur aie présenté mon projet, et que je leur aie parlé du formulaire. D'autres personnes m'ont aussi dit qu'elles ne s'en préoccupaient pas du tout, et me proposaient même de ne pas le signer. Il me semble plausible d'interpréter ce type de réaction comme une forme d'absence de suspicion dans le pire des cas, ou sinon une marque de confiance à mon endroit, confiance constituée antérieurement ou par personne interposée (ex., être référé à moi par une personne en qui on a confiance). Je me retrouvais alors dans la position plus difficile de devoir penser à des façons de les amener à le signer car j'y étais éthiquement tenu, non pas par la relation qui s'établit entre moi et ces personnes, mais par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal. Dans le cas de l'expression d'un enthousiasme à participer mais sans se préoccuper du formulaire, on voit ainsi plus manifestement apparaître la tension pouvant exister entre une éthique de la recherche et une éthique dans la recherche (Sabourin, 2009). L'éthique de la relation (*dans* la recherche) aurait plus difficilement pu s'établir si je m'étais montré insistant outre mesure par rapport à la nécessité de bien comprendre les implications de l'entretien pour leurs intérêts à l'amorce de notre relation, plutôt que de laisser libre cours à la direction dans laquelle la personne répondante semblait amener notre échange. Le fait d'insister et de « forcer » la relation à retourner à cette étape préliminaire du formulaire pour se conformer au cadre légal aurait certainement une répercussion elle aussi éthique, relative à la qualité de la relation en train de s'établir. En fait, forcer la lecture « attentive » des formulaires reviendrait à imposer un espace social et une ontologie sociale particulière, propre au domaine juridique, qui n'a pas cours dans la vie quotidienne de la majorité des personnes répondantes (Sabourin, 1997). Il s'agit d'agents juridiquement et économiquement rationnels qui

---

<sup>147</sup> De façon analogue, la personne menant l'enquête n'est pas exempte de cette considération sur l'appropriation symbolique du formulaire, au sens où il existe un risque, souvent soulevé, de déresponsabilisation face à la question éthique une fois le formulaire signé. Au contraire, les dernières pages auront je l'espère permis de comprendre ma posture comme une façon de s'interroger en continu sur l'éthique dans la recherche, au fil de sa réalisation.

entrent en rapport dans des termes devant d'emblée être explicités et formellement convenus par signature, pour des questions de protection des intérêts respectifs.

Le caractère mésadapté et contraignant de ce type d'injonction institutionnelle face aux réalités d'un terrain ethnographique s'est par ailleurs retrouvé exacerbé pendant la pandémie. Il fut éventuellement requis de compléter avec les personnes enquêtées un formulaire supplémentaire de « déclaration de l'état de santé », qui devait être rempli avant toute rencontre en personne de manière à s'assurer que celles-ci soient au fait du risque sanitaire encouru. Pour ce qui est des entretiens réalisés par le logiciel de visioconférence Zoom, il était de surcroît « éthiquement » requis de ma part que j'informe les personnes interviewées du risque de piratage informatique associé à l'usage de ce logiciel. C'est donc dire qu'il semblait présumé que les personnes enquêtées n'étaient pas au courant de la situation pandémique mondiale rythmant alors nos quotidiens depuis des mois déjà à ce moment et que, en plus, elles possédaient toutes la littératie numérique nécessaire pour comprendre de manière « éclairée » les cyber-risques afférents à la participation à une entrevue par Zoom. De surcroît, tout étudiant, étudiante menant des recherches *et* les personnes assurant leur supervision étaient sommées de suivre une formation relative aux mesures sanitaires à respecter avant d'obtenir l'autorisation de poursuivre les recherches. Question de cybersécurité mise à part, on peut certainement se questionner quant à la plus-value éthique d'un tel dédoublement de recommandations sanitaires face à celles déjà publicisées par les autorités publiques, via tous les médias possibles. Cette formation paraissait tout autant mésadaptée à la recherche qualitative en sciences sociales – sans même parler de la recherche ethnographique – qui semblait, tout autant que le formulaire « de base », calquée sur le modèle des sciences naturelles et de la bioéthique (questions sur les précautions à prendre « au laboratoire », recommandations de minimisation de « la manipulation d'instruments », etc.) (Céfaï, 2010a ; Gaudet, 2009)<sup>148</sup>.

---

<sup>148</sup> Une hypothèse pourrait être de permettre à l'Université de se dédouaner de toute responsabilité – dans les espaces juridique et médiatique – face à d'éventuelles éclosions ou troubles sanitaires dont la responsabilité pourrait être attribuée à certains de ses membres. Ce sont celles- et ceux-ci qui seraient alors en faute puisque l'université a pour sa part pris soin de s'assurer que chacun avait suivi les formations appropriées et d'exiger de nouveaux formulaires de précaution. La même logique de protection de l'institution pourrait valoir pour la mention des risques de cybersécurité associés à Zoom.

Dans le cas de personnes déjà peu enclines à s'intéresser au formulaire éthique, avec lesquelles j'entretenais déjà un lien de confiance, on pourra comprendre que l'ajout de ces mesures ne pouvait que représenter un poids supplémentaire à la dynamique formelle et protocolaire que peut induire la présence de ce genre de formulaire. Face aux cas d'indifférence ou de balai du revers de la main des formulaires, j'ai généralement réussi à les amener à un autre moment de l'entretien, soit à la fin une fois qu'un rapport cordial avait été consolidé, plus souvent qu'autrement. En conclure que ces formulaires ne m'ont posé aucun inconvénient, puisque j'ai pu compléter les entretiens et obtenir les signatures serait oublier que c'est en commettant une certaine entorse protocolaire que j'ai pu réussir cette conciliation. En effet, le rapport auquel forcerait le formulaire de consentement, si appliqué à la lettre, serait de signer celui-ci avant le démarrage de l'entretien.

En somme, concluons ces considérations éthiques en retenant que les qualités des relations développées avec les personnes participantes débordent grandement le cadre découlant de l'ontologie sociale de « l'individu juridique libre et éclairé », tout autant que de l'individu « misérabilisé » et ce, à plus forte raison encore dans le cadre d'une enquête ethnographique. Tel est d'abord le cas étant donné l'intensité de la concrétude de la relation d'interconnaissance spécifique établie entre l'ethnographe et les personnes enquêtées, ainsi que les différences de temporalité inévitables entre l'immédiateté du formulaire et le long cours des relations qui se jouent et rejouent continuellement<sup>149</sup>. Mais plus encore, tel est aussi le cas car nous aurons pu voir que les rapports des personnes enquêtées à la relation d'enquête sont variés et relatifs à une série de connaissances et d'appartenances sociales que les présupposés que construisent ces ontologies sociales ne permettent pas de connaître. Finalement, nous aurons pu voir, au fil des réflexions présentées quant à mes relations sur le terrain et aux identités qui m'étaient assignées, un certain approfondissement de la description de ma propre localisation sociale sur le terrain. C'est en ce sens que l'ensemble de ces considérations sociologiques gagneraient à mon avis à être ajoutées aux réflexions éthiques de la recherche. En tout dernier lieu, restituer les conditions sociales de l'enquête signifie aussi se donner de meilleures opportunités d'imaginer les façons dont la

---

<sup>149</sup> J'aurais de surcroît pu aborder la question de complexité des micro-interactions, de l'adaptation et de l'appréhension réciproque d'autrui.

restitution de la recherche aux personnes participantes pourrait se faire selon les différents milieux rencontrés, si l'intérêt est présent (Sabourin, 2020).

## 5. Remarques sur le travail d'analyse

Dans la mesure où toute vie sociale est à la fois idéale et matérielle, l'étude de la dimension sociale de la vie humaine, même dans ses pratiques et comportements tacites, ne peut être étudiée qu'à partir de l'étude du symbolique. Il n'y a pas de perception sans raisonnement élémentaire, sans capacité de traitement des symboles (Godelier, 2010 [1984] ; Ramognino, 2021b). Nous aurons de surcroît pu comprendre, à travers le chapitre précédent, que l'activité symbolique ne produit pas des objets d'une signification immanente; toute activité symbolique par laquelle on se saisit d'autres significations ne peut espérer en restituer le sens original ou fondamental. Plutôt, les symboles n'existent qu'à travers leurs usages sociaux, ce qui implique qu'il y a toujours production de nouvelles significations à partir de significations antérieures, productions elles-mêmes relatives à des localisations sociales variées (Grao et Ramognino, 1997 ; Ramognino, 2021b).

Les sociologues n'échappent pas à cette réalité et doivent inévitablement produire des significations – des connaissances sociologiques – à partir des activités symboliques spécifiques prises pour objet. Leur travail peut entre autres se faire par l'étude des usages du langage en tant qu'expression d'activités sociales. L'analyse de contenu est une méthode permettant l'étude de la vie sociale, en tant que vie symbolique, à partir de documents discursifs qui en représentent des traces « mortes »<sup>150</sup>. Elle le fait par la reconstruction, à partir de l'assemblage de ces traces, d'univers sémantiques exprimant des espaces-temps sociaux définis, et de leurs agencements à travers divers raisonnements exprimés. Plus précisément, les discours et autres traces symboliques définissent des espaces et des temps sociaux à travers le maniement d'un langage, langage permettant simultanément des opérations d'explication, de justification, d'association,

---

<sup>150</sup> Le terme « contenu » est ici préféré à celui de « discours » en ce qu'il permet d'englober une variété plus grande de types de matériaux possédant une dimension symbolique pouvant être analysée. Si le matériel empirique de cette thèse est en grande partie constitué de verbatims d'entretiens, il ne s'y résume tout de même pas, comme en attesteront les chapitres d'analyse (Sabourin, 2006).



d'assimilation, de dissociation, d'opposition, de clivage etc. Le défi de l'analyse de contenu consiste alors à repérer ces distinctions sémantiques, identifiables par le biais de changements dans la façon de mobiliser les référents sociaux susmentionnés dans le discours. Elle vise d'abord à décrire les objets de discours invoqués dans les matériaux étudiés, ainsi que les usages qui en sont faits dans des raisonnements et les connotations impliquées. À partir de la prise en compte croisée d'une variété de documents traces d'activités symboliques, le défi est ensuite d'identifier des formes de connaissance partagées par plusieurs personnes, participant ainsi de la construction d'une certaine configuration sociale. L'activité symbolique – ou de connaissance – étant transversale à toute activité humaine, ces régularités repérables dans les discours constituent alors une explication de l'état d'organisation des activités sociales étudiées (Parent et Sabourin, 2016a ; Sabourin, 2006).

Plus concrètement, l'analyse se réalise par un processus de « codage, soit un processus rétroactif entre des étapes de segmentation d'extraits ou de parties de contenus, de définition de catégories, puis de schématisation des catégories construites à partir du matériel étudié. Le processus de description du discours lui-même, constitué de ces trois dernières étapes rétroactives, doit viser à repérer aussi clairement et entièrement que possible les distinctions sémantiques qui y sont décelables – et par extension, la diversité des univers de sens qu'elles traduisent ainsi que les règles sociales qui les construisent. Cette visée de clarté requiert de retravailler à répétition chacune des trois étapes de description susmentionnées, d'où la nature rétroactive du procédé. Il est ainsi nécessaire pour l'analyste, afin d'assurer la qualité de ce travail, de demeurer attentif aux difficultés qu'il peut éprouver à décrire certaines des distinctions repérées dans le discours, difficultés attestant d'un besoin de clarification de certains pans du travail de segmentation-définition-schématization (Sabourin, 2006).

## **5.1. Remarques sur le travail de codage**

Comme j'ai pu l'évoquer plus haut, les toutes premières actions analytiques de cette thèse se déroulaient déjà au moment de l'organisation et de la réorganisation de mes notes pendant le déroulement du terrain. Puis l'étape d'analyse en bonne et due forme des données a également été précédée par un travail préliminaire de préanalyse, entamé après la fin de la période de construction de données empiriques. Celui-ci consistait en la constitution d'un document synthèse de l'ensemble des matériaux d'observations mis en ordre et reliés à certains discours construits en

entretien. Ce document lui-même héritait ainsi déjà une partie de sa mise en forme de l'organisation de l'ensemble de mes notes, observations et remarques dans le logiciel OneNote. Les entretiens ont quant à eux été réécoutés à de nombreuses reprises<sup>151</sup>, de telle sorte que j'ai pu en mémoriser certaines idées, facilitant aussi une partie de l'analyse et de la mise en lien avec les autres matériaux. Cependant, le travail d'analyse à proprement parler, par le codage systématique du matériel, permet d'aller au-delà des exemples anecdotiques que l'on peut retirer de son matériel en en sélectionnant des extraits selon ce dont on se souvient. Il permet également de confronter ces intuitions préanalytiques, de les ajuster, puis de démontrer et de justifier en quoi les choix analytiques privilégiés ont une pertinence à l'égard de l'analyse<sup>152</sup>.

Si, au cours de l'analyse, l'ambition était de produire une sociologie de la connaissance de l'économie, le contenu auquel j'ai porté attention ne s'y résumait pas exclusivement. Tel est le cas car nous avons pu voir précédemment que l'économie peut se réaliser à travers une variété de formes sociales ne prenant pas pour objet explicite des actions se rapportant à la production, circulation et consommation de biens et services (Godelier, 2010 [1984] ; Granovetter, 2017). Dans la mesure où mes entretiens ont été dirigés correctement, à partir de schémas d'entretien opérationnalisant mes questions de recherche, ils devraient avoir offert un cadre suffisant pour situer l'économie et les relations et activités sociales à travers lesquelles elle se réalise. En cohérence avec les principes de sociologie de la connaissance présentés dans le dernier chapitre, mon analyse s'est centrée sur l'identification de marqueurs de temps et d'espaces ainsi que des différentes catégories langagières dans les matériaux, ainsi que sur différentes formes de raisonnements dans lesquelles on les retrouve (explication, association, dissociation, opposition, etc.). Ces différentes identifications furent l'objet de la création d'autant de catégories analytiques, soit des « codes » créés par l'analyste.

---

<sup>151</sup> À temps perdu, en lavant la vaisselle, du ménage, des étirements...

<sup>152</sup> Cela dit, le codage des entretiens n'est pas suffisant en soi pour compléter l'analyse. En parlant, les personnes interviewées effectuent des renvois à des sujets abordés précédemment de façons qui sont plus difficilement catégorisables analytiquement et qui nécessitent une compréhension plus générale de la trame de l'entretien pour en saisir la portée. Cela est sans compter les renvois à des items non abordés directement dans l'entrevue, qui nécessitent une connaissance du terrain et/ou la remémoration (ou prise de notes) de discussions antérieures tenues avec la personne répondante. Il y a donc bel et bien une pertinence à connaître de mémoire les entretiens avant leur analyse.

Pour effectuer le travail de codage, j'ai eu recours au logiciel Atlas.ti<sup>153</sup>. Celui-ci permet de délimiter des zones de texte – des extraits –, ainsi que d'autres formes de matériaux numérisables<sup>154</sup>, et de les assigner aux codes en question, chaque extrait pouvant se voir assigner plusieurs codes. Un logiciel d'analyse qualitative comme celui-ci facilite grandement la tâche de répertorier les différents extraits créés et permet de les placer dans un format pratique. Cet atout visuel permet ultimement de minimiser les risques d'oublier des extraits pertinents, notamment grâce aux divers outils de recherche offerts par le programme : recherche par code, par mot-clé ou par co-présence de codes dans un même extrait et ce, de manière transversale à l'ensemble des documents traités dans le cadre d'un projet d'analyse donné.

Chaque extrait, code et document (documents importés dans le programme pour en faire l'analyse, tels des verbatims d'entrevues) peut avoir son propre espace de texte pour noter des résumés de contenu, des remarques, des commentaires ou des questions. Des items « mémos » peuvent également être créés pour exprimer certaines réflexions, remarques et questionnements, et être rattachés au besoin à des extraits ou des codes. Chaque type d'item créé avec le logiciel (code, extrait, mémo, document analysé) peut aussi se voir constitué en groupes (« familles ») avec d'autres items du même type, de manière à en faciliter le répertoriage, en plus d'être mis en lien avec d'autres items en créant des renvois sur lesquels il est possible de cliquer, permettant ainsi de voyager d'un extrait lié à un autre. Dans le cas d'extraits par exemple, ce genre de mise en relation permet de suivre la continuité d'une idée à travers le discours d'une personne et ainsi de rendre ses raisonnements plus intelligibles. Chacun de ces items peut également être représenté visuellement dans un schéma avec d'autres items, et se voir assigner des codes de couleurs ainsi que des types de liens (association, opposition, dissociation, etc.). La nature numérique de ces manipulations fait évidemment en sorte de rendre l'entière de l'échafaudage d'analyse extrêmement malléable : chaque item, lien et regroupement créé peut être révisé corrigé, scindé, regroupé à volonté pour refléter les ajustements nécessaires à la cartographie sociologique en voie

---

<sup>153</sup> Bien que des versions plus récentes existaient au moment de la réalisation de la thèse, j'ai eu recours à la version 7.5.7 du logiciel, qui offrait davantage d'outils de recherche et de schématisation. La version 8, que j'avais pu utiliser dans le cadre de ma maîtrise, présentait une forme épurée ou simplifiée du logiciel qui, si elle a pu s'avérer plus accessible à des utilisateurs novices, m'a semblée perdre en malléabilité.

<sup>154</sup> Tels que des documents multimédia, des images, ou encore des fichiers vidéo.

d'être élaborée. L'ensemble de ce processus rétroactif entre sélection, définition et schématisation est, en fait, l'expression des transformations du schème de connaissance de l'analyste telle qu'elles s'opèrent à cette étape de l'analyse (Parent et Sabourin, 2016a)<sup>155</sup>.

En somme, ce sont 508 codes et 2200 extraits que j'ai créés, répartis à travers 38 documents analysés (incluant les verbatims d'entretien, ainsi que l'ensemble de mes notes de terrain transposées depuis OneNote)<sup>156</sup>. Au fil de la progression de mon analyse, j'ai pu créer différents types de familles de codes. Il y a d'abord l'outil de création de familles de codes offert par le logiciel lui-même, grâce auquel j'ai pu, après avoir effectué un premier codage de l'ensemble du matériel, rassembler les codes de pratiques socioéconomiques spécifiques ainsi que de ce qui en est venu à m'apparaître comme des espaces-temps sociaux distincts. Mais, pour simplifier le travail de codage lui-même, j'ai également classé les codes eux-mêmes à l'aide d'un système personnalisé de lettres et de chiffres, basé sur l'organisation alphanumérique par défaut du programme. Tel qu'illustré dans la figure 2 ci-bas, j'ai par exemple rassemblé l'entièreté des codes catégorisant des raisonnements exprimés sous un code vide nommé « R0 RAISONNEMENTS ». J'ai ensuite assigné un préfixe à tous les codes de raisonnements, allant de « R001 » jusqu'à une possibilité de « R999 » de manière à ce que, par la logique de classement alphanumérique par laquelle le logiciel opère, tous ces codes soient toujours regroupés dans ma liste de codes existants. J'ai appliqué ce principe aux catégories de codes dont j'en suis venu à me servir plus intensément, mais pas à l'ensemble des 500 et quelques codes.

La figure 2 ci-bas est une capture d'écran de mon utilisation du logiciel Atlas.ti. La plus grande partie de l'écran est occupée par une partie de la liste de codes. Un code est sélectionné en surbrillance (en gris plus foncé), ce qui fait apparaître des notes que j'ai inscrites à son propos dans l'encadré du bas. Simultanément, dans la colonne de gauche qui répertorie l'ensemble des familles

---

<sup>155</sup> Cela ne change rien au fait que, tel que décrit en section 1 du présent chapitre, le schème de connaissance de l'ethnographe se transforme tout autant au fil de son cheminement sur le terrain pendant la période de construction de données empiriques.

<sup>156</sup> Une certaine proportion de ces codes sont vides d'extraits, et ne m'ont servi qu'à effectuer certaines tentatives de schématisation. D'autres sont créés à partir d'extraits uniques traitant d'une certaine représentation ou ontologie sociale que je n'ai pas retrouvée ailleurs. Ce ne sont donc évidemment pas tous les codes qui revêtent la même importance au plan de l'analyse. À cet égard, plusieurs objets de discours ayant fait l'objet de codages ont été ultimement écartés de l'analyse, faute de temps et d'espace.

que j'ai créées avec les codes, on voit que deux de ces codes apparaissent dans des couleurs plus contrastées, ce qui indique que j'ai classé le code sélectionné (« R.001 Introduction... ») dans ces deux familles simultanément.

Un autre outil analytique s'étant avéré utile à mon analyse, une fois le codage bien entamé, est la recherche d'extraits spécifiques à partir du croisement de plusieurs codes. C'est-à-dire qu'il est possible de chercher des extraits auxquels étaient assignés simultanément certains codes spécifiques. Dans la figure 3 ci-bas, on voit dans la colonne de gauche que deux codes sont sélectionnés simultanément en surbrillance grise (« R001... » et « R006... »), double sélection à laquelle trois extraits correspondent, tels que listés dans la fenêtre principale à droite. Un de ces extraits sélectionnés (surbrillance en bleu) fait s'afficher le commentaire spécifique qui lui est associé dans la boîte de texte du bas.

Figure 2. – Liste de codes. Capture d'écran Atlas.ti

Code Manager [HU: THÈSE]

Codes Edit Miscellaneous Output View

Search (Name)

Name	Grounded
Prat réutilisation/récupération	3
Prat usages Détour (clients)~	1
Prat usages différenciés de services	13
Prat usages marché PE/Club*~	25
R.000 RÉSEAUX rel perso, rel interconnaissance~	1
R.001 Introduction ressources communaut/aide alim~	55
R.002 Prat cooptation/formation en organisation	17
R.003 Relations perso/d'interconn +ou- riche	68
R.004 Réseaux socioprofessionnels~	10
R.005 collaborations professionnelles (entre org.)	28
R.006 Réseaux permettant appro/financement	7
R.007 Initiation implication bénévole	10
R.008 embauche/emploi	14
R.009 Circulation d'information	15
R.010 Relations accès à ressources/avantages (usagers)	7
R.011 Référencement entre organismes~	16
R0 RAISONNEMENTS	1
R001 Explication d'un état de fait constaté	47
R002 Explication/justification d'un comportement	90
R003 Hiérarchisations~	62
R004 Analogies	24
R005 Différenciation*~	163
R006 Repr clivages sociaux~	108
R0061 Repr clivage anglo/franco	45
R0062 Repr clivage riche/pauvre~	22
R007 Comparaisons similitudes	32

Aussi Connaissances/accès à d'autres ressources communautaires *une fois le pied mis dans le communautaire*

Garfield : introductions sont parfois le fruit d'insistance de la part des amis/connaissances (lui y compris)

Figure 3. – Liste de citations. Capture d'écran Atlas.ti

Quotation Manager [HU: THÈSE]

Quotations Edit Miscellaneous Output View

Search (Id, Name)

Id	Name	Codes
~6:15	Antérieurement, nous visions à...	"Personnes retraitées"; "Personnes sans emp
~29:30	Tu sais, la gang ... les gens qu...	"Les résidents HLM"; "Personnes vulnérables
~37:38	ils ont pas la même mentalité ..	R001 Explication d'un état de fait constaté, R

Constat des limites à l'idéologie autogestion

Représentation des non-participants : Il existe des gens qui seraient disponibles pour venir travailler mais qui ne le font pas

Tel qu'évoqué plus haut, le codage s'est d'abord centré sur les objets de discours mobilisés par les personnes enquêtées, tel qu'observable à travers les traces qu'en constituent les matériaux construits et collectés pour l'analyse. Il s'agissait par là pour moi d'identifier les objets dont les gens parlent (ontologies sociales, notions spatiales et temporelles), leurs connotations ainsi que les raisonnements par lesquels ils sont mobilisés (différenciations, hiérarchisations, analogies, explications, etc.). Ultimement, l'objectif est que les codes en question soient uniformes, exhaustifs et exclusifs en termes d'extraits qu'ils visent à désigner, de manière à caractériser de manière univoque les éléments étudiés (Sabourin, 2006).

Or, la nature du processus rétroactif entre segmentation, définition et schématisation propre à l'analyse fait en sorte qu'un code qui paraissait exhaustif et univoque à un moment peut éventuellement devenir trop large au fil de l'identification de nouveaux extraits. J'ai alors pu les scinder en plusieurs, ou les renommer de manière à rendre compte de manière plus exacte des extraits qui y sont assignés. L'étude systématique du matériel à l'aune de ce principe a également permis de noter à la fois des différences de raisonnements chez une même personne à propos de mêmes objets, ainsi que des différences d'objets et raisonnements entre certaines personnes. Elle a aussi permis de remarquer des variations dans mon propre vocabulaire de codage selon les documents analysés. En commençant par le codage d'entretiens réalisés auprès de personnes à l'emploi d'organismes communautaires, j'ai ainsi pu voir apparaître clairement de nouvelles catégories de discours au moment de l'analyse des verbatims de personnes auprès desquelles j'ai davantage approfondi l'expérience du recours aux différents services alimentaires étudiés<sup>157</sup>.

Le fait de remarquer de telles différences revenait à constater certains écarts sémantiques entre les différents groupes ou différentes activités sociales relatées. En somme, l'analyse par codage implique d'être confronté, au fur et à mesure du passage en revue de chaque document, à une diversité sémantique. Pour rendre compte de celle-ci, de nouvelles catégories de codes doivent être créées, d'autres doivent être modifiées et, ce faisant, des idées ou des choix de mots qui pouvaient encore sembler aller de soi pour moi pour désigner certaines réalités en viennent à revêtir

---

<sup>157</sup> Je rappellerai encore une fois qu'au-delà de cette différenciation, certaines personnes ont été en mesure de décrire des connaissances et des expériences se rapportant aux deux profils simultanément. Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus d'une fracture nette entre deux groupes étanches, dans la mesure où l'ensemble de ces personnes partage une même réalité, ce qui se traduit aussi par le partage de plusieurs objets de discours.

un caractère plus relatif : c'est-à-dire relatif à l'égard d'autres discours rencontrés et analysés, mais d'un point de vue théorique de surcroît, relatifs à des expériences sociales différenciées.

## **5.2. Remarques sur l'usage des données d'entretien dans l'écriture des chapitres d'analyse**

En tout dernier lieu, il m'apparaît nécessaire d'apporter quelques précisions quant au contenu mobilisé dans les chapitres d'analyse qui suivent, en termes d'extraits d'entretiens, de données d'observation et de littérature grise. En effet, je crois que leur écriture contribue inévitablement à créer certains « effets d'optique », ou certains biais visuels par rapport à l'ensemble des matériaux à partir desquels l'analyse s'est constituée.

D'abord, la lectrice ou le lecteur y remarquera que les discours de certaines personnes sont plus fortement mobilisés que d'autres et, pour diverses raisons, il s'agit d'un état de fait qui ne me paraît pas représenter un aveu d'échec quelconque. Si l'ensemble des entretiens m'a été utile, chacun ne l'était pas au même titre. Certains entretiens ont davantage été utilisés comme sources de corroboration – triangulés avec d'autres matériaux – d'éléments factuels qui, bien qu'importants, ne nécessitaient pas de citation directe dans les chapitres d'analyse. D'autres extraits d'entretien, au contraire, paraissaient nécessaires à citer à titre d'éléments d'exposition, en ce qu'ils étaient expressifs de formes sociales de connaissance et de raisonnements pertinents pour l'analyse. Ensuite, un usage égal de chaque entretien reviendrait à dire que chaque personne interviewée a une localisation sociale permettant exactement le même traitement à l'égard de mes intérêts de recherche, et tel ne fut évidemment pas le cas dans le cadre de mon enquête. La raison de cet usage inégal n'est pas due à la nature « hors-sujet » du reste du contenu, mais bien à la localisation sociale de chaque personne interviewée à ce que celle-ci permet d'élaborer analytiquement relativement à mes questions de recherche. On revient ici à la notion de représentativité sociologique abordée plus haut. En d'autres mots, il est normal que je ne recoure pas de manière également répartie à tous mes entretiens, dans la mesure où certaines personnes paraissent socialement situées à des endroits plus déterminants dans le déroulement de certaines activités sociales importantes à l'égard mes questions de recherche et de mes prémisses théoriques de sociologie plus largement. Mes choix en termes de présentation d'extraits ne sont donc pas non plus à comprendre comme le seraient ceux d'un chapitre descriptif de « présentation des résultats » où l'ensemble de mon matériel serait présenté. En fait, l'idée même d'un chapitre « purement descriptif » paraît difficilement réalisable,



dans la mesure où sa rédaction implique déjà un travail de mise en forme qui, même s'il est implicite, suppose des raisonnements qui relèvent d'un certain niveau d'abstraction et donc d'analyse. Plutôt, la mise en forme de mon matériel dans la structuration de mes chapitres d'analyse est donc en soi l'expression d'un travail d'analyse, qui sera finalement synthétisé dans le chapitre de discussion qui les suit.

Un effet d'optique similaire est notable en ce qui a trait aux données d'observation et à littérature grise mobilisée. Certaines affirmations que j'énonce dans ces chapitres s'appuient sur de la documentation « officiellement » publiée et diffusée dans l'espace public, ce qui me permet d'en citer la référence, que l'on pourra retrouver en bibliographie. Mais quand les sources en question ne sont pas publiées (ex., échanges internes sur une plateforme de gestion de projets, documents internes, etc.), je n'ai rien à citer et mes affirmations peuvent sembler ne s'appuyer sur rien, et de citer ou de décrire la provenance de chacune de mes affirmations rendrait les chapitres illisibles. L'ensemble des affirmations énoncées sont pourtant fondées sur des matériaux<sup>158</sup>.

Finalement, non sans lien avec ce dernier point, il importe également de garder en mémoire que mon accès aux différents lieux d'observation n'a pas été le même partout; il était chaque fois relatif à la configuration même des lieux. Tandis que certains m'étaient passablement ouverts physiquement et me permettaient ainsi d'accéder à de nombreuses voies de construction de données, d'autres étaient plus petits en termes de taille et de personnel, ce qui limitait ce même éventail de voies. Certaines portions de l'analyse s'appuient ainsi davantage sur des entretiens, tandis que d'autres les combinent en plus grande proportion avec d'autres types de documents écrits, etc.

---

<sup>158</sup> Je crois que ce problème mène entre autres à la question du partage des données d'analyse entre chercheurs et chercheuses, selon des modalités plus ou moins restrictives en termes d'accès, à des fins de vérification et d'évaluation entre collègues des analyses effectuées. Si un tel travail paraît effectivement mis en pratique dans certaines disciplines, telles que les sciences économiques, la nature quantitative et par défaut anonymisée des banques de données partagées facilite la tâche. À l'inverse le partage de matériel qualitatif pouvant comporter des informations sensibles pose des questions éthiques importantes.



# **Chapitre 3. Présentation historique, géographique et statistique du quartier Pointe-Saint-Charles**

## **1. Éléments de survol historique du quartier**

Une présentation sommaire de l'histoire du quartier est une première étape nécessaire à la compréhension de plusieurs de ses réalités contemporaines, telles que l'activité socioéconomique qui s'y déroule, les représentations et revendications identitaires qui sont exprimées à son sujet, ainsi que sa configuration matérielle et démographique.

D'abord un territoire de chasse pour diverses nations autochtones, le site qui allait devenir le quartier Pointe-Saint-Charles est éventuellement approprié par des communautés religieuses au cours de la colonisation française du territoire, communautés qui y réaliseront notamment des activités agricoles. C'est ensuite au milieu du 19<sup>e</sup> siècle que s'entame l'industrialisation, dans la foulée de l'ouverture du canal Lachine. Les berges de ce cours d'eau navigable en font un site attirant pour une grande diversité d'entreprises manufacturières, qui peuvent en exploiter le courant pour générer de l'énergie hydroélectrique à faible coût. Les industries cherchant à leur tour des moyens d'acheminer leurs productions à divers acheteurs ailleurs au Canada favoriseront le développement d'importantes infrastructures ferroviaires pour compléter les opportunités de transport fournies par le cours d'eau (Collectif CourtePointe, 2006 ; Lauzon, 2014 ; 2013 ; Memorable Montreal, 2019 ; Arrondissement le Sud-Ouest, Montréal, 2015).

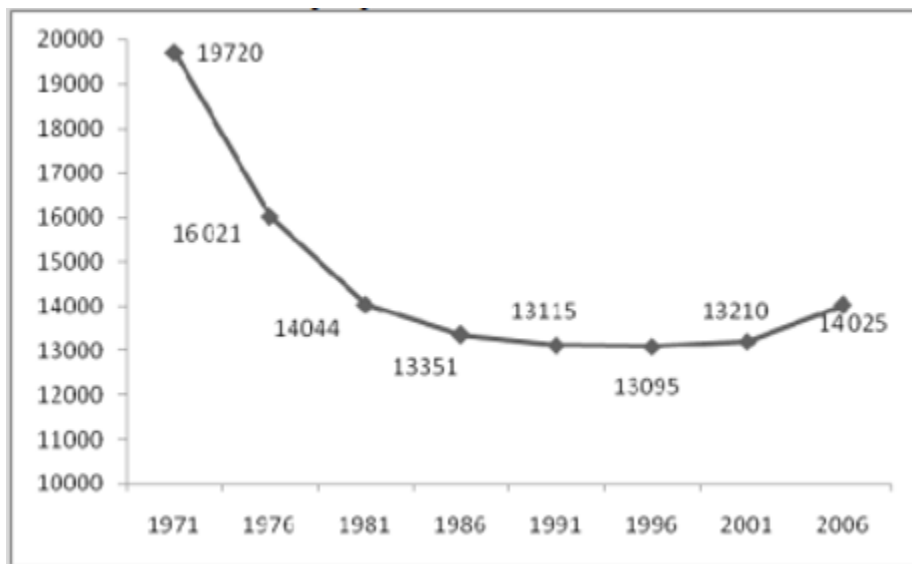
Évidemment, l'essor industriel implique inévitablement une forte croissance démographique; de nombreux ménages s'y installent pour travailler. Le quartier se développe ainsi également d'un point de vue résidentiel, alors que les grandes industries construisent de nombreux logements à proximité des lieux de travail pour s'assurer la présence de leur main-d'œuvre (Lauzon, 2014 ; Mills, 2011). En 1875, on rapporte que le quartier est composé à 75% d'anglophones et à 25% de francophones, comparativement à un ratio de 90% et 10% respectivement en 1860 (Arrondissement le Sud-Ouest, Montréal, 2015 ; Collectif CourtePointe, 2006 ; Lauzon, 2014). L'apogée industrielle du quartier, des années 1875 à 1930, voit de surcroît affluer une population diversifiée et largement issue de mouvements d'immigration : Afro-Américains, Polonais, Ukrainiens, Irlandais, Écossais viennent y côtoyer des Canadiens français

et des Canadiens anglais (Arrondissement le Sud-Ouest, Montréal, 2015 ; Memorable Montreal, 2019). D'un point de vue de morphologie sociale, ces différentes populations se répartiront dans le quartier en fonction de clivages linguistiques entre anglophones et francophones, mais également en fonction de clivages de confession religieuse entre catholiques (Irlandais, Canadiens français) et protestants (Anglais, Écossais). À leur tour, ces clivages coïncident également avec des différenciations socioéconomiques et géographiques : la population ouvrière catholique – francophone comme anglophone – vit de revenus généralement plus faibles et habite la portion nord du quartier, tandis que les anglophones protestants ont des conditions de vie plus confortables et habitent le sud (Collectif CourtePointe, 2006 ; Memorable Montreal, 2019). Comme nous le verrons plus tard, la division socioéconomique et démographique du quartier entre ses portions nord et sud, renforcée par sa configuration spatiale, continuera d'avoir cours pour la majeure partie du 20<sup>e</sup> siècle, et dans une certaine mesure encore aujourd'hui.

Tandis que, de manière générale en Occident, les vagues de désindustrialisation massive s'amorcent dans les années 1970 avec la fin des Trente Glorieuses, ces bouleversements économiques se réalisent de manière extrêmement précoce dans le quartier à l'étude. Les soubresauts économiques causés par la Grande Dépression des années 1929 entraînent la fermeture de plusieurs grosses entreprises du quartier. De surcroît, suite à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs entreprises choisiront d'abandonner leurs infrastructures sur place, alors désuètes, pour en rebâtir des neuves sur de nouveaux sites. Non seulement cette stratégie s'avérerait-t-elle moins coûteuse que de faire la réfection des infrastructures d'origine, le quartier est alors également en passe de perdre l'attrait qu'il avait eu jusqu'alors du point de vue du transport des productions manufacturières. Premièrement, à partir de la moitié du 20<sup>e</sup> siècle, le développement du transport routier rend les transports maritimes et ferroviaires moins indispensables. Puis d'autre part, d'importants changements d'aménagement urbain et géographique sonnent le glas de ce qui avait jusqu'alors été une plaque tournante de l'activité industrielle canadienne. En effet, l'ouverture d'une plus grande voie maritime par le fleuve Saint-Laurent en 1959, suivie de la fermeture partielle du canal en 1960 et de sa fermeture totale à la navigation en 1970 finissent d'achever l'ère de l'économie industrielle du quartier (Arrondissement le Sud-Ouest, Montréal, 2015 ; Collectif CourtePointe, 2006 ; Mills, 2011).

C'est ainsi que se reproduit, sur l'échelle de quelques décennies, un cercle vicieux de désindustrialisation, de chômage et d'exode de population hors du quartier. Dans les années 1970, le taux de chômage à Pointe-Saint-Charles atteint 40% (Mills, 2011), tandis que la population décroît rapidement : comptant plus de 30 000 personnes au début du 20<sup>e</sup> siècle (Bujold, 2000), le quartier passe à un peu moins de 20 000 en 1971, avant d'atteindre approximativement 13 000 personnes dans les années 1990, soit le creux le plus important depuis l'apogée de l'ère industrielle (CCPSC, 2010).

Figure 4. – Évolution de la population du quartier de 1971 à 2006 (CCPSC, 2010).



Pollution, logements insalubres, faible offre alimentaire, pauvreté, le phénomène de désindustrialisation ne manque pas d'entraîner avec lui de nombreuses conséquences en termes de conditions de vie pour les habitantes et les habitants résidant toujours dans le quartier. Avant l'industrialisation, jusque dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les différentes formes d'assistance aux personnes démunies sont de nature caritative, organisées par différentes communautés chrétiennes. Or, de nouvelles initiatives citoyennes émergent dans les années 1960 au Québec pour s'attaquer à ces problèmes : ce sont les débuts de l'action communautaire, se développant d'abord dans les quartiers ouvriers des villes les plus industrialisées de la province (Arrondissement le Sud-Ouest, Montréal, 2015 ; Collectif CourtePointe, 2006).

Il ne serait pas exact, cependant, de voir en cet avènement communautaire une rupture totale avec l'Église, dans le prolongement du récit convenu de la Révolution tranquille dans la province. En effet, dès les années 40, l'Église contribue à produire les conditions propices à

l'émergence de tels regroupements citoyens par le biais d'initiatives « d'action catholique », telles que la Jeunesse ouvrière catholique, la Jeunesse étudiante catholique, et la Jeunesse ouvrière catholique féminine. Ces initiatives allaient servir d'opportunités de socialisation politique et communautaire pour de nombreuses générations de jeunes qui prendraient par la suite part aux nombreuses transformations de la révolution tranquille (Piché, 1999 ; Rhéaume, 2007).<sup>159</sup> De surcroît, dans le cas particulier de Pointe-Saint-Charles du moins, plusieurs organismes communautaires citoyens et laïques ont reçu un certain soutien religieux au moment de leur fondation, que ce soit sous forme financière ou autre (Collectif CourtePointe, 2006), sans compter la participation active de certaines communautés religieuses plus iconoclastes directement dans les milieux de vie et de travail des habitants et habitantes du quartier<sup>160</sup>.

Tant à l'échelle du Québec que du quartier étudié, ce seront majoritairement des femmes qui s'investiront dans la création de ces regroupements citoyens. Caractéristique de la configuration de la vie conjugale fortement dominante à cette époque, la reproduction de la vie domestique et familiale est prise en charge par la femme, tandis que l'homme vaque majoritairement à d'autres occupations, même dans les cas où sa situation de chômeur aurait dégagé du temps pour s'y investir lui aussi (Collectif CourtePointe, 2006 ; Rhéaume, 2007). Se développent ainsi une multitude d'initiatives visant autant à s'organiser pour s'offrir des services

---

<sup>159</sup> Ces mouvements d'action catholique pour les jeunes ne sont pas l'expression d'une transformation idéologique de l'Église. Au contraire, comme ce fut le cas dans plusieurs milieux populaires et industriels d'Europe, il s'agit d'une tentative de régulation de la vie sociale : « Dès le premier tiers du 20<sup>e</sup> siècle, l'Église québécoise aura tendance à récupérer tout ce qui se développe en-dehors d'elle, de la Société Saint-Jean-Baptiste aux Cercles des fermières, afin de contrer l'invasion de la modernité et d'éviter que ne se développe la "société païenne". L'action sociale que développe l'Église s'inscrit dans ce sillage. » (Jean Hamelin et Gagnon, 1984 ; cité dans Piché, 1999). Pour leur part, les jeunes participant à ces mouvements ne sont pas passivement « endoctrinés » dans l'idéologie catholique pour autant. Vivant aux premières loges des transformations sociales alors en cours, ils et elles s'approprient les opportunités offertes par l'Église à leur façon, avec leurs représentations du monde et leurs aspirations. Dans des termes de sociologie de la connaissance, disons que ces nouveaux regroupements sont des activités que les jeunes rejoignent et s'approprient à la mesure de l'état des rapports sociaux dans lesquels elles et ils prennent place, rapports qui ne sont plus (ou de moins en moins) compatibles avec ceux envisagés par l'idéologie catholique d'alors. Leurs expériences dans ces mouvements catholiques seront ensuite formatrices pour des pratiques allant bien au-delà du contenu religieux que les représentants de l'Église voulaient y voir initialement.

<sup>160</sup> Je pense ici aux Fils de la charité, une communauté de prêtres-ouvriers (dans la mouvance de la théologie de la libération) dont les membres joignaient les rangs des travailleuses et travailleurs pour saisir de près leurs conditions de vie et contribuer à leur mobilisation en vue de leur émancipation. Un film documentaire a récemment été réalisé à leur sujet (Cousin 2019b).

soi-même, à l'échelle de la collectivité locale, qu'à faire pression sur les différents paliers de gouvernement pour obtenir certaines améliorations des conditions de vie et faire respecter les droits de la population. Ces efforts mènent à la création de nombreux services de santé, de conseil juridique, d'aide familiale, de logement, dont plusieurs serviront éventuellement de modèle pour l'implantation de services gouvernementaux à l'échelle de la province. Les centres locaux de services communautaires (CLSC) ou encore les habitations à loyer modique (HLM) sont des exemples de programmes étatiques qui ont été influencés par le mouvement communautaire (Rhéaume, 2007).

En ce qui concerne l'alimentation plus spécifiquement, il est rapporté qu'il ne s'agit pas vraiment d'une source de soucis dans le quartier Pointe-Saint-Charles avant les années 1960. Celui-ci comporte alors plusieurs petits commerces alimentaires où l'on peut trouver de la nourriture fraîche. Mais la dynamique de désindustrialisation-dépopulation entraîne également avec elle la faillite de ces commerces, réduisant drastiquement tant la quantité que la qualité de l'offre alimentaire. Émerge alors une disparité entre la portion nord de la Pointe, où certains commerces subsistent, et la portion sud qui se désertifie du point de vue de l'accès à la nourriture. Dans la foulée de l'essor de l'action communautaire, des initiatives alimentaires telles que le Groupe action alimentation et le Club populaire des consommateurs voient le jour. Identifiant l'accessibilité et l'argent comme causes principales du problème alimentaire dans le quartier, ces initiatives se présentent comme des lieux d'information, de revendication et d'offre de produits abordables. La mission du Club populaire des consommateurs, telle qu'énoncée en 1970, traite d'éducation « sur la consommation en général », de coopération et de promotion de l'entente mutuelle entre groupes ethniques, de favoriser les achats économiques mais de qualité, et d'« aller aux causes de l'exploitation dans le secteur alimentaire : le système capitaliste » (Collectif CourtePointe, 2006 : 159-60). Comme nous pourrions le constater dans des sections ultérieures, plusieurs composantes de cette mission paraissent réactualisées aujourd'hui dans le quartier et au-delà par le biais d'autres initiatives alimentaires ayant émergé depuis.

En somme, ces premières décennies de prise en charge collective et de militantisme citoyen du quartier sont à la base de sa composition socioéconomique actuelle. En effet, la grande quantité d'organismes et de programmes communautaires, les très nombreux logements sociaux qu'on y retrouve ainsi que les forts moments de mobilisation sociale (contre des projets de développement

immobiliers par exemple) peuvent être considérés comme des héritages directs de cette période. Ils sont revendiqués comme tels par plusieurs dans le quartier, et sont à la base de « l'esprit de village qui habite [ses] citoyens » (Arrondissement le Sud-Ouest, Montréal, 2015 ; Collectif CourtePointe, 2006).

### **1.1. De l'histoire du quartier à l'ontologie sociale de son espace**

L'histoire du quartier, telle qu'elle se présente dans les divers documents consultés pour rédiger les dernières pages, offre une grande quantité de renseignements sur les évolutions sociodémographiques et matérielles du quartier, mais pas seulement. Elle exprime aussi la production symbolique du quartier en tant que lieu possédant une identité et des qualités allant au-delà de sa simple délimitation cartographique : La Pointe est un quartier où les habitants et les habitantes se serrent les coudes face à l'adversité et aux « menaces extérieures » (c.-à-d., projets urbanistiques municipaux, développements immobiliers « exogènes »), partagent un « esprit de village », et sont fiers de leurs racines populaires et communautaires. Cela offre en fait l'occasion de présenter une première ontologie sociale d'importance dans le cadre de cette recherche, soit l'ontologie sociale de l'espace que constitue « La Pointe ». Ce faisant, la présentation de cette ontologie sociale représente aussi une occasion de cumul empirique et théorique avec une étude antérieure réalisée à ce sujet par Jessica J. Mills (2011).

Rappelons brièvement que le terme d'ontologie sociale qualifie des « concepts qui désignent des éléments de la réalité » (Ramognino, 2021a : 39). Les ontologies sociales font exister des êtres, des objets ou des « personnes » auxquelles sont attribuées des propriétés, qui sont insérés dans des situations auxquelles on reconnaît plus ou moins explicitement des propriétés spatiales, temporelles et sociales, et auxquelles peuvent être reconnues une certaine capacité d'action individuelle ou collective<sup>161</sup>. Ce que je qualifierais d'ontologies sociales – ou ici d'ontologies sociales d'espaces – dans le cadre de cette thèse est traité par Mills à l'aide du concept de « mémoire publique » (Opp et Walsh, 2014). Une mémoire publique est une mémoire ou une représentation dont le travail de production est effectué dans le cadre d'activités menées dans

---

<sup>161</sup> Par exemple, les vieux, les jeunes, les riches, les pauvres, les immigrants, les délinquants, mais aussi des institutions ou des phénomènes comme objets de discours, ex., le mariage, la pauvreté, le crime, l'école, etc.



différents rassemblements publics, milieux sociaux, ou organisations, et qui est retravaillée au fil de l'évolution du milieu social dans lequel elle est produite. Si les deux auteurs proposant ce concept sont historiens (Opp et Walsh), on voit tout de même la forte parenté de ce concept avec celui de la mémoire sociale chez Halbwachs et les espaces-temps sociaux comme objets fondamentaux de la sociologie proposée dans le cadre de cette thèse<sup>162</sup>.

C'est par cet angle d'approche que Mills en vient à présenter l'identité populaire du quartier comme dynamique plutôt que comme substance en montrant les évolutions ainsi que les lieux sociaux de sa production. Dans la période contemporaine, des organisations telles que la Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles, un groupe libertaire (c.-à-d., anarchiste), ainsi que divers organismes communautaires constituent des lieux de production de cette ontologie sociale de l'identité populaire du quartier. Or, dans le cas spécifique des organismes communautaires, on peut voir que se (re)produit une ontologie à la mesure des transformations sociales survenues dans le quartier, des décennies post-Révolution tranquille à nos jours. C'est ainsi qu'avec la désindustrialisation et les changements démographiques encourus, par exemple, certaines revendications initialement exprimées sont venues à céder le pas à de nouvelles mobilisations allant à l'encontre des premières. En effet, d'une lutte pour la préservation des emplois industriels dans le quartier, le début des années 2000 fut le théâtre d'un changement de cap vers la réclamation du développement de services, de logements sociaux et de diminution de l'activité industrielle (bruit, pollution...) pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables du quartier. Leur présence dans le quartier étant passablement stable, du fait de la quantité importante de logements sociaux s'y trouvant, les revendications communautaires seront désormais portées en leur nom – tout comme par certaines d'entre elles et eux-mêmes (Mills, 2011). En somme, à travers les activités qu'ils mènent, ces groupes produisent des mémoires sociales et des espaces sociaux rassemblant des traces matérielles de manière à produire des « zones sociales » relatifs aux relations en cours et à leurs évolutions (Sabourin, 2021 ; 1997).

Mais la « mémoire publique » n'est qu'une instance parmi d'autres de production d'ontologies sociales de l'espace dans le quartier. Au-delà de celle-ci, Mills remarque que les

---

<sup>162</sup> À mon sens, cette parenté théorique ne fait que renforcer la cumulativité de ces travaux avec ceux propres à la sociologie dont j'ai pu faire l'apprentissage jusqu'à maintenant.

remémorations des lieux par des résidents de longue date du quartier interviewés consistaient en la mémoire d'espaces-temps sociaux : des réseaux sociaux de relations à un moment défini qui produisent une compréhension des expériences vécues et une appropriation d'espaces physiques. L'identité « locale » revendiquée se construit ainsi à partir de mémoires d'espace-temps, issues par exemple, d'expériences de participation à différents titres aux activités de ces organismes ou tout simplement articulées à la mémoire publique décrite plus haut. Plus précisément, s'il y a remémoration d'expériences passées qui n'ont plus cours aujourd'hui pour nourrir l'identité populaire du quartier, il y a aussi remémoration du passé à l'aune d'expériences présentes. Les deux participent de l'adhésion à la mémoire publique de la Pointe. C'est ainsi que les transformations actuelles du quartier viennent également contribuer à la production de cette ontologie sociale de l'espace, notamment en nourrissant les représentations courantes sur la gentrification qui y a cours. En effet, du point de vue des gens se réclamant de cette mémoire publique, la situation contemporaine en est une de coexistence entre les « vrais » résidentes et résidents avec une nouvelle population gentrificatrice en croissance, et source de préoccupations<sup>163</sup>. Dans une telle configuration, pour Mills, l'affirmation de l'identité de Classe populaire du quartier se réaffirme à nouveaux frais en réaction à ces transformations (Mills, 2011). Encore une fois, on voit ainsi que les représentations ou les ontologies sociales produites le sont à la mesure des transformations vécues dans leur milieu de production. Pour le dire autrement, l'identité de Pointe-Saint-Charles est à comprendre en relation avec l'évolution de la composition du quartier ainsi que les reconfigurations sociales et spatiales qu'elle engendre.

Par ailleurs, le fait que cette identité s'inscrive dans une dynamique relationnelle laisse entendre qu'il existe un « Autre » duquel on se différencie. S'intéresser à cet « Autre » permet du même coup de mieux saisir la relativité ou la localisation de la mémoire publique présentée dans les derniers paragraphes. Tandis qu'à une certaine époque, « l'Autre » a pu être incarné par l'ingérence de l'administration municipale dans le quartier (Mills, 2011), ce seraient davantage ceux que l'on nomme « gentrificateurs » qui en seraient la mouture contemporaine. Nous verrons plus loin que cette catégorie sociale revêt elle-même un contenu relatif selon les différents points de vue en faisant usage. Je me contenterai pour l'instant d'évoquer le fait qu'en s'intéressant au

---

<sup>163</sup> Certains tenants et aboutissants de ces transformations sociodémographiques récentes seront abordées plus bas.

point de vue d'un autre groupe social spécifique, soit celui des promoteurs immobiliers, on constate que le nom même de Pointe-Saint-Charles en tant que quartier à part entière est tout bonnement effacé, malgré l'emplacement du projet annoncé dans les limites du quartier d'un point de vue de la cartographie municipale. C'est un autre nom qui est employé, soit celui du quartier voisin Griffintown, jugé plus en vogue auprès de leur clientèle cible. Sur le site Web d'un des plus gros développements de condos du quartier, on peut lire l'énoncé suivant : « Vous vivrez à quelques pas du Canal Lachine et au milieu d'un quartier recherché. Situés au cœur du quartier Griffintown à Montréal, à proximité du marché Atwater, [nos condos] vous offrent l'équilibre parfait entre design d'avant-garde et l'héritage architectural sans égal, dans un secteur en pleine croissance. [...] [On] vous offre ainsi le nec plus ultra du condo à Griffintown. »<sup>164</sup>. On peut remarquer l'accent mis sur le fait que le quartier Griffintown est « recherché », une marque de prestige potentiellement attirante pour certains profils de clientèles. Mais plus encore, les assemblages de traces matérielles opérés ici diffèrent grandement de ceux de l'ontologie sociospatiale de la Pointe : il n'est plus question de l'héritage communautaire populaire mais de patrimoine architectural « modernisé », puis les lieux assemblés dans l'espace dans lequel s'insère ce projet immobilier ne sont pas ceux de ressources communautaires ou de lieux commémorant des actions militantes, mais sont plutôt de l'ordre du commercial et du touristique. On fait mention du marché Atwater, un lieu regroupant divers commerces en alimentation et autres produits « fins » passablement onéreux, mais on omet le plus abordable supermarché « Super C » situé juste en face. Ensuite, on fait mention du Canal Lachine, dont la réouverture au public en 2002 en a fait un attrait touristique et un site de villégiature (Memorable Montreal, 2019).

Pour en revenir à l'ontologie sociale de l'espace que constitue la mémoire publique de Pointe-Saint-Charles, Mills propose ainsi de comprendre le récit du « village gaulois de la Pointe qui s'est serré les coudes face à l'adversité » comme une construction contemporaine qui remodèle des espaces et des symboles pouvant avoir été assemblés d'une autre manière antérieurement. Mais plus encore, « La Pointe » comme ontologie sociospatiale est une entité homogénéisatrice masquant une morphologie spatiale diversifiée. C'est-à-dire que cette production symbolique se développe également par le lissage de certains clivages et dissensions au sein même de la

---

<sup>164</sup> <http://www.condosnordelec.ca/>

population du quartier. Autrement dit, la mémoire publique ne résume pas la configuration des relations dans le quartier. En effet, des clivages internes étaient également constitutifs des relations passées dont la remémoration fonde cette identité contemporaine du quartier : tandis que des personnes rejoignaient des collectifs militants du quartier, certains de leurs proches y restaient indifférents ou bien encore les voyaient de manière négative, ce qui impliquait alors la gestion de certains conflits ou dissensions parmi ses diverses appartenances sociales (Mills, 2011)<sup>165</sup>.

Je conclurai cette section en soulignant que mon objectif n'est pas de présenter la construction de la mémoire publique que restitue Mills comme « illusion », tandis que nos analyses sociohistoriques sont « vraies ». Les productions symboliques et matérielles issues de l'activité sociale en sont une dimension nécessaire, et sont ainsi à prendre au sérieux en tant que telles. Le travail sociologique vise non pas à « corriger » ou à critiquer leur teneur. Au contraire, il s'agit plutôt de rendre compte de la pluralité des univers sociaux qui coexistent sur un même territoire géographique et à en montrer les fondements autant que les limites de chacun – le mot « limites » étant ici à comprendre au sens de délimitation et non pas au sens péjoratif « d'insuffisance ».

De la même façon que l'unité ouvrière du quartier n'était pas aussi claire dans les années 1960 et 1970 que ce qu'en disent les personnes contribuant à la production actuelle de l'ontologie socio-spatiale de la Pointe, l'unité contemporaine de l'identité populaire du quartier recèle elle aussi une complexité considérable en termes de morphologie des relations sociales et des connaissances qui en sont constitutives. Par mon ambition de restituer la morphologie socioéconomique du quartier, je souhaite ici complexifier à mon tour la représentation qui en est offerte par l'ontologie sociale de son espace – sans pour autant en nier la nécessité sociale, telle qu'elle s'exprime à travers ses mobilisations politiques.

---

<sup>165</sup> Mills reconstruit ces clivages autant à travers les documents d'archives qu'à travers les descriptions des relations et des activités telles que remémorées par des (ex)habitants du quartier (Mills, 2011).

## 2. Éléments de morphologie spatiale/géographique

Avant de s'intéresser aux données statistiques sur la population du quartier, il s'avère nécessaire de brièvement présenter ce dernier sous l'angle de son aménagement matériel et spatial, autre point de repère nécessaire à une meilleure compréhension des activités socioéconomiques qui y prennent place.

Comparativement à d'autres quartiers de l'île de Montréal, le quartier Pointe-Saint-Charles possède un nombre passablement limité d'accès routiers et piétons pour y aller et venir, étant donné son enclavement. Par ailleurs, cette relative insularité est identifiée par certains comme une des « facteurs facilitateurs » de développement de « l'esprit de village » évoqué plus tôt (Arrondissement le Sud-Ouest, Montréal, 2015). La carte présentée ci-bas offre une visualisation de cet enclavement ainsi que de ses segmentations internes, causées par les aménagements matériels qu'on y retrouve.

Sur la carte ci-bas :

- La bande brune délimite les frontières actuelles du quartier, telles qu'établies dans l'arrondissement municipal du Sud-Ouest de Montréal
- Les flèches rouges indiquent les principales fermetures physiques présentes autour et dans le quartier
- En vert, les mentions « nord » et « sud » renvoient à la distinction communément employée dans le quartier pour référer à ses deux portions résidentielles, séparées par une des branches du réseau de chemin de fer.

Figure 5. – Carte des délimitations contemporaines du quartier Pointe-Saint-Charles<sup>166</sup>



<sup>166</sup> Carte produite à partir de Google Maps, puis modifiée avec Microsoft OneNote par moi.

À l'exception de trois rues, l'accès au quartier est limité à l'Ouest par l'autoroute 15; le canal Lachine borde l'entièreté de la limite nord, qui est reliée au quartier voisin par deux passages piétonniers et un pont ouvert aux automobiles; la portion est du quartier est occupée par diverses grosses entreprises et des infrastructures ferroviaires, tandis que sa bordure est à cet endroit fermée par l'autoroute 10; la portion sud du quartier est entièrement bloquée par la cour ferroviaire du CN, derrière laquelle se trouvent un autre secteur industriel occupé par diverses sortes d'entreprises, puis par l'autoroute 10 et le fleuve Saint-Laurent (un pont enjambe le fleuve à cet endroit et relie Pointe-Saint-Charles à la Rive-Sud de Montréal)<sup>167</sup>.

Les portions résidentielles nord et sud de Pointe-Saint-Charles sont séparées par des chemins de fer, héritage de l'ère industrielle du quartier qui limite encore aujourd'hui la circulation d'une portion à l'autre. Les organismes communautaires soulignent les difficultés de mobilité encourues dans la portion sud (ex. : accès au transport en commun, rues étroites et mal déneigées en hiver).

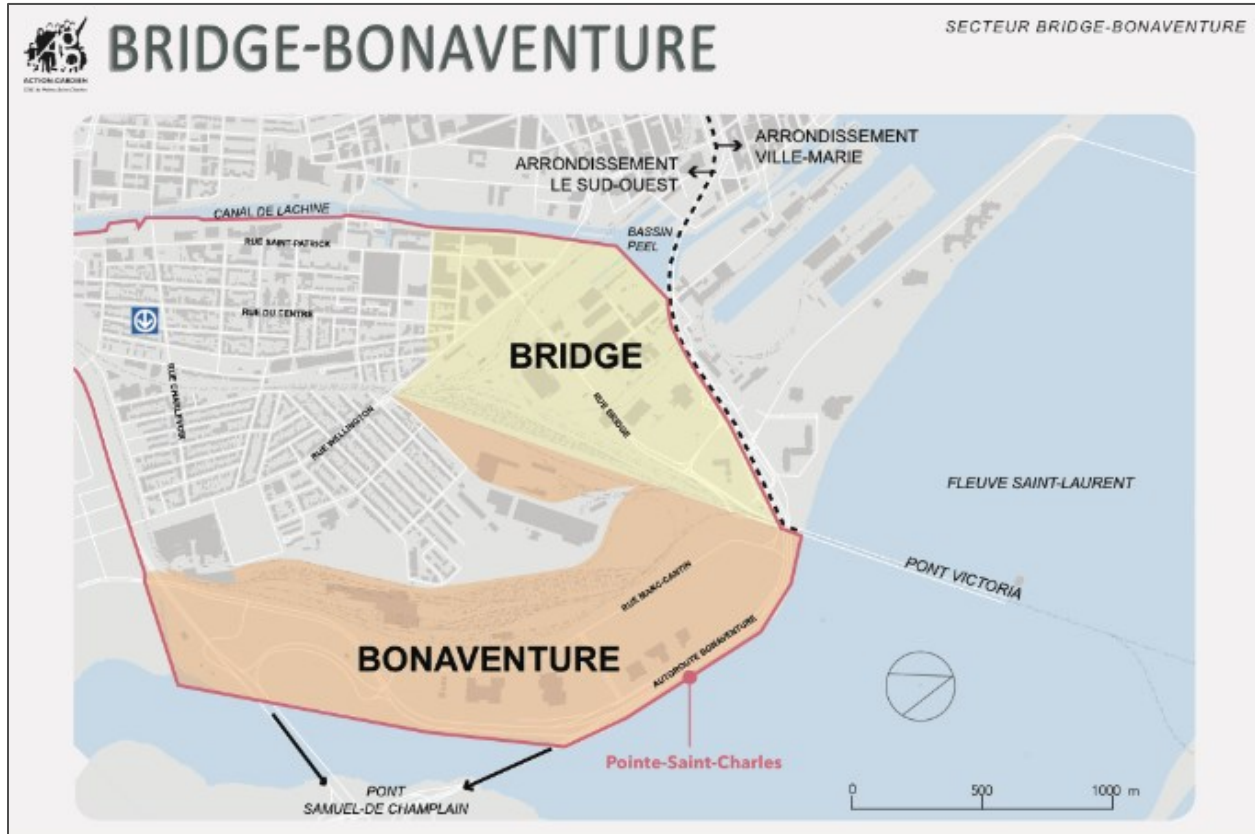
Cette carte permet de voir qu'une partie importante du quartier, au sud et à l'est, possède peu de rues. Il s'agit d'une portion non résidentielle, appelée le « secteur Bridge-Bonaventure ». Ce secteur fait l'objet de convoitises très fortes de la part de promoteurs immobiliers, étant donné sa relative inoccupation actuelle et le potentiel de développement qu'elle représente, notamment pour la construction de logements de style condominium. Le milieu communautaire de la Pointe a organisé plusieurs actions politiques revendicatrices et des activités d'idéation sur ce que la population locale voudrait en termes de développements urbains pour s'opposer à ces développements privés, dont les effets suscitent des inquiétudes. Ces craintes portent notamment sur les risques de gentrification du quartier, déjà le théâtre d'importantes transformations, ainsi

---

<sup>167</sup> Pour le lecteur ou la lectrice connaissant peu ou pas la Ville de Montréal, précisons que les points cardinaux mentionnés ici ne sont pas relatifs au « nord absolu ». Comme pour l'ensemble de la Ville de Montréal, on remarquera que la majorité des rues du quartier semblent orientées de biais, dans un axe nord-est/sud-ouest (en prenant la bordure du haut de la carte ci-bas comme le nord absolu). Malgré cela, il est d'usage de parler des points cardinaux de la ville (et ici du quartier) comme s'ils étaient alignés avec les points cardinaux « absolus ». Autrement dit, ce qu'on appelle « le nord » de l'île ou de la Pointe est, en termes absolus, le nord-ouest, et ainsi de suite pour les autres orientations. La carte est donc communément lue comme si on lui faisait faire une rotation d'environ 45 degrés dans le sens horaire.

que sur les conséquences d’une éventuelle explosion démographique sans infrastructures adaptées pour y faire face (ex. : services, aménagements pour la circulation routière).

Figure 6. – Carte des délimitations du Secteur Bridge-Bonaventure<sup>168</sup>



### 3. Informations sociodémographiques et socioéconomiques sur le quartier

Du début de son ère industrielle à nos jours, d’importantes fluctuations populationnelles ont eu lieu dans Pointe-Saint-Charles et ce, tant en termes de nombres absolus que de situation socioéconomique, d’appartenances ethniques et religieuses, ainsi que de répartition dans l’espace. À l’instar des informations présentées dans les sections précédentes, ces données pourront elles aussi servir de points de repères pour l’étude des activités socioéconomiques qui seront présentées plus bas. On y remarquera notamment la manifestation démographique et socioéconomique des

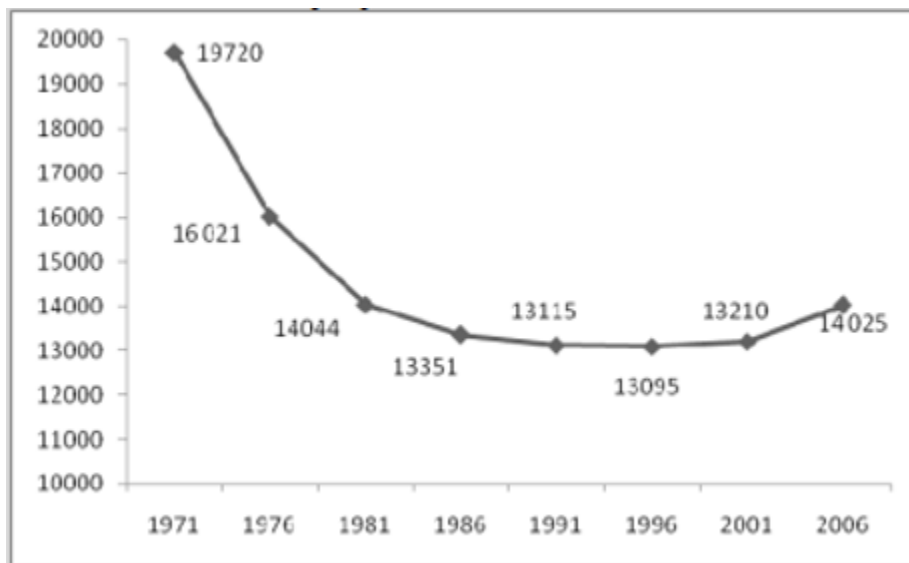
<sup>168</sup> Image tirée de la page <http://www.actiongardien.org/bridge-bonaventure> (2022)



rapides transformations souvent évoquées par des résidentes et résidents du quartier. Les données présentées dans les prochains paragraphes proviennent de divers documents produits au fil du temps pour le compte – ou au nom – de certains organismes communautaires du quartier.

En date de 2016, 14 915 personnes habitaient Pointe-Saint-Charles, comparativement à 13 210 en 2001 et à 13 115 en 1991 (Arrondissement le Sud-Ouest, Montréal, 2010 ; CCPSC, 2010 ; Paquin, 2018). Alors que les années 1980 et 1990 semblent ainsi avoir été marquées par un creux historique d'un point de vue populationnel, les années 2000 et 2010 voient survenir une recrudescence significative. Des transformations à l'aménagement urbain peuvent en partie être en cause. En effet, suite à un plan de revitalisation urbaine élaboré dès 1997, la réouverture du canal Lachine fut complétée en 2002. Cette date est identifiée comme un point tournant dans le développement contemporain du quartier, alors qu'elle entraîna l'essor d'activités touristiques et, surtout, l'arrivée de « nouvelles populations » venant habiter les condominiums nouvellement construits ou reconvertis à partir d'anciens bâtiments industriels (Memorable Montreal, 2019). Cette hypothèse apparaît cohérente avec les données présentées dans le graphique, présenté dans une section antérieure, illustrant l'évolution populationnelle du quartier. Le revoici ci-bas.

Figure 7. – (bis.) Évolution de la population du quartier de 1971 à 2006 (CCPSC, 2010)



Ce graphique permet de constater une relative stabilité du nombre de personnes résidentes de 1986 à 2001 (une population moyenne d'environ 13 192 personnes), tandis qu'une augmentation plus marquée est déjà identifiable entre 2001 et 2006. Durant cette dernière période, on revoit une

augmentation de plus de 800 personnes, fluctuation d'une intensité qui n'avait pas pu être observée depuis les années 1970 et 1980. La décennie 2006-2016 voit ensuite la population augmenter de 890 personnes additionnelles.

### **3.1. Logement**

Dans le prolongement des conséquences de l'ouverture du canal Lachine, cette croissance coïncide aussi avec un phénomène socioéconomique observable dans d'autres grandes villes : avec l'augmentation de la valeur foncière des propriétés dans certains quartiers prisés, des ménages souhaitant accéder à la propriété immobilière à prix abordable investissent progressivement des quartiers jusque-là considérés inintéressants. Cela contribue ensuite progressivement à l'engouement nourri à leur endroit, au développement de nouveaux projets immobiliers privés, et à la spéculation immobilière. Cet emballement mène à son tour à des bouleversements socioéconomiques de ces quartiers jusqu'alors défavorisés (transformation des aménagements urbains et de l'offre commerciale, augmentation des valeurs foncières et des loyers, etc.), comme le soulignaient déjà des représentantes et des représentants du milieu communautaire en 2006 (Bujold, 2000 ; Mills, 2011). Il s'agit en somme d'un ensemble de phénomènes communément rassemblés dans la notion de « gentrification ».

Il est ainsi déjà possible de voir que l'arrivée de ces « nouvelles populations » a pour corollaire d'importantes transformations dans le quartier du point de vue du logement. En 2016, on comptait 7640 logements privés répertoriés sur le territoire, une augmentation de 9,1% du nombre total depuis 2011 de 13,8% depuis 2006 (Paquin, 2018). Plus saillant encore est le fait que, au cours des années 2000, l'accroissement de la densité de logements se fait presque exclusivement par le biais de la construction de condominiums qui ne sont pas financièrement accessibles pour les ménages aux moyens modestes. Proportionnellement à cette hausse, la part du parc immobilier représentée par des logements abordables (ex. : logements « sociaux » subventionnés et logements privés non rénovés) est logiquement en diminution. En conjonction avec cet enjeu d'accessibilité, on constate également que la proportion de ménages locataires dans le quartier est passée de 77,0% en 2006 à 72,4% en 2011 puis à 67,9% en 2016, soit une diminution de presque 10% en dix ans. La contrepartie de ces proportions va aux ménages propriétaires, dont le nombre a augmenté de 26,9% de 2011 à 2016 (CCPSC, 2010 ; Paquin, 2018). Ces données peuvent *a priori* être interprétées comme le fruit d'une « dilution » du nombre de logements locatifs dans un nombre de

propriétés s'accroissant plus rapidement. En dernier lieu, il paraît pertinent de préciser qu'en 2016, 24,5% des logements du quartier sont des condos (copropriétés), et qu'il s'agit d'une tendance lourde à la hausse : la portion nord du quartier, par exemple, a connu l'augmentation la plus marquée du nombre de copropriétés, pouvant aller de 200% à 390% selon les sous-secteurs (Paquin, 2018)<sup>169</sup>.

En ce qui concerne les coûts, plus du quart (29,2%) des ménages locataires consacrent un minimum de 30% de leurs revenus pour se loger<sup>170</sup>. La diminution de ce nombre de 10,4% depuis 2011 et de 14,6% depuis 2006 indique de surcroît que l'augmentation générale du coût d'habitation est compensée par une augmentation des revenus chez les ménages locataires (Paquin, 2018). Cependant, ces chiffres n'offrent pas de renseignements sur la répartition de ces revenus parmi les particuliers : étant donné l'arrivée de ménages plus fortunés dans le quartier, la mesure du revenu moyen des locataires cache possiblement un écart croissant entre une population mieux nantie et une population dont le revenu est plus stable mais aussi plus faible<sup>171</sup>. D'autres données présentées plus bas viendront soutenir cette hypothèse d'écart croissant.

---

<sup>169</sup> Ces transformations paraissent également pouvoir avoir une incidence sur le type de ménage composant le quartier. Les propriétés récemment construites sont décriées par des organismes communautaires pour leur inadaptation aux besoins des familles; il s'agit principalement de condos à une ou deux chambres à coucher, trop petits et trop chers (El Asri et Chauvet, 2021).

<sup>170</sup> Bien que pouvant sembler arbitraire, le taux de 30% utilisé ici doit être compris comme un seuil significatif. Selon Statistique Canada, « [...] on dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30% de son revenu total avant impôt était insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'acceptabilité) situés dans sa localité. [...] Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30% de son revenu total avant impôt aux frais de logement. » (Claveau, 2020).

<sup>171</sup> Cette réflexion est soutenue par le fait que, comme ailleurs à Montréal et au Québec, plusieurs logements locatifs du quartier sont actuellement rachetés et rénovés de manière à être offerts à nouveau sur le marché locatif à un prix plus élevé. Cela implique que le profil de ménage louant les logements rénovés a un revenu suffisant pour y résider, ce qui n'est pas nécessairement le cas d'autres ménages déboursant déjà 30% ou plus de leurs revenus pour un logement non rénové et moins coûteux. J'en tire donc l'hypothèse que le profil socioéconomique plus fortuné des nouveaux ménages dans le quartier ne se représente peut-être pas uniquement du côté des propriétés. Si j'ai pu observer un tel phénomène de visu et via des observations qui m'ont été rapportées sur le terrain, elles sont statistiquement difficiles à prouver étant donné que les moyennes des coûts de loyers du quartier comprennent le fort taux de logements locatifs subventionnés (c.-à-d., logements « sociaux »), ce qui gomme les écarts.

Si l'engouement immobilier général pour le quartier se traduit par une hausse des loyers, il se traduit aussi évidemment par une importante prise de valeur foncière des propriétés elles-mêmes. Une des conséquences de cette hausse est que, de 2006 à 2016, le nombre de ménages propriétaires devant dépenser plus de 30% de leurs revenus aux dépenses de propriété a augmenté de 38% (Paquin, 2018). Ce phénomène n'a fait que s'accroître dans les dernières années : le prix médian pour une maison unifamiliale serait passé de 430 000\$ à 625 000\$ en quatre ans (2014-2018), soit une hausse de 45%. Pour ce qui est des condos, leur prix médian a augmenté de 26% en 2018 seulement, tandis que le nombre total de ventes augmentait simultanément de 58% (Simard, 2019). Ce dernier chiffre peut par ailleurs faire office d'indicateur de l'intensité de la mobilité et de la recomposition démographique dans le quartier. S'y rajoute notamment le fait qu'en 2016, 51,9% des résidents n'habitaient pas le même logement que cinq ans plus tôt (Paquin, 2018)<sup>172</sup>. En dernier lieu, la pression financière expérimentée par les ménages modestes du quartier en ce qui a trait au logement ne provient pas toujours de la hausse des loyers. En effet, l'héritage ou le legs familial constitue une voie peu évoquée d'accès à la propriété immobilière chez les personnes moins nanties. Dans ces cas, peu répertoriés mais manifestement réels, c'est alors l'augmentation des taxes municipales, corollaire de la prise de valeur foncière des secteurs du quartier, qui peut venir ajouter un poids économique significatif<sup>173</sup>.

Le portrait de la situation du logement privé (locatif et propriétaire) dépeint dans les derniers paragraphes laisse peu de place au doute quant à sa trajectoire haussière. Cela dit, une partie importante des habitations du quartier ne sont peu ou pas concernées par cette dynamique. En effet, les différentes formes de logements subventionnés par le gouvernement – et dont le coût

---

<sup>172</sup> S'il s'agit effectivement de mesures de la mobilité spatiale des ménages, ces chiffres ne disent cependant rien sur les points de départ et d'arrivée des ménages; on ne peut pas départager la proportion d'entre eux qui s'est déplacée à l'intérieur du quartier de celle y étant arrivée de l'extérieur. Des données évoquées dans les derniers paragraphes indiquent cependant que l'écrasante majorité de l'accroissement de la densité de logements est due à la construction de nouvelles copropriétés, dont le prix n'est pas à la portée des ménages plus modestes. Il est donc peu probable qu'un ménage modeste du quartier ait soudainement eu les moyens d'acquérir un de ces logements neufs. Conséquemment, je soumettrais donc l'hypothèse que la mobilité est en bonne partie explicable par l'arrivée récente des « nouveaux arrivants » plus fortunés venus habiter ces condominiums il y a moins de cinq ans.

<sup>173</sup> Je n'ai pas de données statistiques pour étayer ce phénomène. Il s'agit ici de situations m'ayant été rapportées sur le terrain par des personnes en faisant personnellement l'expérience, ou encore par des gens en ayant été témoins.

de location est moins souvent fixé par des propriétaires privés – sont moins sensibles aux fluctuations du marché locatif<sup>174</sup>. À Pointe-Saint-Charles, pas moins de 33,5% de la totalité du parc locatif est composé de ce type de logements, comparativement à 8,7% pour l'ensemble de Montréal. Il s'agit ainsi d'un des territoires les plus subventionnés de la ville (Paquin, 2018)<sup>175</sup>. Plus précisément, en 2019, le quartier était le quatrième en importance en termes de nombres de logements sociaux et communautaires, ainsi que le premier au chapitre des coopératives d'habitation, sur un total de 75 arrondissements et villes de l'île de Montréal (Service de l'habitation, 2019). On peut ici voir un potentiel d'écart croissant entre l'évolution des coûts des logements privés (locatifs/propriétés) et ces logements subventionnés, dont l'évolution du coût au fil du temps ne suit pas la même trajectoire.

L'écart au niveau du logement se traduit inévitablement en termes socioéconomiques : tandis que le revenu moyen nécessaire pour se loger dans des logements subventionnés reste passablement stable et bas, le revenu nécessaire pour acquérir une propriété ou même simplement louer un logement privé régulier augmente rapidement. C'est donc dire que les profils socioéconomiques des personnes résidant dans le quartier seraient engagés dans une trajectoire de séparation progressive entre un groupe dans une situation économique à tout le moins modeste et stable, et un groupe plus fortuné. Aussitôt cette hypothèse proposée, elle doit être nuancée en rappelant que le quartier est également habité par des ménages se situant entre ces deux pôles. Par exemple, des gens ayant un revenu stable qui ont eu les moyens d'y acquérir une propriété il y a dix ou quinze ans, avant la flambée des prix, et qui ne seront pas aussi sévèrement touchés par la hausse générale du coût de la vie causée par le phénomène de gentrification. Les locataires de longue date, protégés des hausses abusives par un règlement de plafonnement de la hausse annuelle des loyers aux moments de renouvellements de baux, peuvent aussi maintenir un coût de logement relativement bas sur une longue durée. Leur situation est cependant plus précaire dans la mesure

---

<sup>174</sup> « Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations au logement » (Paquin, 2018 : 119).

<sup>175</sup> Radio-Canada rapportait même récemment que le quartier « compte l'une des concentrations les plus élevées de logements sociaux et coopératifs au Canada » (La presse canadienne, 2019). Je n'ai cependant pas réussi à trouver les données sur lesquelles cette affirmation est fondée.

où, par exemple, des propriétaires peuvent – plus ou moins légalement<sup>176</sup> – les expulser, rénover le logement, et relouer à un prix augmenté<sup>177</sup>. Il serait donc plus juste de soutenir que c’est d’abord l’*accès au quartier* qui est de plus en plus restreint et polarisé : de manière croissante, il faut ou bien remplir les conditions de défavorisation nécessaires pour obtenir un logement subventionné, ou bien avoir le revenu nécessaire pour louer ou acheter un logement plus onéreux.

### 3.2. Revenu

Dans une certaine mesure, les données relatives au logement paraissent suivre de près celles relatives aux revenus des personnes résidant dans le quartier. Le revenu moyen des résidents du quartier avant impôts en 2016 est de 45 847\$ comparativement à 43 670\$ pour l’ensemble de Montréal. Si cette mesure semble ainsi indiquer, par comparaison, une situation financière à tout le moins passable pour les habitantes et les habitants du quartier, le revenu médian y est cependant de 27 492\$, soit 5,8% moins qu’à l’échelle de Montréal. Cela signifie que le quartier compte autant de personnes ayant un revenu de moins de 27 492\$ que de personnes ayant un revenu supérieur à ce nombre. L’écart notable entre revenus moyen et médian dans le quartier exprime une disparité importante de revenus entre personnes moins nanties et plus fortunées. Qui plus est, le revenu médian est en hausse de 30,7% depuis 2010 et de 59,3% depuis 2005, tandis que le revenu moyen est en hausse de 45,8% depuis 2010 et de 86,4% depuis 2005. Une telle hausse peut notamment être causée par l’arrivée de ménages ayant un revenu significativement plus élevé que les revenus médian et moyen antérieurs, ce qui « tire » ces indicateurs vers le haut. Cette hypothèse est cohérente avec le fait que le nombre de particuliers moins fortunés du quartier (c.-à-d., revenu annuel de moins de 30 000\$) a diminué de 9,1% tandis que les personnes ayant un revenu annuel supérieur à 60 000\$ a augmenté de 70,8% depuis 2010. De surcroît, cette augmentation est de 34,2% supérieure à celle observée à l’échelle de Montréal, ce qui reflète possiblement l’attrait marqué de nouveaux ménages plus fortunés pour le quartier. Du côté des personnes les moins

---

<sup>176</sup> Par exemple, dans le cadre d’une enquête réalisée dans un autre quartier de Montréal, « [...] pour 363 logements soumis à l’enquête, 85% des projets de reprise, d’éviction, de travaux majeurs ou de démolition présentés par les propriétaires étaient des tactiques de nature frauduleuse. Seulement 15% de ces projets ont été réellement réalisés » (Blanchard, 2020).

<sup>177</sup> Avec l’emballement du marché immobilier dans les dernières années, ce phénomène baptisé « rénoviction » semble avoir pris de l’ampleur : <https://www.ledevoir.com/motele/renoviction>

fortunées, après impôts, 28,6% des résidents et résidentes de Pointe-Saint-Charles vivent avec un revenu considéré « faible » en 2016, comparativement à 21,3% à l'échelle de la ville de Montréal en entier (Paquin, 2018)<sup>178</sup>. Autre mesure probable de la « dilution » de la population à faible revenu dans une population au revenu moyen en croissance, par comparaison, c'était 37,4% de la population de Pointe-Saint-Charles qui vivait sous le seuil de faible revenu en 2005 (Action-Gardien, 2012).

Ces derniers chiffres cachent également une autre disparité marquée. Dans le quartier, le revenu des femmes et des hommes s'est accru respectivement de 61,5% et de 109,1% entre 2005 et 2015, pour arriver à un écart de revenu de 47,5%, comparativement à 34,5% à l'échelle de Montréal<sup>179</sup>. On rapporte que de tels écarts s'estompent usuellement dans les secteurs géographiques plus défavorisés, et vice versa. Comme de fait, à Pointe-Saint-Charles, c'est dans les secteurs du quartier regroupant la plus grande concentration de propriétés et copropriétés coûteuses que l'on retrouve également les plus grands écarts de revenus d'emploi, allant de 43,4% à pas moins de 144,9% par endroits (Paquin, 2018). D'une part, il serait raisonnable d'imputer la plus grande égalité entre les deux sexes dans les secteurs défavorisés au fait qu'il s'agit largement de revenus « planchers », soit des revenus provenant de prestations gouvernementales uniformes, ou encore du salaire minimum, lui aussi uniforme. D'autre part, il paraît plausible que l'inégalité marquée que l'on retrouve dans les secteurs plus favorisés du quartier renvoie aux inégalités de rémunération observées de manière générale entre professions typiquement masculines et typiquement féminines au Québec et au-delà, bien que celles-ci se soient quelque peu résorbées dans les dernières décennies (Pelletier, Patterson et Moysen, 2019).

Suivant la même dynamique que celle identifiée par les données des derniers paragraphes, entre 2010 et 2016, le revenu des familles a augmenté de 44,7% comparativement à 21,4% à Montréal. Et si 46% des familles du quartier sont monoparentales et que leur revenu moyen est

---

<sup>178</sup> Pour Statistique Canada, le calcul de seuils de faible revenu est effectué en fonction de la proportion du revenu qu'un ménage risque d'utiliser pour des biens de première nécessité (c.-à-d., logement, alimentation, habillement) par comparaison à un ménage moyen. Les calculs varient selon les années étudiées et la taille de la communauté de résidence, notamment (Statistique Canada, 2015).

<sup>179</sup> Les revenus d'emploi, plus spécifiquement, sont marqués par un écart de 48,7% en faveur des hommes, contre 36,6% à Montréal

25,7% inférieur à la moyenne pour l'ensemble de Montréal, ces chiffres cependant sont sur une trajectoire de transformation. En effet, le nombre de familles monoparentales a diminué de 13,9% entre 2006 et 2016, tandis que le revenu moyen des familles monoparentales a augmenté de 20,6% depuis 2010, comparativement à 19,5% à Montréal (Paquin, 2018). Le fait que l'augmentation du revenu moyen des familles monoparentales ne se différencie que de 1,1% entre le quartier et la Ville (20,6% vs 19,5%) ne permet pas d'affirmer avec autant d'assurance que le profil socioéconomique des familles monoparentales a changé<sup>180</sup>. Cependant, la diminution marquée du nombre de familles monoparentales et l'importante augmentation du revenu moyen des familles comparativement à l'ensemble de Montréal semblent indiquer un changement de profil des familles habitant le quartier. Précisons de plus que 83,8% des familles monoparentales du quartier ont une femme comme cheffe de famille, comparativement à 81,4% à Montréal et 75,1% au Québec (Paquin, 2018).

Comme nous le verrons dans des sections ultérieures, l'apparition d'un clivage socioéconomique de plus en plus prononcé se traduira par des configurations spécifiques en termes de morphologie sociale et de sémantiques sociales. Mais un tel clivage a également pu impliquer des conséquences en termes de politiques publiques dans le quartier. En effet, en raison de la diminution de l'indice de défavorisation du quartier Pointe-Saint-Charles et d'autres territoires du Sud-Ouest de Montréal, un programme alimentaire a presque été retiré à des élèves pourtant dans une situation socioéconomique correspondant aux critères de défavorisation en 2019 (Radio-Canada, 2019)<sup>181</sup>. Cette situation est la conséquence directe de la transformation socioéconomique du quartier, dans la mesure où le revenu moyen des ménages sur un territoire fait partie des mesures contribuant à la production de l'indice de défavorisation ensuite utilisé par les politiques de santé publique s'occupant, par exemple, de contrer la dénutrition chez les populations jugées

---

<sup>180</sup> Si l'ensemble des revenus des familles monoparentales de l'île de Montréal, y compris Pointe-Saint-Charles, a augmenté de manière comparable, et a priori à une vitesse supérieure à celle de l'inflation, une hypothèse est peut-être à avancer du côté de politiques d'aide gouvernementales (ex., : allègement fiscal, chèques de solidarité).

<sup>181</sup> On a d'abord annoncé le retrait du programme, avant que des contestations de la part de familles et de gens du milieu communautaire mènent à ce que le programme soit maintenu une année supplémentaire, selon ce qui m'a été rapporté lors de discussions informelles sur le terrain et en entretien.



vulnérables<sup>182</sup>. En faisant augmenter le revenu moyen dans le quartier et ailleurs, les nouveaux ménages et particuliers plus fortunés ont poussé les moyennes vers le haut, ce qui a fait diminuer l'indice de défavorisation, malgré la présence persistante de ménages et de personnes à faible revenu.

### 3.3. Emploi

Les revenus engrangés par les particuliers et les ménages sont à leur tour largement corrélés avec la situation d'emploi des individus – à tout le moins pour ce qui est de la population active. À ce niveau, toujours en 2016, le taux de chômage du quartier est de 9%, tout comme celui de Montréal. Une différence frappante est cependant que ces données de 2016 sont le résultat d'une diminution de 4,5% chez les hommes et d'une forte augmentation de 52,3% chez les femmes (Paquin, 2018). Il ne semble pas plausible d'expliquer cela par l'importante présence de ménages monoparentaux – souvent des femmes dans des situations économiques précaires (potentiellement au chômage) – dans la mesure où leur présence a diminué dans les dernières années. Également, dans tous les cas, leur présence ne constitue pas en soi une explication d'une importante variation. En revanche, nous avons pu voir dans la section précédente que les nouveaux ménages investissant les portions du quartier où le coût d'habitation est le plus élevé paraissent également être les secteurs où les disparités de revenu entre les hommes et les femmes sont les plus élevées. Je soumettrais donc l'hypothèse que l'on retrouve possiblement dans ces secteurs des ménages composés de couples hétérosexuels dans lesquels l'homme possède un emploi avec un revenu élevé permettant à lui seul de subvenir aux besoins du ménage. Cela paraît cohérent avec la disparité entre hommes et femmes dans l'accroissement des revenus moyens à l'échelle du quartier.

---

<sup>182</sup> « Depuis sa création à la fin des années quatre-vingt-dix, l'indice québécois de défavorisation matérielle et sociale a été largement utilisé dans le domaine de la santé publique, à des fins allant de la surveillance de la santé jusqu'à l'élaboration d'orientations politiques en passant par l'évaluation des services et l'allocation des ressources » (Pampalon, Gamache et Hamel, 2010 : 3).

Précisons également que l'indice de défavorisation est constitué de plusieurs indicateurs « sociaux » et « matériels » répartis par secteurs, selon les découpages géographiques du recensement canadien. Parmi les indicateurs « sociaux », on retrouve les proportions de statut matrimonial sans conjoint (c.-à-d., veuf, séparé, divorcé), le fait de vivre seul, et la proportion de monoparentalité. Parmi les indicateurs matériels, on retrouve l'absence de diplomation secondaire, l'emploi et le revenu moyen personnel (Pampalon et Raymond, 2003).

De manière analogue, les taux d'emploi de la ville et du quartier sont passablement proches, à respectivement 58,3% et 60,7%, soit un différentiel de 2,4%. C'est cependant en comparant les trajectoires de ces deux territoires dans le temps qu'une différence devient saillante : le taux d'emploi a augmenté de 11,2% à la Pointe depuis 2011 comparativement à 2,1% pour l'ensemble de Montréal. Cela renseigne encore davantage sur la nature des transformations socioéconomiques en cours dans le quartier (Paquin, 2018). Dans le prolongement de ce que j'ai pu évoquer dans le paragraphe précédent, le fait que le bond observé dans le quartier en termes de taux d'emploi le place maintenant légèrement au-dessus de Montréal, et son indice de défavorisation s'en trouve diminué du point de vue d'un de ses indicateurs (c.-à-d., l'emploi). Tel que précisé dans la note de bas de page n°23 cependant, l'indice de défavorisation comporte plusieurs indicateurs combinés pour obtenir des portraits aussi précis que possible. Le phénomène du « travail pauvre » ayant gagné en ampleur dans les dernières années confirme que le statut d'emploi ne peut pas à lui seul confirmer la qualité des conditions matérielles de vie d'un individu ou d'un ménage (Leloup, Desrochers et Rose, 2016 ; Yerochewski, 2014).

### **3.4. Scolarité**

La scolarité est également dans une certaine mesure corrélée au revenu et à l'emploi – dans la mesure où elle a une incidence sur l'intégration au marché du travail. Dans le quartier, les secteurs où l'on retrouve les taux de scolarité les moins élevés sont également les secteurs où les revenus sont parmi les plus bas, où les taux de chômage sont les plus élevés, et où l'on retrouve des plus grandes concentrations de logements subventionnés (Paquin, 2018).

Les évolutions des données relatives aux niveaux d'éducation suivent des tendances cohérentes avec l'ensemble du portrait présenté jusqu'à maintenant. Le nombre de personnes de 15 ans ou plus sans diplôme d'étude secondaire dans le quartier est actuellement de 20,2%, soit 3,3% de plus que Montréal (16,9%), ce qui en fait un quartier défavorisé selon cet indicateur de l'indice de défavorisation évoqué plus haut. Cependant, ce taux de « sous-scolarisation » a diminué de 35,1% entre 2006 et 2016 dans la Pointe, ce qui pourrait indiquer changement de profil des personnes résidant dans le quartier, notamment par la « dilution » de l'importance statistique de la population sous-scolarisée causée par l'arrivée d'un grand nombre de personnes plus scolarisées. Si ce changement peut être imputable à l'arrivée de nouvelles populations dans le quartier, il faut également garder conscience du fait que, d'une génération à l'autre, la scolarisation postsecondaire

a progressé de manière constante au Québec au cours des dernières décennies et que, de manière corollaire, la population possédant un diplôme secondaire ou moins a diminué de manière importante dans la province (Gauthier, 2014). Dans cette perspective, à l'échelle du quartier, ce seraient les personnes plus âgées qui composeraient la plus grande partie de la population moins scolarisée. Quant à lui, le taux de diplomation universitaire actuel est de 37,5% (comparativement à 36,4% à Montréal), soit une augmentation de pas moins de 74,2% depuis 2006 (Paquin, 2018). Il apparaît plausible que ce bond de la diplomation universitaire accompagne l'arrivée des nouveaux ménages nantis dans le quartier, possédant des emplois nécessitant une longue scolarisation postsecondaire.

### **3.5. Immigration et langue**

La réputation cosmopolite de la ville de Montréal pourrait inciter à supposer que la tendance à la diversification du quartier Pointe-Saint-Charles suit la même tendance à la diversification, d'un point de vue ethnique, culturel et linguistique. Or, les données du recensement de 2016 ne semblent pas aussi univoques.

À l'image de la ville dont il fait partie, le quartier accueille depuis très longtemps un nombre significatif d'immigrantes et d'immigrants, qui comptent pour 20,7% de la population résidente en 2016. Bien que ce taux soit significativement moins élevé qu'à Montréal (34%), il est tout de même le résultat d'une augmentation de 9,8% de 2006 à 2011 puis d'encre 9,8% de 2011 à 2016, alors que la croissance n'était que de 5,2% à Montréal pour cette même période. Également, toujours en 2016, 41,4% des personnes résidant dans le quartier sont immigrantes ou des enfants d'immigrants. Un certain « retard » de la Pointe par rapport à Montréal semble se rétrécir de ce point de vue, bien que l'écart soit encore considérable à l'heure actuelle. Les plus importantes nationalités de naissance des immigrantes et immigrants dans le quartier entre 2011 et 2016 sont, par ordre d'importance, la France (20,8%) suivie par trois pays *ex æquo* représentant chacun 6,7% du total des nouveaux immigrants, soit la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et la Chine (Paquin, 2018).

Avec la France et deux pays d'Afrique francophone comme premiers lieux d'origine d'immigration, on ne s'étonnera pas de voir que la francophonie est en croissance de 9,7% dans le quartier comparativement à 2,0% à Montréal, pour atteindre 55,7% en 2016. Également, à cette même date, c'étaient 16% de la population du quartier qui n'avait ni le français ni l'anglais comme

langue maternelle, comparativement à 32,8% à l'échelle de Montréal. Quant à l'anglais, il s'agit de la langue première de 24,8% de la population (Paquin, 2018). L'époque où il s'agissait de la langue dominante, parlée par des immigrants écossais et irlandais, est ainsi manifestement révolue. De plus, le fait qu'on la trouve passablement répartie dans l'ensemble du quartier, tout comme le français, atteste du fait que la division linguistique entre le nord et le sud du quartier n'a plus cours aujourd'hui comme je l'avais évoqué dans le survol historique du quartier présenté plus haut.

En dernier lieu, le quartier compte 23,1% de personnes s'identifiant comme appartenant à une minorité visible, comparativement à 32,9% à Montréal. La majorité des personnes résidentes est ainsi blanche et, de surcroît, la proportion de minorités visibles croît moins vite qu'à Montréal. En effet, ce nombre a augmenté de 2006 11,6% (malgré une baisse de 2,3% depuis 2011), tandis qu'il a augmenté de 11,6% depuis 2011 et de 36,8% depuis 2006 à l'échelle de Montréal (Paquin, 2018).

### **3.6. Des indices statistiques à la morphologie des relations sociales**

Un portrait assez frappant se dégage des données statistiques présentées dans les dernières sections. Autant les situations du logement que des taux de revenu et d'emploi ou encore du niveau de scolarisation permettent de souligner les transformations populationnelles survenant dans le quartier depuis maintenant plus d'une décennie. Ces transformations se traduisent par de forts contrastes entre des populations coexistant à l'intérieur de l'espace géographique qu'est le territoire du quartier Pointe-Saint-Charles.

D'un côté, ces indicateurs rendent effectivement compte d'une population habitant des propriétés et des logements locatifs dont les prix sont en forte croissance, ce qui implique que les personnes s'y installant ont les moyens financiers nécessaires pour s'y installer<sup>183</sup>. À la situation de logement se rajoutent donc des niveaux de revenus, d'emploi et de scolarité généralement plus élevés. Puis d'un autre côté, les indicateurs statistiques permettent l'identification d'une population moins scolarisée, moins nantie, et dans une certaine mesure plus âgée. Nonobstant la diminution

---

<sup>183</sup> Dans le cas de propriétés, l'endettement que doivent accepter certains de ces ménages et individus ne change rien au fait que les institutions financières exigent tout de même une certaine solvabilité avant d'accorder un prêt. L'accès n'est donc pas garanti à toute personne qui en ferait la demande, tout comme l'accès au crédit plus largement.

du nombre de certaines catégories de populations vulnérables, telles les ménages monoparentaux, la situation de logement d'une portion considérable de ces ménages et individus défavorisés dans le quartier est relativement stable. Cette stabilité est d'abord imputable aux délais relatifs à l'obtention d'un logement subventionné qui peuvent être d'une longueur considérable<sup>184</sup> – même dans les cas où l'on occupe déjà un tel logement et où l'on souhaite déménager dans une autre unité – ce qui constitue un facteur limitant à la mobilité géographique<sup>185</sup>. Ensuite, ces logements sont réservés aux personnes dont la situation de vie est conforme à certains critères de défavorisation socioéconomique. Dans la mesure où le parc de logement social du quartier est en bonne partie fixe, le fait qu'un individu défavorisé quitte son logement social ne change rien au nombre d'unités disponibles dans le quartier; une autre personne éligible prendra simplement sa place<sup>186</sup>. Même dans l'éventualité d'un départ, il y aura donc toujours un nombre relativement constant de personnes défavorisées dans le quartier, nombre correspondant à la quantité de logements sociaux y étant répertoriés.

Les indicateurs statistiques sont une expression quantifiée de différentes transformations tangibles pour les personnes résidant dans le quartier depuis un certain temps, et qui nourrissent leurs représentations et leurs projections futures quant à l'état du quartier. Le phénomène de gentrification entraîne bien une transformation de sa trame physique et sociale. On y voit arriver des personnes aux « allures » nouvelles, et on voit de nombreux bâtiments et commerces faisant depuis longtemps partie du paysage faire place à de nouvelles constructions et entreprises. Cependant, la structuration et la répartition du logement social subventionné à Montréal fait en

---

<sup>184</sup> En 2016 à Montréal par exemple, « en moyenne, le temps d'attente général pour obtenir un logement social du parc immobilier de l'OMHM [Office Municipal d'Habitation de Montréal] est de trois à cinq ans. Pour les familles à la recherche d'une unité d'habitation comprenant deux ou trois chambres à coucher, le délai moyen est de sept ans » (Caron, 2016).

<sup>185</sup> Je remercie ici le Regroupement Information Logement de Pointe-Saint-Charles (RIL) pour cette précision. En effet, dans le cas des HLM par exemple, si la demande de déménagement est considérée justifiée, elle peut tout de même prendre plusieurs années à être traitée (ex., dans le cas d'une famille s'agrandissant et nécessitant davantage d'espace. Comme indiqué dans la note précédente, les délais pour les plus grands logements sont encore plus longs). Une fois un logement obtenu, il y a en ce sens un effet dissuasif et des contraintes administratives à la mobilité en termes de lieu d'habitation.

<sup>186</sup> Il est souvent impossible d'occuper ces logis tout en obtenant une bonification de revenu. Dans l'éventualité où un individu occupant une de ces habitations verrait sa situation de revenu s'améliorer au-delà d'un certain seuil, il perdrait son logement social ou sa subvention au profit d'une autre personne admissible.

sorte que, contrairement à des représentations dont j'ai pu être témoin sur le terrain, ce phénomène n'est pas à terme amené à effacer toute trace de populations moins nanties du quartier.

Ceci étant dit, tel qu'évoqué dans la section sur le logement, il faut rappeler que bien qu'un tel portrait statistique attire l'attention sur un effet de polarisation socioéconomique croissante, la Pointe est également habitée par des gens qui ne sont pas « défavorisés » d'un point de vue de statistiques de santé publique, sans pour autant correspondre au profil socioéconomique des personnes les plus riches, arrivées plus récemment. À cet égard, pensons nommément aux locataires de longue date ainsi qu'aux propriétaires ayant fait l'acquisition de leur logement avant les hausses de prix fulgurantes des dernières années. En somme, les variations de moyennes et de médianes présentées dans le portrait statistique des dernières pages ne rendent pas compte de l'entièreté de la composition populationnelle du quartier. Elles permettent cependant d'attirer l'attention sur la réduction croissante de son accessibilité vers deux voies qui, elles, reflètent cette polarisation économique : pour s'installer dans ce quartier de nos jours, de plus en plus, il faut ou bien être suffisamment défavorisé pour obtenir un logement subventionné, ou bien assez fortuné pour acheter ou louer un logement coûteux.

Finalement, le portrait statistique présenté à l'instant participe aussi de la production d'ontologies sociales sous la forme d'êtres sociaux : « personnes défavorisées, moins scolarisées » ou « nouveaux arrivants plus scolarisés et plus nantis », par exemple. Ensuite, il participe de surcroît à la production d'une ontologie particulière de l'espace du quartier en termes de santé publique, ensuite mobilisable à des fins d'intervention par le milieu communautaire<sup>187</sup>. Il faut toutefois le distinguer des espaces sociaux reproduits à travers les différentes activités menées dans le quartier. Ces statistiques renseignent peu sur la vie sociale à proprement parler. Tout au plus ces chiffres et les clivages qu'ils exposent permettent-ils de supposer, par exemple, l'existence d'usages différenciés de l'espace (ex. : déplacements, lieux de sociabilité), ou de pratiques et de connaissances économiques (ex. : habitudes de consommation, choix de lieux

---

<sup>187</sup> Rappelons que le principal rapport utilisé dans la présente section a été commandé par des organismes communautaires du quartier, et que les autres ont été produits par des organismes du milieu communautaire à partir d'autres rapports similaires (Paquin, 2018).

Sur les liens entre ce type de données et la santé publique gouvernementale, la lectrice ou le lecteur peut se référer à la note de bas de page n°182.

d'approvisionnement). Les différenciations pratiques relatives à cette polarisation ne reflètent cependant qu'une partie de l'expression d'appartenances sociales multiples, qui permettraient de démontrer que tous les individus regroupés dans ces catégories statistiques n'ont pas par défaut des comportements socioéconomiques similaires. De surcroît, tandis que ces données sont cantonnées aux délimitations géographiques du quartier, il ne faut pas négliger le fait que dans leurs usages usuels des espaces, les individus ne se limitent pas aux frontières du quartier, tout comme ceux d'autres quartiers ne se limitent pas aux leurs non plus.

En d'autres termes, les espaces géographiques du quartier Pointe-Saint-Charles sont traversés d'espaces sociaux pouvant largement en déborder les frontières. Si les données statistiques permettent ainsi de brosser le portrait de tendances générales, celui-ci demande à être complexifié par une description des espaces sociaux investis et reproduits par les activités auxquelles les habitantes et habitants du quartier participent. C'est là, en somme, l'objectif des prochains chapitres, soit de viser une description des univers sémantiques et de la morphologie socioéconomique qu'ils participent à produire et dont ils sont constitutifs.

#### **4. L'alimentation dans le quartier et au-delà : quelques données**

Bien que cruciales à l'analyse, les données statistiques présentées à l'instant ne touchent pas encore directement au champ d'activité au cœur de mon objet empirique, soit les activités relatives à l'économie alimentaire dite alternative prenant place dans le quartier. Il faut encore préciser que, de toutes les activités alimentaires possibles, j'ai avant tout été amené à investiguer différentes formes de redistributions alimentaires opérées par des organismes sans but lucratif et s'intéressant toutes plus ou moins directement à des populations jugées vulnérables. C'est en ce sens que la présente section s'attarde à la présentation de données sur l'économie alimentaire, certes, mais principalement en rapport à la circulation de denrées dans le quartier.

Cela amène ainsi à spécifier que, à l'image des données socioéconomiques et démographiques précédentes, les données qui suivent sont produites par des instituts de santé publique à l'échelle du Québec et du Canada, mais qu'elles sont également produites à l'échelle de Pointe-Saint-Charles par et/ou pour des organismes communautaires du quartier qui veulent obtenir des renseignements sur la population auprès de laquelle il est question d'intervenir. La

présentation de ces données offrira la possibilité d'investiguer minimalement la production d'ontologies sociales qui en sont constitutives. Finalement, si ces données sont ainsi relatives à des préoccupations de santé publique et/ou d'inégalités sociales et de pauvreté, on pourra tout de même y retrouver des informations sur d'autres activités alimentaires du quartier, notamment celles tenues dans les commerces incorporés conventionnels.

#### **4.1. Quelques chiffres sur l'insécurité alimentaire au Canada, au Québec et à Montréal**

Dans une perspective de santé publique, la notion de sécurité/insécurité alimentaire est une des principales façons de traiter d'enjeux relatifs à l'alimentation dans la population<sup>188</sup>. La sécurité alimentaire se définit de façons plus ou moins élaborées selon les usages qui en sont faits : elle peut être utilisée à l'échelle internationale dans le cas de l'aide à des pays dits « en développement », tout comme à l'échelle nationale ou même à l'échelle de quartiers d'une ville; elle peut également mettre plus ou moins l'accent sur les propriétés nutritionnelles biologiques de l'alimentation (c.-à-d., la « saine » alimentation), sur les « préférences culturelles » ou encore sur le pouvoir d'achat des individus comme éléments définitoires (Rigat, 2014 ; Springmann, Massie et Meshefedjian, 2020). Ces définitions sont certainement d'importance pour cette recherche et demandent un traitement sociologique, auquel je m'affairerai plus bas. Il appert cependant de mise de commencer par compléter le portrait statistique de la section précédente par des données spécifiques à l'insécurité alimentaire, dans la mesure où elles paraissent névralgiques dans l'action des organismes étudiés dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Pour donner un sens minimal aux données présentées ci-bas, je propose donc pour l'instant de retenir la définition préliminaire suivante, acceptée et reprise par de nombreux organismes canadiens et québécois : l'insécurité

---

<sup>188</sup> « L'insécurité alimentaire est un problème important de santé publique, car la santé psychologique et physique y sont étroitement liées. Chez les adultes, l'insécurité alimentaire est associée à plusieurs maladies chroniques dont le diabète de type 2 et la dépression. Chez les enfants, l'exposition à l'insécurité alimentaire en jeune âge a été associée à des effets à long termes sur la santé, dont le développement de l'asthme et de la dépression. » (Plante, Paquette et al., 2021 : 10).

Ces affirmations sont elles-mêmes fondées sur les travaux de Valerie Tarasuk, professeure au département de sciences de la nutrition de l'Université de Toronto; une chercheuse citée dans la grande majorité des documents répertoriés dans la présente section. Voir aussi CCAC/CFCC, 2020 et Tircher, 2020 au sujet de l'influence de l'insécurité alimentaire sur la santé physique et mentale.



alimentaire est une situation « d'accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières » (Springmann, Massie et Meshefedjian, 2020).

À l'échelle du Canada, la proportion de la population touchée par l'insécurité alimentaire est passé de 10% en 1998 à 12% en 2014, puis à 12,7% en 2018 (Che et Chen, 2001 ; Tarasuk et Mitchell, 2020 ; Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2016a). En nombre de personnes, cela correspond à près de quatre millions d'individus<sup>189</sup>. L'insécurité croît également grandement en fonction de la situation parentale : les ménages monoparentaux, et de surcroît les ménages monoparentaux dont le parent est une femme, paraissent davantage touchés. Autre fait notable, tandis que 70% des personnes recevant des prestations d'aide sociale vivaient un certain niveau d'insécurité alimentaire (Statistique Canada, 2020 ; Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2016b), pas moins de 65% des personnes touchées par un certain niveau d'insécurité alimentaire tirent la majeure partie de leur revenu d'un emploi salarié (CFCC 2020). Une telle situation ne manque pas d'évoquer le phénomène du travail pauvre, évoqué plus haut.

Quant à lui, le Québec était la seule province canadienne où la proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire était inférieure à la moyenne canadienne, pour des taux de respectivement 11,1% et 12,7%. Qui plus est, elle serait la seule province à avoir connu une trajectoire descendante de 2015-2016 à 2017-2018 (Tarasuk et Mitchell, 2020). Paradoxalement pourtant, des statistiques indirectes peuvent constituer des indices d'une tendance à la hausse de l'insécurité alimentaire, au premier chef desquelles se trouvent l'insuffisance des revenus pour un nombre croissant de ménages. Plusieurs recherches soutiennent que, de manière générale, l'insécurité alimentaire est de près corrélée avec le niveau de revenu, qu'il soit sous forme de salaire ou de diverses formes de prestations gouvernementales (Anne-Marie Hamelin, Beaudry et Habicht, 1998 ; Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2016b). Un revenu plus faible est associé à un plus fort taux d'insécurité alimentaire, dans la mesure où le pouvoir d'achat est plus souvent insuffisant. Mais plus encore, si une tendance économique inflationniste fait monter les prix des denrées alimentaires de manière égale pour tout le monde, ce sont les personnes les moins fortunées qui ressentent le plus fortement les effets de ces hausses de prix. L'Institut de recherche et

---

<sup>189</sup> Au début de la pandémie de COVID-19, cette proportion a même augmenté de 39%, avant de redescendre sensiblement au fil de son évolution (CFCC 2020).

d'information socioéconomique (IRIS) souligne en effet que de 1999 à 2019, les dépenses alimentaires ont augmenté de 63% au Québec. Cependant, après cette hausse, la part du budget occupée par l'alimentation dans le quintile des personnes au revenu le plus faible est de 17%, comparativement à 12,5% dans le décile des mieux nantis (Harvey et Nguyen, 2020). Il est mathématiquement logique que, sur un revenu total plus faible, chaque augmentation représente une proportion plus importante : un dollar représente 20% d'un total de cinq dollars, mais 1% d'un total de cent dollars, par exemple. Mais plus encore, chez les ménages les moins fortunés, la majeure partie des dépenses est plus difficilement évitable ou réductible, dans la mesure où elle concerne majoritairement des besoins de première nécessité (ex. : logement, électricité et alimentation). À l'inverse, les ménages plus aisés ont davantage de marge de manœuvre pour compresser leurs dépenses en substituant des biens par d'autres moins coûteux ou en coupant simplement certaines dépenses, relatives aux loisirs ou à des biens de luxe notamment.

L'association entre faible revenu et insécurité alimentaire transparaît également dans le profil des personnes recourant à différents services d'aide alimentaire. Au Québec, les prestataires d'aide sociale représentent la grande majorité des bénéficiaires de différentes formes d'aide alimentaire, soit 53% en 2019<sup>190</sup>. De plus, si on rapporte une diminution de la proportion des bénéficiaires de services alimentaires représentée par les prestataires d'aide sociale, leur importance en nombre absolu demeure inchangée. C'est donc dire que c'est l'augmentation du nombre total de personnes recourant à l'aide alimentaire qui explique une telle diminution de pourcentage. Parmi ces personnes, celles dont la source principale de revenu est un emploi est passée de 9,5% à 12,5% entre 2010 et 2019 (Tircher, 2020), puis à 14,6% au début de l'année (BAQ, 2012). On peut donc encore une fois deviner ici la présence de la catégorie susmentionnée des travailleurs et travailleuses pauvres, ce qui confirme également la corrélation entre niveau de revenu et insécurité alimentaire.

Les données concernant l'aide alimentaire au Québec indiquent toutes une trajectoire de hausse des recours aux banques alimentaires dans les dernières années. Un rapport récent de

---

<sup>190</sup> Il s'agit de la part la plus importante occupée par une seule catégorie de population (regroupées par sources de revenus). Avec 53% du total des bénéficiaires, les prestataires d'aide sociale sont très loin devant les deuxième et troisième groupes les plus importants, soit respectivement les personnes ayant un revenu d'emploi (13%) et les personnes recevant une pension de vieillesse (9%) (Tircher, 2020).

l'Observatoire québécois des inégalités indique qu'après une certaine baisse de 2006 à 2008 (1,95% à 1,65%), la proportion de la population québécoise ayant recours à un organisme partenaire des Banques alimentaires du Québec (BAQ) – comprenant toutes les Moissons régionales du Québec – a progressivement augmenté à nouveau jusqu'à 1,95% en 2019, ce qui équivaut à environ 167 000 personnes. Tandis que les familles monoparentales, biparentales et les couples sans enfants ont délaissé le recours aux BAQ entre 2007 et 2019, les personnes célibataires ont suivi la tendance inverse et constituent en 2019 la grande majorité des personnes recourant à l'aide alimentaire des BAQ (49%). Les explications pour cette disparité se trouvent du côté des politiques publiques redistributives mises en place pour les familles avec enfants, ainsi que les économies d'échelle et d'entraide dont peuvent jouir les couples sans enfants, dont les personnes célibataires seraient plus souvent privées (Tircher, 2020).

Les données annuelles rapportées directement par les BAQ ne sont pas comptabilisées de la même façon que celles du dernier paragraphe, mais aident à compléter ce portrait. Tandis qu'en 2011, on rapportait que l'équivalent de 348 919 personnes par mois recevaient une forme d'aide alimentaire, ce nombre est passé à approximativement 500 000 en 2019, puis à 610 000 en 2021<sup>191</sup>. En termes de nombre de demandes d'aide (comprenant provisions, repas et collations), les chiffres mensuels sont passés d'un peu plus de 1,6 million de demandes en 2011 à plus de 1,8 million en 2012. Après une diminution à 1,5 millions en 2013, ces chiffres augmentent ensuite

---

<sup>191</sup> Les divergences de chiffres avec le paragraphe précédent sont d'une telle magnitude qu'il ne peut simplement s'agir d'une question de marge d'erreur. Elles tiennent plutôt au fait qu'elles ne comptabilisent pas le même type de redistributions alimentaires. En termes d'échelle d'importance, les chiffres présentés par l'Observatoire semblent concorder avec ceux des Bilans-Faim des BAQ concernant le nombre de « personnes *différentes* par mois » qui reçoivent de l'aide *spécifiquement sous forme de dépannage alimentaire*. L'Observatoire semble uniquement comptabiliser le dépannage alimentaire, c'est-à-dire la distribution de paniers de denrées alimentaires, tandis que les Bilans-Faim des BAQ comptabilise l'ensemble des programmes offerts, c'est-à-dire le dépannage, mais également les soupes populaires, les cuisines collectives et des collations en milieu scolaire, par exemple.

De 2011 à 2017, les BAQ comptabilisent le nombre de « personnes aidées » par leur réseau, qui est plus élevé que le nombre de « personnes *différentes* » aidées. Cet écart peut s'expliquer par une note en bas de la page 6 du rapport 2012 qui précise que « l'ensemble du réseau national des banques alimentaires dont BAQ fait partie considère que chaque 10 repas ou 10 services dans le mois égale une personne servie » (BAQ, 2012). Pour une raison inconnue, la catégorie « personnes différentes » n'est plus utilisée après 2017, ce qui ne laisse que la catégorie plus générale des « personnes aidées ».

progressivement à nouveau jusqu'à 1,8 million en 2016 puis jusqu'à plus de 1,9 million de demandes en 2019 et 2021 (BAQ, 2021 ; 2019 ; 2016 ; 2013 ; 2012 ; 2011).

Cela étant dit, il faut ici préciser que le recours aux statistiques de fréquentation des banques alimentaires n'est pas nécessairement un indicateur fiable pour évaluer l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans une population. Ce ne sont pas toutes les personnes en faisant l'expérience qui ont recours à ces redistributions, notamment à cause du stigmatisme qui y est souvent associé (CCAC/CFCC, 2020 ; 2018). Dans cette perspective, on peut présenter les données sur la fréquentation des banques alimentaires – qui sont en hausse – comme des estimations passablement conservatrices de l'insécurité alimentaire. L'hypothèse du stigmatisme pourrait également s'appliquer aux résultats d'une étude récente réalisée dans diverses régions du Québec qui soutenait que 46% des nouveaux usagers de services d'aide alimentaire attendent d'être en situation d'insécurité alimentaire grave avant de recourir à une banque alimentaire (Chaire CACIS, 2021)<sup>192</sup>. En effet, si un tel phénomène peut *a priori* être expliqué par une méconnaissance des services existants – méconnaissance corrigée quand le manque de nourriture pousse finalement à se renseigner de manière plus active –, le stigmatisme pourrait aussi contribuer à faire de ces services une solution possiblement connue, mais que l'on cherche à éviter aussi longtemps que possible, quitte à atteindre une situation de privation forte<sup>193</sup>.

La Ville de Montréal semble quant à elle être dans une situation particulière à l'égard de l'enjeu de l'insécurité alimentaire. Selon des données de 2015-2016, 13,6% de la population de 12 ans et plus était en situation d'insécurité alimentaire dans la ville, soit 234 000 personnes, par comparaison à 10,4% à l'échelle du Québec. Cela en ferait une des villes avec les taux parmi les plus hauts au Québec et au Canada. De surcroît, les données à l'échelle de Montréal sont conformes à celles présentées au sujet du Québec et du Canada, à savoir que les ménages montréalais aux

---

<sup>192</sup> Trois grades d'insécurité alimentaire sont habituellement répertoriés : l'insécurité alimentaire marginale se définit comme l'expression d'inquiétudes concernant un possible manque de nourriture dû à des contraintes financières; l'insécurité alimentaire modérée renvoie à des privations ou des compromis en termes de qualité ou de quantité de nourriture effectués à cause de contraintes économiques; et finalement, l'insécurité alimentaire grave qualifie les situations où une personne doit se priver de certains repas ou encore d'alimentation pendant une journée entière, toujours à cause de contraintes financières. (Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2016b).

<sup>193</sup> On retrouvera également plusieurs confirmations d'un tel stigmatisme et de ses effets dans les données que j'ai construites au cours de mon enquête.

revenus les plus faibles sont plus souvent touchés par l'insécurité alimentaire, sans égard au fait qu'ils aient des revenus d'emploi, même que 66,4% de ces personnes tirent principalement leurs revenus d'un emploi (Springmann, Massie et Meshefedjian, 2020).

En somme, tant au Canada, qu'au Québec et qu'à Montréal, les données statistiques indiquent une trajectoire ascendante de la proportion de personnes faisant l'expérience d'un certain degré d'insécurité alimentaire. À l'échelle de chacun de ces territoires également, l'avènement de la pandémie n'a fait qu'exacerber la tendance, malgré une relative accalmie après les premiers mois de la crise (BAQ, 2021 ; CCAC/CFCC, 2020 ; Plante, Paquette et al., 2021). On voit également que la proportion d'insécurité alimentaire semble croître avec la prévalence de la défavorisation matérielle (Plante, Paquette et al., 2021). De surcroît, il est saillant que la teneur de ces chiffres se soit maintenue en dépit des périodes de reprise économique et de diminution taux de chômage après la crise financière de 2008 et après le premier confinement de la pandémie de COVID-19 (BAQ, 2021 ; 2011). C'est donc dire que pour une portion croissante de la population, l'intégration à l'économie de la production et de l'accumulation capitaliste par le marché de l'emploi parvient de moins en moins à assurer la reproduction personnelle ou domestique des conditions d'existence – en l'occurrence une alimentation suffisante ou adéquate – tandis que les mesures de redistribution gouvernementale n'assurent pas une compensation suffisante.

#### ***4.1.1. Les banques alimentaires et le milieu communautaire face à l'insécurité alimentaire***

Dans le secteur alimentaire, cette situation de reproduction déficiente allait mener, dès les années 1980, au développement d'une économie de la pauvreté, parallèle à l'économie dominante, et centrée autour de la redistribution par des organisations non gouvernementales. C'est, en somme, la genèse des banques alimentaires au Canada et aux États-Unis. Il s'agissait alors de solutions envisagées comme temporaires, relatives à la conjoncture particulière qu'était la crise économique de cette décennie. Déjà à l'époque, on rapportait le désarroi causé par la persistance du problème auquel les banques alimentaires devaient palier temporairement. De nombreuses personnes responsables de ces programmes d'aide étaient avant tout animées par la conviction que l'État était en devoir d'assurer à ses citoyennes et citoyens des conditions de vie minimales, et s'inquiétaient de la possible institutionnalisation de l'économie parallèle de l'aide alimentaire (CCAC/CFCC, 2020 ; Poppendieck, 1999 ; Sabourin, Hurtubise et Lacourse, 2000). Les chiffres

présentés dans les derniers paragraphes montrent bien qu’au contraire, les besoins en termes d’aide alimentaire et les ressources déployées pour y répondre ont tout fait sauf disparaître.

La fonction principale des banques alimentaires est fondamentalement palliative, puisqu’elle vient soulager un besoin plus ou moins urgent chez une partie de la population, mais sans s’attaquer aux causes derrière l’émergence de tels besoins. C’est cette raison qu’invoquent des organismes proéminents comme Community Food Centres Canada pour soutenir publiquement qu’elles ne sont pas une solution viable à l’insécurité alimentaire, qui doit d’abord être considérée comme la conséquence d’un revenu insuffisant (CCAC/CFCC, 2020 ; 2018). Au Québec, on retrouve une position similaire du côté des Banques alimentaires du Québec (BAQ, 2011 ; 2019 ; 2021), et du côté de l’Observatoire québécois des inégalités, qui soutient dans son rapport que « Les banques alimentaires [...] *devraient toutefois être davantage conçues comme un service de dernier recours, plutôt qu’une solution permanente à un problème récurrent.* », et qu’une des voies d’action contre l’insécurité alimentaire est « la bonification des mesures de prévention de la pauvreté et du soutien au revenu » (Tircher, 2020 : 1).

Cet argumentaire au sujet des banques alimentaire et du revenu n’est pas nouveau. Si la position prise ces dernières années par des organismes prend la forme de recommandations adressées aux gouvernements, ces mêmes idées ont été formulées à la manière de revendications beaucoup plus explicitement politiques. Ce fut par exemple le cas à un colloque du congrès de l’ACFAS de 1998 où il était conclu que les banques alimentaires devraient d’abord

*[...] dénoncer les inégalités sociales liées à la pauvreté dans nos sociétés développées. C’est cette fonction qui devrait être centrale dans le rôle des Moissons et non la fonction de redistribution. Les banques alimentaires doivent mettre davantage l’accent sur cette contestation plutôt que sur leur succès d’opération. Leur prise de position sur la place publique ne pourra que contribuer à conscientiser et sensibiliser les institutions et la société à la nécessité de promouvoir une véritable sécurité alimentaire (Rouffignat, 1998 : 336).*

Par son invitation à la prise de parole publique et à la dénonciation des inégalités sociales, le discours tenu dans cette citation se rapproche certainement de celui que tenaient et que tiennent toujours plusieurs organismes communautaires québécois. Plus encore, le terme de sécurité alimentaire tel qu’il a été présenté dans les derniers paragraphes semble représenter d’abord un enjeu de santé publique qui ne possède pas les mêmes racines historiques que celles des organismes

communautaires. Comme nous avons pu le voir plus haut, ceux-ci se sont d'abord développés à l'échelle de petites communautés, autour de pratiques politiques revendicatives et d'organisation collective pour l'offre de services à l'échelle d'un territoire restreint. La construction de la santé publique, pour sa part, est marquée par l'interdépendance avec diverses littératures scientifiques dans sa production de cadres d'action à l'échelle de territoires municipaux ou provinciaux, notamment en termes de « déterminants sociaux de la santé » (Leclercq et al., 2020)<sup>194</sup>.

La sécurité alimentaire est maintenant un concept incontournable de cette enquête, en ce qu'elle est un élément fondateur de plusieurs programmes alimentaires menés par des organismes communautaires, y compris ceux dans le quartier étudié. Mais plus encore, elle tient aussi son importance du fait que, en tant que composante du cadrage de santé publique de la population, elle est mobilisée à l'échelle des politiques de financement de ces organismes, que ce soit via des programmes gouvernementaux ou caritatifs. Cette remarque m'amène à suggérer l'hypothèse que l'émergence du cadrage de sécurité alimentaire dans le milieu de l'action communautaire n'y était pas endogène. Peut-être s'est-elle plutôt jouée au fil de l'installation de la tendance contemporaine de l'État à octroyer le financement aux organismes communautaires de manière conditionnelle à la prestation de services en fonction de ses propres cadrages et préoccupations, relatives aux « déterminants sociaux de la santé » (DSS). « Au fil du temps, les organismes communautaires ont appris à redéfinir (et réorienter) leurs pratiques en termes d'actions sur les déterminants de la santé », au nombre desquels se trouve l'insécurité alimentaire. La notion de DSS serait « devenue, [...] un référent pour l'action des organismes communautaires et elle induit une normativité implicite » (Leclercq et al., 2020 : 11). Cette hypothèse trouve également écho dans des discours contemporains quant aux rôles des organismes communautaires et aux ressources disponibles pour les remplir : mission de défense de droits, mission d'offre de service, autonomie, voilà des enjeux que j'ai déjà pu évoquer plus haut, et que l'on reverra dans le cadre de mon enquête de terrain.

Bien que l'insécurité alimentaire constitue un cadre normatif – prescrit par la santé publique – pour l'intervention pratiquée par des éléments du milieu communautaire et OSBL, ceux-ci n'en conservent pas moins une capacité de réinterprétation. En ce sens, elle constitue également une

---

<sup>194</sup> Au Canada, les politiques publiques relatives à la santé sont considérées de compétence provinciale, bien que le gouvernement fédéral y soit présent par le biais de contributions financières aux budgets provinciaux.

thématique que s'approprient les organismes sans but lucratifs, et autour duquel ils organisent leurs revendications ou leurs recommandations adressées à l'État, comme nous avons pu voir<sup>195</sup>.

## **4.2. Sécurité alimentaire et ontologies sociales**

Ayant illustré l'importance statistique du phénomène de la sécurité/insécurité alimentaire pour l'enquête, il reste encore à en décortiquer le contenu d'un point de vue conceptuel. Cet exercice permettra de souligner sa construction à partir d'ontologies sociales particulières qui, en s'y retrouvant, contribuent au cadrage de programmes alimentaires mis en place dans les organismes communautaires et qui participent ainsi de la production des espaces sociaux et des situations de services alimentaires. En d'autres mots, il s'agit maintenant de se demander quelles catégories sociales sont construites par le biais de l'usage du concept de sécurité alimentaire, quelles en sont les qualités. Une fois ces questions abordées, nous serons mieux à même de saisir leur contribution à l'orientation prise par certaines actions alimentaires sur le terrain.

Comme évoqué en début de section, le contenu définitoire du concept de sécurité alimentaire varie quelque peu selon les instances en faisant usage. Dans la mesure où les organismes de développement et de collaborations internationales ne s'intéressent pas aux enjeux alimentaires sous le même angle que ceux opérant à l'échelle de pays industrialisés, il apparaît plus intéressant de se recentrer ici plus spécifiquement sur des définitions mobilisées au Canada, au Québec et à plus forte raison parmi les organismes du quartier investigué. Ces définitions ne sont toutefois pas à comprendre comme des doctrines appliquées à la lettre par des « agents exécutants ». Elles sont les expressions épurées d'une norme qui, bien qu'issue d'activités sociales

---

<sup>195</sup> Au-delà des revendications explicites, il semblerait qu'il existe plus largement une représentation partagée parmi différents corps représentants du milieu communautaire et sans but lucratif à l'effet que c'est l'État qui posséderait les leviers nécessaires pour enrayer de manière durable les problématiques d'insécurité alimentaire, notamment en assurant un soutien durable au revenu de la population moins nantie. Pourtant, selon certains, le gouvernement québécois tendrait actuellement à maintenir les prestations d'aide sociale et ses différentes formes de redistribution à des niveaux permettant difficilement d'assurer sa subsistance, avec l'objectif allégué « d'inciter » les prestataires à réintégrer le marché de l'emploi. Il paraît cependant y avoir contradiction entre les objectifs de cette stratégie et les conditions d'existence qu'elles engendrent : l'insécurité alimentaire causée par une situation financière précaire limiterait à son tour les opportunités d'intégration au marché du travail (Anne-Marie Hamelin, Mercier et Gauthier, 2007).



particulières<sup>196</sup>, est mobilisée dans des espaces sociaux dont elle ne peut saisir les règles de composition. Elles peuvent ainsi tout au plus avoir une présence régulatoire, mais à laquelle les activités spécifiques à des espaces-temps sociaux concrets ne se réduisent pas. Comme de fait, nous verrons plus loin que les discours des différentes personnes responsables de programmes alimentaires rencontrés expriment des représentations et des rapports variables à l'égard des populations qu'elles travaillent à desservir. En somme, les ontologies sociales relatives au concept d'insécurité alimentaire sont pour partie constitutives des relations de prestation de service et d'animation dans lesquelles ces responsables s'engagent professionnellement. Mais cela ne permet pas d'évacuer le fait que leur présence n'est identifiable qu'à travers les appropriations et les modifications qui en sont faites par la production concrète des programmes alimentaires à l'échelle des organismes et des usages de ceux-ci.

J'ai pu identifier deux variantes définitionnelles du concept de sécurité/insécurité alimentaire dans les discours et dans les documents d'organismes de la Pointe<sup>197</sup>. La première correspond à la définition « stricte » donnée plus haut, c'est-à-dire une conception axée sur l'insuffisance de revenus. Elle est notamment promue par Community Food Centres Canada, un organisme pancanadien d'information et de représentation politique qui chapeaute des organismes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire, parmi lesquels se trouve un des organismes du quartier<sup>198</sup>. La seconde, simultanément reprise par ce même organisme ainsi que par d'autres dans la Pointe est celle proposée par l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ) en 1996 :

*Il y a sécurité alimentaire lorsque toute une population a accès en tout temps, et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif à coût*

---

<sup>196</sup> En l'occurrence, la notion de sécurité alimentaire « [...] est le produit d'une communauté scientifique, internationale et pluridisciplinaire, et d'une institution politique qui lui a donné corps et autorité » (Rigat, 2014 : 3).

<sup>197</sup> Par « documents », j'entends ici rapports, chartes et présentations générales sur les sites Web notamment.

<sup>198</sup> « A person is food insecure when they are unable to consistently access sufficient, adequate food due to financial limitations. The severity of this can range from concerns arising from one's ability to afford food to skipping meals or going entire days without eating » (CCAC/CFCC, 2018 : 3). Cette définition est aussi adoptée par la Direction régionale de la santé publique de Montréal (Springmann, Massie et Meshefedjian, 2020). Il s'agit de la définition proposée par la chercheuse V. Tarasuk, évoquée dans une note de bas de page précédente (Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2016b).

*raisonnable, et acceptable au point de vue social et culturel. La sécurité alimentaire suppose également un pouvoir d'achat adéquat et l'accès à une information simple et fiable sur l'alimentation pour pouvoir faire des choix éclairés. Il y a au contraire insécurité alimentaire quand on manque d'aliments, quand on a peur d'en manquer ou quand on subit des contraintes dans le choix de ses aliments, contraintes qui affectent la qualité nutritionnelle du régime. Au Québec, la pauvreté et la précarité de l'emploi sont les principaux facteurs en cause dans l'insécurité alimentaire (Leduc-Gauvin, Cossette, Lépine et Malette, 1996 : 10)<sup>199</sup>.*

Cette longue définition comporte quelques éléments d'importance, en ce qu'ils m'apparaissent se rapporter à des ontologies sociales définies, identifiables dans les sections précédentes, et sur lesquelles je m'attarderai dans les prochaines sections. Commençons par établir de manière liminaire que, selon cette seconde définition, la sécurité alimentaire est assurée par :

1. La consommation des aliments respectant certains critères nutritionnels relatifs à l'être humain dans sa dimension biologique. Une telle condition produit ce que j'appellerai une « ontologie nutritionniste de l'être humain ».
2. L'accessibilité des aliments dans un sens spatial ou géographique. Cette condition est abordée par le biais de la notion de désert alimentaire, qui constitue une ontologie sociale de l'espace.
3. L'accessibilité en termes économiques, soit un pouvoir d'achat permettant d'assurer une liberté de choix alimentaires, en termes de quantité acquises et de moments d'acquisition. Cette condition exprime l'ontologie de l'agent consommateur sur un marché.

Attardons-nous maintenant plus en détail à chacune d'entre elles.

#### **4.2.1. L'ontologie nutritionniste de l'être humain**

La définition de la sécurité/insécurité alimentaire de l'ODNQ fait usage de l'adjectif « nutritif », ainsi que de l'expression « choix éclairés », qui semble ici référer à des choix faits en

---

<sup>199</sup> Fait intéressant, il se trouve que Jocelyne Leduc-Gauvin, l'auteur principal du mémoire duquel est tirée cette définition, a été pendant plusieurs années coordonnatrice d'un des organismes du quartier Pointe-Saint-Charles œuvrant en alimentation. Tout en étant professionnellement formée comme nutritionniste, elle a participé à la politisation de l'alimentation dans le quartier par l'action communautaire. Cela n'est probablement pas étranger au fait que cette définition de la sécurité alimentaire revêt un caractère « politique » inédit pour l'époque (Bilodeau, 2006).

fonction d'informations « simples et fiables » sur l'alimentation. L'adjectif « nutritif » peut définir ce « qui contient en abondance des éléments ayant la propriété de nourrir », selon le dictionnaire Larousse<sup>200</sup>. L'évocation de « choix éclairés » relativement à l'alimentation semble quant à elle constituer un dispositif normatif portant sur des pratiques de consommation devant viser une alimentation aussi « nutritive » que possible. Cette posture implique que si une personne ne fait pas l'expérience de contraintes d'accès à des aliments jugés nutritifs, elle *devrait* faire le choix (éclairé) de se les procurer. Ce cadrage diffère d'autres rapports possibles à l'alimentation, tels que la consommation selon des préférences/envies gustatives, selon des préoccupations environnementales (c.-à-d., achat local, « zéro déchet », biologique), ou encore la consommation selon un raisonnement économique qui optimiserait exclusivement le rapport coût/quantité par exemple. Ces composantes de définition combinent ainsi deux classes d'objets cognitifs. D'une part, on y retrouve une ontologie sociale – nutritionniste<sup>201</sup> – sous la forme de l'être humain dans son irréductibilité biologique d'organisme qui assimile des éléments lui permettant de se nourrir et, d'autre part, on retrouve l'énonciation de normes à l'égard des comportements alimentaires humains.

Tel qu'il a déjà été souligné plus haut, la production de telles conceptions est le fait d'activités sociales spécifiques – scientifiques et politiques en l'occurrence – qui prennent de nos jours la forme des politiques de santé publique. On peut voir la continuité de cet alliage ontologique et normatif à travers le temps en s'intéressant à ses conditions historiques d'émergence en Occident, tel qu'a notamment pu en rendre compte l'historienne Caroline Durand dans son ouvrage « Nourrir la machine humaine : nutrition et alimentation au Québec, 1860-1945 » (Durand, 2015)<sup>202</sup>.

---

<sup>200</sup> Dictionnaire en ligne, consulté au <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/nutritif/55298>

<sup>201</sup> Ce terme me vient du néologisme « nutritionnisme », terme visant à caractériser une tendance qui consiste en l'appréhension des aliments par leurs seules propriétés nutritionnelles identifiables et quantifiables (c.-à-d., calories, micronutriments et macronutriments). On en retrouve notamment une définition dans le livre de Bernard Lavallée « N'avalez pas tout ce qu'on vous dit : Superaliments, détox, calories et autres pièges alimentaires » (Lavallée, 2018).

<sup>202</sup> Les prochains paragraphes s'appuient plus spécifiquement sur les chapitres 2, 4 et 7 de l'ouvrage de Mme Durand. Tout en accordant une attention importante au rôle – donné et pris par – des femmes dans la diffusion des nouvelles normes nutritionnelles, l'ouvrage ressasse les conditions de développement de

La nutrition émerge comme objet d'étude scientifique spécifique entre les années 1840-1890 par la spécialisation qu'y développent des chimistes. C'est alors que sont produits les premiers travaux sur les calories et les macronutriments (c.-à-d., glucides, protéines et lipides) ainsi que les besoins du corps humain en la matière, ses processus de digestion, de combustion et d'absorption. Cette science naissante ne fera que se complexifier au siècle suivant, notamment avec la découverte des vitamines et minéraux. C'est également dans la foulée de cette émergence que naissent les premières analogies corps-machine comme moyen de vulgarisation de la nutrition à la population au courant du 20<sup>e</sup> siècle.

Le saut de la science à la politique ne tardera pas : par leur nature quantifiable, la calorie et les macronutriments deviennent rapidement des outils de mesure permettant l'évaluation et l'application de normes alimentaires aux populations par les gouvernements. En Occident, en cette ère marquée par la rationalisation industrielle et scientifique, une expertise naissante propose de nouveaux standards alimentaires, visant la maximisation nutritionnelle au plus faible coût économique. On retrouvera ces raisonnements appliqués de manière de plus en plus importante dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Elles sont alors vues comme permettant d'assurer la productivité des travailleurs en usine, l'approvisionnement au front et le rationnement des efforts de guerre au pays, ainsi que pour remédier à divers problèmes de santé causés par l'industrialisation et l'urbanisation. Aux mains des élites politiques et économiques, la science nutritionnelle devient un instrument « d'éducation des masses populaires », notamment par des organismes de charité et plus tard par la modification de curriculum scolaires, dans le but de prévenir les nombreux maux causés par les conditions matérielles d'existence extrêmes des classes ouvrières. Si la science nutritionnelle est ainsi rapidement appropriée politiquement dans la santé publique naissante du tournant du 20<sup>e</sup> siècle, on peut comprendre qu'elle est tout aussi rapidement investie d'idéologies déjà présentes à l'époque dans les classes dirigeantes : l'individualisme libéral et le rationalisme scientifique notamment. Les normes nutritionnelles deviennent ainsi l'étalon de référence invoqué pour condamner des choix alimentaires individuels non conformes observés dans les classes populaires,

---

celles-ci et leurs divers usages en Europe et en Amérique du Nord jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

et pour inciter et responsabiliser à l'adoption de comportements alimentaires plus « sains »<sup>203</sup>. Cela dit, de manière sensiblement comparable aux normes et ontologies contemporaines, la prégnance de ces premières normes nutritionnelles chez les populations visées trouvait d'importantes limites, faute d'en comprendre le rapport à l'alimentation et les conditions matérielles d'existence.

La période de l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale est marquée par un approfondissement des connaissances nutritionnelles et de leurs mobilisations politiques et économiques. C'est durant les années 1920 à 1940 que se développent des formations spécialisées pour des professions spécifiques à la nutrition et à la diététique en Europe et en Amérique du Nord, en même temps que gagnent en importance des programmes gouvernementaux de santé publique. Avec d'autres connaissances médicales, l'éducation à l'alimentation, fondée sur des normes « expertes », sera vue comme un des moyens de remédier aux problèmes de santé répertoriés à l'époque. Simultanément, le cadrage même de ces problèmes sanitaires évolue. Le fait de ne pas être malade n'épuise plus la signification de ce que veut dire « être en santé » : la santé « optimale » devient un horizon atteindre, notamment par la nutrition. De façon analogue, dans les pays occidentaux, le problème alimentaire de la santé publique n'est plus « la faim », mais la « malnutrition », ce qui traduit un passage de l'accent mis sur un apport calorique insuffisant à un accent posé sur la teneur vitaminique des denrées composant la diète d'un individu. Également, la période de l'entre-deux-guerres voit naître les grandes corporations capitalistes de l'industrie agroalimentaire, qui participeront elles aussi à la diffusion d'un langage « nutritionniste » dans la population. Bien que fondées sur des recherches souvent scientifiquement peu rigoureuses car économiquement intéressées, les publicités, d'abord adressées aux femmes au foyer, commencent à mentionner les vitamines et autres nutriments, qui deviennent des arguments de vente de choix pour demeurer compétitif (Durand, 2015).

---

<sup>203</sup> Reproduisant la structure des rapports familiaux qui primaient à l'époque, on tentera également rapidement de véhiculer ces nouvelles normes nutritionnelles dans la population de manière générale en les inculquant d'abord aux femmes. Les « ménagères » ayant la charge de la reproduction des familles, c'est à elles qu'incombait le rôle d'assurer les transformations des habitudes alimentaires. Le Québec ne fait pas exception à ces évolutions. Cependant, si des conseils nutritionnels sont ainsi disséminés, ils le sont alors toujours en étant subordonnés à la logique propre aux rapports de parenté et à l'idéologie catholique du Canada français.

Ce bref portrait historique aura permis d'exposer la continuité historique de la représentation de l'être humain comme organisme biologique, ainsi que les lieux sociaux de sa production. Ce faisant, sa cohérence ou son appariement possible avec l'idéologie de l'individu consommateur responsable de ses choix aura elle aussi pu apparaître notable. La responsabilisation est cependant ici relative à la santé physique principalement, plutôt qu'à la situation socioéconomique personnelle. Il s'agit en somme de la production de normes et d'une forme d'être dont les propriétés font abstraction des relations sociales et des conditions matérielles de vie dans lesquelles il s'inscrit. Il faut cependant rappeler à nouveau que de présenter l'historique de la production et la propagation de ces normes ne revient pas à en postuler l'adoption univoque par l'ensemble des populations visées. Si elles peuvent avoir une prégnance chez certains groupes sociaux, du moins à l'échelle des représentations, elle résume rarement le rapport à l'alimentation des personnes. De manière similaire, ces idéalités ont pu être repérées dans mon enquête, bien qu'appropriées et débattues de diverses façons.

#### ***4.2.2. Une ontologie sociale de l'espace : la notion de désert alimentaire***

Une seconde dimension comprise dans la définition est l'enjeu de l'accessibilité alimentaire d'un point de vue géographique et, dans le cas qui nous occupe, en recourant à une analogie avec un phénomène paysager naturel pour appréhender des pratiques humaines. Bien qu'il ne soit pas textuellement présent dans ladite définition, la notion de désert alimentaire paraît fondamentalement affilié à celui de sécurité/insécurité alimentaire et justifie en ce sens que l'on s'y attarde (Dutil, 2012 ; Robitaille et Bergeron, 2013). Qui plus est, il est mobilisé par des personnes œuvrant dans des organismes communautaires et par la santé publique, conjointement avec les deux autres ontologies évoquées. Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), « un désert alimentaire est un secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socio-économique » (Robitaille et Bergeron, 2013 : 3). D'un point de vue opératoire de catégorisation et de cartographie, on définit comme déserts alimentaires les secteurs socioéconomiquement défavorisés d'un rayon d'un kilomètre ne comportant aucun commerce alimentaire en milieu

urbain (Robitaille et Bergeron, 2013)<sup>204</sup>. À ce critère peut aussi être rajoutés celui de la diversité des commerces accessibles (Dutil, 2012)<sup>205</sup>.

De façon analogue aux données de santé publique déjà abordées qui construisent des êtres sociaux et des espaces à partir d'indicateurs statistiques, il s'agit dans le cas présent de données comparables servant à produire un autre espace, cette fois relatif à l'alimentation. Cela étant dit, une fois de plus, une telle construction ne renseigne en rien sur l'appropriation sociale de l'espace faite par les populations habitant les secteurs définis par la santé publique comme « désertiques ». Autrement dit, les espaces sociaux que produisent et reproduisent les individus en participant à diverses relations sociales mènent à assembler des traces matérielles et des espaces physiques menant à des usages des espaces qui ne peuvent être appréhendées par- et ne se réduisent pas aux calculs d'accessibilité et aux indices statistiques de défavorisation<sup>206</sup>.

À l'échelle de la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal, à tout le moins, les déserts alimentaires sont très certainement compris à l'aune de préoccupations de santé

---

<sup>204</sup> En milieu rural, le seuil de qualification de déserts alimentaires est plutôt établi à 16 kilomètres. À l'instar des autres données de santé publique abordées dans les sections précédentes, la défavorisation est évaluée en fonction d'indices de « défavorisation matérielle », soit la scolarité ainsi que les niveaux d'emploi et de revenus (Robitaille et Bergeron, 2013).

<sup>205</sup> Un des éléments expliquant l'émergence de déserts alimentaires est l'avènement des grandes bannières incorporées de supermarchés comme mode d'organisation de la distribution alimentaire. Leur logique d'implantation et de maintien des opérations dans un quartier ne relève pas de relations d'interconnaissance avec les personnes qui y habitent ou encore du fait que les propriétaires des commerces eux-mêmes y résident. Ce sont plutôt des calculs prospectifs, en termes de coûts et de profits possibles dans une localisation donnée, qui guident ces décisions. Dans cette perspective, si un quartier n'a pas une concentration populationnelle suffisante, ou encore si les habitantes et les habitants ne possèdent pas un pouvoir d'achat jugé suffisant à l'égard des objectifs commerciaux visés, l'entreprise ne s'y installera pas (Dutil, 2012). Cela dit, cette logique ne s'applique pas nécessairement exclusivement aux plus gros commerces. Rappelons que dans le cas de Pointe-Saint-Charles, les plus petits commerces alimentaires ont eux aussi commencé à quitter le quartier à partir des années soixante étant donné la baisse de la clientèle causée par la paupérisation et l'exode populationnel (Collectif CourtePointe, 2006).

<sup>206</sup> Sans en adopter directement l'approche, des études menées dans la dernière décennie permettent d'appuyer la critique que je formule à partir de l'approche sociologique employée dans cette thèse. Ainsi, une étude portant sur l'alimentation des personnes âgées à Montréal souligne l'absence de corrélation entre « mauvaise alimentation » et présence importante de « malbouffe » dans l'offre alimentaire environnante. Cela indique que l'alimentation n'est pas uniquement une affaire de qualité de l'offre de proximité, et permet de souligner l'importance que jouent les relations sociales (Mercille et al., 2012). Cette importance est soulignée par une autre étude, qui souligne l'importance des réseaux sociaux immédiats des individus comme élément d'explication des préférences alimentaires (Pachucki, 2014).

publique : « l'accès mesuré correspond en effet aux seuls fruits et légumes frais, c'est-à-dire à une nourriture considérée comme saine, prévenant l'apparition de l'obésité ou de maladies chroniques. La recherche de cet équilibre nutritionnel est aussi constitutive d'une bonne hygiène de vie, c'est-à-dire d'un ensemble de comportements favorable à la santé et permettant à chacun de s'accomplir pleinement » (Dutil, 2012 : 380). À l'échelle de la ville, les commerces ethniques ne sont pas comptabilisés dans les supermarchés pouvant résorber les déserts alimentaires, précisément car plusieurs d'entre eux n'offrent pas de fruits et légumes en proportions jugées suffisantes (Dutil, 2012). Pourtant, le fait que l'on retrouve ces commerces – et avec eux une certaine population appartenant à des minorités ethniques – dans plusieurs « déserts alimentaires » péri-centraux renseigne minimalement sur des cultures alimentaires qui reposent possiblement moins sur la consommation de fruits et de légumes frais. Si les rapports que j'ai pu consulter sur l'accessibilité aux aliments à Montréal faisaient mention de l'importance de « l'acceptabilité culturelle » comme principe à prendre en compte dans leurs évaluations, ils ne produisent en aucun cas des descriptions des spécificités culturelles en alimentation (Bertrand, Thérien, Goudreau et Fournier, 2013 ; Robitaille et Bergeron, 2013). Sans prétendre avoir fait une revue exhaustive de la littérature sur cette question, *a priori*, « l'acceptabilité culturelle » paraît ainsi ultimement subordonnée au critère de « saine » alimentation. Il s'agit en ce sens d'une exposition des injonctions paradoxales comprises dans la définition de la sécurité alimentaire qui promeut à la fois le respect des préférences culturelles et l'alimentation « saine » ou « nutritive » – alimentation basée en grande partie sur la consommation de fruits/légumes frais<sup>207</sup>. Mais plus encore, l'espace construit par la

---

<sup>207</sup> Depuis plus de vingt ans au Québec, il existe un guide produit notamment avec la participation du Dispensaire diététique de Montréal pour faire état des différentes cultures culinaires présentes sur le territoire québécois, devenu une terre d'accueil pour des individus et des familles en provenance de plusieurs régions du monde. Il présente un portrait complexe, fondé sur des entrevues avec de nombreuses familles volontaires. Cependant, sa structuration est axée autour de l'intervention de nutritionnistes en contexte interculturel, interventions qui visent toujours à inciter ces personnes à adopter des habitudes alimentaires conformes à celles préconisées par la science de la nutrition et les différents organismes de santé publique dans lesquels elle est promue. Pour les différentes cultures alimentaires identifiées, on y retrouve ainsi des recommandations de pratiques alimentaires « à valoriser » et « à modifier » : on encourage la consommation de fruits et légumes frais, de graines et de noix ou encore de grains entiers quand ils sont déjà présents, et on encourage la substitution, ou la diminution d'autres aliments comme les féculents, les huiles, les aliments frits ou le sucre ajouté quand ils sont consommés en trop grande quantité. Il y a donc simultanément reconnaissance de différentes cultures alimentaires d'une part, et d'autre part évaluation à l'aune de critères nutritionnistes en vue de modifier ces normes d'autres cultures. Cela paraît confirmer par voie détournée la préséance des normes propres à l'ontologie nutritionniste dans la définition



notion de désert alimentaire paraît effacer la diversité des cultures alimentaires pouvant exister sur les territoires auxquels il est appliqué.

Nonobstant les limites possibles et avérées de la réalité produite par cette ontologie sociale de l'espace, il s'agit d'une notion mobilisée dans le quartier Pointe-Saint-Charles pour appuyer la représentation de la défavorisation de certains espaces géographiques dans le quartier et, du même coup, pour justifier certaines revendications et initiatives. Du côté des organismes communautaires et sans but lucratif, il est principalement question d'initiatives visant à apporter fruits et légumes frais dans divers espaces du quartier. Mais le terme est également mobilisé par des épiceries conventionnelles et épiceries de produits « fins » s'étant plus récemment installées, au fil de l'embourgeoisement. Sans égard à la plus ou moins grande propension de ces nouveaux services à atteindre les populations qu'elles disent viser, le recours à cette notion paraît être source d'une certaine légitimation.

En dernier lieu, nous aurons pu remarquer la proximité de registre langagier et conceptuel entre les termes de désert alimentaire et de sécurité/insécurité alimentaire, par l'accent mis sur la « saine alimentation ». Mais il paraît également important de souligner que, à l'échelle de la santé publique du moins, le terme de désert alimentaire est également associé spécifiquement à la présence ou l'absence de commerces conventionnels en alimentation – dans la mesure où ils sont à même d'offrir des fruits et légumes frais, nommément. Les solutions proposées pour remédier au phénomène sont à leur tour elles aussi marchandes, sous différentes formes (Robitaille et Bergeron, 2013)<sup>208</sup>. C'est ce qui nous amène à aborder la troisième ontologie identifiée.

#### ***4.2.3. L'ontologie de l'agent consommateur sur un marché***

La dernière catégorie d'éléments définitoires d'importance de la définition de la sécurité/insécurité alimentaire susmentionnée se rapporte à la liberté de choix, assurée par un pouvoir d'achat, en termes de quantité acquises et de moments d'acquisition. Cette condition

---

des déserts alimentaires sur celles produites dans d'autres milieux sociaux (Dispensaire diététique de Montréal et Fondation OLO, 2017).

<sup>208</sup> Dans l'usage fait du terme par des organismes communautaires et d'économie sociale, les initiatives évoquées sont plus diversifiées, comprenant entre autres cuisines collectives, jardins communautaires et banques alimentaires (Dutil, 2012).

repose sur la conception d'individus cherchant à combler leurs besoins par l'acquisition de biens ou de denrées via des relations marchandes. L'être social produit prend la forme d'un individu ayant *les moyens* d'effectuer des *choix* en accord avec ses *préférences* en termes de qualité et de quantité. On retrouve là des qualités similaires à celles que possède l'agent économique de la « théorie économique standard » d'héritage néoclassique sur les marchés<sup>209</sup>.

Deux autres éléments se rapportent à cette définition. Premièrement, par la mention de l'acceptabilité sociale et culturelle, il semble y avoir reconnaissance de la relativité des préférences et habitudes alimentaires en fonction d'appartenances sociales et de la socialisation de chaque individu à des cultures alimentaires possiblement différentes. Cela dit, à l'échelle des politiques publiques ou de programmes communautaires particuliers, la section précédente permet à tout le moins de faire douter de la traduction de ces principes en un quelconque intérêt pour les espaces sociaux ou les configurations sociales concrètes qu'impliquent de telles appartenances. En revanche, bien que cette question nécessite une investigation plus poussée, il m'apparaît à tout le moins notable qu'une telle « acceptabilité » soit facilement assimilable à un paramètre parmi d'autres des préférences individuelles à prendre en compte sous le principe de la liberté de choix. On peut également voir comment les « choix éclairés » d'un point de vue nutritionnels abordés plus tôt peuvent également être interprétés comme un autre de ces paramètres.

Le deuxième élément est l'usage de la notion de dignité dans l'accès aux aliments. Je soutiendrai qu'elle doit ici être entendue comme résultant de l'autonomie décisionnelle et de la liberté de choix. D'une part, cette liberté est assurée par l'absence de contraintes relatives à un manque de moyens financiers. Si ces contraintes ne peuvent pas être levées, alors la dignité doit être assurée en assurant un choix aussi libre que possible dans la nourriture redistribuée, dans le cas de services d'aide alimentaire par exemple. D'autre part, elle est assurée par la possibilité d'éviter des rapports sociaux asymétriques dans les activités de redistribution, c'est-à-dire de formes de rapports qui placent les individus dans une situation de dépendance et de réception

---

<sup>209</sup> La figure de l'*homo economicus* est depuis longtemps mobilisée en dehors des activités intellectuelles philosophiques libérales qui l'ont d'abord vue naître, par les écrits des penseurs économiques classiques et néoclassiques aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Son omniprésence contemporaine en tant qu'idéologie économique et politique est telle qu'il ne m'apparaît pas nécessaire d'en présenter un bref historique comme j'ai pu le faire pour l'ontologie nutritionniste.

passive de denrées. Je reviendrai plus tard sur les liens entre redistributions de forme caritative et stigmates perçus<sup>210</sup>. Contentons-nous pour l’instant de comprendre la dignité comme relative ici à la fois à la liberté de choix garantie par la consommation en contexte marchand et à la capacité à s’engager dans la forme de réciprocité immédiate que constitue l’échange marchand (Racine, 1986). La notion de dignité exprime en ce sens l’alliage d’une signification morale à l’ontologie de l’agent consommateur.

On retrouvera des éléments cohérents avec cette ontologie, combinée aux deux précédentes, dans les données que j’ai pu construire sur le terrain. Les interventions sont pensées envers les personnes souffrant potentiellement d’insécurité alimentaire. Or comme nous l’avons vu, la catégorie de personnes concernée par d’éventuelles interventions a des qualités de manque de ressources financières, de besoins non comblés, de difficulté d’accès à la consommation en commerce, notamment pour se procurer des produits frais. Il s’agit ainsi d’une définition de cet être par ce qu’il n’a pas, donc par un manque qui se réfère à une norme de participation à une activité conventionnelle de consommation. Pour les personnes possédant suffisamment de ressources financières, la norme largement dominante consiste quant à elle en un recours à l’épicerie ou au commerce en alimentation conventionnel. Il s’agit de l’organisation à laquelle un individu peut choisir librement, en quantité et en variété, les aliments desquels il se nourrit.

Conformément à cette norme dominante, une solution rencontrée sur le terrain pour répondre à ce problème est d’offrir un service favorisant l’adoption plus stable d’un rôle de consommateur aux individus qui n’y ont pas – ou pas suffisamment – accès. Il s’agit ainsi d’offrir aux personnes qualifiées de vulnérables, en situation de pauvreté, moins nanties, des expériences de consommation commerciale de produits frais à moindre coût – c’est-à-dire adaptées à *leur* pouvoir d’achat. Comme ce sont en bonne partie les fruits et les légumes frais pour lesquels l’accès

---

<sup>210</sup> Diverses initiatives communautaires, qu’on retrouve en partie à Pointe-Saint-Charles, mettent sur pied des émules d’espaces marchands conventionnels dans cette perspective, soit de manière à assurer la dignité de la clientèle vulnérable, à qui est ainsi offerte une expérience de pouvoir d’achat et de choix se rapprochant d’une situation « normale » d’approvisionnement en supermarché. Cette pratique sera abordée avec plus de détails plus bas (Collectif en sécurité alimentaire du Réseau des villes et régions laboratoires du CREMIS, 2017 ; Radio-Canada, 2020).

est considéré le plus limité, et que ce sont des aliments cruciaux pour « une alimentation saine », ce sont eux qui sont mis en valeur.

### **4.3. Informations par rapport à l'alimentation dans le quartier**

Indices statistiques à grande échelle et ontologies sociales mises de côté, il reste encore à donner un portrait cartographique et socioéconomique des ressources alimentaires identifiables plus spécifiquement dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Ensuite, je pourrai finalement en arriver à la présentation des organismes au sein desquels j'ai effectué mon enquête de terrain.

Des portions du quartier – si ce n'est le quartier en entier parfois – sont représentées comme un désert alimentaire, que ce soit dans les médias (Bourque, 2019 ; Gobeil, 2019 ; Radio-Canada, 2019), dans certaines communications produites par les organismes du quartier (Partageons l'espoir, 2016), ou même plus récemment dans la façon dont se présentent de nouveaux commerces alimentaires (Brasseur, 2021). Nous avons pu voir que la dénomination de désert alimentaire relève de critères variables et l'objectif de ma recherche n'est pas de statuer sur la plus ou moins grande conformité du territoire de la Pointe à ceux-ci. La présente section attestera cependant du fait que, malgré sa superficie habitée passablement restreinte, le quartier possède plusieurs points de distribution et de redistribution de denrées, que ce soit sous la forme de commerces ou d'aides alimentaires variées. Par ailleurs, la situation alimentaire du quartier mène à souligner une autre limite opératoire au concept de désert alimentaire. En effet, la forte instabilité dans l'offre commerciale ces dernières années – marquée par de nombreuses ouvertures, fermetures et déménagements – rend difficile l'identification précise des secteurs moins bien desservis<sup>211</sup>.

Ci-bas est présentée une carte des commerces ainsi que des principales ressources alimentaires communautaires du quartier et de ses environs, tels qu'observables à la fin l'enquête de terrain, dans les premiers mois de l'année 2021. Les pictogrammes gris indiquent l'emplacement des supermarchés et commerces conventionnels, tandis que les pictogrammes mauve pâle indiquent l'emplacement des commerces « ethniques » et les pictogrammes de croix bleu pâle représentent les deux églises chrétiennes du quartier effectuant de la distribution d'aide

---

<sup>211</sup> Ce constat d'instabilité est notamment appuyé par une étude sur l'offre alimentaire du quartier, menée au nom de sa corporation de développement communautaire Action-Gardien.

alimentaire<sup>212</sup>. Les autres pictogrammes – de couleurs variées pour en faciliter l’identification spécifique – représentent les organismes communautaires du quartier offrant divers services alimentaires. Les pictogrammes de mains avec un cœur représentent les organismes offrant un service de dépannage alimentaire<sup>213</sup>, tandis que les pictogrammes de bouteille à côté d’une pomme représentent des activités alimentaires commerciales<sup>214</sup>. Bien que non représentés sur cette carte, de nombreux organismes communautaires du quartier œuvrant dans d’autres secteurs d’activité (ex. : droit du logement, santé mentale, éducation populaire et alphabétisation...) effectuent eux aussi certaines formes de redistribution alimentaire ponctuelle. Précisons en dernier lieu qu’au début de l’année 2022, déjà trois nouveaux commerces alimentaires supplémentaires avaient ouvert leurs portes, et ne figurent pas sur cette carte. L’histoire du quartier nous apprend que plusieurs fermetures de commerces coïncidaient avec la dépopulation et la diminution du pouvoir d’achat des ménages à la mesure de l’augmentation du taux de chômage. Or les nouvelles ouvertures semblent attester cette fois de la tendance inverse. En assumant que ces commerces ont réalisé des études de marché pour choisir leur emplacement, il est possible de comprendre leur arrivée en relation avec l’augmentation du pouvoir d’achat moyen des ménages du quartier et – *a fortiori* – de ceux résidant dans la portion nord du quartier. Comme nous avons vu dans la section sur les informations socioéconomiques, les secteurs du nord sont ceux ayant vu la plus grande hausse des revenus moyens. Comme de fait, deux de ces nouveaux commerces sont installés sur la rue Centre, au nord du quartier et donc très près de ces secteurs, tandis qu’un troisième est situé sur la rue St-Patrick, longeant pratiquement la rive nord du quartier. Selon les informations disponibles sur internet, sans avoir investigué en détail l’offre ou les prix moyens de chacun, ils semblent tous offrir une sélection de produits « fins » (ex., fromages et charcuteries, alcools de qualité), et axent leur présentation autour de la qualité générale des produits ou encore la « grande sélection de produits locaux et du terroir ». Sans égard aux clientèles potentielles de ces

---

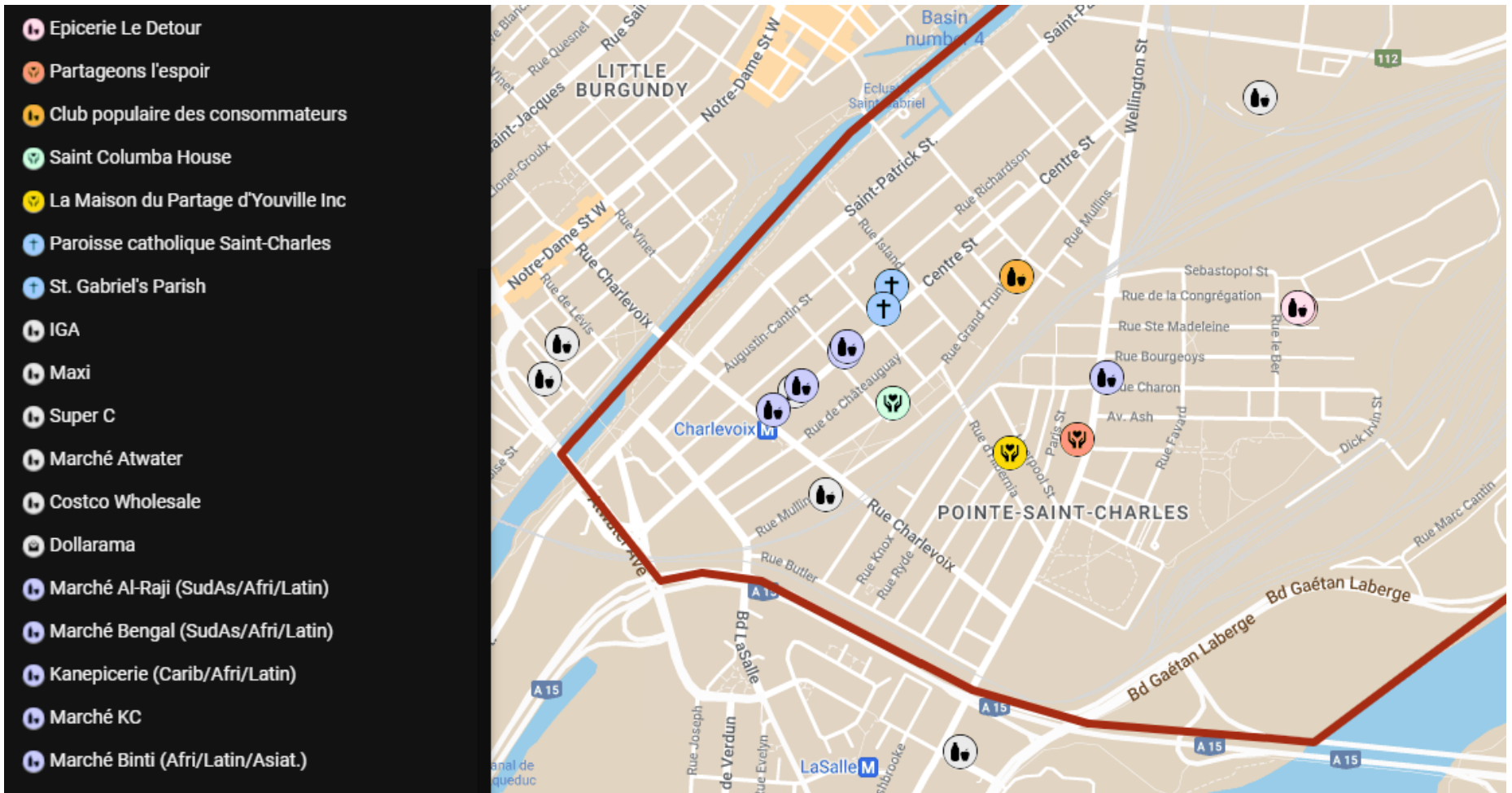
<sup>212</sup> Il existe d’autres lieux de culte dans le quartier, notamment musulman et sikh. Je n’ai cependant pas eu l’opportunité de prendre connaissance de leurs activités, et elles ne m’ont pas été rapportées par qui que ce soit dans le quartier.

<sup>213</sup> Par dépannage alimentaire, j’entends ici paniers de denrées et distribution de repas individuels quotidiens ou plusieurs fois par semaine.

<sup>214</sup> Précisons que la carte ne rend pas compte des activités communautaires des jardins collectifs et des cuisines collectives. Celles-ci peuvent cependant majoritairement être trouvées dans des organismes qui sont déjà répertoriés sur la carte.

commerces, de pareils choix de publicisation diffèrent de grandes bannières telles que Maxi ou Super C, pour lesquelles c'est la nature économique des produits – économique au sens d'un rapport coût-quantité avantageux – qui est mise de l'avant.

Figure 8. – Carte des commerces et ressources alimentaires principales du quartier Pointe-Saint-Charles, 2021



L'étude la plus exhaustive et la plus récente réalisée sur la situation alimentaire de la Pointe porte sur l'offre alimentaire commerciale qu'on y retrouve. Il s'agit d'une étude comparative de prix réalisée pour le compte de la corporation de développement communautaire (CDC) Action-Gardien en 2018 auprès de 12 commerces alimentaires du quartier et de ses environs (Action-Gardien, 2018)<sup>215</sup>. Pour établir des comparaisons et des ordres de grandeur, elle s'appuie sur la documentation fournie par le Dispensaire diététique de Montréal (DDM)<sup>216</sup>. Plus précisément, les coûts alimentaires minimaux quotidiens selon l'âge et le sexe utilisés comme points de référence sont ceux déterminés par le DDM, et la liste des aliments choisis pour effectuer les comparaisons de prix en est inspirée. En plus des aliments choisis, le document comprend également plusieurs simulations de repas (déjeuner, dîner, souper) – déterminées par l'autrice de l'étude – et leurs prix. Tant du côté de la liste d'aliments que des exemples de repas, on peut se questionner relativement à leur cohérence avec les habitudes alimentaires des personnes possiblement en situation d'insécurité alimentaire résidant dans le quartier. Quant à elles, les données du DDM concernant les coûts sont calculées pour représenter « un régime nutritif », et se conforment elles-mêmes aux lignes directrices des Apports nutritionnels de référence (ANREF). Répertoriés par Santé Canada, les ANREF sont « un ensemble de valeurs nutritionnelles de référence destinées à des populations en bonne santé qui peuvent servir à l'évaluation nutritionnelle et à la planification de l'alimentation. [...] Ils sont définis par des scientifiques canadiens et américains [...]. Les ANREF tiennent compte de l'état actuel des connaissances scientifiques relativement aux besoins en nutriments [...] »

---

<sup>215</sup> Action gardien est l'organisation qui regroupe les organismes communautaires du quartier et en assure la concertation. Illustration de la concertation et de la collaboration mise en place parmi certains organismes du quartier et au-delà, l'étude a été réalisée par une stagiaire du département de nutrition de l'Université McGill qui était accueillie à Partageons l'espoir, l'un des organismes participant au Comité sécurité alimentaire d'Action Gardien.

<sup>216</sup> Le descriptif du site Web de l'organisme énonce que « le Dispensaire diététique de Montréal est un organisme communautaire qui a pour mission d'intervenir par la nutrition sociale auprès de femmes enceintes en situation de vulnérabilité pour favoriser la santé optimale du nourrisson, et ce, une femme enceinte, un nourrisson, une famille à la fois ». (Dispensaire diététique de Montréal, 2022). Il s'agit d'un organisme employant très majoritairement des nutritionnistes professionnelles et qui produit un nombre important de documents de référence en nutrition, notamment pour des familles et des mères en situation financièrement précaire.



(Santé Canada, 2002)<sup>217</sup>. On peut ainsi voir dans les activités du DDM le prolongement de la perspective nutritionnelle de santé publique décrite dans les sections précédentes : les paramètres considérés sont le coût et les propriétés nutritionnelles.

Bien qu'elle ne s'intéresse qu'aux activités commerciales, cette étude est également notable pour la comparaison qu'elle effectue entre les prix des commerces conventionnels et ceux des initiatives commerciales dites « alternatives » que sont l'épicerie du Club populaire des consommateurs et Le Détour, présentées en plus grand détail plus bas. Une conclusion majeure de l'étude est qu'il est *a priori* possible de s'alimenter avec le budget établi par le DDM (8,48\$ par personne par jour pour une famille de 4), mais à condition d'être en mesure de se déplacer dans plusieurs commerces pour aller chercher les prix les plus avantageux pour chaque catégorie recensée (c.-à-d., produits laitiers, viandes, féculents, conserves, fruits/légumes...). Autrement dit, plus on est mobile plus il est possible d'économiser (Action-Gardien, 2018)<sup>218</sup>. À cela se rajoute le fait qu'il faut avoir un emploi du temps rendant envisageable de traverser le quartier dans plusieurs directions pour aller saisir ces opportunités d'économie. Il s'agit là d'une situation correspondant à un certain profil de personnes au sujet duquel je m'attarderai plus tard.

Elle rapporte ainsi que, tandis que le IGA du quartier est généralement plus cher, d'autres grandes bannières conventionnelles avoisinantes telles que le Super C au nord du canal Lachine ou le Maxi à la bordure ouest du quartier sont plus compétitifs pour certaines catégories spécifiques

---

<sup>217</sup> Selon les données de septembre 2018, le DDM rapporte ainsi que « Le coût minimum d'un régime nutritif est de 8,48\$ par personne par jour pour une famille de quatre : un homme (31-50 ans), une femme (31-50 ans), un garçon (14-18 ans) et une fille (9-13 ans) ». Les coûts sont également ajustés selon la taille de l'unité familiale : une personne seule peut voir son coût journalier augmenter jusqu'à 20% par rapport aux chiffres précédents, tandis que des familles de deux et trois personnes voient leurs coûts augmenter respectivement de 10% et 5% (Dispensaire diététique de Montréal, 2018).

Ces données viennent par ailleurs corroborer l'étude de l'Observatoire québécois des inégalités (Tircher, 2020), qui soutient qu'une famille composée de deux adultes permet de réaliser certaines économies d'échelle et qu'à l'inverse, il coûte plus cher aux personnes seules de s'alimenter. Cela dit, ces affirmations paraissent fondées sur la prémisse qu'une personne seule n'est pas inscrite dans des réseaux de relations permettant une certaine mutualisation ou certains échanges avec d'autres personnes, qu'il s'agisse de cuisines collectives, de relations familiales ou d'autres relations non médiées par des organismes communautaires.

<sup>218</sup> Il m'a été rapporté par quelques personnes travaillant dans le milieu communautaire que la mobilité, notamment par le transport en commun, est parfois ardue. Cette situation pénalise particulièrement les personnes dont les limitations physiques gênent les déplacements, telles que les personnes âgées.

de produits, soit la viande et les légumes, respectivement. Pour sa part, le Costco – le commerce à l’extrême nord-est du quartier – est très compétitif à l’égard de plusieurs catégories d’items. Cependant, le lieu est moins accessible géographiquement et les formats vendus sont beaucoup plus volumineux. Il est donc peu accessible aux personnes ne possédant pas de voiture – situation que l’on peut supposer commune chez les personnes à risque d’insécurité alimentaire. En ce qui a trait aux épicerie qualifiées d’alternatives, c’est au niveau des fruits et légumes qu’elles paraissent les plus compétitives<sup>219</sup>. Au total, selon les calculs de l’étude, les commerces « alternatifs » affichent le prix moyen par item le plus bas avec 3,55\$ par item, suivi par 3,88\$ pour les supermarchés conventionnels, 3,55\$ pour les « dépanneurs », et 4,58\$ pour les « autres » commerces (Action-Gardien, 2018).

Il est intéressant par ailleurs de noter la continuité entre cette étude et celles citées plus haut dans leur façon de considérer les commerces « autres » tels que les épicerie dites ethniques. En effet, l’étude produite pour Action Gardien suit la même tendance que les travaux de santé publique évoqués : ou bien leur offre est considérée insuffisante – en termes de fruits et légumes frais –, ou bien on omet d’en faire mention. La différence dans les produits offerts dans ces épicerie ethniques correspond à d’autres habitudes alimentaires; on ne trouve généralement pas de manioc, d’aubergines chinoises ou de feuilles d’aloès entières dans les supermarchés conventionnels, par exemple. À l’inverse, l’étude s’appuie elle-même sur des comportements alimentaires particuliers allant implicitement de soi, que l’on peut par exemple repérer quand certains aliments sont qualifiés de « genre d’aliments qu’on achète pour le déjeuner » (Action-Gardien, 2018)<sup>220</sup>. Ce constat nous ramène ainsi au paradoxe apparent entre les injonctions à l’alimentation nutritive et au respect des préférences culturelles dans la définition de l’insécurité alimentaire.

---

<sup>219</sup> En comparaison avec les prix établis avec le DDM, les fruits sont 40% moins chers au Détour et 30% moins chers au Club populaire, tandis que les légumes sont 30% moins chers au Détour et 25% moins chers au Club populaire. Il faut également préciser que les prix utilisés pour évaluer l’offre du Détour sont les prix réservés aux membres, qui sont 15% moins chers que les prix réguliers. Le statut de membre implique la participation bénévole mensuelle à l’épicerie.

<sup>220</sup> Il est ici question de lait, de céréales ou encore de pain, de beurre d’arachides et de confiture. Il est aisé de comprendre que le déjeuner ne comporte pas ces éléments dans toutes les cultures culinaires.

#### **4.4. Des indices statistiques et socioéconomiques à la morphologie de l'économie alimentaire**

À l'image des données socioéconomiques et démographiques évoquées précédemment, il convient en dernier lieu de rappeler quelques limites des données relatives à l'insécurité alimentaire et aux activités commerciales présentées dans les dernières sections. D'abord, l'économie comme champ de l'activité humaine, pas plus que la circulation alimentaire, ne se résumant pas à des échanges marchands. Ceci est encore plus vrai dans le cadre d'une étude s'intéressant à l'activité économique réalisée par des organismes s'adonnant pour partie à de l'aide alimentaire, qui relève d'autres logiques de circulation. Par ailleurs, dans la mesure où l'objet d'étude ici est la connaissance de l'économie, nous pourrions voir dans le reste du chapitre que les échanges marchands eux-mêmes ne sont pas appréhendés de la même façon par tout le monde.

Les données présentées jusqu'à maintenant renseignent sur certains aspects des conditions d'existence des personnes vivant sur les territoires étudiés. Cela dit, ces statistiques se fondent sur – et produisent – des êtres et des découpages spatiaux possédant des limites comparables : elles produisent des catégories et des délimitations géographiques regroupant ensemble des individus qui – pour la plupart, n'entretiennent pas de relations concrètes entre eux. La production de connaissances populationnelles par l'agrégation de caractéristiques individuelles (c.-à-d., indices de défavorisation, âge, situation matrimoniale et familiale, appartenance ethnique et linguistique, etc.) procède de règles – mathématiques, en l'occurrence – qui sont différentes de celles relatives à la production de connaissances sociologiques dans leur acception employée dans le cadre de cette thèse. Je rappellerai ainsi que l'analyse de cette thèse procède elle aussi en bonne partie de diverses traces matérielles – langagières notamment – produites par des individus. Le défi est cependant de les traiter non pas en tant que caractéristiques purement individuelles, mais en tant que témoins d'activités sociales dont chaque participant n'est qu'une partie prenante et un point de vue parmi d'autres. Dans ce deuxième cas de figure qu'est ma thèse, les règles observées pour la construction de données ne changent rien au fait que la finalité de l'analyse, la connaissance sociologique à produire, est l'explicitation des règles constitutives de l'organisation sociale de la connaissance et des relations humaines.



# **Chapitre 4. Portrait – par la connaissance – de la morphologie de l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles : Partie 1**

## **1. Étude d'initiatives alimentaires du quartier**

Ma question de recherche interroge d'un point de vue théorique la notion d'alternative économique, ce qui recoupe en partie les initiatives travaillant à l'avènement d'un certain « changement socioéconomique » – ici dans le cadre d'activités alimentaires. Par conséquent, dans le cadre de mon enquête, je devais forcément m'attarder empiriquement à des espaces socioéconomiques produits dans le cadre de ce qui peut se qualifier d'initiatives « alternatives ». Les cas que j'ai étudiés peuvent servir à cet effet : le Club populaire des consommateurs, Partageons l'espoir (PE), et l'épicerie Le Détour<sup>221</sup>. Ces trois lieux réalisent une variété d'activités économiques alimentaires, sans jamais viser une accumulation financière à des fins privées par la réalisation d'échanges marchands. En effet, la finalité de profitabilité, relative à une logique économique dominante, est soit absente, soit subordonnée à d'autres logiques dans les discours des personnes participant à la production de ces activités. De ce point de vue, on peut déjà dire qu'à l'échelle strictement organisationnelle, ce sont des initiatives « alternatives ». Également si leurs représentants et représentantes ne visent pas toujours explicitement le « changement social » par leurs idées et actions, celles-ci sont importantes pour l'enquête en ce qu'elles participent de la configuration socioéconomique au sein de laquelle de tels projets « transformateurs » sont envisagés. En ce sens, les discours et autres activités pratiques tenues dans ces organisations ont pu constituer des observatoires d'une morphologie socioéconomique à laquelle elles prennent part.

Si ma recherche ne visait qu'à trancher quant au caractère alternatif ou non de ces organisations, elle serait donc déjà complétée. Or, là n'est pas le sens envisagé à mon enquête sociologique. Non seulement mon analyse ne vise pas à attribuer un certain statut à des organismes

---

<sup>221</sup> J'ai également pu réaliser des séances d'observation participante au Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles (CAPSC). Pour des raisons de temps et d'espace limités, une bonne partie des données en découlant a malheureusement été mise de côté dans cette thèse.

en fonction de leur plus ou moins grande correspondance à critères normatifs, elle vise également à dépasser la simple description de ces lieux et activités. Elle propose en ce sens une description de l'élaboration et de la reproduction d'espaces, possiblement de leurs usages par les gens à qui ils sont destinés puis, par là, des possibilités et impossibilités de trajectoires futures de transformations.

Cette thèse s'inscrivant dans une perspective de sociologie de la connaissance, c'est du point de vue de la connaissance – socialement constituée – que l'élaboration de l'économie sera abordée. Les ontologies sociales que j'ai pu présenter plus haut ont déjà permis d'amorcer une partie de cette analyse. Il s'agit maintenant de la poursuivre à travers l'étude du rapport entre connaissances et expériences, qui guidera l'analyse des matériaux que j'ai pu collecter et construire. La complexité sociale du quartier, dont le portrait statistique présenté plus haut ne donne qu'une idée approximative, se traduit par une grande diversité de trajectoires sociales et de schèmes de connaissance. Ces trajectoires sociales impliquent à leur tour comme point commun de prendre part à la morphologie des relations sociales et socioéconomiques du quartier Pointe-Saint-Charles. Cette participation commune est cependant faite à la mesure des espaces et activités sociales différenciées auxquelles chaque individu participe, et *a fortiori* à la mesure de la position occupée par chacun dans ces activités. La complexité sociale du milieu est ainsi expérimentée de diverses manières et peut mener à des expériences tantôt plus ou moins contradictoires, et tantôt plus moins assimilables aux schèmes de connaissances exprimés.

Ce faisant, l'analyse des raisonnements constitutifs des appartenances sociales d'individus à de multiples rapports et espaces permet d'entrevoir les modalités de (re)production des activités qu'ils mènent et des espaces et des organisations auxquels ils participent. De manière tout aussi importante, elle permettra rendre compte de la morphologie socioéconomique plus large dans laquelle prennent place ces activités, à l'échelle du quartier et au-delà. Les notes personnelles issues de mes observations et la documentation complémentaire que j'ai pu colliger au cours de mon enquête viendront quant à elles compléter et corroborer certains éléments de l'analyse.

Du point de vue de la connaissance, mon enquête m'a amené à repérer de fortes parentés en termes de représentations idéalisées dans le quartier – au sens de l'expression de normes ou d'idéaux – relativement à certaines activités alimentaires. En simultanément, dans les prochaines sections, j'en aborderai deux qui paraissent centrales, soit : 1) les critiques des insuffisances du

dépannage alimentaire conventionnel; et 2) le souci de faire participer les personnes dites vulnérables ou marginalisées aux prises de décisions quant à l'organisation et à l'offre d'activités alimentaires. Cette parenté saillante est identifiable en dépit de représentations de différenciations socioéconomiques et idéologiques entre groupes ou entre organisations, exprimées simultanément chez les mêmes personnes. De manière plus importante encore, les représentations normatives passablement généralisées des activités alimentaires se confrontent à des réalités pratiques différenciées dans le quartier. Ces différenciations sont identifiables autant entre les différents organismes qu'au sein de chacun d'entre eux, ce qui interdit d'emblée une analyse qui verserait dans une forme de « culturalisme organisationnel ». Cela n'empêche pas de reconnaître que les activités menées par ces organisations participent grandement de la production de régularités socioéconomiques et de connaissances. L'appréhension du rapport connaissance-expérience se réalisera ainsi en entrant dans l'analyse par le biais de ces représentations normatives idéalisées et de leurs fondements sociaux, pour ensuite en décrire la confrontation à diverses expériences pratiques et aux catégories discursives qui en sont consubstantielles. En ce sens, cette étape de l'analyse prendra la forme d'allers-retours entre représentations idéalisées et expériences pratiques, telles que reconstituées par l'analyse de discours et par d'autres matériaux à ma disposition (ex. : notes d'observation et de discussions informelles, documents produits par les organismes, statistiques, etc.).

## **2. Du dépannage alimentaire et ses limites...**

Nous avons déjà pu voir que le dépannage conventionnel, par le biais de banques alimentaires ou d'autres organisations caritatives, est décrié par une partie du milieu communautaire pour ses insuffisances. Et cette tendance représentationnelle négative se retrouve à l'échelle de cette enquête. En sus de critiquer leur nature strictement palliative, ce sont notamment l'insuffisance de ce service – et le besoin corolaire d'activités alimentaires autres – ainsi que la nature indigne du rapport d'aide qui sont soulignés. Le point commun observé est donc largement la posture critique à l'endroit de l'aide alimentaire conventionnelle. De plus, certains objets de représentations idéalisées paraissent également identifiables dans l'économie alimentaire étudiée au-delà des frontières des organismes ou de certains services particuliers. Ces objets renvoient à la nature des activités alimentaires à envisager, des personnes auxquelles ils s'adressent et des relations à entretenir avec elles. Plus concrètement, il s'agit d'idéaux d'horizontalité ou de pouvoir

de prise de décision partagé avec les personnes participant à ces activités, aux représentations des personnes visées par les activités, et aux expériences alternatives au dépannage que constituent les initiatives marchandes sans but lucratif et les activités associées à l'éducation populaire.

Commençons par nous attarder aux services d'aide alimentaire eux-mêmes et aux réflexions qu'ils suscitent quant aux personnes y ayant recours. Quand vient le temps de proposer une représentation du rôle de l'organisme Partageons l'espoir (*Share the Warmth*) à l'égard de la sécurité alimentaire dans le quartier, une employée dit sans détour :

*We are not solving food insecurity at Share the Warmth, but in the meantime, what we are trying to do is provide an environment that is as welcoming and respectful as possible. We offer the highest quality food that we can and try our best to respond to members' requests. It is really really important to us to include their participation (Partageons l'espoir/Share The Warmth (Officielle/Official), 2021c).*

Tout en reconnaissant ainsi explicitement que l'organisme pour lequel elle travaille n'offre pas de solutions satisfaisantes au problème social de l'insécurité alimentaire, elle exprime la façon dont sont – et doivent être – envisagées les relations avec les personnes recourant aux services. Il est ainsi question non seulement de respect, mais également d'adaptation des services à leurs demandes, et même de leur donner voix au chapitre quand il est question de réfléchir à l'élaboration et à la modification de certaines activités ou services. S'il ne s'agit ici que de l'énonciation de principes idéaux, d'autres extraits présentés plus bas permettront de saisir la nature de leur mise en pratique. S'il n'y est certainement pas question d'autogestion par les membres participants, leur consentement ou leur accord quant aux projets proposés est recherché, et la création même de certaines de ces initiatives s'appuie sur des données collectées auprès d'elles et eux.

Un des services en particulier, soit le dépannage alimentaire, est l'objet de représentations de gêne ou de honte chez les personnes y recourant. Si j'ai pu entendre cette représentation du stigmatisme ressenti de la bouche d'un nombre important de personnes y ayant déjà eu recours ou encore de la part de personnes tierces dont on me parlait, il s'agit aussi d'une représentation dont certaines personnes responsables des services alimentaires ont connaissance. L'explication de ce stigmatisme proposée par celles-ci est de nature culturelle : la culture dominante valoriserait l'autonomie individuelle et la responsabilité de chacun pour son propre sort. Comme le dit une employée communautaire du quartier,



*Sara : The American Dream fait encore partie de notre quotidien. C'est encore les gens ... tu te sens comme un lâche de pas avoir réussi à atteindre ton objectif de vie puis à pas être millionnaire. C'est de ta faute à toi si tu es pas millionnaire, si t'as pas réussi ta vie, si tu es sur l'aide sociale. C'est vraiment intégré, ça.*

L'expérience du recours à l'aide alimentaire devient alors un enjeu de dignité individuelle, dignité obtenue par l'acquisition d'une plus grande autonomie, via une plus grande liberté de choix notamment. Si cette conception paraît connue et partagée par plusieurs personnes à PE aujourd'hui<sup>222</sup>, elle a cependant fait l'objet de dissensions internes par le passé. C'est donc dire qu'il y a un certain écart entre l'idéalité de l'aide alimentaire qui serait considérée « digne », et la conception antérieure – tout de même encore présente dans le quartier – de l'aide alimentaire. À Partageons l'espoir, l'écart s'observait notamment à l'échelle de la façon dont les denrées étaient distribuées, c'est-à-dire sous la forme de boîtes assemblées de manière uniforme pour chaque bénéficiaire :

*Sara : J'ai toujours eu un malaise avec les boîtes préfaites que PE distribuait, là. Parce que dans un autre travail, à Sherbrooke, on avait des gens sur des programmes d'employabilité puis à eux, on faisait du dépannage [alimentaire] [...]. Puis comment ça fonctionnait, c'est que c'était genre des tables puis ils choisissaient ce qu'ils voulaient puis ils avaient un nombre maximum d'items. Puis moi, ça, c'était ma seule expérience avec le dépannage alimentaire de ma vie. Fait que quand je suis arrivée ici, puis que j'ai vu comment ça fonctionnait avec les boîtes préfaites, j'étais comme ... dans quel univers je suis tombée. Pour moi, ça faisait aucun sens qu'on impose les denrées aux gens. J'étais incapable. [...] En tant qu'être humain, je trouvais qu'on respectait pas la dignité des individus. Là, je trouvais comme aberrant que tu arrives chez vous avec ta boîte puis si tu en aimes pas le trois quarts, bien tu vas le manger pareil parce que c'est tout ce que tu as à manger.*

L'extrait ci-haut expose simultanément l'expérience originale de l'écart connaissance-expérience, un des lieux d'apprentissage de cette connaissance – soit un emploi antérieur – ainsi que l'usage du vocable moral du respect de la dignité individuelle. La structuration actuelle de l'aide alimentaire à PE est en ce sens le résultat d'un travail politique interne, effectué auprès des

---

<sup>222</sup> De tous les services d'aide alimentaire offerts dans le quartier, j'ai pu construire davantage de données au sujet de celui opéré par Partageons l'espoir. Celui-ci se trouve de surcroît à être le plus important en termes de personnes desservies et de volumes de nourriture redistribuée.

personnes impliquées à l'organisme, de manière à modifier l'offre de services pour que celle-ci soit compatible avec cette nouvelle façon de faire. Ainsi, la nourriture est maintenant disposée et ordonnée par catégories (ex., fruits, légumes, produits laitiers, riz et pâtes, conserves) le long de tables auxquels les usagers sont invités à tour de rôle pour choisir les items désirés, le tout en fonction de limites proportionnelles à la taille de leur ménage<sup>223</sup>.

Si cette première transformation relevait principalement d'un changement en termes logistiques, un autre travail de transformation interne a été effectué, confrontant cette fois deux idéologies morales opposées au sujet de la nature de la nourriture redistribuée et du rôle socioéconomique des organismes d'aide alimentaire. La confrontation provient des opportunités d'apprentissages offertes par l'organisme lui-même. Partageons l'espoir étant membre de Community Food Centres Canada (CFCC), dont j'ai pu citer certains travaux dans les sections précédentes, le personnel a accès à un réseau pancanadien d'organismes membres et de ressources informationnelles au sujet de la sécurité alimentaire. Par le biais de discussions informelles, j'ai connaissance de l'usage de ces ressources par d'autres personnes à PE, et elles sont explicitement citées par Sara en tant que riches sources d'apprentissage pour ses propres pratiques professionnelles. Sans qu'il ait de bases matérielles stables et tangibles, il s'agit en somme d'un espace social spécialisé pour les professionnels de la sécurité alimentaire<sup>224</sup>.

*Sara : Puis là, tsais, je suis aussi après ça allée voir dans le Canada anglais qu'est-ce qu'ils faisaient via notre CFCC là. Via le réseau, j'ai commencé à poser des questions puis essayer de comprendre comment ils faisaient. [...] Puis en fait, le militantisme derrière le droit à l'alimentation, il y a des mouvements ailleurs au Canada qui sont*

---

<sup>223</sup> Cette façon de faire a dû être temporairement abandonnée pendant la pandémie pour des raisons sanitaires. L'organisme ne pouvant plus accueillir de particuliers entre ses murs, un retour au format des boîtes préassemblées a été effectué. Ces boîtes étaient ensuite livrées directement chez les personnes en faisant la demande. Contrairement au fonctionnement pré-changements cependant, ce « mode sanitaire » était nutritionnellement réfléchi : les paniers sont conçus de manière à fournir des repas équilibrés aux familles de manière à durer plusieurs jours. Il y avait une rotation planifiée dans les types de féculents et conserves qui sont distribuées. Également, les membres avaient alors la possibilité de spécifier certaines restrictions alimentaires ou allergies, qui étaient prises en compte autant que possible par l'équipe d'assemblage.

<sup>224</sup> Comme me l'explique Sara : « Ça devient comme une communauté d'échange puis une communauté de service, puis maintenant, j'ai juste le réflexe d'aller voir sur le forum de CFCC qu'est-ce qui se passe quand j'ai une question ou de comme prendre le téléphone puis d'appeler un organisme à qui j'ai parlé il y a deux ans à Toronto pour savoir comment ça se passe tel projet. Ils ont plein de ressources. »

*vraiment plus en advocacy puis en lobbysme pour faire changer les politiques puis faire évoluer les choses [...] Le reste du Canada a compris il y a longtemps ... en tout cas, dans certains milieux. En plus d'être une solution très temporaire, on répond juste souvent à une composante. On donne de la bouffe puis est comme, « bien, tu auras plus faim ». Mais c'est beaucoup plus complexe que ça le problème. Mais en plus, ils [CFCC; le Canada anglais] se sont mis à avoir cette réflexion-là de ... bien, si nous, on ne met pas les aliments sains accessibles, ces gens-là auront jamais accès à des aliments sains.*

*Puis si ils en mangent pas, c'est pas qu'ils aiment pas ça, qu'ils veulent pas en manger. C'est qu'ils sont coincés dans une dynamique où ils sont pas accessibles. Puis qu'est-ce que ça fait ça, ça fait qu'ils développent des maladies cardiovasculaires vraiment très rapidement, que ils sont en prédiabète, puis leur médecin leur disent, « si tu changes pas ton alimentation, tu vas avoir le diabète dans six mois », puis qu'ils sont comme ... « bien comment veux-tu que je change mon alimentation ». Fait que moi, dans ma tête, puis ma position face à ça, c'est que une banque alimentaire a une responsabilité de pas distribuer n'importe quoi.*

*Ça fait des années bien avant moi qu'on fait des sondages à chaque année. Puis qu'à chaque année, ce que les gens nous disent, c'est qu'ils viennent ici parce qu'on a plus de légumes, parce que ... puis c'est ça qu'ils veulent voir en plus grande quantité. Des fois, j'ai l'impression qu'on se reconforte en disant bon, on fait notre travail. On te donne de la bouffe. Mais on se questionne pas sur ... est-ce que faire notre travail, c'est juste redistribuer de la bouffe?*

Cette longue série d'extraits permet d'exposer plusieurs aspects d'importance. On y voit premièrement l'articulation de plusieurs sémantiques dans le raisonnement de Sara ainsi que leurs fondements sociaux. L'alimentation – et la sécurité alimentaire plus spécifiquement – est traitée à travers les notions politiques « d'*advocacy* » et de défense de droits<sup>225</sup>, notamment apprises par le biais de CFCC, puis par une sémantique de la « saine alimentation » et de sa mise en rapport avec la santé individuelle<sup>226</sup>. Ainsi, l'absence d'accès à une alimentation nutritionnellement appropriée

---

<sup>225</sup> Une autre origine de l'apprentissage de l'alimentation comme droit humain fondamental provient de ses expériences de voyage à l'international – notamment en Afrique du Sud, où elle a pu constater que le droit à l'alimentation est enchâssé de manière explicite dans la constitution.

On peut traduire le terme anglais *advocacy* par « représentation » ou « revendication » politique, ou encore par celui de lobbyisme, comme le fait Sara. Le terme de lobbyisme paraît cependant peut-être plus restreint au champ de l'influence au sein de l'appareil politique gouvernemental.

<sup>226</sup> D'autres informations plus bas préciseront la forte parenté entre cette conception de l'alimentation saine et celle propre à l'ontologie nutritionniste évoquée dans une autre section.

est associée à des problèmes de santé et aux choix de redistribution opérés dans les banques alimentaires. Cette responsabilité devient ensuite l'explication de l'appel à l'adoption de pratiques politiques visant la revendication du droit à la saine alimentation et, comme nous le verrons, de changements dans l'offre de nourriture redistribuée. Ce raisonnement ne manque pas de rappeler à la fois l'ontologie nutritionniste évoquée plus haut et la sémantique politique revendiquée par diverses organisations communautaires en aide alimentaire depuis longtemps déjà. Il est cependant intéressant de noter que, tandis que l'appel à l'adoption d'un rôle politique par les banques alimentaires était déjà réclamé au Québec dans les années 1990, la répondante associe plutôt cette sémantique au Canada anglais – fait plausiblement attribuable au lieu de son apprentissage de ces notions. Mais contrairement aux applications nutritionnistes ou de santé publique de l'ontologie nutritionniste, les extraits ci-haut nous indiquent que les fondements de ces décisions relatives aux services alimentaires s'ancrent également dans une connaissance des préférences d'à tout le moins une partie des personnes y recourant. Cette connaissance, acquise par le biais de sondages, est plus généralement illustrative du rapport entre responsables des programmes alimentaires et prestataires, à qui un droit de parole est souvent donné – lors de diverses assemblées – quant à l'offre et l'organisation des services de PE<sup>227</sup>. En termes d'activités politiques, dans les dernières années, PE a participé à des manifestations pour les droits sociaux organisées dans le quartier, geste inédit dans l'histoire de l'organisme. Également l'organisme en est venu à produire un documentaire traitant de l'insécurité alimentaire, et qui vise notamment à attirer l'attention sur le problème sous-jacent à l'insécurité alimentaire, soit l'insuffisance des revenus.

Cette articulation de connaissances dans les raisonnements de Sara est l'expression d'une instance d'appropriation sociocognitive des transformations qui avaient alors cours à PE avant

---

<sup>227</sup> Ces rapports permettent ainsi d'éviter une dynamique complètement unidirectionnelle d'imposition des conditions de réalisation des services. Symboliquement, dans le prolongement de cette posture, les personnes recourant aux services alimentaires sont appelées des membres, et non pas des bénéficiaires ou des usagers. Cela dit, il faut tout de même noter deux choses. Ces assemblées sont également l'occasion pour les responsables de « faire passer des messages » ou en d'autres mots d'expliquer aux membres-usagers le bien-fondé des projets proposés; le terme « éducation » est ponctuellement employé par les responsables. Ensuite, si l'orientation générale de cette configuration est mise de l'avant dans les documents officiels comme façon de faire participer « la communauté » à l'organisation des services (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015), nous verrons plus loin que plusieurs discours et pratiques observées – à PE et au-delà – reconduisent des hiérarchisations et des différenciations entre catégories de personnes quant aux façons dont elles sont considérées.

même son embauche, transformations auxquelles elle aura ensuite pu contribuer et qu'elle aura infléchies. L'organisation avait d'abord entamé certains changements dans ses programmes alimentaires, dans la foulée d'un partenariat avec l'École de nutrition de l'Université McGill, à Montréal – partenariat qui continue encore aujourd'hui par l'accueil de stagiaires, notamment. Vint ensuite l'adoption de la Philosophie de la saine alimentation de Partageons l'espoir. Il s'agit en quelque sorte d'une charte offrant des lignes directrices dans l'élaboration des programmes alimentaires de l'organisme, de l'approvisionnement aux modalités de redistribution. Il s'agit d'une adaptation française de principes énoncés par deux organismes canadiens – Ontarien et Albertain – eux-aussi membres de CFCC. Cette charte articule plusieurs éléments sémantiques déjà identifiés, tels que la défense de droits et la saine alimentation, mais en les combinant à d'autres, de manière à revêtir un caractère opératoire pour les programmes de l'organisation. En plus d'affirmer que l'accès à la nourriture est un droit humain fondamental, elle stipule *a fortiori* que « [...] certains aliments ne devraient plus être distribués en raison de leur faible qualité nutritionnelle (vitamines, nutriments, etc.). En ce sens, nous refuserons désormais certains dons d'aliments transformés ou ultratransformés (aliments riches en gras, en sucre et/ou en sel) ». De surcroît, la Philosophie annonce l'engagement à favoriser l'approvisionnement et la redistribution d'aliments « frais, produits localement, qui sont saisonniers, peu transformés, abordables et accessibles à tous ».

À l'image des changements relatifs au libre choix des denrées, tant la transformation des pratiques de l'organisme de manière à en assurer la cohérence avec la charte que l'adoption de celle-ci impliqua la confrontation à d'autres notions morales et d'autres connaissances relatives à la redistribution alimentaire exprimées par des personnes impliquées dans l'organisation et au-delà. L'adoption à l'unanimité de la Philosophie alimentaire par PE est encore une fois le fruit d'un travail politique d'échanges et d'argumentation :

*Sara : Ç'a été un long processus, un long chemin. On a présenté la première ébauche de la philosophie aux membres, à des bénévoles, aux membres du staff. Puis elle a été discutée, débattue, bonifiée vraiment plein de fois. Le premier vrai débat qu'on a eu, là, challengeant, ç'a été avec les bénévoles qui disaient « moi, je suis là pour distribuer de la bouffe. Puis je m'en fous c'est laquelle ». Dans le sens où le discours de « vaut mieux avoir quelque chose dans l'estomac que rien pantoute » était vraiment très, très fort, notamment au sein des bénévoles qui se disaient, tsais, comme « si tu fais ça, les membres vont avoir moins de bouffe. Puis on va les pénaliser sur le long terme ».*

L. : *Parce que la bonne bouffe est plus dure à trouver puis ...*

Sara : *Oui, absolument, définitivement. Parce que pendant une période d'adaptation il fallait arriver à faire un shift, notamment au niveau du budget parce que des banques alimentaires [...] c'était là où il y avait une distribution de nourriture ultra-transformée qui était vraiment importante. Parce qu'on dépend des dons, beaucoup. [...] Fait qu'il fallait une stratégie financière pour être en mesure d'avoir un plus grand pouvoir d'achat pour la banque alimentaire. Puis pour pas pénaliser les membres. [...] Fait qu'il y avait des éléments qu'il fallait mettre en place pour être en mesure de l'implanter. Puis être en mesure pour ... de répondre aux bénévoles qui me disaient que les gens vont être pénalisés, puis que c'est leur dire quoi manger. Puis ça, à cette question-là [de dire aux gens quoi manger] ce que j'avais fait, c'est que j'avais sondé mes membres puis j'avais fait des comités de discussion pour savoir qu'est-ce qu'ils voulaient à la banque alimentaire*

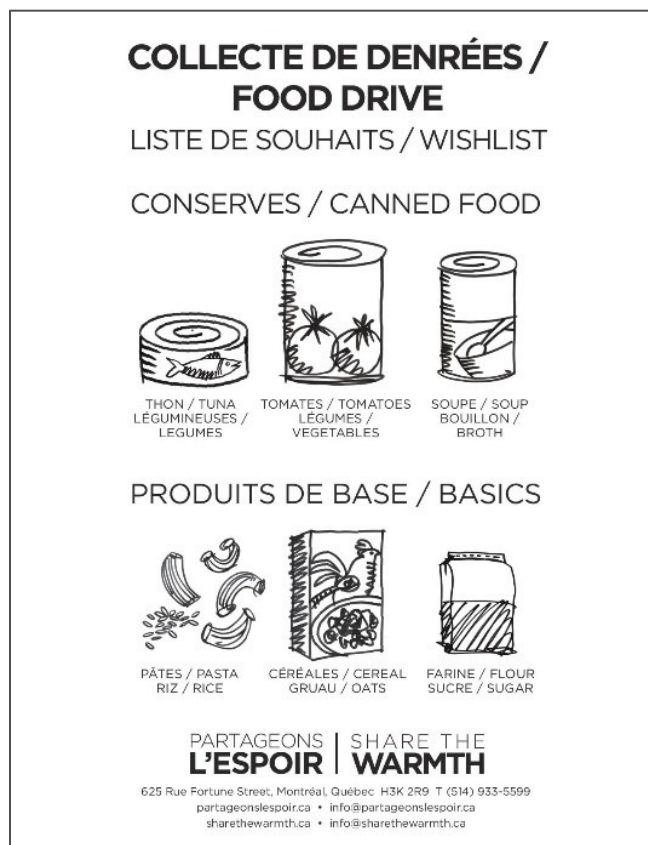
On voit dans cet extrait l'interprétation faite par Sara des réticences exprimées par certains membres et bénévoles à l'endroit de la Philosophie de la saine alimentation et de ses conséquences pratiques. Ils expriment une représentation de la nourriture de qualité comme plus difficilement accessible en termes d'approvisionnement parce que plus coûteuse et plus rare en termes de dons aux banques alimentaires. Le raisonnement acceptant la distribution de nourriture possédant peu ou pas de qualités nutritionnelles jugées acceptables parce que ce sera toujours « mieux que rien » est cohérent avec cette représentation. Simultanément, on voit les planifications financières envisagées de manière à répondre à ces critiques et à assurer la viabilité de la nouvelle mouture des programmes alimentaires, planifications qui se traduiront concrètement par une modification des rapports d'approvisionnement et de financement de l'organisme.

Cette transformation pratique cause à son tour des confrontations d'ordres moral et pratique révélant des conceptions autres de l'aide alimentaire et, ultimement, des personnes auxquelles elle est destinée. L'annonce du refus de dons de denrées jugées nutritionnellement malsaines et de la réorientation de l'approvisionnement vers des aliments frais et de qualité aurait en effet suscité le retrait de l'aide financière de certains donateurs, qui exprimaient pour leur part un raisonnement économique de maximisation du rapport coût-quantité. Cette perspective économique et morale s'inscrit en fait dans le prolongement des critiques abordées dans le dernier paragraphe : le fait de privilégier des aliments de meilleure qualité permettrait de nourrir moins de gens et, par extension, les personnes moins nanties ne devraient pas en avoir le « luxe ». En termes de rapport connaissance-expérience, le conflit moral s'est dans certains cas simplement résolu par la rupture

assumée de certains liens de financement et d’approvisionnement – avec les compagnies qui faisaient par exemple don exclusivement de grandes quantités de sucreries ou de croustilles. Mais les conséquences pratiques de la Philosophie sont aussi identifiables par le développement de nouvelles pratiques de financement et par l’altération des pratiques intérieures.

Pour des raisons historiques, en tant qu’organisme communautaire, Partageons l’espoir a dû structurer le financement de ses activités majoritairement autour de dons privés (c.-à-d., particuliers, entreprises et fondations) tandis que, comme la majorité des banques alimentaires, son approvisionnement en nourriture provenait de Moisson Montréal ainsi que de divers partenariats avec des entreprises et commerces de l’industrie. La « Campagne pour la saine alimentation » découlant de l’adoption de la Philosophie du même nom s’est entre autres traduite par un changement de rapports entretenus avec ces donateurs, notamment amorcé par des opérations de communication et de sensibilisation. Concernant les particuliers et les entreprises souhaitant donner des denrées, des « listes de souhaits » pour orienter les dons vers des types de denrées jugés sains et cohérents avec la Philosophie.

Figure 9. – « liste de souhaits » de produits pour la banque alimentaire, Partageons l’espoir



Ce genre de liste est par exemple distribué dans le temps des fêtes alors que des boîtes de dons sont déposées dans de nombreuses entreprises en vue d'être remplies par le personnel. C'est une pratique qui s'est développée en réaction à la tendance de celui-ci à donner ou bien des « restants indésirables », ou bien à acheter des sucreries (gâteaux, produits des fêtes) pour « faire plaisir » aux personnes moins nanties. Au contraire, du point de vue de Sara et d'autres responsables à PE, les usagers de banques alimentaires sont déjà trop souvent contraints à consommer ce genre de produits à cause de la mauvaise qualité de ce qui est offert en banque alimentaire ou parce qu'ils s'approvisionnent dans des commerces à l'offre peu chère et peu nutritive. Cette situation offre par ailleurs un bref aperçu des représentations entretenues chez certains donateurs particuliers au sujet des besoins des personnes recourant à l'aide alimentaire.

Bien que cette première adaptation soit cohérente avec la Philosophie, la mise en pratique de cette dernière se traduit également par la décision de prévoir un budget d'approvisionnement régulier en denrées fraîches. Il s'agit là d'une situation peu courante dans le secteur de l'aide alimentaire, où la grande majorité des denrées redistribuées provient habituellement d'aliments et de produits invendus donnés par les entreprises du secteur agroalimentaire. Une des façons de financer ces programmes alimentaires est ainsi d'encourager les particuliers et les entreprises à faire don de sommes d'argent plutôt qu'en denrées achetées pour être données. Le raisonnement est ici de nature économique (dans son sens formel), et présenté comme tel aux donatrices et donateurs potentiels : les quantités achetées par PE sont plus importantes, ce qui permet des économies d'échelle, se traduisant par un plus grand pouvoir d'achat. À cela s'ajoute le fait qu'en tant qu'organisme de bienfaisance, PE a contracté des ententes auprès de certains fournisseurs pour obtenir des prix avantageux<sup>228</sup>.

---

<sup>228</sup> Autre fait digne de mention, cette pratique de financement est aussi utilisée par un autre organisme montréalais membre de CFCC, et avec lequel Partageons l'espoir entretient des liens de collaboration, notamment pour l'approvisionnement (Le Dépôt alimentaire NDG). S'il est possible que les responsables de PE aient été influencés par CFCC ou par l'organisme partenaire en question dans l'adoption de cette pratique, il n'a cependant pas été possible pour moi de confirmer ces hypothèses. On ne peut que noter la ressemblance et l'appartenance commune à CFCC.



Figure 10. – Publicité de la Campagne figurant sur le camion de livraison de PE <sup>229</sup>



En somme, de manière à orienter ses approvisionnements en cohérence avec sa Philosophie de la saine alimentation, Partageons l'espoir entretient un nombre important de liens commerciaux et de collaborations pour soutenir l'ensemble de ses programmes alimentaires. La très grande majorité des denrées données gratuitement à l'organisme proviennent maintenant de Moisson Montréal. Comme ces denrées sont cependant considérées insuffisantes ou de mauvaise qualité<sup>230</sup>,

---

<sup>229</sup> Sur cette publicité on voit qu'un don d'un dollar équivaut à trois dollars en termes « d'impact » pour l'organisme, qui les réinvestit dans ses programmes alimentaires, mais aussi d'éducation et de formation à l'emploi.

<sup>230</sup> En ce qui concerne la qualité, les premiers mois de la pandémie furent marqués par une abondance inédite de produits frais invendus provenant de producteurs. Cette situation paraissait alors explicable par les nombreux bouleversements économiques causés par la pandémie. Tant des personnes bénéficiant des services que des membres du personnel m'ont partagé leur surprise quant à l'abondance et la qualité de la nourriture offerte pendant cette période. S'en est suivi un certain retour à une qualité habituelle de produits (moins grandes quantités, diversité et qualité).

Comme bon nombre d'organismes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire, PE se voit allouer un certain quota de nourriture hebdomadaire (calculé au poids) chez Moisson Montréal. Étant donné l'importance de l'organisme en termes de volume d'activité, le camion de livraison s'y rend deux fois par semaine pour cueillir son quota. Dans le cadre de mes journées d'observation participante, j'ai pu me rendre aux entrepôts de Moisson Montréal à plusieurs reprises. Chaque fois, le directeur des programmes alimentaires de PE nous donnait des directives spécifiques quant à la sélection des items une fois là-bas :

l'organisme dédie un budget annuel considérable à son approvisionnement<sup>231</sup>. Il reçoit ainsi des fruits et légumes invendus directement de la part de certains commerçants ou encore par le truchement d'ententes avec d'autres organismes communautaires montréalais pour recevoir les invendus de producteurs agricoles (c.-à-d., légumes parfois imparfaits, dont une portion doit être transformée pour être consommable). En collaboration avec l'épicerie Le Détour et le Dépôt alimentaire NDG, PE a également développé un projet de partenariat avec l'Union Paysanne, regroupement québécois de producteurs agricoles, de manière à s'approvisionner en aliments frais, de saison, et produits au Québec. Pour compléter son offre alimentaire, l'organisme s'approvisionne de surcroît sur une base régulière auprès de fournisseurs et grossistes conventionnels, parfois en collaboration avec le Dépôt alimentaire pour réaliser des économies d'échelle. En dernier lieu, il peut compter sur les ressources mobilisables de manière ponctuelle par certains membres de son conseil d'administration, en partie composé d'entrepreneurs et de hauts-placés de l'industrie agroalimentaire<sup>232</sup>.

Les dernières pages m'auront amené à décrire un rapport connaissance-expérience prenant la forme d'un travail de conformisation de pratiques à des idéaux normatifs se rapportant à l'aide alimentaire et articulant les notions de liberté individuelle, de saine alimentation ainsi que des notions politiques de représentation et de revendication. Ce travail s'est traduit par des pratiques politiques d'échange et de persuasion, par l'instauration de nouvelles règles et procédures de

---

privilégier les conserves, les fruits/légumes et autres produits frais, et ne pas prendre de boîtes de produits transformés mélangés préparés par Moisson Montréal (plusieurs produits déposés dans une même caisse de carton, comportant souvent des items ultra transformés sans intérêt à l'égard de la philosophie alimentaire de PE. Avec la fin de la 1<sup>re</sup> vague de la pandémie (fin de l'été 2020 environ), un changement a été apporté aux procédures de telle sorte que le directeur passait une commande et choisissait d'avance ce qu'il désirait avoir. L'équipe de livraison n'avait ensuite qu'à charger la cargaison

<sup>231</sup> Le bilan financier 2019-2020 indique que 829 596\$ ont été dépensés en 2019 pour l'ensemble des programmes alimentaires. Ce montant a crû à 857 336\$ en 2020, étant donné l'augmentation de la demande en aide alimentaire pendant la première vague de la pandémie de COVID-19 (Partageons l'espoir, 2020).

Autre fait notable, la consultation des rapports annuels permet de remarquer qu'avant l'année financière 2015-2016, il n'y a pas de ligne comptable spécifique pour les programmes en sécurité alimentaire dans les états financiers de l'organisme. L'apparition de données comptables dédiées à la sécurité alimentaire dans ces années correspond à la période au cours de laquelle on a pu voir un approfondissement des virages évoqués dans les activités alimentaires de l'organisation.

<sup>232</sup> Pendant la pandémie, l'organisme a ainsi notamment obtenu gratuitement des quantités importantes de produits laitiers, par exemple.

conduite des opérations, ainsi que par la mise à l'écart de groupes ou de personnes refusant ou n'étant pas en mesure de s'y conformer. Il aura aussi été possible de prendre la mesure des transformations économiques effectives et observables qui en découlent. Elles ne doivent pas, cependant, mener à négliger le fait que leur réception – au sens de leur appropriation sociocognitive – par les différentes personnes impliquées comme responsables ou comme membres-usagers mènent à une plus grande diversité pratique que les règles n'en laissent paraître. Qui plus est, ces pratiques diversifiées sont à leur tour expressives de possibles différenciations sociales. Les prochaines sections permettront d'étayer cette mise en garde.

### **3. ... Aux activités « alternatives » en sécurité alimentaire**

À partir de la représentation critique à l'égard de l'aide alimentaire, qui paraît partagée sur mon terrain d'enquête, j'ai jusqu'à maintenant décrit les sémantiques sociales fondant ces critiques et les transformations qu'elles paraissent avoir motivé dans les activités d'une banque alimentaire<sup>233</sup>. Mais cette même représentation se fonde aussi, chez d'autres personnes impliquées dans les organismes du quartier, sur des connaissances et des pratiques ne relevant pas de l'aide alimentaire. Ces expériences peuvent notamment être trouvées du côté des activités relevant d'une approche d'éducation populaire, que ce soit sous la forme de cuisines ou de jardins collectifs, ou encore du côté d'activités marchandes proposant des prix plus bas que les commerces réguliers. À travers cette diversité d'activité se trouveront également des notions plus ou moins explicitement politiques.

#### **3.1. L'expérience marchande comme solution à des problèmes sociaux**

Un autre accommodement mis en place dans les services de banque alimentaire – à PE comme ailleurs – consiste à demander une faible contribution monétaire, à portée avant tout symbolique. Il est présenté ici à cause de la parenté de raisonnement que l'on y trouve, par comparaison avec des initiatives marchandes :

---

<sup>233</sup> En fait, plus précisément, la description des lieux sociaux et des ontologies sociales fondant ces transformations a pu permettre d'exposer le fait que les transformations observées à l'échelle de la banque alimentaire de Partageons l'espoir sont à la mesure de son inscription dans un réseau beaucoup plus large d'organisations, regroupées sous l'égide de Community Food Centres Canada.

*La charité peut valoriser le donateur davantage que le bénéficiaire, et, malheureusement, elle crée toujours cette relation de pouvoir inégal qui engendre une situation de dépendance du bénéficiaire plutôt que d'encourager son indépendance. C'est pour cette raison que tous nos programmes sont payants. Si nous voulons que les gens aient accès à une alimentation saine, nous voulons qu'ils demeurent en contrôle. Ainsi, chaque personne de la banque alimentaire paye 1\$ par adulte. Certaines banques alimentaires sont gratuites, d'autres, plus onéreuses. Mais l'idée, c'est que chaque personne contribue, ce qui leur laisse un certain pouvoir. Ainsi, si je te donne de la nourriture qui est périmée, tu as le pouvoir de revenir et de me dire que la nourriture fournie n'est pas bonne (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015 : 49).*

Cet extrait rapporte les propos de l'ancienne directrice générale de PE, mis en forme dans un livret produit par l'organisme pour en raconter l'histoire et les accomplissements. On y retrouve à nouveau la notion d'indépendance ou d'autonomie individuelle. L'autonomie – ou à tout le moins le sentiment relatif d'en jouir – est ici présentée comme facilitée par la mise en place d'une relation d'échange factice, par opposition à une simple redistribution unilatérale de denrées. Je qualifie cette relation de « factice » dans la mesure où le montant demandé par la banque alimentaire en retour de ses denrées n'est pas nécessaire à son fonctionnement d'un point de vue financier. En ce sens, si la directrice générale soutient que « tous nos programmes sont payants », on m'a en revanche rapporté – et j'ai pu observer – de nombreuses situations où des personnes déclarant n'avoir absolument aucun argent à leur disposition bénéficiaient d'accommodements et recevaient tout de même le service. L'échange a donc peu ou pas de nécessité économique, mais bien davantage une visée symbolique ou morale. C'est la relative obligation de contribution en échange du don alimentaire qui donnerait un pouvoir à la personne bénéficiaire – pouvoir d'exprimer des doléances, par exemple. Le pouvoir dont il est question ici est ainsi assimilé à la capacité d'un individu à occuper un rôle d'échangiste, et ainsi par extension assimilable à la notion de pouvoir d'achat. Qui plus est, il y a continuité entre le raisonnement fondant cette composante des pratiques d'aide alimentaire et le raisonnement fondant l'initiative de marché communautaire mise en place à PE.

« Ideally, people wouldn't need to resort to food banks and would go to normal grocery stores. [...] Ideally we want to put ourselves out of business ». Cet énoncé exprimé par une autre personne salariée de Partageons l'espoir provient du documentaire produit par l'organisation que j'évoquais plus haut qui vise notamment à attirer l'attention sur le problème sous-jacent à

l'insécurité alimentaire : l'insuffisance des revenus (Partageons l'espoir/Share The Warmth 2019a). Plusieurs conceptions déjà rencontrées dans les sections précédentes s'y retrouvent. En cohérence avec ce qui est notamment revendiqué par Community Food Centres Canada, on souhaite que la population ait un revenu suffisant pour s'approvisionner en épicerie « normale », rendant ainsi les services d'aide alimentaire comme celui de PE obsolètes. Mais dans l'immédiat, à défaut de pouvoir donner à chacun le pouvoir d'achat nécessaire à l'expérience de consommation en commerce conventionnel, un marché de fruits et légumes a été instauré. Il permet de bonifier l'accès des personnes en situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire à des aliments sains et, simultanément, il leur offre une expérience de clientèle aussi « normale » que possible, tout en offrant des prix à la mesure de leurs capacités financières. Dans le prolongement de ce qui a été dit dans le paragraphe précédent, l'expérience et l'identité de client sont ainsi conçues comme des éléments fondamentaux de l'organisation de ce service :

*Sara : Moi, j'aime vraiment beaucoup ça quand un client vient me dire, « hey tes carottes cette semaine, elles sont vraiment laides. Je vais pas les acheter ». Dans notre système capitaliste actuel, être un client est super valorisé. Avoir un pouvoir d'achat est valorisé puis ça donne une voix. Ça te donne un espace pour exprimer tes besoins ou tes envies. Puis à la banque alimentaire, puis dans nos autres services, on essaie de créer ces espaces-là. Mais le terme client c'est implicite. C'est dedans. Ça fait partie du terme client. Tu as un pouvoir. Tu es client. Tu es consommateur. Puis quand tu n'as pas beaucoup d'argent, bien souvent, tes occasions pour être client sont vraiment très faibles. Tu es pas client de grand-chose. Tu es un client qui a une moins grande valeur. Fait qu'avec le marché, ce qu'on voulait, c'est créer un espace où tout le monde était client égal. Peu importe d'où tu viens, tu es un client. Tu es accepté. Tu peux venir. Tu fais tes achats puis comme ton opinion a une valeur. Le service à la clientèle est comme dans tous nos programmes, mais spécialement au marché comme un marché, c'est visuellement super beau. Pour moi, c'est important que comme...*

*L. : Ça ait l'air d'une vraie épicerie.*

*Sara : Oui, que ça soit beau.*

De manière encore plus explicite que dans le cas de la contribution en échange d'aide alimentaire, on voit dans ce discours de Sara la notion de pouvoir associée à celle de pouvoir d'achat en tant que client. Dans cette perspective, contrairement à plusieurs épiceries communautaires d'apparence austère ou peu léchée, l'expérience client se traduit par un effort explicite porté à

l'esthétique du lieu du marché ainsi qu'à la qualité et à la disposition des produits vendus<sup>234</sup>. Dans le même ordre d'idées, une autre employée de l'organisme rappelait, dans le cadre d'une discussion informelle, l'importance que des gens « plus aisés » viennent aussi magasiner au marché de manière à ce qu'il ait une plus grande apparence de « normalité »<sup>235</sup>. Malgré les efforts de peaufinage de l'image du projet, on m'a aussi rapporté en entretien que certaines personnes, dont la situation financière pourrait faire de ce marché une opportunité d'économies significatives, continuaient de démontrer de la gêne ou de la réticence à s'y rendre parce que « il y a des gens qui en ont davantage besoin que moi » ou parce que « c'est pour les personnes pauvres ». Autrement dit, avec ou sans stigmat, la représentation des activités d'aide alimentaire de PE semble être dans certains cas transférée dans les représentations du marché aussi.

On peut donc voir une trame cohérente à la conception de ce en quoi consiste l'expérience de la relation de charité, et des façons dont cette expérience peut être mitigée pour le mieux par le biais des services alimentaires communautaires. Cette trame paraît être celle de l'ontologie de l'individu autonome agissant comme échangiste sur des marchés, et elle est explicitement reconnue comme la norme dominante de « notre système capitaliste ». Mais en souscrivant à la conception dominante de l'économie par cette façon de comprendre l'expérience de la pauvreté et de la charité, on risque de négliger d'autres rapports et connaissances expérimentées par les personnes recourant à l'aide alimentaire. Il est indéniable qu'un fort stigmat est associé à l'expérience de rapport de charité dans une position de receveur unilatéral. Mais d'expliquer sa source par la norme dominante de l'autonomie individuelle et par l'incapacité à participer à une relation d'échange marchand ou pseudo-marchand reproduit une compréhension de la réalité sociale proche de l'ontologie sociale de l'agent économique et, simultanément, du lieu commun de la « montée de l'individualisme » parfois déplorée chez ces mêmes responsables communautaires. Notons au passage que cela n'est pas contradictoire avec le fait que l'on puisse retrouver, chez les personnes recourant à ces divers services alimentaires et chez les personnes en situation de pauvreté plus largement, l'expérience de

---

<sup>234</sup> Voir Annexe no.2.

<sup>235</sup> Sur le descriptif du marché affiché sur le site Web, on peut lire que « le but premier est de rendre les légumes plus qu'accessibles pour les personnes à faible revenu et accessibles pour les résidents qui ont une meilleure situation économique. Le marché n'est pas une autre forme de dépannage alimentaire, mais plutôt une occasion pour les clients de prendre en charge leur alimentation et de choisir leurs propres fruits et légumes à faible coût » (Partageons l'espoir/Share The Warmth, 2022).

consommation dominante comme référent ou comme aspiration. Seulement, il existe une fine ligne entre la reconnaissance du caractère dominant de cette conception, et la tendance à considérer que la vie socioéconomique toute entière peut s’y réduire.

La représentation de l’acquisition du pouvoir d’exprimer ses idées principalement par le pouvoir d’achat – tel qu’il semble être soutenu dans les derniers extraits<sup>236</sup> – ne permet pas de rendre compte d’autres comportements observés parmi les gens recourant aux divers services alimentaires communautaire. En effet, d’autres études empiriques sur l’expérience d’usage de l’aide alimentaire ont par exemple pu proposer une typologie des discours tenus par des prestataires de services. On y retrouve notamment le discours justifiant leurs pratiques d’approvisionnement par l’invocation de leurs droits d’accéder à de la nourriture, sans expression de gêne ou de culpabilité (Cantin et Duhaime, 2020). J’ai moi-même pu prendre connaissance d’attitudes similaires par des échanges informels – et une travailleuse communautaire a pu me confirmer en entrevue qu’elle observait également une absence plus marquée de gêne face à l’aide alimentaire chez certaines personnes récemment immigrées auprès desquelles elle travaillait. Dans le cadre de mon enquête, on a également pu me rapporter des cas de comportements abusifs ou agressifs de la part de personnes participantes envers des responsables, parce qu’ils et elles sont « payés pour se faire parler de même » - une attitude diamétralement opposée à celle d’une personne qui ressentirait de la gêne ou de la honte. Mais il paraît plus important encore de souligner que, tant dans la littérature que sur le terrain de la présente enquête, il est possible de noter la présence non négligeable de formes de réciprocités non marchandes, telles que des contre-dons sous forme d’implication bénévole dans l’organisme – forme que reconnaissent et encouragent les responsables communautaires – ou même telles des formes de dons effectués à des groupes ou des personnes tierces. Outre la réelle aspiration à l’autonomie individuelle, il m’apparaît donc également plausible que le stigmatisme associé à la relation de charité puisse être redéfini, à tout le moins chez les personnes en faisant l’expérience, comme découlant de l’impossibilité de s’engager dans une relation de réciprocité de manière générale. L’échange transactionnel direct et immédiat,

---

<sup>236</sup> « Mais l’idée, c’est que chaque personne contribue, ce qui leur laisse un certain pouvoir. Ainsi, si je te donne de la nourriture qui est périmée, tu as le pouvoir de revenir et de me dire que la nourriture fournie n’est pas bonne » (EBOOK p27). Le raisonnement tel qu’exprimé ici implique que c’est la contribution qui donne le pouvoir de s’exprimer. C’est également ce qu’on retrouve dans la notion de « voix » associée au titre de client chez Sara.

mode dominant de circulation dans les économies capitalistes, n'en est qu'une forme parmi d'autres possibles.

Les données provenant de mes séances d'observation participante et d'entretiens permettent de prendre la mesure de la confrontation des idéalités fondant l'initiative de marché à sa mise en pratique. Cependant, il importe au préalable de présenter les prémisses de base de l'initiative. Le marché de fruits et légumes tient sa très grande accessibilité du fait qu'il a été fondé sur un principe appelé « payez ce que vous pouvez », plutôt que « payez ce que vous voulez » :

*Sara : Il y a vraiment une différence au niveau du cerveau entre vouloir puis pouvoir. Il y a comme vraiment une distinction importante au niveau du langage de qu'est-ce que ça veut dire puis qu'est-ce que ça implique. Puis dans le fond, le projet est basé sur la bonne volonté des gens, sur l'honnêteté des gens en fait. Fait que l'idée, c'était d'avoir des outils d'éducation, justement pour expliquer c'était quoi la différence, mais aussi d'expliquer pourquoi c'était important d'être honnête. Puis moi, je suis partie de la posture que quand tu te fais, excuse-moi le terme, mais fourrer aller-retour par le système parce qu'on te donne 687\$ par mois puis que tu peux pas profiter de rien parce que tu es dans une situation précaire extrême, bien, dès que tu as l'avantage [...] je pense que c'est normal que tu veuilles tirer avantage de tout ce que tu peux parce que tu as l'impression qu'on tire avantage de toi tout le temps. Fait que moi, je me disais, si on part dans cette prémisse-là où on leur donne l'opportunité de juste nous donner 10 sous puis prendre tout, on va jamais survivre, ça marchera pas puis une fois qu'une personne le fait, tout le monde va le faire. Fait qu'on a vraiment beaucoup, beaucoup, beaucoup misé sur l'éducation, sur la transparence, sur le fait que on achète les fruits et légumes. Ça nous coûte quelque chose. Puis dans le fond, l'idée, c'est que le marché survive à cause des contributions des gens. [...] Fait qu'on a basé ça sur la transparence, mais sur le fait aussi que l'idée, c'était d'avoir des prix qui sont meilleurs que les supermarchés. Fait qu'ils sont déjà avantageux aussi.*

*Pour nous, c'était important qu'au début ou que lors des premières visites que les gens comprennent que c'est pas une banque alimentaire. On n'est pas dans le dépannage d'urgence. On n'est pas dans le gratuit. C'est un marché auquel on t'invite à contribuer en fait. On t'invite à faire partie du projet avec ta contribution financière puis si tout le monde fait vraiment une contribution qui peut être en bas du montant suggéré, mais qui est honnête, ce qui veut dire qui est pas 10 cents pour une facture de 10 piastres – c'est ça que je veux dire par honnête en fait – ça nous permet de collectivement avoir accès à des fruits puis des légumes.*



Certains détails nous renseignent ici sur la catégorie sociale que Sara a à l'esprit en concevant ce projet de marché. Elle souligne entre autres l'importance de distinguer ce projet d'une banque alimentaire, de manière à ce que le premier service ne soit pas assimilé au second. Cela implique que c'est en fonction de personnes en situation économique précaire, recourant à l'aide alimentaire, qu'elle pense ici ses interventions. Qui plus est, elle exprime une représentation du rapport aux règles entretenu par les personnes en situation de pauvreté, ainsi que les conséquences de cette représentation sur la conception du projet. Schématiquement, on pourrait dire qu'elle fonde d'abord son raisonnement sur une qualification de la catégorie sociale des personnes en situation de pauvreté – ou plus précisément à l'aide sociale<sup>237</sup> – comme des personnes abusées et désabusées. Cette expérience d'abus systémique est ensuite mobilisée pour expliquer les comportements d'abus, de « triche » ou de non-respect de règles qu'elles peuvent avoir à leur tour. Une telle façon de qualifier les comportements de personnes en situation de pauvreté est réconciliée avec la nature non contraignante du principe de base du projet de marché (c.-à-d., payez ce que vous pouvez) par un travail explicite de socialisation ou d'inculcation d'un principe moral de contribution à un projet commun<sup>238</sup>. En somme, le projet est fondé sur la confiance en une contribution « honnête » de la part de la clientèle, c'est-à-dire un ratio jugé raisonnable entre prix effectivement payé et prix suggéré par les responsables<sup>239</sup>. L'honnêteté attendue suppose la capacité de chaque personne participante à s'identifier et à se sentir redevable à un espace social qu'est celui du marché – ou d'un ensemble d'activités organisées par PE plus largement. Dans une certaine mesure, elle suppose également la capacité des responsables d'inculquer un tel rapport à l'organisme – en adoptant ici la prémisse que des règles sociales de réciprocité ne sont pas déjà observées par la clientèle, du fait d'expériences sociales antérieures et transposables au marché. En dernier lieu, remarquons que l'entièreté de ce raisonnement s'inscrit dans un tout autre registre que celui présenté plus haut de la personne en situation de pauvreté à qui l'on souhaite offrir une expérience

---

<sup>237</sup> Le 687\$ auquel fait référence Sara dans l'extrait ci-haut correspond à l'allocation de base reçue sur l'aide sociale pour une personne seule au Québec.

<sup>238</sup> Précisons tout de même que sans viser la rentabilité comme le feraient certains projets d'économie sociale, la viabilité du projet de marché repose tout de même également sur sa capacité à générer lui-même la grande majorité des recettes permettant sa reproduction.

<sup>239</sup> Pour chaque item, une étiquette indique un prix suggéré. Ce prix est établi par les responsables du marché, habituellement par comparaison à la baisse avec ceux affichés en ligne sur les sites des supermarchés environnants pour des items comparables.

de clientèle « normale ». À l'inverse, la représentation de la personne pauvre désabusée conduit à envisager le risque de comportements qui n'ont rien des comportements attendus de la part d'une clientèle de commerce conventionnel. Il y a ainsi déjà, à l'échelle des raisonnements entourant la conception et l'instigation du projet de marché, coexistence ou distinction entre deux registres de connaissance. Le premier paraît ancré dans la catégorie sociale de la personne pauvre définie par la négative du modèle dominant de l'individu consommateur. Quant aux origines sociales du second registre, je proposerais l'hypothèse suivante : le fait qu'elle soit partagée par différentes personnes à l'emploi d'organismes communautaires avec lesquelles j'ai pu échanger m'amène à croire qu'il s'agit possiblement en partie d'une rationalisation échangée entre elles, mais fondée dans des expériences variées de confrontation professionnelle à des comportements de triche ou de contournement de règles de la part de prestataires de services<sup>240</sup>. L'ontologie de la personne pauvre et de ses comportements supposés paraît ainsi relative, à l'échelle d'une même personne, aux expériences qui sont remémorées à un moment spécifique dans le discours.

Au fil des premières années de la tenue de ce marché, malgré un déroulement somme toute convenable, des difficultés surviennent et persistent avec quelques personnes parmi la clientèle régulière. De manière répétée, certaines personnes prennent des quantités très importantes de denrées – ce qui limite l'accès à certains items pour le reste de la clientèle; le ratio entre prix suggéré et prix effectivement payé pour l'ensemble du panier d'achat est jugé largement déraisonnable; et des vols sont commis. Ces comportements, bien qu'en partie anticipés dans les connaissances initiales fondant l'initiative, mènent ainsi à certaines adaptations :

*Sara : On a mis des règles en place à cause de ces madames-là. On les a pris à voler. Il a fallu à un moment donné que je les rencontre puis que je leur dise, si ça se reproduit, vous pourrez plus revenir. Parce qu'en plus de donner deux piastres pour [l'équivalent de] 40 piastres [de produits achetés], on ouvre les sacs – puis ça, c'est des membres qui*

---

<sup>240</sup> Cette hypothèse n'est cependant valide que du point de vue des responsables communautaires, dans la mesure où des entrevues avec des personnes ayant recours à divers services alimentaires m'ont elles aussi permis d'acquérir des renseignements sur ces pratiques plus ou moins illicites. À ces occasions cependant, c'est l'expérience du manque, plutôt qu'un cynisme induit par des abus subis, qui était mise de l'avant et qui justifiait le fait de « toujours essayer d'aller en chercher un peu plus ». Une telle connaissance pratique semble à son tour s'inscrire dans un espace-temps général de la pauvreté dont j'ai pu reconstruire certaines dimensions, dont une représentation incertaine de l'avenir qui informe les pratiques d'accumulation de provisions dans le présent « au cas où ». Quoi qu'il en soit, ces deux expressions de connaissances ne sont pas nécessairement incompatibles non plus.

*nous l'ont dit encore – elles volent, elles mettent des affaires dans leurs sacs. Qu'est-ce que tu fais [dans ces situations]. Il y a plein de monde qui était comme interdis-leur l'accès, c'est fini. Mais en même temps, je le sais qu'elles vivent dans des situations de pauvreté, qu'elles ont beaucoup d'enfants.*

*Ça fait trois ans que le marché roule puis ça fait trois ans qu'elles abusent du système. Elle est où la limite, puis c'est où collectivement qu'on se met une limite aussi. Fait que là, on est un peu ... on est dans le comment on punit pas les personnes ... mais comme si elles veulent pas faire partie, honnête, ça devient injuste pour les autres. Je le sais pas.*

*L. : Tu dis que c'est un groupe ... est-ce que c'est des gens qui viennent d'un même background? que ce soit ...*

*Sara: Elles ont l'air de se connaître. C'est des amies. Moi, j'ai l'impression que, au début, c'était juste une madame. Puis j'ai l'impression qu'elle a fini par le dire à ses amis. Puis elles veulent pas comprendre. Comme j'essaie d'avoir des conversations. Ça m'est arrivé des fois d'aller les voir puis de leur dire. « Je pense qu'on vous a pas bien expliqué comment ça fonctionne le projet. Est-ce que vous avez des questions? Parce qu'ils viennent pas à la banque alimentaire non plus. C'est pas des membres de la banque alimentaire.*

Ces comportements illicites peuvent à première vue confirmer le raisonnement exprimé plus tôt par Sara au sujet des personnes en situation de pauvreté. Pourtant, dans l'extrait ci-haut, elle fait mention de deux détails d'importance : elle identifie ces personnes comme constituant un groupe et, qui plus est, elles ne fréquentent pas la banque alimentaire de Partageons l'espoir malgré leur situation connue de précarité économique. Le premier détail vient remettre en question l'explication par l'expérience individuelle d'abus systémiques comme explication principale de leurs comportements illicites, dans la mesure où l'on peut avancer que leur appartenance manifeste à un groupe commun semble s'accompagner de pratiques communes et, avec elles, certaines connaissances. Ensuite, si le second détail n'informe certainement pas quant aux pratiques d'approvisionnement de ces personnes de manière générale, il permet à tout le moins de supposer qu'elles sont moins intégrées que d'autres à l'espace social de l'aide alimentaire et plus largement des activités communautaires que produit PE par la tenue de ses diverses activités. Il est possible qu'elles s'identifient et se sentent redevables aux membres d'autres groupes ou collectivités d'abord, plutôt qu'à celle que constitue l'espace de l'organisme, que ses responsables travaillent à maintenir. Malgré les tentatives répétées de socialisation, « elles ne veulent pas comprendre ». Ce

phénomène partage une certaine parenté avec celui évoqué plus haut des ménages récemment immigrés qui auraient un rapport différent à l'aide alimentaire, bien que sans y associer *de facto* quelque comportement répréhensible que ce soit<sup>241</sup>. Il s'agit en effet manifestement de deux cas de groupes opérant selon des règles relatives à des appartenances sociales autres que celles à partir desquelles les responsables de l'organisme fondent leurs raisonnements et leurs initiatives<sup>242</sup>.

Des nouvelles règles sont conséquemment instaurées de manière à limiter ces comportements : limites de quantités par personne sur certains items et, au-delà d'un certain seuil d'achat, l'exigence d'une contribution minimale de 50% de la valeur totale du panier acheté. Plus précisément, si la valeur totale des items sélectionnés par la clientèle – calculée à partir des prix suggérés – dépasse 10\$, alors on demande une contribution minimale de 50% du total en question. Ces règles imposent forcément une contrainte plus importante qu'avant aux comportements de consommation de la clientèle. Cependant, mes séances d'observation participante m'ont amené à prendre connaissance d'une diversité d'usages du marché de fruits et légumes s'étant développés en rapport à ces règles.

Au moment des observations, certaines personnes faisaient mine de vouloir « négocier » ou tentaient leur chance et demandaient des laissez-passer par rapport aux prix à payer ou aux quantités maximales par personne sur certains items, ce qui relève d'un type d'usage qui n'est pas celui que l'on observerait dans un supermarché conventionnel. Les bénévoles avaient la consigne claire de ne jamais obtempérer à ces demandes, consigne qui semblait respectée par tout le monde.

Plutôt que de chercher à contourner les règles, certaines personnes s'en accommodaient de la manière la plus avantageuse possible. Certaines se présentaient régulièrement avec des paniers totalisant tout juste moins que le seuil de dix dollars, leur permettant ainsi de payer un montant significativement moindre que 50% de la valeur totale, bien que cela limite le volume total

---

<sup>241</sup> Je rappellerai par ailleurs, si besoin était, qu'une approche sociologique aux phénomènes abordés ici ne s'intéresse pas au caractère plus ou moins répréhensible des comportements étudiés. Un comportement considéré comme moralement condamnable d'un point de vue donné peu en fait résulter de l'appartenance à d'autres milieux et d'autres règles sociales. L'expression anglaise consacrée « *honor among crooks* » - soit les règles d'honneur régissant les relations parmi les escrocs - synthétise bien cette idée.

<sup>242</sup> Précisons également que de présenter certains groupes et personnes comme ne vivant pas le stigmaté associé à l'aide alimentaire ne revient certainement pas à soutenir que celles-ci sont satisfaites ou heureuses de leur situation matérielle de vie et qu'elles ne souhaitent pas la voir s'améliorer.

d'aliments qu'il leur était possible d'acquérir. Dans d'autres cas, après que la personne responsable de la caisse enregistreuse ait comptabilisé l'ensemble des items sélectionnés, une certaine proportion de la clientèle demandait systématiquement à payer le minimum de 50%, en énonçant immédiatement « moitié prix s'il vous plaît » ou « *I'll pay half please* », par exemple. Ce ne sont pas elles qui font alors le calcul de division du total par deux, mais la personne opérant la caisse. On peut en déduire que l'évaluation du montant qu'elles estiment pouvoir payer n'est pas faite selon un budget qu'elles ont déterminé préalablement, mais bien en fonction de l'opportunité que représente ce prix réduit, peu importe le montant total spécifique atteint. Qui plus est, ces comportements sont identifiés chez des personnes reconnues par les responsables comme des habituées du marché. À la fin d'une des journées, une des responsables me confiait un certain désarroi quant à son incapacité à faire comprendre le principe de contribution à cette partie de la clientèle : je l'ai vue à plusieurs reprises répéter, à chaque semaine aux mêmes personnes, qu'une contribution supérieure à 50% serait appréciée de temps à autres, si possible, pour contribuer de manière juste au projet. On peut déduire que, dans ce cas de figure particulier, le marché n'est pas utilisé en tant qu'occasion « d'exercer un pouvoir d'achat normal ». Plutôt, l'usage semble se rapprocher d'un comportement d'utilisation maximale d'une opportunité d'économie. Chez une partie de la clientèle, il semble ainsi y avoir peu d'inhibition ou de gêne à adopter des comportements « déraisonnables » pré-règlement, ou à ne payer que le minimum règlementaire post-règlement. En fait, avant l'instauration de cette règle, le marché pouvait carrément être utilisé comme une banque alimentaire dans la mesure où l'on peut dans les deux cas acquérir d'importantes quantités d'aliments en ne payant que 1-2\$. D'autres détails m'amènent à croire que la parenté avec l'usage de l'aide alimentaire n'apparaît pas anodine. Comme aux heures de distribution du dépannage alimentaire, des gens se présentaient quelques dizaines de minutes avant l'ouverture du marché et attendaient en file leur tour de passage. Le fait de « faire la file » revient dans le discours de certains membres du personnel ainsi que chez certaines personnes ayant un historique significatif d'utilisation de services d'aide alimentaire que j'ai interviewées. Chez celles-ci, un tel comportement peut notamment être adopté de manière à s'assurer un accès aux produits les plus frais – ou les moins abîmés – dans un contexte où la qualité des denrées distribuées peut être très inégale. Comme me l'exprimait un résident du quartier y ayant ponctuellement eu recours : « Il y a des endroits, c'est vraiment pas bon ce qu'ils donnent, [...] je veux dire, quand tu prends la nourriture, comme je te disais, si tu arrives le dernier, le pain, il est dur, dur. Les légumes des fois,

ils sont ... tu les mangerais pas ». Mieux vaut donc faire la file pour ne pas arriver dernier. De surcroît, sans qu'il s'agisse d'une mesure statistique robuste, une bénévoles m'avait à ce propos partagé qu'elle voyait davantage de ces personnes en ligne avant l'ouverture faire la demande systématique du paiement à 50%. En somme, on peut premièrement retenir de ces informations que, malgré les efforts de socialisation mis en place par les responsables, il semblerait que le marché puisse être utilisé de manière analogue à une banque alimentaire à certains égards. Cela n'est pas nécessairement dû au fait que certaines personnes se représentent le marché comme une banque alimentaire, mais bien que leurs savoirs pratiques en termes d'approvisionnement alimentaire domestique se sont formés dans de tels services, et que cette pratique paraît transposable dans l'usage du service de marché<sup>243</sup>. Puis deuxièmement, dans l'aide alimentaire comme dans le marché, il est possible que le stigmatisme associé à l'aide alimentaire ne soit pas universel, ou du moins ne mène pas toujours au même comportement.

Les comportements de la clientèle du marché évoqués jusqu'à maintenant sont cependant loin de résumer la diversité observée. Bon nombre de personnes payaient exactement le montant suggéré, par carte bancaire. J'ai également pu observer des gens qui payaient beaucoup plus que le minimum de 50% mais sans atteindre le montant total suggéré, selon toute vraisemblance parce qu'ils n'avaient par exemple simplement qu'un seul billet de 20\$ pour un total de 22\$. Le cas de figure inverse est aussi survenu à plusieurs reprises, c'est-à-dire d'arrondir le total suggéré à la hausse, ou encore, dans le cas d'un total suggéré de 18\$, le paiement était effectué avec un billet de 20\$ et l'excédent pouvait être laissé en guise de contribution supplémentaire. Même dans le cas de paiements par carte bancaire, qui permettent des paiements exacts, d'autres décidaient délibérément de payer davantage.

Une autre variété de comportements n'a pas encore été abordée. Pour en prendre la mesure, retournons d'abord à une description d'expérience pratique du marché par Sara :

*Où est-ce qu'on en est rendu dans le projet, on le sait que les gens contribuent majoritairement de façon honnête. Souvent, ça va m'arriver d'être à la caisse au marché puis qu'on me dise « hey, aujourd'hui, je peux payer ma facture au complet ». Tsais, le*

---

<sup>243</sup> Rappelons cependant que, tel que mentionné précédemment, certaines personnes associent bien le marché à une banque alimentaire, ou à un service « pour les pauvres », ce qui paraît avoir un effet inhibiteur ou stigmatisant qui restreint leur participation.

*sentiment de satisfaction, là, chez la personne, ou genre « aujourd'hui, j'ai 25 cennes de trop, je vais te le laisser ». Il y a comme quelque chose de probablement par notre socialisation, comme on a été élevés dans le capitalisme. C'est tout ce qu'on connaît. Fait qu'il y a comme un sentiment de récompense à pouvoir contribuer de façon égale. Il y a comme quelque chose là.*

Ici, elle ressasse d'abord un exemple type d'interactions soutenant sa conception des personnes en situation de précarité économique comme effectivement soucieuses de payer l'entièreté de la valeur de leurs achats, signe de leur autonomie individuelle et de leur dignité. J'ai moi-même pu avoir ce type d'échange avec une partie de la clientèle, qui faisait aussi parfois explicitement part de sa culpabilité de ne pas toujours pouvoir payer le plein montant. Cependant, Sara donne aussi l'exemple d'une personne du même profil précaire faisant don du 25 sous excédentaire qu'elle a *cette fois-ci*, geste qu'elle interprète à l'aune du même schème de connaissance. Je tends pour ma part à soutenir que ce comportement ne cadre pas complètement avec son raisonnement, dans la mesure où il s'agit de plus que de simplement payer un montant donné. La consigne du marché consiste à demander une contribution honnête à chaque passage, et encourage même à donner plus si possible, mais elle ne comporte pas de dimension temporelle. Cet exemple ouvre la porte à l'évocation de cas de logiques relatives à l'économie du don qui ne relèvent pas des dons charitables faits « à la cause » par une clientèle plus en moyens. J'ai en ce sens eu quelques échanges avec des gens m'expliquant que s'ils payaient moins à une occasion à cause d'une situation financière difficile, ils payaient en revanche une somme plus importante que le montant suggéré à un passage ultérieur au marché. Un tel cas de figure m'apparaît digne de mention en ce qu'il témoigne de logiques de réciprocité non marchandes, s'inscrivant dans un temps plus long que l'échange immédiat conventionnel, et qui ne viennent pas du travail de sensibilisation fait par les responsables de l'organisme puisqu'ils sortent des consignes communiquées.

J'avais plus haut que l'honnêteté attendue en termes de contribution au marché de fruits et légumes suppose l'une et/ou l'autre des deux dispositions suivantes : premièrement, la capacité de chaque personne participante à s'identifier et à se sentir redevable à un espace social qu'est celui du marché du milieu social qu'est l'organisme Partageons l'espoir plus largement; et deuxièmement, elle suppose également la capacité des responsables d'enseigner un tel rapport à l'organisme – disposition ici basée sur la prémisse que des règles sociales de réciprocité ne sont pas déjà observées et transposables par la clientèle de par des expériences sociales antérieures. Nous avons pu voir qu'une partie de la clientèle fait montre d'un usage qui n'exprime pas un souci

de redevabilité envers le projet mis en place à PE, et que cela est potentiellement explicable par une divergence en termes d'appartenances sociales – appartenances auxquelles je n'ai pas eu accès, mais fondant des usages et des façons différentes d'appréhender ledit projet. Ces appartenances me semblent aussi expliquer l'imperméabilité manifeste de ces personnes aux tentatives d'inculcation de normes alternatives par les responsables. En effet, l'inculcation de nouvelles idées ne se fait jamais dans des esprits « vierges ». Au contraire un état de disposition sociocognitive, relatif aux expériences sociales, est nécessaire pour recevoir de nouvelles notions ou de nouvelles règles. Autrement dit, les personnes visées par les pratiques « éducatives » doivent elles-mêmes posséder un schème de connaissance dont les propriétés permettent la réceptivité à l'égard de ces nouvelles notions et leur appropriation. À l'opposé de ces cas plus « difficiles », certains usages s'inscrivant parfaitement dans les principes du marché de fruits et légumes ne semblent pas eux non plus pouvoir être explicables exclusivement par le travail d'inculcation des responsables de l'organisme, ni même nécessairement par un sentiment d'appartenance à PE. Il est ainsi possible de soulever l'hypothèse d'expériences sociales autres comme origines de ces comportements<sup>244</sup>.

C'est donc dire qu'autant du côté des comportements jugés néfastes par les responsables que du côté des comportements valorisés, on retrouve des pratiques et des raisonnements qui paraissent déborder celles envisagées au départ à la conception du projet, et qui renvoient à des expériences sociales autres que celles se rapportant directement aux activités de l'organisme. En termes de rapport connaissance-expérience, les interactions encourues depuis l'instigation de ce marché ont mené à des adaptations réciproques du côté des responsables et PE et de la clientèle, phénomène qui atteste du fait que la diversité d'usage n'est pas résumée par les règles officielles mises en place dans l'organisation. L'usage des extraits d'entretiens aura aussi permis de mettre en lumière un phénomène d'assimilation, par une personne responsable, de certains comportements rencontrés à un schème de connaissance qu'elle avait préalablement constitué. J'aurai pu, au contraire de cette assimilation, proposer certaines nuances par la description de la diversité qu'elle cachait.

---

<sup>244</sup> J'en veux pour preuve que certains témoignages recueillis informellement au sujet de la réciprocité envisagée dans un temps plus long provenaient de gens récemment emménagés dans le quartier, et n'étant pas des habitués de PE.



## 3.2. L'alimentaire comme lieu d'activités politiques

Nous avons déjà pu voir, à travers la présentation de dimensions des activités alimentaires organisées par Partageons l'espoir, que des notions politiques avaient une certaine prégnance dans une partie des discours et des pratiques étudiées. Les exemples brièvement évoqués de la production du documentaire et de la participation de l'organisme à des manifestations du quartier laissent cependant entendre qu'elles n'informent pas directement la nature des services alimentaires que j'ai pu décrire. On retrouve également des responsables qui mobilisent eux aussi des sémantiques politiques dans le champ des initiatives « alternatives » au dépannage alimentaire du quartier. Dans ces cas cependant, le politique paraît davantage central à la qualification des activités organisées elles-mêmes, et concernent les personnes qui y prennent part. Il se trouve que, bien qu'à partir de trajectoires différentes, ces connaissances sont exprimées dans le cadre de projets marchands, soit l'épicerie solidaire et le marché de fruits et légumes du Club populaire des consommateurs, ainsi que l'épicerie Le Détour.

### 3.2.1. Les racines politiques du Club populaire des consommateurs

Le Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles est un organisme communautaire œuvrant en alimentation, principalement à travers des programmes de cuisine collective et d'ateliers culinaires, de jardins collectifs, ainsi qu'une épicerie abordable. Également, la naissance du Club précède celle des banques alimentaires, ce qui implique que son existence n'est pas à comprendre en réaction directe aux insuffisances du format moderne de la banque alimentaire. Cependant, elle n'en demeure pas moins représentée en rapport à celui-ci. L'épicerie du Club est présentée comme répondant à un besoin pour la population défavorisée du quartier et, comme le dit un de ses responsables, comme offrant une « alternative intéressante et à la banque alimentaire... et au dépanneur. Parce que là, tu as un ou l'autre, là. Puis le monde de proximité ici, ils aiment ça à place d'aller au dépanneur venir au club, puis bon, c'est moins cher, c'est de qualité. C'est sympathique la patente. ». Cela dit, de manière plus importante encore, aux yeux d'une bénévole de longue date du Club :

Carole : [...] la banque alimentaire, c'est dans une logique de rendre service.

L. : Répondre à un besoin.

Carole : De répondre à un besoin, mais de rendre service. Alors que le club s'est mis sur pied par la volonté de personnes de changer leur entourage, leur environnement.

*C'est ça la grande différence puis c'est dans cette optique-là qu'on essaie de continuer de travailler.*

En corrigeant mon intervention, Carole met ici en exergue la distinction qu'elle opère entre l'aide alimentaire et l'identité qu'elle attribue au Club populaire : tandis que la première dessert une population qui n'est pas impliquée dans l'instigation de l'activité, le Club populaire a été fondé par des personnes du quartier dans un objectif de changement social à l'échelle de leur localité (c.-à-d., leur « environnement »). Cette distinction nous informe d'abord sur le schème de connaissance de Carole, bénévole et militante de longue date du Club en plus d'être elle-même salariée d'un autre organisme communautaire œuvrant en éducation populaire. Cette même distinction invite ensuite à s'intéresser aux origines de l'épicerie dans sa forme actuelle. Contrairement au cas du marché de PE, l'épicerie du Club ne repose pas sur une ontologie des personnes en situation de pauvreté qui mènerait à entreprendre de leur offrir une opportunité d'expérience marchande. Comme nous pourrions le voir, elle serait plutôt le fruit d'une série d'adaptations de la mission de l'organisme en fonction de ce qui m'a été présenté comme une série de contingences.

Le dernier extrait cité en exergue en fait déjà en quelque sorte mention : la fondation du Club populaire, en 1970, s'inscrit dans l'histoire de l'émergence du mouvement communautaire au Québec, telle que j'ai pu l'aborder précédemment. Elle est en effet survenue dans la foulée des initiatives citoyennes visant à s'organiser, à l'échelle de la collectivité locale, pour palier à des problèmes socioéconomiques vécus, ou encore à faire pression sur les différents paliers de gouvernement pour obtenir certaines améliorations des conditions de vie et faire respecter les droits de la population. Identifiant l'accessibilité et l'argent comme causes principales du problème alimentaire dans le quartier, le Club populaire se présentait à l'époque comme un lieu d'information, de revendication et d'offre de produits abordables. Sa mission, telle qu'énoncée en 1970, traite d'éducation « sur la consommation en général », de coopération et de promotion de l'entente mutuelle entre groupes ethniques, de favoriser les achats économiques mais de qualité, et d'« aller aux causes de l'exploitation dans le secteur alimentaire : le système capitaliste » (Collectif CourtePointe, 2006 : 159-60). On peut noter, dans cette définition de la mission de l'organisme, un engagement envers des pratiques d'éducation populaire. Sans aborder toute la polysémie du terme repérable dans le quartier aujourd'hui, retenons provisoirement qu'il s'agit dans le cas présent d'un travail collectif d'inculcation de savoirs politiques, entre citoyens et citoyennes, et à travers les expériences de vie partagées par ces gens dans un milieu.

Au moment de son ouverture, dans la foulée de la désindustrialisation et de l'appauvrissement de la population du quartier, le Club prenait la forme d'un magasin d'alimentation sans but lucratif qui regroupait des gens du quartier souhaitant composer avec le coût élevé de la nourriture. L'épicerie était ainsi gérée par et pour ses membres, et en achetant les aliments en gros puis en les redistribuant par le magasin, ils et elles réalisaient des économies par comparaison avec les prix affichés dans des commerces réguliers. Pour des raisons que je n'ai pu élucider, les activités du magasin ont dû cesser en 1985, suite à quoi les membres du club trouvèrent d'autres voies de réalisation de leur mission de défense de droits. Comme me l'explique Diane en entretien, il s'agit de trouver des applications pratiques aux droits en alimentation dans la vie des gens : « [...] oui, on a des droits en alimentation, mais comment on va les appliquer. Comment on va faire pour être capables de bien manger ». Une des voies développées pour pallier la disparition des connaissances que l'épicerie permettait d'acquérir en termes de prix des aliments – le prix du gros – fut de mettre sur pied un « comité des spéciaux » qui visait à diffuser de l'information, par le biais des organismes du quartier, quant aux spéciaux les plus avantageux offerts dans les différents commerces environnants. Cette pratique, apprise par formation auprès d'un autre organisme communautaire de la ville de Trois-Rivières, était présentée comme s'inscrivant dans le prolongement de la volonté « [d'expliquer] aux gens comment faire respecter leurs droits de consommateurs en alimentation ».<sup>245</sup> La participation de personnes salariées du Club à des formations auprès d'autres organismes communautaires – ici à Trois-Rivières, à Rosemont dans le cadre du programme de groupes d'achats mentionné plus bas – rendent simultanément compte de l'intégration de l'organisme dans un réseau constituant ou ayant constitué un certain espace-temps communautaire.

On peut aussi voir que si la sémantique politique de la défense de droits semble mobilisée autant dans des raisonnements à Partageons l'espoir et au Club populaire des consommateurs, son usage demeure qualitativement différent. Dans le premier cas, par la notion d'*advocacy*, c'est avant

---

<sup>245</sup> Cette citation, comme plusieurs informations factuelles contenues dans ce paragraphe et les suivants, provient d'un texte non publié intitulé « Développement de la sécurité alimentaire à Pointe-Saint-Charles... Toute une histoire », rédigé par une militante et fondatrice du Club : Jocelyne Leduc-Gauvin. Le texte en question m'a été partagé par une personne impliquée au Club populaire des consommateurs. J'ai également pu corroborer certaines informations mentionnées et prendre connaissance de détails supplémentaires par le biais d'entrevues lors de mon enquête.

tout la revendication de droits dans les espaces spécifiques de la politique institutionnelle et des pouvoirs publique qui est envisagée. À l'inverse, dans les discours présentés ici, il est en somme question de travailler à favoriser la « prise en charge collective » de l'alimentation par les gens du quartier eux-mêmes – des gens qui veulent « changer leur environnement », comme le dit Carole<sup>246</sup>. Cela n'est pas incompatible avec des revendications portées aux espaces politiques des paliers gouvernementaux. Cela dit, dans ce cas de figure, le politique est d'abord compris comme se réalisant en informant les pratiques des gens eux-mêmes visés par les activités pour leur permettre de « faire respecter leurs droits » dans l'espace socioéconomique de leur vie quotidienne que représente l'approvisionnement en supermarché<sup>247</sup>.

Une autre voie de réalisation de la mission du Club est le projet de cuisines collectives, démarré en 1989 et encore actif aujourd'hui, qui est conçu comme une occasion d'apprentissages culinaires pour s'alimenter de manière convenable à moindre coût. Les cuisines collectives reposant sur l'approvisionnement en aliments par les membres participants, des groupes d'achats économiques furent constitués en 1996 pour permettre à nouveau des achats en gros de manière à réaliser des économies d'échelle. Les groupes d'achats vinrent cependant à disparaître à leur tour au début des années 2010, pour des raisons décrites ici par Carole, qui y participait alors :

*Les groupes d'achat économique, on a dit à un moment donné, « on ne peut pas s'entendre ». Parce que l'offre alimentaire s'est démultipliée au fil des ans. Ça fait que tu as le bio. Tu as le sans gluten. Tu as ... « moi, je veux des oranges à jus grosses de même ». « Moi, j'en veux plusieurs, mais des petites parce que j'ai des petits enfants » Les familles ont rapetissé aussi. C'est 1,2 par ménage. À l'époque des groupes d'achat économique, c'était 4, 5, 6 par ménage. Fait qu'ils se mettaient à trois. Ils achetaient une caisse d'orange, puis ils se la partageaient, puis ça finissait là. [De nos jours], c'était extrêmement compliqué de gérer et la population à faible revenu faiblement scolarisée, à problème à risque. Cette population-là, problème de santé mentale*

---

<sup>246</sup> Rappelons ici qu'il serait inexact de soutenir que les activités de PE sont imposées de manière unilatérale aux personnes participantes, dans la mesure où, comme nous avons pu voir, un souci de consultation et d'ouverture à l'expression informe l'organisation des services offerts par l'organisme. Seulement, ce ne sont pas des notions politiques qui sont mobilisées pour faire sens de ces principes.

<sup>247</sup> À certaines occasions, comme il m'a été rapporté, le caractère politique de ces pratiques pouvait de surcroît se matérialiser sous la forme de confrontations, alors que les membres chargés de se rendre dans les commerces pour noter les prix affichés étaient chassés par les commerçants, qui s'opposaient évidemment à cette pratique.

*souvent, déficience intellectuelle qui est côte à côte avec des jeunes retraités qui sont des enseignants, qui sont des professionnels de différents niveaux puis là, tu mets tout ce monde-là ensemble, puis on essaie de se faire une commande d'épicerie. Faque [on a fini par se dire] « c'est trop difficile de s'entendre sur les produits, le club devrait supporter l'inventaire puis offrir à toute la population l'accès à cette nourriture-là ».*

Ce serait ainsi l'éclatement des besoins des ménages, lui-même exprimant en partie l'évolution des trajectoires socioéconomiques de la population, qui serait à l'origine de la fin des groupes d'achats. D'une population à plus forte proportion ouvrière et plus homogène dans la période désindustrialisée des années 1970, la population visée par les activités des groupes communautaires s'est réorientée au fil du temps vers d'autres types de personnes vulnérables – des personnes aux prises avec des troubles psychosociaux, « à risque », ou encore des personnes retraitées à faibles revenus – en plus de la clientèle professionnelle « non vulnérable »<sup>248</sup>. Cela dit, au cours de nos échanges, Carole insistera à plusieurs reprises sur le fait que « [...] ce pour quoi le Club existe, [c'est] le monde pauvre », et c'est en fonction de cette catégorie sociale qu'elle estime que l'organisme doit penser ses services.

Suivant la dissolution du groupe d'achats, deux nouvelles initiatives ont vu le jour. D'abord, l'épicerie solidaire du Club s'est rapidement présentée comme solution, en ce qu'il s'agit d'un type d'organisation de la redistribution qui permettait la tenue de stocks d'une variété passablement grande d'items dans des quantités qui pourraient satisfaire la diversité des besoins. Quelque temps plus tard également, un projet marché de fruits et légumes « satellitaire », pourrait-on dire, fut développé. Chacun de ces deux projets constitue une occasion intéressante d'exposition de rapports connaissance-expérience, ainsi que de détails quant à la morphologie socioéconomique du quartier. Ils seront donc abordés à tour de rôle.

### ***3.2.1.1. Un marché de fruits et légumes pour les populations vulnérables***

Quand vient le temps d'aborder les origines du marché de fruits et légumes, Carole s'exprime rapidement de manière à se dissocier de l'idée de son instigation :

---

<sup>248</sup> Cette évolution fait écho aux remarques de J. Mills évoquées précédemment, où elle notait les transformations des revendications portées par les organismes communautaires du quartier à la mesure de sa recomposition sociodémographique dans les années 2000 (MILLS).

*Le marché est un marché parce qu'il y a quelqu'un ici, assis autour d'une table, qui a dit « on devrait faire un marché de fruits et légumes. Il s'en fait partout à Montréal. » Fait que l'idée, c'est ça. Il y en avait partout des marchés de fruits et légumes. [Puis] il y a un gars assis autour de la table, qui était responsable probablement des groupes d'achats [...] Lui, il dit, « on devrait faire des marchés. Ça serait tellement plus trippant ». Il a travaillé ailleurs [dans un marché], dans un de ses cours universitaires [puis] il est venu faire un travail scolaire ici avec nous autres. C'était vraiment chouette. Faque le marché de fruits et légumes, il a jamais... c'était pas de répondre à un besoin qui avait été exprimé par la population. C'est quelqu'un ici qui a dit on va aider le pauvre. On va lui offrir des fruits et légumes sur place.*

Tandis que Carole milite depuis longtemps au sein du Club populaire, cet extrait illustre qu'elle ne s'inclut pas dans les raisonnements ayant mené à l'instigation de ce projet. Elle en attribue plutôt la paternité au responsable des défunts groupes d'achats qui, fort d'expériences acquises ailleurs, aurait proposé d'émuler le modèle en plein essor des marchés de fruits et légumes<sup>249</sup>. Qui plus est, elle souligne l'écart entre le raisonnement fondant son instigation et la population à laquelle le marché est destiné, dissociation qui prolonge celle effectuée plus haut entre dispensation de services par une organisation et prise en charge citoyenne par la population elle-même. Elle souligne ce faisant la méconnaissance des responsables à l'égard de la population visée qui, selon elle, n'a pas exprimé le besoin alimentaire que le marché viserait à combler.

L'objectif étant d'offrir des produits frais à la population vulnérable du quartier, les marchés étaient installés deux fois par mois dans des habitations à loyers modiques du quartier (HLM). Au cours de leurs années d'existence ils furent ainsi tenus dans des complexes HLM de l'extrême sud du quartier ou encore dans des HLM dédiées aux personnes âgées. À l'origine, de plus, ils étaient opérés par deux personnes salariées et plusieurs bénévoles, qui s'occupaient de la vente, de l'installation/désinstallation de l'espace de vente, ainsi que de la préparation de petits repas servis sur place. Malgré leurs efforts cependant, les ventes réalisées lors de ces marchés ne furent jamais jugées satisfaisantes; la clientèle ne se présente pas en grand nombre et achète peu de denrées. Cette situation ne manque pas de contraster avec le marché de PE, passablement populaire, ayant

---

<sup>249</sup> Sans en faire un inventaire exhaustif, le modèle du marché de fruits et légumes abordables semble effectivement avoir essaimé, tel qu'en atteste le marché de PE, mais aussi de nombreux marchés à Montréal (par exemple : <https://www.marchespublics-mtl.com/marches-solidaires/> ou encore dans la ville de Québec (<https://monsaintroch.com/activites-evenements/ymca/croque-st-roch-marche-solidaire/>)).

été instigué suite à la consultation de ses membres, qui manifestaient de l'intérêt pour un plus grand accès aux fruits et légumes frais et abordables. Diverses explications sont possibles pour expliquer ce paradoxe. Un autre employé communautaire en fait sens comme suit :

Jean-Claude : *Le Club populaire des consommateurs a pendant 3 ans de temps fait dans un HLM ... une fois par mois, allait dans la salle communautaire amenait des fruits et légumes et des produits pour vendre. Puis là, on est dans un bâtiment qui a 90 appartements, 120 quelques personnes. Les gens y allaient pourquoi? Pas pour aller acheter des produits. Pour la socialisation. Parce qu'ils amenaient de la soupe. Ils amenaient des biscuits, etc. Mais il y avait des produits frais, pourtant là.*

L. : *Est-ce que par la bande, finalement, ça faisait qu'ils s'alimentaient mieux ...*

Jean-Claude : *Moi, je pense pas. Non, parce que t'sais, oui, ils vont acheter [...] deux carottes, quasiment une branche de céleri, etc. Mais l'objectif pour eux, c'était la socialisation. C'était pas d'aller acheter.*

Cette situation paraît ainsi confirmer la méconnaissance de la population visée, tel que le suspectait Carole, dans la mesure où il paraît y avoir clivage d'usages. En effet, comparativement au marché de PE, les gens se présentent mais achètent peu ou pas, préférant plutôt socialiser, selon ce qui est rapporté ici. Le non-recours, chez ces personnes, pourrait être expliqué par une divergence en termes d'usages et d'habitudes alimentaires, les fruits et légumes frais n'étant pas prisés par tout le monde<sup>250</sup>. Cette hypothèse vient approfondir la compréhension des clivages sociaux dans la population en situation de pauvreté dans le quartier, et indique par la bande l'existence d'un ou plusieurs groupes de personnes qui ne sont rejoints ni par le marché de PE<sup>251</sup>, ni par celui du Club populaire et, comme nous le verrons, ni par l'épicerie Le Détour.

---

<sup>250</sup> Ce même intervenant me contera par exemple sa rencontre avec des personnes âgées à faibles revenus qui n'ont pas connaissance de certains fruits pouvant être jugés « communs » dans l'alimentation nord-américaine, tels que l'ananas ou le kiwi. L'approche employée avec succès pour exposer les personnes à ces aliments est l'exposition très progressive à ces nouveaux aliments lors d'activités d'animation communautaire par exemple. Le succès de ces pratiques demeure dans ce cas relatif dans la mesure où, bien que ces personnes prennent l'habitude de consommer ces nouveaux produits lorsqu'ils leur sont servis, ils ne les intègrent pas à leurs pratiques d'approvisionnement et de consommation domestique.

<sup>251</sup> Malgré tous ces efforts de consultation de sa base de membres dans sa prise de décision, les compilations statistiques en résultant demeurent toujours représentatives seulement de la portion de la clientèle qui accepte de s'investir et de donner son opinion. La portion des personnes en situation de pauvreté les moins mobilisées dans le quartier n'est ainsi pas mieux connue par ces efforts.

En revanche, une autre hypothèse peut expliquer le comportement des personnes souhaitant effectivement s'approvisionner en fruits et légumes frais. Le marché du Club populaire offrait des prix plutôt bas, mais fixes, contrairement à la formule « payez ce que vous pouvez » de PE. Par contre, le marché du Club opérait avec un nombre beaucoup plus important de bénévoles qui recevaient chacun une compensation d'une valeur de dix dollars en fruits et légumes du marché. À défaut de pouvoir payer un prix dérisoire pour leur panier comme à PE<sup>252</sup>, les personnes désirant s'approvisionner à très faible coût pouvaient un tant soit peu le faire en l'échange de quelques heures de bénévolat par mois sans à être clientes du marché en tant que tel. Les difficultés rencontrées mènent ainsi à une première tentative d'adaptation :

*Carole : Ça fait qu'on a essayé. C'était vraiment au niveau implication citoyenne, c'était vraiment trippant parce qu'on travaillait avec les gens des HLM. Puis des coopératives autour, mais l'acheteur était pas au rendez-vous. [...] on avait plein de bénévoles pour nous aider à installer les patentes, mais personne pour acheter les fruits et légumes.*

*L. : Les bénévoles en question, ils venaient-tu de [HLM] Alexandra ou ils venaient de...*

*Carole : Oui, oui, oui, ils venaient d'Alexandra, puis ils venaient d'un peu autour. [...] Faque les marchés continuent, ça marche, deux fois par mois. Puis on essaie, puis on essaie. Puis 40, 30, 50 acheteurs. Quand on atteint 50, hey maudit qu'on est contents. On a réduit par contre le nombre de bénévoles. On est partis de 25 à 3 bénévoles, mettons. Parce que 25 bénévoles, on donnait à chacun des bénévoles 10 piastres de fruits et légumes. Puis il y avait quatre salariés. T'oublies pas ça. Il y en avait une qui était juste en cuisine. Il y en avait une qui s'occupait juste des bénévoles, [puis] deux pour le marché. Puis 50 acheteurs.*

Dans l'extrait ci-haut, Carole, qui avait accepté de s'impliquer bénévolement comme co-responsable du projet, en vient à justifier l'adaptation à ce problème de clientèle insuffisante par la réduction du nombre de bénévoles. On la voit alors raisonner non plus en termes politiques, tel qu'illustré précédemment, mais en termes d'avantages économiques comptables, alors qu'elle met en comparaison le peu d'acheteurs – et de recettes de ventes par extension – avec les coûts que

---

<sup>252</sup> Il faut également souligner ici que dans une perspective chronologique, l'existence du marché du Club précède celle de PE, et que le premier a pris fin peu de temps après l'ouverture du second. Cette fermeture est par ailleurs en partie attribuée à l'ouverture du marché de PE, dont la formule « payez ce que vous pouvez » a fini d'achever les efforts de viabilité économique minimale de celui du Club. Qui plus est, les deux marchés se trouvaient à occuper un secteur géographique passablement similaire.



représentent le nombre important de bénévoles et la masse salariale de l'organisme. Ainsi, tandis que la prise en charge bénévole du programme par la population elle-même aurait été la situation correspondant à l'idéalisation de l'histoire de la fondation du Club présentée plus haut – Carole parle « d'implication citoyenne » –, c'est plutôt un raisonnement d'efficience ou de viabilité économique qui paraît fonder la réduction des possibilités d'implication bénévole dans le projet, qui reste alors administré principalement par le personnel salarié de l'organisme. À cette première limitation pratique confrontant l'idéalité politique de la prise en charge citoyenne se rajoute la nature même du bénévolat dans le cadre du projet. C'est-à-dire que non seulement les personnes défavorisées n'ont pas été impliqués dans la conception du projet, le fait que leur implication bénévole soit rétribuée à hauteur de 10\$ en produits frais semblait se traduire par une dynamique transactionnelle en vertu de laquelle la participation était avant tout envisagée comme moyen d'obtenir une rétribution, quitte à adopter des comportements nuisant bon fonctionnement de l'opération<sup>253</sup>. Par ailleurs, cette situation ne manque pas de rappeler l'usage de services avec une absence de sentiment de redevabilité, d'appartenance et de souci pour le respect des règles tel qu'il avait pu être observé chez une partie de la clientèle au marché de Partageons l'espoir. Dans ces cas aussi, donc, il n'y a pas prise en charge collective et appartenance commune, mais plutôt comportements délétères au bon fonctionnement de l'opération.

En dernier lieu, une dernière limitation posée à l'idéal politique dans le cadre des activités du marché ne concerne pas les bénévoles mais bien les conséquences du développement de ce nouveau programme pour la mission de l'organisme et les autres activités proposées :

*Carole : Les produits [pour le marché], ils viennent de grossistes. On n'a pas un volume d'achat d'un supermarché. Puis même le supermarché, là, quand il te fait son brocoli à 1 piastre, c'est parce qu'il le fait à perte pour t'amener dans son magasin pour que t'achètes d'autres cossins. Le Club, il pouvait pas faire ça. Ça, c'est la première des affaires. Ce que l'employée disait au monde, [c'est que] c'est 30% moins cher qu'au supermarché. C'était pas vrai. C'était pas vrai.*

*L. : C'était de la fausse publicité.*

*Carole : Moi je l'ai fait une fois. Parce que quand je suis arrivée, moi, [je voulais] créer des liens puis travailler en gang. Ça va être le fun. Je traverse l'autre bord [à un*

---

<sup>253</sup> On m'a notamment rapporté des départs avant la fin prévue du « quart de travail » bénévole prévu.

*organisme voisin]. Je vais me présenter. « Je suis au marché, ta, ta, ta puis venez nous voir. C'est 30% moins cher. » Il y a une madame qui me répond « vas donc chez le diable, pas vrai pantoute. C'est en spécial au Super C tel prix. C'est en spécial au Métro tel prix. Puis ton spécial au IGA ... ». [...] Elle les savaient de même. Mais ça, c'est un des bébés [du Club] aussi. Du comité des spéciaux. [...] Alors ils ont fini par dire, « on va arrêter de dire que c'est 30 %. C'est pas vrai ». Après ça, on était rendus, qu'on donnait les spéciaux des supermarchés. On a fait cette job-là, à une certaine époque. Quand les gens arrivaient au marché de fruits et légumes ...*

*L. : Vous leur donniez une fiche pour leur dire, cette semaine, il y a tel spécial*

*Carole : « Nous autres, on le vend 2 piastres le chou-fleur. Mais si tu vas au IGA, il est une piastre et vingt-cinq ». [...] Fait que là, moi, je trouvais que c'était un petit peu contre-productif. Parce que mon chou-fleur, je venais à bout de le perdre, là. Mais tout ça, c'est dans l'optique où, le rôle du Club, c'est d'éduquer. Fait qu'on va dire à la personne que c'est moins cher ailleurs. Mais pourquoi qu'on fait un marché alors?*

On voit ici qu'un des plus anciens projets du Club, soit le comité des spéciaux, en vient à entrer en contradiction avec le marché de fruits et légumes. Le travail du comité revient à mettre en comparaison des prix offerts dans les commerces alimentaires du quartier et des environs, ce qui explicite le rapport de concurrence les reliant. Or, Carole a connaissance des pratiques commerciales dominantes faisant en sorte que cette situation n'est pas à l'avantage des commerces plus modestes. En effet, chez certaines grandes bannières commerciales conventionnelles<sup>254</sup>, les rapports de concurrence peuvent entraîner une pratique de réduction des prix menant à la vente de certains items à perte. Cela est rendu économiquement viable par la taille de ces grands groupes commerciaux, qui leur permet à la fois de réaliser des économies d'échelle dans leurs approvisionnements et à la fois d'absorber les pertes issues de la vente à grand rabais de quelques items. Plus encore, cette vente à perte doit être comprise comme une stratégie visant à attirer davantage de clientèle, dont on anticipe qu'elle achètera d'autres items en sus de ceux à prix réduits, augmentant ainsi les recettes totales. Un petit commerce tel que celui mis sur pied par le Club populaire ne possède ni le pouvoir d'achat, ni le capital nécessaire pour s'engager dans cette

---

<sup>254</sup> On ne peut pas généraliser cette pratique à l'ensemble des bannières commerciales. En termes de stratégies de mise en marché, celles misant sur une image de marque visant à incarner la qualité s'adressent à des clientèles qui seront généralement prêtes à déboursier davantage d'argent pour un item comparable, ou encore pour obtenir des items dont il est d'emblée attendu qu'ils soient plus dispendieux (c.-à-d., produits biologiques, équitables, sans gluten, etc.).

« course vers le bas ». Plus encore, l'idée même d'accumulation de quelconque surplus n'était pas considérée à ce moment; la somme d'argent investie dans l'approvisionnement de denrées était égale à ce qui avait été vendu. L'organisme se retrouve conséquemment à perdre au jeu qu'il animait lui-même. Carole souligne ainsi à nouveau la cohérence du comité avec la mission fondamentale d'éducation populaire du club, soit « d'éduquer » aux droits en alimentation, et l'incohérence du projet de marché à cet égard. Au final, cependant, c'est le marché ainsi que l'épicerie solidaire qui seront ultimement priorisés, et le comité des spéciaux sera dissout, limitant encore davantage la mise en place de pratiques interprétables à l'aune d'une sémantique politique de défense de droits.

### ***3.2.1.2. Une épicerie solidaire comme solution à l'impasse des groupes d'achats***

L'autre initiative développée dans la foulée de la fin des groupes d'achats du Club populaire est l'épicerie solidaire. Il s'agissait initialement d'une petite opération ouverte quelques heures par semaine, tenue par des bénévoles et des responsables salariés, et qui offrait un nombre passablement limité de produits exclusivement non périssables. Les seuls produits frais vendus étaient alors les restants invendus des marchés bimensuels, étant donné que le nombre d'heures d'ouverture extrêmement limité rendait tout approvisionnement régulier en produits périssables impossible. Il était pourtant su, grâce aux derniers procès-verbaux de réunions des groupes d'achats, que les denrées périssables tels que les œufs, la viande et les produits laitiers étaient les aliments les plus demandés par les personnes participantes. Pour cette raison, combinée avec les insuccès répétés du marché et son éventuelle fermeture, un transfert de ressources fut éventuellement effectué vers l'épicerie de manière à lui permettre de tenir une offre plus complète. Or, la bonification de l'offre impliquait nécessairement un plus grand nombre d'heures d'ouverture pour l'épicerie, de manière à faciliter l'écoulement des stocks périssables. Mais une autre difficulté se posait alors. Carole, qui entamait à ce moment son implication sur le conseil d'administration du Club et sur le comité de l'épicerie, rapporte les débats de l'époque :

*L'autre affaire, c'est que ça reste quand même un projet qui est né d'une volonté des citoyens. Fait que ces gens-là qui ont mis sur pied le projet d'épicerie, ils continuent d'être présents. [Mais] l'épicerie peut pas vivre avec le tapon de 30-40 personnes [du*

début]<sup>255</sup>. C'est pour ça qu'on parle de développement puis d'améliorations continues, là. On pouvait pas grossir rapidement, mais on développe tranquillement année après année. Cette année, c'est un gros move. Le système de facturation, deux congélateurs, des tables de travail neuves en arrière. [...] Tsais, pour répondre aux normes [...] L'année passée, [avec le C.A.] on a évalué le projet puis la mission de poursuivre parce que, moi, le projet, je l'ai mis sur la table. J'ai dit, là, on va devoir décider qu'est-ce qu'on fait avec ce projet-là parce que le statu quo est pas possible. C'est soit on développe, soit on arrête parce que [...] là, on était rendus pas mal à la limite de notre affaire. Puis on est allés une coche plus loin pendant la pandémie. Puis [...] le CA a dit, « non, non, ça répond à un besoin puis on veut que ça continue, » ils ont décidé de développer. Ils ont décidé d'investir une somme d'argent importante dans le développement de l'épicerie.

Le *statu quo* n'était pas envisageable. L'augmentation de l'offre de produits impliquait à son tour une nécessité de croissance de la clientèle pour assurer une viabilité économique minimale à l'opération<sup>256</sup>. Puis, pour faire croître la clientèle, s'imposait une « amélioration continue » se traduisant concrètement par un travail de rationalisation des opérations et d'optimisation du service à la clientèle. En s'engageant dans cette voie, la gestion de l'épicerie est devenue de plus en plus prenante pour le personnel. Pour les bénévoles une certaine opportunité d'implication existait, bien que limitée : l'étroitesse de l'espace et la nécessité de la présence d'une personne salariée sur les lieux de l'épicerie ne permet la plupart du temps qu'une seule personne bénévole présente à la fois. Carole résume comme suit la situation actuelle, résultant de cette série d'adaptations :

Carole : *Faque tsais, tout ce beau monde-là qui se croise pas nécessairement, une fois par année, on essaie de faire un espèce d'événement de reconnaissance [des bénévoles], mais aussi pour qu'ils fassent connaissance entre eux. Puis on essaie aussi parce que, tsais, on a tout le temps la grande volonté de faire ensemble un bout de chemin, de faire des apprentissages, de faire un bout d'éducation populaire. On y revient tout le temps. Puis là, j'essaie, mais quand c'est une fête, il faut que ça reste une Fête. [...] Puis il faut que je trouve une façon de mettre de l'avant les grands principes autrement. Mais moi, jamais, je dirais qu'ils font de l'éducation populaire avec l'épicerie, c'est pas vrai. Ça*

---

<sup>255</sup> Précisons que Carole ne parle pas ici de la première mouture de l'épicerie des années 1970, mais bien de sa re-fondation en 2012 suite à la fin du groupe d'achats.

<sup>256</sup> Nous verrons plus loin que la rentabilité économique n'est pas visée – au contraire, même. Mais il n'en demeure pas moins que les moyens financiers à disposition de l'organisme pour financer le projet d'épicerie demeurent limités, et imposent donc certaines contraintes aux décisions relatives à la gestion de l'épicerie.

*serait mentir. On essaie de mettre en place des pratiques dans ce sens-là, mais [...] faire de la mobilisation aussi, là, ça s'improvise pas. Il faut que tu aies un groupe qui soit ensemble, qui se fasse confiance, qui se connaissent, qu'ils ont partagé des affaires, qui se sont parlé, qui se sont chicanés, réconciliés [...] C'est de là que ça part. Après ça, on peut lutter ensemble contre quelque chose.*

*Mais c'est plus ça qu'on fait. On est tellement pognés dans notre quotidien de répondre aux besoins pour les demandes des bailleurs de fonds que ce bout-là de spontanéité puis de répondre aux besoins puis de se mettre en gang pour réfléchir autrement puis à autre chose, on n'a comme plus de place, plus de temps pour faire ça. Puis je te dis ça pour le club, c'est vrai. Mais c'est vrai dans plein d'autres organismes communautaires, [le mien] inclus. Peut-être moins dans les groupes très spécifiques de défense de droits parce que c'est ça leur job. Mais les autres, on est pognés à rendre des services. Faque regarde, tant que tu fais le service, tu fais pas autre chose. Fait que c'est pour ça que moi, quand j'ai mis en balance le projet d'épicerie [au C.A.], j'ai dit « si on met fin au projet d'épicerie, on est capables de faire autre chose, là. On va faire autre chose. »*

*L. : Tu ferais quelque chose d'autre qui serait plus de l'ordre du politique, là, toi ...*

*Carole : Bien, ça pourrait être, tsais, on remet en place le comité des spéciaux, puis là, à partir de ça, on anime des discussions, puis on ... on peut contester. On peut ... tsais, le club a été l'organisme qui a dénoncé le fait qu'il y avait pas de spéciaux le jour du chèque d'aide sociale. Jocelyne Gauvin. Jocelyne, la même Jocelyne Gauvin qui s'est mis devant les bulldozers quand le petit jardin sur Knox, là [...] c'est un petit boisé que la ville voulait défaire ... puis elle était là, « non, non, vous ferez pas ça, là. Non, non, non » bien, elle s'est mis carrément devant les bulldozers. [...] C'est ... elle est fascinante. Enfin ... bon, tu vois, je suis partie.*

Plusieurs détails d'intérêt sont à retirer de ce long passage. Premièrement, à travers la description que fait Carole des conditions nécessaires à la mobilisation d'un groupe à des fins politiques, on se trouve à entrevoir une description de ses propres connaissances politiques, qui sont dans son cas originaires des milieux syndical et communautaire, longuement expérimentés, tant à titre d'organisatrice que de participante. On comprend également que c'est à l'aune du schème de connaissance développé au fil de telles expériences qu'elle exprimait dans le tout premier extrait cité de mon entretien avec elle (début de la section 3.2.1 de ce chapitre), la distinction entre dispensation de services en banque alimentaire et prise en charge citoyenne collective au Club.

Pourtant, on la voit ici constater que le Club populaire paraît largement « pris à donner des services », l'empêchant de réaliser sa mission politique<sup>257</sup>.

Il paraît donc y avoir là un paradoxe, que je reformulerais comme suit : c'est à partir du même cadre d'appréhension de sa réalité qu'elle soutient à la fois, d'un côté, que les activités de l'épicerie du Club populaire ne constituent pas des activités d'éducation populaire mais principalement de la dispensation de services et, de l'autre côté, que le Club populaire est une initiative citoyenne politique, et non pas un simple organisme dispensant des services. En termes de cognition sociale, je proposerais l'explication suivante. Ses expériences politiques communautaires agissent certainement, dans les deux cas, à titre de cadres sociaux de connaissance. C'est cependant en fonction du sujet de discussion abordé au cours de l'entretien que sa mobilisation varie. Ainsi, en décrivant ses expériences concrètes au Club populaire, Carole en vient à se confronter à l'écart séparant celles-ci de l'idéalisation politique que constitue son schème de connaissance. Quand, au contraire, nous abordons la question de la distinction entre la prise en charge collective au Club et les services de banque alimentaire au tout début de l'entretien, il est alors possible pour elle d'exprimer son schème de connaissance politique communautaire. Elle peut même y assimiler l'histoire d'origine du Club populaire des consommateurs dans les années 1970, bien qu'elle ne l'ait pas elle-même vécue. Qui plus est, il est bien question ici d'assimilation à son cadre sociocognitif dans la mesure où il paraît y avoir un certain écart entre les éléments historiques tels que je les ai présentés, en m'appuyant notamment sur un document produit par une fondatrice du club<sup>258</sup>, et l'interprétation qu'en fait Carole. Tandis que dans le premier cas, les visées politiques semblaient appliquées dans la vie quotidienne des gens (à travers les approvisionnements domestiques en nourriture, par exemple), on voit dans cet extrait que l'interviewée parle de mobilisation, de contestations puis ressasse des actes politiques historiques de dénonciation et de confrontation posés par le Club. Il s'agit là de pratiques politiques se rapportant certainement à ses propres expériences de participation et d'organisation de manifestations et d'autres actions politiques dans le cadre de ses propres fonctions professionnelles. L'appréhension par

---

<sup>257</sup> Cette situation est expliquée par l'interviewée – et par plusieurs autres – comme la résultante des contraintes financières imposées par les bailleurs de fonds des organismes, point sur lequel j'aurai l'occasion de revenir plus tard.

<sup>258</sup> À ce sujet, voir la note de bas de page 86.

l'interviewée des expériences concrètes actuelles à la mesure de leur décalage avec ses idéalizations exprime de surcroît un clivage entre deux espaces-temps sociaux du milieu communautaire qui font prendre la mesure des transformations qui s'y sont déroulées au fil des dernières décennies. En outre, dans la dernière portion de l'extrait, on voit la difficulté éprouvée à envisager la réactualisation pratique de ces connaissances : lorsque vient le temps d'imaginer une situation où les conditions de réalisation d'activités d'éducation populaire sont réunies, elle retourne rapidement à des activités passées, soit le défunt comité des spéciaux, puis un accomplissement historique de l'organisme, et une anecdote de contestation menée jadis par une de ses membres fondatrices.

Cela dit, ces connaissances ne sont pas pour autant complètement « dépassées » ou dénuées de potentiel opératoire; Carole et ses collègues demeurent en mesure d'organiser des activités en fonction de ce qu'ils et elles estiment être les principes fondateurs de l'éducation populaire. Ils se trouvent cependant à être l'objet de négociations et d'adaptations aux nouvelles réalités sociales dans lesquelles ils doivent être mobilisés. Dans une entrevue subséquente, quand je reviens sur la question de l'impossibilité de faire de l'éducation populaire au Club, elle se ravise :

*Carole : Puis juste pour te corriger, de l'éducation populaire, on peut en faire au Club. C'est plus facile mettons avec un groupe qui est régulier comme un groupe de cuisine ou un groupe de jardiniers. La différence qu'il y a avec le projet d'épicerie, c'est que c'est jamais le même monde. Il y a un roulement au niveau des bénévoles. Puis les bénévoles sont là d'une façon très ponctuelle. Quand c'est par exemple, des professionnels, des retraités, ou des jeunes, là, qui sont entre deux jobs ou qui viennent sur le fly, c'est difficile de créer un groupe parce que c'est absolument impossible de mettre tout ce monde-là ensemble en même temps [...]. C'est extrêmement difficile de mettre tout ce monde-là en même temps à cause des horaires. Faque tu peux pas avoir de réflexion collective si t'es pas capable de mettre le monde ensemble. [...] Faut que je fasse mon deuil du grand groupe. [...] Une fois, on a eu 20 bénévoles en même temps. 20 sur 40, là. [...] À cette époque-là, la coordination était très à cheval sur les grands principes d'éducation populaire. Fallait faire une démarche collective avec nos bénévoles. J'ai dit « correct, je [me propose] pour essayer. » J'adore ça, cibole. Je t'ai préparé une animation entre 4 actes, là, tsais veut dire. 4 grandes rencontres de consultation, de tables rondes, d'ateliers, [...] Résultat : première rencontre, 20, deuxième rencontre, 10, troisième rencontre, 5. Faque là, j'ai dit, ça répond pas à leurs attentes à eux. Ils aiment pas ça être assis autour de la table puis jaser. Il faut qu'ils soient en action. Fait que là, moi, mon défi, c'est de voir comment qu'on peut en action*

*trouver des façons de réfléchir, de discuter, de se lancer des défis, des grandes questions existentielles.*

*Ce qu'on a recommencé à faire, c'est des grandes consultations. Des tables rondes, des cafés-causeries, toutes sortes de patentes, [...] c'est comme ça qu'on a créé notre code de vie. Et un code de vie, tu écris pas ça sur le coin de la table. Tu le fais avec le monde. Fait qu'on s'est assis avec les gens. On a échangé des mots. On a utilisé des images. Il y a eu une animation. Il s'est passé de quoi. Et là, ç'a été une vraie démarche... un vrai processus qui a été fait avec les personnes. Puis le code de vie, c'est leur code de vie. C'est pas le nôtre. C'est leur code de vie. [...] Notre prochaine étape, là, c'est nos règlements généraux. On a amorcé ça en assemblée générale de l'année passée. Puis il y a eu de grandes consultations. Puis on a refait une consultation à partir des grandes lignes qui étaient ressorties pour un petit peu trier. Il y a un comité qui a travaillé sur des grandes lignes de changement aux règlements généraux. C'est quelque chose ça. Et là, ce qu'on doit faire, c'est de le transmettre aux membres. [...] tsais, ces processus-là qui sont longs, il y a un fort roulement de personnel. Les personnes du comité [d'origine], il en reste une qui est la présidente du conseil d'administration qui est une personne salariée, qui a pas grand temps à mettre là-dessus. [...] Mais on peut avoir là un processus et sans prétendre faire un grand processus visant la transformation sociale, on va avoir au moins une démarche qui met en pratique certains principes d'éducation populaire. De partir du vécu des gens, puis de les faire prendre part aux décisions qui va nous amener vers une démarche collective. C'est ce qu'on peut faire, tsais. Puis prétendre qu'on va faire de la transformation sociale, ça [les membres], c'est pas des militants. On est plus dans la militance. Ça serait quelque chose à redévelopper, mais pour développer des militants, criss, il faut avoir des groupes. Il faut avoir du monde ensemble. C'est pas magique, là. Fait que oui, on tend vers ça. Oui, on recherche à mettre en pratique des principes. Puis en étant parfaitement conscients que c'est... on n'est pas dans la pureté, dans la grande transformation sociale.*

On voit ici la conception qu'a Carole de l'éducation populaire se préciser. Dans sa forme « pure », comme elle le dit, il s'agirait d'une politisation militante visant la « transformation sociale ». Tandis que cet horizon nécessiterait un engagement régulier des membres envers un groupe et une disposition à échanger avec celui-ci dans le temps, la configuration actuelle de l'organisation de l'épicerie fait en sorte que les situations de coprésence se font rares et/ou non propices à ces apprentissages. À cela se rajoute autant le roulement de personnel que des membres bénévoles en tant que limitations des possibilités de socialisation, reflétant les transformations et la complexification des profils de la population participante, tant employée que bénévole ou cliente. Dans l'extrait ci-haut, il y a pourtant coexistence d'un exemple d'échec de mobilisation avec un



exemple de succès relatif qui, somme toute, consiste en l'organisation d'activités similaires. Malgré ces écueils, en effet, le Club populaire parvient à organiser des « démarches collectives » d'élaboration de règles communes à l'échelle de l'organisme, ce qui est compris par Carole comme une forme de compromis : la démarche collective vise l'organisation interne de l'organisme sans viser un quelconque militantisme, mais au moins il y a démarche collective impliquant les membres. Carole insiste par ailleurs que c'est « leur » code de vie (aux membres) et non celui des personnes responsables. Cette insistance s'inscrit dans l'idée déjà abordée de prise en charge citoyenne d'une situation par celle et ceux qui la vivent, le tout étant seulement « animé » ou « facilité » par une personne responsable. Étant donné l'instabilité des personnes participantes, que Carole reconnaît elle-même, il n'est cependant pas clair que le groupe de gens auxquels elle réfère quand elle parle de « leur » code de vie constitue effectivement un groupe suffisamment stable pour construire un espace social durable dans le temps, entretenu par des relations fréquentes, au-delà de la trace de leur interaction que représente ledit code<sup>259</sup>.

En somme, les deux dernières sous-sections ont permis d'exposer le rapport connaissance-expérience vécu par Carole et, à travers son discours et d'autres matériaux, certaines pratiques et transformations socioéconomiques survenues à l'organisme et dans le quartier. Du point de vue de Carole, le rapport connaissance-expérience en est plutôt un d'éloignement progressif d'opportunités de mise en action de schèmes sociocognitifs fondés sur ses expériences d'éducation populaire qu'elle qualifie de « pure ». Elle et ses collègues travaillent donc à trouver des aménagements pour continuer d'en préserver des qualités opératoires. Ces difficultés sont également la conséquence de la complexification des profils ou trajectoires socioéconomiques des personnes participant à l'épicerie.

Du point de vue des responsables de l'organisme, les ratés encourus au marché de fruits et légumes entraînent finalement sa fermeture, puisqu'il n'est pas jugé viable d'un point de vue économique, et que son insuccès paraît exprimer une certaine méconnaissance de la population

---

<sup>259</sup> Sans parler de régularité en termes de participation politique, Carole entretient cependant un nombre important de relations d'interconnaissance riches avec la clientèle et certains bénévoles, ce qui exprime une relation de confiance impliquant une capacité à envisager une régularité et la projection dans le temps. Ces liens sont notamment entretenus avec des gens en situation de pauvreté. Celles-ci seront décrites dans une section ultérieure.

qu'il visait initialement, soit les personnes vulnérables habitant divers complexes HLM du quartier. Également, le fait que la tension entre les activités du comité des spéciaux et les activités commerciales du Club n'ait pas été anticipée avant l'instigation de ces projets plus récents pourrait résulter d'une méconnaissance, par une partie des responsables, des activités du club et de leur appréhension à partir de connaissances ne découlant pas de la même expérience communautaire politique exprimée par Diane et Carole. Comme celle-ci le rapportait, après tout, l'idée de marché fut amenée par une personne ayant suivi un parcours universitaire l'ayant mené à expérimenter avec la formule du « marché solidaire ». À l'inverse, tant Diane que Carole ont une longue expérience communautaire d'éducation populaire, tant à titre professionnel qu'à titre de participantes, et un parcours scolaire plus court. Il s'agit là d'une situation qui expose bien le fait qu'on retrouve des clivages sociaux et sociocognitifs au sein même des organismes. Mais les décisions subséquentes d'approfondir l'orientation des activités de l'organisme vers l'offre de services par l'épicerie s'inscrivent aussi dans une tendance générale, dont les personnes interviewées ont manifestement connaissance. Il s'agit des contraintes financières imposées par les bailleurs de fonds – tant gouvernementaux que privés – qui tendent à favoriser les initiatives offrant des services à la population.

### ***3.2.2. Une épicerie comme lieu d'expérimentation du politique***

Après l'investigation de la mobilisation de notions politiques par des personnes impliquées dans les organismes alimentaires que sont Partageons l'espoir et le Club populaire des consommateurs, il reste maintenant à s'attarder à celles qu'il est possible de retrouver à l'épicerie autogérée Le Détour. Si les voies ayant mené à la (re)fondation d'une épicerie au Club populaire paraissent davantage de l'ordre d'une adaptation à l'évolution de la composition des personnes participantes, les origines de l'épicerie du Détour sont pour leur part intrinsèquement politiques. En effet, c'est le désir politique d'autonomie collective qui mène au commerce marchand comme solution privilégiée pour réaliser une forme de transformation sociale. C'est que les revenus des ventes de l'épicerie permettent le financement du projet et lui assurent une viabilité minimale sans dépendre de dons – en nourriture ou en argent – de la part de tiers<sup>260</sup>. On comprendra par là que le

---

<sup>260</sup> Nous verrons plus tard que l'épicerie s'appuie sur de nombreux dons et prêts communautaires, notamment pour ces projets d'expansion ou de développement des services. Il n'en demeure pas moins que la règle d'or est d'éviter l'endettement de l'organisation par des prêts bancaires conventionnels.

modèle de la banque alimentaire – difficile à financer et stigmatisant pour les usagers, selon les responsables de PE eux-mêmes – n’est pas représenté comme une option intéressante.

### **3.2.2.1. *La genèse libertaire du Détour et du Bâtiment 7***

Avant toute chose, il importe de préciser que Le Détour est installé dans les locaux d’un établissement nommé le Bâtiment 7 – ou B7. Situé dans l’extrême sud-est de la portion résidentielle du quartier, le B7 est un ancien bâtiment du complexe ferroviaire hérité de l’ère industrielle du quartier, et qui est ouvert au public depuis 2018. Il est administré par un OBNL dédié, en collaboration avec des organisations communautaires du quartier. Il s’agit d’un établissement hébergeant une panoplie de services et d’initiatives incluant l’épicerie Le Détour, mais aussi une brasserie coopérative, une fonderie, un atelier de vélo, un garage automobile, un espace jeunesse de jeux vidéos et des projets artistiques<sup>261</sup>. Plus récemment, il a également développé, en partenariat avec le Club populaire des consommateurs, des projets de production agricole sur le site du bâtiment, comprenant une ferme, de nombreux plants extérieurs de fruits et légumes ainsi qu’une serre trois saisons<sup>262</sup>. L’ensemble de ces initiatives verse un loyer au B7 et contribue ce faisant à assurer les salaires de son équipe d’administration ainsi que la manutention et le développement de ses infrastructures.

Traiter du Détour et de ses origines sociales impose un passage obligé préalable par l’histoire de la fondation du B7, les deux entretenant des racines sociohistoriques communes importantes dans la mouvance anarchiste ou libertaire montréalaise<sup>263</sup>. Contrairement à certains pays d’Europe où l’on retrouve des traditions libertaires anciennes, l’histoire qu’il est possible de reconstruire de ces courants politiques au Québec paraît fragmentaire, à l’image des émergences et

---

<sup>261</sup> Ce sont les projets s’étant installés dans la première « phase » de développement du bâtiment. Ils n’occupent qu’environ le tiers de toute la bâtisse, qui n’a pas encore été entièrement rénovée. Les phases ultérieures prévoient notamment un centre de la petite enfance (CPE), et accueilleront l’épicerie Le Détour, qui y bénéficiera de plus grands locaux.

<sup>262</sup> La serre en question est un investissement effectué par le Club, et est officiellement leur propriété. Malheureusement, des contraintes de temps et d’opportunités de rencontres ne m’ont pas permis d’investiguer cette autre dimension de l’économie alimentaire alternative du quartier, qui relève davantage de la production que de la circulation des denrées.

<sup>263</sup> L’appellation la plus large et « acceptable » selon Sarrasin et al., serait l’anti-autoritarisme. Les termes « libertaire » et « anarchiste » sont tout de même acceptés comme synonymes. (Sarrasin, Kruzynski, Jeppesen et Breton, 2012)

des réémergences ponctuelles qu'on y a retrouvées dans les deux derniers siècles. Il serait en ce sens davantage question de « moments anarchistes » sans cumul ou passation de connaissances et d'expériences. Le premier courant organisé que l'on retrouve dans la province, au début du 20<sup>e</sup> siècle, était principalement d'origine juive, immigré d'Europe. Il y a alors assez peu de collaboration entre cette communauté juive et les Canadiens français et Canadiens anglais (Dupuis-Déri, 2008)<sup>264</sup>.

Le second « moment anarchiste » québécois – plus important à l'égard de l'histoire dont il est question dans cette thèse – trouve son impulsion de départ dans les contestations organisées en réaction à la tenue de pourparlers de libre-échange économique lors du Sommet des Amériques, dans la ville de Québec, en 2001. Alors que la mouvance altermondialiste prenait forme depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle, le Sommet de 2001 a un effet catalyseur pour la consolidation et l'intensification des activités anarchistes dans la province, et tout spécialement à Montréal (Dupuis-Déri, 2008 ; Sarrasin, Kruzynski, Jeppesen et Breton, 2012).

Ces activités sont depuis cette époque menées par une grande diversité de collectifs militants et de « groupes affinitaires » collaborant entre eux<sup>265</sup>. Qui plus est, les descriptions de telles activités et groupes par Sarrasin et al. (2012) permettent de supposer en toute vraisemblance qu'ils constituent ensemble un espace-temps sociopolitique à part entière, sans pour autant nier la spécificité des préoccupations et revendications de chacun<sup>266</sup>. Dans des termes sociologiques, les

---

<sup>264</sup> En effet, les Canadiens français privilégiaient largement la participation aux mouvements ouvriers catholiques. Il paraît raisonnable de supposer que cela est dû à la trajectoire de transition et de dissolution des rapports de parenté et d'alliance comme institution « totale », combinée à l'idéologie catholique canadienne-française, dans l'économie capitaliste à partir des années 1940. Les mouvements ouvriers catholiques pourraient être compris comme des tentatives d'ajustement de l'idéologie canadienne-française à la réalité de plus en plus partagée du salariat ouvrier comme voie de reproduction des ménages, plutôt que le mode de vie agraire d'antan. Face à une telle trajectoire, il est possible que l'idéologie anarchiste ait alors nécessité un trop gros « saut » sociocognitif pour que son assimilation par les Canadiens français soit envisageable. À cela se rajoute également l'hypothèse d'un clivage social marqué entre anarchistes juifs et Canadiens français, qui ne partageaient pas les mêmes réseaux sociaux et espaces de vie dans la ville (Dupuis-Déri, 2008).

<sup>265</sup> Dans les mouvements anarchistes, « groupe affinitaire » est le nom donné à un groupe intime de comparses qui échangent au sujet d'idées ou d'actions anarchistes. Il s'agit de rassemblements informels ayant été initialement répertoriés d'abord en Espagne puis aussi en France et en Argentine, entre autres (Dupuis-Déri, 2005).

<sup>266</sup> Il faut tout de même préciser que c'est la description d'un espace social théorique (ou du moins construit à partir de citations de littérature académique impliquant possiblement des travaux empiriques réalisés

pratiques de ces collectifs paraissent comprendre différents moments et dispositifs de réseautage de renforcement et de maintien des liens produisant cet espace-temps; des événements récurrents et la circulation de militants et militantes entre différents groupes et la constitution de réseaux d'échanges d'informations assurent le partage de référents sociocognitifs et pratiques communs. Parmi les référents permettant l'identification au mouvement libertaire, se trouvent notamment des différenciations face à d'autres mouvements et modes d'action politique. Il y a ainsi d'abord différenciation face à l'économie sociale et le mouvement communautaire, face auxquels on envisage des pratiques plus « radicales ». Mais il y a également rejet des espaces politiques institutionnels (fédéral, provincial, municipal) comme lieux d'accomplissement d'une quelconque forme de progrès ou de transformation sociale. Le mouvement anarchiste né dans les années 2000 au Québec est en effet marqué par le passage d'un discours révolutionnaire, de renversement des institutions politiques dominantes, à un discours et une posture de résistance face aux oppressions de ces institutions et celles de l'économie capitaliste (Dupuis-Déri, 2008 ; Kruzynski et Sévigny, 2005). À l'inverse, sans négliger les démonstrations politiques dans l'espace public, l'action anarchiste se réalise dès lors davantage « en ramenant la gestion des enjeux sociaux, politiques et économiques dans des espaces de proximité contrôlés par les individus regroupés sous des formes décentralisées » (Sarrasin, Kruzynski, Jeppesen et Breton, 2012 : 154).

En termes pratiques, les activités sont orientées par des principes partagés de « démocratie directe » et « d'action directe » – termes employés par les membres fondateurs de l'épicerie elles et eux-mêmes. L'action directe comme stratégie d'action consiste en la prise en charge par les personnes concernées et leurs alliées, « se solidarisant avec les personnes et communautés de base vivant de multiples oppressions pour l'amélioration dans l'immédiat des conditions de vie » (Sarrasin, Kruzynski, Jeppesen et Breton, 2012 : 148). Cette prise en charge peut notamment se traduire par des activités d'éducation populaire ou par l'instigation de « services alternatifs »

---

ailleurs qu'au Québec) qui est mobilisée pour décrire la réalité québécoise. Ce n'est donc pas une description empirique fondée sur des entretiens/observations. La recherche repose pourtant aussi sur de nombreux entretiens, mais ils transparaissent assez peu dans l'article. Il s'agissait cependant d'une recherche participative dans laquelle des militantes et militants furent invités à confirmer/infirmier les descriptions proposées dans l'article. Sans que ce travail de validation remplace une analyse en bonne et due forme du matériel empirique d'un point de vue sociologique, il confirme à tout le moins que la description théorique de l'espace social proposée par les autrices est apparue juste aux yeux des militantes et militants ayant donné leur aval à la publication de l'article.

faisant office de lieux de « préfiguration » au changement social. En d'autres mots, il s'agirait de lieux permettant de faire « vivre aujourd'hui la société de demain ». Finalement, ils deviennent – idéalement – des espaces de socialisation à une organisation sociale alternative,

*propices à l'expérimentation de l'autodétermination et de l'auto-organisation [...] L'autonomie collective fait ainsi advenir de nouvelles habiletés organisationnelles pour les personnes impliquées dans cette démarche et de nouvelles solidarités dans les rapports qu'elles entretiennent avec les autres. Dans la perspective antiautoritaire, le changement social se réalise alors progressivement au gré de l'intégration de ces pratiques par les individus dans leurs milieux respectifs et de la réappropriation du pouvoir d'organisation collective » (Sarrasin, Kruzynski, Jeppesen et Breton, 2012 : 155).*

Tel que l'expose ce dernier extrait, le changement social est accompli non plus par le renversement des pouvoirs officiels dominants, mais bien par la socialisation progressive d'un nombre de croissant de personnes à l'idéologie politique libertaire par leur partage d'un espace de pratiques collectives au sein de leur milieu de vie. Plus ou moins implicitement, il y a là une forme de présupposition du sens ou de la direction que suivront les apprentissages pratiques puis politiques expérimentés par les individus prenant part à un tel espace. Tel que peuvent déjà le laisser entrevoir les réalités sociales décrites dans les dernières sections, la diversité des trajectoires sociales et des connaissances convergeant dans les espaces sociaux que constituent les organismes investigués ici permettent d'emblée d'anticiper les limites intrinsèques à une telle présupposition. Les données empiriques analysées dans les prochaines sections pourront contribuer à exposer ces limites.

L'idéologie politique et l'espace-temps social anarchistes décrits dans les dernières pages se trouvent à exprimer précisément les notions politiques que l'on retrouve au fondement de l'instigation du projet du Bâtiment <sup>7267</sup>. Mais plus encore, il est difficile de ne pas noter la nature quasi identique de certaines idées exprimées avec celles que j'ai pu décrire en évoquant l'essor du mouvement communautaire québécois en général, et du Club populaire des consommateurs en

---

<sup>267</sup> Tel que mentionné plus tard, le collectif anarchiste de Pointe-Saint-Charles ayant participé dès les premières heures à la lutte pour l'acquisition du B7 trouve lui aussi ses racines dans l'espace social libertaire montréalais et découle des mobilisations de 2001. Mais cela n'est probablement pas étranger non plus au fait qu'une des autrices de l'article cité dans les dernières pages, A. Kruzynski, est une militante ayant participé aux mobilisations du début des années 2000, jusqu'à celles ayant mené à l'appropriation du Bâtiment 7.

particulier. On retrouve en effet dans les deux cas l'idée de se détourner de l'intervention de l'État, de privilégier la prise en charge collective à l'échelle d'une localité par les personnes mêmes qui vivent des situations d'injustice ou d'oppression, le tout dans une optique de transformation sociale. J'avais par ailleurs souligné, dans le cas spécifique du Club populaire des consommateurs, l'ambition fondatrice d'« aller aux causes de l'exploitation dans le secteur alimentaire : le système capitaliste » (Collectif CourtePointe, 2006 : 159-60), notamment par des pratiques d'éducation populaire manifestement aussi réappropriées dans l'idéologie anarchiste. Mais plus encore, il est frappant de noter la similarité entre les glissements décrits de part et d'autre : d'un côté, le glissement des organismes communautaires du militantisme de défense de droits vers des pratiques prédominantes de prestation de services et, du côté libertaire, le passage des pratiques contestataires ou révolutionnaires à des pratiques de « résistance » locale consistant en l'offre autonome de services. Cette forte parenté exprime peut-être, dans deux espaces-temps sociaux distincts, une même configuration socioéconomique dans laquelle l'économie d'État n'assure pas – ou n'assure plus – à elle seule les conditions de reproduction matérielle des personnes. Il y aurait alors là deux voies de réalisation de services compensant cette insuffisance. Si, ce « désengagement de l'État » est décrié depuis des décennies dans les milieux associatif et communautaire, et si la transformation des organismes communautaires s'est simultanément faite sous sa contrainte, la transformation idéologique et pratique du mouvement anarchiste québécois renvoie cependant à d'autres conditions sociales qui nécessiteraient davantage d'investigation.

L'histoire du Bâtiment 7 ne fait que rendre les liens entre ces deux modes de connaissance politiques, fondées dans les mouvements communautaire et anarchiste, encore plus évidents. Un des instigateurs du projet, encore impliqué jusqu'à tout récemment, soutient très explicitement que :

*La naissance du Projet Bâtiment 7 s'inscrit directement dans l'histoire du mouvement social de Pointe-Saint-Charles, tenace depuis la fin des années 1960. La mise sur pied de la Clinique communautaire (santé), des Services juridiques communautaires (défense des droits), du Carrefour d'éducation populaire (éducation permanente aux adultes) et quelques années plus tard, le Regroupement information logement (habitation) pour n'en citer que quelques-uns. Deux caractéristiques majeures imprègnent le mouvement dès le début: la volonté d'assumer le contrôle direct de ses « institutions » par des citoyens et citoyennes engagés, doublé d'un positionnement particulièrement*

*critique, parfois anticapitaliste, face aux pouvoirs politique et économique qui marquait l'air du temps.*

*[...] La perspective large est de relancer la « vieille idée d'autonomie » portée par le mouvement social du quartier Pointe-Saint-Charles dans les années 1970 et de la « reradicaliser ». Essentiellement en y « réinsérant » clairement la dimension « politique » de la prise en charge autonome d'une communauté (ici le quartier) à partir de ses propres institutions qu'elles contrôlent directement. L'analyse générale étant que le mouvement social du quartier (Action-Gardien), imprégné d'une vision politique sociale-démocrate usée, est en panne d'une « perspective d'émancipation » (Sévigny, 2021 : 46-47).*

L'histoire politique militante et communautaire de Pointe-Saint-Charles, que j'ai déjà pu présenter plus haut, construit ainsi également la représentation de la fondation du B7. Mais on voit simultanément une opération de différenciation face au milieu communautaire contemporain dans le quartier, que l'on juge dépolitisé et moins enclin à viser la transformation sociale<sup>268</sup>. Il s'agit là à tout le moins du point de vue qui semblait partagé par les membres du collectif anarchiste La Pointe Libertaire, figurant parmi les fondateurs du projet. La Pointe Libertaire est un groupe affinitaire composé de quelques militants habitant le quartier, fondé en 2004 à la suite des mobilisations altermondialistes du Sommet des Amériques de 2001 (La Pointe libertaire, 2013 ; Sévigny, 2021). Il paraît en ce sens raisonnable de supposer une continuité entre La Pointe Libertaire et l'espace-temps sociopolitique anarchiste né à cette époque.

L'histoire de l'acquisition du bâtiment – ou son expropriation populaire<sup>269</sup> – est usuellement présentée comme étant le fait de trois groupes distincts ayant travaillé en collaboration : les militants et militantes anarchistes gravitant autour de La Pointe Libertaire (avec d'autres groupes avec ceux et celles-ci collaborent), le milieu communautaire (notamment à travers Action-Gardien, l'organisme de concertation communautaire du quartier), et l'OBNL d'art Quartier éphémère<sup>270</sup>.

---

<sup>268</sup> Cette différenciation recoupe celle des espaces-temps sociaux, dont les membres respectifs interagissent certainement ensemble, mais apparemment sans occuper les deux simultanément.

<sup>269</sup> Les membres du collectif La Pointe Libertaire, qui utilisent cette expression, réfèrent à l'expropriation du propriétaire privé qui possédait à ce moment le bâtiment en question (La Pointe libertaire, 2013).

<sup>270</sup> Cet historique m'a été conté par deux sources lors d'entretiens. Mais il a aussi été raconté sous forme de films documentaires (2016a ; 2020), de chapitre de livre (Guay et Megelas, 2021), d'article universitaire (Kruzynski, 2017) et dans d'encore plus grands détails par des membres du collectif La Pointe Libertaire



Dès 2004, Action-Gardien réclame que les autorités municipales acquièrent le bâtiment et son terrain de manière à le rendre accessible à la population du quartier pour y installer des services. Un an plus tard, la compagnie ferroviaire Canadien National vend plutôt les terrains au Groupe Mach, une entreprise de développement immobilier. Galvanisé par le succès d'une lutte politique d'opposition à un imposant projet de développement récréotouristique envisagé dans le quartier – incluant la construction d'un casino – les membres de La Pointe Libertaire fondent le Centre social autogéré (CSA) en 2007. D'inspiration italienne, le CSA se voulait un projet de création d'un « espace d'échange culturel, social et politique non marchand dans un immeuble que la communauté se sera approprié » (La Pointe libertaire, 2013 : 103 ; Sévigny, 2021). La même année, Action-Gardien organise une séance de consultation publique et communique ses revendications aux autorités municipales pour l'acquisition du bâtiment. La table est donc mise pour travailler conjointement à ce projet. S'ensuivent alors une série de revirements impliquant le promoteur immobilier, la municipalité ainsi que les trois groupes susmentionnés. Dans une optique de « diversité des tactiques », selon l'expression employée du côté anarchiste, les trois groupes travailleront à partir d'approches pratiques différentes à l'obtention du bâtiment – non sans tensions et négociations (La Pointe libertaire, 2013)<sup>271</sup>. L'acquisition est finalement réalisée en 2012, mais cinq années supplémentaires d'attente, de pression et de revendications seront nécessaires avant de procéder à la prise de possession officielle en 2017. Le CSA se fonde alors dans l'OBNL qui aura la charge d'administrer le B7 et d'en constituer l'entité légale, le Collectif 7 à nous. Celui-ci est créé par Action Gardien, le CSA, Quartier éphémère, et le Club populaire des consommateurs. L'ouverture au public du B7 et de ses premiers services, dont Le Détour, se fait en 2018, entre autres grâce à un effort collectif de contributions bénévoles d'expertises (architecture, construction, aménagement) dans l'esprit d'autonomie (*Do It Yourself*) propre à l'idéologie libertaire. Ce moment est alors vu comme la concrétisation d'un véritable « lieu de préfiguration » permettant de

---

dans leur livre *Bâtiment 7 : Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles* (La Pointe libertaire, 2013). La lectrice ou le lecteur souhaitant obtenir davantage d'informations au sujet de cette histoire pourra s'y référer.

<sup>271</sup> Tandis que l'OBNL artistique Quartier Éphémère avait établi une relation de négociation avec le promoteur, le milieu communautaire organisait des manifestations et appliquait de la pression sur la municipalité. Dans le prolongement des notions pratiques mentionnées plus haut, le collectif anarchiste pratiquait quant à lui l'action directe (ex., : squat, distribution de nourriture et festivités sur le site) (La Pointe libertaire, 2013).

« vivre aujourd’hui la société de demain » (Kruzynski, 2017 ; Sarrasin, Kruzynski, Jeppesen et Breton, 2012).

Il paraissait pertinent de retracer cet historique dans la mesure où les membres fondateurs du Détour ont pour la plupart fait partie des militants anarchistes ayant participé à la lutte pour l’acquisition du Bâtiment 7 et l’autogestion comme mode d’organisation politique en est un principe fondateur. L’histoire de la genèse du Bâtiment 7 n’était donc pas présentée comme fin en soi mais bien comme moyen d’explicitier les fondements sociaux derrière la forme sociale de connaissance politique informant encore – au moment de la construction des données – les raisonnements et les pratiques menées à l’épicerie. À l’instar des dernières initiatives analysées, il s’agit maintenant de prendre la mesure des façons dont ces connaissances fondatrices se confronteront aux expériences rencontrées.

### ***3.2.2.2. Le Détour : autogestion et mixité sociale dans la circulation alimentaire commerciale***

« La bouffe c’est politique! » : cette affirmation placée en exergue sur le site Web de l’épicerie laisse peu de doute quant à la nature des connaissances informant sa création. Sur la même page, la mission, la vision et les valeurs affichées de l’épicerie la caractérisent comme « un espace d’expérimentation de l’autogestion ». Elles mettent également de l’avant les notions transformation sociale, d’abordabilité, de mixité sociale et d’ancrage dans « la communauté », ainsi que d’autonomie collective (Épicerie Le Détour, 2018). Dans le cadre d’une présentation de l’épicerie devant un parterre de personnes venues s’informer en vue d’ouvrir des projets comparables dans d’autres régions, une des responsables identifiait deux dimensions centrales au projet, soit son financement et la force de travail autogérée. En cohérence avec le principe d’autonomie, le financement de la création de l’épicerie autant que ces développements ultérieurs s’est fait de manière à maximiser « l’argent gratuit », soit des dons qui n’impliquent pas de dettes – auprès d’institutions financières conventionnelles par exemple. Cette dimension du projet sera abordée plus en détail ultérieurement, si ce n’est pour en exposer ici que son articulation avec la dimension de la force de travail autogérée. Car si l’autonomie financière du projet est importante, l’accessibilité économique paraît également cruciale pour réaliser sa mission affichée de mixité sociale. L’épicerie vise en ce sens à maintenir des prix viables, mais « aussi bas que possible ». La force de travail autogérée est une fin politique en soi dans la conception du projet, mais elle offre

également une façon d'assurer la faiblesse des prix, dans la mesure où la participation au projet est très majoritairement bénévole. La masse salariale constituant un poste budgétaire considérable pour n'importe quel commerce alimentaire, la gestion collective et bénévole du Détour par ses membres permet d'effectuer le choix non pas d'augmenter la marge de recettes de l'organisation, mais bien de maintenir des prix bas<sup>272</sup>.

Cela dit, les décisions prises à l'égard des modalités d'organisation de l'épicerie ne découlent pas exclusivement des connaissances politiques susmentionnées. Autrement dit, sa forme n'est pas exclusivement attribuable aux connaissances politiques à l'origine de la volonté d'instigation du projet. Comme l'exprime un des fondateurs lors de la présentation susmentionnée, ils et elles constituaient un groupe citoyen ordinaire ayant dû faire une série d'apprentissages de manière à « devenir des épiciers »; personne dans le groupe de départ n'avait d'expérience préalable en termes de gestion d'épicerie. Le passage du moment politique citoyen d'acquisition du B7 et d'imagination du projet d'épicerie au moment des premiers apprentissages pratiques nécessaires pour opérer une épicerie constitue ainsi déjà un moment de transformation ou d'articulation de connaissances. Des responsables du Détour ont en ce sens pris contact avec la coopérative La cagette, à Montpellier en France, avec laquelle ils échangent des conseils. L'intérêt pour cette organisation française spécifiquement vient entre autres du partage de certaines affinités idéologiques anarchistes. Mais de manière plus importante encore, parmi les sources de ces apprentissages, on peut notamment compter l'épicerie new yorkaise Park Slope Food Coop (PSFC), auprès de laquelle plusieurs parmi le groupe fondateur sont allés suivre une formation et recevoir des conseils, durant la période de conception du projet<sup>273</sup>.

Plus concrètement, pour les membres, l'autogestion se traduit par une exigence de participation à hauteur d'un minimum de trois heures de travail par mois, qui peut être réalisé dans

---

<sup>272</sup> Tel qu'indiqué sur le site Web de l'épicerie, « Plus de 75% des tâches de fonctionnement de l'épicerie sont réalisées par les membres travailleurs. Ceci nous permet collectivement de réduire le prix des aliments, tout en offrant un prix juste aux producteurs » (Épicerie Le Détour, 2018, <https://wordpress.epicerieledetour.org/participer/>). Le reste est effectué par le personnel salarié, dont le coût pour le projet demeure proportionnellement largement inférieur à une épicerie conventionnelle.

<sup>273</sup> Fondée dans les années 1970, Park Slope Food Coop est souvent citée comme une pionnière du mouvement des épiceries coopératives. Outre le Détour, elle a également inspiré et conseillé d'autres projets similaires tels que l'épicerie coopérative La Louve, à Paris.

diverses tâches à accomplir à l'épicerie. Il s'agit là d'un des importants emprunts au modèle d'organisation du travail de PSFC; « on est devenus des experts en création de jobs de trois heures! », lançait un jour un des fondateurs. Certaines tâches se rapportent aux opérations quotidiennes telles qu'opérer la caisse, remplir les étalages et ensacher des produits, faire l'entretien ménager, etc. D'autres se rapportent aux différents comités de l'épicerie s'occupant des divers champs d'activités nécessaires à son maintien et son développement, tels que les finances et le développement stratégique, l'approvisionnement, la comptabilité, l'informatique, la transformation alimentaire, les communications, la vie démocratique, la mobilisation et les festivités, etc. En échange de leur contribution en heures travaillées, les membres obtiennent un prix 15% inférieur au prix régulier pour chaque item acheté, et acquièrent le droit d'exprimer leur voix quant au choix des produits et quant à tout enjeu abordé à l'occasion de la tenue d'instances décisionnelles de l'épicerie. Au moment de l'enquête, l'épicerie comptait entre 230 et 250 membres actifs<sup>274</sup>.

Mais si les échanges avec des organisations apparentées sont d'importantes sources d'apprentissages, il ne faut pas pour autant en déduire que Le Détour en est une réplique en termes de structure organisationnelle. Tout en ayant connaissance des façons de faire de Park Slope et de la Cagette – tout comme d'autres projets similaires encore – il a été décidé de constituer l'épicerie de Pointe-Saint-Charles sous la forme légale d'un OBNL, plutôt qu'une coopérative. Ce choix est justifié par un souci d'accessibilité aussi large que possible à l'épicerie :

*Anne : Tout le monde peut venir faire ses courses à l'épicerie. Pas besoin d'être membre comme plusieurs autres coops de cette mouture-là. Pour nous, ça, c'était une question d'accessibilité. Il faut pas être obligé d'être membre parce qu'il y a des gens pour qui ça va être trop abstrait s'ils peuvent pas accéder à l'épicerie, aller voir ce qu'il y a sur les tablettes puis éventuellement, s'intéresser à y travailler. [...] Si tu t'adresses, tsais, aux classes moyennes, élevées ou à la classe culturelle, les gens ont déjà vu à quoi ça peut ressembler une coop puis ça peut les intéresser sans être entrés. Mais il y a d'autres personnes pour qui ça va pas résonner.*

---

<sup>274</sup> Les membres ont le statut « actif » en complétant le minimum de trois heures de travail requis dans un cycle de travail de quatre semaines. Les membres ne remplissant pas cette obligation sont considérés en inactivité et perdent leur droit de vote ainsi que leur tarif réduit sur les produits en magasin jusqu'à la complétion de leur prochain quart de travail.

La notion d'accessibilité n'a donc pas uniquement une signification économique, mais également une signification spatiale et sociale. En ce sens, une règle inhérente au modèle coopératif restreignant l'usage de l'épicerie – l'exigence d'adhésion en tant que membre pour recourir aux services – est considérée nuisible à l'égard de cet objectif. Comme me le présente une responsable, plusieurs personnes viennent au Détour comme clientes pendant de longues périodes avant de finalement signifier leur intention de devenir membres. L'absence de contrainte offre ainsi des opportunités supplémentaires de prise de contact en vue d'une éventuelle intégration et socialisation au projet politique de l'organisation. C'est également ce qui explique la différence mentionnée plus haut entre les prix réservés aux membres et les prix réguliers – appelés prix public.

Il y a ainsi un souci exprimé d'accueil des membres visitant l'épicerie, en vue d'assurer leur socialisation et leur intégration à un espace social spécifique. Quand Anne présente le projet d'épicerie – que ce soit par exemple à l'occasion de séances publiques d'information pour les personnes intéressées à devenir membres ou pour d'autres souhaitant émuler le projet ailleurs – elle en parle comme de la création d'une « communauté politique », comme une occasion ou un prétexte pour « réapprendre comment vivre ensemble » et permettre la « rencontre de nos complémentarités ». L'apprentissage du vivre ensemble et de la complémentarité des apports de chacun implique ensuite d'envisager un état des relations expérimentées dans l'espace de l'épicerie où chaque personne peut avoir des idées, basées sur leur expérience pratique, et les proposer pour améliorer différents aspects du fonctionnement de l'épicerie. C'est un tel état auquel renvoie la « vision politique de l'appropriation de la gestion quotidienne de l'épicerie par les membres » dont parle MC, d'où l'emploi fréquent de l'expression « *se* donner un service » collectivement<sup>275</sup>. Les notions construisant une telle connaissance politique paraissent manifestement s'inscrire dans le prolongement de la philosophie anarchiste décrite plus haut.

Mais dès les premiers développements pratiques du projet, cette connaissance idéalisée était confrontée à des expériences ne semblant pas s'y confirmer. Le dernier extrait d'entretien présenté en exergue ci-haut permet déjà une entrée en matière à cet effet par le biais des catégories sociales

---

<sup>275</sup> Cette série d'expressions entre guillemets est issue de mes notes de terrain, prises en temps réel pendant les présentations auxquelles j'assistais. Elles n'ont donc pas la précision d'un verbatim d'entretien dont on peut réécouter l'enregistrement à volonté pour en assurer l'exactitude, mais elles sont tout de même plus fiables que des notes retranscrites en fin de journée, plusieurs heures après la fin de la séance d'observation.

– et les propriétés qui y sont associées – invoquées dans la justification du choix de structure légale de l'épicerie. Il y a en effet différenciation entre classes sociales. Certaines, plus fortunées et/ou plus instruites, posséderaient d'emblée les connaissances nécessaires pour se sentir interpellées par le projet tandis que d'autres auraient besoin de la concrétude de l'expérience de l'épicerie pour éventuellement en venir à s'y intéresser. Il y a là non seulement l'expression d'une représentation du caractère composite de la population du quartier – en termes de classes sociales –, mais il y a simultanément perception du risque d'une intelligibilité inégale du projet selon l'appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories sociales. À son tour, cette préoccupation est l'expression d'un décalage à l'aune de l'idéalité politique de la mixité sociale, souvent évoqué parmi les personnes impliquées dans le projet. Comme horizon politique, dans le cas qui nous occupe ici, la mixité sociale serait l'état de fait où se matérialise la participation à- et l'usage communs d'un lieu et des services qui y sont offerts par des individus appartenant à une multitude de groupes distincts. Se pose alors aussitôt la question de l'identification et de la qualification des groupes considérés nécessaire à l'atteinte de l'horizon de mixité.

Plus tard dans l'entretien, s'étant tenu pendant les préparatifs, peu de temps avant l'ouverture officielle de l'épicerie, Anne précise sa pensée à cet effet :

*Anne : Là, en ce moment, le comité [approvisionnements] pose problème parce que c'est tous des gens qui ont de l'argent à mettre sur la bouffe puis qui ont réfléchi à l'affaire. Fait que là, moi, en ce moment, je joue le rôle du gardien du senti. « Il me semble que là, ça fait un bout de temps qu'on a pas parlé de saucisses hot dogs. Puis on parle de trucs en vrac bio qui coûtent cher. On va pas répondre aux besoins de tout le monde là-dedans. »*

L. : *Puis comment est-ce que tu expliques cette non-mixité-là?*

*Anne : La façon dont on se l'explique, c'est qu'à ce moment-ci [quelques mois avant l'ouverture], c'est de plus en plus concret ce qui est à faire. Mais c'est quand même des tâches relativement exigeantes au niveau de ... conceptualiser. Puis l'épicerie, elle existe pas encore. Puis ça, on en a parlé pas mal avec le carrefour d'éducation populaire puis un certain nombre d'autres acteurs du quartier qui travaillent avec les populations moins éduquées, moins financièrement aisées du quartier. Puis ils disaient « venez pas nous présenter l'épicerie maintenant. C'est pas la peine, on va venir vous voir [une fois l'épicerie ouverte]. Puis quand qu'il y aura des tablettes puis des frigos, là, on va jaser. Parce que pour l'instant, c'est flou votre affaire. »*

Plusieurs éléments présents dans les deux derniers extraits cités doivent être abordés. Anne y identifie un clivage social, observé à l'échelle de l'épicerie. D'un côté, ce sont des personnes plus fortunées qui paraissent avoir investi le comité qui s'occupe de la planification des approvisionnements de l'épicerie – et qui décident donc de l'offre que l'on y retrouvera à son ouverture. L'avant dernier extrait cité nous indique également que ces mêmes personnes seraient *a priori* plus à même de faire sens d'une formule (pseudo)coopérative. De l'autre côté, d'autres personnes – moins éduquées et moins nanties – risqueraient de trouver le projet moins intelligible, trop « abstrait » et exigeant en termes de « conceptualisation »<sup>276</sup>. Ce cadrage est mobilisé à la fois pour justifier l'ouverture de l'épicerie aux non-membres, ce qui permet un accès plus tangible au projet, et pour expliquer la non-mixité à ce stade de son développement, pas suffisamment concrétisé<sup>277</sup>. Il paraît de surcroît important de noter que le dernier extrait indique en sus que Anne et d'autres personnes impliquées au Détour entretiennent des liens d'échange et de collaboration avec le personnel d'organismes communautaires du quartier, lesquels leur ont suggéré la représentation des personnes moins nanties/scolarisées comme ayant des besoins de « concrétude » – ou peut-être la partageaient-ils et elles déjà.

D'autres rencontres que j'ai effectuées dans le quartier m'ont pourtant exposé à des formes d'expériences ou de rationalisations permettant de questionner le raisonnement qui fait de la capacité d'abstraction une question de classe socioéconomique et/ou de scolarisation. Par exemple, une employée de Partageons l'espoir me confiait son observation que les personnes impliquées bénévolement à son organisme – sans recourir à ses services communautaires – étaient systématiquement des anglophones qui souhaitaient « redonner au suivant », tandis que parmi ses connaissances francophones, celles qui s'impliquaient le faisaient toujours pour des causes politiques « militantes ». On peut dégager de cette observation un clivage linguistique – probablement culturel par extension – plutôt qu'économique pour rendre compte de la distinction

---

<sup>276</sup> Des préférences ou des habitudes alimentaires sont également identifiées de chaque côté – saucisses à *hot dog* chez les uns et produits bio coûteux chez les autres. Bien que très intéressantes, la dimension des connaissances culinaires et alimentaires ne sera pas abordée dans le cadre de cette analyse, faute de temps.

<sup>277</sup> Par ailleurs, on avait tout de même à cette époque tenté de prendre contact avec des personnes en situation de pauvreté en les invitant à participer à des assemblées dans un organisme communautaire du quartier et chez un des membres fondateurs. Ces assemblées visaient notamment à discuter des attentes en termes d'offre de produits dans l'épicerie.

entre un intérêt pour des préoccupations politiques abstraites et l'action concrète de « redonner » à une personne en situation de coprésence<sup>278</sup>. Autre exemple, Carole, dont j'ai cité des extraits de discours plus haut, m'a relaté ses expériences professionnelles d'animation en éducation populaire auprès de gens en situation de pauvreté avec lesquels elle tenait de longues séances de discussion et auxquels elle a pu participer à inculquer des notions et des pratiques politiques militantes. Plus spécifiquement par rapport à la connaissance de la forme coopérative, une employée anglophone d'un organisme communautaire que j'ai rencontrée cherchait une habitation abordable pour loger sa fille et n'avait pas connaissance du modèle de la coopérative d'habitation, malgré sa scolarisation, son statut d'emploi et la forte présence de ces habitations dans le quartier. Si cette remarque peut paraître anecdotique, elle fait cependant écho aux données de 2017 produites par la Fédération de l'habitation coopérative du Québec, qui révèle que 91% des personnes recensées résidant dans les coopératives d'habitations avaient le français comme langue principale. Il y a donc bel et bien clivage linguistique à cet égard (CQCH, 2017)<sup>279</sup>. La non-mixité est-elle une question de classes et de scolarisation, ou bien de langue, ou bien de trajectoires et d'appartenances sociales? Il n'est pas question ici de trancher par rapport à l'une ou l'autre de ces explications qui, présentées en série de la sorte, paraissent indécidables et constituent peut-être un faux débat. Sans non plus en extrapoler des conclusions au sujet du clivage observé au Détour, ils permettent cependant d'évoquer la possibilité d'une explication sociologique complexifiée plutôt que de recourir à la question de la capacité d'abstraction et de la classe socioéconomique ou de la scolarisation<sup>280</sup>. Je proposerai davantage de réflexions sur ce clivage au fil des prochains paragraphes et des prochaines sections.

---

<sup>278</sup> Une étude statistique de 2017 étaye par ailleurs cette impression : parmi la population québécoise entre 16 et 65 ans, 45% des personnes ayant l'anglais comme langue maternelle s'impliquaient bénévolement, comparativement à 36% pour les francophones et 33% pour les allophones (Nanhou, Desrosiers et Ducharme, 2017).

<sup>279</sup> Ce clivage peut certainement être au moins en partie expliqué par les raisons historiques du développement du mouvement coopératif québécois, qui sont de l'ordre de « solutions historiques » développées par des personnes appartenant à l'ethnie canadienne-française au fil de la transition de la société agraire, catholique et familialiste vers l'économie québécoise capitaliste post-Révolution tranquille (Brochu, 2012 ; Houle et Hamel, 1987).

<sup>280</sup> Cela exclut évidemment les cas « limites » d'une partie de la population participant aux activités des différents groupes communautaires du quartier, qui seraient en proie à des troubles psychosociaux ou



Pour en revenir à l'enjeu de la mixité sociale, nous avons jusqu'à maintenant pu la voir considérée en termes de classes socioéconomiques et de scolarisation. Or, au sein du Détour – au moment de l'enquête, deux ans après l'ouverture – j'ai pu observer une grande diversité de catégorisations y étant associées. En plus de la scolarité et du revenu, certaines personnes impliquées expriment aussi de manière prédominante un souci pour les personnes âgées ou avec des problèmes de santé, natives du quartier et à faible revenus, tandis que d'autres mettent davantage l'accent sur la diversité ethnique, ou sur la diversité linguistique. Il ne s'agit évidemment pas toujours de préoccupations antagoniques. Seulement, l'accent n'est pas spontanément mis sur les mêmes traits catégoriels selon la personne à laquelle on s'adresse. Nonobstant les catégories sociales prises en considération pour nourrir la notion de mixité sociale cela dit, l'usage du terme en lui-même est peut-être révélateur. Dans mes entretiens c'est seulement au Détour – ou quand on parle du Détour – que le terme est employé<sup>281</sup>. Bien sûr, cela peu d'abord s'expliquer par son usage explicite dans la mission affichée de l'épicerie, contrairement aux organismes communautaires. Mais il est surtout significatif que la nature de son usage relève largement de la représentation partagée d'un écart entre l'horizon politique qui y est posé et les observations réalisées par les membres impliqués. Au moment de la réalisation des observations, parmi les trois organismes alimentaires étudiés, c'est au Détour que la participation de personnes dites vulnérables – c.-à-d., aînés, personnes en situation de pauvreté, ayant des problèmes de santé physique ou mentale – ainsi que de minorités ethniques est la moins assurée. Il y a en ce sens une représentation largement partagée parmi les personnes impliquées bénévolement dans le projet à l'effet qu'on y retrouve peu de personnes appartenant à ces catégories – représentation que j'aurais tendance à corroborer par mes propres observations. Cette perception demeure tout de même à nuancer; quelques membres appartiennent bien à des minorités visibles, ont l'anglais comme langue maternelle, ou encore habitent en coopérative d'habitation et n'ont pas un revenu très élevé<sup>282</sup>.

---

cognitifs. On ne peut cependant évidemment pas considérer que ceux-ci résument l'entièreté des profils des personnes participantes, ni même qu'ils constituent la majorité dans beaucoup de cas.

<sup>281</sup> Dire cela ne revient pas à dire que les personnes n'en ayant pas fait mention n'en ont pas la connaissance. J'en conclus cependant que ce n'est pas spontanément par ce terme qu'elles sont portées à faire sens des réalités au sujet desquelles j'ai pu les interroger.

<sup>282</sup> Si l'appartenance à une minorité ethnique – surtout à une minorité visible – paraît plus facile à identifier par la couleur de la peau, l'appartenance à la catégorie « personne en situation de pauvreté » apparaît plus délicate. Il y a pourtant une confiance, partagée tant chez des personnes en situation de pauvreté que chez

Par ailleurs, le cadrage même de l'expression d'inquiétudes à l'égard de la non-mixité de l'épicerie par les personnes impliquées paraît expressif d'un clivage social. Les traits ou catégories sociales invoquées dans l'expression d'inquiétude à l'égard d'une possible situation de non-mixité paraissent – pour certains – s'assembler à la manière de « paramètres » statistiques ou sociodémographiques, c'est-à-dire sans ancrages sociaux. Si, par exemple, l'appartenance d'un groupe lambda de personnes à la catégorie de minorité ethnique peut mener à présumer du partage de certaines expériences communément abordées de nos jours (c.-à-d., racisme, discrimination) elle ne dit rien *a priori* des appartenances sociales potentiellement différenciées que l'on y retrouve. Pourtant, ces appartenances différenciées peuvent entre autres se traduire par des pratiques d'approvisionnement et des connaissances alimentaires que les responsables de l'épicerie pourraient vouloir prendre en considération. Dans ce cas précis, l'enjeu de la mixité sociale est traité à partir d'une catégorie de connaissance abstraite, relative à la non-appartenance aux groupes visés par les personnes y fondant leurs raisonnements. Plus précisément, l'assemblage d'individus *a priori* sociologiquement disparates sous une même catégorie paraît dans ce cas possible parce qu'effectué à partir d'un point de vue ou d'une localisation sociale ne permettant pas de constituer les connaissances nécessaires à l'opération de différenciations entre groupes qui seraient éventuellement à trouver entre les personnes regroupées. Autrement dit, la catégorisation est utilisée par des gens ne s'y identifiant pas eux-mêmes, et n'étant pas insérés dans les relations sociales qui leur permettraient d'effectuer des différenciations entre les individus qu'ils rassemblent<sup>283</sup>. Pourtant, le fait d'être de descendance jamaïcaine ne donne pas une connaissance infuse des pratiques alimentaires et de consommation d'une personne d'origine haïtienne, malgré l'appartenance commune à la catégorie des personnes de race noire. Dire cela ne revient pas à soutenir qu'il y a incommensurabilité complète entre individus, puisque chacun d'entre eux fait

---

les personnes mieux nanties rencontrées, en la capacité à « voir » la situation socioéconomique d'une personne donnée. Cela est principalement évalué en fonction de l'apparence physique des personnes, de leurs vêtements et accessoires, ou encore de leur état de santé général apparent (la personne a-t-elle l'air plus ou moins « mal en point »).

<sup>283</sup> Cet énoncé n'est pas vrai dans toutes les situations. À des fins politiques, il est courant d'observer des discours dans lesquels des gens se rassemblent eux-mêmes sous une même identité avec d'autres, et ce faisant créent une nouvelle appartenance commune. Au-delà des ontologies sociopolitiques créées par de telles manœuvres, il subsiste cependant souvent des différenciations identifiables à l'échelle des rapports sociaux concrets, même parmi des individus se réclamant d'une telle identité/ontologie sociopolitique.

l'expérience de multiples rapports sociaux, et que certains sont partagés (tels l'exemple du racisme et de la discrimination évoqués à l'instant). Une réflexion similaire pourrait être faite à partir des autres traits ou paramètres mentionnés.

À l'inverse, il existe de manière tout aussi partagée une méfiance ou une inquiétude envers le phénomène de gentrification auquel le quartier fait face, et envers la présence trop importante de personnes « riches » à l'épicerie – principalement à titre de clientèle – qui est jugée disproportionnée par comparaison aux autres catégories sociales abordées. En termes d'observation, il est là aussi facile de voir l'enrichissement du quartier, notamment dans les environs du Détour, où des rénovations apparentes et de nouveaux bâtiments résidentiels privés sont aisément identifiables, en plus des automobiles de modèles souvent récents que l'on y retrouve. À l'intérieur de l'épicerie, en opérant la caisse enregistreuse, on peut voir les personnes *a priori* mieux nanties à leur habillement, leurs accessoires et autres bijoux, ou encore le recours à des modes de paiement par carte bancaire virtuelle via un téléphone intelligent<sup>284</sup>.

Si les remarques des derniers paragraphes sur la représentation de la composition des catégories sociales présentes à l'épicerie peuvent paraître quelque peu anecdotique, elles sont tout de même corroborées statistiquement. Des membres du Détour ont réalisé au début de l'été 2020 une étude de marché auprès des personnes fréquentant l'épicerie, qui a permis d'établir un portrait passablement robuste de la clientèle<sup>285</sup>. On y apprend que 88% de la clientèle réside dans le quartier, et que 70% de celle-ci réside dans le secteur de recensement du quartier dans lequel l'épicerie se trouve, soit le secteur 72 (voir carte ci-bas). Selon les données du recensement de 2016, il s'agit du seul secteur de Pointe-Saint-Charles où la proportion de personnes à faible revenu est supérieure à 30% et du secteur où l'on retrouve les plus fortes concentrations de personnes sans diplômes scolaires. Avec les secteurs 76 et 73, c'est également un des secteurs où l'on retrouve les

---

<sup>284</sup> L'ensemble de ces descriptions, qui mélangent mes propres observations et celles d'autres membres de l'épicerie avec lesquels j'ai pu échanger, repose sur des présupposés implicites relativement à l'allure des individus. J'y apporte quelques précisions à la note de bas de page précédente.

<sup>285</sup> Durant une semaine, aux heures d'ouverture de l'épicerie, des volontaires – dont je faisais partie – se sont postés à l'entrée de l'épicerie avec des ordinateurs ou une tablette informatique de manière à administrer un questionnaire aux personnes entrant faire leurs emplettes. Le questionnaire demandait des informations telles que le code postal du lieu de résidence, le montant dépensé hebdomadairement ou mensuellement au Détour – et plus largement en approvisionnements alimentaires tous commerces confondus –, l'évaluation de la satisfaction par rapport à l'offre de produits, etc.

plus fortes concentrations de personnes migrantes. Autres données d'importance, entre 2011 et 2016, le nombre de ménages propriétaires a augmenté de 30,1%, tandis que le nombre de propriétés de type condominium a augmenté de 60,6%<sup>286</sup>. Pour la même période, on peut noter dans ce secteur une diminution de 8,8% du nombre de locataires, tandis que les zones composant le secteur affichaient des diminutions du nombre de ménages locataires pouvant aller de 20,0% à 47,7% de 2006 à 2016. De surcroît, les zones composant le secteur 72 comptent une augmentation des frais mensuels de logement pouvant aller de 50% à 100% entre 2006 et 2016, tandis qu'en date de 2016, le secteur 72 comptait la plus faible proportion de ménages consacrant plus de 30% de son revenu total aux coûts d'habitation (Paquin, 2018). Ces données laissent peu de doute quant aux transformations du profil socioéconomique des résidents du secteur : non seulement le secteur comporte moins de locataires et davantage de propriétaires, l'augmentation de la valeur des propriétés – s'étant encore accrue après 2016 – indique que les personnes les occupant avaient les moyens de se les procurer et ce, généralement sans avoir à dépenser plus de 30% de leurs revenus de ménage mensuels.

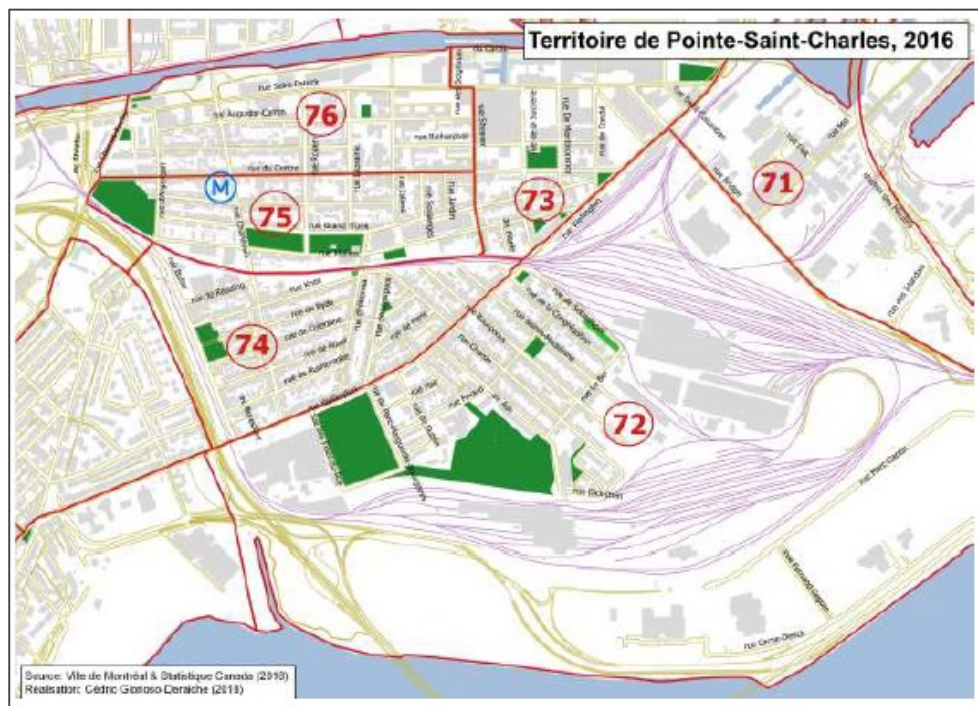
Ces chiffres proviennent du recensement de 2016, tandis que Le Détour a ouvert ses portes en 2018, et que l'étude de marché a été réalisée en 2020. Cela dit, non seulement les chiffres de 2016 sont-ils pertinents en ce qu'ils rendent compte de l'augmentation du nombre de propriétés et de leur valeur, caractéristiques qui sont peu susceptibles de se renverser. Ils indiquent ainsi la trajectoire de la rapide transformation sociodémographique du quartier entre 2016 et le moment de réalisation des observations en 2019-2020, transformation également perçue par de nombreuses personnes à qui j'ai pu parler aux alentours du Détour. Par conséquent, il est possible que le taux de personnes à faible revenu ait aujourd'hui diminué dans le secteur 72 à cause de la gentrification qui modifie l'indice du revenu moyen, et de la diminution du nombre de ménages locataires. Il n'en demeure pas moins que la portion extrême sud et ouest de ce secteur est systématiquement défavorisée selon tous les indicateurs du rapport socioéconomique et sociodémographique cité ici et dans un chapitre précédent. Cette plus grande stabilité est surtout à expliquer par le fait qu'il

---

<sup>286</sup> Il s'agit d'une augmentation considérable pour une aussi courte période, explicable par la construction de nouveaux développements immobiliers. À l'échelle du quartier dans son ensemble, les augmentations moyennes du nombre de ménages propriétaires était de 26,9% et de 70,0% pour le nombre de condos, pour la même période.

s'agit d'une portion du secteur 72 qui est principalement composée de HLM, de coopératives d'habitation et d'autres formes de logements sociaux, moins en proie aux tendances inflationnistes actuelles du marché immobilier. Pourtant, le taux de pénétration de cette portion en termes de clientèle est quasi nul. Les 70% de la clientèle habitant le secteur 72 résident donc dans les portions où l'on a observé une diminution de ménages locataires, une augmentation significative de propriétaires d'habitations elles-mêmes de plus en plus coûteuses<sup>287</sup>.

Figure 11. – Territoire de Pointe-Saint-Charles découpé par secteurs de recensement (Paquin, 2018 : 11)<sup>288</sup>



En dépit de la connaissance abstraite des catégories sociales que l'on estime insuffisamment présentes au Détour, il y a tout de même connaissance – elle aussi abstraite – de la complexité sociale du milieu dans lequel l'épicerie est située. En d'autres mots, il y a connaissance de la nécessité de développer des connaissances par rapport à diverses populations du quartier de manière à poursuivre les ambitions de mixité sociale. Dans les documents de travail internes

<sup>287</sup> Par ailleurs, c'est ce même sous-secteur dans lequel le marché du Club populaire des consommateurs s'est tenu, avec le succès mitigé que j'ai rapporté plus tôt.

<sup>288</sup> Sur cette carte, l'épicerie le Détour est située approximativement à l'endroit où se trouve le nombre 72.

produits en vue de pratiques de mobilisation pour rallier davantage de gens au projet – à titre de clientèle ou de membres – on retrouve l’objectif annoncé de

*Favoriser la mixité sociale au sein du projet en allant vers les populations du quartier les plus à risque de marginalisation, en travaillant à leur accueil et en veillant à ce que l’offre des produits, l’aménagement de l’épicerie, les manières de communiquer, les formes d’activités proposées, les formes d’implications possibles, etc. soient sensibles aux différents univers culturels et socio-économiques.*

Des projets de développement de connaissances des populations marginalisées sont ainsi créés pour mieux intégrer celles-ci au projet. À cet effet, au cours de l’année 2020, un plan d’action pour les années 2021 à 2023 a été élaboré. Celui-ci ne sera cependant pas abordé ici étant donné que mon enquête s’est terminée avant de pouvoir en observer la mise en pratique. Il s’agit là d’une importante limite de mon terrain à l’égard de la confrontation entre connaissance et expérience sur le terrain.

Mais la non-mixité constatée faisait déjà à ce moment l’objet de rationalisations chez plusieurs membres du Détour, qui expriment par là des raisonnements découlant de la mise en rapport de la connaissance politique que constitue l’horizon de mixité sociale avec les expériences concrètes vécues dans le cadre du projet. Plus haut, quand elle était constatée pendant la conception de l’épicerie, elle était expliquée comme un besoin de concrétude spécifique aux personnes moins éduquées et moins nanties, qui serait réglé avec son ouverture. Mais une fois l’épicerie ouverte, comment donc expliquer la persistance d’une mixité sociale limitée – à l’aune des différentes catégories abordées dans les derniers paragraphes?

Un sujet de discussion récurrent concerne l’offre alimentaire du projet et sa plus ou moins grande résonance auprès d’une clientèle mixte. La riche arborescence de représentations et de raisonnements exprimés à ce sujet – en termes de connaissances et d’habitudes alimentaires possédées par diverses catégories sociales – nécessiterait cependant un chapitre à entier à elle seule. Faute de temps, je ne me lancerai malheureusement pas dans cette entreprise dans le cadre de cette thèse.

La pandémie de coronavirus qui battait son plein en 2020 constitue ensuite certainement un élément d’explication souvent invoqué. Elle fût certes l’occasion de développer certaines prises de contact, notamment avec des personnes âgées grâce à la mise sur pied d’un service de livraison de

commandes à vélo ou encore simplement du fait que les habitantes et habitants du quartier eurent tendance à s'approvisionner plus près de leur domicile. Mais elle est simultanément aussi invoquée comme élément ayant considérablement limité les éventuels efforts de mobilisation des membres pour faire connaître l'épicerie auprès des populations visées. En effet, la gestion de la pandémie et des mesures sanitaires qui devaient être appliquées a forcé une réorientation des efforts des membres et du personnel salarié vers la gestion des opérations quotidiennes, tandis qu'une autre partie des membres impliqués avait alors temporairement cessé son implication.

Cependant, au-delà de l'horizon politique de la mixité sociale, j'avancerai que certaines orientations prises dès la conception du projet paraissent avoir constitué des assises contribuant à cristalliser plus durablement certaines réalités sociales. En termes linguistiques d'abord, le groupe de cinq personnes à l'origine du projet est, francophone, et la grande majorité des membres l'est aussi. Les membres rencontrés ayant l'anglais comme langue première parlaient tous bien français. Des formations d'accueil pour nouveaux membres sont cependant offertes en anglais depuis l'hiver 2020 et, dans le cadre des assemblées générales et des forums annuels des membres, une traduction écrite en temps réel est offerte via la plateforme de vidéoconférence utilisée. Cela étant, la quasi-entière des ressources informationnelles destinées aux membres (c.-à-d., documents d'instruction pour certaines tâches ou certains rôles) sont en français uniquement, tant dans l'épicerie que sur internet. Qui plus est, l'entière des échanges tenus sur la plateforme de travail de groupe Slack, à partir de laquelle les différents comités de travail opèrent, se tiennent en français. Bien que ce point fasse dissensus au sein des personnes impliquées, une partie du groupe fondateur paraît même proposer que le français devrait être officiellement reconnu comme la langue de travail, et qu'elle soit nécessaire pour participer aux comités. Une règle explicite a été proposée en ce sens. Cela dit, que cette règle soit finalement entérinée ou non, il me semble intéressant de noter qu'il existe déjà une très forte tendance à la prédominance du français. Cela ne semble pas tant relever d'une règle explicitement édictée et imposée que d'une régularité sociale s'étant manifestement établie au fil du temps du profil de personnes s'étant jointes au projet. La spécificité de cette régularité apparaît d'autant plus saillante que, bien que minoritaire dans le quartier, la population anglophone constitue tout de même 24,8% de sa population (Paquin, 2018), et qu'elle est très manifestement investie dans certains organismes bilingues du quartier tels que Partageons l'espoir (qui a

simultanément le nom *Share The Warmth*) et *Saint Columba House*<sup>289</sup>. Même à l'échelle des projets du Bâtiment 7, certains paraissent davantage menés par des anglophones, tels que la coopérative de jeux vidéo pour jeunes *Press Start*, parrainée par *Saint Columba House*. Il paraît en ce sens exister un certain clivage linguistique, tant à l'échelle du quartier que du B7, bien qu'il ne s'agisse pas de frontières aussi étanches qu'elles ont déjà pu l'être il y a plusieurs décennies.

Une autre orientation fondatrice du projet qui paraît avoir contribué à cristalliser plus durablement certaines réalités sociales à l'épicerie se rapporte probablement plus directement à l'accès participatif au projet par des personnes en situation de marginalisation : le recours aux technologies numériques<sup>290</sup>. C'est pour des raisons pratiques de « convivialité » pour les membres que la décision fut prise de « faire de cette épicerie, un espace en termes informatiques quand même relativement performant », tel qu'exprimé par une des personnes fondatrices. Il fallait que les outils manipulés quotidiennement par les membres, tels que le point de vente et la caisse enregistreuse, demandent peu de temps d'apprentissage – par opposition à une caisse enregistreuse manuelle nécessitant la mémorisation de codes pour chaque produit, par exemple. Or, c'est non seulement le système de vente (caisse enregistreuse, répertoire des produits, etc.) qui est informatisé, mais également l'organisation de la gestion du travail. Le travail de coordination requis pour répartir environ 250 quarts de travail de trois heures, et autant de personnes avec leurs contraintes d'horaires respectives, est grandement facilité par le recours à un outil numérique. Il s'agit d'un calendrier de travail en ligne, modifiable en temps réel par chaque membre. Le calendrier découpe chaque journée de travail en quarts de trois heures aux différents postes à combler, et chacun doit y inscrire son nom à la plage horaire choisie. Ensuite, pour tous les comités de travail, l'organisation du travail s'effectue également via la plateforme numérique Slack mentionnée plus

---

<sup>289</sup> Bien que passablement bilingue, *Saint Columba House* est généralement reconnu comme majoritairement anglophone. L'église Saint-Gabriel (*Saint Gabriel's Parish*) est pour sa part plus exclusivement anglophone.

<sup>290</sup> Dans la mesure où l'intégration au marché du travail contemporain et la scolarisation chez les générations ayant fréquenté des établissements scolaires depuis la fin des années 90 impliquent une prise de contact minimale avec les technologies numériques, le manque de littératie numérique peut être comprise comme une forme de marginalisation (Bros, 2015).



haut. Chaque comité y possède son propre espace où est discutée de manière autonome la détermination de ses mandats et de ses projets<sup>291</sup>.

Ces choix d'organisation impliquent que les membres doivent avoir accès au matériel informatique requis et à une connexion internet minimalement constante, mais aussi qu'ils et elles aient la littératie numérique nécessaire pour utiliser ces technologies correctement. Or, si les technologies numériques sont aujourd'hui omniprésentes dans plusieurs milieux professionnels et privés, la socialisation à leur usage est cependant certainement inégale. Il y a reconnaissance des contraintes potentielles que peuvent représenter ces prérequis, reconnaissance notamment exprimée parmi les membres des comités s'occupant de la mobilisation et de la mixité sociale, ainsi que parmi le personnel salarié. Des idées d'aménagement semblent ainsi avoir été évoquées – et dans certains cas appliquées – pour les gens ne répondant pas à ces conditions. Il n'y avait cependant pas de protocole systématique d'instauré au moment des observations; le tout était géré au cas par cas, ce qui n'a pas manqué de mener à des situations où la solution au problème paraissait difficile à trouver. J'ai en ce sens pu être témoin de situations où de nouveaux membres potentiels ne possédaient pas certains de ces prérequis et où, malgré la volonté manifeste de les accueillir de manière chaleureuse et enthousiaste, la procédure pour le faire n'allait pas de soi et rendait la situation précaire. En date de juillet 2020, cinq personnes ne possédant pas d'adresse de messagerie électronique s'étaient inscrites au Détour comme membres (sur un total d'environ 500 inscriptions depuis l'ouverture), et les quatre premières n'avaient pas maintenu leur implication<sup>292</sup>.

Une troisième limitation d'accès est, de manière plus évidente, de nature monétaire. Sans plonger dans la complexité de la question des habitudes et des connaissances alimentaires, la lectrice ou le lecteur aura compris, par les dernières sections, que le coût de l'alimentation constitue une contrainte considérable et incontournable pour les pratiques d'approvisionnement des personnes en situation de pauvreté. Nous savons aussi qu'au Détour, les prix des denrées les plus économiquement avantageux sont réservés aux membres. Dans les discussions tenues avec des non-membres à qui on explique le projet, il m'a à plusieurs reprises été donné d'entendre des

---

<sup>291</sup> De manière autonome, mais à l'intérieur des limites de ce qui constitue la mission et les valeurs de l'épicerie.

<sup>292</sup> La cinquième venait tout juste de compléter son inscription à ce moment.

bénévoles invoquer l'avantage économique de la participation pour les convaincre de rejoindre leurs rangs<sup>293</sup>. L'étude de marché rapporte pourtant que le prix représente un élément négligeable de motivation pour choisir Le Détour : la clientèle du secteur du Détour (secteur 72) rapporte s'y rendre d'abord pour la proximité avec leur domicile, ensuite pour l'offre de produits, puis ensuite par affinité perçue « de valeurs » avec le projet. Pour les gens habitants dans les secteurs plus éloignés, c'est d'abord le projet que l'on souhaite « encourager » ou auquel on souhaite participer. Ce fait rajoute du poids à l'argument présenté plus tôt en ce qu'il semble indiquer que les gens habitant proche du Détour qui viennent y acheter des choses ne se soucient pas des prix des aliments achetés et sont suffisamment à l'aise financièrement pour ne pas calculer la valeur de leur panier. Qui plus est, si l'étude de marché a également permis d'obtenir des renseignements quant aux estimations de revenus de la clientèle, le déroulement de l'enquête paraît en soi révélateur. En effet, mes observations ainsi que celles d'autres membres ayant participé à la collecte de données rendent compte d'une incapacité passablement répandue, parmi les gens sondés en personne devant l'épicerie, à donner avec certitude une approximation de leurs dépenses hebdomadaires ou mensuelles en nourriture.

En termes de raisonnement utilitaire évaluant les bénéfices découlant de l'implication bénévole au Détour, une des personnes ayant fondé l'épicerie m'a confié que celle-ci n'a pas de « levier économique » pour convaincre les gens de participer, mais seulement un « levier idéologique ». En d'autres mots, ce n'est pas l'avantage économique qui motiverait l'implication bénévole, mais bien l'affinité perçue avec l'idéologie politique promue à travers le projet – ou du moins la façon dont celle-ci est appropriée/reçue. Ce raisonnement est également présent à l'occasion de débats en réunions et lors de discussions informelles où j'ai été témoin de commentaires soulignant l'insignifiance de l'écart entre les prix membres et les prix public, écart qui « démotiverait » la participation parce qu'insuffisamment avantageux.

Pourtant, les entretiens que j'ai pu réaliser avec des personnes ayant fait l'expérience de la pauvreté sur l'aide sociale ou d'autres conditions socioéconomiques précaires m'ont permis de

---

<sup>293</sup> Il s'agit ici principalement de discussions tenues, par exemple, au moment où une personne non membre arrive à la caisse enregistreuse pour payer son épicerie, ou encore avec des personnes passant près de l'entrée de l'épicerie, sur la terrasse extérieure. J'ai moi-même également eu ce genre d'échanges à quelques reprises.

prendre connaissance de nombreux exemples pouvant démontrer que dans bien de ces cas, chaque dollar d'épicerie sauvé compte. En creux, l'écart ainsi souligné entre deux façons potentielles de concevoir les différences de prix de la nourriture renseigne peut-être sur le profil d'une portion des personnes impliquées au Détour et sur leurs connaissances de l'économie. Qui plus est, bien que nous ayons pu voir qu'elles fréquentent peu ou pas Le Détour, les personnes en situation de pauvreté font tout de même parfois usage d'épiceries conventionnelles pour leurs approvisionnements alimentaires – notamment les personnes qui reçoivent une allocation mensuelle d'aide sociale de la part du gouvernement québécois. Seulement, si et quand elles le font, c'est en fonction de règles quelque peu différentes des pratiques d'une clientèle ne faisant pas l'expérience de contraintes financières dans ses approvisionnements en épicerie. Ce constat mène à son tour à évoquer d'autres types de limitations à l'usage de l'épicerie.

Par des entretiens réalisés auprès de personnes en ayant fait l'expérience, et par des matériaux audiovisuels collectés pendant l'enquête, j'ai pu colliger certains éléments de constitution de ce qui serait un espace-temps social de la pauvreté, que je décrirai dans davantage de détail plus tard<sup>294</sup>. Il paraît tout de même de mise d'en présenter dès maintenant quelques traits. Cet espace-temps se caractérise notamment, du point de vue alimentaire, par des achats collectifs pour réaliser des économies d'échelle, et l'utilisation systématique des rabais offerts en supermarchés – ce qui implique de faire le voyage entre plusieurs commerces de grande surface pour aller chercher les meilleurs prix à chaque emplacement. Il y a bien là espace social, dans la mesure où la pratique est collectivement partagée dans le cas des achats de groupe, mais également avec l'échange d'astuces de consommation en commerce ou d'informations sur les prix, par exemple<sup>295</sup>. Du point de vue temporel, l'expérience alimentaire paraît rythmée par des « débuts de mois », où l'argent reçu du gouvernement permet de réaliser des achats, puis des « fins de mois » où le manque d'argent rend l'approvisionnement en commerce très difficile, voire impossible. Le recours à l'aide alimentaire ou à d'autres pratiques prend alors le relais. À l'échelle

---

<sup>294</sup> Il s'agit d'un espace-temps auquel chacun participe de manière différenciée, c'est-à-dire de manière plus ou moins régulière et intensive. Il ne s'agit donc pas de présenter comme homogènes les comportements d'approvisionnement de toutes les personnes en situation de pauvreté.

<sup>295</sup> Qui plus est, il s'agit également de pratiques qui sont promues au Club populaire des consommateurs ainsi que dans d'autres organismes communautaires qui organisent des cuisines collectives et d'autres activités reliées à l'alimentation.

du quartier, des organismes peuvent aussi participer de la dimension temporelle de cet espace-temps des approvisionnements. C'est notamment le cas de la banque alimentaire de Partageons l'espoir, qui n'effectue habituellement pas de redistributions la première semaine de chaque mois<sup>296</sup> – jour de versement des chèques d'aide sociale –, et de l'épicerie du Club populaire qui ouvre au contraire ses portes le premier jour de chaque mois, même quand ce jour tombe en dehors des heures d'ouverture habituelles. En prenant en compte ces informations, on peut déduire que si des personnes en situation de pauvreté fréquentaient Le Détour, une certaine fluctuation de leur participation au Détour serait observable au fil de chaque mois, ce qui ne semble pas être le cas. Ce raisonnement laisse cependant de côté la question des attentes en termes de disposition physique des lieux, de la nature des produits offerts – correspondant plus ou moins aux habitudes de consommation en termes de types de denrées et de marques<sup>297</sup> –, mais aussi la question de leur quantité. L'achat en groupe de plus gros volumes pour réaliser des économies d'échelle implique souvent d'aller faire ses emplettes dans des supermarchés offrant des produits en plus gros formats que ce qui est offert au Détour ou au Club populaire des consommateurs. Les responsables de l'épicerie du Club populaire estiment que malgré leur ouverture exceptionnelle le premier jour de chaque mois, les personnes en situation de pauvreté font souvent la majorité de leurs emplettes du début du mois dans les supermarchés avoisinants.

---

<sup>296</sup> Ce rythme a été suspendu pendant la pandémie de coronavirus. Avec la mise en place d'un système généralisé de livraisons, chaque membre avait le droit d'effectuer deux commandes de denrées par mois, réparties à sa guise. Une certaine baisse dans la demande d'aide alimentaire pouvait alors être observée au début de chaque mois, ce qui semble confirmer les pratiques d'approvisionnement décrites ici. Le fait que la demande était tout de même loin d'être nulle permet tout de même se souligner qu'il n'y a évidemment pas de cas de figure et de pratiques uniques parmi les personnes recourant aux services d'aide alimentaire.

<sup>297</sup> Tel qu'annoncé plus haut, faute de temps et d'espace, la dimension des connaissances et des habitudes culinaires et alimentaires sera malheureusement laissée de côté dans le cadre de cette thèse.

Figure 12. – Publication Facebook du Club populaire pour une ouverture spéciale de l'épicerie « en solidarité avec » les bénéficiaires d'aide sociale (Club populaire des consommateurs, 2021)



En lien avec l'enjeu de l'accessibilité économique, l'épicerie a pu bénéficier d'un partenariat spécial avec Partageons l'espoir et l'épicerie du Club populaire. Avec un financement spécial de l'organisation philanthropique Centraide du Grand Montréal et de l'arrondissement du Sud-Ouest de l'Île de Montréal, un programme de bons d'achats fut développé pour l'usage des épiceries du Détour et du Club. En distribuant les paniers alimentaires dans Pointe-Saint-Charles, PE distribuait des bons d'achat qu'il était possible de dépenser dans les deux épiceries. Une fois les bons dépensés, celles-ci facturaient un montant équivalent pour être remboursées par PE. Le programme vise ainsi à donner accès à des épiceries du quartier à moindres coûts, et en même temps à donner de la visibilité aux deux commerces auprès de personnes en situation de pauvreté. Si les bons d'achats semblent bien avoir été dépensés, dans le cas du Détour, mon enquête s'est arrêtée trop tôt pour savoir si les personnes les ayant utilisés prendront l'habitude d'y retourner faire leurs commissions, et si elles deviendront éventuellement membres<sup>298</sup>. Le fait que ce programme

---

<sup>298</sup> Au fil de mes séances d'observation participante, je ne peux pas dire que j'ai revu plus les gens venus acheter à l'épicerie avec des bons d'achat une fois ceux-ci dépensés. Il faut dire que les bons d'achats leur donnaient de « l'argent gratuit » pour se procurer de la nourriture, et qu'il était certainement intéressant d'aller le dépenser. Cela ne garantit cependant pas l'intégration durable à un nouvel espace.

ait été vu comme une occasion de nourrir les ambitions de mixité sociale au Détour renseigne par ailleurs de manière évidente sur un des contenus donnés à la catégorie des personnes vulnérables à attirer à l'épicerie. La possession de bons d'achats constitue un marqueur de vulnérabilité puisqu'elle découle de l'usage d'une ressource de dépannage alimentaire et présuppose ainsi l'expérience d'un certain degré d'insécurité alimentaire et de pauvreté.

Les dernières pages décrivent des limitations réelles – ou à tout le moins probables – à l'accès à l'épicerie Le Détour. Mais de confiner l'analyse aux questions linguistique, technologique, monétaire et de qualité de l'offre reviendrait à postuler que si ces barrières étaient levées, la mixité sociale serait soudainement assurée. Qui plus est, ce serait limiter la portée sociologique de l'analyse que la présente analyse développe. Il sera possible de voir, dans le prochain chapitre, qu'il y a un envers à la médaille des barrières à l'accès. Autrement dit, les segmentations ou les différenciations sociales ne relèvent pas exclusivement de barrières à la mobilité entre espaces sociaux, mais également d'appartenances à des espaces et des temps sociaux différenciés – et des logiques sociales qui en sont constitutives. Le dernier paragraphe aura pu proposer quelques renseignements à cet effet par la description d'un espace-temps social particulier. L'exposition subséquente de son articulation à d'autres espaces-temps permettra de mieux saisir la morphologie de laquelle il participe.

---

Également, un comportement que j'ai observé à quelques reprises est qu'une personne - potentiellement défavorisée - entre, regarde un peu autour dans les rayons, puis reparte en ne prenant rien, ou seulement un item comme une boisson gazeuse. Je ne pourrai pas aller au-delà d'impressions difficilement corroborables pour expliquer ces comportements. Les types d'items (quels aliments et quelles marques) ainsi que les formats sont certainement d'importance. Mais je rajouterais que l'aménagement du lieu en soi peut aussi rendre la visite complexe ou gênante. Le Détour et l'épicerie du Club sont de petits endroits exigus qui n'ont rien à voir avec la disposition et la décoration dans les magasins/supermarchés grande surface et dans lesquels on ne retrouve pas les mêmes produits que dans d'autres commerces. Dans le cas spécifique d'une éventuelle clientèle aînée, un autre intervenant communautaire du quartier travaillant auprès de cette population disait que pour plusieurs, le modèle de référence en termes d'apparence et de disposition des lieux est celui du supermarché grande surface. Dans cette perspective, le Club et le Détour ne seraient pas « de vraies épiceries » et ne seraient donc pas des endroits d'intérêt.

## **Chapitre 5. Portrait – par la connaissance – de la morphologie de l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles: Partie 2**

### **1. Autour et au travers des initiatives alimentaires : éléments de morphologie sociale dans l'économie alimentaire « alternative » du quartier**

Le chapitre précédent m'aura permis de traiter de manière simultanée un certain nombre d'éléments. J'ai pu y exposer la forte prégnance de deux idées générales dans l'organisation d'activités alimentaires du quartier : 1) les critiques des insuffisances du dépannage alimentaire conventionnel; et 2) le souci de faire participer les personnes dites vulnérables ou marginalisées aux prises de décisions quant à l'organisation et à l'offre d'activités alimentaires. En prenant ces idées comme points de départ, j'ai pu en montrer la nature plurielle en termes de connaissances à partir desquelles elles sont exprimées – mobilisant des sémantiques se rapprochant d'une ontologie nutritionniste de l'être humain, ou encore celle de l'agent consommateur sur des marchés, ainsi que différentes sémantiques politiques – et j'ai pu exposer une partie de leurs origines sociales. Mais la structure de l'exposé était simultanément axée sur la mise en rapport de ces connaissances différenciées avec les expériences survenues au fil du développement des activités alimentaires qu'elles fondaient, mise en rapport entraînant à son tour différentes formes d'adaptations ou de rationalisations dans les connaissances exprimées par les personnes menant les projets. Je me suis en somme attardé à décrire certaines des conditions sociales de production d'initiatives ou de projets alimentaires communautaires, puis à en décrire les situations produites par leur usage.

La dialectique connaissance-expérience ainsi décrite se trouve à rendre compte d'abord de la localisation sociale et des connaissances des personnes responsables de la tenue ou de l'instigation des projets alimentaires étudiés. Mais ce faisant, une telle description se trouve aussi à permettre de traiter d'une diversité d'espaces et de temps sociaux constitutifs de la morphologie sociale du quartier. Il y a en somme des espaces dont les connaissances ont participé de la mise en forme observée des initiatives alimentaires, puis des espaces relatifs aux situations produites dans

chaque organisme par la confrontation de ces connaissances à celles issues des expériences tant des personnes responsables que de celles fondant la diversité d'usages observés chez les personnes recourant aux services. Les exemples de relations encourues entre responsables et personnes participantes, dans lesdites situations d'activités alimentaires, offrent des renseignements non seulement sur les limites des connaissances fondatrices des initiatives, mais aussi sur les (non-)usages sociaux faits des services et des activités, sur leur diversité, et corolairement sur la composition populationnelle du quartier et sa répartition dans l'espace. L'ensemble de ces éléments contribue à la production et à la reproduction des organismes étudiés ainsi que des configurations plus larges dans lesquelles ils s'inscrivent.

Les dernières sections auront également permis, par les descriptions qu'elles présentent, de faire apparaître trois articulations, identifiables à l'échelle de la connaissance, entre notions politiques et activités alimentaires. On retrouve en effet trois conceptions des activités alimentaires comme revêtant une signification politique et ce, à partir de trois origines sociales distinctes. Entre autres par le biais du réseau professionnel de Community Food Centers Canada (CFCC), on retrouve à Partageons l'espoir une conciliation entre formes de services redistributifs alimentaires et activités de revendication politique, qui se déroulent en quelque sorte en parallèle. Au Club populaire, la trajectoire contemporaine l'amenant en partie vers l'offre croissante de services se retrouve mise en tension avec son historique fondateur et ses appropriations subséquentes, marqués par une visée de politisation de la population du quartier. Finalement, les fondements anarchistes du Détour et du Bâtiment 7 – et leur appropriation de l'histoire du mouvement communautaire du quartier – mènent à une adéquation entre action politique et offre de services; le service *est* en soi une activité politique, car autogéré. Ces trois articulations sociocognitives sont précisément l'expression de la nature plurielle des configurations socioéconomiques présentes dans le quartier.

Cela étant dit, si les dernières sections ont pu permettre d'en repérer certaines composantes, les configurations en question doivent encore être décrites de manière plus complète. En ce sens, à travers des extraits d'entretiens et d'autres matériaux obtenus au cours de l'enquête, les prochaines sections présenteront des descriptions de l'évolution de la composition de la morphologie sociale du quartier telle qu'observable à travers la fondation et l'évolution des trois organismes étudiés. Je m'attarderai ensuite à produire une description de deux espaces sociaux constitutifs de cette morphologie, soit ceux du travail et de la pauvreté.



Mais avant de se rendre à ces considérations, une autre dimension cruciale à la description de la (re)production des organismes et des projets étudiés doit d'abord être abordée. En effet, les différenciations notées entre les configurations socioéconomiques des trois organismes sont également tributaires des structures de financement, d'approvisionnement et d'autres collaborations dans lesquels sont insérés les organisations. Leur mise en comparaison fera elle-aussi apparaître ce que diverses configurations socioéconomiques – ici à l'échelle inter-organisationnelle – rendent possibles en termes d'appropriations politiques de l'économie alimentaire, et des limites qui en sont constitutives.

## **2. Financement, approvisionnements, et collaborations**

### **2.1. Finances et approvisionnements à Partageons l'espoir**

Bien que Partageons l'espoir soit usuellement associé au milieu communautaire, ses origines sociales ne sont pas les mêmes que celles décrites plus haut en repassant l'historique de constitution du milieu communautaire québécois dans les années 1960. En effet, le phénomène du développement d'initiatives par les résidentes et résidents de divers quartiers urbains pour améliorer leurs propres conditions de vie allait éventuellement s'institutionnaliser avec la reconnaissance légale par l'État québécois un certain financement public. Or, sans entrer dans les détails ici, Partageons l'espoir tient pour sa part ses racines dans le projet de trois montréalaises anglophones de récolter des vêtements usagés à redistribuer « aux gens dans le besoin », dans une logique paraissant davantage caritative. Selon des échanges que j'ai pu avoir avec des responsables de l'organisation, il en serait entre autres découlé une insertion limitée dans le réseau de financement public québécois. Au moment de sa création, les fondatrices ont enregistré l'organisme au niveau fédéral seulement, tandis que l'enregistrement provincial ne s'est finalement réalisé que beaucoup plus tard. Or, à ce moment, l'allocation de certaines enveloppes financières réservées aux organismes enregistrés au Québec – par des fondations comme Centraide ou par le gouvernement lui-même – avait déjà été effectuée. N'ayant pas pu saisir cette opportunité au moment où elle se présentait, la composition du financement de l'organisme – et les réseaux socioéconomiques qu'elle implique – s'est développée par d'autres voies. Ainsi, de nos jours, seulement environ 10% des revenus de l'organisme provient de sources gouvernementales, le reste

étant collecté par le biais de l'organisation d'événements de levée de fonds – telle que l'annuelle « Table de l'espoir/*Table of Hope* » – ainsi que par des dons provenant d'individus, d'entreprises et de fondations (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015). Selon le rapport annuel de l'organisme de l'année 2018-2019, par exemple, les subventions gouvernementales totalisaient 192 060\$ sur un total de revenus de 1 754 331\$ (Partageons l'espoir, 2019)<sup>299</sup>.

Acquérant la grande majorité de ses revenus via des dons, Partageons l'espoir est le seul organisme étudié qui embauche une personne salariée dédiée à temps plein à la sollicitation et au « développement philanthropique ». Mais parmi les voies notables de développement de liens de financement de l'organisme, on retrouve également les membres du conseil d'administration eux-mêmes. En effet, au fil de l'évolution de l'organisme depuis sa fondation, l'appartenance de plusieurs membres du conseil à diverses grandes entreprises capitalistes, cabinets de comptabilité et cabinets d'avocats lui ont permis d'accéder à des ressources tant financières que matérielles. Par exemple, au début des années 2000, un administrateur a pu « mobiliser son réseau au sein de l'entreprise Telus [pour réunir] les employés afin d'organiser une collecte de fonds » pour assurer le déménagement de PE vers son emplacement actuel (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015 : 32). Plus récemment, un autre administrateur se trouvant à être vice-président d'une des plus grandes compagnies de produits laitiers au Canada, a pu acheminer gratuitement d'importantes quantités de produits frais pour le service de banque alimentaire pendant les premiers mois de la pandémie de COVID-19. Autre exemple, une administratrice associée à une firme multinationale d'audit et de conseil aux entreprises a pu donner un accès gratuit au logiciel de « gestion de la relation client » *Salesforce*, permettant de compiler des données sur la « clientèle » d'une entreprise, ou ici, sur les membres utilisant les services de l'organisme, de manière à améliorer l'offre de services<sup>300</sup>.

---

<sup>299</sup> Il paraît également pertinent de préciser que, durant la pandémie de COVID-19, certains fonds d'urgence ont été obtenus de la part d'organismes publics.

<sup>300</sup> L'appellation anglaise est *Consumer Relationship Management* (CRM). Ces deux derniers exemples m'ont été rapportés oralement directement par la directrice de l'organisme ainsi que par une ex-membre du conseil d'administration.

L'organisme a également des usages variés soutenus de divers réseaux sociaux et médias. Ainsi, ses apparitions ponctuelles dans les médias écrits et télévisés au fil des années lui ont donné une certaine visibilité permettant d'attirer des dons (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015). Mais, avec le développement des plateformes numériques dans les deux dernières décennies, de nouvelles opportunités se sont aussi manifestées. Les réseaux socioprofessionnels des membres du C.A. et de la directrice générale, tels que concrétisés et développés sur une plateforme comme LinkedIn, ont eux aussi pu contribuer à acheminer des ressources financières vers l'organisme. Par des publications de sollicitation, ou simplement par la diffusion d'images et de vidéos du travail quotidien effectué, l'organisme obtient de la visibilité auprès de l'ensemble des connexions professionnelles des administratrices et administrateurs. En plus des infolettres convenues envoyées à l'ensemble des adresses courriel inscrites dans sa banque de données, PE a également une présence notable sur le média social Facebook. Ces deux médiums, avec les rapports annuels, sont des occasions de promouvoir ses activités, notamment en soulignant l'ampleur quantitative des opérations menées par la mise en exergue du nombre de repas servis, du nombre de visites reçues à la banque alimentaire, ou encore des volumes distribués de certains aliments. La valeur symbolique accordée à l'importance quantitative des actions menées paraît en ce sens gage d'une plus grande légitimité et d'une plus grande visibilité pour attirer d'éventuels dons de personnes et d'entreprises soucieuses de l'impact mesurable que peuvent avoir leurs contributions. Si l'importance quantitative des services prodigués est ainsi mise en valeur, il peut certainement s'ensuivre que la croissance de cet « impact », sous-tendue par une croissance des activités elles-mêmes, soit une voie incontournable de développement des sources de financement. Cela n'est certainement pas la seule raison invocable de la croissance des activités de Partageons l'espoir au fil du temps. On pourrait certainement invoquer l'augmentation des besoins, tels que semble en attester l'augmentation des niveaux d'insécurité alimentaire et de recours aux banques alimentaires de manière générale au Québec et au Canada dans les dernières années. À l'échelle de l'organisme lui-même également, la posture morale adoptée par une responsable des programmes alimentaires est par exemple de « toujours chercher de nouvelles façons de bonifier les services » pour mieux répondre aux besoins de la population vulnérable. La mise en application d'une telle éthique a également pu constituer un vecteur de développement par la mise sur pied ou la bonification de services dans les dernières années. Au-delà de cette posture,

nous verrons dans une prochaine section que la trajectoire de croissance de l'organisme est tout de même également le fruit d'un changement explicite d'approche à la gestion de l'organisme.

De manière générale, l'ampleur des activités de l'organisme semble avoir connu une croissance importante au cours de la décennie 2010 si l'on se fie à l'évolution des montants engrangés et dépensés dont les états financiers rendent compte. Le rapport annuel 2011-2012 déclare ainsi des revenus oscillant autour d'un million de dollars, tandis que ces revenus passent à 1 656 575\$ en 2016, puis à 1 754 331\$ en 2019, les montants dépensés pour dispenser des services suivant cette tendance haussière générale (Partageons l'espoir, 2019 ; 2017 ; 2012). En 2019-2020, l'organisme a même bénéficié d'un don de succession de presque 600 000\$ qui, combiné avec la recrudescence générale des dons pour soutenir l'organisme pendant la première vague de la pandémie, ont amené ses revenus à un sommet de 2 763 0461\$ (Partageons l'espoir, 2020). La nature exceptionnelle de ces revenus fait que l'exercice financier 2019-2020 ne s'inscrit pas dans la trajectoire financière des années précédentes. Cela dit, elle atteste tout de même de la nature des réseaux de financements et de philanthropie dans lesquels l'organisme est inséré, et des ressources auxquelles ceux-ci paraissent pouvoir donner accès. Autrement dit, ce ne sont certainement pas tous les organismes communautaires qui possèdent la visibilité et la reconnaissance suffisantes auprès de grandes fortunes pour bénéficier de ce genre de dons.

Sur les réseaux sociaux, par courriel, dans les rapports annuels et même physiquement sur la bâtisse de PE elle-même, une attention manifeste est portée à l'expression de marques de reconnaissance et de remerciements à l'endroit des personnes et des organisations ayant effectué des dons. Dans les publications du réseau social Facebook, on inclut systématiquement le lien vers la page officielle des entreprises donatrices de manière à leur donner une certaine visibilité, et une grande bannière installée sur une des façades du bâtiment liste les entreprises donatrices et partenaires. Cette marque de reconnaissance paraît venir, en contrepartie de la contribution effectuée, nourrir l'image éthique de l'entreprise. En d'autres mots, je propose ici l'hypothèse que ces pratiques paraissent s'inscrire dans la logique de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) s'étant largement répandue dans le milieu corporatif depuis des décennies maintenant, et pouvant faire de ce genre de pratiques de redistribution un atout des entreprises pour attirer la clientèle (Salmon, 2009 ; Salmon, 2002).

Plus récemment, une campagne de financement sur Facebook invitait des membres de l'organisme, ainsi que certains contributeurs et contributrices, à s'exprimer au sujet de leurs motivations à participer ou à donner de l'argent. On y retrouvait des personnalités publiques ou encore les élèves d'une école secondaire privée – dont la page officielle est diffusée dans la campagne de financement – organisant une levée de fonds dans le milieu (Partageons l'espoir/Share The Warmth (Officielle/Official), 2021a). L'école en question, le *Lower Canada College*, charge des frais d'inscription annuels allant de 18 000\$ à 24 000\$, des montants dont l'importance permet de supposer la capacité de PE à obtenir l'attention de particuliers très fortunés du Grand Montréal<sup>301</sup>. La reconnaissance et la visibilité sont également accordées aux particuliers dans les rapports annuels de PE, dans une logique de gratification que semblait reconnaître l'ancienne directrice générale<sup>302</sup>. En inscrivant les noms – par ordre d'importance des contributions – de l'ensemble des particuliers ayant donné 1000\$ ou plus paraît d'ailleurs s'inscrire dans le prolongement du type de reconnaissance et de valorisation observable à la fondation Centraide, recevant elle-aussi des dons importants de la part de grandes fortunes<sup>303</sup>. Centraide fait par ailleurs partie des donateurs à différents organismes du quartier, dont Partageons l'espoir, et fait lui-même usage d'indicateurs quantitatifs pour présenter l'impact de ses redistributions, notamment sur son site Web<sup>304</sup>.

---

<sup>301</sup> Ces montants sont ceux affichés sur le site du collège : <https://www.lcc.ca/admissions/tuition-fees>. Par comparaison, les coûts annuels moyens pour des écoles privées subventionnées et non subventionnées par le gouvernement sont respectivement de 3500\$ et de 8000\$ (<https://ecolespriveesquebec.ca/ecole-privee/faq/>, onglet « combien coûte l'école privée? »).

<sup>302</sup> Tel que cité dans le chapitre précédent : « la charité peut valoriser le donateur davantage que le bénéficiaire, [...] » (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015 : 49).

<sup>303</sup> Le cas de Centraide, à tout le moins, m'amène à supposer qu'une telle catégorisation renvoie à un enjeu de visibilité et de statut. Comme à PE, le répertoire des dons est organisé selon un principe hiérarchique de fourchettes de sommes d'argent, mais en y associant en sus des noms distincts. Il y a au total une douzaine de titres de donateurs, regroupés en trois catégories : « Très grands donateurs », « Grands donateurs », et les plus modestes « Leaders ». En haut de la pyramide se retrouvent les « Philanthropes », qui offrent des dons d'un minimum de 500 000\$, tandis que quelques titres plus bas, on retrouve notamment les « Défenseurs » faisant don de montants situés entre 75 000\$ et 99 000\$. Si le montant du don se situe entre 50 000\$ et 74 999\$, on ne mérite que le titre de « Protecteur ». J'ai pu élaborer sur ces réflexions dans un court article (Rivet-Préfontaine, 2016).

<sup>304</sup> <https://www.centraide-mtl.org/>

Dans la mesure où les données de terrain utilisées pour produire la description des dernières pages ne comportaient pas d'entretiens ou de matériaux discursifs élaborés, il n'aura pas été possible d'accéder en profondeur aux connaissances constitutives de ces pratiques de financement. Cela dit, elle renseigne sur le profil socioéconomique des entités et des individus redistribuant une partie de leurs capitaux. On peut certainement y compter des particuliers et de petites entreprises familiales – certaines installées à Pointe-Saint-Charles. Mais on y retrouve également de plus grandes corporations et des individus avec des moyens financiers manifestement plus importants. Par là, on obtient ainsi indirectement des renseignements sur les espaces de l'économie capitaliste que présuppose l'accumulation financière nécessaire à la redistribution philanthropique<sup>305</sup>. Assumant que les hypothèses que j'ai avancées aient une certaine validité – les dernières pages renseignent aussi en partie sur l'état des relations qu'entretient l'organisme, et qu'entretiennent professionnellement certaines personnes y étant impliquées, avec des individus et des entités prenant part au processus d'accumulation capitaliste ainsi que les espaces qu'il suppose plus largement.

---

<sup>305</sup> L'association entre accumulation capitaliste et philanthropie est à nuancer. Le caractère dominant de l'économie capitaliste la rend plus souvent qu'autrement présente de manière directe ou indirecte dans les processus d'accumulation dans les fondations. Mais tel que le cas du Bâtiment 7 pourra l'exposer plus bas, toute redistribution philanthropique n'est pas directement issue d'activités capitalistes.

Figure 13. – Publication Facebook de PE.  
 Nombre de repas distribués et autres quantités de nourriture (Partageons l'espoir/Share The Warmth (Officielle/Official), 2021b)

Partageons l'espoir / Share the Warmth (Officielle / Official)

Depuis le début de la pandémie, notre banque alimentaire a distribué une quantité impressionnante de nourriture, permettant à nos membres de cuisiner et de manger un demi-million de repas!

Pour ne nommer que quelques exemples, nous avons distribué plus de 25 000 litres de lait, 100 000 œufs, 10 000 kg de riz, 11 000 litres de tomates en conserve et 4 000 kg de poisson en conserve.

\*\*\*

Since the beginning of the pandemic, our food bank has distributed an impressive amount of food, allowing our members to cook and eat half a million meals!

To name a few examples, we have distributed more than 25,000 liters of milk, 100,000 eggs, 10,000 kg of rice, 11,000 liters of canned tomatoes and 4,000 kg of canned fish.

#partageonslespoir #sharethewarmth #sécuritéalimentaire #foodsecurity

**Repas distribués**

**500,000**

**Meals distributed**

Figure 14. – Rapport annuel de PE.  
 Impacts quantifiables des services (Partageons l'espoir, 2019)

**NOTRE PORTÉE EN CHIFFRES**

MERCI à nos donateurs, à nos partenaires et à nos bénévoles de faire une différence dans notre communauté.

**6 901** visites à notre banque alimentaire au cours de la dernière année.

**38** élèves du primaire ont amélioré leurs notes grâce à notre programme de tutorat.

**202** jeunes musiciens se sont inscrits à nos programmes de musique.

**1 672** diners communautaires sains ont été servis.

**15** participants au programme de formation à l'emploi ont acquis une expérience de travail précieuse.

**5 150** clients ont acheté des fruits et légumes abordables dans notre marché.

**99** résidents de Pointe-Saint-Charles ont participé bénévolement à nos programmes et ont redonné à leur communauté.

**44** familles ont acheté des fournitures scolaires à notre Magasin-Partage.

**73** jeunes chefs ont appris à cuisiner dans nos ateliers.

625 Fortune, Montréal QC H3K 2R9  
 514 933-5599 info@partageonslespoir.ca

partageonslespoir.ca

Figure 15. – Bannière de remerciement des partenaires et donateurs de PE



Nonobstant ces réseaux de financement via le milieu corporatif et autres particuliers fortunés, PE fait de plus en plus de place à l'économie sociale dans ses activités (ex. : boutique de vêtements d'occasion, location de salle). Bien que modeste, ce virage est justifié de deux façons. Il s'agit d'abord de donner des opportunités d'intégration socioéconomique à des membres, notamment par des occasions de s'engager dans des programmes de formation à l'emploi (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015). Mais il s'agit également d'une solution envisagée aux problèmes que pose le mode dominant de financement de l'organisme, ses revenus n'étant pour la plupart jamais garantis à moyen ou long terme. En effet, on estime que les fondations sont de plus en plus « sursollicitées » de toutes parts, ce qui rend le financement de l'organisme de plus en plus difficile. En 2018-19, les revenus provenant de dons et d'événements spéciaux ont diminué de 20%, tandis que les revenus d'économie sociale ont augmenté de 30% et les subventions gouvernementales de 66% (Partageons l'espoir/Share The Warmth, 2019). Cela étant dit, l'économie sociale représente, pour cette même année, 217 927\$ sur les 1 754 331\$ de revenus totaux, soit environ 12% (Partageons l'espoir, 2019). Il n'est pas clair si le marché de fruits et légumes est ici reconnu comme faisant partie des programmes d'économie sociale, dans la mesure où la formule « payez ce que vous pouvez » ne garantit pas la viabilité économique de l'opération. Dans tous les cas, on lui refusait cette qualification dans sa conception d'origine, malgré les efforts démontrés par le personnel responsable pour assurer qu'un montant « raisonnable » soit payé par la clientèle et que le projet ne représente pas un poids financier insoutenable pour l'organisme.

Quant à elles, les pratiques d'approvisionnement alimentaire de Partageons l'espoir, et leurs transformations récentes, ont déjà été décrites au chapitre précédent. Elles ne seront donc que brièvement résumées ici. Cela dit, elles pourront maintenant être en partie mieux comprises à l'aune des pratiques de financement que j'ai pu décrire ci-haut. Fait assez peu courant dans le milieu communautaire et de l'aide alimentaire, les services alimentaires de PE se voient alloués une enveloppe budgétaire pour l'achat de denrées fraîches (fruits/légumes, produits laitiers, œufs...) auprès de grossistes/distributeurs conventionnels. Comme nous avons pu voir, cela est en grande partie le résultat d'un changement progressif des orientations prises par l'organisme en termes d'approvisionnement, changement fondé sur des sémantiques de la « saine alimentation » et de la défense de droits humains fondamentaux. Tel qu'incarné dans la « Philosophie de la saine alimentation », l'intention affichée de vouloir privilégier l'approvisionnement en aliments frais a



mené à une révision des stratégies d’approvisionnement et de financement, de manière à diminuer les dons de denrées et à augmenter les dons en argent permettant à l’organisme lui-même d’acquérir à meilleur prix des denrées cohérentes avec ladite philosophie. Une partie de l’augmentation des revenus de l’organisme observée dans la dernière décennie peut être imputable à ce changement, bien qu’il soit difficile d’en évaluer la proportion. Une autre conséquence fut de mettre fin à certains partenariats d’approvisionnement – qui fournissaient principalement des produits jugés malsains – et le développement de nouveaux partenariats, notamment avec d’autres organismes et des producteurs locaux qui peuvent fournir des invendus ou des produits abîmés, par exemple.

Cependant, pour ses services de banque alimentaire, PE s’appuie également largement sur des dons de nourriture acheminés par le biais de Moisson Montréal, un organisme entreposant les dons de stocks de denrées en provenance d’épiceries, de grossistes et de producteurs n’étant pas parvenus à les écouler, puis les redistribuant aux différentes banques alimentaires et autres organismes communautaires. Comme bon nombre d’organismes – y compris dans le quartier –, PE y a ainsi accès à un certain quota de nourriture hebdomadaire, calculé au poids. Étant donné l’importance de l’organisme en termes de volume d’activité, son camion de livraison s’y rend deux fois par semaine pour prendre son quota. Le directeur des programmes alimentaires nous donnait des directives quant à la sélection des items une fois là-bas (c.-à-d., privilégier les conserves, les fruits/légumes et autres produits frais et ne pas prendre de boîtes de produits transformés mélangés préparées par Moisson Montréal, contenant des items sans intérêt à l’égard de la philosophie alimentaire de PE)<sup>306</sup>.

## **2.2. Finances et approvisionnements à l’épicerie Le Détour**

### **2.2.1. *Bref aparté sur le financement au Bâtiment 7***

Le Détour existant à l’intérieur du Bâtiment 7, il paraît important de s’attarder d’abord brièvement aux modalités de financement de ce projet. L’acquisition de la bâtisse s’accompagnait

---

<sup>306</sup> Avec la fin de la première vague de la pandémie (fin de l’été 2020 environ), un changement a été apporté aux procédures, de telle sorte que la directrice passait une commande et choisissait d’avance ce qu’elle désirait avoir. L’équipe de livraison n’avait ensuite qu’à charger la cargaison.

du versement d'une somme compensatoire d'un million de dollars, de la part du propriétaire précédent, pour permettre la réfection des dommages causés par négligence (La Pointe libertaire, 2013). Mais cette somme s'est avérée largement insuffisante pour assurer le développement de la première phase des projets que devait abriter le B7, puis éventuellement des phases subséquentes. Il fallait donc trouver d'autres avenues. L'idéologie politique d'autonomie collective, cardinale pour le projet, amenait d'abord à envisager les possibilités de mobilisation de savoir-faire pratiques et d'expertises à même les personnes impliquées bénévolement au B7 de par leurs compétences professionnelles, par exemple. Une autre voie de financement en accord avec cette idéologie était l'émission d'obligations communautaires, qui consistent schématiquement en des investissements de la part de particuliers sympathisant avec le projet, qui se verraient remboursés quelques années plus tard à un faible taux d'intérêt (TIESS, 2019). Mais celles-ci sont toutes considérées comme du « financement d'appoint » (Grant-Poitras et Lefebvre, 2020). Durant la première phase de développement, l'organisation a ainsi tout de même dû recourir à du financement public et à l'institution coopérative de la Caisse d'économie solidaire Desjardins<sup>307</sup>, malgré la méfiance que suscite l'endettement, vu comme une menace au projet politique d'autonomie. Tel que le rapporte A. Kruzynski – elle-même impliquée dans le Centre social autogéré ayant participé à la création du Bâtiment 7 : « Les membres du CSA sont néanmoins conscients qu'il sera impossible d'éviter les investissements de la Caisse et de l'État et se donnent donc des outils pour encadrer la prise de décision à cet effet » (Kruzynski, 2017 : 156). En termes de revenus monétaires, le B7 charge un loyer aux différents organismes qui y logent et effectue des locations ponctuelles de salles. Cela dit, l'impératif d'accessibilité du lieu à des groupes et des personnes avec un revenu limité fait en sorte que les tarifs demandés sont passablement modestes. Autrement, le projet reçoit également un certain financement de la part de l'Université Concordia, notamment, par le biais de ses instances d'« engagement communautaire » (*Office of Community Engagement*) et d'innovation sociale (Babarik, 2018).

Avec les développements à venir et la nécessité de trouver des moyens de rémunérer l'équipe salariée menant une partie des opérations au B7, un autre type de soutien financier fut

---

<sup>307</sup> La Caisse d'économie solidaire est originellement issue du mouvement syndical québécois, par des fonds de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), puis par la fusion de sept caisses populaires et d'économie québécoises (Maheux, 2016).

envisagé, soit les fondations philanthropiques. Sans qu'il ait été possible pour moi de prendre connaissance des montants investis par chaque fondation au B7, il paraît pertinent de les présenter brièvement. Tandis qu'une organisation, la fondation Béati, était déjà impliquée dans le projet, trois autres fondations répondent éventuellement positivement aux sollicitations. La fondation Béati a été fondée en 1990 à partir du don unique de près de 12 millions de la part d'un individu ayant puisé dans sa fortune familiale, et souhaitant qu'elle serve « pour Dieu et les êtres humains ». En sus, elle en est éventuellement venue à se voir confier le mandat d'administrer et de redistribuer les surplus financiers accumulés par certaines communautés religieuses québécoises (Fondation Béati, 2020 ; Boily, 2014). Mission inclusion, anciennement les Œuvres Léger, a quant à elle des racines religieuses plus directes, étant le fruit d'œuvres de charité entreprises par le Cardinal québécois Paul-Émile Léger depuis 1948 (L'oeuvre Léger, 2013 ; Mission inclusion, 2022). La fondation Lucie et André Chagnon et la fondation J.W. McConnell sont pour leur part issues de fortunes capitalistes, respectivement constituées dans les secteurs des télécommunications et de l'agroalimentaire (Fondation Chagnon, 2022 ; McConnell Foundation, 2022). Au-delà des sommes initiales ayant servi à créer ces fondations, elles s'adonnent chacune de différentes manières à des pratiques d'investissements financiers et récoltent des dons de particuliers, d'entreprises, et même du gouvernement de manière à éviter la décapitalisation. En fait, elles paraissent même rendre compte d'une croissance de capitaux au fil du temps (Fondation Chagnon, 2022 ; Mission inclusion, 2020)<sup>308</sup>.

Au-delà de l'idéologie politique libertaire prônant une aussi grande autonomie financière que possible, le financement du Bâtiment 7 semble ainsi relever d'une grande diversité d'espaces socioéconomiques et de processus d'accumulation. En plus des particuliers sympathisant avec le projet, on y retrouve autant l'économie redistributive d'État et l'économie coopérative québécoise, qu'une redistribution financière de l'économie capitaliste – en partie dans son versant financier – et même des fortunes religieuses<sup>309</sup>.

---

<sup>308</sup> La fondation Chagnon par exemple, qui avait un fonds de départ de 1,4 milliards à sa création en 2000, atteint aujourd'hui un peu plus de 2 milliards (Fondation Chagnon, 2022).

<sup>309</sup> Il paraît raisonnable de soutenir que celles-ci sont le résultat de l'importance historique de l'Église catholique et des nombreuses collectes financières dont elle a pu bénéficier. Le capital constitué par ces collectes a ensuite pu être maintenu et même augmenté par son investissement sur les marchés financiers.

### **2.2.2. Finances et approvisionnements à l'épicerie Le Détour<sup>310</sup>**

En termes de connaissances, l'idéologie politique fondant plusieurs décisions économiques prises au Détour, en termes de financement, sont analogues à celles du B7. Il y a ainsi un certain partage de pratiques entre les deux organisations, Le Détour ayant également eu recours à des obligations communautaires émises auprès de personnes sympathisant avec le projet pour le démarrage. Le montage financier initial devait totaliser environ 180 000\$, duquel seulement approximativement 25% a été obtenu sous forme de prêts à rembourser avec intérêts. Les 75% approximatifs restants ont été obtenus sous forme de « fonds autonomes », c'est-à-dire, sous une forme autre qu'un prêt financier impliquant un endettement, qui aurait été considéré comme limitant l'autonomie du projet. Ces fonds autonomes ont été constitués par un important travail de démarchage auprès de divers organismes subventionnaires et fondations offrant chacune de plus petits montants, et impliquant même parfois la participation à des concours de popularité demandant la mobilisation de personnes sympathisantes pour gagner un nombre suffisant de votes. Sur le site Web de l'épicerie, parmi les organismes listés en tant que partenaires offrant du soutien, on retrouve d'autres organismes de Pointe-Saint-Charles, la fondation de l'entreprise Canadian Tire, l'organisme paragouvernemental 100°, mais aussi la Caisse d'économie solidaire Desjardins et la Fondation Béati, toutes deux évoquées dans le cas du Bâtiment 7. Rajoutons également que l'épicerie recourt également à l'embauche de personnel salarié pour des contrats temporaires, lesquels font souvent l'objet de subventions salariales gouvernementales. Il paraît également significatif que certains financements provenant d'un organisme municipal de financement et de conseil (PME-MTL) étaient conditionnels à la réalisation d'une étude marché – raison pour laquelle l'étude de l'été 2020 évoquée plus tôt fut menée, tel qu'on a pu me le confirmer en entrevue. En somme, bien qu'à une échelle plus modeste en comparaison du B7, on voit au Détour une composition également passablement diversifiée des voies de financement, comprenant des fonds issus des économies capitaliste, coopérative et gouvernementale.

À l'instar de Partageons l'espoir, la visibilité médiatique de l'épicerie paraît également avoir attiré son lot d'opportunités de financement, comme en atteste un montant d'aide reçu de la

---

<sup>310</sup> La grande majorité des informations rapportées dans cette section ont été obtenues au cours de mes séances d'observation participante, ou encore en consultant les documents de travail et les échanges écrits entre personnes participantes.

part du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) après que son ministre responsable ait pris connaissance des activités de l'épicerie par un article dans le journal La Presse. On retrouve par ailleurs, à travers ces reportages journalistiques et autres sites Web répertoriant des ressources communautaires, le recours à l'ontologie sociale de l'espace que constitue la notion de désert alimentaire comme élément de présentation de l'épicerie, qui viserait notamment à s'attaquer à ce problème<sup>311</sup>. La visibilité et le succès antérieur obtenu dans les pratiques de démarchage ont mené au développement d'une confiance maintes fois exprimée chez certaines personnes responsables de l'épicerie quant à sa capacité à obtenir d'autres financements. À cet égard, la visibilité notable du Bâtiment 7 lui-même, et son succès auprès d'organismes subventionnaires sont vus comme participant également de ce qui a été qualifié de « capital de sympathie » sur lequel pourrait maintenant s'appuyer Le Détour pour ses projets de développement futurs, tels que son déménagement dans de plus grands locaux en 2023.

La structure et les principes organisationnels en place au Détour ont eux aussi des implications financières. Le mode d'organisation axé autour de l'autogestion bénévole par les membres permet de réduire considérablement la masse salariale, constituant un poste budgétaire important de tout commerce alimentaire conventionnel. Cette logique s'applique aux opérations quotidiennes sur le plancher de l'épicerie, mais également pour plusieurs autres besoins de l'organisme. Le travail bénévole permet ainsi également d'économiser beaucoup d'argent en coûts de développement, de gestion et d'entretien pour différents pans du projet. Les membres possèdent parfois des connaissances en informatique, en construction, en comptabilité, en communication/infographie, architecture, etc., permettant de réaliser plusieurs tâches sans avoir à recourir à des entreprises externes pour lesquelles des sommes devraient être déboursées. C'est ce

---

<sup>311</sup> « [...] l'épicerie Le Détour à Pointe-Saint-Charles, une épicerie à but non lucratif et ouverte à tout le monde, gérée par les membres au cœur d'un désert alimentaire. » (Dauray et Lalonde, 2020).

« L'épicerie vise à donner un service d'alimentation à ceux qui habitent à un kilomètre à la ronde, alors que le quartier représente le désert alimentaire. » (Bourque, 2019).

« [...] Le Détour, un petit marché communautaire ouvert en mai dernier aux confins de Pointe-Saint-Charles, après 10 ans d'intense gestation. Une oasis nutritive posée en plein cœur d'un "désert alimentaire", où l'on trouve désormais plus de 400 produits secs ou frais, [...] » (Paré, 2018).

Dans le descriptif de la mission de l'organisme sur le site [arrondissement.com](http://arrondissement.com) : « Contrer le désert alimentaire au sud du quartier Pointe-Saint-Charles » (Arrondissement.com, 2022).

qui est appelé les « forces vives », mobilisées à même le collectif, et qui constituent une autre parenté de pratique avec le B7. L'économie des deux projets repose ainsi entre autres sur les connaissances professionnelles d'une partie des membres, développées et entretenues par l'insertion dans d'autres espaces socioéconomiques que ceux constituant directement ces deux projets.

L'autonomie étant le mot d'ordre, ce mode d'organisation est choisi précisément de manière à éviter la dépendance à des financements à répétition mais jamais garantis comme PE, ou à des financements publics insuffisants comme d'autres organismes communautaires tels que le Club populaire. Cela est sans compter le fait que ces deux cas de figure sont aussi astreints à un plus grand impératif de reddition de comptes et à l'inflexion des orientations de leurs activités selon les lignes directrices des bailleurs de fonds. Cette affirmation est cependant à mitiger, dans la mesure où le niveau de revenus engrangé par les ventes ne permet jamais à lui seul de financer les projets d'investissement et de développement de l'épicerie. Tel qu'indiqué ci-haut, elle a par conséquent recours à des demandes de subventions même après son ouverture pour obtenir davantage de fonds – toujours autonomes dans la mesure du possible. Cette situation elle-même paraît renvoyer à d'autres composantes du schème politique de connaissances mobilisé dans la conception de l'épicerie, que je m'affairerai ici à présenter.

Subventions, dons et travail bénévole mis à part, Le Détour reste avant tout un commerce conçu de telle sorte que la majorité de son autonomie financière doit être assurée par ses revenus de ventes de nourriture. Sa forme d'organisation commerciale fait également en sorte de l'intégrer dans un espace marchand concurrentiel. Si la forme marchande est également partagée par deux autres initiatives étudiées ici, soit le marché de fruits et légumes de PE, et l'épicerie du Club populaire des consommateurs, ni l'un ni l'autre de ces deux projets ne vise la rentabilité, contrairement au Détour. Il en découle une attention différente portée à deux éléments que je développerai dans les prochains paragraphes : l'élaboration de connaissances quant à la nature des relations de concurrence dans lesquelles s'insère Le Détour, et l'établissement des prix en fonction de raisonnements mobilisant diverses connaissances. Le souci d'accessibilité économique fait partie des préoccupations fondamentales de l'épicerie, du fait de l'idéal visé de la mixité sociale. Cela mène à considérer l'établissement de prix « aussi bas que possible », objectif qui peut être notamment atteint étant donné l'importance de l'implication bénévole et la petite taille de la masse

salariale à défrayer. Cependant, tel qu'exprimé dans un des documents internes, « Une entreprise, même anticapitaliste, suppose une rigueur économique ». Cette nécessaire rigueur découle à la fois de l'expérience de la concurrence marchande ainsi que de l'objectif d'autonomie financière, et incite ultimement à assurer la rentabilité des activités de l'organisation. On retrouve ainsi dans ces considérations un raisonnement mobilisant des connaissances politiques – c.-à-d., l'autonomie autogestionnaire et l'accessibilité fondamentale à l'idée de mixité sociale – pour mettre en forme les activités économiques. Cela revient à dire que c'est une sémantique politique qui compose la connaissance de l'économie telle qu'exprimée dans les discours ayant mené à ces décisions. Comme le synthétise une des responsables lors d'une présentation du projet à des gens intéressés à créer des initiatives similaires ailleurs, le défi est de « tenir les fils » de manière à « concilier viabilité sociale et viabilité financière ».

L'usage d'une métaphore où l'on tient simultanément deux fils, représentant des injonctions contradictoires qu'il s'agit de faire coexister, peut spontanément induire une compréhension de l'impératif de viabilité financière comme une forme de contrainte univoque, imposée par « la loi de la concurrence marchande ». Pourtant, si le jeu de la concurrence existe bel et bien, la façon même d'appréhender la contrainte à laquelle il mène relève d'une mise en forme sociale – ou sociocognitive – particulière. Après tout, il est bien question ici de viabilité, et non pas de profitabilité pouvant engendrer des surplus accaparés à l'usage personnel d'individus. Bien sûr, la forme légale des OBNL enjoint à ne pas engranger ou redistribuer de profits à des particuliers. Mais le choix de cette structure légale lui-même, tout comme la décision de maintenir des prix bas, relèvent d'un raisonnement politique s'appuyant sur la notion d'accessibilité économique. Si cette notion enjoint à tirer les prix à la baisse, ensuite, c'est l'autre notion politique, celle de l'autonomie collective, qui vient informer le choix du plancher dans l'établissement des prix. Les deux viabilités qu'il s'agit de concilier sont en ce sens l'une autant que l'autre relatives aux notions politiques constitutives de l'idéologie politique libertaire ou anarchiste fondatrice tant de l'épicerie que du Bâtiment 7. La comparaison avec un autre cas permet la mise en relief de la spécificité des raisonnements trouvés de ce point de vue au Détour, et de la relativité des façons de s'engager dans un espace marchand concurrentiel. En effet, le raisonnement mobilisé à Partageons l'espoir n'est pas informé par la même notion d'autonomie. Et du point de vue d'une stricte concurrence par les prix, son marché « payez ce que vous pouvez » est inévitablement supérieur face à n'importe quel commerce conventionnel, supériorité qui repose sur des ressources économiques relatives aux

pratiques de financement de l'organisme que j'ai décrites plus haut. Plus concrètement, en date de l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2021, les prix établis en fonction du raisonnement de conciliation des deux impératifs susmentionnés sont calculés de manière à assurer des marges de profit de respectivement 25% et 45% sur les prix « membres » et les prix « public » (c.-à-d., non-membres), avec une marge moyenne obtenue de 35% en 2019. De plus, l'écart de prix moyen entre les prix membre et public est de l'ordre d'approximativement 15%.

La question de l'établissement des prix ayant été abordée, il reste encore à décrire la façon dont l'espace concurrentiel lui-même est représenté à l'épicerie. Nous avons déjà pu voir dans un chapitre précédent qu'une étude réalisée pour le compte d'organismes communautaires du quartier avait conclu que les commerces « alternatifs » du quartier – en l'occurrence Le Détour et le Club populaire – se démarquaient principalement du côté des fruits et légumes frais, en termes de prix (Action-Gardien, 2018). Cette représentation est cohérente avec le fait qu'il est su, au Détour, que les grands commerces offrent des prix compétitifs, voire moins chers, sur plusieurs catégories d'items. Le fait que l'OBNL se démarque en général davantage sur les fruits et légumes que sur les non-périssables est notamment expliqué par la connaissance des pratiques économiques des grandes bannières. Celles-ci achètent les non-périssables en quantités beaucoup plus importantes, ce qui leur permet de réaliser des économies d'échelle et de les vendre à plus bas prix. À l'inverse, il a été rapporté qu'il n'a pas été facile pour Le Détour de trouver des fournisseurs acceptant de les approvisionner en certaines catégories de produits car les quantités commandées n'étaient pas suffisamment importantes, étant donné la petite taille du commerce et de ses activités<sup>312</sup>. Cette connaissance exprimée au sujet des pratiques d'approvisionnement et de vente des grands commerces paraît ainsi en partie informée par l'expérience de pratiques d'approvisionnements menées au Détour<sup>313</sup>. Elle s'inscrit par ailleurs dans la continuité des connaissances exprimées plus haut par Carole, de l'épicerie du Club populaire des consommateurs, au sujet des pratiques de vente

---

<sup>312</sup> On retrouve d'ailleurs ici un des arguments invoqués pour expliquer le déménagement de l'épicerie dans d'autres locaux du Bâtiment 7, dans sa deuxième phase de développement : bénéficier d'un meilleur espace de stockage, actuellement très limité.

<sup>313</sup> Les difficultés d'approvisionnement causés par la petite taille et le faible pouvoir d'achat de l'épicerie fait même en sorte qu'elle se procure certains items non pas auprès de grossistes ou de fournisseurs, mais en allant directement les chercher dans des supermarchés avoisinants, tels que Costco, Maxi et parfois IGA.



à bas prix des supermarchés conventionnels<sup>314</sup>. Il semble ainsi que l'engagement de ces petites épiceries sans but lucratif dans les circuits d'approvisionnement conventionnels incite, dans un cas comme dans l'autre, à une certaine expansion des activités<sup>315</sup>. Alternativement, à défaut de pouvoir croître suffisamment, des pratiques collaboratives d'approvisionnement entre divers commerces ont pu être envisagées dans certains cas, point sur lequel je pourrai élaborer plus bas.

Il découle également des connaissances construites à l'égard de l'espace économique dans lequel évolue l'épicerie que celle-ci est représentée comme étant dans une relation de concurrence asymétrique de prix avec les grands supermarchés. C'est-à-dire que tandis que l'organisme a à se soucier de la comparaison favorable de ses prix, l'inverse ne serait pas vrai, le chiffre d'affaires des grandes bannières étant trop important pour qu'une augmentation de celui du Détour les affecte significativement. Question de donner une idée des ordres de grandeurs, les ventes du Détour totalisaient 659 450\$ en 2019 et 1 030 372\$ en 2020, propulsées par la forte hausse de la demande alimentaire causée par la pandémie. Par comparaison, pour la seule chaîne de supermarchés Métro, les chiffres d'affaires de 2019 et de 2020 se situaient respectivement à 16 767,5 et 17 997,5 *millions* de dollars (Metro inc., 2020). Même si l'on divise ces chiffres par le nombre de magasins et de pharmacies opérant sous cette bannière au Canada (1601), on atteint les (très grossières)

---

<sup>314</sup> Pour mémoire, j'évoquais plus haut à ce sujet que les rapports de concurrence peuvent entraîner une pratique de réduction des prix menant à la vente de certains items à perte. Cela est rendu économiquement viable par la taille de ces grands groupes commerciaux, qui leur permet à la fois de réaliser des économies d'échelle et d'absorber les pertes issues de la vente à grand rabais de quelques items. Plus encore, cette vente à perte doit être comprise comme une stratégie visant à attirer davantage de clientèle, dont on anticipe qu'elle achètera d'autres items en sus de ceux à prix réduits, augmentant ainsi les recettes totales. On ne peut pas généraliser cette pratique à l'ensemble des bannières commerciales. En termes de stratégies de mise en marché, celles misant sur une image de marque visant à incarner la qualité s'adressent à des clientèles qui seront généralement prêtes à déboursier davantage d'argent pour un item comparable, ou encore pour obtenir des items dont il est d'emblée attendu qu'ils soient plus dispendieux (c.-à-d., produits biologiques, équitables, sans gluten, etc.). Le fait que l'enjeu de compétition abordé ici en soit un de concurrence par le prix renseigne ainsi d'une certaine façon sur le type de clientèle qu'il s'agit de rejoindre.

<sup>315</sup> Il est important de préciser que le Détour ne fait pas exclusivement affaire avec des fournisseurs alimentaires conventionnels. En plus des contributions ponctuelles apportées par les projets d'agriculture urbaine menés au Bâtiment 7, des partenariats ont également été développés avec différentes organisations agricoles québécoises, ainsi qu'avec d'autres organismes communautaires du quartier.

estimations de 10,5 et 11,2 millions de dollars de chiffre d'affaires par succursale pour ces deux mêmes années<sup>316</sup>.

L'avant-dernier paragraphe traitait déjà implicitement d'un autre aspect de la représentation de l'espace de concurrence dans lequel se retrouve Le Détour, soit l'identification des autres organisations concurrentes elles-mêmes. Nous avons pu voir que dans le cas de l'étude de prix réalisée pour le compte d'organismes du quartier Pointe-Saint-Charles, les comparaisons étaient effectuées entre les commerces environnants du quartier catégorisés en « alternatifs », supermarchés conventionnels, « dépanneurs », et les « autres » commerces – incluant une ou deux épicerie d'ethniques (Action-Gardien, 2018). Mais des études de prix ont également été réalisées à l'interne, par des membres du Détour. Dans ces cas de figure, ce sont des comparatifs effectués avec deux grandes bannières qui ont été effectués, soit le IGA installé directement dans le quartier, et le Maxi situé tout juste de l'autre côté de sa bordure ouest. C'est donc dire que la concurrence est alors envisagée avec celles-ci principalement, plutôt qu'avec les épicerie ethniques du quartier ou avec l'épicerie du Club populaire. Et ce, malgré le fait que celles-ci soient à distance égale, sinon moindre du Détour, ce qui en ferait des compétitrices plus probables étant donné la population résidente du quartier à laquelle elles s'adressent toutes. Dans une autre étude plus spécifiquement réalisée pour comparer les items en promotion avec les prix membres du Détour, la comparaison est élargie pour inclure deux autres commerces, mais ce sont également des grandes bannières de supermarchés : le Super C tout juste de l'autre côté de la bordure nord du quartier, et l'Adonis situé dans le quartier voisin au nord-est, Griffintown. En entrevue avec une des personnes impliquées à l'époque dans le comité chargé de la réalisation des études, il m'a été expliqué que c'est entre autres parce qu'il était facile d'effectuer des comparatifs de prix avec les grandes bannières, via les circulaires et autres informations affichées sur internet, que ces commerces ont été choisis. Comme de fait, ni les épicerie ethniques mentionnées, ni le Club populaire n'avaient de sites internet affichant ces informations au moment de la réalisation de l'enquête. Il est par ailleurs important de noter que, parmi les personnes s'étant portées volontaires pour mener lesdites études de prix, on retrouve des parcours de vie non plus ancrés dans des

---

<sup>316</sup> La marque Metro regroupe un grand nombre de bannières de supermarchés, magasins d'escompte, marchés de proximité, magasins spécialisés et pharmacies (Metro inc., 2020). Consulter la page 2 pour le nombre de magasins, et la page 15 pour les revenus totaux.

expériences politiques militantes, mais bien davantage dans une expérience professionnelle corporative et de formation en école de commerce.

De manière à effectuer des comparaisons de prix, il est logiquement nécessaire de repérer des items vendus dans tous des commerces étudiés. Bien que de manière partielle, cela renseigne à la fois sur le type d'items qui sont vendus à rabais par les supermarchés et sur ceux offerts au Détour. Or, les produits ainsi utilisés prennent peu en compte le genre de produits que l'on retrouve dans des épicerie ethniques que j'ai pu fréquenter au cours de mon enquête, dans le quartier et au-delà. Par exemple, on ne retrouve pas de manioc, d'igname, de banane plantain, pas de maquereaux en conserve, pas de feuilles d'aloès, pas de beurre de ghee ou encore d'aubergines chinoises dans les produits utilisés pour réaliser l'étude. Cette situation apparaît logique, dans la mesure où les spéciaux sont dictés par les grandes bannières, dont les pratiques de vente et d'approvisionnement ne sont pas celles des épicerie dites ethniques. Mais plus encore, c'est aussi dire que la façon dont est envisagée la compétition commerciale avec Le Détour implique la reconduction de certains cadres de référence en termes de choix ou d'habitudes alimentaires. Nous avons pu voir dans un chapitre précédent qu'un angle mort similaire découlait de l'approche nutritionniste à l'étude de l'offre alimentaire du quartier. Or il semblerait qu'il soit ici davantage le résultat de la méthodologie de travail employée pour produire les études. Cela étant, il n'en demeure pas moins qu'au moment de la réalisation de l'enquête, Le Détour ne vendait aucun des aliments énumérés à l'instant<sup>317</sup>.

Les pratiques de construction de connaissance quant à la concurrence marchande dans laquelle évolue l'épicerie ont une importance dans la mesure où elles informent à leur tour certaines décisions pratiques effectuées, notamment à l'égard de l'établissement ou de l'ajustement des prix des produits vendus, mais aussi peut-être du choix des produits eux-mêmes. Nous avons pu voir que la pratique d'établissement des prix était informée par une sémantique politique, ainsi que par des connaissances pratiques, notamment développées à travers l'expérience pratique du développement des liens commerciaux d'approvisionnement de l'épicerie. Comme je l'évoquais dans une autre section, les personnes ayant instigué le projet ont dû « apprendre à devenir épiciers »

---

<sup>317</sup> À la fin de l'été ou au début de l'automne 2020, j'ai été témoin de l'achat d'une caisse de bananes plantain, semblait avoir été passablement bien écoulée à quelques bananes près. À ma connaissance, l'approvisionnement n'a cependant pas été renouvelé.

sur le tas. Cependant, il appert que la pratique d'évaluation des prix par comparaison avec des commerces concurrents – pratique qui construit la représentation d'un certain espace de concurrence – se fonde aussi sur des connaissances méthodologiques acquises en école de commerce. Il y a là illustration du recours à des formes différenciées de connaissances au sein du Détour, différenciation à la mesure de la composition du groupe des personnes impliquées.

Revenus et concurrence mis à part, mon enquête m'a également permis de construire et de recueillir des données quant à certaines dépenses et investissements dans lesquels s'engage l'épicerie. Le fait que l'épicerie soit parvenue à couvrir ses frais d'opération rapidement, soit pendant sa deuxième année d'existence, est imputable aux pratiques de financement et d'organisation décrites dans les dernières pages, mais pas uniquement. En effet, une autre composante à prendre en compte est notamment l'arrangement privilégié dont elle bénéficie au sein du Bâtiment 7 par lequel elle bénéficie d'un tarif préférentiel de location en tant que service jugé essentiel à la communauté. Tel que l'exprime un représentant du B7 lors d'une réunion d'orientation du Détour, il s'agit d'un « loyer subventionné par la communauté », au sens où le coût réduit qui est chargé à l'épicerie est permis par le B7 qui doit assumer le stress financier causé par des revenus amoindris. Il est cependant attendu que ledit loyer passe à un échelon supérieur de tarification dans les prochaines années une fois l'installation finalisée et la situation financière de l'épicerie stabilisée.

De nombreux investissements matériels ont également été réalisés depuis l'ouverture de l'épicerie, notamment de manière à bonifier l'équipement d'entreposage et pour permettre un « agrandissement par l'intérieur » de l'épicerie, étant donné son espace limité. Ces investissements dans l'aménagement matériel visaient également à augmenter les surfaces de vente dans le but de bonifier la diversité de l'offre alimentaire, considérée comme faisant partie de la mission de mixité sociale de l'épicerie. Mais une série de facteurs invoqués allaient éventuellement mener à un investissement majeur : le déménagement de l'épicerie dans de plus gros locaux du Bâtiment 7, situés dans sa deuxième phase de développement.

En sus des besoins d'espace et de la fenêtre d'opportunité pendant le développement des infrastructures du bâtiment 7<sup>318</sup>, le déménagement en est également venu à être envisagé pour mieux poursuivre l'objectif de mixité sociale par une offre alimentaire plus diversifiée. La nécessité de planification et de projection dans un horizon temporel de quelques années a ainsi motivé la création d'un « comité stratégique » composé de membres pour produire une étude de faisabilité et envisager divers scénarios possibles. Le résultat de cette étude – incluant des recommandations – fut ensuite communiqué aux membres, puis abordé lors de deux assemblées générales où la décision de déménager fut finalement entérinée<sup>319</sup>. L'étude présentée par le comité stratégique constitue une autre riche opportunité d'accès aux connaissances mobilisées à travers les raisonnements qui y sont explicités et structurés. Trois possibilités étaient évoquées. La première, choisir de ne pas déménager, fut écartée passablement rapidement étant donné les problèmes évoqués au dernier paragraphe et les risques de conséquences à moyen et long terme afférentes au fait de ne pas les traiter. Les discussions ont ainsi principalement porté sur deux scénarios alternatifs de planification du déménagement.

Le premier scénario consistait à évaluer le déménagement en termes d'opportunités envisagées de croissance de l'achalandage et du chiffre d'affaires de l'organisme. La croissance anticipée est principalement imputée aux développements à venir dans le quartier. En effet, d'importants projets de développements immobiliers sont actuellement prévus sur des terrains vacants dans les environs directs du bâtiment 7 et donc de l'épicerie, agrandissant le quartier vers le sud. On prévoit la construction à terme de 850 nouvelles unités de logement, dont 213 unités de logements dits sociaux. Qui plus est, la deuxième phase du Bâtiment 7 prévoit accueillir un Centre de la petite enfance de 80 places. Il s'agit ainsi d'opportunités très prometteuses d'augmentation de l'achalandage, dans la mesure où aucun commerce alimentaire concurrent ne peut ou ne pourra s'établir plus près de ces nouvelles populations. À partir de ces prévisions d'augmentation de la

---

<sup>318</sup> Si les membres du Détour ne décidaient pas de saisir l'opportunité de déménager au moment où elle se présentait, les nouveaux locaux créés dans la deuxième phase pourraient être alloués à d'autres projets intéressés.

<sup>319</sup> Le principe démocratique utilisé pour le vote est la prise de décision « par consentement » qui vise à ce que la décision ultimement choisie l'ait été parce que personne ne s'y oppose, plutôt qu'obligatoirement parce que tout membre présent se soit prononcé catégoriquement en faveur. Il s'agit en somme d'inciter les gens à accepter une décision collective si elle leur semble raisonnable dans l'ensemble, et même si certains éléments déplaisent. La décision serait ainsi jugée « suffisamment bonne ».

part de marché de l'épicerie et du montage financier nécessaire au déménagement – combinant fonds propres, honoraires professionnels *pro bono*, subventions et une nouvelle ronde d'obligations communautaires –, il est estimé que Le Détour pourrait avoir une faible marge (0,9%) positive durant sa première année dans les nouveaux locaux. Cependant, les nouveaux locaux de l'épicerie impliqueraient à leur tour des besoins accrus en termes de plages de travail à combler étant donné l'augmentation de la superficie et de l'ampleur des opérations. En somme les estimations avancent que 475 membres actifs seraient alors nécessaires pour que l'épicerie puisse fonctionner sur un mode autogestionnaire tout en maintenant des prix abordables. Par rapport aux quelque 250 membres actifs au moment de la tenue du vote, le défi est considérable : il faudrait alors presque doubler le nombre de membres participant au projet (augmentation de 90%). En cas de mobilisation insatisfaisante des membres pour opérer le projet, il faudrait au contraire augmenter la proportion de travail salarié, ce qui engendrerait probablement une hausse des prix étant donné la faible marge de profit. De surcroît, un manque de participation engendrerait un essoufflement et un risque de démobilisation des personnes déjà impliquées à l'épicerie. Ces conséquences sont d'emblée identifiées comme contraires aux missions du projet (c.-à-d., autogestion, accessibilité financière et mixité sociale).

Le second scénario de déménagement proposé constitue en fait une solution aux inquiétudes suscitées par les risques du premier. Plutôt que d'évaluer d'abord la viabilité économique, il consiste à évaluer d'abord la capacité à mobiliser et recruter suffisamment de membres pour assurer l'autogestion du projet. En d'autres mots, il se base sur des projections de l'évolution jugée envisageable du nombre de membres, plutôt que sur les besoins en termes de membres tels qu'exigés par l'augmentation prévue de la clientèle et du chiffre d'affaires. Ces projections ont été faites à partir de données notamment obtenues par l'étude de marché citée dans la dernière section du chapitre précédent, et montraient la répartition du pourcentage de membres sur la population totale de différents secteurs du quartier et au-delà, le secteur dans lequel Le Détour est établi étant celui où le taux de membres actifs est le plus élevé. En fonction des proportions respectives de chaque secteur, les calculs prospectifs mènent à 424 membres actifs en 2024, un nombre jugé plus réaliste. Ce choix appelle cependant à une série d'adaptations de la planification des développements de l'épicerie : notamment réduire le nombre de plages de travail et d'heures d'ouverture, réduire l'augmentation du nombre de produits différents de manière à diminuer la manutention et les besoins afférents en termes de travail, puis finalement optimiser les opérations

quotidiennes sur le plancher (c.-à-d., remplissage de tablettes, tenue de la caisse, etc.) de manière à alléger la charge de travail. En conséquence de ces adaptations, les réductions d'ouverture risquent d'entraîner à leur tour une réduction des revenus, ce qui serait pallié par une augmentation minime des marges sur les prix publics (non membres), la négociation du prolongement d'un loyer préférentiel au B7, la réduction de l'espace utilisé et la sous-location d'une partie de l'espace, ainsi que la réduction du travail salarié.

C'est ce dernier scénario qui fut recommandé par le comité stratégique puis approuvé par les membres présents au forum spécial organisé pour traiter de cette question<sup>320</sup>. Ce choix collectif exprime un raisonnement de subordination me semble-t-il assez explicite. Le choix a été fait de raisonner en prenant comme donnée primordiale la mobilisation des « forces vives », plutôt que les besoins économiques de l'organisation et ce, car c'est l'horizon de l'idéologie politique autogestionnaire qui est priorisé. J'évoquais plus haut l'expression par les responsables de l'objectif de « concilier viabilité sociale et viabilité financière », où l'une et l'autre semblaient informées par les notions politiques de l'autogestion et de l'accessibilité économique en vue de construire un espace de mixité sociale. La diminution des heures d'ouverture, la limitation de la diversification de l'offre des produits et l'augmentation minimale des prix non membres constituent cependant des contrecoups à ce choix qui, bien que temporaires en théorie, affectent davantage que l'autre un des deux pans de l'idéologie politique fondant la conception de l'épicerie, soit celui de la mixité sociale. Au contraire, la réalisation de l'autogestion semble sensiblement priorisée.

D'autres raisonnements semblent également cohérents avec cette décision relative au déménagement, notamment en ce qui a trait aux façons envisagées d'utiliser les surplus engrangés par l'épicerie une fois celle-ci déménagée. Les propositions évoquées par les personnes impliquées dans la construction de la planification financière évoquaient la baisse des prix membres, la bonification des salaires des personnes employées, et d'éventuels transferts d'argent en soutien au Bâtiment 7. S'il ne s'agit pas de décisions entérinées en assemblée, l'ensemble de ces

---

<sup>320</sup> Scénario accepté à condition que : dans les années avant le déménagement, on estime que la participation des membres et le recrutement aient été jugés suffisants, et que la situation financière et les relations avec le B7 demeurent propices au déménagement (en 2020, le B7 avait des difficultés organisationnelles et potentiellement financières).

raisonnements expriment tout de même une priorisation des formes de distribution et de redistribution aux personnes investies dans le projet plutôt que d'envisager une autre phase de croissance ou une quelconque forme d'accumulation supplémentaire. Et si la priorisation de la diminution des prix membres peut à première vue être comprise comme une voie pour contribuer à atteindre l'objectif d'accessibilité économique à des fins de mixité sociale, encore faut-il que des personnes appartenant à la catégorie des populations vulnérables qu'il s'agit d'attirer aient décidé de s'enregistrer comme membres.

### **2.3. Finances et approvisionnements au Club populaire des consommateurs**

Le Club populaire des consommateurs est un organisme de taille plus modeste que les deux organismes précédents du point de vue de son volume financier et de l'ampleur de ses activités<sup>321</sup>. Tandis que les opérations et le revenu annuel concomitant ont connu une augmentation notable à Partageons l'espoir au cours de la décennie 2010, la progression paraît plus constante et modeste au Club populaire. D'un revenu total de 261 391\$ en 2012, l'organisme est passé à 325 519\$ en 2016, puis à 397 788\$ en 2019, soit une augmentation de 34% du revenu de 2012 à 2019 (Beaulieu, C.P.A inc., 2017 ; 2013 ; Naccache, C.P.A, 2019), comparativement à 47% du côté de Partageons l'espoir pour la même période. De surcroît, les montants en jeu diffèrent grandement de part et d'autre; pour mémoire, PE avait un revenu de 928 621\$ en 2012, de 1 656 575\$ en 2016, puis de 1 754 331\$ en 2019 (Partageons l'espoir, 2020 ; 2017 ; 2012). Cette différence de trajectoires de croissance peut certainement en partie être imputable aux réseaux de financement établis de part et d'autre. Tandis que nous avons pu voir que PE recourait de manière importante à des donateurs privés de diverses natures, les sources de revenus du Club populaire paraissent s'apparenter à celles d'un organisme communautaire « classique ».

Dans un chapitre précédent, j'ai pu résumer brièvement l'historique d'émergence du mouvement communautaire québécois dans la foulée duquel s'inscrivait l'histoire du Club

---

<sup>321</sup> Le Club populaire étant un organisme de plus petite taille comparativement aux deux précédents, je n'ai pu y réaliser d'observation participante, ce qui a limité ma capacité à accéder à certaines informations. J'ai tout de même pu obtenir des états financiers et des rapports annuels d'activités produits au courant des années 2010, documents qui permettent des comparatifs intéressants avec le Détour et avec Partageons l'espoir. Je remercie le personnel du Club populaire des consommateurs pour le partage des documents en question. Ces informations sont également complétées par divers discours produits en entretiens auprès de personnes travaillant et/ou habitant dans le quartier.



populaire. Il paraît ici important d'évoquer la suite de l'évolution de ce mouvement, marquée par une reconnaissance légale et financière accrue de l'État provincial à partir de la fin des Trente glorieuses. Cette reconnaissance est communément décrite comme l'expression simultanée d'une réorganisation de l'intervention sociale gouvernementale, par laquelle l'État sous-traite de plus en plus ces activités aux organismes communautaires. En termes économiques, cette forme de relation entre gouvernement et mouvement communautaire se trouve à se traduire par une tendance à l'imposition de conditions à l'obtention d'enveloppes de financement, conditions renvoyant à des logiques de « bases technoscientifiques et épidémiologiques que l'État utilise pour orienter l'action des organismes communautaires » (Bastien, 2013). La tension ainsi produite entre l'autonomie d'action et d'orientation souhaitée dans le milieu communautaire et les contraintes financières imposées par l'État-bailleur de fonds perdure encore aujourd'hui, alors que de nombreux organismes et regroupements d'action communautaire expriment régulièrement des revendications de financement de leur mission, plutôt qu'un financement conditionnel à leur offre de services (Bastien, 2013 ; Doré, 1992 ; Métivier, 2017). On peut constater la cohérence de cet exposé avec les idées exprimées plus haut par Carole, qui décrivait le quotidien des organismes communautaires comme « pognés à rendre des services », discours que l'on rencontrera aussi chez d'autres personnes interviewées que je présenterai plus bas.

Les organismes communautaires québécois reçoivent de manière générale un financement gouvernemental provincial régulier par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), et le Club populaire des consommateurs n'y fait pas exception. En cohérence avec l'augmentation générale des revenus et des charges de l'organisme au fil des années, le soutien du PSOC représente plus ou moins 25% du revenu total du Club, avec de légères variations d'une année à l'autre entre 2012 et 2019. Les sources de financement complémentaires sont variées, mais paraissent passablement régulières d'une année à l'autre pour la période étudiée<sup>322</sup>. D'autres enveloppes publiques sont octroyées de manière régulière avec des montants d'importance, mais très inégaux selon les années. On y retrouve notamment des subventions provenant de la Direction

---

<sup>322</sup> Le choix de la période 2012-2019 vise simplement à comparer les années pour lesquelles des données étaient disponibles dans les deux organismes (le Club et PE), tout en excluant l'année 2020, qui fut marquée par un don de succession gonflant de manière exceptionnelle les revenus de PE, comme nous avons pu voir plus haut.

régionale de la santé publique de Montréal, de la Ville de Montréal ou de l'arrondissement du Sud-Ouest, ou encore des subventions salariales des paliers fédéral et provincial, mais également des programmes récurrents de bons d'achats tels que celui décrit plus haut au Détour<sup>323</sup>. Après le PSOC, la deuxième source de revenus la plus importante est celle de Centraide qui, comme nous l'avons vu précédemment, collecte des dons privés personnels et corporatifs pour les redistribuer à divers organismes. Les dons passent de 72 323\$ en 2012 à un montant fixe de 89 867\$ de 2016 à 2019 inclusivement, ce qui représente une évolution de 28% à environ 23% du revenu total du Club pour cette période. L'autre fondation philanthropique donnant le montant le plus important sur une base régulière est la fondation Marcelle et Jean Coutu, qui ont offert un financement récurrent de 25 000\$ en 2012-2013, puis de 30 000\$ à partir de 2016.<sup>324</sup> Finalement, des « ententes de services » avec d'autres organismes communautaires du quartier, notamment la corporation de développement communautaire Action-Gardien, assurent elles aussi des revenus annuels réguliers, bien qu'assez variables, allant de 41 955\$ en 2012 jusqu'à 51 053\$ en 2019, soit une moyenne de 13% du revenu total sur l'ensemble des années étudiées.

À l'instar de Partageons l'espoir, le Club populaire des consommateurs est donc lui aussi tributaire de divers bailleurs de fonds, dont nous avons pu entrevoir que le financement est conditionnel à l'offre de certains programmes ou services, souvent informés par une sémantique d'intervention de santé publique. De manière plus timide que ce qui a pu être observé au Détour, on retrouve à ce propos dans les rapports d'activité de l'organisme et dans certains discours une justification de l'existence du Club par la référence à l'ontologie de l'espace que constitue la notion de désert alimentaire pour qualifier le quartier Pointe-Saint-Charles, désert que contribue à combattre le Club. On retrouve également dans ces rapports une tendance, comparable à ce qui est observable dans les deux autres organismes, à la mise en exergue de données quantifiables dans des listes de « réalisations » pour chacune des activités du Club. On y retrouve cependant très peu

---

<sup>323</sup> En effet, les rapports d'activité du Club indiquent qu'il s'agit d'une pratique récurrente au Club antérieurement aux premiers projets collaboratifs avec PE et le Détour.

<sup>324</sup> Contrairement à d'autres fondations privées rencontrées dans la section sur les finances du Bâtiment 7 et du Détour, la fondation Coutu détaille peu sa capitalisation et ses origines (<https://fmjc.org/>). Il est néanmoins possible d'affirmer qu'il s'agit d'une fondation créée par Jean Coutu, un pharmacien et entrepreneur québécois qui est aujourd'hui multimilliardaire grâce au développement du Groupe Jean Coutu (Forbes, 2022). Les fonds redistribués ont ainsi initialement été accumulés par le biais d'une activité marchande capitaliste.

de formes de publicisation ou de promotion de ses activités ou de ses partenariats via les réseaux sociaux, les médias conventionnels, ou matériellement dans ses locaux, contrairement au Détour dans une certaine mesure, et surtout à PE.

Nous avons pu voir que les réseaux de soutien économique de Partageons l'espoir étaient également en partie composés de liens socioprofessionnels avec le milieu des affaires qu'entretient une partie du personnel et des membres du conseil d'administration. Ceux-ci offraient autant un soutien en termes de services technologiques (ex., le logiciel de « gestion de la relation client ») qu'en termes financiers et en termes d'approvisionnement alimentaire. Le Détour a pu lui aussi bénéficier d'un tel réseau dans une certaine mesure, notamment via les diverses expertises professionnelles de ses membres, ainsi que pour la campagne d'émission d'obligations communautaires auprès de personnes sympathisant avec le projet. Le Club populaire – notamment pour son projet d'épicerie – a lui aussi le soutien de gens du quartier qui viennent au besoin prêter main forte pour accomplir certaines tâches bénévolement. Par comparaison avec les deux autres organismes cependant, ces réseaux apportent peu ou pas de soutien financier. Cela vaut tout autant en ce qui a trait au conseil d'administration qui, plutôt que d'être composé de gens d'affaires et de professions libérales comme à PE, paraît principalement investi par des gens du quartier participant aux activités de l'organisme, ainsi que par des membres du personnel salarié d'autres organismes communautaires du quartier<sup>325</sup>. Cette campagne est par ailleurs emblématique d'une autre caractéristique commune à ces deux organismes quant à leur capacité d'attraction de sources de revenus, soit la visibilité médiatique, visibilité qui paraît quasi inexistante du côté du Club populaire<sup>326</sup>. Finalement, tandis que Le Détour bénéficie d'un loyer préférentiel au sein du B7 pour

---

<sup>325</sup> Les rapports d'activité annuels prédatant l'année 2018 ne sont pas publiés sur le site Web du Club (<https://www.clubpopulairedesconsommateurs.org/publications/>). Ils indiquent cependant qu'en 2012-2013, par exemple, le C.A. était composé de huit « citoyens participants ». En 2018, il est composé de personnes salariées du milieu communautaire ainsi que de membres participant à d'autres organismes, dont j'ai pu reconnaître le visage après les avoir rencontrés durant mes séances d'observation dans le quartier. Il s'est cependant avéré difficile de confirmer le profil socioprofessionnel de l'ensemble des membres du C.A., dans la mesure où, contrairement à Partageons l'espoir, cette information n'était pas affichée directement sur le site Web de l'organisme.

<sup>326</sup> À ce propos, une employée du Club me rapportait avec amertume avoir appris la publication de reportages journalistiques présentant le Détour comme la première épicerie solidaire du quartier, alors que la naissance de l'épicerie du Club précède de six ans celle de l'épicerie installée dans le B7. Les quelques publications journalistiques que j'ai pu identifier au sujet du Club populaire ne traitaient pas des projets qu'il menait.

faciliter son développement, le loyer du Club représente un poids financier considérable pour l'organisme en entier; année après année, elle est de loin sa troisième charge la plus importante. Installé dans les locaux d'une école, celle-ci en augmente le loyer et cherche à récupérer les locaux pour ses propres besoins (Radio-Canada, 2016).

Tel que présenté en section 3.2.1 du chapitre 4, le Club populaire des consommateurs opère plusieurs programmes reliés à l'alimentation, parmi lesquels l'épicerie solidaire constitue une instance importante de circulation financière pour l'organisme. Les sommes en jeu ici sont de beaucoup inférieures à celles relatives aux activités commerciales du Détour<sup>327</sup>. Les états financiers du Club permettent néanmoins de prendre la mesure de la croissance importante du projet d'épicerie depuis ses débuts, croissance qui était évoquée plus haut par Carole. Avec le passage de 2012, année de création de l'épicerie et de fin des groupes d'achats, à 2013, on remarque une augmentation significative des recettes brutes de 21 735\$ à 27 977\$, passant ensuite à 41 188\$ en 2017 puis à 53 435\$ en 2019, soit une augmentation de 146% du volume total de recettes pour cette période<sup>328</sup>. Telle que calculée à partir des états financiers sur l'ensemble des années étudiées, la marge de surplus brut moyen des ventes était d'environ 9%, tandis que l'on m'a rapporté en entretien que la marge visée était généralement de 10%. Il s'agit dans tous les cas de proportions de loin inférieures aux marges établies au Détour qui, pour mémoire, étaient respectivement de 25% et 45% sur les prix membres et les prix public (non membres), avec une marge moyenne obtenue de 35% en 2019. Pourtant, les deux organismes établissent leurs prix d'une manière analogue, c'est-à-dire en ajustant les prix de manière à être généralement compétitifs avec les prix affichés sur les sites Web des supermarchés conventionnels environnants.

Diverses hypothèses peuvent alors expliquer la disparité de marges. Elle pourrait d'abord provenir de la différence dans les offres de produits de part et d'autre. Selon les rapports d'activité pour l'année 2020, les épiceries du Club et du Détour annonçaient toutes deux une offre alimentaire complète, la première avec près de 500 produits, et 850 pour la deuxième. Sur l'ensemble de ces

---

<sup>327</sup> Quant au marché « payez ce que vous pouvez » de PE, les états financiers présentés dans les rapports annuels de l'organisme ne ventilaient pas les chiffres relatifs à ce programme spécifiquement, ce qui empêche les comparaisons.

<sup>328</sup> Les recettes spécifiques de l'épicerie pour les années 2012-2013 sont en fait encore plus modestes, dans la mesure où les états financiers pour cette période ne ventilaient pas de manière séparée les produits et les charges spécifiques à l'épicerie et aux marchés mobiles de fruits et légumes.

éventails d'offres, les marges présentées plus haut sont des moyennes, ce qui implique que la vente de certains items est moins profitable et qu'il est possible de faire un rattrapage avec d'autres items. Le Détour ayant une offre plus grande, peut-être que les opportunités de rattrapage de marge sur certains produits sont plus importantes. Je n'ai cependant pas approfondi cette avenue, qui aurait demandé des calculs plus complexes et systématiques à partir de données auxquelles je n'ai pas toujours eu accès. Cela dit, si les deux organismes s'approvisionnent en grande partie auprès de fournisseurs conventionnels, des liens de collaboration du Détour avec d'autres organismes pour certains approvisionnements lui permettent peut-être certaines économies d'échelle permettant de dégager de meilleures marges<sup>329</sup>.

Une autre explication de cet écart est qu'il pourrait provenir d'une différence de calcul de part et d'autre, les uns calculant la marge brute de surplus, et les autres la marge nette<sup>330</sup>. Mais des informations sur la marge actuelle de l'épicerie solidaire du Club permettent de croire qu'il ne s'agit pas de la marge nette. En effet, depuis sa création jusqu'à la réalisation de mon enquête, l'épicerie était rentable, mais uniquement dans la mesure où n'étaient comptabilisées que les dépenses pour les approvisionnements en nourriture. C'est-à-dire que la masse salariale, les installations matérielles (frigos, tablettes, logiciel caisse...) ainsi que les coûts d'occupation des locaux (au sein même de l'organisme) étaient assumés par le budget général du Club. Ainsi, il est possible de comprendre que la viabilité de l'épicerie malgré une marge de surplus brute de seulement 9% ou 10% s'inscrit dans une configuration socioéconomique différente de celle décrite pour Le Détour. Tandis que nous avons pu voir que Le Détour était inséré dans un espace marchand concurrentiel et que son modèle était pensé en fonction d'une sémantique politique d'autonomie, l'épicerie solidaire existe en tant que programme de service au sein du Club populaire, qui en assure le financement via ses propres sources de revenus décrites plus haut. L'épicerie solidaire du Club, si on calcule sa marge nette, s'avère non rentable. Quand je demande à Carole s'il pourrait un jour

---

<sup>329</sup> Les liens de collaboration en question seront abordés dans la section suivante

<sup>330</sup> La marge brute correspond au surplus dégagé de la vente d'un item, une fois soustrait l'ensemble des coûts directement liés à leur production – ou à leur acquisition dans le cas de denrées alimentaires. Pour une épicerie, il s'agit donc de la différence entre le prix de vente qu'elle fixe pour une denrée donnée et le prix auquel elle l'a achetée auprès d'un fournisseur grossiste par exemple. La marge nette correspond à la marge brute, de laquelle on déduit l'ensemble des charges administratives et autres frais fixes découlant des opérations de l'entreprise. Logiquement, la marge nette est donc toujours inférieure à la marge brute (Operio, 2019).

être question de dégager une marge plus importante pour tenter de rentabiliser l'épicerie, elle me répond que

*C'est pas dans les plans. Là, par contre, ce qu'on fait, c'est qu'on veut démontrer que ce projet-là est pas rentable. Il pourrait pas se rentabiliser, il pourrait pas survivre sans un apport financier. Parce qu'il y en a de l'argent pour ces types de projets-là, mais on en demande pas parce qu'on arrive. [...] Comme c'est le club qui paie les infrastructures tout le reste, mais là, on va le calculer en terme de projet. Puis tous les frais liés à l'opération de l'épicerie vont être calculés. Là, ça va nous permettre de voir de quelle hauteur on est déficitaire.*

L. : *D'où il vient ce switch-là, là, on va commencer à le penser en termes de projet? D'où ça vient, ç'a?*

Carole : *Bin, c'est une réflexion avec la coordination parce que moi, ma grande inquiétude, c'était que le projet tire le club vers le fond. [...] Puis l'épicerie a tout le temps quelques petits surplus-là, 2, 3000, 4 000 piastres. Mais c'est sur les opérations. C'est sur les achats puis les dépenses alors qu'on paie rien. On paie rien. On paie pas le sac à poubelles-là. [...] Faque là, on veut essayer de rééquilibrer. Même affaire, si tu demandes une aide financière ou une subvention à un bailleur de fonds quelconque pour le développement de notre projet d'épicerie, on est capable de démontrer à quel point on est indispensable dans le quartier. Ça, c'est sans problème. Mais en même temps, si on dit les chiffres, puis qu'on arrive avec des surplus, alors qu'on est sans but lucratif, bien, on est pas pris au sérieux-là. Le besoin est réel. Moi, je le sais, mais les papiers le montrent pas.*

En cohérence avec la voie de développement que permet l'insertion de l'épicerie dans l'organisme communautaire, l'autonomie financière n'est pas visée par le projet d'épicerie solidaire. Au contraire il est question d'en présenter la comptabilité « complète » (incluant salaires, installations matérielles, etc.) dans le but d'afficher explicitement sa non-rentabilité. La comparaison avec Le Détour est ici à nouveau intéressante dans la mesure où c'est plutôt la démonstration d'un montage financier « réaliste », lui permettant de prouver sa viabilité économique, qui est requise pour accéder à certaines sources de financement, telles que PME-MTL. Il y a là une expression assez manifeste de la présence de réseaux de financement distincts, propres au milieu communautaire d'un côté et au milieu des entreprises d'économie sociale de l'autre.

Cela dit, il ne faut pas pour autant négliger le fait que les trois organismes étudiés recourent à des sources de financement tant publiques que capitalistes. Nous aurons en effet pu voir dans les

dernières sections qu'ils représentent trois modèles d'organisation s'insérant chacun dans des réseaux de financement se rapportant aux économies publiques de différents paliers gouvernementaux ainsi, que dans des activités capitalistes, notamment par le recours à la philanthropie. Cependant, ils le font dans des proportions très variables et, de surcroît, il s'agit de réseaux concrets de financement qui sont distincts les uns des autres (c.-à-d., spécifiquement quels sont les organisations, fondations, particuliers, etc. sollicités). Il s'agit de réseaux concrets qui se sont constitués en concordance avec leurs trajectoires de développements organisationnels respectives, mettant plus ou moins l'accent sur des dons privés, publics ou encore sur la conduite d'activités commerciales, avec les contraintes et les possibilités qui y sont afférentes. Ces trajectoires elles-mêmes se sont fondées sur des formes différenciées de connaissance qui s'expriment entre autres sous la forme des trois articulations distinctes, proposées au début de ce chapitre, entre notions politiques et économiques : 1) une coexistence possible est représentée à Partageons l'espoir entre activité politique et activité économique de dispensation de services alimentaires; 2) il y a plutôt unité des deux sémantiques au Détour, au sens où l'activité de dispensation du service alimentaire est en elle-même mise en forme de manière politique; 3) et finalement au Club populaire, l'organisme est représenté comme « pris » à donner des services plutôt que de faire de l'action politique, sous contrainte des exigences de bailleurs de fonds, ce qui contribue à concevoir activité politique et activité d'offre de services comme antithétiques. Il faut également rappeler que ces articulations sont en même temps relatives à la diversité des significations données aux deux termes de ces articulations. À PE, on s'accommode mieux de l'injonction à offrir des services dans la mesure où les services en question composent déjà une part très importante des activités de l'organisme, et que celui-ci recourt lui-même à une logique d'impacts quantifiables dans ses efforts de sollicitation de dons, notamment privés. Les activités politiques sont plus modestes et ne gênent pas ces pratiques de financement; la sémantique des droits humains à la saine alimentation est même intégrée aux nouvelles pratiques de sollicitation de l'organisme. Le Détour n'éprouve pas de difficultés à justifier son « impact » auprès des bailleurs de fonds, dans la mesure où l'objectif premier de l'organisme est d'offrir un service facilement quantifiable. Cela est sans compter le fait qu'une part importante de ses revenus provient de ses activités marchandes, puis ensuite de dons sans conditions, ce qui permet de s'orienter vers l'horizon politique visé d'une plus grande autonomie face à d'éventuels bailleurs de fonds. Cela étant, une partie des membres – dont les membres fondateurs – déplorent le fait que l'aspect

politique autogestionnaire du projet a été négligé depuis l'ouverture de l'épicerie. Au Club populaire, la nature de la sémantique politique mobilisée peut plus difficilement entrer en cohérence avec les exigences des bailleurs de fonds, et les réseaux de financement tout comme les activités marchandes ne permettent pas d'échapper à leur dépendance.

### **3. Clivages perçus et liens de collaboration entre organisations**

L'analyse présentée jusqu'à maintenant a pu décrire chaque organisme sous différentes dimensions, notamment à travers les activités et les connaissances de personnes y étant impliquées. Chemin faisant, il est possible qu'une impression d'étanchéité entre trois univers s'en soit dégagée. Pourtant, les trois organismes partagent non seulement un même territoire et certains espaces socioéconomiques, ils entretiennent également certains liens de collaboration entre eux et avec d'autres organismes du quartier et au-delà. Le Club entretient par exemple des liens d'approvisionnement avec le Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles ainsi qu'avec d'autres organismes du quartier, puis nous avons pu voir qu'il a historiquement bénéficié de formations données par d'autres organismes communautaires de Montréal et d'ailleurs au Québec. Il a pu collaborer avec une université montréalaise dans le cadre des activités de jardinage collectif. Partageons l'espoir entretient aussi des liens avec le milieu universitaire, notamment par l'accueil de stagiaires d'écoles de nutrition, et avec des organismes tels que le Dépôt alimentaire NDG – aussi membre du réseau pancanadien CFCC – ainsi qu'avec l'organisme anglophone du quartier *Saint Columba House* pour divers approvisionnements. Pour sa part, Le Détour collabore avec d'autres organismes logés au B7, tels que l'atelier de mécanique automobile et la microbrasserie voisine. Il collabore également avec le YMCA de Pointe-Saint-Charles<sup>331</sup>, et nous avons de surcroît pu voir que l'épicerie entretenait des liens de collaboration avec d'autres épiceries coopératives en France et aux États-Unis, ainsi qu'avec divers organismes communautaires du quartier.

Entre les trois organismes étudiés, une première forme de collaboration se trouve dans la participation commune au comité sécurité alimentaire de la corporation de développement

---

<sup>331</sup> YMCA – originellement l'acronyme de la *Young Men's Christian Association* fondée en 1844 – est aujourd'hui une ONG opérant des centres de loisirs et d'activités communautaires dans plusieurs pays en Amérique du Nord et en Europe.



communautaire (CDC) Action-Gardien. Nous avons aussi pu voir que les trois organisations se sont associées dans le cadre des programmes de bons d'achats, par lesquels PE distribuait des bons à des ménages par son service de dépannage et que ceux-ci pouvaient ensuite aller dépenser dans les deux épiceries. Avec le Dépôt alimentaire NDG<sup>332</sup>, PE et l'épicerie Le Détour ont également des projets de partenariat pour l'approvisionnement en fruits et légumes auprès de fermes affiliées au regroupement agricole de l'Union paysanne. Des membres du personnel de PE et d'autres organismes communautaires du quartier sont même impliqués bénévolement avec Le Détour dans divers comités. Le Club populaire entretient quant à lui des liens collaboratifs avec plusieurs des initiatives du Bâtiment 7, en tant qu'organisme communautaire présent depuis l'amorce de sa création. Par son volet de jardinage collectif, il a réalisé des investissements dans le projet de ferme du bâtiment 7 en y installant une serre trois-saisons. Les épiceries installées dans les deux organismes – Club populaire et Le Détour – ont également un historique d'échanges sporadiques de services. On m'a par exemple rapporté des dons de légumes au Détour après un problème de réfrigérateur, ou encore la prise de mesures au Club pour les réflexions sur l'aménagement du Détour à ses débuts. À l'inverse, c'est Le Détour qui aurait inclus l'épicerie du Club dans le projet de bons d'achats sans que ses responsables aient pris activement part aux démarches pour sa mise en place<sup>333</sup>.

Pourtant, ces liens formels et informels de collaboration ne résument pas la nature des relations entre ces trois organismes. Au sein de chacun d'entre eux existent, simultanément avec ces liens – et parfois chez les personnes mêmes qui les assurent –, des manifestations et des représentations de clivages sociaux divers. Ainsi, en entrevue, certains responsables communautaires m'exprimaient des représentations des relations avec d'autres organismes communautaires principalement en termes de compétition. En prenant l'exemple d'un sujet souvent abordé dans le milieu communautaire du quartier, soit celui des services aux personnes âgées, une intervenante communautaire d'un autre organisme du quartier dit :

---

<sup>332</sup> Il s'agit d'un autre organisme communautaire œuvrant en alimentation, dans le quartier de Notre-Dame de Grâce à Montréal.

<sup>333</sup> Cette dernière affirmation mérite cependant une certaine prudence factuelle. J'en élabore les raisons plus loin.

Paule: *Quand tu parles d'argent-là, il y a des gens qui se découvrent des missions d'aînés, ça faisait peut-être pas nécessairement partie de leur mission de base. Là, ils ont des petits volets aînés.*

L. : *Parmi les organismes du quartier.*

Paule: *Oui. Parce qu'il y a de l'argent. Les aînés sont à la mode, hein? Donc, il y a des programmes. Donc, il y a de l'argent à aller chercher. [...] Parce que maintenant, tsais, c'est un couteau à deux tranchants. La reconnaissance de l'État, oui, mais la reconnaissance de l'État va avec de l'argent. Puis l'argent, ça va avec la reddition de comptes puis ça va avec plein d'autres affaires genre, « je me bats pour avoir cette subvention-là ». [...] Maintenant, les organismes communautaires sont beaucoup devenus des agents de service. Des services gouvernementaux. C'est ça le revers de la médaille, la reconnaissance, oui, que « vous avez un rôle absolument incontournable à faire dans la société. Bien, on va vous aider. ». Là, ça commence de même. Pis là, tu rentres. Parce que pour résister à ça, tsais, c'est de ... d'accepter l'argent, mais tout en disant que par contre, « je suis autonome, là, tsais, je dois décider, moi, comment que je dépense cet argent-là. ». Bien là, 25 ans plus tard, 30 ans plus tard, c'est pas ça, là. Là, c'est de l'argent qu'on appelle dans le jargon, c'est de l'argent étiqueté. C'est un programme. Puis à partir du moment que tu adhères à un programme, bien tu deviens un sous-contractant de l'État.*

Dans cet extrait, Paule reprend un discours analogue à celui tenu plus haut par Carole au sujet de la supplantation du financement à la mission par un financement conditionnel à l'offre de services et à la reddition de comptes. Cependant, elle évoque en sus le prolongement des conséquences de cette relation aux bailleurs de fonds publics et privés sur les relations entre les organismes communautaires. Les subventions étant octroyées dans le cadre de « programmes » pour traiter des problématiques spécifiques, les organismes soucieux d'obtenir du financement orienteraient leurs propres services de manière à pouvoir être admissibles à ces programmes, ce qui mène à une configuration relationnelle où chacun « se bat pour avoir une subvention ». C'est ce même cadre compétitif qui paraît être exprimé, par exemple par Carole ou Diane que j'ai rencontrées au Club, quand elles se représentent Partageons l'espoir qui serait devenu « trop gros », qui « ont le monopole », ou encore qu'« on peut pas les accoter ». Quand Diane compare ses observations actuelles à ses expériences passées relativement au Club populaire et aux relations inter-organismes d'alors, elle dit que :

*Bin tsais, c'était vraiment chacun son domaine. Puis oui, je veux dire, on se parlait. On se côtoyait pareil, mais on essayait de pas empiéter sur le terrain. Ce que l'autre faisait,*

*c'était lui qui faisait ça. Nous, c'était autre chose. [...] tsais, au niveau des banques alimentaires, c'est devenu beaucoup plus gros que qu'est-ce que c'était dans le temps. [...] Là, maintenant, je veux dire, ils [PE] ont comme le monopole sur plein d'affaires.*

*L. : Ah, le monopole, carrément?*

*Diane : Bin en tout cas, ils font beaucoup, beaucoup ... ils vont aller chercher beaucoup.*

*L. : Aller chercher ?*

*Diane : Bin les subventions*

Diane évalue ici la situation présente à l'aune de sa mémoire d'une configuration passée des relations entre organismes, qu'elle ne parvient plus à retrouver aujourd'hui. Elle décrit ainsi le passage d'une certaine spécialisation ou division du travail entre organisations à une représentation d'accaparement des ressources et de « monopole ». On y trouve par ailleurs écho à ce que décrivait Paule à l'égard d'organismes « se découvrant de nouveaux volets » en fonction des programmes de financement gouvernementaux. Il n'est pas ici question de déterminer s'il y a bel et bien « monopole » ou croissance déraisonnable à PE, mais bien de saisir ces représentations dans leurs fondements sociaux. En l'occurrence, celles-ci paraissent informées par l'expérience professionnelle communautaire dont la structuration du financement construit des rapports de compétition entre organismes, rapports se traduisant également par une appréhension des relations suivant ce même modèle. Cette même représentation a aussi pu être nourrie par d'autres expériences concrètes entre les deux organismes. En effet, dans une perspective chronologique, l'existence du marché du Club précède celui de PE, et le premier a pris fin peu de temps après l'ouverture du second. Cette fermeture est en partie attribuée à l'ouverture du marché de PE, dont la formule « payez ce que vous pouvez » a fini d'achever les efforts de viabilité économique minimale opérés par le Club, qui se trouvait de surcroît à occuper un secteur géographique passablement similaire<sup>334</sup>.

Par contraste, nous avons vu que les canaux de financement de PE sont en bonne partie différents de la « norme » communautaire. Et Sara, qui fait partie des personnes ayant travaillé à

---

<sup>334</sup> Géographiquement, le Club et PE sont situés de part et d'autre de la voie ferrée qui sépare le quartier entre nord et sud et qui limite la mobilité entre les deux portions du quartier. L'épicerie du Club visant la population pauvre à proximité, elle n'est pas vraiment concurrencée directement par le marché de PE, contrairement au marché de fruits et légumes qu'elle n'organisait pas uniquement dans ses propres locaux.

mettre sur pied le marché « payez ce que vous pouvez », exprime explicitement la façon dont son expérience à PE et à travers la collaboration avec d'autres organismes l'amène à envisager ces mêmes relations :

*Sara : À l'échelle de Pointe-Saint-Charles, une des choses qui est super importante, c'est de se questionner quant au financement concerté. De plus en plus de fondations se mettent ensemble pour injecter des grosses sommes dans les quartiers, mais il faut que ça soit un financement concerté. [...] Puis, moi, dans mon monde idéal, j'aimerais qu'on arrive à collectivement mettre des projets en priorité. [...] Est-ce que collectivement, moi, je suis capable de passer mon financement parce que mon projet fonctionne pis je peux aller chercher ailleurs, pis à la place de prendre ce 10 000 piastres, là, bien, je pense que le Club en a plus besoin. Bien pas de tout le financement, mais va avoir accès à des enveloppes concertées, à des montants substantiels d'argent en tant que quartier qui va devoir être fait dans un objectif de souvent nouveau projet ou peu importe. [...] Je pense qu'il faut qu'on soit capable de réfléchir collectivement aux besoins de notre communauté puis que ça peut vouloir dire qu'il y a une enveloppe. [...] Moi, je rêve de ça. De vivre dans un milieu où les organismes... où on se tire pas la couverture.*

*[...]*

*Puis nous, bin le problème qu'on a ... la beauté de Pointe-Saint-Charles, c'est qu'il y a vraiment beaucoup d'organismes, notamment en alimentation. Mais en même temps, le financement est pas illimité. Faque des fois, on va tous appliquer pour le même appel de projets puis comme les bailleurs de fonds qui voient que six organismes ont appliqué à Pointe-Saint-Charles, ils sont genre, « bin, je vais choisir le plus cool, le plus sexy, ce qui m'interpelle le plus ». Mais si collectivement, on disait, « hey, bien cette fois-ci, je pense que toi, ton projet [concorde avec] l'appel de projets, moi, ça peut attendre ». Mais en même temps, ils nous font jouer une game qui est tellement malsaine puis qui crée une compétition qui va à l'encontre de nos valeurs puis à l'encontre de notre vision.*

Sans qu'il soit possible de l'associer directement à la structuration du financement privé de PE, l'organisation du discours de Sara m'apparaît saillante. Elle commence l'extrait ci-haut en évoquant l'incitation à la concertation faite par certaines fondations, par contraste avec les bailleurs de fonds publics mentionnés dans les dernières pages. Au-delà de l'exigence de concertation des organismes en vue de soumettre des demandes de financement, elle envisage par ailleurs une configuration – qu'elle reconnaît comme idéalisée – où il existerait une réciprocité dans le temps entre les différents organismes du quartier impliqués. Chacun travaillerait de concert à l'obtention de certaines enveloppes de financement en sachant d'emblée qu'il y aurait une forme de rotation

dans leurs usages. Pourtant, elle exprime ensuite sa connaissance de rapports de compétition dans lesquels les organismes du quartier – y compris le sien – se retrouvent également auprès d'autres bailleurs de fonds. Cet écart entre description d'une tendance à la concertation et d'une tendance à la compétition peut à première vue paraître contradictoire. À l'inverse, je proposerais qu'il puisse être compris comme l'expression, à l'échelle de ses expériences professionnelles à PE, de la superposition ou de la confrontation de différentes formes de régulation des activités imposées par différents bailleurs de fonds : des fondations contraignent à la concertation tandis que des bailleurs de fonds publics instaurent des rapports de compétition, dans une logique de *new public management*.

Il reste cependant encore à approfondir la façon dont Sara s'approprie l'incitation à la concertation à travers l'idéalisation qu'elle propose. Si elle avance que la configuration collaborative et réciprocaire qu'elle envisage est un « monde idéal » qui ne correspond pas à son expérience réelle, c'est aussi du fait de tentatives expérimentées de concertation :

*C'est à partir de ce moment-là où tu as un shift où tu te vois plus en silo, mais tu te vois en système. Puis je dis ça, puis c'est super difficile à faire dans le concret puis c'est pas toujours souhaité parce qu'il faut que tu aies confiance aussi dans les autres, dans le sens où il faut que tu aies confiance que les services qui sont offerts par ton voisin, ils sont de qualité assez bonne pour investir collectivement dedans.*

[...]

*Il y a des gens autour de la table [du comité sécurité alimentaire Action-Gardien] qui disent que c'est leur projet, qu'on questionne l'autonomie de l'organisme en demandant collectivement des comptes à un projet ou que c'est pas nous qui va décider si ça fonctionne ou ça fonctionne pas. Puis là, j'étais comme « oui, d'accord. C'est pas nous nécessairement, mais il faut que la personne qui est en charge du projet ou l'organisme soit en mesure de se mettre des cibles à atteindre comme s'autoévaluer... il faut qu'on ait une façon de savoir si on a atteint le résultat ou si on a atteint les résultats qu'on était supposés atteindre ». Puis cette conversation-là, c'est vraiment pas évident à avoir. On l'a justement eue cet été. Puis on a passé trois heures à débattre parce qu'il y en a qui étaient d'accord, il y en a qui étaient pas d'accord. [...] Si tu me poses la question, je pense qu'on a tous notre raison d'être. Mais il y a des services qui rejoignent moins de personnes. Il y a des services qui sont plus axés sur la charité, moins sur l'empowerment des individus. Fait que si on investissait une super de grosse somme dans un service, bien moi, j'aurais envie de savoir est-ce que ça rejoint les gens que c'est supposé de rejoindre.*

*Puis tsais, [il y a des organismes] qui sont mettons financés par Centraide, qui ont vraiment beaucoup de comptes à rendre puis ils [Centraide] sont super sévères. Fait que peut-être que l'organisme qui est financé par Centraide bien, il est super réfractaire à mon argumentaire parce que lui, il en a plein le cul de donner ses données puis de toujours se faire highliner puis toujours être dans un espèce de « si t'es pas assez bon, tu vas fermer. Tu auras plus d'autres financements. » Alors, que moi, j'ai pas cette [contrainte-]là. Fait que moi, pour moi, les données, je les possède puis c'est à moi qu'elles appartiennent. J'ai pas ce même niveau de compte à rendre. Fait que je peux comprendre que certains étaient vraiment pas à l'aise avec l'idée. Puis voyaient pas que c'était nécessaire tout ça. Mais comment tu concilies les deux?*

Tandis que chez Diane, la complémentarité d'antan entre organisme implique que « chacun n'empiète pas sur le terrain de l'autre », on voit aussi que, chez Sara, la relation de concertation idéalisée implique une confiance mutuelle entre toutes les parties impliquées. Or, cette confiance doit être fondée sur des critères d'évaluation et des objectifs qu'elle exprime ici à travers la hiérarchisation qu'elle met de l'avant entre redistribution par « charité » et services permettant « l'empowerment » des individus. Ultimement, il semble par là se reconduire une logique d'évaluation et d'infléchissement des orientations similaire à celle opérée par les bailleurs de fonds. Simultanément cependant, Sara évoque explicitement une différenciation de conditions de financement entre les siennes à PE et celles d'autres organismes du quartier, différenciation par laquelle elle explique l'attitude réfractaire de certains représentants et représentantes à sa façon d'envisager les relations entre organismes. Elle en tire finalement deux positions qu'elle paraît articuler sous forme d'une relative incompatibilité, tel que le laisse entrevoir son expression d'un questionnement quant à la manière ou la possibilité de concilier concertation et respect de l'autonomie des organismes. À l'incompatibilité entre compétition et concertation paraît alors se superposer des divergences dans les rapports mêmes à la concertation, dont tous les responsables d'organismes n'ont pas la même expérience. Contrairement à des organismes communautaires pouvant être plus fortement aux prises avec des exigences de reddition de compte par rapport aux services donnés avec le financement octroyé, le fait que le financement de PE provienne majoritairement de dons obtenus par levées de fonds donne une plus grande liberté d'action à Sara, liberté qu'elle utilise de manière à établir ses propres objectifs de services et les moyens de les évaluer.

À l'instar de PE, lorsqu'il est question de financement, on retrouve assez peu de recours à un vocable de compétition entre organismes au Détour. Comme mentionné précédemment, il y

existe une certaine confiance en sa capacité à recourir à son « capital de sympathie » pour obtenir les financements nécessaires. Il n'en demeure pas moins qu'il y existe des clivages représentés. En dépit de l'historique de collaboration qui a été mentionné jusqu'à maintenant, on m'a partagé au Détour que « le communautaire » en général « ne comprennent même pas ce qu'on fait », et que le Club populaire en particulier est désorganisé et inefficace.

De manière similaire, tant au Club populaire qu'à PE, j'ai pu recueillir des commentaires expressifs de clivages perçus à l'endroit du Bâtiment 7 et du Détour. Il est par ailleurs d'emblée important de mentionner que les deux entités sont souvent confondues ou assimilées dans les représentations exprimées autant par les responsables des organismes que par les personnes résidant dans le quartier et utilisant les services communautaires. Tandis qu'une ou deux personnes salariées de PE s'impliquent bénévolement au Détour, d'autres perçoivent le B7 de manière générale comme « *a different crowd* » attirant peu de gens du quartier, ou encore « *I'm English speaking and I've never been over there because I feel uncomfortable because it's just very, very Francophone* »<sup>335</sup>. Au Club populaire, on m'en a plutôt parlé comme un « groupe de jeunes trentenaires dynamiques » mais qui paraissent malgré eux être des « agents gentrificateurs ».

Au Club populaire, on m'a explicitement dit que l'équipe responsable de l'épicerie « ne sort pas d'ici [l'épicerie] ». Cela implique que les liens de collaboration semblent être davantage le fruit d'initiatives d'autres personnes du quartier pour l'inclure, ce qui n'est pas le cas du volet des jardins collectifs, qui collabore avec le B7<sup>336</sup>. À l'échelle du Club, il paraît donc y avoir clivages entre certains responsables et les décisions d'orientation prises par la direction de l'organisme et d'autres personnes salariées (ou impliquées bénévolement sur le C.A.). Carole exprime par ailleurs ce clivage à travers son impression que la direction ne prête que peu d'attention au projet d'épicerie, et qu'il y aurait au contraire engouement pour le projet de fermette du B7, qui attire de nombreuses personnes intéressées à travailler au Club en croyant par là pouvoir s'y impliquer.

---

<sup>335</sup> Il existe au B7 des projets menés par des anglophones. Cela dit, tant le Détour que le bar coopératif occupant la façade frontale de la bâtisse paraissent opérés majoritairement par des francophones.

<sup>336</sup> Dans le cas des bons d'achats, je n'ai pu obtenir de confirmation explicite de la part de gens au Détour à l'effet qu'ils seraient responsables de l'ajout du Club. Cependant, les liens d'interconnaissance et de collaboration existant entre le personnel des deux organismes rendent cette hypothèse plus plausible, dans la mesure où le Club et Partageons l'espoir ont des liens directs plus ténus.

Les descriptions des dernières pages mènent à broser un portrait complexe des trois organismes, des rapports établis entre eux, et des façons dont les personnes qui y œuvrent envisagent ces rapports. Il peut s'en dégager un questionnement : comment se fait-il que des liens de collaboration et de réciprocité passablement nourris puissent exister entre ces trois organismes, tout en y retrouvant simultanément certaines représentations mutuelles de différenciation plus ou moins négatives? Tel que décrit plus haut, les rapports de compétition installés par les programmes de financement peuvent fournir une partie de cette explication. Or, si cette explication suffisait à elle seule, on ne retrouverait pas au Club populaire et à Partageons l'espoir autant des représentations plus ou moins négatives de clivages sociaux entre organismes que des comportements collaboratifs, notamment avec le Bâtiment 7 et Le Détour. Dans la prochaine section, je propose un autre élément d'explication de cette complexité, par la présentation des trois organismes comme des points d'entrée à l'étude de l'évolution de la composition du quartier en termes d'espaces-temps sociaux.

#### **4. Évolution de la morphologie sociale du quartier et représentations de sa composition**

Le chapitre précédent commençait par la présentation, à travers le rapport connaissance-expérience, de l'instigation et des transformations de diverses initiatives ou services alimentaires « alternatifs » dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Ce faisant, une telle description se trouvait aussi à permettre de traiter d'une diversité d'espaces et de temps sociaux, qui sont principalement de deux ordres. Premièrement, on retrouve les espaces-temps dont les connaissances ont participé de la mise en forme observée des initiatives alimentaires. Puis on retrouve ensuite ceux des situations produites dans chaque organisme par la confrontation de ces connaissances fondatrices à celles issues des expériences, tant des personnes responsables que de celles des personnes recourant aux services. Les exemples de relations établies entre responsables et personnes participantes, dans les situations d'activités alimentaires, offraient des renseignements non seulement sur les limites des connaissances fondatrices des initiatives, mais aussi sur les (non-)usages sociaux faits des services et des activités, sur leur diversité, et corollairement sur la composition populationnelle du quartier. L'ensemble de ces éléments contribue à la production et



à la reproduction des organismes étudiés ainsi que des configurations plus larges dans lesquelles ils s'inscrivent.

J'avais également relevé, suite à la présentation initiale des différentes initiatives des trois organismes, trois articulations, identifiables à l'échelle de la connaissance, entre notions politiques et activités alimentaires. À PE, on en retrouvait une conciliation ou une coexistence, tandis qu'elles apparaissaient plutôt mises en tension au Club populaire, et qu'elles paraissaient assimilées ou synthétisées à l'épicerie Le Détour. Si ces trois articulations sociocognitives sont l'expression de la nature plurielle des configurations socioéconomiques présentes dans le quartier, les clivages sociaux internes observés à chaque organisme interdisent cependant de comprendre chacun comme l'incarnation exclusive d'une de ces articulations de sémantiques politiques et alimentaires. Dans les prochaines pages, la présentation des trois organismes comme autant de points d'entrée à l'étude de l'évolution de la composition du quartier en termes d'espaces-temps sociaux permettra de décrire d'un point de vue sociologique certains des clivages exprimés à travers les connaissances. Je m'attarderai ensuite à produire une description de deux espaces sociaux constitutifs de cette morphologie, soit ceux du travail et de la pauvreté. En tenant compte des contenus traités dans les sections précédentes, j'espère que j'aurai alors proposé une description conséquente des conditions de production, de reproduction et de transformation des organismes et des espaces-temps composant une portion de la morphologie du milieu alimentaire alternatif du quartier Pointe-Saint-Charles.

#### **4.1. Trajectoires des trois organismes, trajectoires de gens natifs : observatoires de la morphologie sociale du quartier d'hier à aujourd'hui**

Le Club populaire des consommateurs, Partageons l'espoir et Le Détour sont tous les trois nés à partir de groupes sociaux distincts et à des moments différents de l'évolution du quartier. Leurs origines, et leurs évolutions subséquentes, peuvent en ce sens être comprises comme des observatoires de la morphologie des relations sociales du quartier à différents moments de son histoire, mais aussi d'autres espaces sociaux le débordant largement. Partageons l'espoir et le Club populaire sont à cet effet particulièrement riches étant donné leurs multiples décennies d'existence. Plus précisément, ce n'est pas nécessairement l'histoire entérinée dans les documents officiels de ces organismes qui m'importera ici, mais plutôt les discours que tiennent à leur sujet certaines des personnes qui y sont ou qui y ont été. En ce sens, il est de mise d'entrer en matière par la

connaissance de personnes impliquées ou employées de longue date dans le quartier – dans les organismes étudiés ou non –, appartenance de long cours leur permettant de prendre la mesure de certaines transformations survenues. À l'échelle des discours, ces changements se manifestent notamment par l'usage de marqueurs langagiers temporels évoquant un « avant », comparé plus ou moins explicitement à un « maintenant » et donnant lieu à la mobilisation de diverses ontologies sociales et raisonnements pour exprimer l'écart représenté. Simultanément, ces sémantiques sont expressives des appartenances sociales actuelles et/ou passées de celles et ceux les utilisant.

Au Club populaire, nous avons déjà pu voir ce type de discours mobilisant des notions temporelles au chapitre précédent quand Carole décrit la complexification actuelle de la population du quartier, les transformations des services offerts par l'organisme, et les perceptions d'inadéquations avec son cadre sociocognitif de référence que ces évolutions suscitent aujourd'hui. Elle a cheminé dans un espace-temps social d'organismes communautaires offrant des apprentissages politiques par des pratiques d'éducation populaire, connaissances et pratiques qu'elle peine maintenant à mobiliser. Un espace-temps antérieur du Club peut également être observé par les traces qu'en donnent les propos de Diane, qui y a animé des cuisines collectives et des groupes d'achats du début des années 1990 jusque dans les années 2000. En se remémorant cette période, Diane la décrit comme suit :

*Bin oui, c'était l'effervescence. On avait des gens. Il y avait toujours de l'action. C'était les cuisines, c'était les groupes d'achats. C'était des ateliers.*

*[...]*

*La plupart [des personnes participantes], c'est faible revenu, aide sociale, problèmes de santé, c'était vraiment varié. Il y avait des problèmes de santé mentale. Il y en avait qu'ils avaient pas de problèmes d'argent du tout aussi. [Ils participaient à] la cuisine juste pour être avec d'autres gens pour faire des activités. Il y avait pas de spécificité particulière. Mais je veux dire, c'est des gens du quartier qui se connaissent depuis des années aussi. [...] C'est des gens qui se promènent d'un organisme à l'autre très souvent. [...] c'est des gens qui ont grandi vraiment dans le quartier, qui sont là depuis 50 ans aussi. Mais oui, je pense que c'était ça. C'était vraiment un peu monsieur et madame tout le monde.*

Dans sa description, on voit Diane décrire l'intensité de participation aux activités du Club populaire à cette époque, puis des catégories de population présentes, soit des personnes

financièrement à l'aise, mais surtout d'autres moins nanties, parfois aux prises avec des problèmes de santé divers. Par opposition avec la représentation actuelle, partagée dans le quartier, d'un certain clivage hermétique entre personnes plus et moins nanties, il paraît notable de voir la coexistence perçue de ces deux ontologies sociales ici. Au-delà des qualificatifs usuellement mobilisés pour décrire et catégoriser la population vulnérable type fréquentant les organismes communautaires, Diane glisse aussi au passage deux éléments importants de caractérisation d'un espace-temps social du quartier. Elle mentionne l'interconnaissance de longue date de ces personnes ainsi que leur inscription tout aussi longue dans le territoire de Pointe-Saint-Charles. De surcroît, elle décrit l'espace-temps social que constituent plusieurs organismes ensemble – dont le Club populaire – dans lequel circulent plusieurs de ces personnes participantes. Divers changements à cet espace paraissent être survenus depuis – ou à tout le moins au Club. À l'échelle de sa propre expérience professionnelle, Diane peine à s'expliquer la démobilisation survenue avec son départ de l'organisme :

*Je le sais qu'il y en a qui ont comme pas compris pourquoi je suis partie. Ils ont laissé le Club. Faque ... Ça, je trouve ça bien dommage.*

*L. : Ça, tu en as eu des échos parce que tu étais quand même au fait de qu'est-ce qui se passait?*

*Diane : Bin oui, je connais tous les gens des cuisines. [...] parce que je vais quand même à l'épicerie le jeudi faire mon épicerie. J'ai gardé quand même un contact avec Pointe-Saint-Charles. [...] Je veux dire, j'ai quand même des contacts avec des gens qui restent dans le quartier, qui étaient là. [...] Puis j'ai trouvé ça très dommage que tout tombe parce que j'étais pas là. C'est plate. Je le sais qu'aujourd'hui, c'est plus la même chose. Je veux dire, je le sais pas pourquoi les gens, ils y vont pas. J'en ai aucune idée pourquoi ils y vont pas parce que c'est un besoin. [...] Puis j'en connais plein, là. Tsais, Céline que je connais depuis des années aussi. Faque je le sais que c'est un besoin dans le quartier. [...] Je leur ai demandé pourquoi qu'ils ont arrêté. [...] ils étaient tannés. Souvent, c'est la réponse qu'ils me disent [...]. « C'est plus pareil. ».*

L'espace social que décrivait Diane s'est ainsi en partie dissout – du moins à l'échelle de son organisme. Le lien entre son départ et la démobilisation qui s'en est suivie permet de supposer l'importance du maintien de liens riches dans la construction d'un espace social stable. Après son départ, « c'est plus pareil ». Cette hypothèse corrobore par ailleurs les expériences communautaires de Carole qui l'amenaient à soutenir que « faire de la mobilisation aussi, là, ça s'improvise pas. Il

faut que tu aies un groupe qui soit ensemble, qui se fasse confiance, qui se connaissent, qu'ils ont partagé des affaires, qui se sont parlés, qui se sont chicanés, réconciliés [...] C'est de là que ça part. ». Cela voudrait dire que le roulement de personnel d'un organisme communautaire peut nuire à la participation d'une partie de la population qu'il vise à desservir. Bien qu'il y ait probablement là une partie de l'explication, cependant, elle ne peut pas rendre compte du fait que déjà au moment de son départ, Diane estime qu'il y avait eu une importante diminution du nombre de groupes inscrits, passant de 14 à environ 7<sup>337</sup>. Cette diminution paraît coïncider avec la description donnée des transformations du quartier donnée plus haut par Carole. Pour mémoire, rappelons qu'elle décrivait, en section 3.2.1 du chapitre précédent, la difficulté du maintien des groupes d'achats, qui ont dû se dissoudre au début des années 2010 à cause de la complexification des besoins alimentaires – corollaire d'une complexification des trajectoires sociales et du profil des ménages dans le quartier. Elle disait également à propos des bénévoles de l'épicerie que de nos jours, « c'est jamais le même monde »; il y a un fort roulement. Le roulement concerne ainsi autant la participation bénévole que le personnel salarié. Qui plus est, à l'échelle de l'organisme, les deux paraissent s'accroître en même temps, soit au cours des années 2000. Tel qu'évoqué dans un chapitre précédent, le début des années 2000 marque aussi le début des projets de réfection urbaine et de développements immobiliers qui ont stimulé une partie des transformations socioéconomiques et démographiques observées à la Pointe depuis une vingtaine d'années.

On ne peut cependant imputer le roulement de personnel salarié uniquement aux transformations de la trame urbaine et démographique du quartier. Si l'instabilité du personnel salarié peut potentiellement avoir une incidence sur sa fréquentation par certains membres, elle est aussi évoquée par Diane, qui en fait même une des explications de sa décision de quitter son emploi au Club : après que la directrice et fondatrice du club ait quitté ses fonctions au début des années

---

<sup>337</sup> D'autres observations viennent également mitiger cette hypothèse. Je n'ai pas pu obtenir d'informations sur l'évolution de la participation aux jardins collectifs du Club autrement que, par comparaison, ils opèrent à pleine capacité depuis quelques années malgré le fait qu'il s'agit d'activités où le roulement de personnel est très important, notamment du fait des emplois saisonniers impliqués. À Partageons l'espoir, le roulement de personnel est très important chez le personnel salarié et bénévole, sans qu'une quelconque baisse de participation des membres soit observable.

2000, Diane rapporte que pas moins de quatre personnes se sont succédé à ce poste avant qu'elle quitte en 2008<sup>338</sup>. Pour faire sens de ces transformations Diane avance que

*Ceux du communautaire, les purs et durs, comme on les appelle, il y en a plus. Bin, en tout cas, je pense que ça existe plus. Il y en a plus qui restent longtemps parce que si tu veux avoir un bon salaire, c'est pas dans le communautaire que tu t'en vas. Au début, c'était ça, tu vas dans le communautaire parce que tu y crois. Tu crois que c'est important. Au départ, c'est ça. Fait que oui, ceux, les purs et durs qui sont là depuis des années, même s'ils font pas des gros salaires, ils croient à ce qu'ils font puis, je veux dire, c'est dans eux autres. Maintenant, tu t'en vas ... tu as besoin d'une job. Il y a quelque chose qui s'ouvre. Bien, tu vas y aller, même si tu es pas nécessairement communautaire. Fait que oui, ce personnel-là a beaucoup changé. Du communautaire, c'est plus ce que c'était, là. [...] Ils restent pas parce que c'est pas assez payant, parce qu'il y a une autre job qui se présente à plus haut salaire, ils vont partir. Fait que c'est tout ça qui rentre en ligne de compte, là. [...] Le communautaire, c'est autre chose. C'est vraiment une vocation, là. Pour ceux qui sont là depuis longtemps ou qui veulent être là pour longtemps, c'est vraiment une vocation. [...] Puis comme je te dis, des purs et durs, il y en a plus.*

Diane exprime ainsi un clivage explicite de catégories sociales. D'un côté, on retrouve des « purs et durs » du communautaire, qui seraient motivés par des dispositions intrinsèques vocationnelles – « c'est dans eux-autres » –, et qui ne sont donc pas préoccupés par les faibles salaires et qui restent engagés longtemps dans le même milieu, voire dans le même organisme. De l'autre côté, il y a celles et ceux qui « ne restent pas », pour des raisons financières, préférant se réorienter vers des emplois mieux rémunérés. Qui plus est, ce clivage social est également temporel. Il y aurait eu transformation : les premiers seraient en voie de disparition, ne laissant que les deuxièmes, ce qui explique ultimement le taux de roulement parmi le personnel.

Le discours que tient Carole à l'égard de l'organisme communautaire du quartier auprès duquel elle est employée permet lui aussi de nourrir le portrait de l'espace-temps social professionnel du communautaire qu'elle partage avec Diane, et le clivage qu'elle y trouve avec d'autres personnes travaillant dans ce milieu :

---

<sup>338</sup> Carole fait mention du fort taux de roulement de personnel au dernier extrait cité de la section 3.2.1.2, en parlant des tentatives de mise en place de pratiques d'éducation populaire malgré les difficultés contemporaines dont elle fait l'expérience.

Carole : *Tsais que sur le C.A. de mon organisme, le C.A. du centre de femmes, que la présidente a dit, « je commence à être écœurée là. On est un centre de femmes. On existe pour les femmes. Tout ce qu'on entend parler ici, c'est de conditions de travail des salariés. » J'ai fait, « Oh criss que tu as raison. ». [...] Nous autres, on vient d'augmenter à 20 piastres, là. Quand j'ai commencé à travailler à Montréal, c'était dans un autre groupe de femmes. Je gagnais 22 piastres de l'heure. Il y a 20 ans! Il y a 20 ans. Quand j'ai commencé à travailler au Réseau d'entraide Verdun, j'ai baissé à 18 piastres, puis je suis venue à bout de remonter à 25. Quand je suis rentrée ici, j'ai baissé à 16 piastres et quelques... Plus que je travaille, moins que je gagne.*

L. : *Puis ça, être dans les C.A. puis dans les assemblées générales. Ça te donne pas envie de parler de tes conditions de travail?*

Carole : *Non. Non parce qu'on reste quand même qu'on est choyés. On est quand même choyés à comparer à du monde pauvre pour qui qu'on existe.*

On voit ici Carole exprimer à sa façon un clivage analogue à celui de Diane, qui priorise la mission de venir en aide au « monde pauvre » plutôt que de se préoccuper de son salaire, malgré son importante diminution au fil des ans. Elle justifie de surcroît cette posture par un autre clivage, opéré en comparant avantageusement la représentation de sa situation socioéconomique à celle des personnes auprès desquelles elle travaille en tant qu'intervenante communautaire.

À l'échelle du clivage exprimé dans les discours de Diane et Carole transparaissent des évolutions contemporaines du milieu professionnel de l'action communautaire autonome au Québec de manière générale, telle qu'en rendent compte des rapports de recherche depuis de nombreuses années déjà. Dans une lettre ouverte récente dénonçant la détérioration des conditions de travail du milieu professionnel communautaire, on énonçait que « le recours à la rhétorique de la "vocation", souvent mobilisé afin de les retenir dans le secteur [le personnel salarié], semble avoir atteint sa limite. » (Fauvel et Noiseux, 2022). Cette transformation du rapport au travail – et notamment à la notion de vocation qu'employait aussi Diane – est entre autres expliquée par un phénomène de professionnalisation du milieu communautaire, professionnalisation définie comme « la transformation de la composition de la main-d'œuvre des organismes communautaires à travers l'augmentation de la proportion de travailleuses hautement qualifiées » (Marois, Murray et Théberge, 2016 : 20). Selon Jean-Pierre Deslauriers, la professionnalisation en question découlerait d'abord du renforcement des liens financiers entre l'État et le milieu communautaire depuis les années 1980, qui s'accompagnent entre autres de plus grandes exigences de reddition de compte et

d'efficacité dans la dispensation de services. À leur tour, ces exigences pousseraient à l'embauche de personnes plus scolarisées pour apporter de la crédibilité aux organismes aux yeux de l'État bailleur de fonds, mais aussi pour leurs compétences d'organisation ou encore leurs capacités à compléter des demandes de subventions et des rapports de reddition de compte. De nos jours, par ordre d'importance, les critères d'embauche actuels dans le milieu seraient d'abord la diplomation, ensuite, les aptitudes et qualités personnelles et la connaissance du milieu dans lequel œuvre l'organisme visé, puis finalement l'expérience de vie de la personne candidate. Puis, ultimement, la scolarisation viendrait à son tour nourrir le roulement de personnel dans le milieu communautaire : ces emplois ne sont vus par les professionnelles les plus jeunes qu'en tant que voie d'accès facile – grâce au roulement de personnel généralisé – à une expérience professionnelle de qualité permettant par exemple de payer ses dettes d'étude, avant d'ensuite se diriger vers la fonction publique, qui offre des conditions salariales et des avantages sociaux beaucoup plus importants (Deslauriers, 2014 ; Rhéaume, 2007).

Il me semble cependant nécessaire de complexifier à certains égards l'explication de Deslauriers. Celui-ci paraît présenter la professionnalisation d'abord comme « tirée vers le haut » par les exigences de l'État, qui inciteraient à l'embauche de nouveaux profils de travailleuses et de travailleurs. Or, d'une génération à l'autre, la scolarisation postsecondaire a progressé de manière constante au Québec au cours des dernières décennies et, de manière corollaire, la population possédant un diplôme d'études secondaires ou moins a beaucoup diminué dans la province (Gauthier, 2014). Ainsi, ce n'est pas tant le milieu communautaire qui attire davantage de personnes scolarisées d'un bassin fini que le bassin de personnes scolarisées lui-même qui a pris de l'expansion au fil du temps. Il en découle aujourd'hui un certain clivage générationnel en termes de scolarisation, ici observé dans un secteur professionnel particulier. Cela dit, il ne faudrait pas déduire de la distinction entre deux profils professionnels que les uns sont incapables d'acquérir des compétences professionnelles comparables à celles que les autres ont acquises dans des établissements d'enseignement postsecondaire. Autrement dit, cet écart générationnel ne doit pas ici être compris comme une essentialisation de deux groupes homogènes. Il décrit cependant tout de même une certaine tendance au développement de trajectoires sociales différenciées, les plus jeunes ayant été en plus grand nombre amenés à suivre des parcours les mettant en contact avec des institutions d'enseignement postsecondaire. Qui plus est, cette scolarisation est partagée autant dans la fonction publique que parmi ces jeunes personnes à l'emploi du milieu communautaire. La

continuité entre ces deux milieux n'en est ainsi que plus facilement envisageable, tel que rendue évidente par les trajectoires professionnelles de l'un vers l'autre, mais aussi par le partage maîtrisé d'un même « langage ». Il n'est pas question de langue parlée ou de dialecte, mais plutôt d'une même façon manier la langue et de communiquer ou, en d'autres mots, des codes de parole symbolisant des formes différentes de relations sociales (Bernstein, 1962). Dans la mesure où ceux-ci sont partagés de part et d'autre, ils facilitent notamment les échanges entre les deux milieux au moment de la transmission des rapports de reddition de compte et des formulaires de demandes de subventions.

Sans évoquer un départ envisagé vers la fonction publique, les conditions de travail et de rémunération ont été systématiquement abordées par les travailleuses et travailleurs communautaires plus jeunes – ayant toutes et tous une scolarité universitaire – dans les entrevues que j'ai pu réaliser. Ainsi, Coleen explique sans hésitation son arrivée comme salariée permanente au Détour comme suit :

*I mean, a lot of it was just career opportunities for me. [...] Like, Ressource action-alimentation, for example, doesn't have a lot of full-time permanent positions to offer. I imagine it can be something that's very prevalent in the non-profit world. So I'd been working on a contractual basis for almost three years. [...] The way that they'll form a sort of position for you is they'll allow you to take up hours in many different projects.*

Quand Camille évoque ses expériences communautaires antérieures à son arrivée à Partageons l'espoir, elle estime que :

*Les salaires étaient assez bas. Là-bas, une travailleuse sociale, c'était genre 16 piastres de l'heure, puis là, j'étais comme, ah, tu viens de faire un bac. Tu es comme dans un ordre professionnel qui te coûte 700 piastres par année pis tu te fais payer 16 piastres de l'heure. [...] à Partageons l'espoir, les salaires sont quand même plus intéressants de ce que j'ai vu, mettons.*

Sara, elle-aussi employée de PE, me partageait des réflexions aussi quant aux conditions de travail du milieu :

*Quand je suis partie de PE puis que j'ai accepté le poste à Villeray, j'ai diminué mes conditions salariales quand même considérablement. Puis quoi que je suis très à l'aise avec mes conditions à Villeray, ç'a été super challengeant. Il a fallu que comme je me pose des questions de c'est quoi que tu veux dans la vie. C'est quoi ton salaire idéal. Comme avec quoi tu es confortable. Avec quoi tu l'es plus. Est-ce que tu as vraiment*



*besoin de ça, des assurances collectives. Puis je dis pas que je suis meilleure parce que je l'ai fait, mais autour de moi, il y a plein de monde qui étaient comme ... j'aurais jamais fait ça. J'aurais jamais quitté pour des conditions qui sont inférieures. Jamais.*

Tandis que l'extrait de Coleen permet d'illustrer la précarité d'emploi à laquelle confinent certains organismes – par manque de ressources financières –, les témoignages de Camille et Sara offrent des renseignements à diverses échelles. D'abord, elles permettent de supposer que les conditions de travail offertes à PE sont manifestement plus avantageuses que dans d'autres organismes communautaires en alimentation, non sans lien avec ses voies alternatives de financement. Camille, ensuite, évoque pour sa part les attentes de salaire en rapport avec le niveau de scolarité. Puis, bien qu'elle ait pris la décision de quitter pour un emploi offrant de moins bonnes conditions, Sara dit avoir trouvé cette décision confrontante. Elle l'était non seulement pour elle, mais également pour son entourage, avec lequel elle paraît ainsi partager une compréhension commune des parcours professionnels comme devant suivre une trajectoire ascendante en termes de conditions de travail – ou à tout le moins non descendante. Il paraît s'agir là d'appartenances sociales différentes de celles des « purs et durs du communautaire » que décrivaient plus haut Diane et Carole, cette dernière acceptant sans détour plusieurs diminutions de salaire en changeant d'emploi dans les dernières décennies. Par contraste, il est frappant de voir qu'elles ont des trajectoires socioéconomiques très largement à l'opposé de ce qui vient d'être décrit. Elles ont toutes deux cumulé des expériences d'emplois « peu qualifiés », de chômage, d'aide sociale et de pauvreté, puis se sont éventuellement intégrées au milieu communautaire sur la longue durée<sup>339</sup>. Au final, ce sont leurs expériences de vie plutôt que la diplomation qui paraissent fondamentales à leur embauche dans le milieu il y a plusieurs décennies, soit un parcours diamétralement opposé aux critères d'embauche modernes priorisant la diplomation (Deslauriers, 2014). Encore une fois, au-delà de trajectoires individuelles différenciables, il s'agit aussi d'appartenance à des espaces-temps sociaux menant à des conceptions distinctes de l'économie et, ici, de la place que chacune estime pouvoir y prendre professionnellement.

---

<sup>339</sup> Diane est restée entre 15 et 20 ans au Club populaire; elle travaille toujours dans le milieu communautaire aujourd'hui. Carole a eu des emplois manufacturiers, syndicaux, puis communautaires, avant d'arriver à son organisme actuel il y a environ 10 ans, tout en s'impliquant aussi bénévolement au Club populaire depuis plusieurs années.

Si Diane et Carole décrivent toutes deux un espace-temps social de l'action communautaire particulier et que, chacune à leur façon, elles expriment une certaine désolation face à sa reproduction limitée de nos jours, il n'en demeure pas moins qu'elles sont toutes les deux actives dans des organismes. Ce faisant, elles participent de l'actualisation de certains rapports et connaissances qu'elles ont pu développer au fil de leurs expériences professionnelles et de vie plus largement, y compris celles relatives à leur espace-temps communautaire « antérieur ». En d'autres mots, elles actualisent ces espaces-temps dans ceux ayant aujourd'hui cours dans leurs organismes respectifs. Une marque qui m'apparaît distinctive de leurs deux discours est la prépondérance de relations interpersonnelles riches dans leurs façons de décrire les relations entretenues avec les personnes participant aux activités qu'elles organisent. Ainsi, rappelons-nous que plus tôt, Diane disait connaître « tous les gens des cuisines », et qu'elle maintient encore un lien avec eux, même si elle a quitté le quartier. Voici comment elle rationalise la richesse des liens qu'elle entretenait avec les membres du Club lorsqu'elle y travaillait :

*Moi, je suis quelqu'un qui a vécu autant à l'aide sociale, le chômage, la CSST. J'ai tout vécu. [...] Fait que quand ils arrivaient puis qu'ils me disaient, bon qu'ils me racontaient je le sais pas, moi, qu'elle vient de perdre sa job bin, tsais, j'étais capable d'avoir une conversation parce que c'est toutes des choses que j'ai vécues, par quoi je suis passée. Fait que je pense que par rapport à mon vécu, c'était beaucoup plus facile de parler avec eux de tout. Puis ils savaient s'ils avaient besoin de parler, bien, ils savaient que j'étais là, que j'avais une oreille attentive en fermant la porte du bureau puis on jasait. Tsais, pour moi, c'était important de prendre le temps. [...] tout en étant animatrice, oui, mais d'être quand même assez comme on dit, tchummy, tchummy, là.*

On peut d'abord retenir de cette dernière citation la qualification familière ou amicale (« *tchummy* ») qu'emploie Diane pour décrire ces relations. Qui plus est, elle explique aussi la qualité des liens entretenus par le partage d'un même « vécu ». Or, si une telle commensurabilité de vécus me paraît une explication partielle mais plausible de la nature des liens entretenus, ce n'est pas à ce détail qu'il me paraît le plus important de s'attarder. Plutôt, c'est la commensurabilité de vécus elle-même – en termes d'expériences socioéconomiques –, en ce qu'elle paraît constitutive de l'espace-temps communautaire dont j'ai pu détailler les contours dans les dernières pages.

Carole, qui travaille encore à dans un regroupement de femmes et qui s'implique bénévolement au Club populaire, se trouve en position de reproduire une organisation de ses

activités fondée sur des relations interpersonnelles fortes. Ces relations sont d'abord constitutives de la façon qu'elle a d'envisager la mise en application de certaines règles. C'est notamment le cas du rabais offert à l'épicerie en l'échange de l'implication bénévole :

*[Le rabais] c'est pas à vie après ça. Il faut que tu redonnes.*

L. : *Vous gardez une trace de ça?*

*Carole : On n'a pas assez un grand nombre de participants ni de bénévoles. C'est une quarantaine [de personnes], grosso modo par année. Puis, écoute, la personne, si on l'a pas vue pendant deux, trois mois, le mois d'après, on peut bin lui laisser. Mais à un moment donné, on arrête. [...] On n'est pas à cheval à... « hey, c'est le 15 du mois, là. Si t'as pas donné ton 3 heures, on coupe ton [rabais] », c'est pas de même. Tsais, comme Martine, elle est venue dans le temps de la pandémie. Elle est venue me faire des pots [de soupe]. Puis là, je lui dis, hey, j'ai trouvé comment te faire ton rabais bénévole sur [le système informatique]. Elle a dit, « pas besoin, j'ai rien fait ». Je lui dis, « tu nous fais des pots de soupe ». « Bien là, ça m'a pris une demi-journée ». Pour elle, c'était pas régulier. Faque c'était rien. Il y a une madame qui nous a fait des masques. J'ai dit, « m'a te donner, tiens, ton tarif bénévole ». « Pourquoi? » « Tu as fait des masques ». « Ah, merci! ». Elle était contente. Là, quand on avait fait plusieurs semaines, elle dit, « tu me donnes pas mon tarif bénévole? » « Ça fait un petit bout que tu m'as pas fait de masques ». Elle fait, « c'est vrai. » Fait que tsais, on gère ça de même. On gère ça su'a yeule, là.*

Plutôt qu'une règle explicite énonçant les modalités de rétribution en échange de l'implication bénévole, comme les trois heures minimum d'implication par quatre semaines au Détour, ou même la rétribution en échange de l'implication au défunt marché mobile du Club, Carole commence par affirmer simplement qu'« il faut que tu redonnes ». À l'instar de plusieurs autres règles de réciprocité implicite régulant d'autres formes de relations sociales (familiales, d'amitié, etc.), la nature du retour ainsi que l'horizon temporel à l'intérieur duquel il semble attendu demeurent indéterminés, tout comme le moment où la rétribution est arrêtée – « le mois d'après on peut bin lui laisser. Mais à un moment donné on arrête »; « on gère ça su'a yeule »<sup>340</sup>. La règle est ainsi

---

<sup>340</sup> Qui plus est, dans les exemples donnés par Carole, le rapport des participantes et participants à leur implication bénévole n'est manifestement pas transactionnel comme ce put être le cas à l'occasion des marchés de fruits et légumes décrits en section 3.2.1.1. En effet, les deux participantes n'attendent pas ici de retour en échange de leurs contributions. Cela pourrait être expressif d'appartenances sociales

appliquée selon le bon jugement de Carole, en fonction de la relation qu'elle a avec chacune des personnes participantes. D'autres exemples viennent aussi corroborer la personnalisation des relations telle que les envisage Carole. Lorsqu'elle évoque les consultations qu'elle effectue auprès de la clientèle ou des bénévoles pour avoir leur avis sur un enjeu donné, elle dit consulter « son monde ». Plus encore, elle rend même certains services particuliers, tels que commander des mets préparés d'une entreprise tierce à un client qui aurait voulu en acheter à l'épicerie alors que celle-ci n'en offre pas, ou encore aller porter chez une participante endeuillée un repas-cadeau spécial du temps des fêtes concocté par le Club. Finalement, ces repas-cadeaux eux-mêmes sont un cas illustratif à cet égard : le personnel salarié et des membres du C.A. – dont Carole – se sont engagés à cuisiner ces boîtes repas et à les offrir aux « membres qu'on considère les plus proches. Parce que sinon on recevrait 300 demandes et on pourrait pas y répondre ». On voit ici non seulement l'importance des rapports personnels de Carole avec les membres, mais également le partage de cette même logique par bon nombre de personnes salariées au Club populaire. Ainsi, si Carole partage avec les responsables d'autres organismes le recours à une même ontologie sociale de la personne vulnérable (c.-à-d., en situation de pauvreté, bénéficiant de l'aide sociale, habitant en HLM ou en maison de chambres, ayant potentiellement des problèmes de santé, etc.), elle a aussi une connaissance des personnes regroupées dans cette ontologie par des relations interpersonnelles riches. Cette interconnaissance est corroborée par Dominique, une cliente et membre de longue date du Club que j'ai pu interviewer :

*Dominique : Ma commande, ils la préparent au Club puis ils connaissent leurs clients. Ils savent ... « non ça, Yvette, elle le prendra pas. Michel, il en voudra pas. Ginette en voudra pas. C'est pas la grosseur qu'il aime. Prend cette grosseur là ». Il y a une affinité. Ils connaissent leurs clients. C'est rare. Puis il y a une confiance aussi.*

*L. : C'est important la confiance là-dedans.*

*Dominique : Oui, tsais, c'est comme l'autre jour. J'ai une caisse de jus qui était pas sur ma facture. Là, c'est facile sauter quelque chose, là. Puis, bien Denis [l'employé], il a appelé, il dit, « tu as-tu toute tes [items] »; je dis, « bin, je pense que il y en a une que*

---

différenciées, ou encore d'un rapport plus riche entretenu avec Carole et les responsables du Club. Je n'ai cependant pas le matériel nécessaire pour approfondir ces hypothèses.

*tu as pas chargée ». Faque l'honnêteté, elle va des deux bords, là. Faque tu reçois ce que tu donnes aussi. Puis tu donnes ce que tu reçois. Ça marche là-bas.*

Au-delà de l'interconnaissance forte représentée, l'extrait témoigne aussi de comportements réciprocaires de redevabilité qui contrastent avec les formes de « tricherie » ou d'« abus » rencontrés par les responsables du Club et de Partageons l'espoir ailleurs dans le quartier. À l'inverse, Dominique ne paraît pas intéressée par l'épicerie du Détour, malgré le fait qu'elle habite dans son secteur. Qui plus est, la représentation du Club exprimée ci-haut est à comprendre par comparaison avec elle exprimée au sujet de l'épicerie du Bâtiment 7 :

*L. : Tu commandes tout au club.*

*Dominique : Tout club, viande, ci, ça, fruits et légumes. Cannages si possible. Puis surtout depuis la Covid, encourager les organismes du quartier ou le bleu au Québec, bien c'est ça. Moi, c'est ma ... c'est pas à dire, il y a Le Détour à côté, là.*

*L. : Ah, tu y vas-tu des fois?*

*Dominique : Ah, c'est moins ça. [...] Je trouve qu'ils l'ont fait pour les riches. Oui, oui, les prix sont pas si pas chers que ça. Du temps bénévolat, c'est compliqué de le donner là-bas.*

*L. : Plus qu'au Club?*

*Dominique : Bien oui. J'ai pas ... puis ils font pas d'accommodements, tsais. Comme je voulais une caisse de jus. Ils veulent pas. Moi, j'achète pas ... je veux 50 livres de patates. Au club, elle va me commander la caisse de jus. Ils ont fait un code pour que j'aie des gros paquets de viande. Faque tsais, si tu veux de la clientèle, tu vises des spéciaux pour ceux qui font du bénévolat, c'est correct. Je suis bien d'accord. Mais le bénévolat, c'est une réunion, un ci, un ça. C'est pas juste un bénévolat, là. Moi, du bénévolat, je cherche pas nécessairement à être impliquée à long terme. Puis au club, je me sens pas obligée. J'aime ce que je fais comme bénévolat. L'ambiance est différente. Les idées de tout le monde sont bonnes. Même si tu es bénévole, membre. Si tu suggères un repas ou si tu suggères une idée ... « hey, ça, il me semble que ça serait cool si vous auriez telle affaire ». « Oui, on va en parler en équipe ». Puis ... l'approche est différente. L'approche est différente.*

*L. : Comment ... tu peux-tu m'en parler un peu comment tu distinguerais les deux?*

*Dominique : Bien, je trouve qu'ils visent une clientèle qui a plus d'argent Le Détour. Si tu veux que je sois franche, là. Je trouve qu'ils visent une clientèle qui ont plus d'argent*

*puis ça les intéresse pas nécessairement d'accommoder les gens. Tu as ce que tu as, puis c'est ça.*

*L. : Puis au club, admettons, tu penses-tu qu'ils accommodent tout le monde? Admettons, toi tu connais bien Carole quand même, là.*

*Dominique : Je connais Carole, bin, ça fait 20 ans et plus que je participe au Club pis je connais pas mal tout le monde excepté le nouveau staff en haut, là. Ça tout changé la coordination puis tout, là, mais en général, je connais bien le Club, les membres, les cuisines, [...] j'ai été impliquée un peu partout.*

Dominique évoque plusieurs raisons pour expliquer sa représentation négative du Détour en comparaison du Club populaire. Il y a incompatibilité de pratiques d'approvisionnements – il n'est pas possible d'effectuer des commandes de quantités spéciales au Détour –; l'épicerie est conçue « pour les riches » et les prix ne sont pas suffisamment avantageux; la lourdeur perçue de l'implication bénévole qui implique selon elle trop de « réunions » en sus de la participation au plancher. Il est frappant de constater, par ailleurs, la différenciation qu'elle effectue entre les deux organismes en termes « d'ouverture » à de nouvelles idées, alors même que l'organisation du Détour est entre autres axée autour de ce principe – les réunions, comités et assemblées en étant des instances possibles, en plus des discussions informelles sur le plancher<sup>341</sup>. Or, il n'importe pas ici de s'attarder à la véracité ou à la légitimité des critiques de Dominique. Plutôt, il m'apparaît notable qu'elle évoque également les liens de très longue date qu'elle entretient avec le Club, et les fortes interconnaissances qu'elle a corollairement développées avec son personnel et ses membres plus largement. Autrement dit, ses liens au Club prédatent largement l'arrivée du Détour et contribuent possiblement à nourrir sa méfiance envers le nouveau projet alimentaire établi non loin de chez elle.

Par l'exposé des dernières pages, mon objectif n'était pas de faire des relations d'interconnaissance plus riches l'apanage exclusif du Club populaire des consommateurs. Dans chaque organisation, on retrouve autant des règles formelles et des relations « particulières » d'interconnaissance qui débordent ces règles. Cependant, la prédominance des règles formelles explicites paraît plus évidente au Détour et à Partageons l'espoir. Comme dans n'importe quel

---

<sup>341</sup> Autrement dit, le Détour est réputé être organisé de manière à permettre l'expression de nouvelles idées, tel que l'entendrait Dominique. Elle ne fait cependant pas sens de ses expériences de cette façon.

milieu de travail ou de loisir, les interactions prolongées dont des membres font l'expérience au Détour les amènent parfois à développer certains liens d'affinité. Il y existe également des arrangements réciprocaires, notamment sous la forme d'un cartable de « factures d'épicerie non payées », que des membres ou certaines personnes spécifiques jugées dignes de confiance paieront à un moment ultérieur indéfini. Cependant, nous avons pu voir que l'organisation est mise en forme par des règles plus « rigides », notamment du fait de leur opérationnalisation via programmation informatique. Elles sont en ce sens visuellement présentes dans l'implication de tout membre, notamment sous la forme d'un calendrier numérique en ligne que chaque personne doit consulter et remplir, calendrier qui comptabilise automatiquement les quarts de travail complétés, met à jour le statut de membre actif/inactif de chaque personne et détermine son admissibilité aux rabais. Dans l'absolu, rien de cela n'empêche des arrangements informels de gré à gré. Seulement, ceux-ci constituent l'exception et non pas la règle, règle matérialisée dans l'appareillage informatique automatisé. De surcroît, la nature autogestionnaire à plus grande échelle du projet – impliquant plusieurs centaines de personnes – amène une nécessité d'explicitier un grand nombre de procédures et protocoles pour effectuer certaines actions dans l'épicerie de manière à ce que n'importe quel membre puisse les effectuer. Également, aux niveaux plus abstraits des décisions d'orientation de l'épicerie ou de la gestion des relations entre personnel salarié et membres bénévoles, on rappelle souvent la nécessité « d'instaurer des mécanismes » explicites pour réguler les pratiques. À Partageons l'espoir, des responsables ont tissé des liens d'interconnaissance et de sympathie avec des membres habitués de différents services. À l'occasion des repas communautaires offerts quelques fois par mois – en temps normal, hors pandémie – des responsables s'assoient avec les membres pour partager le repas avec eux et socialiser. Mais un traitement particulier des demandes de membres spécifiques ne serait pas envisageable, dans la mesure où leur très grand nombre rendrait la généralisation d'une telle pratique impossible donnerait lieu à des situations inévitables. Par contraste, comme le précise Carole quelques extraits plus haut, il y a assez peu de personnes participant bénévolement aux activités du Club, par comparaison au Détour ou à PE. Il paraît raisonnable de supposer que le type de rapports personnels constitutifs de certaines règles au Club sont entre autres permis par la taille modeste des opérations qui y sont menées.

Mais s'il existe aujourd'hui un écart notable en termes d'ampleur des opérations et d'état des relations dans l'organisation des activités entre ces deux organismes plus anciens, c'est entre autres parce que des transformations notables sont survenues à Partageons l'espoir au fil des deux

dernières décennies. Patti, résidente de longue date du quartier et impliquée depuis plusieurs décennies à PE à différents titres, décrit ces transformations avec beaucoup de détails. À l'instar des dernières personnes citées, son inscription de long cours dans l'espace social de l'organisme lui permet d'effectuer d'importantes distinctions temporelles de type « avant/maintenant ». Celles-ci prennent notamment la forme d'une différenciation entre les deux personnes ayant dirigé l'organisme jusqu'en 2020 : Judy, co-fondatrice et première directrice de l'organisme, puis Fiona, qui prit sa relève à la direction après sa retraite.

*Patti: When I first started for Share the Warmth for the first ten years, staff never changed. Like, they were here for moons; they would never change jobs or even ask to change a job, even in-house. Then Fiona came in and she had, like, a business mind. When Judy did it, she was all about it being family and warm and it was fun coming to work. Like, it was a whole different atmosphere. So, then when Fiona came in it was starting to add policies and procedures and to be more professional. And to include the French – you know, it was very, very English before and...*

*L.: Oh, she explicitly said « OK, we're bringing in French people »?*

*Patti: Right. I mean, it [PE] was known as an English organization, right? And, like, a lot of the staff didn't speak one word of French. So, it was a big change, but it was a great one. Fiona made some great decisions. [...] I think with her experience, you know, she just had a different vision for the future. And so, she slowly made those changes. She's very smart. And she's a tough lady too and so not everyone was able to work under her. So, there was a big large turnover in staff. [...] And so, it was a big difference from the old Share the Warmth on Rushbrooke, to here. It was a big difference. Like, we were operating from a house and then coming into a huge space.*

*L.: You mean a big difference in terms of operations?*

*Patti: Just operation, yeah. And so, it was – there were a lot of lock changes and so even with staff with the turnover like that, just coming into the new building and everything being so new, it wasn't easy.*

*L.: The impulse to make Share the Warmth more diverse came directly from Fiona in your opinion.*

*Patti: Right. Yes, absolutely. We didn't have a lot of immigrants, for example [...]*

*L.: So it was like white Anglo?*



Patti: *Yes, yeah. And we weren't really well known. So, slowly we were introduced, you know, social media and we just got bigger or got better known.*

[...]

Patti: *[Judy et Fiona] They're night and day.*

L.: *But then how could Fiona be hired if she's the exact opposite of Judy? What was the reasoning behind it?*

Patti: *I think it's because they realized that with Judy there wasn't really more growth, you know what I mean? She was satisfied with the way we were operating and the vision wasn't getting bigger. It was just taking care of what we had [...]*

L.: *Do you feel like this was the right move?*

Patti: *At the time – to grow? Yes. Well, yes. Yes. I miss – a lot of the community and a lot of the people that I know from the community, they always say, "It's not like it used to be." And the staff we're all like in this aquarium kind of looking thing and before or in the past, we were out on the floor. There was – this didn't exist; this was built afterwards, this aquarium kind of thing [séparation vitrée entre les bureaux du personnel et l'espace central de la banque alimentaire]. Our doors were always open and customers or members, they would just walk in our office.*

L.: *So, it's under Fiona once again that there's been like a split between administration and the floor.*

Patti: *Yeah. And then slowly that changed and there's a lot of people that didn't return. So it just kind of shifted; the atmosphere shifted.*

Ce long extrait de mon échange avec Patti permet de saisir une grande variété de qualités qu'elle associe à l'une et l'autre des époques qu'elle identifie dans l'organisme. Chronologiquement, la première période est décrite comme investie principalement par une population anglophone blanche du quartier, moins grande et plus stable dans le temps; les personnes impliquées le sont de manière constante depuis longtemps<sup>342</sup>. On remarquera par ailleurs le recours à l'analogie de la

---

<sup>342</sup> La participation n'était pas exclusivement blanche à cette époque, nonobstant l'affirmation de Patti – qui lui a été suggérée par ma question, par ailleurs. Seulement à l'échelle de l'échantillon de mes entretiens, je compte trois personnes/ménages appartenant à des minorités visibles qui ont fréquenté Partageons l'espoir à son ancienne localisation géographique dans le quartier, soit pendant la période antérieure à laquelle réfère l'interviewée.

famille pour qualifier l'état des relations à l'époque de Judy, analogie qui reviendra plus tard également. La deuxième période correspond à l'arrivée de Fiona. D'abord embauchée à titre de directrice adjointe en 2009, elle accède au poste de direction au moment où Judy prend sa retraite en 2011. Tandis que Judy semblait se satisfaire de la mission de « prendre soin de ce qu'on avait », Fiona aurait pris les rênes avec un objectif de croissance de l'offre de services, et un processus de planification stratégique est alors entamé (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015). Ainsi c'est durant cette seconde période que paraissent survenir les efforts de diversification ethnique et linguistique du personnel salarié autant que des membres<sup>343</sup>. Mais avant tout, les premiers mots qu'emploie Patti pour qualifier les relations et l'approche de la nouvelle directrice ne renvoient plus à la sémantique de la famille mais bien des « affaires » (« *business mind* »), des politiques et règlements, bref, de la rationalisation gestionnaire. Les remaniements amenés par la nouvelle directrice, par ailleurs, ne sont certainement pas étrangers aux espaces socioéconomiques au sein desquels elle a pu se former. En effet, en sus de ses expériences humanitaires à l'international, Fiona a une formation universitaire de premier et deuxième cycles en commerce, et a occupé des postes de direction et de membre de conseils d'administration dans de grandes entreprises canadiennes de télécommunications. Qui plus est, c'est à l'arrivée de Fiona que Patti impute l'émergence du phénomène de roulement de personnel, qu'elle mentionne à plusieurs reprises. Si le caractère ou la personnalité « dure » de la seconde directrice peuvent être pris en compte, il me paraît tout de même frappant de noter que le roulement de personnel et les bouleversements dont rend compte Patti paraissent survenir dans les mêmes années que ceux décrits par Carole et Diane au Club populaire, soit à la fin des années 2000 et au début des années 2010. On ne peut négliger à cet égard le phénomène généralisé de roulement de personnel contemporain chez le personnel salarié communautaire plus jeune, que j'ai pu décrire plus haut (Deslauriers, 2014).

---

<sup>343</sup> Tel que présenté dans le livret sur l'histoire de Partageons l'espoir, produit par l'organisme : « C'est en tant qu'organisme ayant la mission d'aider et de soutenir une communauté multilingue que de nouveaux employés issus des deux communautés ont été engagés, malgré quelques obstacles au départ. L'objectif était que les usagers se sentent représentés et soient à l'aise à l'idée de venir à Partageons l'espoir. Pour cela, ils devaient être reçus dans leur langue maternelle. » (Partageons l'espoir/Share The Warmth, Wathieu, Haskell et Le, 2015 : 54).

Bien qu'elle accorde de la valeur à la croissance qu'a connue l'organisme dans la dernière décennie, l'interviewée souligne de manière marquée un certain désespoir face aux transformations sociales qu'elle y associe : des connaissances de « la communauté » lui confient que « les choses ne sont plus comme avant »; un « changement d'atmosphère » est survenu, et plusieurs personnes « ne sont pas revenues » au fil de ces transformations. À l'instar de ce que décrivait Diane au Club populaire, il paraît ici aussi y avoir eu une certaine dissolution de rapports antérieurs – tels que se les remémore Patti – transformations qui se matérialisent même dans l'aménagement physique des lieux. Après le déménagement de PE dans sa bâtisse actuelle en 2004, Patti décrit la façon dont la construction d'une séparation entre l'espace du personnel de bureau contraint les sociabilités d'antan, où « la porte était toujours ouverte et les membres pouvaient simplement entrer ».

Figure 16. – Espace de la banque alimentaire, Partageons l'espoir. Sur la droite, baie vitrée séparant l'espace bureau. (Share the Warmth, @PartageEspoir, 2020)



Malgré les transformations et les nombreux départs de personnes ayant participé au premier espace-temps social auquel se réfère Patti, elle est demeurée impliquée à Partageons l'espoir. Sans être dans une position lui permettant d'infléchir des décisions de mettre en pratique certains rapports comme pouvaient le faire Diane en tant qu'employée et Carole en tant que bénévole et administratrice, Patti se trouve à actualiser et maintenir certains rapports sociaux de cette période. Quand je lui demande comment elle explique la persévérance dans son implication à l'organisme, elle me répond sans détour :

*Patti: Probably Judy Stevens, because she has helped me a lot, and she saw something in me that I didn't see at the time in myself. And she was always tooting someone's horn; you couldn't do bad in her eyes. And she loved this organization; she just oozed it when you saw her. It was insane. And so did the employees. It was contagious. She'd always tell me how proud she was. So, I feel – at first, I didn't want to disappoint her; I felt like I owed it to the community because people say, "Don't you ever leave because if you leave, that's it." Kind of like taking Judy's reins; making people feel like it's OK. It's true because Fiona didn't – she kind of made you feel small.*

**L.:** *You owed her.*

*Patti: Yeah. I mean, that's what I think she'd want. And then I was really good friends with two other people that died here and Tonya is the one that brought me to Share the Warmth, that introduced me to Share the Warmth. Bill was our driver and he was the best too. And so, I feel like they would have never left Share the Warmth if it weren't for their illnesses. So, I feel like I'm loyal just to what it stood for, what it stands for. Trust me, I was on the edge; I was really not wanting to stay. [...] Right before [the new director arrived]. [...] But I'm very independent; I wouldn't depend on anybody, I'm working because that's who I am. And then Judy's kids – there's all the past people, the old people, that get in touch. And I don't know how come I have that connection. The people that Fiona hated and thought were rough and grumpy, I think they're the best people in the world. And so, I still keep connection, like all our old Board of Directors and whatnot. For some reason we just still connect and so if they see me, they talk to me.*

*[...]*

*[Judy and her children] They're all in that life of giving, of helping and sharing. And so, Judy was the same way, she just made you believe – [...] she'd give you the best advice [...] and she would take the time. [...]*

**L.:** *[...] And she'd be like that with everyone?*

Patti: *Everybody. Everybody. Anybody, – she was like a mother. [...]. And she was well known.*

L.: *In the neighbourhood? In this white Anglophone community?*

Patti: *Right. I can't tell you how many people come in just to ask her for advice [...] It was really special. And she made everyone feel important. She was oozing positivity.*

Bien que Patti y invoque immédiatement Judy comme motif pour demeurer impliquée à PE, ce dernier extrait permet de saisir ces motifs comme renvoyant à un collectif plus large qu'une relation entre deux individus. En effet, tout en ayant entretenu une relation riche avec l'ancienne directrice, maintenant décédée, elle décrit également les nombreuses relations interpersonnelles que celle-ci avait avec les autres membres de cet espace-temps social de l'organisme – auquel Patti réfère quand elle parle de la « communauté ». À partir du cadrage familialiste d'appréhension des relations entretenues par Judy, elle la qualifie même de « mère ». Nonobstant cette analogie, on retrouve d'ailleurs là des qualités de relations similaires à celles décrites par Diane, qui soulignait elle aussi l'importance de prendre le temps d'écouter les membres. De façon similaire à ce que décrivait Carole, Patti m'a même rapporté des cas de traitements particuliers à certains membres, à qui elle offrait spontanément de leur couper les cheveux pendant ses journées à PE, par exemple. Dans les deux cas, des rapports interpersonnels intenses paraissent être constitutifs de la tenue des activités elles-mêmes. Mais la communauté en question ne se résume pas à une série de relations de plusieurs individus reliés chacun exclusivement à Judy, sans liens entre eux. En effet, l'interviewée dit également maintenir son implication par souci de redevabilité envers ses collègues et amis décédés, puis envers sa communauté plus largement, communauté dont on voit la concrétude quand elle rapporte être vue par plusieurs comme la dépositaire de l'esprit d'hospitalité qu'incarnait l'ancienne directrice et fondatrice de PE. On voit également l'actualisation ou le maintien des relations concrètes de cette communauté remémorée quand Patti évoque les enfants de Judy, les « vieux » ou les « gens du passé », et les « anciens membres du C.A. » de l'époque précédant l'arrivée de Fiona, avec lesquels elle garde contact. Tout en disant ne pas s'expliquer pourquoi ou comment ces gens continuent d'entretenir ces liens, on peut comprendre que ces motifs de perpétuation de son implication paraissent renvoyer à l'espace-temps de « l'ancien » Partageons l'espoir et à des gens qui en partagent la mémoire – même si « les choses ne sont plus comme avant » dans les opérations quotidiennes de l'organisme. Ce sentiment de redevabilité, envers Judy et envers le groupe plus large, constitue ainsi en une forme de règle de réciprocité, bien que

différente de celle mise en place par Carole avec les membres de l'épicerie du Club populaire. Tout cela mène donc à saisir le clivage développé par Patti non pas comme entre deux « cheffes » qui déterminent à elles seules l'état des relations – sans nier leur importance –, mais bien comme deux formes sociales différenciées<sup>344</sup>. Celles-ci se manifestent aussi par la différence de perceptions que relève Patti quand elle dit aimer et côtoyer des gens du quartier que Fiona trouve désagréables. Plus frappant encore, Patti me racontait également être sermonnée par Fiona pour les « mauvaises fréquentations » qu'elle entretenait avec des gens du quartier menant des activités illicites et ce, malgré le fait que ce soient ces liens qui ont à quelques occasions permis à Patti de retracer de proche en proche des biens volés à Partageons l'espoir et de les récupérer.

À l'image du milieu communautaire de manière générale, la situation actuelle de Partageons l'espoir en est donc aujourd'hui une de roulement de personnel fort, certes. Après d'importantes transformations, provoquées par sa direction, nous avons également pu voir qu'il s'agit d'un organisme accueillant une importante diversité de profils populationnels, tant linguistiques qu'ethniques et, dans une certaine mesure, socioéconomiques. Ainsi, tandis que le point de vue de Patti exprime une certaine inadéquation de la situation présente avec sa mémoire de l'espace social antérieur de PE, il y existe tout de même une certaine régularité sociale. Certains services offerts, tels que les repas communautaires, offrent des occasions de sociabilité que s'approprient les membres. Également, le bilinguisme dans les services et dans les activités de consultation ou les assemblées va maintenant de soi, tout comme la diversité ethnique du personnel et des membres. En somme, Partageons l'espoir continue de constituer un espace-temps social en soi pour les gens qui y sont impliqués ou qui bénéficient de ses services, quand bien même il n'a pas la forme remémorée par Patti.

Qui plus est, l'inscription de l'organisme dans la longue durée dans le quartier ainsi que son développement d'une offre de programmes pour les jeunes au cours des années 2000 ont mené à l'émergence de profils de jeunes adultes ayant grandi avec ces services, dans un milieu

---

<sup>344</sup> Tandis que les espaces sociaux à l'origine des connaissances administratives de Fiona sont facilement repérables du fait de leur inscription dans des institutions formelles (universitaires, corporatives), la nature des connaissances et des appartenances sociales à partir desquelles Judy a fondé et mené l'organisme sont plus nébuleuses. J'ai trouvé peu d'informations à ce sujet, si ce n'est qu'elle a connu une enfance et une vie adulte modestes avant la fondation de PE.

linguistiquement et ethniquement diversifié, et qui sont aujourd'hui investis professionnellement dans le milieu communautaire du quartier. J'ai pu faire la rencontre de deux personnes ayant une telle trajectoire. Les deux ont pris contact avec Partageons l'espoir pendant leur enfance, via le recours de leurs parents aux services alimentaires, mais aussi par le biais de programmes de tutorat ou de cours de musique. Elles se sont ensuite impliquées bénévolement dans l'organisme quelques années plus tard avant de finalement y être embauchées, puis passer à l'emploi d'autres services communautaires du quartier tels qu'Action-Gardien et la *Saint Columba House*. Remarquons ici la parenté de telles trajectoires avec celles de Carole, Diane et Patti dont les parcours professionnels les menant vers le communautaire sont d'abord fondées dans les expériences de vie plutôt que dans la diplomation appropriée, comme le serait davantage le personnel communautaire plus récent (Deslauriers, 2014), cela, en dépit du fait que l'une comme l'autre, ces plus jeunes employées avaient toutes les deux une formation universitaire en cours ou complétée au moment de l'enquête.

Les similitudes entre ces deux générations de personnes impliquées dans le milieu communautaire du quartier ne se limitent pas à leurs trajectoires individuelles. D'autres points de comparaison sont identifiables quand l'une de ces deux jeunes travailleuses, Wideline, me décrit son travail auprès de familles récemment immigrées au Canada et installées dans le quartier :

*Wideline: Tu rentres quand même dans la vie des gens. Tu vas souvent chez les gens. Tu vas prendre des cafés avec ces femmes-là. C'est très personnel, disons.*

*L. : [...] c'est quoi le type de relations que tu développes avec ces gens-là?*

*Wideline: Bin, comment je pourrais dire, c'est une relation de communauté à Partageons presque ... je veux pas dire que presque tout le monde se connaît, mais quand on voit dans la rue, on arrête puis on parle pendant une quinzaine, trentaine de minutes. C'est ... c'est ... comme une famille. C'est drôle à dire, mais en tout cas, moi, c'est comme ça que je le perçois.*

*L. : Pis tu fais ça avec les gens que tu as d'abord amenés à sortir de l'isolement, là. Tu les rencontres puis là, après ça, tu les croises dans la rue, pis là, hey, vous parlez.*

*Wideline: C'est ça. C'est exactement ça. Des fois, je suis comme ... « hey, si tu as besoin de quelque chose, tu as mon numéro. Hésite vraiment pas de m'appeler si tu veux prendre un café. »*

*[...]*

*Wideline: Mais déjà que j'habite dans le quartier, c'est comme si mon cerveau, il est toujours working parce que je suis comme ... OK. J'essaie de savoir tout ce qui se passe pour m'assurer de pouvoir offrir le plus possible de ressources dans le quartier à chaque personne avec qui je discute et que je rencontre. [...] [habiter dans le quartier] Ça facilite, mais aussi ça facilite pas parce que des fois, tu as besoin d'un break, mais dès que tu sors de chez toi, tu vois quelqu'un que tu connais puis la conversation commence.*

Au-delà de la parenté des analogies familialistes employées par ces participantes, on retrouve chez Wideline les mêmes descriptions de relations interpersonnelles riches entretenues avec les personnes auprès desquelles elle travaille. Plus encore, elle décrit à son tour un certain réseau d'interconnaissances autour de PE qui, si elle se garde de le présenter comme complètement généralisé, n'en demeure pas moins présent. Comme Patti, le fait qu'elle réside dans le quartier où elle travaille contribue à brouiller les frontières entre l'espace socioprofessionnel de son travail dans le milieu communautaire et l'espace de sa vie privée – malgré les inconforts que cela peut lui causer. Les cas de Wideline et de l'autre jeune professionnelle du quartier permettent en somme un certain décentrement face aux cas de Diane, Carole et Patti, qui peuvent induire une lecture des transformations du quartier et des organismes comme étant en proie à la dissolution de rapports antérieurs tout en véhiculant une certaine incertitude quant à leurs perspectives futures. L'extrait d'entretien de Wideline mène pour sa part à constater que des trajectoires comparables à plusieurs égards mènent à la construction d'autres espaces de sociabilité forte avec d'autres populations vulnérables du quartier que sont les familles récemment immigrées. En somme, tout en ayant toutes trois intégré le même organisme, Patti n'a pas été intégrée au même espace-temps social que les deux plus jeunes puisque celles-ci y sont arrivées enfants, à un moment où l'organisme n'était déjà plus tout à fait celui qui avait initialement accueilli la première. Ainsi, s'il y a dissolution de certains espaces-temps sociaux, on voit que de nouveaux se recréent, à la mesure de la recomposition sociodémographique actuelle du quartier. De surcroît, la recomposition fut elle-même en partie nourrie par les transformations survenues à PE et les opportunités d'intégration qu'elles ont offertes à Wideline et sa camarade. Cependant, il n'est pas clair que la population nouvellement immigrée autour de laquelle se tissent ces nouveaux liens riches constitue un espace social en soi plutôt



qu'une série de ménages atomisés entretenant chacun un lien exclusif avec la travailleuse communautaire<sup>345</sup>.

Ces perceptions de transformations ou de désagréations des milieux sociaux se rejouent aussi à d'autres échelles dans le quartier, hors des organismes – ou encore entre eux –, et constituent des occasions de découvrir d'autres espaces-temps du quartier. On les retrouve de manière marquée chez des personnes plus âgées, natives et toujours résidentes du quartier. J'ai notamment pu interviewer René, résident natif du quartier ne s'étant jamais intégré au marché du travail à cause de problèmes de santé, et impliqué dans un réseau d'organismes communautaires en défense de droits du logement. Encore une fois, son discours exprime la même prégnance de la structuration de ses représentations par l'identification d'un « avant » et d'un « maintenant » auxquels sont associés des catégories – ou ontologies – sociales et leurs propriétés.

*Il y avait une multitude à cette époque-là qu'il y a plus aujourd'hui. Aujourd'hui, on dirait que l'écart s'élargit entre les riches et les pauvres. [...] quand tu es jeune, tu t'arrêtes pas à ça. C'est des amis. Tu vas jouer au hockey. Mais tu te tiens avec du monde que tu vois qu'ils sont plus aisés, d'autres qui sont moins aisés. [...] Aujourd'hui, je le sais pas comment expliquer ça, mais on dirait que les gens, ils se mélangent peut-être moins. Les classes sociales, vu que l'écart est plus grand entre les riches et les pauvres, bin, j'imagine que quand tu es dans une classe sociale, bin, ton cercle va avec ta classe sociale. Donc, tu te tiens avec des gens de ton cercle. Et puis, comme il y a beaucoup de condos. Il y a beaucoup de monde. On les voit pas beaucoup se mélanger. J'imagine ils ont déjà leurs restaurants où est-ce qu'ils vont. Ils ont déjà leur truc. C'est pas ces gens-là qui attendent en ligne pour aller chercher du manger ou aller dans des organismes.*

L. : *Comment est-ce que tu le vois quand tu te promènes dans la rue, toi?*

René : *Bin, si je prends le moment présent, quand je vais dans des organismes, je vois pas beaucoup de gens qui est fortuné aller manger à Saint Colomba House ou ... Bien, il y en a peut-être. Il y en a peut-être, mais je reconnais mon monde parce que je suis toujours ici. Je suis pas quelqu'un qui part d'ailleurs pour venir ... faque je connais le monde. Je le sais un peu où est-ce qu'ils restent. Je le sais un peu ce qu'ils font, puis ...*

L. : *C'est qui ton monde pis c'est qui les gens fortunés?*

---

<sup>345</sup> On peut tout de même rappeler que, selon Wideline, « tout le monde se connaît », ce qui supposerait une multitude de liens bilatéraux ne l'impliquant pas nécessairement.

René : *Bien, je dirais, si je me promène sur la rue Centre puis je passe devant le petit café qui est là, puis je vois les gens qui est à l'intérieur, c'est pas les gens que je vais retrouver à Saint Columba House. C'est sûr, ils sont mieux vêtus. J'imagine, ils ont une meilleure job. Ils sont peut-être mieux équipés. Je le sais pas.*

*[...]*

*Je trouve que l'écart, on la voit plus par le développement urbain. Avant, j'ai connu ça [le quartier] pas de condos du tout. J'ai connu ça, le monde, y'avait pas de condos. Il y en avait des riches. Ils avaient des maisons. Mais là, on ... je le sais pas, je trouve que maintenant qu'on la voit l'écart entre quelqu'un qui est riche puis quelqu'un qui l'est pas quand tu te promènes dans un lieu. [Avant, les maisons,] ça se ressemblait tout'. Mais là maintenant, vu que – c'est peut-être dû au fait que c'est neuf aussi, là. [...] Sauf que on le voit plus qu'avant. [...] me semble que je jouais au hockey dans la rue puis il y avait du monde qui travaillait, d'autres travaillaient pas. Plein de jeunes ensemble. On était mélangés. [...] Mais aujourd'hui, ils ont fait des parcs multiculturels, tsais, on fait des rues, on fait des sens uniques. On fait des beaux espaces verts pour joindre un parc à l'autre. [...] Comme [le condo] à côté de Saint Columba House. [...] Je veux dire une place pour entraider les gens qui paient 2 piastres pour un repas, qui ont pas d'argent, puis tu as un condo de 1 million juste à côté. C'est un clash. Tu la vois la différence. Tsais, c'est ça je veux dire. Me semble ça aurait été une maison ordinaire avant. Ça aurait été quelqu'un qui a de l'argent, qui a les moyens de l'acheter, mais tu l'aurais pas vu autant.*

Le raisonnement derrière la distinction opérée par René mobilise des ontologies sociales, soit les classes sociales « riches » et « pauvres », dont les propriétés auraient en partie changé dans le temps et dans l'espace. En termes économiques, l'écart entre riches et pauvres s'est aujourd'hui élargi par une augmentation des ressources possédées par les premiers, comparativement à un temps antérieur. Cette représentation d'écart croissant concorde avec les données statistiques présentées au chapitre trois, fait qui n'est probablement pas étranger à la forte socialisation de René au milieu communautaire du quartier, dont le personnel recourt à ces mêmes statistiques pour construire ses connaissances d'intervention et de revendication<sup>346</sup>.

Malgré la défavorisation socioéconomique marquée du quartier des années 1970 à 2000, ce n'était pas toute la population du quartier qui fréquentait les organismes communautaires, dans la

---

<sup>346</sup> Rappelons que le rapport duquel j'ai tiré les données sur l'évolution socioéconomique de la population du quartier a été commandé par les organismes communautaires du quartier eux-mêmes.

jeunesse de René. C'est donc dire qu'il y avait à l'époque aussi une certaine différenciation d'usages des lieux du quartier, différenciations qu'évoque Mills en relativisant l'homogénéisation de la population du quartier produite par sa « mémoire publique » contemporaine (Mills, 2011)<sup>347</sup>. De surcroît, il distingue lui-même des ménages plus aisés et des ménages moins nantis à cette période antérieure. Pourtant, c'est seulement en référence à la période actuelle que semble s'appliquer son raisonnement faisant des classes sociales des cercles sociaux endogames et étanches, celles-ci étant auparavant mélangées. La raison en est que sa représentation de la fin des mélanges et de la séparation croissante entre mieux et moins nantis est fondée dans des observations de nature spécifiquement visuelle. En effet, en sus des connaissances sur l'accroissement de l'écart socioéconomique, René exprime de manière marquée une représentation de transformations matérielles visibles, soit celles du mobilier urbain et des usages ou des occupations de l'espace par ces deux catégories sociales. Dans sa jeunesse, il présente ces deux catégories comme « mélangées » dans l'espace du quartier, où des enfants riches et pauvres jouent ensemble dans les mêmes rues. Ainsi, le mélange des catégories sociales dans l'espace – que décrivait aussi Diane à l'échelle de son organisme par ailleurs – se double d'un mélange dans la trame urbaine visible du quartier. Il évoque de surcroît en ce sens la présence des ménages plus aisés, aisés car « du monde travaillait » et ils « avaient des maisons ». Mais visuellement, les logements en question ne se distinguaient pas les uns des autres. À l'inverse, la période contemporaine du quartier est marquée par une série d'écarts plus tangibles à ses yeux. Un des objets marquant cet écart est l'apparition des « condos », dont j'ai également pu exposer la prégnance accrue d'un point de vue statistique dans un chapitre antérieur. Ils sont associés – ici par René, mais aussi par de nombreuses autres personnes dans le quartier dont j'ai pu recueillir les commentaires – à une présence accrue de personnes présumées riches. Il qualifie de « clash » la coexistence, côte à côte, de l'organisme *Saint Columba House* qui effectue de la redistribution alimentaire et de nouveaux condos qu'il estime d'une grande valeur. Dans le prolongement de ces transformations, il mentionne également les « parcs multiculturels » et les « rues à sens unique » et les « beaux espaces verts », autant de transformations de la trame urbaine, de la

---

<sup>347</sup> Voir chapitre 3, section 1.1.

composition populationnelle<sup>348</sup>, et des repères visuels d'une personne établie dans le quartier depuis longtemps. En somme, ces commentaires illustrent, à l'échelle de ses expériences, des transformations physiques et populationnelles du quartier telles que j'ai pu les présenter plus tôt. Simultanément, ils renseignent sur un espace-temps social antérieur auquel René a appartenu, soit nommément celui des sociabilités quotidiennes entre jeunes du quartier.

Qui plus est, il m'apparaît saillant que ce ne soit qu'au moment de mentionner les propriétés de la catégorie sociale des riches d'aujourd'hui (possèdent des condos, sont mieux vêtus, ne fréquentent pas les mêmes commerces...) que sont détaillées, en miroir, celles des personnes moins nanties. En effet, avant même que je ne lui demande de développer sa représentation du clivage qu'il exprime, il qualifie la population mieux nantie par la négative en disant que « c'est pas ces gens-là qui attendent en ligne pour aller chercher du manger ou aller dans des organismes ». À l'inverse, dans les organismes en question, il ne voit pas de personnes qu'il qualifie de riches – qu'il peut reconnaître car ils sont « mieux vêtus », et ont probablement « une meilleure job ». En creux, on retrouve par là, puis par ses descriptions subséquentes, des éléments définissant non seulement les propriétés attribuées à la catégorie sociale des pauvres, mais également un espace-temps social partagé. Contrairement à la catégorie des personnes riches, sa connaissance de la catégorie des moins nantis est mise en forme par sa participation à des relations sociales expressives de son appartenance au groupe qu'il identifie par ce nom. René dit non seulement fréquenter lui-même des organismes communautaires du quartier où il reconnaît et rencontre des gens qu'il dit être « son monde », il en connaît aussi passablement les usages de l'espace et certains emplois du temps. Il y a donc ici connaissance par appartenance partagée à un espace social d'usages de lieux (« aller dans des organismes »), et de pratiques (ex. « attendre en ligne pour aller chercher du manger ») dans lequel se nouent manifestement des interconnaissances – il connaît « son monde », et connaît l'emploi du temps de ces gens.

Il est possible que le fait que son explicitation de l'appartenance à l'espace-temps social des personnes moins nanties et du milieu communautaire ne survienne que dans sa description de l'époque présente soit dû à son jeune âge, qu'il associe à l'époque antérieure : « quand t'es jeune,

---

<sup>348</sup> Bien que cet aspect n'ait pas été développé pendant l'entretien, j'estime qu'il est plausible que le terme « multiculturel » est ici employé en référence aux populations appartenant à des minorités visibles qui a pris de l'ampleur dans les dernières décennies.

tu t'arrêtes pas à ça [les différences de classes] », dit-il. Cependant, un grand nombre d'indicateurs statistiques et d'observations évoquées dans cette thèse attirent l'attention sur les bouleversements matériels et populationnels encourus dans le quartier depuis les années 2000. C'est donc dire qu'indépendamment de ce que l'âge de René l'amènerait ou non à pouvoir remarquer, il y a bel et bien eu transformation, qu'il note lui-même à l'échelle du mobilier urbain. Comme le soulignait Mills (2011), citée en section 1.1. du chapitre 3, l'explicitation de ses propres appartenances sociales sous la forme d'une ontologie identitaire peut également survenir à un moment où des transformations du quartier font en sorte qu'une partie de ses espaces physiques et sociaux ne va plus de soi. En d'autres mots, l'émergence dans son discours des descriptions de « son monde » serait à comprendre en relation avec lesdites transformations. Il n'est pas question pour moi, cependant, de généraliser cette explication à l'ensemble des représentations de transformations dans le temps rencontrées dans les dernières pages. Contrairement à celles décrites par Diane, Carole ou encore Patti, René ne semble pas parler de dissolution du groupe ou de l'espace-temps social auquel il dit appartenir en ce moment. Sans que celui-ci soit immuable, ses actualisations récentes ne sont pas suffisamment différentes de ses connaissances pour qu'il ne s'y reconnaisse plus, et il semble donc que ce soient des activités et des relations qui ont toujours cours.

En s'appuyant tout autant sur des repères visuels, on retrouve chez Earl une autre représentation de clivages sociaux comparable à celle exprimée par René; Earl est un résident plus âgé, natif du quartier, qui a connu une trajectoire socioéconomique composée de périodes d'emplois en manufacture, de chômage et d'aide sociale.

*I think there's been a lot more changes than things that haven't changed, you know [...] Like, there's a street that was considered, when I was in my teens and earlier, do you know a street called Sebastopol? OK, that street there. That was considered the poorest street in the Point. The houses were terrible, you know, and there was no surrounding. It was like a street, and that was all there was. And now, I pass by here quite often, and now, you look in some people's houses, and they're like mansions. [...] I mean, it's like really modern stuff, really modern, you know, beautiful houses when you look in there.*

*L.: So, that's what strikes you the most.*

*Earl: Yeah, the changes in housing and buildings that are popping up, you know.*

*L.: And do you ever interact with people?*

*Earl: You mean the bourgeois?*

L.: *Well you can call them whatever you want. You know, there's people that have come here more recently than people like Patti and yourself that have been around the neighbourhood for a long time. Do you ever exchange with those people?*

Earl: *Uh...No. That's...Take Bâtiment 7, OK. When I went there to the bar part, it seemed to be different types of people. You know, it's not like, poor; these are sort of a step up, let's say middle class, sort of. [...] Well, the people that I think, that I've seen in Bâtiment 7 is people that probably have a good, a great job and have a different kind of outlook on life, a more positive outlook on life, compared to, I don't know, people that don't have too much or that are struggling, you know. So, it's different. People that have and people...the have nots, you know. I'm saying that they have to be in a better position than people who are on, let's say, low-income, low-salary, minimum-wage workers or unemployed or on welfare, you know. It's obvious.*

L.: *On the basis of what? Is it the way they look? Is it the way they talk?*

Earl: *It's their speech, I guess. They seem to talk, from what I hear, and...They seem to talk more kind of fluently, you know, articulately, sort of. [...] No, they're kind of enthusiastic kind of people. You know, you can see them all happy. No despairing looks or, you know. Like, with some people that are unfortunate, they don't have big smiles and enthusiastic about talking to you or stuff like that. It's always kind of a down-low feeling. But at Bâtiment 7, people are all happy, "Yeah, yeah, yeah! Comment ça va?" You know, they're all happy and talking and have their babies and everything. It's always like that.*

L.: *When you used to go to like taverns and bars around the Point when there still used to be some people who didn't look happy, people weren't having fun?*

Earl: *Anybody who went to the bars, they all...everybody knew each other, so it was more like sort of a kind of a family, and, you know, when you're drinking, you're always kind of happy, you know. [...] But, I mean, basically, on the whole, people were in the bar, they were talking to their friend, having a good time. You know, like that.*

L.: *So, it's not that different from Bâtiment 7, then. It's all just people having fun.*

Earl: *Uh...Well, that's right, yes. Yeah, but then, you're talking about the different scales of people. Like I said, Bâtiment 7 is different. Work-wise. They're middle-class. They've got good jobs. They're happy. But in the bars, when we were in the bars, we were on welfare, mostly on welfare. Some were working, some had jobs, but basically they were young, unemployed, whatever. You know, so there's a difference.*

Comme le faisait René, Earl effectue également une comparaison de deux époques d'un même espace, où l'on retrouve aujourd'hui des « superbes palaces » plutôt que des taudis et une pauvreté générale. Il dit explicitement être frappé par les transformations du logement, avec les bâtiments qui « poussent » dans le quartier et il qualifie les gens habitant cette rue de « bourgeois ». Mais plus encore, quand je lui demande s'il interagit avec des « personnes arrivées dans le quartier plus récemment », Earl répond sans détour par la négative, puis il évoque spontanément le Bâtiment 7 (situé très près de la rue Sebastopol qu'il mentionne) et les gens qu'il y voit. Il identifie alors deux catégories sociales particulières, les personnes qui « ont » et celles qui « n'ont pas ». Les gens rencontrés au B7, qu'il paraît associer aux nouveaux résidents que j'évoquais, seraient de « classe moyenne ». C'est une population qui n'est « pas pauvre », qui a « probablement un bon travail », qu'il entend s'exprimer de manière « éloquente », et qui aurait une vision plus positive de la vie en général puisqu'il remarque des personnes « toujours heureuses ». Il est « évident » pour lui que ces gens sont dans une meilleure situation que ceux avec qui il les place en contraste, soit les gens qui « n'ont pas », qu'il qualifie en reprenant des catégories socioéconomiques déjà rencontrées dans l'analyse : personnes à faible revenu, à faible salaire, au chômage ou bénéficiaires d'aide sociale. Ce sont aussi des personnes qui « sont en difficulté » (*struggling*), et dont l'allure et la gestuelle ne seraient pas enthousiaste et souriante. Il n'est pas important de trancher à savoir si les personnes pauvres qu'il identifie n'ont « réellement » « jamais l'air heureuses », mais plutôt de porter attention au clivage opéré dans le discours. Dans la mesure où Earl réfère à la microbrasserie du Bâtiment 7 pour établir le clivage social qu'il exprime, je l'amène à développer une comparaison avec ses propres expériences de sociabilité dans les anciens bars du quartier, dont nous discutons plus tôt dans l'entretien. Le caractère collectif de la partie à laquelle il oppose le Bâtiment 7 est alors élaboré. Parlant au passé, il évoque des liens d'interconnaissance forts, et emploie la même métaphore familialiste déjà rencontrée plus haut. Mais plus encore, en parlant également au « nous », il qualifie les gens constituant ces relations d'interconnaissance et de sociabilité par les catégories socioéconomiques du chômage et de l'aide sociale qu'il mobilisait plus haut. Il oppose ainsi le lieu de sociabilité que constitue le Bâtiment 7 pour une nouvelle population du quartier à un de ses propres espaces-temps de référence antérieurs que constituent les relations de sociabilité dans les tavernes du quartier, qu'il fréquentait avec d'autres résidents. C'est donc dire que Earl remarque au Bâtiment 7 non seulement des nouveautés tangibles chez les individus qu'on y trouve (nouvelles apparences, comportements, et façons de s'exprimer), mais également qu'il n'y

reconnaît pas non plus les types de personnes qu'il identifie quand il parle lui et de son espace-temps antérieur de sociabilité (bénéficiant de l'aide sociale, au chômage, etc.).

René et Earl ne semblent pas entretenir un quelconque lien d'interconnaissance directe. Le premier est unilingue francophone, tandis que le second est unilingue anglophone. Il n'en demeure pas moins que les deux se représentent la composition actuelle du quartier comme un clivage entre deux ou trois classes socioéconomiques. Les deux identifient une nouvelle population riche, possédant de beaux et grands logements, à laquelle Earl rajoute la population « de classe moyenne » investissant le B7. Dans les deux cas, ces populations plus aisées sont cependant distinguées de la population pauvre, à laquelle ils s'identifient tous deux en précisant certaines qualités de par leur propre participation aux relations entourant ces catégories. Patti, elle aussi résidente et native du quartier, ne se retrouve pas plus dans le Bâtiment 7, dont elle connaît l'existence, mais qu'elle estime être un endroit « *for french people* », tandis que nous avons pu voir l'importance qu'avait pour elle l'espace-temps antérieur exclusivement anglophone de la communauté de Partageons l'espoir. C'est, à toutes fins pratiques, la même situation dans laquelle Dominique se trouve, ayant des liens de longue date avec d'autres organismes du quartier et qui estime que Le Détour et le B7 sont « faits pour les riches ». On voit, par ces clivages sociaux représentés, la façon dont de nouveaux lieux ou aménagements dans l'espace géographique du quartier (le Bâtiment 7, des parcs du quartier) peuvent être appréhendés à partir d'autres espaces-temps sociaux, qu'ils soient encore reproduits de nos jours ou qu'ils se soient largement dissouts. Quant à l'épicerie Le Détour plus spécifiquement, René et Earl en connaissent l'existence et n'expriment pas de représentation à connotation particulièrement négative à son égard. Earl explique simplement que « *I just didn't do it yet, you know. I've got to feel to do something to do it* ». Pour sa part, bien que René participe d'un réseau d'interconnaissances dans le quartier, composé de gens fréquentant les organismes communautaires et dont il connaît passablement les habitudes de déplacement, il ne fait pas mention du Détour dans notre échange, malgré mes questions sur les organismes et les commerces qu'il fréquente. Ce qu'il appelle « son monde », autant au sens de ses espaces sociaux que des individus spécifiques avec lesquels il entretient des liens, ne semblent pas s'étendre au Détour. Quand j'évoque l'épicerie, il mentionne seulement « pas pris l'habitude » de s'y rendre, et qu'on lui a dit que « c'est pas moins cher que Maxi ». Pourtant, autant Earl que René et Dominique font partie des personnes qui correspondraient aux profils recherchés au B7 et au Détour pour concrétiser une participation socialement mixte. Qui



plus est, ils et elles habitent directement dans le secteur du quartier où se trouvent les deux organismes, tout comme Patti par ailleurs<sup>349</sup>.

Le fait que le clivage de participation au Détour, abordé dans une section précédente, paraisse en partie être une question de clivage d'espaces-temps sociaux implique qu'il est possible que de nouvelles personnes moins nanties arrivant dans le quartier sans avoir appartenu à un espace-temps antérieur du quartier puissent plus facilement envisager de rejoindre l'épicerie. Tel pourrait par exemple être le cas par obtention d'un logis dans un HLM ou d'un logement abordable tels ceux qui seront construits à proximité du Détour dans les prochaines années. Cela demeure tout de même conditionnel à ce que les autres contraintes et limitations d'accès décrites en dans la section 3.2.2.2 du chapitre 4 n'entrent pas en ligne de compte pour ces personnes.

Nous avons déjà pu voir, dans la même section, que les catégories sociales regroupées sous l'appellation de populations « vulnérables » et/ou des minorités ethniques paraissent peu se rendre au Détour, du moins relativement aux aspirations qui y sont exprimées et comparativement à d'autres organismes du quartier comme Partageons l'espoir. Je mentionnais alors que, chez les personnes impliquées au Détour, les traits ou catégories sociales invoquées dans l'expression d'inquiétudes à l'égard d'une possible situation de non mixité paraissent – pour certains – s'assembler à la manière de « paramètres » socioéconomiques ou sociodémographiques, c'est-à-dire sans ancrages sociaux. Je trouvais de plus la raison de cette connaissance exclusivement abstraite dans la non-appartenance aux catégories identifiées par les personnes les mobilisant. Par contraste, si nous avons pu voir René et Earl recourir à ces mêmes paramètres pour se réclamer des catégories sociales moins nanties, celles-ci se voyaient complétées ou enrichies de connaissances relatives à leurs appartenances à des espaces-temps sociaux, constitués de relations et d'activités concrètes. Ensuite, si René et Earl ne partagent pas les mêmes espaces ni n'interagissent avec les « nouvelles populations du quartier », nous avons en revanche également pu voir à la fin du chapitre précédent que celles-ci constituent manifestement une partie de la clientèle du Détour. En fait, certaines personnes – fréquentant ou non l'épicerie – associent ce lieu à des personnes mieux nanties. Je relevais ainsi, en sus de l'inquiétude à l'égard de la situation de non-mixité, une

---

<sup>349</sup> J'entends par là le « secteur 72 », provenant du recensement canadien et notamment utilisé par le Détour dans le cadre de son étude de marché abordée plus haut.

méfiance ou une inquiétude tout aussi partagée envers le phénomène de gentrification auquel le quartier fait face, et envers la présence trop importante de personnes « riches » à l'épicerie – principalement à titre de clientèle – qui est jugée disproportionnée par comparaison aux autres catégories sociales abordées. Je soulignais alors la présence de nombreux indices statistiques et matériels permettant de prendre la mesure de l'enrichissement d'une partie de la population résidente – dans le quartier, et notamment dans les environs du Détour.

J'ai en somme pu présenter, dans les dernières pages, des connaissances exprimant l'appartenance de personnes à certains espaces-temps sociaux du milieu communautaire et de sociabilité dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Chez celles et ceux s'étant prononcé au sujet des « nouvelles populations » plus aisées dans le quartier, nous avons pu voir que les connaissances exprimées à leur sujet n'étaient pas fondées sur des relations d'interconnaissance ou de co-appartenance à des espaces-temps sociaux communs, mais davantage sur des marques matérielles visibles dans l'espace du quartier. Il y avait en somme une certaine opacité sociale. Puis à l'inverse, les réflexions rappelées dans le dernier paragraphe m'amènent à penser qu'il existe une opacité analogue dans les connaissances exprimées au Détour au sujet des populations dites vulnérables fréquentant notamment les organismes communautaires du quartier : là aussi on se rabat sur des indices visuels et sur des catégorisations abstraites pour aborder l'enjeu de leur présence dans l'épicerie.

Or si, de l'avis de plusieurs membres, les personnes mieux nanties sont accueillies au Détour principalement à titre de clientèle, qu'en est-il des membres elles- et eux-mêmes? Les représentations exprimées par les gens ne fréquentant pas cet espace offrent peu de détails à ce sujet. De manière à développer encore davantage le portrait de la morphologie sociale actuelle du quartier, il resterait ainsi à proposer une description par la connaissance du ou des espaces sociaux constitutifs de l'épicerie Le Détour et du Bâtiment 7. La section 3.2.2.2 du chapitre 4 nous aura déjà donné à cet effet de nombreuses informations, notamment sur l'idéologie politique fondatrice du projet et du collectif qui la porte, sur la clientèle qu'on y retrouve et sur certaines formes de ses limitations d'accès. Elle sera donc plus spécifiquement complétée ici par des observations sur l'état de la participation des membres, puis par des cas de trajectoires de personnes impliquées à différents titres dans l'organisme. Ceux-ci permettront de repérer d'autres connaissances – et leurs espaces-temps sociaux corollaires – à partir desquelles peut s'effectuer une certaine appropriation

et une participation à la construction du projet. Simultanément, ils pourront renseigner en creux sur la composition sociale des membres du projet.

#### **4.1.1. De retour au Détour**

Les dernières pages auront pu permettre de prendre connaissance des espaces sociaux d'interconnaissance s'étant développés dans le quartier, entre autres autour des activités du Club populaire et de Partageons l'espoir à différents moments de leur existence. Pour sa part, Le Détour vit peut-être une situation particulière à cet égard, du fait du très grand nombre de personnes impliquées bénévolement. La grande majorité des membres paraît s'impliquer à raison du minimum mensuel requis, chacun à des moments variables *a priori* sans régularité d'un mois à l'autre. Le sentiment d'impersonnalité causé par le caractère quasi aléatoire des personnes avec qui l'on travaille d'une fois à l'autre m'a été rapporté à quelques reprises et semble avoir été reconnu par les membres des comités de coordination de l'épicerie. On peut d'abord retenir de ce type de commentaire qu'il y aurait chez certaines personnes participantes un sentiment d'insatisfaction dû à la difficulté de tisser des liens d'interconnaissance plus significatifs avec des camarades – chose rendue d'autant plus difficile si l'on ne s'implique qu'à hauteur de trois heures par quatre semaines. Mais il renseigne simultanément sur l'état des relations expérimentées pour la portion des membres les moins intensément impliqués. À cela se rajoute le roulement considérable de membres : au moment des observations, on comptait environ 250 membres actifs sur un total d'environ 500 personnes étant devenues membres depuis l'ouverture, deux ans auparavant. C'est donc dire qu'approximativement 250 personnes étaient devenues membres puis, pour des raisons variables, n'avaient pas poursuivi leur implication, tombant ainsi en statut inactif<sup>350</sup>. De ma propre expérience, j'ai été quelque peu déconcerté par le contraste provenant du fait d'avoir créé des liens d'interconnaissance avec plusieurs membres en participant de manière soutenue à l'épicerie pendant des mois, puis d'être accueilli comme si j'étais un nouveau client par de nouveaux visages lors de passages sporadiques après la fin de ma période d'observation. Toutes ces personnes impliquées de manière moins intensive s'intègrent tout de même à un certain espace-temps social

---

<sup>350</sup> Cependant, ce ratio est appelé à devenir de plus en plus petit, étant donné que le nombre d'actifs fluctuera dans le temps tandis que les inactifs ne pourront que suivre une trajectoire ascendante au fil des ans. S'il peut paraître pertinent d'en faire mention après deux ans d'ouverture, il en sera peut-être autrement quand l'épicerie sera ouverte depuis de très nombreuses années.

et à sa mémoire collective; on y fait l'apprentissage de règles pratiques et d'un lexique particulier propre aux activités de l'épicerie, par exemple. Cependant, il existe également un certain « noyau » de personnes impliquées dans le projet de manière plus intensive, facilitant le développement de liens d'interconnaissances et la production de référents communs plus élaborés. C'est notamment le cas des personnes impliquées auprès des divers comités de l'épicerie, où je dénombre entre 32 et 48 membres, sur un total d'approximativement 250 personnes<sup>351</sup>. L'étude de faisabilité du déménagement de l'épicerie révélait de surcroît qu'au cours de ses deux premières années d'existence, un groupe de 6 à 12 personnes prenait en charge de 14 à 25% des plages de travail à remplir sur le plancher de l'épicerie, intensité et régularité propices au développement de tels liens. J'ai par ailleurs pu observer un certain chevauchement entre les personnes impliquées dans les comités et celles assurant une proportion importante des quarts au plancher<sup>352</sup>.

Parmi ces personnes se trouvent quatre membres fortement investis ayant toutes et tous à un moment ou un autre occupé des mandats salariés temporaires au Détour, tout en s'y étant impliqués bénévolement avant et après : Noémie, Coleen, Mélanie et Sébastien. Leurs discours offrent autant des aperçus des connaissances à partir desquelles peut être appréhendé Le Détour, que de leur confrontation aux expériences sociales qu'elles y vivent, et que de la composition des membres que l'on y retrouve.

Noémie, qui habite Pointe-Saint-Charles depuis quelques années, en a d'abord appris l'existence par le biais de ses implications artistiques militantes et de ses relations d'amitiés avec les membres d'un collectif anarchiste. Elle a même pu, par connaissances interposées, rencontrer des membres du collectif anarchiste à l'origine de la création du Bâtiment 7, qu'elle qualifie de

---

<sup>351</sup> L'implication dans un comité de travail requiert en principe une implication plus forte que le minimum de trois heures par quatre semaines. J'établis ces chiffres en me fiant aux noms des personnes impliquées dans les différents comités de l'épicerie, tel qu'affichés dans son état des lieux de décembre 2020. Ce sont ces personnes qui sont le plus directement impliquées dans les choix effectués en termes d'opérations et d'orientation pour l'organisme. Bien que ce soit l'assemblée des membres qui entérine ultimement les décisions générales prises par l'épicerie, ce sont elles qui pensent et élaborent les propositions votées.

<sup>352</sup> La pandémie de COVID-19 a amené des adaptations temporaires dans l'organisation du travail. Des bénévoles volontaires, dont je faisais partie, ont accepté de s'engager pour plusieurs quarts de travail par semaine dans des équipes étanches (c.-à-d., sans contact les unes avec les autres) de manière à prévenir des contagions et à assurer l'ouverture de l'épicerie si jamais une des équipes devait se placer en isolement préventif à cause d'une éclosion dans ses rangs. Ces équipes ont été reconnues par les instances de coordination de l'épicerie comme des occasions de création de liens forts significatifs.

« fréquentations politiques », croisées sporadiquement à l'occasion de divers engagements. C'est par ces différentes prises de contact qu'elle a pu se familiariser avec l'histoire politique du quartier, du développement du milieu communautaire à la lutte contre l'installation du casino (voir le chapitre précédent), qui l'ont grandement interpellée. C'est ainsi, à partir de notions politiques facilement assimilables à celles que l'on retrouve à la fondation du B7, que Noémie a pu éventuellement s'intéresser au Détour :

Noémie : [...] *J'étais comme ... ayoye, ça va chercher tout ce que j'aime. Un projet politique, un projet social dans mon quartier, mon hood, un projet local, réfléchir sur la bouffe, dire aux capitalistes, « fuck you, nous autres, on fait une autre affaire ». Tout était là. C'était comme juste parfait. Ça a commencé comme ça. Je suis tombée en amour très vite avec Le Détour.*

[...]

« [...] *Moi je veux tellement pas que Le Détour devienne une place de bourgeois* »

Le projet a ainsi pour elle d'abord une signification politique, projet dans lequel elle voit une occasion de réaliser une activité alternative à celles d'entreprises capitalistes. Ironiquement, non sans rappeler le commentaire de Earl cité plus haut à l'endroit du B7, elle exprime le souci de ne pas voir Le Détour être investi par des gens associables à la catégorie sociale des « bourgeois ». Ce souci rejoint, à l'image de ce que j'ai pu décrire plus haut, une adhésion à l'horizon politique de mixité sociale sur lequel nous revenons à quelques reprises pendant nos échanges. Ce sont des occasions pour elle d'évoquer des exemples de rencontres effectuées à l'épicerie :

Noémie : [...] *pour la mixité sociale, je pense à une personne qui vient souvent. Je la trouve super cool la dame. Je la verrais membre. Mais là, pour l'instant, elle achète, mais, justement, au niveau des membres, qu'on ait aussi cette diversité, cette mixité-là.... Parce que là, en ce moment, les membres, ça reste des gens extrêmement éduqués. On a tous des maîtrises ou ... tsais ... non, mais c'est vrai. Ça reste que c'est ça. On est sur Slack. C'est pas...*

[...]

*[une fois, je me retrouve avec] un nouveau membre un samedi matin. Il n'est pas revenu le membre. Il s'est rien passé avec moi. Mais je me rends compte qu'il ne sait pas écrire. Mais, je le savais pas! Le gars, il est là. Je lui montre à faire des sacs d'épinards. Puis on s'entend, là, je veux dire je connais personne qui sait pas écrire. Tu comprends? On est toute dans le même milieu, je veux dire, puis là, je l'envoie justement faire*

*l'inventaire. Pis là, il me dit, « mais je comprends pas qu'est-ce que tu veux ». Je dis, « bin je pense qu'il y a 4, 5 boites pis écris sur un papier qu'est-ce qu'il y a en haut. Puis comme ça, après ça, on regardera qu'est-ce qui manque en bas ». Puis il part. Ça pris une demi-heure. Là, j'étais comme, « oh my god. Là, tu imagines, lui, comme il se sent ». Moi, j'ai pas catché ça. Lui, il est haut puis il capote, là. Il est pas capable d'écrire. [...] puis c'est pas que j'en m'en veux de pas avoir su ça. Mais c'est super intéressant je trouve comme moment. [...] Mais ça montre la richesse, je trouve, du projet du Détour.*

*[...] Pis que la prochaine fois, tsais, quand je te dis, on a encore plein de choses à apprendre. Bien la prochaine fois que je vais travailler avec ce membre-là, je connais ses forces puis je connais ses faiblesses. Puis, tsais, on dit beaucoup que Le Détour, c'est quelque chose où il y a une complémentarité plutôt qu'une addition de mêmes forces. Toi puis moi, on est un peu dans la même équipe. On est des intellectuels. C'est les mêmes forces. Mais là, on s'en va travailler avec des gens qui ont des forces complémentaires [...] là, ça me force à voir les forces.*

Ces deux anecdotes sont riches de renseignements à plusieurs titres. D'abord, on peut y voir qu'il existe bel et bien des instances de présence de personnes dont le profil perçu paraît intéressant à l'égard de la mixité sociale visée. Mais simultanément, elles renseignent également sur la nature de ses appartenances sociales tant au Détour que dans ses autres cercles sociaux. Parlant au « on », elle estime que les membres du Détour ont une scolarisation plus importante – présumément en contraste avec ce qu'elle se représente du profil de la dame qu'elle évoque. De plus, en faisant mention de la plateforme numérique de travail Slack, elle rejoint par ailleurs l'enjeu de la littératie numérique que j'évoquais à la fin du chapitre précédent, tout en exprimant la connaissance pratique commune partagée par elle et ses camarades pour l'utiliser. Non sans lien avec le clivage en termes de scolarisation, la seconde anecdote attire l'attention sur l'enjeu de la littératie tout court et fournit tout autant de renseignements en termes d'espaces sociaux. L'évocation de son interaction avec un nouveau membre apparemment analphabète mène Noémie à préciser qu'elle n'entretient pas de relations avec quiconque qui serait dans une situation similaire et, *a fortiori*, qu'« on est toute dans le même milieu ». En tant qu'universitaire venu faire une recherche dans le quartier, je suis moi-même inclus dans la même catégorie sociale qu'elle, soit celle des « intellectuels ». Cependant, tout en ayant exprimé une représentation d'homogénéité des membres de l'épicerie et les écarts de ceux-ci face à d'autres individus rencontrés, on la voit finalement rationaliser la connaissance de ces divergences à partir de la notion de complémentarité. On se rappellera que c'est cette même notion qui était mobilisée par des membres fondateurs du Détour pour inviter à l'apprentissage du

« vivre ensemble », où chaque membre a l'opportunité de contribuer au projet par ses connaissances et ses capacités, état envisagé des relations exprimant la « vision politique de l'appropriation de la gestion quotidienne de l'épicerie par les membres ». Les notions construisant une telle sémantique politique s'inscrivent par ailleurs dans le prolongement de la philosophie anarchiste fondatrice du B7, visant la « création de nouvelles solidarités » entre des individus ou des groupes d'horizons divers.

Coleen arrive pour sa part au Détour avec une expérience de travail en milieu communautaire, mais également, elle-aussi, avec une expérience et d'organisation coopérative militante, cette fois acquise en milieu universitaire.

*Coleen : [...] A lot of the main outlets for food, like sales, and food offerings on campus, are managed by huge corporations.*

*L : Oh, yeah, like the food courts in certain buildings, yeah. There's all those kiosks and food courts with Thai Express and Tim Horton's.*

*Coleen : Yeah, so we worked a lot about deconstructing that and looking at spaces that could potentially be available for student management. Almost in like an autogéré way, kind of like we have at the Detour, although we were more into co-operative business structures when we were looking at possibilities to sort of take ownership of our food system on campus. I see a lot of people getting them mixed up, like between... mettons une épicerie autogérée versus une coopérative. Bin, selon moi, ils sont très similaires. Mais tsais, à l'époque, à Concordia, les groupes d'étudiants, on se mobilisait beaucoup autour des structures coopératives.*

En plus de l'assimilation que semble effectuer Coleen entre ses expériences coopératives étudiantes et l'autogestion du Détour, on remarquera la parenté de l'usage du terme de « prise de propriété » (*take ownership*) avec l'idéologie politique fondatrice du B7 présentée plus haut, qui parlait « de la réappropriation du pouvoir d'organisation collective » (Sarrasin, Kruzynski, Jeppesen et Breton, 2012 : 155). Qui plus est, l'idée de « se réapproprier notre alimentation » est également souvent évoquée parmi certains membres les plus impliqués au Détour. Comme dans le cas des expériences militantes de Noémie, les connaissances relatives à ces expériences sociales rendent ainsi elles-aussi le projet du Détour facilement assimilable à son cadre social de connaissance :

*Coleen : Le Detour – you know, I definitely heard of Bâtiment Sept, but I didn't know about Le Detour until probably when I heard they were looking for new volunteers [after*

*a COVID-19 hiatus*<sup>353</sup>. Yeah, it was a colleague of mine at Ressource action-alimentation that had shared their Facebook post and I was, like, oh, this is so awesome that Bâtiment Sept, which is this really cool social economy project, community project – has like a food-related initiative in it. So, I was, like, I really want to get involved. And what I found so cool about the Detour is, again, there's this sort of, like, self-sufficiency thing in there. There's the autogéré aspect of things that I think it kind of, like, takes it one – takes food access and food security one step further, where we are really giving people resources, or, like, their own resources to, sort of, manage their own food security. I mean, there's still a monetary transaction involved and so that obviously can create limits to people who may not have purchasing power when it comes to their, like, food. However, I think the idea and the concept of an épicerie autogérée is still very interesting and progressive.

[...]

*I think Concordia has a lot of ties to Bâtiment Sept and that reminds me that that's definitely how I heard about Bâtiment Sept. You know, in the student, like, activism circle there are a lot of folks in – that are in one program of study called – wait – SCPA, so it's a School of Community and Public Affairs. And there are a lot of professors, or at least one in particular –*

*L.: Anna Kruzynski?*

*Coleen : Yeah, exactly. That's very, very involved in the development of Bâtiment Sept, so I think it was probably through the grapevine of professor to students, sort of being in those same circles that I heard about Bâtiment Sept.*

On peut d'abord remarquer que, comme Noémie, c'est par le biais de l'appartenance à des réseaux militants que Coleen prend connaissance du Bâtiment 7. Seulement, il ne s'agit pas des mêmes espaces sociaux, la première ayant évolué au sein de groupes artistiques, et la seconde dans des collectifs étudiants de son université. Qui plus est, dans le second cas, ce ne sont pas directement ces collectifs qui sont reliés au B7 mais bien l'université elle-même et certains membres de son corps professoral. En effet, A. Kruzynski, comptée parmi les personnes ayant participé à la fondation du projet, diffuse beaucoup d'informations à son sujet aux cohortes étudiantes auxquelles

---

<sup>353</sup> Pendant la première année de la pandémie environ, les séances d'information, obligatoires pour devenir membre, avaient été suspendues étant donné l'incapacité à accueillir de nouveaux membres pendant le mode d'organisation par équipes étanches et réduites.



elle enseigne<sup>354</sup>. De plus, en sus des liens financiers unissant le B7 à l'Université Concordia, celle-ci y a établi de manière permanente un représentant de son *Office of Community Engagement*, présent sur place pour faciliter des projets de recherche-action et pour faciliter la circulation de connaissances entre les deux parties (Babarik, 2018). Il paraît ainsi y avoir un relais ou une continuité forte – institutionnalisée – entre les deux espaces, continuité se trouvant à avoir médié la prise de connaissance de Coleen du projet, par le biais de ses appartenances sociales étudiantes. Ensuite, de toutes les personnes interviewées ayant exprimé une représentation du Détour – qu'elles y soient impliquées ou non – Coleen est également la seule à y articuler la sémantique politique de l'autogestion et de l'autonomie au concept de sécurité alimentaire, dont j'ai déjà développé les fondements en termes d'ontologies sociales<sup>355</sup>.

Le discours de Coleen permet aussi de prendre connaissance des origines sociales de sa conception de la mixité sociale, et des façons dont celle-ci l'amène à appréhender Le Détour. Par là, elle permet à son tour de mesurer, par une autre voie, de l'état de la composition sociale parmi les membres impliqués.

*Coleen : I think – I want to say mixité sociale is definitely something that I've only heard in French and in English I always just considered it diversity in many different forms, so cultural diversity, economic, like, socio-economic diversity. [...] I mean, it's kind of basic, but, you know, different – like different cultures, different age groups, different socio-economic classes, gender identity, sexual orientation, people who speak different languages. Just seeing people from all walks of life, you know? In a very, like, evident way, you know? Not having to look for it so much.*

---

<sup>354</sup> En plus du témoignage de Coleen ci-haut, une autre employée communautaire du quartier – sans lien avec le Bâtiment 7 – m'expliquait avoir suivi un cours avec Mme Kruzynski, et me rapportait que cette dernière paraissait en parler avec enthousiasme et à répétition. J'ai également pu observer une autre professeure y amener une de ses classes pour le visionnement d'un documentaire et une discussion au sujet du projet.

<sup>355</sup> On peut aussi remarquer l'usage dans son discours du terme de « système alimentaire ». À l'image de celui de sécurité alimentaire, s'agit d'un terme polysémique utilisé autant à l'échelle internationale qu'à des échelles territoriales plus circonscrites, mettant parfois l'accès sur la « localité », renvoyant parfois à l'économie agroalimentaire conventionnelle, ou dans d'autres cas, à la concertation d'initiatives présentées comme « alternatives » d'un point de vue écologique ou « social ». Il paraît construire une certaine ontologie sociale économique regroupant ensemble une diversité d'entités reliées par des relations – présumées ou avérées – de collaboration et de circulation dans les étapes de production et de distribution alimentaires. Dans la mesure où Coleen n'en a pas ici explicité l'usage et où il ne m'est pas apparu central à son propos, il ne sera pas développé.

*I almost feel like a more – a deeper definition [of diversity] came to me through my formation in cultural studies. You know, like building sensitivities to different people and understanding that people's lives are affected by so many different societal factors. But I also think just living and being from Montreal, like living in our city, it is so diverse. It's so easy to see that we're diverse, that it's always been part of my awareness to a certain extent. Coming from a family, like a family of different ethnic backgrounds, like it's always been part of my reality. But of course, building sensitivity to diversity, that came more from my cultural studies program and being involved in the community.*

On peut d'abord remarquer la définition de mixité – traduite par le terme anglais *diversity* – qu'elle dit devoir à sa formation universitaire ainsi qu'à ses propres expériences quotidiennes personnelles et familiales. La définition paraît procéder du même type d'assemblage de « paramètres » abstraits déjà rencontrés plus haut, paramètres que l'on peut ici voir articulés dans l'expression « facteurs sociétaux » (*societal factors*). Ce sont ainsi une multitude de facteurs qui se présentent de manière combinée dans la détermination de la vie des individus. Concrètement, il s'ensuit pour elle qu'une situation de mixité sociale consiste en la possibilité de voir de manière évidente dans un lieu donné des personnes incarnant ces différents paramètres ou facteurs. Ensuite, quand nous en venons à parler des raisons pour lesquelles plusieurs semblent juger la situation du Détour non satisfaisante en termes de mixité sociale, Coleen évoque des explications possibles :

*One reason could be, you know, we often hear that a lot of community projects are surchargés like, have so much to do that it's just, like, just to keep our heads above water, that we don't find the time to go dive deeper into mixité sociale. It's not excusable, but it could be a reason why. I think everybody's heart is there; I think everybody wants to see that too. [...] But, yeah, it could also be the fact that people who are involved in, like, working committees, for example, and people who are involved in, like, operational aspects of the store have a lot of the same values. So, you don't have a sort of difference in opinion; you don't have a lot of different voices there because everybody, sort of, agrees, which is cool. Sometimes that makes for a very smooth operational life of a store, you know?*

L.: *Do you include yourself when you say everybody kind of thinks alike, has the same values? Do you feel like sometimes you're not on the same page about certain topics with people in certain working committees?*

Coleen : *I mean, I would say I'm still new to this and I'm still learning a lot. So, I don't find myself in situations of disagreement with people where I feel like my voice isn't heard. That has not been the case so far. But I'm still learning about how we function*

*at The Detour. I will say, like, being, like, an Anglophone person of colour, I see a difference [...] I've been so warmly welcomed. I don't feel like it's a disadvantage, however I could see discussions where I would have a different opinion about a certain question, you know? Based on my reality.*

D'une diversité en termes de propriétés possédées par chaque individu (sexe/genre, statut socioéconomique, ethnie et traits phénotypiques, etc.), on passe dans ce dernier extrait à une diversité manquante en termes de « valeurs », « d'opinions » ou de « voix »; Coleen estime qu'il semble y avoir parmi les personnes impliquées une certaine tendance au consensus dans les différents enjeux abordés dans les comités de l'épicerie. À l'inverse, sans que quelque conflit que ce soit ait pu survenir ou qu'elle ait exprimé de désaccord, elle se place néanmoins dans une position différenciée du point de vue de certaines opinions en invoquant deux catégories sociales auxquelles elle s'identifie, soit celles de la langue et de ses traits phénotypiques. Autrement dit, elle explique la divergence perçue d'opinion en invoquant ce qu'elle nomme sa réalité, fondée sur l'appartenance à ces deux catégories. En creux, par l'expression du constat de sa situation minoritaire dans l'espace social relativement à ces deux traits, on obtient une certaine corroboration des informations déjà mentionnées à l'effet que la composition des membres impliqués à l'épicerie est en grande majorité francophone et caucasienne. Par le clivage qu'elle exprime ainsi, on retrouve un même constat général d'homogénéité de la composition des membres impliqués que ce que décrivait Noémie, mais ici à partir des composantes linguistique et phénotypique ou raciale de la mixité plutôt que de scolarisation et de littératie.

Mélanie, elle aussi résidente du quartier, découvre le Bâtiment 7 par inadvertance alors qu'on la réfère à l'atelier de mécanique automobile pour des réparations, et remarque du même coup l'épicerie occupant la façade avant de la bâtisse. Par curiosité, elle décide alors de rechercher puis de se documenter le plus possible, tant au sujet du B7 que du Détour, et se sent interpellée par la possibilité d'implication bénévole à l'épicerie. Contrairement aux cas de Noémie et Coleen, cependant, le sens de cet intérêt ne prend pas la forme d'une sémantique politique. Plutôt, ce sont des notions relatives au monde des entreprises capitalistes qui sont mobilisées. À travers cette autre voie d'assimilation du projet, on retrouve certaines informations autant sur les espaces sociaux fondant les connaissances de Mélanie – qu'elle mobilise dans ses contributions au projet du Détour – et sur les pratiques des autres membres.

*[...] tu vois bien en quelque part que je clashe. Les gens quand je rentrais dans un comité, leur automatisme, c'est de me vouvoyer. tsais, puis mon background, là, je le crie pas sur les toits. Tu regardes au Détour, souvent les gens, ce que je vois, c'est des ... il y a beaucoup de gens qui sont ... c'est pas vrai, il y en a eu un gars, mais tu vois après ça, je pense qu'il est en marketing ce gars-là aussi. Il y a un gars dans les comités pis c'est un entrepreneur. [...] lui aussi, il en avait des idées. Ça, je trouvais ça le fun, là. [...] Mais les gens sont pas super ... il y a beaucoup de gens plus introvertis, je trouve au Détour. Ils y vont doucement. As-tu entendu parler ... tsais, le Meyers-Briggs, là, as-tu déjà fait ...*

*L. : Oui, la typologie des personnalités [en psychologie]*

*Mélanie : Oui, oui. Mais il y en a qui font comme des codes de couleur. Tsais, tu as différentes combinaisons, tsais, de genre de lettres de Myers-Briggs. Bin, tu as comme une couleur prédominante dans le fond, faque il y a la couleur rouge qui est associée si tu veux à quelqu'un de super directif. « C'est de même que ça marche », tu drives, les résultats, là, puis bang, bang, bang. [...] Tu as les bleus, c'est des gens qui sont vraiment dans le processus. Qui tombent dans le détail. Tu vois, puis les verts, ça, c'est les gens qui aident. Tsais, les aidants, j'allais dire ils accomplissent jamais rien. C'est pas vrai. Mais ils focusent sur le sentiment des gens. Sauf que ça ralentit l'atteinte de certains objectifs parce qu'ils font tellement attention. Il y a quand même beaucoup de gens de type vert, [au Détour].*

*L. : Ça, cette typologie-là, tu la tiens d'où?*

*Mélanie : Bien, bon Dieu, c'est des tests que j'ai suivis, quand j'étais chez H&M, on avait fait ça pour l'équipe en entier [...].*

*L. : C'était une espèce de ... C'est une espèce de firme-conseil RH qui vous avait fait passer ça en équipe.*

*Mélanie : Oui, oui, oui. Faque il y a beaucoup de verts [au Détour]. C'est normal. C'est communautaire.*

*[...]*

*Moi, je trouve qu'ils sont hyper créatifs. Ça, je trouve ça génial, là. Ça me surprend ... moi, j'appelle ça, c'est un peu du chaos contrôlé, là. C'est peut-être un peu extrême comme terme, mais dans le fond, c'est il y a beaucoup d'artistes là-dedans. Il y a beaucoup de personnalités. Tsais, je te parlais des verts, mais il y a aussi beaucoup des personnalités, c'est une autre dimension, là. Des personnalités d'artistes partout. Regarde, un gars comme Bastien, il est tu assez débrouillard ce mosus-là. Bin même,*

*tsais, le comité informatique, ils raboulinent des affaires-là [...] mais regarde, ça marche. C'est pas quelque chose auquel je suis habituée. Fait que moi, je les trouve ... d'une manière, ils sont super efficaces puis d'une autre, ils sont super inefficaces. Si je regarde, le nombre de comités qu'il y a, là. Ils sont pas assez business. Tsais, mais c'est correct. [...] justement, ils ont pas à être plus business. Tu comprends tu, mais moi, veut veut pas, quand je rentre là-dedans, c'est sûr que j'ai un méga biais, là, tsais. Moi, j'ai travaillé genre en logistique, productivité, comment qu'on fait de l'argent, comment qu'on fait pour minimiser nos coûts. [...] puis ils le sont d'une certaine manière. Fait que moi, je trouve ça hyper rafraîchissant.*

Tout en étant elle-même impliquée assez intensément dans les comités de l'épicerie, Mélanie dit explicitement « clasher » (c.-à-d., contraster fortement) avec les autres membres de l'épicerie, notamment de par son profil socioprofessionnel; elle travaille pour une grande corporation canadienne. On peut de surcroît voir cette perception d'écart se manifester, tant dans cet extrait que dans les suivants, par l'oscillation entre l'usage des pronoms « ils » et « on » quand elle réfère au collectif de membres de l'épicerie, où le pronom « ils » paraît employé quand vient le temps d'exprimer une distance perçue entre ses connaissances et celles mises en œuvre. Cet écart exprimé permet de prendre la mesure, cette-fois par l'angle des connaissances de l'économie, de la composition sociale des membres investis dans l'organisme : outre Mélanie elle-même, elle reconnaît qu'une autre personne ayant une expérience soutenue en entreprises capitalistes et qui propose « lui aussi des idées » en accord avec ces espaces-temps. Mais plus encore, dans ses représentations, l'écart de connaissance que soulève Mélanie n'est pas uniquement mis en forme par des notions économiques telles que la productivité, l'efficacité ou la minimisation des coûts. En effet, on la voit également mobiliser des notions propres au champ de connaissances de la psychologie du travail et des organisations, dans lequel se sont développés divers dispositifs de catégorisation d'individus dans une organisation en fonction de traits de personnalité. En plus d'une quasi-absence de personnes au caractère entrepreneurial, elle dénote ainsi une appartenance fortement répandue des membres au type des « verts » et des « personnalités artistes », auxquelles elle semble imputer certains manques de productivité ou d'efficacité. Il s'agit ainsi encore une fois d'une certaine perception homogénéisante des membres impliqués dans le projet, exprimée à partir d'une personne s'inscrivant en porte-à-faux face à ce groupe. Bien que différents en termes de contenu, autant l'un que l'autre de ces deux univers sémantiques (notions économiques corporatives et notions psychologiques) se retrouvent dans les espaces sociaux dont les

connaissances qu'elle exprime sont constitutifs : les entreprises capitalistes, dans lesquelles elle a toujours évolué professionnellement<sup>356</sup>.

À partir de ces notions, Mélanie juge ainsi l'organisation de l'épicerie à la fois « efficace et inefficace » : on parvient à accomplir certains objectifs bien qu'à partir d'une approche qui n'est pas celle à laquelle « elle est habituée ». Cette représentation paradoxale trouve son prolongement dans son oscillation fréquente, au cours de l'entrevue, entre l'expression d'énoncés normatifs de façons dont des pratiques organisationnelles devraient être menées, et l'expression d'une compréhension de la relativité de son cadre sociocognitif d'appréhension desdites pratiques : « Ils ne sont pas assez *business* », mais « ils n'ont pas à être plus *business* »; « c'est normal, c'est communautaire »; elle sait qu'elle a un « biais » dans sa façon d'appréhender le projet du Détour.

Or, si l'interviewée proposait ci-haut une représentation du collectif de membres dans laquelle celles- et ceux-ci semblent posséder peu d'expériences – ou de personnalités – entrepreneuriales capitalistes, il n'en demeure pas moins que c'est à l'aune d'un tel cadre qu'elle en vient à la fois à faire sens du projet et à le critiquer:

*[...] dans le domaine où je suis, quand j'ai été gestionnaire de projets, tsais, quand tu gères un projet, là, c'est que tu veux accomplir quelque chose. Puis ça, c'est quelque chose que Le Détour pourrait quand même bénéficier là. Parce qu'il y a quand même une lourdeur dans la façon dont on opère, là, au Détour. C'est vraiment lourd tout ce système-là de comités. Puis j'ai déjà suggéré, mais je pense peut-être qu'ils comprennent pas ou en tout cas, moi, si c'était ma place, là, je gèrerais ça comme un projet.*

L. : *Mais c'est pas déjà le cas?*

Mélanie : *Bien oui puis non. Oui, ils [les comités] ont chacun une fonction, mais penses-y, là, ils ont créé des départements dans le fond. Tu as le comité des communications. Wow, ça, ça fait un petit peu partie du marketing. Tsais, marketing-communication. Un département de communication. Là, on prend la gang informatique, right, puis une équipe d'informatique. Ensuite de ça, il y a une équipe des opérations. Ah bien, regarde donc. Tsais dans les [entreprises] tu as un comité opérationnel. Là ils ont un autre comité d'approvisionnement. C'est quand même comique hein, que tu retrouves pas mal*

---

<sup>356</sup> Pour une étude sociologique et historique des alliages entre la discipline de la psychologie et les sciences de la gestion en entreprises, on pourra notamment consulter E. Illouz (Illouz, 2007), ainsi que L. Boltanski et E. Chiapello (Boltanski et Chiapello, 1999).

*tous les comités, c'est tout des départements de l'organisation, des noms d'équipe que tu retrouves dans des dans des organisations [entreprises privées]. Puis là, ce que je vois, moi, c'est que en quelque part, on est quand même pas mal ... tsais, isolés. Tu as quand même [...] les rencontres inter-comités. Ils se parlent entre eux, mais tsais, c'est chacun donne sa mise à jour en fonction de son petit comité. C'est pas nécessairement en fonction d'une initiative. [...] Moi, je trouve que ça nous apporterait beaucoup de gérer des initiatives par projet, [...] d'avoir comme une équipe de travail qui se retrouve puis qui focus, que tu aies vraiment des individus qui disent « OK. Moi, j'embarque là-dedans, là. Puis ça va arriver ». [...] D'aller chercher l'expertise de chacun des comités. Mais on fait pas ça, là. [...] Dans le fond, on gère ça comme une entreprise privée. Puis on a tout remplacé les termes par des mots qui sont pas ... fait que moi, il faut tout le temps que j'ajuste mon vocabulaire. Comme c'est pas un comité de gestion. C'est une rencontre inter-comités. Pis c'est pas mal. C'est correct. Tu t'adaptes au langage de chacune des organisations. [...] Puis là, après ça, dans la lourdeur, là, après ça, tu as les cercles de développement [du Bâtiment 7]. [...] À un moment donné, je regarde ça des fois, puis ostie qu'on en a du monde pour gérer une épicerie, là, qui fait même pas un million par année. C'est un dépanneur en terme de chiffre d'affaires notre affaire. Si on devait payer tout ce monde-là, là, écoute, on serait en faillite au bout de deux semaines.*

*[...] dans le temps, tu avais l'employé, tu pouvais avoir un chef d'équipe, tu pouvais avoir un superviseur par-dessus ça. Puis là, tu avais le gestionnaire, le manager. Tu avais le directeur principal, le VP, tu pouvais avoir un VP sénior, puis là, tu te rendais au top. De nos jours, là, ça marche plus de même. C'est rendu plat le plus possible. Regarde, [l'organisation pour laquelle je travaille], moi, j'ai plus personne qui se rapporte à moi. Je trouve ça super bien. C'est moi qui m'occupe de mes propres affaires. Je me rapporte à ma patronne qui est VP qui se rapporte au CEO qui se rapporte au président. That's it. Il y a moins de hiérarchie dans une compagnie. Pourquoi tu penses? Parce que ça leur coûte moins cher [...]. Faque de l'autogestion, les gens ... il y a tout le concept d'empowerment. [...] C'est payant pour les compagnies, là, le plus qu'un employé est responsabilisé, le plus qu'il est motivé ou engagé, là, ben, le plus qu'il est productif. Puis l'employé, en même temps, avec l'échelle de Maslow, bin si la personne sent qu'elle s'accomplit dans son travail, c'est que tout le monde gagne. Faque tsais, autogestion, Le Détour, c'est ça. Ils ont rien ... on a rien inventé au niveau de la gestion, là [...].*

On peut ainsi remarquer que tout en ayant affirmé que les membres n'étaient « pas assez business », elle est en mesure d'assimiler la structure organisationnelle de l'épicerie à son schème de connaissance de l'organigramme d'une corporation capitaliste conventionnelle. Mais on voit

également que ce sont simultanément ses connaissances de l'entreprise privée qui lui servent de cadre normatif pour juger de l'inefficacité et de la lourdeur de l'organisation au Détour. C'est-à-dire que les différents comités de l'épicerie sont assimilés aux départements et aux instances d'entreprises pour lesquelles Mélanie a travaillé puis que, simultanément, l'épicerie devrait selon elle opérer « par projets » plutôt que par comités en « silos » pour des raisons d'efficacité. S'il peut à première vue y avoir contradiction entre ces deux raisonnements d'assimilation et de prescription, je proposerais alternativement l'hypothèse que l'on peut y voir le résultat de connaissances construites par Mélanie lors d'expériences professionnelles distinctes, ayant travaillé à la fois dans des firmes plus « traditionnelles » et des firmes fonctionnant en réseaux et par projets. Qui plus est, tout en jugeant les deux types d'organisation à toutes fins pratiques similaires, on la voit encore une fois reconnaître la différence entre les espaces sociaux – qu'elle note ici à l'échelle des langages employés de part et d'autre – et « ajuste[r] son vocabulaire ». Dans le dernier paragraphe cité, nous la voyons pourtant assimiler une dimension que je présentais plus haut comme fondamentale au projet, soit l'expérience politique de l'autogestion, à sa connaissance des évolutions de l'organisation contemporaine du travail dans les entreprises privées. Elle renvoie ainsi en miroir le processus historique d'horizontalisation des entreprises, et l'horizontalité politique autogestionnaire. Ce sont ici aussi des notions de psychologie des organisations qui sont mobilisées : dans les deux cas, l'horizontalisation se traduit par une responsabilisation du personnel – salarié ou membre bénévole – qui procure « *empowerment* » et satisfaction au travail, besoins individuels qu'elle rattache ici à la fameuse pyramide de Maslow.

De la même façon, quand nous abordons ensemble, la question du choix politique, effectué par le comité de soutien aux salariés, d'établir une politique salariale à taux unique pour tout le personnel salarié de l'épicerie, Mélanie affirme pour sa part que « l'autogestion, ça veut pas dire que tout le monde a le même mausus de salaire. C'est de l'organisation de travail, l'autogestion. C'est dans la façon de s'organiser pour accomplir un travail. Ça a rien à voir avec les niveaux de salaire ». L'autogestion est ici explicitement décrite en des termes logistiques ou d'organisation du travail en vue d'une fin donnée, plutôt qu'à partir d'une sémantique politique sous tendant ici d'autres notions morales plus égalitaristes. Cependant, ailleurs dans l'entretien, elle accompagne aussi cette affirmation d'un jugement moral d'injustice à l'endroit du personnel plus expérimenté, jugement fondé sur une conception plus conventionnelle des échelles de rémunération en



entreprises. On peut ainsi voir qu'il y a clivage moral entre deux séries de sémantiques, l'une corporative – voire salariale de manière plus générale<sup>357</sup> – et l'autre politique.

Finalement, on retrouve ce même cadre sociocognitif corporatif et psycho-organisationnel jusque dans les motifs invoqués par Mélanie pour expliquer son intérêt à participer à l'épicerie :

*C'est dans mes champs d'intérêt [...] ça m'occupe. Si tu me demandes pourquoi je fais ça. (Inaudible). C'est quand même intéressant, puis côté personnel, pour moi, c'est de voir des visions différentes, puis de rencontrer des gens. Il y a le côté socialisation qui est vraiment intéressant. Puis moi, je me reconnais. Même si on est très différents, je me reconnais, tsais, dans les gens qui s'investissent au Détour. Je te dirais moi, tout ce qui touche à la justice, ça vient me chercher. Tsais, puis de vouloir aider. Si tu regardes mon parcours, j'ai toujours travaillé en service à la clientèle. Faque tsais, d'aider, d'avoir comme une cause, travailler vers une cause, c'est quelque chose qui me motive, qui vient me chercher.*

L. : *D'où ça vient, tu penses ça?*

Mélanie : *Mon Dieu, je pense que c'est une personnalité. Ça fait partie de ma personnalité. J'ai toujours été comme ça, là, à ma connaissance. Si quelque chose est pas correct, là, je vais le dire, tsais, je vais parler. Même dans la cour d'école, quelqu'un qui se faisait écœurer, là, j'intervenais. Tsais, faque ça fait partie de moi. Je pense pas que c'est quelque chose que j'ai appris vraiment, là. Mon père, c'est quelqu'un de hyper intègre. Tsais, le côté intégrité aussi vient me chercher beaucoup.*

*Fait qu'au moins, quand je travaille au Détour, là, tsais, le monde, on essaie d'accomplir quelque chose. Tu es pas obligé d'avoir de l'autorité sur quelqu'un. Tu es pas obligé de te mettre sur ... au-dessus de quelqu'un, puis d'écraser [...]. C'est ça que je veux dire par justice ou... il y a pas personne qui est meilleur que d'autres. Tsais, [...] des gens qui habitent dans des HLM, qui ont eu la vie dure, c'est [pas] des crottés, ces gens-là. C'est des gens qui ont probablement moins d'éducation, qui ont pas eu les mêmes chances que nous, bien, je peux tu faire ... on peut tu faire quelque chose pour les aider. Tsais, c'est ça pour moi, le concept de justice.*

Bien qu'elle évoque une certaine influence familiale possible, les notions morales d'égalité, de justice et de l'aide d'autrui sont d'abord présentées comme des traits psychologiques de sa

---

<sup>357</sup> En effet les échelons salariaux calculés en fonction de l'expérience et de l'ancienneté ne sont pas l'apanage des entreprises privées, mais paraissent au contraire constituer une norme passablement généralisée dans le monde du travail, qu'il s'agisse de corporations ou d'institutions publiques.

personnalité. Qui plus est, tandis qu'elles sont évoquées en parlant du Détour où il est question de prêter assistance à des gens moins fortunés, elles sont aussi évoquées pour expliquer sa trajectoire professionnelle de service à la clientèle en entreprise privée. En ce sens, il semble s'agir de deux champs d'activité dans lesquels les « causes » poursuivies lui paraissent passablement commensurables d'un point de vue moral. Précisons finalement qu'au-delà de l'idéalité morale du Détour exprimée dans le dernier paragraphe cité, Mélanie constate et voit, elle aussi, d'un mauvais œil le manque de clientèle et de membres socioéconomiquement défavorisés à l'épicerie, et juge qu'il y « manque de couleur ». Bref, comme les autres cas évoqués, elle paraît elle aussi invoquer les catégories sociales défavorisées – des locataires de HLM – et de minorités ethniques comme contenu de la notion de mixité sociale<sup>358</sup>.

Un dernier cas, celui de Sébastien, expose encore une autre voie d'appropriation sociocognitive du projet d'épicerie. Résident plus récent, du quartier, Sébastien travaille dans une ONG pour la promotion de principes écologiques ou environnementalistes. Une certaine expérience de précarité économique mène Sébastien à développer un raisonnement d'économie domestique de minimisation des coûts, raisonnement qui se retrouve prégnant dans l'entièreté de l'entrevue que j'ai réalisée avec lui. Quand je lui demande comment il en est venu à découvrir Le Détour, Sébastien répond que :

*Ben, c'est un projet qui est quand même connu médiatiquement si on veut. Puis le Bâtiment 7 aussi est connu, là. Ça fait deux ans que je suis dans le quartier. Quand je suis arrivé, le Bâtiment 7 venait d'ouvrir. Parce qu'il y a eu une grosse assemblée à un moment donné. Ils ont expliqué le tout, puis ils ont dit qu'il y avait une épicerie puis tout ça. Pis j'ai fait « hey, c'est cool. Ça fait que je vais aller à cette épicerie-là pis, ah, bien parfait, si on fait 3 heures de bénévolat, ça me coûte moins cher et tout ça ».*

[...]

---

<sup>358</sup> Mélanie dit, au sujet de la clientèle du Détour : « On va avoir une crise existentielle au niveau du Détour [...] Puis regarde la clientèle qu'on dessert. C'est toute une gang de gens-là, [...]. Il y a plein de monde, c'est ... voyons donc, sais-tu comment ça coûte une maison à Pointe-Saint-Charles? 800 000. C'est 532 000 un 2 chambres à coucher, tsais. On dessert pas ... écoute, je suis curieuse de savoir d'ailleurs qu'est-ce que tu en penses toi, ton alternative en économie. Tsais, "on nourrit la Pointe". Bin oui, on nourrit les riches de la Pointe. Tsais, les gens qu'on veut desservir ... moi, j'aurais pensé vu qu'il y aurait plein de monde des HLM ... bin non, ils viennent même pas au Détour. Ils ont bin trop peur. Je le sais pas. »

*Je tripe coopératives, tu comprends. Puis c'est sûr que [Le Détour] c'est comme une autre forme de coopérative. Fait que tu sais, plus il y a des gens qui se mettent ensemble puis qui font des projets, je trouve ça absolument incroyable. Puis par tous les moyens, je veux encourager ça. Puis il y en a qui en font un près de chez nous. Fait que j'en profite, là. Puis le fait de faire des heures de bénévolat pour avoir des prix moins chers, juste le concept, c'est le fun.*

*[...]*

*L. : comment est-ce que tu as découvert le milieu coopératif?*

*Sébastien : Dans mon premier emploi en environnement, je travaillais en coopérative d'habitation. On installait des gros composteurs dans les coopératives d'habitation. Puis c'est là que j'ai fait comme « hey, c'est le fun des coopératives d'habitation ». Fait que là, j'ai fait des applications pour rester dans une coop d'habitation, puis là, j'étais dans une coopérative dans Hochelaga. Pour vrai, là, le monde se met ensemble, puis ça coûte moins cher. C'est que c'est bien gros économique aussi, là, comme formule. Puis parce que ça coûte moins cher, c'est le fun. Puis moi, puis ma copine, on travaille tous les deux en ONG. On fait pas des [gros salaires] on est pas des ingénieurs à Hydro-Québec.*

On voit dans cet extrait une autre dimension de l'importance de la visibilité pour le projet du Détour (voir section 3.2.2.2, chapitre 4), soit le fait d'attirer de nouveaux membres susceptibles d'adhérer aux notions morales qui y sont véhiculées – ou du moins à l'interprétation qui en est faite. Sébastien est interpellé par l'initiative et « veut encourager ça ». Qui plus est, de manière comparable à l'expérience de Coleen, on voit ainsi Sébastien assimiler le projet du Détour à la connaissance préalable qu'il a du modèle coopératif d'organisation et qui sous-tend son enthousiasme porté envers l'épicerie. Cela dit, la forme coopérative ne paraît pas non plus être une justification suffisante en elle-même en tant qu'incarnation de valeurs morales, par exemple : c'est aussi parce qu'il s'agit de diminuer les coûts de vie qu'elle a un intérêt – tout comme Le Détour par extension.

Plus tard, j'aborde avec Sébastien la dimension de mixité sociale du projet du Détour, et de ses liens de sociabilité plus largement dans le quartier :

*Sébastien : Bin tsais, quand je vais au Détour, pour vrai, on croise le même monde, là, tsais, [...] je veux dire, il y a toujours un ... tsais, ils sont toujours 5, 6 on dirait puis on voit souvent les même. [...] Pour la mixité sociale, c'était le même problème dans Hochelaga pour vrai. Dans le fond, il y a du monde qui arrive puis ils tassent un peu ceux qui en arrachent. Puis il y a de l'embourgeoisement. [...]. Fait que, oui, c'est des*

*choses qui arrivent. C'est vrai que c'est plate. Tsais, pour vrai, on y contribue. En toute franchise. Mais tsais, il y a des manières de ... il y a des manières ... est-ce que l'épicerie peut servir à contrer cette gentrification-là. Pour vrai, je le sais pas. Est-ce que ça contribue, je le sais pas. Mais le Bâtiment 7 est clairement dans l'optique de vouloir contrer la gentrification. Ça, je le sais, c'est clairement l'objectif.*

*[...]*

*L. : Dans la Pointe, bon, ça fait deux ans que tu es là. Est-ce que tu as rencontré des gens dans la Pointe? Est-ce que tu t'es fait des nouveaux amis?*

*Sébastien : Ben, la coop, je veux dire, on est quand même 21 logements fait que forcément, les voisins, je les connais très, très bien même en deux ans. Ça, je viens de sortir d'un congé de paternité. J'ai resté six mois dans le congé de paternité. Fait que toutes les activités [...] dans le fond, mettons, à la bibliothèque Saint-Charles, tu avais une activité à tous les mois, là, genre, les contes pour enfants, des affaires du genre. Moi, j'y allais à toutes ces affaires-là. [...] Mais sinon, que je connais, que je dis salut dans la rue puis qu'ils me reconnaissent.*

*L. : Puis ces gens-là, c'est des gens qui ressemblent à quoi? C'est des jeunes professionnels? Des retraités, des ...*

*Sébastien : Ah, bien non, bien ... tsais, je veux dire, au compte, on a tous le même âge. Je veux dire, tu fais des enfants entre 26 puis 35 ans. On a tous pas mal cet âge-là. Je généralise, là, mais c'est pas mal ça. Fait que oui, on a tous le même âge, le même profil socioéconomique pis toute.*

Sébastien exprime ainsi clairement une perception d'homogénéité des personnes croisées à l'épicerie et d'absence de personnes socioéconomiquement défavorisées. Il associe même Le Détour au phénomène de gentrification du quartier – le comparant avec son ancien quartier de résidence, en proie au même phénomène. Qui plus est, bien qu'il demeure ambigu quant à sa perception de la propension du Détour à participer du phénomène, il affirme tout de même qu'« on y contribue ». Aspect moins abordé dans les trois entrevues précédentes, Sébastien décrit de surcroît ses réseaux de sociabilité de voisinage en coopérative, qui laissent à leur tour entendre qu'il s'agit d'un groupe passablement homogène – ici en termes des catégories d'âge et de profil socioéconomique. C'est donc dire que, tout en habitant dans le même quartier, et même au sein d'une coopérative d'habitation – modèle considéré comme une forme de « logement social » – il paraît exister un certain clivage social entre certaines populations. J'aborderai cette question dans la prochaine section, sous la forme d'un clivage entre les espaces-temps du travail et de la pauvreté.

En somme, Noémie, Coleen, Mélanie et Sébastien se représentent ainsi de diverses façons une certaine homogénéité dans la composition des membres de l'épicerie, bien qu'à partir de cadres sociocognitifs quelque peu différents. Avec des langages distincts, de surcroît, Mélanie et Coleen se représentent cette homogénéité en se positionnant elles-mêmes en quelque sorte comme des personnes en position d'extériorité au groupe, à partir de cadres d'appréhension provenant des milieux différents que sont les espaces militants étudiants ainsi que le milieu corporatif et la psychologie organisationnelle. Simultanément, il elles soulignent à leur façon une préoccupation relative à la mixité sociale articulée autour de catégorisations déjà rencontrées auparavant (c.-à-d., socioéconomiques, ethniques/raciales et/ou linguistiques). Les discours de ces quatre membres ne sont cependant pas uniquement intéressants à l'égard des représentations exprimées relativement au Détour. Au cours de mon enquête j'ai pu rencontrer quelques membres du Détour – notamment parmi celles ayant fondé l'épicerie et le B7 – qui résident dans la Pointe et qui y entretiennent des liens de sociabilité. Certaines de ces personnes sont mêmes impliquées – voire employées – dans d'autres organismes du quartier. Il y a donc à tout le moins interconnaissances entre les personnes représentant certains organismes du quartier. Cela dit, il me paraît digne de mention qu'à l'exception du voisinage de Sébastien, les quatre personnes citées dans les dernières pages font peu mention de quelque appartenance à un réseau de sociabilité que ce soit dans le quartier, bien que trois d'entre elles y résident. On voit également que les voies par lesquelles elles ont amorcé leur implication à l'épicerie relèvent d'espaces sociaux extérieurs au quartier lui-même – ou encore le débordant largement. Les discussions informelles que j'ai pu avoir avec d'autres membres impliqués m'amènent à croire qu'il s'agit également d'un trait plus généralement répandu parmi les membres. Les projets du B7 et du Détour attirent des personnes intéressées à s'impliquer pour une « cause » morale – dont nous avons vu que le contenu donné peut être variable –, ils et elles y arrivent par le biais d'espaces-temps sociaux qui ne sont pas ceux menant aux deux autres organismes du quartier.

Cette différenciation me semble pouvoir s'exprimer sous deux angles. Elle peut d'abord renvoyer à un clivage d'espaces-temps qu'il me reste encore à aborder dans la prochaine section, soit celui entre l'espace-temps du travail et l'espace-temps de la pauvreté. Ensuite, elle peut prendre la forme des façons variables de faire usage des espaces d'un quartier, certaines personnes en étant « natives » ou s'y « enracinant » et y tissant des lieux de sociabilité plus riches, tandis que d'autres y résident mais en font un usage plus limité, entretenant des réseaux de sociabilité hors du quartier

de résidence – ou le débordant (Alvarez, 2017). Il serait cependant réducteur d’assumer que ce n’est qu’au Détour – organisation la plus homogène en termes de type de membres impliqués – que l’on retrouve cette façon moins « enracinée » d’habiter les espaces du quartier. Au contraire, on retrouve cette même absence – et probable méconnaissance – des espaces de sociabilité des populations du quartier – notamment des populations dites vulnérables – dans mes entrevues et dans les discussions informelles que j’ai pu avoir avec des employés communautaires plus récents n’étant ni « natifs » ni « enracinés » dans le quartier depuis longtemps. Dans les deux autres organismes (c.-à-d., PE et le Club), c’est plutôt la structuration de l’espace-temps du milieu professionnel communautaire qui paraît participer de cette situation, par laquelle de nouvelles personnes obtiennent, puis quittent des emplois dans des organismes de divers quartiers de Montréal ou d’ailleurs sans y maintenir d’attaches sociales significatives. Nous avons également pu voir que le roulement dans ces deux organismes touche de manière analogue une portion des personnes impliquées bénévolement.

La présente section visait à approfondir l’exploration de la diversité d’espaces-temps sociaux traversant l’économie alimentaire alternative de Pointe-Saint-Charles – du moins à l’échelle des différents observatoires que j’ai pu en développer. J’ai entre autres pu produire la description d’une certaine évolution socio-morphologique à partir de discours et autres matériaux tributaires de la longue histoire du Club populaire des consommateurs, de Partageons l’espoir, et d’individus résidents de longue date dans le quartier. Une partie des espaces-temps sociaux découverts par là traversent ces deux organismes tout en s’ancrant dans le territoire du quartier. Qui plus est, les interconnaissances « d’antan » évoquées par certaines personnes interviewées ne rendent pas compte d’un seul espace social homogène commun. Il y avait aussi dans le quartier, des années 1980 au début des années 2000, des clivages sociaux plus marqués, notamment entre la communauté plus exclusive anglophone de PE et le milieu communautaire francophone<sup>359</sup>. Mais ces gens ont chacun investi des espaces-temps qui se sont en partie dissous sous l’impulsion des

---

<sup>359</sup> Diane me confirmait en entrevue que les personnes participant par exemple aux cuisines collectives étaient très majoritairement francophones, avec d’occasionnels anglophones capables de s’exprimer en français. Autrement, j’évoque seulement « la communauté anglophone de PE » au sens où c’est celle à propos de laquelle j’ai pu obtenir des informations. Je ne présuppose pas, cependant, de l’usage de l’espace matériel dans le quartier et au-delà par les membres de l’époque, ni des clivages sociaux possibles au sein même de la population anglophone du quartier.

transformations socioéconomiques et sociodémographiques du quartier et à l'échelle d'autres espaces sociaux comme le marché du travail communautaire, et de la transformation du parc immobilier, de telle sorte qu'ils ne s'y reconnaissent plus autant aujourd'hui. Ainsi, dans chacun de ces deux organismes tout comme dans le quartier plus largement, certaines personnes présentes depuis plus longtemps ont pu exprimer à leur façon un certain désarroi face à ces transformations.

Ainsi, tandis que le Club populaire des consommateurs est d'abord né dans les années 1970 en tant qu'initiative citoyenne regroupant des gens faisant l'expérience de conditions de vie passablement homogènes, la complexification du portrait populationnel du quartier à partir des années 2000 semble avoir forcé certaines transformations à l'offre de services. À la fois témoins et parties prenantes de ces transformations, nous avons pu voir que Carole et Diane expriment tout de même chacune à leur façon une certaine difficulté à composer avec les difficultés rencontrées. Quant à Partageons l'espoir, l'espace social développé, de sa fondation dans les années 1980 jusqu'au début des années 2000, paraît lui aussi passablement homogène en termes de composition sociale. Puis, accompagnant les transformations sociodémographiques du quartier, la fin des années 2000 est marquée par des transformations provoquées par sa composition. C'est ici le discours de Patti qui exprime un certain désarroi ou du moins un regret de la forme antérieure de l'espace-temps social de l'organisme. Dans les deux cas, les transformations semblent suivre la trajectoire des évolutions sociodémographiques et socioéconomiques du quartier rapportées dans un chapitre précédent, dans lequel j'ai pu rendre compte de l'amorce d'une partie de ces transformations par l'amorce du processus d'embourgeoisement du quartier au début des années 2000. Mais d'autres réalités transversales à ces deux organismes renvoient à des phénomènes débordant largement le quartier. C'est le cas de la diversification ethnique observable dans le quartier, mais bien plus largement à Montréal, au Québec et ailleurs au Canada. Ensuite, c'est aussi au cours des années 2000 que paraît émerger progressivement le phénomène de roulement de personnel plusieurs fois rapporté, ce qui renvoie à un phénomène socioéconomique observable dans le milieu de l'action communautaire du Québec. Cela étant, les entrevues citées ont également permis de voir une réactualisation contemporaine de certains espaces-temps sociaux, notamment ceux des organismes communautaires comme espaces sociaux spécifiques, et comme participant d'un espace commun investi par des individus résidant dans le quartier. C'est finalement dans la poursuite des transformations sociales des deux dernières décennies que sont fondés l'épicerie Le Détour et le bâtiment 7 en 2018. Arrivant dans un territoire et une morphologie sociale maintenant

d'emblée complexifiée, leurs fondateurs prennent le pari d'en faire un projet politique de rassemblement de cette complexité dans la réalisation d'une mixité sociale.

## **5. Les espaces-temps sociaux de la pauvreté et du travail**

Pour compléter la description de la morphologie des relations sociales observable à partir des matériaux d'enquête que j'ai pu acquérir et construire, une dernière forme de clivage socioéconomique doit encore être abordée, que je présenterais sous la formule d'un écart entre les espaces-temps sociaux relatifs au travail et à la pauvreté. Il s'agit d'espaces-temps dont la généralité déborde largement l'espace géographique du quartier Pointe-Saint-Charles. J'entends ici par « travail » toute forme de marchandisation de la force de travail par un individu en échange d'une rétribution monétaire, que ce soit dans le cadre d'une relation d'emploi de plus ou moins longue durée ou dans le cadre de relations ponctuelles d'offres de services dans le cas des situations de « travail autonome », par exemple. Ensuite, sans présumer de la situation matérielle de vie des personnes faisant l'expérience de conditions économiques précaires, je n'utilise pas ici le terme de pauvreté dans son sens « absolu », qui renverrait à l'incapacité prolongée à assurer le maintien des fonctions biologiques du corps humain. Il s'agit plutôt d'une pauvreté à comprendre comme se construisant à travers des configurations sociales particulières, tel que j'ai pu le décrire précédemment dans le chapitre théorique. Dans le cas qui nous occupe, elle est d'abord relative aux normes de consommation de masse à partir desquelles cette catégorie de pensée est invoquée, puis autour de laquelle se développent différentes formes d'interventions et de redistributions sociales. En ce sens, la pauvreté en tant qu'objet de connaissance est aussi une forme de relation – notamment de relation d'assistance (Sabourin, 2017 ; Simmel, 2020). Mais si je soutiens que la pauvreté en soi construit des espaces-temps sociaux, ce n'est pas uniquement le fruit de ces interventions et catégorisations « exogènes » aux gens que l'on y regroupe. En sus, ces personnes que l'on dit pauvres – ou qui s'identifient comme telles – et que l'on reconnaît par des traits déjà rencontrés dans cette thèse (c.-à-d. recevoir des prestations d'aide sociale, recourir au dépannage alimentaire, habiter en HLM) participent elles-mêmes de la production de ces espaces de différentes façons. En somme, chacun de ces espaces se caractérise notamment par des réseaux de relations, des usages des espaces et des pratiques de consommation différenciables.



## 5.1. Expressions spatiales et temporelles du clivage

Plusieurs personnes rencontrées au cours de mon enquête permettent d'exposer la prégnance de ce clivage, qui paraît déterminant des conditions sociales de production et de reproduction de l'économie alimentaire alternative du quartier. On retrouve parmi celles-ci des trajectoires de passages plus ou moins durables d'un espace à l'autre, telles que celle d'Éric. D'abord salarié dans des emplois des secteurs du service, de la distribution et de la manutention, il était propriétaire d'une maison en banlieue de la ville de Québec et a connu l'expérience de la consommation de masse. Puis, des problèmes de santé le mènent au chômage, puis éventuellement à l'itinérance, moment où il décide de se rendre à Montréal. Il est alors pris en charge par un organisme d'aide aux sans-abris, avec lequel il entame un processus de « réinsertion sociale », se trouve un logement et obtient des redistributions d'aide sociale. Installé dans une maison de chambre de Pointe-Saint-Charles, il découvre alors le milieu communautaire par un de ses voisins, qui l'amène au Carrefour d'éducation populaire. Il prend rapidement connaissance des services offerts par les différents organismes du quartier et s'y investit intensément, ce que l'on peut possiblement en partie imputer au changement drastique de ses conditions sociales et matérielles. Éric exprime une représentation assez explicite de son mode de vie antérieur et de la distance qu'il perçoit avec sa vie actuelle :

*Éric: Je viens d'un milieu ouvrier, OK. Ça fait que je suis habitué que le monde soit structuré avec un but de vie, des maisons, les enfants, tout le kit. Puis là, c'était tout le contraire. Les gens qui ont plus rien à perdre parce qu'ils ont plus rien, c'est quelque chose que tu vois juste à la télé [...]*

*[...]*

*Ça fait que on aidait puis avec le Club aussi, ben, il y a eu la première manifestation, revendication que je me souviens même plus c'était pourquoi. [...] Et puis, ç'a été comme une révélation, là.*

*L. : Qu'est-ce que tu veux dire une révélation. Qu'est-ce que ça t'a révélé?*

*Éric: Bin que beaucoup de gens étaient dans le besoin. Quand je travaillais pour la White Birch, je faisais un salaire de 87 000 par année. OK. Avec avantages sociaux et tout le kit, ça remontait à à peu près 110 000. Chaque employé valait 110 000. Quand tu es temps plein. Ça fait que des problèmes d'argent puis des problèmes de communauté, pour nous autres, c'était comme Centraide une fois par année à Noël qui venait demander de l'argent. À tous les employés, ils se présentaient. Il y avait une*

*réunion puis c'est ça. Centraide venait, amenait des gens de la communauté, [...] et puis, pour nous autres, c'était bon, bien tabarnack, OK. On va leur donner. Fermer nos gueules puis 100 piastres, là. Ça fait que tu passais une journée d'overtime à donner à Centraide pour une journée. Et puis, une couple d'années à peu près, ben, tu vois, je me retrouve l'autre côté de la médaille. On est partis d'une société de consommation, d'un consommateur, tu sais, aller au Canadian Tire, regarder les spéciaux les fins de semaine. Aller chercher la scie ou l'outil que tu as de besoin pour faire un deck à côté de la piscine. Ou quelque chose pour sortir le chien ou ... toujours une bébelle, à plus rien, puis que tu es plus capable de rien avoir. Tu as plus une cent puis ton premier souci, c'est les besoins primaires. Te loger, la nourriture [...]*

Éric présente une réflexion explicite sur les connaissances de l'économie relatives à sa socialisation en « milieu ouvrier », connaissances prenant notamment la forme de la consommation de masse en commerce et d'une connaissance très limitée des réalités de l'expérience de la pauvreté, médiée par la pratique de dons ponctuels à la fondation caritative Centraide. Par contraste, il décrit sa situation actuelle et celle des gens qu'il côtoie comme n'ayant « plus rien ». Sans emploi et bénéficiant d'aide sociale, Éric est alors fortement investi dans le milieu communautaire du quartier et participe aux activités de plusieurs organismes :

*Je me suis retrouvé sans emploi pareil, là. [...] Et j'ai pu ravoire l'aide sociale. Et durant ce temps-là, j'ai été comme un bon six mois à rien faire. Mais je me réisolais encore et c'est un de mes voisins qui m'a invité à aller faire du jardinage avec lui pour me sortir de mon isolement. [...] Puis c'est là que j'ai rencontré une très belle jardinière qui avait une vingtaine d'années, qui finissait son université. Et puis, elle m'a beaucoup aidé. Une fille granola puis qui prenait les choses terre-à-terre de se réapproprier notre alimentation, la manière qu'on vit. Voir à faire pousser ce qu'on mangeait. [...] C'était tout nouveau. J'ai embarqué dans le projet à 100 milles à l'heure.*

*[...]*

*C'est quand je te disais que j'avais élargi le cercle de connaissances, c'est que les problèmes variaient ... quand j'étais admettons au Club des consommateurs, c'était certaines personnes qui avaient une vision de l'alimentation, l'autonomie alimentaire. Qui avait un volet jardin, un côté épicerie puis un côté cuisine communautaire. Puis eux, leur vision, c'était l'auto-alimentation sans passer par les repas préparés, sans passer par les grandes chaînes de magasins, les gros monopoles d'alimentation. C'était s'autosuffire. Le Carrefour d'éducation populaire, lui, c'est ... il a une clientèle avec des problèmes ... des déficiences intellectuelles, des problèmes d'apprentissage, des dyslexiques. Ça fait que c'était juste une occasion pour se regrouper puis parler*

*ensemble. Et quand on arrive à la banque alimentaire, bien là, c'est le besoin essentiel, c'est le besoin de base. Quand les gens vont là, c'est pour combler un besoin. Ils y vont pas parce qu'ils ont une vision des choses.*

Éric s'investit ainsi au Club populaire, où il apprend des notions culinaires et nutritionnelles, notions qui se voient même articulées à une sémantique politique. En plus de sa première participation à une manifestation, qu'il évoquait dans l'extrait précédent, on le voit ici recourir à un vocabulaire de « réappropriation de l'alimentation » et « d'autonomie alimentaire » qui se trouve à être à toute fin pratique identique à celui rencontré au Détour et au Bâtiment 7 – et identifiable par extension dans l'idée de prise en charge collective fondatrice du Club populaire et d'autres organismes communautaires. Qui plus est, il associe des connaissances – des « visions » – différentes à divers organismes du milieu communautaire du quartier. Sans qu'il soit possible de reproduire en entier ici la retranscription de l'entretien réalisé avec Éric, il est frappant d'y constater les fluctuations sémantiques en fonction des espaces-temps abordés. S'il évoquait ainsi des notions politiques au moment d'aborder ses expériences au Club populaire, l'interviewé emploie à d'autres moments un vocabulaire passablement différent. Ces variations paraissent chacune relatives à son appartenance à des espaces-temps socioéconomiques différenciés.

Éric prend éventuellement certaines responsabilités au Club, en échange desquelles il reçoit un montant forfaitaire de la part de l'organisme – une pratique courante au sein du milieu communautaire<sup>360</sup>, puis est ultimement coopté en tant qu'employé à temps plein par Action-Gardien comme manutentionnaire des différents établissements communautaires du quartier. Quand la pandémie de coronavirus éclate, l'organisme l'envoie en renfort travailler à Partageons l'espoir, où je le côtoie fréquemment. Ce sont alors ses connaissances pratiques de travail en entrepôt qui sont prédominantes, et il évoque explicitement son utilisation des principes de gestion du « juste-à-temps » dans sa gestion de l'espace de la banque alimentaire<sup>361</sup>. Plus encore, alors qu'il est maintenant employé à temps plein, Éric me confie qu'il « n'a plus vraiment le temps » de

---

<sup>360</sup> En tant que prestataire d'aide sociale, un individu peut recevoir jusqu'à 200\$ supplémentaires par mois de la part d'une source tierce, tel qu'un petit emploi. J'ai pu rencontrer plusieurs personnes bénéficiant de cet arrangement, et prendre la mesure de sa passable généralisation dans le milieu communautaire.

<sup>361</sup> Le juste-à-temps est une méthode de gestion de la production dite « en flux tendu » dans laquelle la production des biens est déterminée en fonction de la demande reçue, et non des stocks à maintenir. On produit ou on achète seulement la quantité juste nécessaire de biens et de matériel au moment précis où on en a besoin, et ce, à chaque étape du processus.

participer aux activités communautaires, qu'il « oublie ses recettes » apprises au Club populaire, et pense moins à manger. Il dit en somme se sentir retomber dans ses états antérieurs à ses expériences de participation au milieu communautaire.

Je ne prétends pas qu'il soit possible d'extrapoler à partir du seul cas d'Éric et de conclure à une prégnance limitée des apprentissages effectués en milieu communautaire face à la réintégration de l'espace-temps du travail. Cependant, les autres entrevues et rencontres que j'ai pu effectuer m'amènent à soutenir qu'il semble à tout le moins exister une difficulté considérable à occuper à la fois les espaces-temps relatifs à la participation aux activités communautaires, et au travail salarié – exception faite des gens embauchés ou cooptés à des postes salariés dans des organismes. Comme plusieurs autres personnes dans sa situation, Éric recherchait ultimement la réintégration au marché du travail et la fin de sa situation de prestataire d'aide sociale. C'est aussi le cas de Jude-Marie, une autre résidente du quartier qui m'annonçait avec enthousiasme qu'elle s'était trouvé un emploi – « fini le B.S.! » – mais qui me confiait à un autre moment, en entretien, qu'elle ne pouvait plus participer aux cuisines collectives du Club populaire ou encore à certaines activités du Centre des aînés à cause de conflits d'horaire.

L'expérience de « déclassement » vécue par Éric se retrouve sous une autre forme chez un couple habitant dans Pointe-Saint-Charles et dont j'ai pu faire la connaissance dans un des organismes du quartier. À leur façon, Jean et Carmen expriment le même écart entre deux espaces-temps socioéconomiques, tout en permettant d'aborder celui-ci sous d'autres dimensions.

*Jean : On avait une vie tout à fait active, puis tout à fait dans des salaires quand même permettant du luxe qu'on peut appeler ça. [...] Je veux dire comme un salaire courant, là, dans la moyenne de ... habituelle, la classe moyenne on peut dire.*

*Carmen : Je faisais plus que 30 000 par année.*

*Jean : Moi pareil, là, fait que on n'était pas mal pris dans ce temps-là.*

*L. : Puis à ce moment-là, à quoi ça ressemblait votre quotidien justement, qu'est-ce que vous faisiez de votre temps libre en dehors du travail?*

*Jean : Ben, le temps libre, on participait pas beaucoup aux activités du quartier parce que bon, vu qu'on travaillait tous les deux, toute la semaine, puis on s'impliquait pas trop dans les mouvements à cette époque-là. Les activités, ben, c'était d'aller relaxer la fin de semaine quelque part ou d'aller chez des amis, cinéma, des choses pareilles, là,*

*un peu la vie courante. Puis bon, après ça, quand on a commencé à justement être un peu moins pris dans la semaine, on s'est intéressé à tout ce qui se passait dans le quartier, des manifestations. Toute ... enfin maison Saint Columba, le Carrefour [d'éducation populaire]. Toutes des activités comme ça.*

*L. : Vous avez commencé à vous intéresser donc à partir du moment où vous êtes tombés en arrêt de travail.*

*Jean : Oui, à peu près, oui.*

*Carmen : [...] Ben, puis quand les gens participent à des groupes comme ça, il y a plusieurs participants qui parlent, qui nous informent sur différentes activités qui se passent dans le quartier, puis c'est là que j'ai su qu'il y avait comme la Maison Saint Columba [...].*

Ce sont des problèmes de santé sérieux, frappant l'un après l'autre les deux membres du couple, qui les mènent à se retirer du monde du travail. Structurant leur parcours sous la forme d'un « avant » et d'un « après », Jean réfère à la période antérieure du couple comme ayant un mode de vie « de classe moyenne », permettant un certain « luxe » – et ce, en évoquant des revenus significativement moins élevés que ceux mentionnés par Éric par ailleurs, ce qui expose la relativité de ce qui peut être jugé comme un niveau de vie matériellement confortable. Mais de manière plus importante encore, l'extrait cité expose une différenciation d'utilisation de l'espace – ou de façons « d'habiter le quartier » – qui vient appuyer une hypothèse que je proposais à la fin de la dernière section. Tandis que leur mode de vie de « classe moyenne » les mène à entretenir des liens de sociabilité et des activités de loisir les amenant hors du quartier, c'est le retrait progressif de la vie professionnelle – puis éventuellement un certain appauvrissement économique – qui les amène à découvrir d'autres espaces que constituent les organismes communautaires du quartier. D'autres liens de sociabilité et d'interconnaissance s'y développent alors dans la période « d'après », et des connaissances rencontrées dans ces activités communautaires les réfèrent à d'autres organismes du quartier, dont *Saint Columba House* qui offre notamment des repas à prix modique. C'est ainsi, par ces nouvelles relations, que s'amorce un nouvel usage de l'espace du quartier. Retournant à la période antérieure, par contraste, Carmen dit :

*Carmen : J'avais aucune idée que ça existait ces services-là. Je savais même pas ... je passais devant Columba House, je savais même pas Je suis rentrée là une fois. Bien dans mon année sabbatique, puis il y avait pas personne. Puis là, je suis rentrée puis j'ai dit ... puis c'était marqué « café 50 sous ». Là, je suis rentrée, j'ai dit « m'a aller*

*prendre un café. j'ai le temps ». Puis [...] vu qu'il y avait pas personne, je me suis assis à une table tout seul. J'ai pris mon café. Je suis sortie.*

*L. : Sans jamais savoir c'était quoi finalement.*

*Carmen : Non, exactement, exactement. C'est quand que j'ai fait ... je le sais pas quelques temps après, je me suis inscrit aussi au Carrefour que je savais pas non plus c'était quoi cette bâtisse-là. Tsais, tu passes devant. Tu t'en vas travailler. Tu portes pas attention à des affaires qu'il y a. Si c'est pas une banque ou une épicerie, bien ou une pharmacie. Tsais veux dire. Fait que j'avais aucune idée.*

Carmen nous présente ici de manière forte une différence d'assemblage des espaces matériels du quartier au niveau des perceptions. L'usage qu'elle faisait du quartier en tant que travailleuse l'amenait à repérer avant tout des organisations commerciales d'usage courant pour une personne dans sa situation socioéconomique. C'est donc dire que Carmen est entrée et a utilisé un service d'organisme communautaire sans même le concevoir comme tel et, *a fortiori*, tel était le cas parce que *personne ne l'y avait encore introduite*. Les perceptions de l'espace et l'assemblage des éléments matériels le composant paraît ainsi relatif à certaines appartenances sociales. Une fois cet organisme et d'autres présentés et utilisés comme tels, sa perception change forcément. S'il y a un clivage entre les espaces-temps du salariat et de la pauvreté, ce peut ainsi manifestement être en termes d'usage et des déplacements dans l'espace physique d'un quartier ou d'une ville.

Patti, que nous avons rencontrée dans la section précédente en abordant les transformations dans le temps de Partageons l'espoir, a elle-aussi fait l'expérience de l'aide sociale, et son témoignage permet de mettre en exergue encore une autre dimension de ce clivage.

*Patti : When I was on social assistance [...] I wasn't aware of any food bank; I don't even think I knew what that was at the time. So when I got on social assistance and if I was with other parents that were on social assistance, then that's how I learned more about that there was that kind of help out there.*

*L.: The fact that you were on social assistance made you meet other socially assisted parents?*

*Patti: Yes, I think that's because like, for example, if there were something for school that you had to register for, the working parents always had a hard – like they were given priority to register first because of their schedule. And then people on social assistance were – there's always been that separation, I guess. And so, people on – anyone that was like scheduled after seven or whatever, you know that those parents*

*they're on social assistance, you know? So, there was a lot of real indicators like that. They had big sales during the day and the parents that were there during the day we kind of clued in that they're not working.*

*They're the ones you're seeing all time, so you befriend them and then that's how you know that circle. So when my daughter went to high school, I was working so again, that same thing happened; you get to know to be in that circle of working parents and then not those who come first to when there's a [school] concert and they get the front row, you know, cos they're all – they show up at three o'clock. So you just knew.*

*L.: So, you've seen both worlds, you've seen parents on social assistance and working parents. How would you describe your relationships with the two?*

*Patti : The people that are working parents, they tend to be a little more professional, I guess. Maybe professional is not the word, but like the people on social assistance, they tend to be loose with their lips. There is like a code, like they talk. They tend to bring up the negative, you know? Like they tend to complain more than on the other side. It seems like that now, like my girlfriend Kayla and others are on social assistance and that's all they do is complain. So it's the same thing now than it when I was, you know.*

À partir d'un espace très différent de ce que j'ai pu aborder jusqu'à maintenant, soit le milieu scolaire anglophone du quartier, Patti exprime clairement ici le même clivage, dans ses mots, entre deux « côtés » ou deux « cercles » distincts. En ce sens, cet extrait permet de prendre la mesure de la façon dont la dimension temporelle de l'espace de la pauvreté est notamment régulée par diverses institutions. Patti raconte ainsi comment l'organisation des rencontres de parents à l'école tend, pour des raisons de contraintes d'horaires, à amener les parents prestataires d'aide sociale à se rassembler et elle en vient à développer des liens de sociabilité avec ceux et celles-ci, et vice versa avec les parents occupant un emploi. La conscience d'espaces sociaux différenciés parmi les parents au sein de l'institution scolaire la mène même à noter la spécificité du « code » langagier autour duquel paraît selon elle s'organiser la sociabilité des personnes assistées sociales – autant au moment de sa propre expérience de l'aide sociale que de celle de son amie actuellement. Il était ici question d'une institution scolaire. Mais, dans la dernière section du chapitre précédent, nous avons aussi pu voir une régulation opérée par des organismes communautaires dont les heures d'ouverture peuvent fluctuer en fonction de la réalité des personnes en situation de pauvreté, elle-

même notamment rythmée par les chèques d'assistance sociale reçus en début de mois<sup>362</sup>. L'orientation temporelle des services communautaires en fonction des personnes en situation de pauvreté – tout comme les heures d'ouverture parfois limitées par le manque de ressources financières – complexifient dans le même mouvement l'accès aux personnes ayant des occupations professionnelles soutenues. Sébastien, que j'ai pu présenter dans la section précédente, peut en attester :

*Sébastien : Dans le fond, j'ai fait mon congé de paternité de janvier 2019 à juillet 2019. [...] Fait que le Club populaire dans le fond, les heures d'ouverture, c'est bien difficile pour le monde qui travaille. Sauf le jeudi, là. [...] Fait que là, j'y vais. J'y ai pas été durant le temps que je travaillais, mais j'y allais durant mon congé de paternité.*

Ainsi, c'est seulement au moment de se retirer temporairement de ses activités professionnelles pour un congé parental qu'il a pu fréquenter un organisme communautaire – en l'occurrence le Club populaire.

Si les réseaux de sociabilité du milieu communautaire ou de la pauvreté possèdent ainsi leur temporalité spécifique, il n'en est pas autrement du côté de la vie dite « active », comme on peut le comprendre du discours de Patti ci-haut : dans le cas qu'elle évoque c'est l'horaire de travail qui régule le rapport des parents salariés à l'institution scolaire de leurs enfants. Mais cette temporalité salariée impacte aussi les sociabilités plus largement, comme le constate Jean après son arrêt définitif de travail :

*Jean : Ben, parce que justement, en étant plus au travail, tu as beaucoup de gens avec qui tu parles, que tu côtoies tous les jours, que tu perds de vue que tu vois plus. Des collègues de travail, oui, puis les gens alentour, quoi. Parce que c'est des choses que, tsais, eux, ils sont au travail. Tu es ... tsais, on se rencontrait pas en dehors du travail, mais bon, tu passes 10 heures par jour avec eux. Ça fait que c'est ... ça fait une autre communauté comme.*

Ainsi, le fait de ne plus être rythmé par les mêmes occupations que ses anciens collègues et autres connaissances contribue à limiter les possibilités de continuer de nourrir ces relations. Jean exprime un clivage clair en parlant d'une distinction entre deux « communautés ».

---

<sup>362</sup> La lectrice ou le lecteur pourra se référer à la fin de la section 3.2.2.2 du chapitre 4 pour davantage de détails au sujet de cette dimension temporelle de la pauvreté.



En somme, les différentes trajectoires présentées dans les pages précédentes, combinées au mode d'organisation des activités communautaires, paraissent exposer une certaine généralité de la difficulté de conciliation de l'intégration au salariat – même précaire – et de l'appartenance à un ou des espaces-temps sociaux du milieu communautaire. Il n'est pas question ici de nier qu'une personne salariée, aux études, ou encore retraitée, puisse s'impliquer dans un organisme; il s'agit d'un phénomène bien présent au Détour et à PE, tout comme ailleurs dans le milieu communautaire du quartier et au-delà. Seulement, il ne s'agit pas là du même phénomène de partage de conditions de vie socioéconomiques comparables, associables au développement de liens d'interconnaissance et de sociabilité plus durables dans le temps qui se traduisent par le partage de « codes » langagiers, ou de pratiques communes d'usages d'organismes et de consommation marchande, que je développerai plus bas. Le clivage que je décris est bel et bien à comprendre en termes d'appartenance à des espaces-temps sociaux, et non pas en termes d'absence de co-présences ponctuelles dans certains lieux physiques.

## **5.2. Les significations accordées au travail**

Ce qui est communément appelé « travail » est tout à la fois une marchandisation de la force de travail et une activité de production de biens et de services. Sans égard au type d'emploi et au niveau très variable de style de vie matériel qu'il permet ou empêche, j'en fais un espace socioéconomique distinct d'autres espaces socioéconomiques marchands. Tel est d'abord le cas parce que nous aurons pu voir que le fait de détenir ou non un emploi contribue à développer des relations sociales dans des réseaux distincts. Ensuite, si le travail pauvre ne permet pas, comme son nom l'indique, de se prémunir contre l'expérience d'un certain niveau de précarité économique, il n'en demeure pas moins difficile de concilier cet emploi du temps avec les temporalités propres à l'espace-temps communautaire décrit plus haut. Par ailleurs, la relativité du confort perçu et des revenus respectifs de Jean, Carmen et Éric montre bien qu'il s'agit non pas d'abord d'une question de niveau de vie matériel « objectif », mais davantage d'appartenances sociales, d'emploi du temps, de pratiques et d'usages de l'espace.

Ensuite, le fait de détenir ou non un emploi est associé à des hiérarchisations symboliques observées de plusieurs manières sur le terrain. Au premier chef, l'intégration au marché du travail – aussi appelée « réinsertion sociale » – constitue une « réussite » et un objectif explicitement visé par des programmes de subvention gouvernementaux implantés dans certains organismes

communautaires. La réinsertion sociale évoquée plus haut dans le cas d'Éric était opérée par un organisme dont l'aide offerte était conditionnelle à son consentement à participer à un programme de réinsertion sur le marché du travail. De la même façon, dans certains organismes du quartier, dont Partageons l'espoir, une portion des personnes impliquées l'étaient avec un statut mitoyen entre celui de membre participant et celui de personnel salarié : il s'agissait de personnes ayant diverses difficultés personnelles (c.-à-d., de santé mentale ou physique, de toxicomanie), souvent en situation de pauvreté, qui étaient accueillies et supervisées en « formation à l'emploi ». Les dernières pages auront je l'espère permis un certain décentrement par rapport à l'usage de l'expression « réinsertion sociale » pour référer à l'insertion en emploi salarié. En effet, autant les personnes exclues du marché du travail que celles y évoluant se trouvent à être « insérées » dans des relations sociales. Seulement, ces réseaux et formes de relations sont sensiblement différentes les unes des autres. Le fait que le mot « social » soit ici attribué spécifiquement à la pratique d'insertion en emploi est en ce sens expressif de la nature dominante de cet espace-temps dans l'organisation de l'économie et dans la connaissance qui en est produite et reproduite par les personnes utilisant cette expression. Par contraste, les « insertions sociales » des personnes sans emploi paraissent considérées de moins grande valeur. Cela étant, il ne faut pas pour autant négliger le fait qu'une telle hiérarchisation est en partie reprise par des gens ne travaillant pas pour les programmes de réinsertion eux-mêmes et *a fortiori* par bon nombre de personnes sans emploi. J'ai pu en être témoin à travers diverses formes d'expression : être embarrassé de ne pas avoir d'emploi; être heureux ou soulagé d'en retrouver un; ou encore un ex-salarié démontrant des comportements de distanciation ou de dédain à l'endroit de son entourage et de collègues en situation de pauvreté et aux prises avec divers problèmes psychosociaux ou toxicologiques, et démontrant au contraire des comportements révérencieux à l'endroit de personnes en postes hiérarchiquement élevés (c.-à-d., direction, membres du C.A, bénévoles « universitaires » ou professionnels).

Au-delà des différences de titres donnés aux personnes participantes d'une organisation à l'autre (bénévole, « en formation à l'emploi », membre-usager, employé, membre du C.A., etc.), il semble toujours exister une différence qualitative dans la nature des interactions avec une personne qui a un statut d'usagère de services. Cette observation résulte des données construites à Partageons l'espoir, mais aussi de relations m'ayant été rapportées dans d'autres organismes. Ainsi, une personne bénévole qui a une occupation professionnelle – ou qui est retraitée après une vie professionnelle durable – est reconnue différemment d'une personne bénévole qui est aussi usagère

de services, et dont on connaît les « problèmes ». Par exemple, deux personnes en formation à l'emploi sont venues quelques fois, à des moments différents, chercher une boîte de dépannage alimentaire à PE en énonçant avec insistance qu'elles « travaillent ici ». Ne les connaissant pas, je les ai annoncées à différentes personnes employées « en bonne et due forme » de l'organisme, qui m'ont au contraire précisé que non, ce ne sont « pas des vrais employés; ils sont en formation à l'emploi ». Plus largement, les interactions du personnel salarié avec ces personnes me paraissent être beaucoup plus appliquées – sur un ton ayant quelque chose de didactique, voire d'infantilisant. Des exemples similaires sont observables à l'échelle des relations entre membres de conseils d'administration, dans les organismes y intégrant des personnes dites vulnérables, où l'on m'a rapporté roulements d'yeux et autres soupirs expirés quand celles-ci s'expriment. Par contraste, il ne m'a pas été donné d'observer de tels rapports à l'épicerie Le Détour, pas plus qu'ils ne m'ont été rapportés. Spontanément, ce fait pourrait être expliqué par la structure organisationnelle de participation sensément plus horizontale qui y est instaurée. Il y a pourtant définitivement des gens auxquels on se réfère davantage que d'autres et qui sont davantage « cruciaux » pour le bon fonctionnement de l'épicerie. En revanche, il est plausible que la situation soit telle parce que le nombre de personnes dites vulnérables qui s'y impliquent, est faible, voire nul, pour des raisons déjà évoquées<sup>363</sup>.

### **5.3. L'approvisionnement et la consommation comme lieux pratiques de manifestation du clivage travail-pauvreté**

Le clivage entre les espaces-temps du travail et de la pauvreté s'observe également en termes d'expériences d'approvisionnement en commerce et de consommation. La différence la plus évidente se trouve sous la forme du pouvoir d'achat, offrant une plus ou moins grande marge

---

<sup>363</sup> Cela étant, j'ai expérimenté une situation pouvant faire office d'exemple – peut-être anecdotique – du fait qu'advenant le développement éventuel d'une participation de personnes vulnérables, un rapport différencié analogue pourrait s'installer. Une mère allophone (ne parlant pas français) vient faire un quart de travail pour accompagner son fils (adolescent, qui *a manifestement besoin d'accompagnement* [spectre de l'autisme, par exemple Avec ces deux nouvelles personnes et la responsable du plancher, nous ne parvenons pas à fermer l'épicerie à l'heure prévue. Un autre membre, fortement impliqué, qui est de passage pour régler un autre dossier me signifie que je devrais « leur permettre de partir » pour ne pas trop les faire dépasser la durée prévue de leur participation. À l'inverse, il semble aller de soi pour lui que je reste avec la responsable plancher pour finaliser la fermeture, malgré le fait que formellement je ne sois moi aussi qu'un bénévole sans responsabilité supplémentaire.

de manœuvre dans les comportements en commerce. Cela dit, il ne faut pas assumer que les personnes salariées sont les seules à s'adonner à la consommation en commerce. C'est notamment le cas pour des activités de loisir, d'amélioration du confort, ou de luxe – les personnes en situation de pauvreté se « permettent » parfois certains « petits plaisirs », non sans en ressentir les contrecoups économiques par la suite<sup>364</sup>. Mais ce l'est aussi pour les commerces alimentaires réguliers par exemple. L'exclusion de la consommation en commerce semble dans certains cas relative : des personnes recourant aux services alimentaires communautaire combinent aide alimentaire et épiceries conventionnelles. La nuance que je propose ici ne vise pas à minimiser les difficultés éprouvées par des individus en situation socioéconomiquement précaire, mais bien à proposer un dépassement de la distinction purement substantive entre les deux espaces-temps sociaux du point de vue de la consommation. En ce qui a trait aux biens de consommation courante tels que la nourriture, les vêtements ou certains articles ménagers par exemple, la différenciation à effectuer ne se trouve pas toujours du côté des types de biens consommés ou des espaces fréquentés<sup>365</sup>. Je suggérerais ainsi de la comprendre également en termes de différences de connaissances pratiques d'approvisionnement et de consommation plus largement, connaissances pratiques relatives à des appartenances sociales et aux apprentissages de l'économie qu'elles permettent. C'est donc dire que la consommation en commerce constitue une pratique socioéconomique distincte de celles relatives aux espaces-temps du travail, et est relativement accessible à des gens n'intégrant pas ces derniers.

À l'égard de la consommation, la trajectoire de passage d'un espace socioéconomique à l'autre vécue par Jean et Carmen est à nouveau riche de renseignements pour prendre la mesure de l'écart entre deux formes d'une même pratique, et comprendre les notions d'économie domestique qui les sous-tendent :

---

<sup>364</sup> Je fonde cette affirmation sur des pratiques m'ayant été partagées en entrevue par des personnes bénéficiaires de l'aide sociale ou d'autres prestations : essayer les nouveaux restaurants ou encore acheter des produits fins dans d'autres nouveaux commerces plus onéreux du quartier.

<sup>365</sup> C'est dire que ces réflexions s'appliquent difficilement à des biens et services plus coûteux, tels qu'une automobile, une maison, ou encore différentes dépenses de loisir.

Carmen : *Mon budget, oui, tabarouette. J'ai eu tellement de misère ... J'ai pas aimé mon budget, moi, parce que c'est ça, parce que je le calculais pas avant. J'avais pas de ... si ça me tentait bien, c'était pas ... j'étais pas millionnaire ni rien, là, mais ...*

Carmen : *Puis j'ai un ami comptable en plus qui nous a aidés. [...] Le budget, le recalculer pour ... tsais, pour arriver à quelque chose qui soit raisonnable ...*

L. : *Qu'est-ce qui changeait de fois en fois dans le recalcul?*

Carmen : *L'épicerie à tous les coups, ça revenait [...]. Bin parce que si on dépassait toujours notre budget. Parce qu'on n'avait pas de contrôle ... on faisait pas le contrôle de l'épicerie. On prenait ce qu'on aimait. Puis c'est ça, on dépassait notre budget à tous les coups. Comment dirais-je, la meilleure façon d'expliquer ça, c'est que moi, avant, je pouvais partir pour aller chercher une pinte de lait. OK. Rendue à l'épicerie, là, je ne sais pas, je voyais un fromage, quelque chose d'autre qui me tentait. Tu sais, là, ça te prend deux, trois sacs. [...] j'ai toujours été comme ça jusqu'au moment que j'ai dit, « wow. Là, ça arrive plus ». Puis quand tu vas gruger dans qu'est-ce que tu as, là [tes économies], faque là, je dis, OK. On va essayer de se limiter. Faque avant, je me faisais des listes, mais c'était juste une liste pour ... « OK. Ça, il faut vraiment que j'achète ça ». Mais je regardais pas avant. J'étais pas limitée. Mais maintenant, oui. Je suis limitée.*

L. : *Pis là, l'épicerie comment est-ce que vous procédez? Où est-ce que vous allez chercher quoi puis oui, comme ça.*

Jean : *On regarde qu'est-ce qu'il y a en vente à différentes épiceries, là. Puis ... s'il y a des œufs, mettons, qui sont en vente au Super C, je vais aller chercher des œufs au Super C.*

Carmen : *Disons que on se tient à 100 dollars. Parce que c'est sûr que ... si tu remplis le carrosse, oublie ça. [...] Bien, c'est toujours les spéciaux de toute façon.*

Jean : *Oui, faque c'est pour ça que on va deux fois semaine, des fois à la Maison Saint Columba manger [...]*

L. : *Il y a eu des changements dans comment est-ce que vous faites votre épicerie. [...] Est-ce que ça change votre façon de cuisiner, de préparer des repas?*

Carmen : *Bien oui, disons que maintenant, quand on achète des légumes, on va les préparer à l'avance. Tsais, comme avant, je le sais pas moi, j'achetais des carottes puis là, ils étaient rendus molasses un peu, j'ai dit, on n'a pas besoin tu sais, je ... On va le jeter. Tsais, puis on en achètera d'autres, mais maintenant, quand j'en achète, je les prépare toutes à l'avance pour pas les perdre. Tu sais, la perte alimentaire qui survient*

*quand que on prépare pas les aliments tout de suite, qu'ils vont se gaspiller là. Il y a beaucoup moins de gaspillage. Avant, là, on regardait pas le gaspillage.*

*[...]*

*Carmen : Jean, il a pris des cours de cuisine puis ...*

*Jean : [...] Les cours, je les ai faits en Ontario. Mais la cuisine, je l'ai faite quand j'ai perdu mon premier emploi ici sur la Rive-Sud, j'ai travaillé à l'Académie, qui était un restaurant réputé à l'époque. Puis c'est là que j'ai commencé à travailler dans la cuisine puis après ça, j'ai travaillé à une autre brasserie. [...] Fait que c'est ça. Quand même gardé quelques notions.*

*Carmen : Alors, c'est Jean qui m'a montré parce que moi, je blanchissais pas. [...] Je le sais pas. C'est j'avais pas appris moi ... ma mère nous avait pas montré ça.*

À travers une comparaison « avant-maintenant » dans la représentation de leur trajectoire de vie des dernières années, les témoignages de Jean et Carmen permettent de voir les pratiques d'approvisionnement et de consommation correspondant à chacun des deux espaces-temps à l'étude. Dans la période antérieure, les pratiques pourraient être résumées comme ne faisant pas l'objet de réflexions économiques explicites : ce sont plutôt les envies qui guident l'approvisionnement et la consommation. C'est ensuite la limitation des moyens financiers qui mène à expliciter un « calcul », un « contrôle » ou des « limites » budgétaires, à sélectionner les aliments achetés en fonction des rabais offerts plutôt qu'en fonction des préférences, puis également à maximiser l'usage des aliments achetés par le recours à des pratiques culinaires auparavant non utilisées (c.-à-d., le blanchiment). Cela dit, il est notable que les nouvelles connaissances pratiques d'économie domestique proviennent d'apprentissages provenant d'autres relations sociales : l'ami comptable leur apprend des notions de budget, et les expériences professionnelles antérieures sont apprises à Carmen – sans qu'elles ne l'aient été auparavant dans leur relation.

Des pratiques similaires se retrouvent dans les témoignages de toutes les personnes faisant ou ayant fait l'expérience de l'aide sociale et d'autres situations de pauvreté avec lesquelles j'ai pu échanger en entrevue ou informellement. Parmi les pratiques, on retrouve notamment des achats collectifs pour réaliser des économies d'échelle, et l'utilisation systématique des rabais offerts en supermarchés – ce qui implique de faire le voyage entre plusieurs commerces de grande surface pour aller chercher les meilleurs prix à chaque emplacement. En d'autres mots, une telle

pratique d'approvisionnement implique un certain usage de l'espace du quartier et de ses commerces – tout comme d'avoir un emploi du temps compatible, chose qui serait peut-être plus ardue avec un emploi à temps plein. Il y a bien là l'espace social, dans la mesure où la pratique est collectivement partagée dans le cas des achats de groupe, mais également avec l'échange d'astuces de consommation en commerce ou d'informations sur les prix, par exemple. Dominique, ayant vécu la majorité de sa vie hors du marché du travail, vit en logement subventionné avec ses enfants et son conjoint. Comme Jean et Carmen, elle exprime les deux mêmes connaissances économiques :

*Dominique : Puis j'ai une grosse famille puis ils ont tous des amis. Fait que moi, je fais jamais un repas pour quatre. C'est rare en tabarouette. Oui, puis aussi, il faut qu'il en reste pour faire les lunchs, les ci, les ça. Fait que tu sais, moi, si je décide de faire un pâté chinois, là, ma panne est grosse de même [gestuelle de largeur]. Des fois, j'en sers juste un repas, mais ce repas-là, bon, bien la journée que ça me tente moins, là, bien, je sors la lasagne, le poulet, le ci, le rib steak qui reste avec les patates que j'ai ... je fais des plats préparés. Faque ça, je perds rien. J'aime pas ça perdre de la bouffe. Comme là, je trouve que j'ai beaucoup de légumes puis j'en attends d'autres. Faque tantôt, là, je vais faire un potage.*

*L. : C'est important pour toi de pas perdre de choses.*

*Dominique : Bien, c'est pas donné, hein, quand que moi, ça me coûte 700 piastres au début du mois au Club à peu près parce que je commande aussi ma viande.*

*[...]*

*Dominique : tsais, c'est comme l'autre jour. J'ai une caisse de jus qui était pas sur ma facture. [...]*

*L. : Ah, tu checkes pas mal tes factures?*

*Dominique : Je les garde. Parce que j'achète beaucoup. C'est un gros investissement la nourriture, puis je veux voir ce que j'achète. La perte que j'ai puis tout coûte cher. Fait que j'ai un grand verre sur le micro-ondes puis toutes mes factures sont là.*

Comme chez Jean et Carmen, la maximisation de l'usage – ou la limitation maximale des pertes alimentaires – est mise de l'avant. On retrouve aussi la même attention explicite portée aux coûts, ici incarnée dans la pratique de vérification des factures d'épicerie. Qui plus est, tel que corroboré à la fin de du chapitre précédent, on voit le rythme temporel de l'espace-temps de la pauvreté dans

la pratique des achats alimentaires en grandes quantités au début du mois, moment de versement des différentes prestations gouvernementales dont bénéficie le ménage de Dominique.

Par contraste avec Jean et Carmen, les apprentissages économiques sont dans certains cas fait par les liens familiaux ou parentaux. Diane, déjà citée dans d'autres sections, a pu apprendre de ses parents, vivant eux-mêmes de l'aide sociale, des astuces pour acheter le nécessaire pour cuisiner des repas rassasiants et volumineux à faible coût. Dans le cas de Garfield, sa mère lui inculque l'achat de grosses quantités de nourriture, qui mène également à certains comportements d'accumulation et d'entreposage de denrées sous forme congelée. Mais plus encore, le cas de Garfield permet l'exploration d'autres aspects de l'espace-temps de la pauvreté en termes de pratiques de consommation :

*Garfield: A creditor is a person who sells clothes, has a shop on Saint-Laurent Street. I don't know if you ever heard – [...] but it's not a shylock; this is more legal. It's a guy who sells clothes. [...] He comes by the house, and he has to know you. Like, my mother had a creditor, and then when I turned 18 years old, I was able to have the creditor. And what it is is he gives you a credit note for 1,000 dollars, you go up to the store or the association at three or four stores. You want computers, you go to that store; you want clothing, you go to that store. And you use 1,000 dollars. And then, after you're finished, you have to pay him 125 dollars a month until it's paid. And he usually charges you 1,000 plus another 400. [...] With the interest. But it's all legal papers, you know. And he gives you a bill, and you've got receipts, and then you get the clothes, but you know you're paying more than if you had cash.*

*L.: Yeah, it's like high-interest credit.*

*Garfield: There you go. I used to call it a hidden credit card. [...]*

*L.: Because if you had the choice, you don't go to that guy.*

*Garfield: Right, that's right. I mean, I used to see my mom. Every month, she would be giving that man 150 dollars a month for years, you know. But whenever she wanted a new fridge or a new stove or a new bed, she had it just like that, because she was a good customer. He said, "Linda, Miss Linda, you can have anything you want," and when I turned 18 years old, [...] the things that I needed, he said, "Garfield, you can have anything you want." Because I didn't have a credit card, and I didn't have no way of putting it on layaway.*

*L.: Banks wouldn't give you a credit card.*



Garfield: *Oh, yes. No, nothing. Nothing, nothing. If I didn't have no job, you aren't getting anything. And yeah, no, and I couldn't get a credit card, because I had no job, so you're not getting a credit card. And you've been using the credit; you have to pay the credit card interest. So, it was the same thing as having a credit card, the exact same thing. You paid it every month till it was paid. It was 1,000 dollars he gave me. You owe him 1,400. You paid 100 dollars a month. When it's paid, all the months are up, he'll ask you, "Do you need anything?" And that's how it goes on and on.*

*[...] We know him in person. And he was a good man, and when I say a good man, he had his job to do, he made money off of people, and he had, in our neighbourhood, Little Burgundy, Pointe-Saint-Charles, he had hundreds and hundreds of customers. And most of his customers were all poor people on welfare, and they didn't have a credit card. Some of them didn't have a job, and it was a help to them, and they paid him the money, and it just went on and on. I think it still exists. I'm not sure. I got out of it, because I said, "I'm not giving interest to nobody no more," you know, so there's no more of that. And the old guys I dealt with, they're gone, they died.*

*[...] There's a butcher shop that still does it on Saint-Antoine Street. It's the same people. His sons took are taking it over. It's a very good butcher shop. They have good meat, they deal with the public, they deal with everybody. But if you're on welfare, and he knows you, and he knows you're a good person, he'll give you credit. And he doesn't have to do that, because he's not making a dime. He's not making extra. He's not like the loan shark now. He's not like the creditor. He will do it, and he has his group of people that will...And he'll cash a cheque for you. Because some people get their cheque, and they get it still delivered to the door, and he'll cash the cheque, and he'll give you the balance, but there's a deal. If he cashes your [social security] cheque for you for six hundred and something dollars, he wants you to buy 50 dollars' worth of food from his store. So, he'll give you a note to buy 50 dollars. [...] So, he'll cash your cheque, but he wants you to buy some of his stuff.*

*[...] So, that's it. He's not making interest, but he's getting a little sale out of the person, but also, too, the person can come down in the middle of the month and run a credit up, where I remember when I was married with my wife and kids, the four kids I had at the time, the...I'd go down there and put two, three hundreds dollars' worth of stuff on the bill. And I'd say, "Garfield Wells, put it on the bill," and he'd tell me it was 45 dollars, and I'd mark it in my little thing, 45. And I know I went 45, I went 100, I went 45, I went 45. Now I owe him 270 dollars. I have to pay him on the beginning of the month. [...] So, he was a help, too. And he's helping people, too, in the sense, because, if he didn't do that, if he didn't credit the people, where are they going to go to get food in the month? They've got to go to the food bank, they've got to go somewhere else. They do*

*without, you know. Because you can't walk into IGA and tell the IGA man, "Listen, can I borrow, please, 20 dollars' worth of food, and I'll give it to you later?" He'll say, "Get out," you know.*

La pratique de crédit décrite ici par Garfield m'a aussi été évoquée par d'autres entretiens ainsi que dans des documents consultés dans le cadre de la rédaction de cette thèse (Collectif CourtePointe, 2006). Il s'agit de relations socioéconomiques comparables à celles du crédit institutionnel bancaire, mais différenciable par un détail d'importance : l'importance des relations d'interconnaissance, sur laquelle Garfield revient à plusieurs reprises dans l'extrait cité. Les personnes en situation de pauvreté ne sont pas jugées admissibles pour obtenir du crédit auprès des institutions bancaires. Quant à eux, les petits commerçants établis dans les quartiers peuplés d'un nombre important de ménages défavorisés ont pu développer des pratiques informelles de crédit leur permettant de continuer à opérer malgré le très faible pouvoir d'achat de la population, s'organisant même en réseau pour référer la clientèle pauvre à des commerces spécifiques. Garfield précise bien un clivage, par ailleurs, entre les petits commerçants et une chaîne commerciale, où ces relations d'interconnaissances paraissent plus difficiles à développer. À l'échelle de ce témoignage seulement, on peut ainsi d'ores et déjà constater la généralisation de la pratique décrite parmi un grand nombre de personnes prestataires d'aide sociale ou dans d'autres situations économiques précaires. Il y a bien là un espace social de pauvreté où une pratique commune est établie, opérant par une confiance elle-même fondée sur des relations d'interconnaissance plutôt que sur l'évaluation d'un score quantifié de crédit : il faut être un « bon client » pour accéder à ce service ou encore, comme dans le cas de Garfield, hériter de la relation de confiance entretenue auparavant entre un commerçant et sa mère. Qui plus est, on voit encore une fois la dimension temporelle de l'espace à travers les cycles mensuels d'endettement vers le milieu du mois, quand l'argent commence à manquer, puis le remboursement au début du mois une fois les prestations gouvernementales reçues. Encore une fois, le tout paraît donc également rythmé par la fréquence mensuelle d'émission des chèques par l'État.

La mesure de la temporalité de la pauvreté dans l'approvisionnement et la consommation peut de surcroît être saisie à travers les représentations du futur de personnes vivant ou ayant vécu une insécurité économique. La représentation générale rencontrée à cet effet est qu'« on ne sait jamais » quand une situation économiquement précaire pourrait survenir. En découlent ainsi une série de raisonnements et de pratiques. J'ai pu l'observer chez certaines personnes chez lesquelles

je me suis rendu, où des quantités importantes de certains biens et denrées – en plusieurs exemplaires neufs du même item – étaient accumulés. En parlant de l'importance de posséder des connaissances culinaires pour minimiser les pertes alimentaires et les coûts – elle aussi apprise dans sa famille –, Katerina critique la tendance qu'elle observe chez certaines personnes à s'alimenter au restaurant ou en recourant à la livraison de repas à domicile :

*Katerina : À un moment donné, je leur souhaite que ça leur arrive jamais, mais un jour, ils risquent de tomber devant un mur. Puis d'être mal pris, de pas avoir les moyens. Puis là, ils vont suer en titi. Parce que il va leur manquer quelque chose. [...] Bin moi, je pense à des jeunes de notre époque qui ont des jobs assez intéressantes pour dire qu'ils peuvent se payer ça [la livraison de repas et le restaurant]. Donc, ils sont passés de étudiant à une bonne job puis ils peuvent se permettre tout ce qu'ils ont envie. Mais il suffirait d'une bad luck. Moi, je suis déjà passée, moi, d'une bonne job au bien-être social. Pourquoi je m'en suis sortie. Parce que j'en avais arraché avant. [...] Et puis parce que j'avais appris des trucs.*

On retrouve une perception similaire chez René, déjà cité précédemment, qui reconnaît l'importance des banques alimentaires du fait qu'« on ne sait jamais » quand qui que ce soit pourrait un jour venir à en avoir besoin. On la retrouve aussi de manière analogue chez Jean et Carmen, à qui je demandais s'il et elle allaient changer leur mode de vie si jamais leurs problèmes financiers se réglaient, me répondant par la négative en prétextant l'incertitude perçue face à l'avenir étant donné leurs problèmes de santé et les difficultés économiques qu'ils pourraient causer. Pour sa part Dominique estime que « quand tu es pauvre, tu es sur la limite d'être crosseur des fois pour avoir ce que tu veux. [...] Pour en avoir un peu plus. Quand tu en as pas, tu en veux toujours plus. Ben, si tu es pas sûr d'en ravoit après. »

Non sans lien avec cette incertitude temporelle, une autre pratique d'approvisionnement visant à économiser l'argent observée à plusieurs reprises consiste à faire des provisions, c'est-à-dire d'apporter des contenants vides avec soi pour prendre les restants lors de dîners communautaires ou pour saisir toute autre opportunité de ramener de la nourriture supplémentaire chez soi. C'est en partie l'appartenance et la participation aux espaces-temps du milieu communautaire qui peut permettre l'inculcation de certaines de ces notions. Comme Jude-Marie me l'apprenait en entretien, plusieurs organismes du quartier donnent eux-mêmes des plats réutilisables pour que les personnes participantes rapportent des restes des repas et collations collectifs à leur domicile. Également, nous avons déjà pu voir ces occasions d'inculcation avec

l'ancien comité des spéciaux du Club populaire, les groupes d'achats et les cuisines collectives qui invitent à acheter de plus gros volumes en commun pour réaliser des économies d'échelle, et qui sont des lieux où l'on enseigne des pratiques économiques en termes de choix de denrées lors des achats.

Finalement, le clivage s'observe également dans le fait qu'une même pratique d'approvisionnement peut être apprivoisée et réalisée dans les mêmes lieux ou commerces par des personnes ayant un travail et par des personnes en situation de pauvreté, mais en en tirant des représentations différentes. C'est par exemple ce que j'ai pu observer lors d'un dîner communautaire où j'étais assis avec une employée de Partageons l'espoir, Garfield et un de ses amis. Tandis que ceux-ci s'échangent alors avec intérêt des astuces d'usage de rabais ou encore de réclamation de la politique du plus bas prix au supermarché Maxi, l'employée confesse qu'elle recourt aussi à ces pratiques mais se sent embarrassée ou honteuse de le faire – « je suis tellement *cheap* ». Sébastien, rencontré en section 4.1 du présent chapitre, est un professionnel salarié d'une ONG écologiste. Il a connu une certaine précarité économique plus tôt dans sa vie adulte, l'amenant à changer ses pratiques de consommation en commerce pour réaliser des économies, de manière analogue aux témoignages des dernières pages :

*Sébastien : Faque tu sais, il y a comme plusieurs manières de faire de l'argent. Soit que tu as plus de revenus, soit que tu dépenses moins d'argent. Et bien c'est ça. On a pris la deuxième option puis ça marche bien. C'est niaisieux, mais on fait notre pain depuis deux ans. On a épargné 300 piastres par année. On a switché au bidet faqu'on achète plus de papier de toilette. Ça c'est un autre 200 piastres par année. Tsais le monde voit ça comme c'est des dettes. On est bien gros dans la philosophie long terme, ça coûte moins cher puis on investit un peu. [...] je veux dire, j'ai déjà été dans la marde financièrement. On va dire ça de même. Puis dans le fond, tu cours après tes finances. Tu cours après tes paies. Pas agréable pour vrai. [...] S'il y a pas une paie qui rentre dans la semaine il faut que tu paies avec ta carte de crédit. [...] Puis faque là, ben, tu essaies de voir comment tu peux t'en sortir. Faque c'est ça. Faque là t'essaye de faire un budget. Tu te rends compte que... OK. Je dépense environ 300 dollars par mois en restaurant. Faque c'est peut-être ça qu'il faut que je coupe. [...] Faque bon, où est-ce que je pourrais couper tout ça. Faque j'ai adopté genre le minimum spending. Dans le fond, tu dépenses le moins possible.*

*[...] une fois que tu te rends compte que tu fais des dépenses qui sont stupides, ben, tu fais juste arrêter de faire ces dépenses-là. T'es pas moins heureux.*

L. : *OK. Faque quand tu dis, « je me prive plus », c'est plus genre les besoins que j'avais, je les ai plus.*

Sébastien : *Oui, c'est ça. J'ai plus besoin de ça. Si je me pose la question, là, « hey, on va tu à ce resto à soir », ben, je vais dire bien oui, puis ça me coûte 20 piastres ou 50 bin regarde c'est pas grave. [...] J'ai plus besoin de me poser ces questions-là. Mais en même temps, j'ai ma qualité de vie tsais. Mettons, ma fille en ce moment, là, je veux dire, elle est habillée à moitié par le Village des valeurs puis à moitié par grand-maman. Moi, en ce moment, je suis habillé à moitié Village des valeurs puis à moitié linge écolo hyper grano avec du coton bio. Faque tsais, y'a le Village des valeurs pourquoi j'irais payer 3 fois le prix dans un magasin normal. Puis à la limite, si je veux payer trois fois le prix, mais ce linge-là, il va être fabriqué au bio machin, tu sais. Entre une pomme puis une pomme bio, je vais toujours choisir la pomme bio parce que ben, je peux le faire. J'ai plus besoin de me priver. Puis je pense pas au prix parce que j'aime mieux ma santé que le prix.*

[...]

*l'important, c'est est-ce que ce que j'achète ou ce que je prends, peu importe, ben, ça l'a un impact le plus petit possible sur l'environnement. C'est ça mon objectif à la fin. Faque tu sais, le pain qui a déjà été produit qui allait être jeté de toute façon, composté dans le cas du pain, ben, il a déjà été produit faque aussi bien l'utiliser le pain. C'est ça que je me dis. C'est le même principe, tu sais. Le linge, ça, le linge au Village des valeurs, ben, il a déjà été produit. S'il est là, c'est parce que tsais, c'est comme la dernière étape avant que quelqu'un le jette ou qui en fasse des guenilles, peu importe, là, tu sais. Faqu'aussi bien de le prendre tsais.*

Les nouvelles pratiques d'économie domestique permettent ainsi à Sébastien de réaliser d'importantes économies. Mais il fait cependant bien mention du fait qu'elles n'affectent pas sa « qualité de vie », en termes de loisirs et de confort matériel. Simultanément, ces connaissances d'économie domestique se combinent à une sémantique écologique de minimisation de l'impact de sa consommation sur l'environnement, propre à son milieu professionnel et à sa formation universitaire. En plus de la réduction de certaines dépenses, le raisonnement combinant ces différentes connaissances le mène simultanément à acheter des produits plus onéreux mais réputés moins environnementalement dommageables, et à maximiser l'usage de biens déjà produits avant leur destruction, justifiant son recours à une friperie (c.-à-d., le Village des valeurs). Par contraste, voici comment Thérèse, résidente en HLM-aînés du quartier ayant vécu une intense pauvreté dans

sa jeunesse, se représente cette même pratique, alors qu'elle était habillée de vêtements d'occasion donnés par la société caritative Saint-Vincent de Paul :

*Thérèse : [...] c'est parce que tu te sens... tu te sens comme diminuée. Tsais, on n'avait pas le choix. Il fallait qu'on y aille. On regardait les autres. On était des pauvres. Écoute, on était 7 filles chez nous, puis on se passait le linge [en grandissant, de la plus vieille à la plus jeune]. Fait que tu imagines-tu, la plus jeune que moi, j'étais quasiment la dernière, l'avant-dernière, tu imagines-tu comment le linge était usé. Fait que non, je pense que [une fois adulte] j'avais besoin de me sentir avoir le droit d'avoir du neuf. Avoir le droit d'avoir du neuf. Puis mes enfants, c'est pareil. Je les ai toujours bien habillés. Puis ils manquaient jamais de rien [...] Fait que tsais, je me suis dit non, je pense que c'était pas de l'orgueil. C'était juste être normal. Avoir du linge normal.*

*L. : Être normal.*

*Thérèse : Oui. Avoir une vie normale. Pas une vie pauvre.*

Bien loin d'être interprétée à l'aune d'une sémantique écologique, la pratique d'usage maximal des vêtements au sein de sa famille et, de surcroît, de les recevoir de la part d'un organisme de charité, font de celle-ci une expérience stigmatisante associée à la pauvreté. Garfield présente une représentation analogue quand il me décrit sa découverte, dans son enfance, de la nature des lieux où sa mère l'amenait pour se vêtir : il devient réticent et embarrassé de fréquenter les friperies d'organismes communautaires car il s'agit de « *poor people's places* ». À l'inverse, cette expérience mène Thérèse à désirer avoir un mode de vie qu'elle juge « normal », et que l'on pourrait associer à celui de la consommation de masse prédominante dans notre société industrialisée.

#### **5.4. L'aide sociale et l'aide alimentaire comme éléments constitutifs de l'espace-temps socioéconomique de la pauvreté**

L'expérience du travail et de la consommation « normale » sont connues et constituent ainsi des expériences revêtant un statut particulier chez les personnes n'y étant pas intégrées – ou du moins pas suffisamment. Elles sont ainsi utilisées comme points de référence par plusieurs personnes en situation de pauvreté, notamment lorsqu'elles expriment la pénibilité ressentie à l'idée de recevoir des redistributions sous forme de charité. C'est ce qui nous mène à explorer d'autres activités socioéconomiques relatives à l'espace-temps social de la pauvreté, soit ceux de l'aide sociale et de l'aide alimentaire.

Ces deux redistributions sont comparables du point de vue des rapports qu'entretiennent les bénéficiaires de l'une et/ou l'autre de ces redistributions. D'un point de vue statistique également, nous avons pu voir dans un chapitre précédent que les bénéficiaires d'aide sociale recourent souvent à diverses formes d'aide alimentaire. En termes de rapports à l'aide alimentaire, il a déjà été évoqué au dernier chapitre qu'il existe un souci à tout le moins symbolique chez les personnes y recourant de ne pas se sentir dans une relation de dépendance ou dans une relation de charité unilatérale. René exprime clairement quand il dit vouloir éviter de les fréquenter dans la mesure du possible car il souhaite se sentir autonome. Comme Thérèse plus haut, Jean et Carmen font de leur mieux pour ne pas répéter leurs expériences de recours à l'aide alimentaire car « c'est dégradant ». Michel, autre résident du quartier bénéficiaire de l'aide sociale, n'en pense pas moins :

*Michel : Ça arrive à l'occasion, mais ... je vais être honnête, j'essaie d'éviter d'utiliser ce genre de ressources là. [...] dans mon esprit, les banques alimentaires, c'est une ressource de dernier recours. Dans ma logique à moi, là. J'utilise ça quand en fin de mois, j'ai plus beaucoup d'argent. J'ai plus grand-chose dans le frigidaire puis que faut que mange puis pas à peu près. Là, je vais être porté, oui, OK. À appeler le centre Partageons l'espoir ou bon, peu importe l'organisation, là [...] quand les finances me le permettent encore de la bouffe d'acheter puis de venir chercher des choses à l'épicerie ici au Club ou de participer à des cuisines collectives, je vais le faire. Je trouve ça plus valorisant que d'avoir à me mettre en ligne pour quêter de la bouffe.*

*L. : Même si admettons, ils proposent une contribution ... Une ou deux piastres, mettons. Ça compte pas là-dedans?*

*Michel : même à ça, écoute, c'est pas assez ... c'est comme si ... écoute quand je peux l'éviter, je le fais. J'aime bien, j'aime bien ça me dire, mais quand je peux être le plus autonome possible [...]. C'est comme, regarde, pour moi, les banques alimentaires, c'est un peu comme un aveu d'échec.*

*L. : Échec de quoi? Qu'est-ce que tu échoues quand tu te ramasses à une banque alimentaire?*

*Michel : Ça veut dire que j'ai de la misère à gérer mon budget. Ça peut vouloir dire que ce mois-là, j'ai eu de la misère à m'organiser pour être capable d'être autonome jusqu'à la fin du mois. Puis ça, c'est comme ... écoute, je suis conscient que ... je peux pas toujours tout contrôler. Des fois, tu as des dépenses imprévues, [...] C'est que des fois, j'ai fait des choix qu'il aurait peut-être pas fallu que je fasse puis que ... je me dis oui, j'ai pas été capable de m'organiser.*

*[...] genre, au mois de septembre, la dernière semaine, j'avais plus d'argent. [...] Sauf que j'ai pas manqué de nourriture, là. J'avais fait mes réserves. J'ai été capable de manger jusqu'à la fin du mois, puis c'était correct. Donc, ça, dans ce temps-là, pour moi, ça peut aller. Je peux être cassé, mais en autant que j'aie de la bouffe. Puis à la limite, tu sais, j'ai assez de bouffe puis qu'il me reste un 5 piastres puis que je peux me payer ... un cornet ... un ... un cornet de crème glacée, bon. Du côté de Partageons l'espoir, il y a un petit café que j'aime bien. Je peux m'installer là puis de pas prendre un café sur place, mais d'aller prendre un café là, puis des fois, d'acheter genre le petit pot de crème glacée qu'y vendent. Sauf que le petit pot de crème glacée, il est 12 piastres, là. Un petit contenant de 500 ml, ils te vendent ça 12 piastres. Mais c'est délicieux. C'est tellement génial, puis bon, rendu à la fin du mois, s'il me reste peut-être ça comme dans mes poches, s'il me reste assez de bouffe à la maison, pourquoi pas. C'est un petit café. Le petit contenant de crème glacée. Comme je te dis, en autant que j'aie de la bouffe à la maison.*

Bien que faisant mention de la possibilité de circonstances hors de son contrôle, le discours de Michel permet d'y noter la prégnance d'une conception individualisée de la responsabilité de sa situation socioéconomique, qui est affaire de « bons choix » à effectuer pour ne pas vivre d'insécurité alimentaire. Autant la notion d'autonomie individuelle est valorisée, autant le recours à une ressource alimentaire est compris comme contradictoire par rapport à celle-ci et est synonyme d'échec personnel. On remarquera encore une fois, par ailleurs, la présence du rythme temporel des débuts et des fins de mois corollaire aux prestations d'aide sociale. Néanmoins, sous condition que son autonomie personnelle soit assurée, on voit également Michel se permettre certains produits « de luxe » relatif dans un commerce plus récent du quartier.

J'ai pu rencontrer une autre expression de l'inconfort face à la posture de réception passive de dons à l'occasion de mes séances d'observation participante en distribution d'alimentaire et au marché « payez ce que vous pouvez ». Elle prenait la forme de nombreuses manifestations de réciprocité directe ou indirecte pratiquées – ou, minimalement, énoncées – comme intentions « pour payer une dette » ou « compenser » pour l'aide reçue<sup>366</sup>. Outre la réelle aspiration à l'autonomie individuelle, il m'apparaît donc également plausible que le stigmatisme associé à la relation de charité puisse être dans certains cas redéfini, à tout le moins chez les personnes en

---

<sup>366</sup> Pour des descriptions d'observations empiriques à ce sujet, la lectrice ou le lecteur pourra se référer aux sections 2 et 3.1 du chapitre 4.



faisant l'expérience, comme découlant de l'impossibilité de s'engager dans une relation de réciprocité de manière générale. L'échange transactionnel direct et immédiat, mode dominant de circulation dans les économies capitalistes, n'en est qu'une forme parmi d'autres possibles. Mais la logique réciprocitaire prend encore d'autres formes telles que des contre-dons sous forme d'implication bénévole dans un organisme, ou même telles des formes de dons effectuées à des groupes ou des personnes tierces qui s'inscrivent dans un horizon temporel plus long et indéfini. Dominique, qui nous parlait de l'honnêteté qui « va des deux bords » en parlant de sa relation avec le Club populaire<sup>367</sup>, l'exprime également d'autres façons :

Dominique : *Je suis impliquée, je me promène. Je fais juste ça.*

L. : *Où est-ce que tu es impliquée?*

Dominique : *Où je peux. Où je peux. Dans la Pointe en général. J'aime bien mon quartier. Sinon, je vais aller dans les fondations genre d'aphasie parce que mon gars, il a des problèmes à l'école. Je suis déjà allée mettre un nez rouge puis mettre à la station de métro Guy puis vendre des nez.*

L. : *C'est important pour toi de redonner*

Dominique : *Ben, j'ai reçu dans ma vie beaucoup de ... de cadeaux, de nourriture, de ... de la vie. En ayant un enfant différent, mais j'ai jamais rien demandé à la vie, par exemple. [...] Puis tu vois, je me revire de bord, puis j'ai la fondation qui nous aide. Ils ont meublé mon gars à neuf.*

[...]

*tsais, on va s'entendre, quand tu es pauvre, tu es sur le limite d'être crosseur des fois pour avoir ce que tu veux. [...] Pour en avoir un peu plus. Quand tu en as pas, tu en veux toujours plus. Bien, si tu es pas sûr d'en ravoir après. [...] Je l'ai déjà fait pour mes enfants. [...] je redonne du temps, moi. Pareil. Faque je me sens moins ... mais je l'ai déjà fait à l'époque.*

On retrouve autant la logique réciprocitaire chez Dominique quand il est question de redonner relativement à l'aide qu'elle et sa famille ont reçue, qu'après des cas où elle a pu adopter des

---

<sup>367</sup> Voir la section 4.1 du chapitre 5

comportements de « tricherie » ou « d’abus » qu’elle souhaite compenser. Garfield présente un raisonnement tout à fait similaire quand il énonce que :

*Garfield : whoever helped me along the way would get help if I ever could help them. [...] My mother always said you have to give something back. No matter what you do in life, no matter how big you get, no matter how rich you get, you have to give something back, you know, because you went up that ladder, and somebody helped you up that ladder. [...] Like, I don’t know, in your life, where you are right now, how did you get there? You got there from somewhere, and you’re still going. Right now, you’re doing the study, you’re doing this.*

*You go up the steps slowly, and you get to where you need to get to. Sometimes it’s fast, sometimes it’s slow. And then you’ll look back and say, “Oh, yeah, I remember that time I went to Garfield’s house, and we had a conversation, and I did my studies, and I got excellent marks, and it was all good, you know.” And I’m happy that I could help you, because I’m helping you, in a sense, to do what you need to get done. And if I can do it, it’s my pleasure, you know.*

Faisant mention de l’enseignement de cette règle par sa mère, on voit, comme chez Dominique, que l’importance de donner à son tour est associée au fait d’avoir soi-même reçu dans sa vie de diverses façons. Les modalités du contre-don envisagé sont indéfinies en termes d’horizon temporel et de nature, en ce qu’elles dépendent largement des expériences de vie rencontrées, telles que la rencontre d’un doctorant en sociologie – qui espère bien que Garfield dit vrai quand il spécule que son travail recevra « une bonne note ».

Toujours est-il qu’au-delà de ces exemples individuels, je soulignais dans un chapitre précédent que près de la moitié des personnes en insécurité alimentaire à Montréal ont attendu de devoir se priver de nourriture pour au moins une journée entière avant d’y recourir (Chaire CACIS, 2021). Que ce fait soit expliqué par l’idéologie de l’autonomie individuelle, par la logique réciprocaire de l’économie du don, ou par les deux à la fois, permet de supposer que ces observations ont une certaine prégnance à plus grande échelle : il existerait un certain rapport partagé face à la position « recevante » d’un don unilatéral, bien qu’à partir de sémantiques, et donc de règles sociales éventuellement à différencier.

Dans les cas de recours à l’aide sociale et alimentaire, la sortie de ces types de rapport d’aide est – non systématiquement, mais souvent – désirée. En termes de représentations, ces activités sont mises en relation avec celles du travail et/ou de la consommation de masse en ce qu’elles sont

sources d'aspiration ou servent de point de référence pour plusieurs. Si le fait de ne plus dépendre du recours à l'aide sociale est désiré, c'est ainsi souvent pour regagner le salariat; Certaines personnes, comme Diane ou Patti mentionnent le « besoin de travailler », de « ne pas rester assis tout seul chez nous » et que c'est dans leur « nature » d'avoir besoin de bouger. Jude-Marie et Éric m'ont tout autant partagé leur enthousiasme à l'idée de quitter l'aide sociale en retrouvant un emploi, et l'insistance des deux membres de Partageons l'espoir en formation à l'emploi cités plus haut à se présenter comme « travaillant ici » s'inscrit tout autant dans ce même rapport.

Cela étant, il faut encore rappeler des nuances notamment rencontrées en section 3 du chapitre 4. Les usages des différents services alimentaires sont variés et montrent des pratiques ne s'inscrivant pas dans une logique réciproitaire à l'endroit de l'organisme effectuant la redistribution utilisée, où les responsables interprètent davantage ces actions comme des comportements « abusifs ». Si l'exemple de Dominique permet de supposer l'existence de contredons effectués ailleurs, de tels comportements sont dans tous les cas les traces de règles sociales relatives à des groupes qu'il ne m'aura pas été donné de rencontrer. J'en déduis tout de même qu'il existe donc des limites à la généralité de l'adhésion prédominante à l'ontologie sociale de l'individu autonome, autant qu'aux logiques réciproitaires que j'ai effectivement pu documenter.

Un de ces espaces-temps sociaux est celui des activités illicites menées dans le quartier. En effet, des entrevues et des discussions m'ont bien montré qu'il existe des « économies de pauvreté informelles » et en partie illicites faisant en sorte que certaines personnes recourent peu, voire pas, à l'aide alimentaire et vivent de l'aide sociale sans chercher à s'en libérer. Je n'ai pas eu d'accès direct à ces économies « informelles », mais seulement via les connaissances de gens que j'ai rencontrés. Éric, qui connaît plusieurs personnes résidant en maison de chambre, rapporte que certains de ses co-chambreurs se débrouillent normalement en s'adonnant à différentes formes de recel et de vols, et n'ont découvert la banque alimentaire qu'avec la pandémie et le confinement, qui ont empêché la conduite de leurs activités régulières. Également, une résidente de longue date que j'interviewais, par exemple, connaît des gens dont c'est, selon elle, « le mode de vie » : prestations d'aide sociale et activités illicites (c.-à-d., vente de drogue). Elle estime même qu'il est attendu que les enfants de ces ménages s'inscrivent à l'aide sociale une fois majeurs, pour reproduire cette même expérience. Fait intéressant cependant, cette même personne me rapportait

que le recours à l'aide alimentaire apparaît être une source de gêne ou du moins ne va pas de soi, même chez des gens bénéficiant de l'aide sociale depuis longtemps.

### **5.5. L'espace-temps social du « milieu communautaire »**

En tout dernier lieu, il reste à préciser certaines qualités de ce que j'appelle l'espace-temps social du milieu communautaire. Nous avons déjà pu voir dans les sections précédentes que chaque organisme pouvait être le lieu de constitution de sociabilités et de réseaux divers pour les personnes y participant. Mais c'est également la circulation des personnes entre ces organismes qui contribue à la production et la reproduction d'une certaine compréhension commune des référents spatiaux, temporels ainsi que des pratiques et des significations relatives aux activités du milieu communautaire. Dans la mesure où les organismes orientent d'abord leurs activités de manière à y accueillir des personnes dites vulnérables, souvent exclues du marché du travail, celles-ci peuvent les intégrer plus facilement, comme en atteste René :

*René : Quand j'ai été malade, je pouvais pas travailler. J'étais « contrainte sévère à l'emploi » à partir de l'âge de 18 ans. C'est pas parce que je voulais pas travailler. J'avais 16 ans quand j'ai été malade. Il était pas question de travail [...] Puis je me disais, ben, je me trouve des jobs, mais je les toughe pas à cause de ma maladie. Fait que est-ce qu'il y a quelque chose que je peux faire qui fait que je reste pas dans la maison ou bien que je passe pas mon temps avec comme des chums qui vont aller dépenser leur paie à la taverne ou whatever. Fait que m'impliquer, c'était l'idéal parce que ça, c'est du bénévolat. Parce que ça veut dire, si à un moment donné, je file pas, j'appelle la personne puis je dis, je m'excuse, mais je file pas. Je peux pas y aller. Fait que ça cadrait très bien ... ce qui fait que j'ai pu m'intégrer de cette façon-là dans le milieu communautaire.*

Autant René que Michel, qui se trouve dans une situation très similaire, en viennent ainsi à s'intégrer à divers organismes communautaires à défaut d'être en mesure d'intégrer l'espace-temps du travail. Mais le réseau d'organismes en question les mène largement hors du quartier, alors qu'ils fréquentent des organismes d'autres quartiers de Montréal, et même des instances à l'échelle nationale, expériences desquelles ils retiennent diverses notions politiques relatives à la sémantique de défense de droits que nous avons déjà pu rencontrer ailleurs. On retrouve plus timidement des traces de ces notions dans les expériences communautaires de Jean, Carmen et Éric qui parlent de leur participation à diverses manifestations organisées par ces organismes. Carole et Diane, en tant qu'employées du milieu communautaire, évoquent également ces mêmes notions. En sus des

descriptions déjà élaborées relativement à ses aspects spécifiquement socioéconomiques et alimentaires, ce que j'appelle ici l'espace-temps social du communautaire renvoie aussi notamment à l'éthique de la défense de droits de l'action communautaire autonome, telle qu'expérimentée par – et inculquée à – ces différentes personnes y prenant part. Je proposerais de qualifier cette idéalisation, que l'on retrouve aussi en action chez plusieurs personnes œuvrant au Club populaire, d'idéologie politique de l'éducation populaire.

Outre la disponibilité temporelle – facilitée par l'exclusion du monde du travail – L'intégration à cet espace est également assurée dans plusieurs cas par des relations d'interconnaissance permettant l'introduction aux organismes. L'ensemble des personnes citées dans la présente section m'ont expliqué comment, d'une façon ou d'une autre, c'est une personne de leur entourage plus ou moins rapproché qui les a invités à s'investir de manière plus durable dans l'un ou l'autre des organismes du quartier qui les a menées, de fil en aiguille, à prendre connaissance de l'existence de plusieurs d'entre eux en y retrouvant d'autres interconnaissances.



## Chapitre 6. Discussion au sujet de l'analyse

L'analyse maintenant achevée, une dernière étape de retour sur les descriptions que j'ai pu y présenter permettra d'arrimer plus explicitement celles-ci à ma question de recherche empirique. Pour mémoire, celle-ci consistait à se demander quelles formes sociales de connaissance sont identifiables dans le milieu investigué, quels en sont les fondements sociaux, comment construisent-elles les initiatives alimentaires qu'on y retrouve, et selon quelles modalités s'articulent-elles. Il aura été possible, au fil des chapitres d'analyse, de proposer des réponses à l'ensemble des dimensions de cette question.

Étant donné la perspective de sociologie de la connaissance privilégiée dans le cadre de cette thèse, il reste plus précisément à présenter une reformulation synthétique des formes sociales de connaissance et d'ontologies sociales que j'ai pu repérer, de manière à exposer les façons dont elles participent de la construction des activités alimentaires étudiées. Plus précisément, une telle reformulation visera à montrer quelles appropriations collectives de l'économie sont effectuées à travers les diverses expériences sociales observées depuis mon terrain, puis ce qu'elles permettent et ce qu'elles engendrent comme limitations en termes de production de formes d'activité socioéconomique. Les appropriations en question sont réalisées par le biais des connaissances, raisonnements et autres ontologies sociales mobilisées dans les activités étudiées. Elles constituent des appropriations spécifiques de la vie socioéconomique en ce qu'elles participent de la construction d'espaces-temps sociaux distincts qui, de surcroît, sont mis en rapports de manière à former ensemble une configuration socioéconomique tout aussi spécifique, ici relative à l'économie alimentaire sans but lucratif étudiée.

Par une diversité de matériaux empiriques, traces d'activités sociales, j'ai pu reconstruire au mieux de mes capacités une grande diversité de formes sociales de connaissances, d'ontologies sociales et de raisonnements relatifs à différents espaces-temps sociaux représentant autant d'appropriations de la vie sociale et socioéconomique. Ces activités sociocognitives sont présentes de diverses manières dans le milieu enquêté, autant dans l'instigation de nouvelles initiatives que dans les appropriations variées qui sont faites de celles-ci par la suite, le tout participant de la production de nouveaux espaces-temps sociaux et de connaissances à part entière, propres aux nouvelles situations construites. Ensemble, elles sont constitutives d'une morphologie

socioéconomique marquée par un jeu complexe d'articulations entre espaces-temps sociaux, chacun possédant ses référents langagiers et spatio-temporels. Mon objectif de questionner les limitations inhérentes à certaines formes d'appropriations socioéconomiques revient en ce sens ultimement à un objectif d'exposition de clivages de connaissances et d'espaces-temps sociaux, dans la mesure où la limitation est réciproque de part et d'autre de ces clivages.

Le présent chapitre se centrera sur ce que les principes de sociologie de la connaissance mobilisés à travers l'ensemble des parties précédentes de cette thèse auront permis de proposer comme réponses aux questions de recherche susmentionnées. Il présentera ainsi le jeu complexe d'articulations entre espaces-temps sociaux que j'évoquais en trois échelles distinctes : 1) les conditions de production et de reproduction des organismes et de leurs services, qui se jouent également à travers 2) des formes sociales composant la vie du quartier dans lesquels ceux-ci s'inscrivent, le tout prenant ultimement place dans 3) des formes sociales généralisées à plus grande échelle, mais que l'on retrouve tout autant comme composantes déterminantes des activités alimentaires étudiées.

## **1. (Re)Production des organismes et de leurs services**

Parmi les formes d'activité sociocognitive que j'ai pu identifier se trouvent trois articulations entre, d'une part, l'attribution de significations politiques aux activités alimentaires et, d'autre part, des connaissances de l'économie. On retrouve à Partageons l'espoir une conciliation entre formes de services redistributifs alimentaires et activités de revendication politique de l'alimentation comme droit humain, qui se déroulent en quelque sorte en parallèle l'une de l'autre. Ensuite, la trajectoire contemporaine amenant le Club populaire des consommateurs vers une offre croissante de services se retrouve mise en tension avec son historique fondateur et ses interprétations subséquentes, marqués par une visée de politisation de la population du quartier et de militantisme de défense de droits. Finalement, les fondements anarchistes du Détour et du Bâtiment 7 – et leur interprétation de l'histoire du mouvement communautaire du quartier – mènent à une adéquation entre action politique et offre de services; le service *est* en soi une activité politique, car autogéré. Ces trois articulations sont l'expression de la nature plurielle des configurations socioéconomiques présentes dans le quartier. Elles sont plus précisément les expressions de trois appropriations des activités économiques d'organismes



communautaires autant qu'elles sont des raisonnements qui participent de leurs constructions respectives. Bref, ce sont des raisonnements constitutifs de ces activités alimentaires<sup>368</sup>. Ces articulations renvoient ensuite elles-mêmes aux conditions sociales et sociocognitives variables de conception ou d'idéation des deux objets de connaissance qui sont mis en rapport, soit l'activité alimentaire et l'activité politique. Autrement dit, ces articulations sont relatives à la façon même dont ces deux champs d'activité sont conçus dans chaque cas, conceptions ancrées dans des conditions sociales et socioéconomiques spécifiques et différenciées.

À travers ces conceptions, chacun des organismes étudiés se retrouve de surcroît à mobiliser diverses ontologies sociales aux origines variées. Dans la façon dont ils sont présentés au public et aux bailleurs de fonds, dont ils justifient leur utilité, et dont leurs programmes sont établis, les organismes mobilisent de manière plus ou moins importante des notions s'apparentant à l'ontologie de l'agent consommateur en marchés, à l'ontologie nutritionniste de l'être humain, ou encore à l'ontologie de l'espace du désert alimentaire. Ces catégories sociales trouvent leurs fondements sociaux dans les activités spécialisées d'instituts universitaires et gouvernementaux de santé publique, puis sont reprises comme critères réglementaires par des bailleurs de fonds, privés comme publics. Les membres des organismes bénéficiant de ces sources de financement sont menés à s'approprier de diverses manières ces catégories de connaissance. Puis, de manière simultanée, on retrouve aussi dans chaque cas encore d'autres catégories sociales morales et idéologies politiques dont j'aurai pu exposer les origines sociales dans les derniers chapitres. J'utilise ici le terme d'idéologie politique dans la mesure où ce que je désigne ne semble pas constituer une ontologie sociale; il n'est pas question d'être, d'entité ou d'autre objet de la sorte, mais bien d'un ensemble d'énoncés prescriptifs ou normatifs. Cela dit, ces idéologies mobilisent et mettent inévitablement en relation une pluralité d'ontologies sociales, dont certaines pourront être abordées ici. Revenons maintenant brièvement sur les trois organismes investigués sous le jour de la contribution de ces différentes activités sociocognitives à leur reproduction et à la production de nouvelles initiatives.

---

<sup>368</sup> Si ces trois articulations sociocognitives sont l'expression de la nature plurielle des configurations socioéconomiques présentes dans le quartier, nous aurons cependant pu voir que chaque organisme est plus diversifié que ce qu'elles permettent de voir à elles-seules. Il ne faut donc pas comprendre chacun de ces organismes comme l'incarnation exclusive d'une de ces articulations de sémantiques politiques et alimentaires.

Au Club populaire des consommateurs, nous avons pu noter la présence de connaissances relatives à un certain espace-temps social de l'action communautaire autonome articulant diverses ontologies sociales, assemblage de connaissances que je proposerais de qualifier d'idéologie politique de l'éducation populaire. Il s'agit d'une éthique de la politisation, et de la prise en charge collective ainsi que de la défense de droits, portant sur les catégories sociales que sont les citoyens et les personnes en situation de pauvreté. Cette idéologie aura permis l'assimilation (sociocognitive) de l'historique de création et d'évolution de l'organisme, et informe encore aujourd'hui une partie des activités qui y sont mises en place. Cependant, les conditions socioéconomiques contemporaines de reproduction des organismes communautaires impliquent des injonctions à l'organisation d'activités économiques sous la forme de services – alimentaires en l'occurrence – qui sont plus difficilement cohérentes avec les activités politiques qui constitueraient le prolongement pratique d'une telle idéologie. J'avais à ce sujet évoqué la tendance contemporaine du financement des organismes communautaires relativement à l'offre de services plutôt que pour le soutien à leur mission de base. À l'échelle de l'organisme, certaines initiatives de services ont rendu caduques d'autres activités d'éducation populaire en alimentation. Au travers de ces évolutions, l'appropriation de l'économie à l'échelle de la reproduction du Club continue de se faire en composant avec une situation de dépendance financière envers des bailleurs de fonds et leurs conditionnalités. En ce sens, plutôt que de travailler à une autonomisation de l'organisme, les raisonnements exprimés tendent à rechercher d'autres formes de subventions de la part de bailleurs de fonds, notamment en se présentant explicitement comme non rentable dans certains de ses projets. L'idéologie politique qui se trouve posée en conflit avec l'offre de services alimentaires ne résume cependant pas le contenu de connaissance desdits services. Tel est d'abord le cas parce que, à l'échelle de l'offre des activités du Club plus largement, nous avons pu voir que l'organisation de services se faisait de manière marquée à travers diverses relations interpersonnelles avec les membres, selon des règles plus ou moins implicites paraissant relever de formes de réciprocité. Celles-ci ne sont pas dictées par la régulation imposée à travers les conditionnalités de financement des divers bailleurs de fonds. Simultanément, l'orientation de services dans laquelle s'engage tout de même l'organisme s'élabore entre autres à partir d'ontologies sociales telles que l'ontologie de l'espace du désert alimentaire et de l'agent consommateur sur les marchés.

À Partageons l'espoir, on retrouve sous différentes formes l'ontologie nutritionniste de l'être humain ainsi que l'ontologie de l'individu libéral consommateur. La première est présente

sous la forme de la Philosophie de la saine alimentation mise en place dans les dernières années. Sans nécessairement éliminer toute nourriture dont les qualités nutritionnelles ne s’y conforment pas, elle informe les pratiques d’approvisionnement de l’organisme pour ses différents services alimentaires, voire ses pratiques budgétaires<sup>369</sup>. Cette ontologie est simultanément articulée à une idéologie politique du droit humain fondamental à une alimentation saine, à partir de laquelle sont ainsi menées diverses activités de sensibilisation et de revendication. Les activités politiques en question se réalisent sans gêner – ou être gênées par – les différents services alimentaires prodigués. En plus de l’ontologie nutritionniste, ceux-ci sont également informés par l’ontologie de l’individu libéral consommateur à laquelle est également articulée une sémantique morale de dignité. Autant à travers les pratiques de dépannage alimentaire que celle du marché « payez ce que vous pouvez », l’activité économique ainsi construite est informée par cette seconde ontologie en ce qu’elle vise à permettre une certaine autonomie décisionnelle conçue comme ouvrant de nouvelles possibilités d’existence. Il y aurait une telle ouverture par l’acquisition rendue possible d’un certain statut symbolique de consommateur possédant un pouvoir d’achat et donc une plus grande liberté de choix. Ces mêmes ontologies sociales, dans leurs connotations morales, font partie de l’appropriation de l’économie à l’échelle de la reproduction de l’organisme, c’est-à-dire, dans ses pratiques de financement et d’approvisionnement. De surcroît, ces deux ontologies paraissent très bien s’accorder avec les exigences de plusieurs organismes bailleurs de fonds, tandis qu’elles ne paraissent pas gêner la majorité des réseaux de financement philanthropique et privé sur lesquels s’appuie l’organisme.

Du côté de l’épicerie du Détour, j’aurai pu souligner la proximité avec le Club populaire en termes d’idéologie politique de prise en charge citoyenne de leur propre situation de vie – alimentaire en l’occurrence. Elle se rapporte cependant à un autre espace-temps social, soit celui des collectifs libertaires ou anarchistes montréalais, fondant ce que je qualifierai d’idéologie politique autogestionnaire. Cette idéologie articule notamment des notions politiques d’autogestion – soit l’organisation collective et démocratique d’une activité, en l’occurrence une épicerie OBNL, d’autonomie, d’accessibilité et de mixité sociale. Ces notions contribuent à des degrés divers à

---

<sup>369</sup> Je fais ici référence au fait que Partageons l’espoir a un budget dédié à l’achat de fruits et de légumes frais pour ses différents services alimentaires, phénomène rare dans le milieu des banques alimentaires au Québec.

mettre en forme l'activité économique réalisée dans l'organisme, ou autrement dit à en constituer l'appropriation sociocognitive. En ce sens, c'est à partir de l'idéologie autogestionnaire que l'organisation de services pour la population du quartier est assimilée ou interprétée comme une activité politique en soi. La mise en forme politique des activités de l'organisme a notamment pu être identifiée à l'occasion de la subordination des considérations économiques salariales au profit des considérations relatives à la « mobilisation de forces vives » dans le cadre de son projet de déménagement. Cette mise en forme politique a aussi pu être identifiée dans ses activités commerciales. Contrairement aux initiatives marchandes développées dans les deux autres organismes étudiés, la notion d'autonomie invoquée au Détour mène à une visée de viabilité économique par l'activité marchande qui engage à l'insertion de l'épicerie dans un espace de concurrence marchande avec d'autres commerces. Plutôt que de recourir à l'interprétation répandue d'une tension entre « loi de la concurrence marchande » et « mission sociale », j'ai pu souligner la façon dont l'idéologie politique met en forme l'ensemble de l'activité économique du Détour. Le plancher des prix de vente des denrées est informé par le souci d'autonomie de l'organisme – face à d'éventuels bailleurs de fonds par exemple – tandis que le plafond des prix est entre autres informé par le souci d'accessibilité aux populations moins nanties. Cela étant, les activités socioéconomiques du Détour sont également mises en forme par des connaissances issues de parcours corporatifs participant de l'épicerie, notamment pour l'évaluation de la compétitivité du commerce et, ultimement, de l'établissement des prix. Il y a là illustration du recours à des formes différenciées de connaissances au sein du Détour, différenciation à la mesure de la composition du groupe des personnes qui y sont impliquées. Finalement, avec la notion d'accessibilité, la notion de mixité sociale est mobilisée en tant qu'horizon politique de composition de la population fréquentant le Détour à titre de membre ou simplement de clientèle. À travers ce terme, une diversité d'ontologies sociales sont mobilisées – personnes âgées, personnes pauvres et vulnérables, minorités ethniques – auxquelles sont prêtées différentes caractéristiques.

Au-delà des connaissances relatives à la production et la reproduction des activités des trois organismes que j'ai pu étudier, ces initiatives ne sont pas appropriées par les personnes usagères ou participantes en fonction des mêmes connaissances et raisonnements. En témoignent les usages « abusifs » et la « tricherie » rencontrés dans certains services, mais aussi les comportements décrits à partir d'une logique de réciprocité débordant ce que l'ontologie de

l'individu consommateur permet d'entrevoir. Nous aurons pu constater les manières dont ces écarts donnent lieu à diverses altérations de pratiques parmi les personnes responsables, sans nécessairement se traduire par de profondes transformations de leurs schèmes sociocognitifs. Du côté du Détour, j'aurai également pu présenter des exemples de façons dont le projet peut être approprié à partir de schèmes de connaissance variés, certaines personnes l'assimilant à leurs schèmes de connaissances politiques, d'autres l'assimilant à partir de connaissances corporatives ou encore de connaissances d'économie domestique « austère » (c.-à-d., pratiques permettant d'économiser de l'argent).

## **2. Les connaissances constitutives de la morphologie des relations sociales dans le milieu enquêté**

Mon enquête m'aura également permis d'identifier des connaissances exprimant, à partir de différents points de vue, la mise en rapport des organismes du quartier et participant de la façon dont diverses activités et populations y prennent place. Ces connaissances sont en ce sens des expressions de mises en rapport d'espaces-temps sociaux constituant une morphologie de relations sociales particulière. Qui plus est, elles construisent les trois organismes sous la forme d'ontologies sociales, avec certaines qualités qui varient selon le lieu social à partir duquel les ontologies en question sont employées. Ainsi, au-delà des liens de collaborations plus ou moins formels et des représentations positives portées envers chaque organisme, j'ai par exemple pu répertorier des qualifications de Partageons l'espoir et d'autres organismes avec un vocabulaire de compétition (« trop gros », « on peut pas les accoter », « ils ont le monopole » ...). Ces qualifications paraissent informées par l'expérience professionnelle communautaire, dont la structuration du financement public par une idéologie de *new public management* construit des rapports de compétition entre organismes, rapports se traduisant également par une appréhension des relations suivant ce même modèle. Simultanément, cette même connaissance communautaire mène à une appréhension réticente d'autres formes de relations entre organismes, telles que le recours à la concertation pour le financement, approche prônée par certains bailleurs de fonds privés. À l'inverse, une telle concertation a pu être appréhendée par d'autres employées à partir d'un schème de connaissances évaluatives comparables à celles des bailleurs de fonds.

Sur un autre registre, tandis que « le milieu communautaire » et le Club populaire en tant qu'ontologies sociales ont pu être qualifiés par des membres du Détour « d'inefficaces » ou de « chaotiques », plusieurs qualificatifs mobilisés évoquent aussi la représentation d'une différenciation plus ou moins négative à l'endroit de l'épicerie autogérée. Parfois assimilée au Bâtiment 7 dans lequel elle est installée, les gens fréquentant cet espace sont identifiés comme simplement « différents », comme « jeunes trentenaires dynamiques », ou encore comme « agents gentrificateurs », « bourgeois », l'épicerie étant « faite pour les riches ». Il n'était pas question pour moi, dans l'analyse, de me prononcer quant à la validité de ces différents qualificatifs, mais bien de saisir autant que possible leurs fondements sociaux, les appropriations de l'économie qu'ils permettent ou non, puis les façons dont ils participent de la construction de la configuration ou de la morphologie socioéconomique du quartier. À cette fin, il est intéressant de questionner l'usage d'un même mot ou d'une même ontologie dans différents espaces-temps sociaux. Ou peut-être serait-il plus juste de dire qu'un même mot peut exprimer des ontologies différentes. Les mots n'ont pas un sens univoque; ils sont toujours à comprendre en rapport avec la mémoire de l'espace-temps social dans le cadre duquel ils prennent place. Qui sont donc les riches et les gentrificateurs du quartier? Le doigt ne sera pas pointé dans la même direction selon l'espace-temps social à partir duquel ces catégories sont mobilisées. Chez les gens impliqués au Détour, les riches ou les gentrificateurs semblent désigner une partie de leur clientèle, « visiblement » aisée et ne s'impliquant pas bénévolement dans le projet. Cet usage contraste avec les perceptions exprimées à l'endroit de l'épicerie et du B7 depuis des lieux sociaux qui y sont extérieurs, que j'évoquais plus haut, ou encore avec les autres manifestations visuelles de cet embourgeoisement relevées dans le quartier de manière générale.

J'ai à cet effet pu reconstruire, autour et au travers des trois organismes depuis leur fondation respective, une diversité d'espaces-temps sociaux dont on retrouve les traces dans les connaissances exprimées par diverses personnes les ayant fréquentés. Les clivages et qualificatifs négatifs évoqués à l'instant sont souvent exprimés à partir de schèmes de connaissances ancrés dans le quartier, mais antérieurs à l'arrivée du Détour. À travers ces discours, ce sont aussi les ontologies sociales exprimant les appartenances sociales des personnes n'investissant pas le Bâtiment 7 et le Détour qui peuvent parfois alors être explicitées : on se réclamera par exemple de

l'ontologie sociale de son « monde »<sup>370</sup>, des personnes pauvres ou sans emploi, ontologie reposant sur les expériences concrètes actuelles ou passées d'espaces-temps sociaux du milieu communautaire et de l'aide alimentaire. Il faut tout de même préciser ici que ce ne sont pas toutes les personnes exprimant une posture clivante face au Détour/B7 qui explicitent une ontologie sociale pour qualifier leur propre appartenance. Le clivage n'en demeure pas moins exprimé à partir d'un schème de connaissances relatif à des espaces-temps sociaux distincts de ceux de ces organismes (le Détour et le B7). Dire cela n'exclut pas non plus qu'il puisse exister d'autres clivages sociaux dans la morphologie des relations dans le quartier. C'est dans une certaine mesure le cas entre les organismes communautaires anglophones et francophones et, dans une moindre mesure, parmi les membres participant à leurs activités. Au-delà du milieu communautaire du quartier également, nous aurons pu comprendre qu'il existe une nouvelle population plus aisée financièrement et plus scolarisée qui n'investit ni les organismes communautaires, ni le Bâtiment 7. Mon objectif n'est donc pas de dépeindre le quartier comme un milieu homogène dont l'espace social du Bâtiment 7 et du Détour constituerait le seul clivage.

Toujours est-il qu'il paraît ainsi y avoir une opacité réciproque entre deux séries d'espaces-temps sociaux s'exprimant sous la forme d'ontologies sociales de deux qualités distinctes de part et d'autre. Il s'agit bien de deux séries ou deux ensembles plutôt que de deux formes sociales uniques, au sens où nous avons par exemple pu voir que l'expression de clivages sociaux avec le Détour/B7 ont pu être exprimés par des personnes aux appartenances sociales différentes les unes des autres et non reliées entre elles. J'emploie ici le terme d'opacité pour désigner la situation décrite où, dans un ensemble comme dans l'autre, on retrouve une connaissance concrète de ses appartenances et une connaissance plus abstraite d'un milieu « autre » existant sur un même territoire. On a une connaissance des « pauvres » fondée sur une appartenance à des milieux sociaux que l'on qualifie soi-même de la sorte, tandis que les personnes « riches » sont qualifiées comme telles sans se fonder sur des relations d'interconnaissance avec elles, et vice versa pour les

---

<sup>370</sup> Les expressions retrouvées au cours de l'enquête telles que « mon monde » ou « *the community* » illustrent bien, par ailleurs la diversité des ontologies sociales auxquelles un même mot peut renvoyer. Il s'agit de deux expressions employées par plusieurs personnes, sans qu'elles réfèrent aux mêmes êtres ou groupes sociaux d'un cas à l'autre. Elles peuvent par exemple référer aux liens de sociabilité dans lesquels s'inscrit la personne y recourant, ou bien elle peut évoquer l'ensemble plus large et moins défini des personnes participant aux activités d'un ou plusieurs organismes du quartier.

membres du Détour. Chez les personnes établies depuis longtemps à Pointe-Saint-Charles et s'étant prononcées au sujet des « nouvelles populations » plus aisées dans le quartier, associées ou non au Détour/B7, nous avons pu voir que les connaissances exprimées à leur sujet n'étaient pas fondées sur des relations d'interconnaissance ou de coappartenance à des espaces-temps sociaux communs, mais davantage sur des marques matérielles visibles des personnes y résidant et dans l'espace du quartier. Puis à l'inverse, les ontologies sociales mobilisées abstraitement dans la notion de mixité sociale chez les membres du Détour (c.-à-d., aînés, personnes vulnérables ou pauvres, minorités ethniques...) s'arriment elles aussi à des indices visuels, mais avec un nombre passablement limité de relations concrètes durables. C'est par ailleurs une même forme de connaissance abstraite à partir de laquelle ceux et celles-ci appréhendent la clientèle de l'épicerie perçue comme riche et gentrificatrice<sup>371</sup>. En somme, peu importe l'espace-temps social à partir duquel la catégorie est mobilisée, la personne riche et/ou gentrificatrice est une « Autre », une étrangère qu'on ne connaît pas personnellement.

Le clivage entre deux ensembles d'espaces-temps sociaux ainsi décrit permet partiellement de saisir une autre voie par laquelle des ontologies sociales participent de la construction d'une morphologie des relations sociales particulière, telle qu'elle s'élaborait dans le quartier Pointe-Saint-Charles au moment de la réalisation de mon enquête. En l'occurrence, une telle participation se manifestait sous la forme de catégories de pensée permettant de désigner qui sont les gens, les groupes et les institutions présentes dans le quartier, dans quels endroits, et avec quels attributs. Ce sont des catégories en fonction desquelles chaque personne oriente ses actions dans divers espaces et activités, notamment socioéconomiques.

---

<sup>371</sup> Tel que j'ai pu le remarquer dans les chapitres d'analyse, le fait que le clivage de participation au Détour paraisse en partie être une question de clivage d'espaces-temps sociaux implique qu'il est possible que de nouvelles personnes moins nanties arrivant dans le quartier sans avoir appartenu à un espace-temps antérieur du quartier puissent plus facilement envisager de rejoindre l'épicerie. Tel pourrait par exemple être le cas par obtention d'HLM ou d'un logement abordable tels ceux qui seront construits à proximité du Détour dans les prochaines années. Cela demeure tout de même conditionnel à ce que les autres contraintes et limitations d'accès décrites en section 3.2.2.2 (chap. 4) n'entrent pas en ligne de compte pour ces personnes.



### **3. Le travail et la pauvreté : espaces-temps sociaux et ontologies sociales**

Cette dernière description permet à son tour d'aborder un autre clivage d'espaces-temps sociaux structurant la morphologie socioéconomique du quartier, clivage quant à lui beaucoup plus large tout en recoupant en partie le premier. Il s'agit de ce que j'ai qualifié de clivage entre les espaces-temps sociaux de la pauvreté et du travail. Du point de vue de la connaissance, j'en propose trois formes de manifestations. Il prend la forme d'ontologies sociales évoquant des groupes que nous avons pu rencontrer à l'échelle du quartier soit, schématiquement, les « riches » – ou encore celles et ceux « qui ont un job » – et des « pauvres », certaines personnes recourant également au terme de classes sociales, par exemple. Il prend également la forme de représentations plus ou moins abstraites et de connotations relatives à chacun de ces espaces-temps en tant qu'ontologies sociales, que l'on en ait l'expérience ou non au cours de notre vie. Il n'est non plus ici question des ontologies sociales désignant des groupes de personnes (« travailleurs » et « pauvres »), mais bien de celles relatives à ces deux états d'existence, c.-à-d., « la vie de travail actif » – ou la vie « normale » – et « la pauvreté ». Celles-ci sont mobilisées en concomitance avec d'autres ontologies sociales à partir desquelles des différenciations entre groupes sont opérées, et en fonction desquelles on interagit. Finalement, ce clivage prend aussi la forme d'une multitude de savoirs pratiques exprimant des appropriations différenciées de l'économie, et donc des espaces-temps sociaux distincts.

#### **3.1. Vie « normale » et « pauvreté » comme ontologies sociales**

Sous formes d'ontologies sociales, j'ai pu décrire dans le dernier chapitre les façons dont le fait d'être ou non dans un état de « vie de travail actif », ou au contraire, le fait d'avoir un statut de personne vulnérable ou d'usager de services, peuvent être associés à des hiérarchisations symboliques observées de plusieurs manières sur le terrain. L'intégration au marché du travail – aussi appelée « réinsertion sociale » – constitue une « réussite » et un objectif explicitement visé par des programmes de subvention gouvernementaux implantés dans certains organismes communautaires. Le fait que le mot « social » soit attribué spécifiquement à la pratique d'insertion en emploi atteste de la nature prédominante de cet espace-temps – et de l'ontologie sociale qu'on en produit – dans l'organisation de l'économie ainsi que dans la connaissance qui en est (re)produite. Par contraste, les autres appartenances sociales des personnes sans emploi paraissent

moins prises en considération. Peuvent en attester les différences de traitement que j'ai décrites entre personnes suivant cette démarcation dans les organismes communautaires, sans égard aux titres formels qu'y possèdent les personnes (c.-à-d., membre du C.A., bénévole).

J'ai également rappelé plus haut la présence de traits apparentés à une autre ontologie sociale, soit celle de l'individu libéral agissant à titre de consommateur en situation marchande, dans la constitution de certains programmes alimentaires étudiés pendant mon enquête. Or, en creux d'une telle ontologie se trouve également celle de la personne en situation de pauvreté – et par extension en situation d'insécurité alimentaire. Les propriétés de l'ontologie de la personne dite « pauvre » sont, autrement dit, résiduelles face à celles de l'individu libéral autonome, au sens où elles sont de nos jours à comprendre relativement aux rapports socioéconomiques prédominants du travail et de la consommation marchande. En tant que catégorie résiduelle, la personne dite pauvre est d'abord définie par le manque des propriétés considérées « normales ». Mais elle est ensuite tout autant définie par les divers rapports d'assistance dans lesquels elle s'engage pour assurer sa subsistance, rapports d'assistance dont j'aurai montré qu'ils sont pour partie construits par ce couple d'ontologies lui-même. En d'autres mots, l'ontologie de la personne non autonome économiquement – et donc pauvre – participe de la construction d'initiatives d'assistance et de redistribution socioéconomique, puis ces initiatives contribuent elles-mêmes à la production de l'ontologie de la personne pauvre, en ce que les « pauvres » sont catégorisés comme tels du fait de leur recours aux services. Cela vaut autant pour les programmes d'assistance du milieu communautaire investigués que pour les diverses formes de redistribution étatique, dont les pratiques régulatrices contribuent toutes deux à la construction des espaces-temps socioéconomiques vécus par les personnes y recourant.

Mais d'autres ontologies de la personne pauvre ou vulnérable coexistent également avec cette dernière. Ces mêmes régulations des conduites à travers les programmes d'assistance paraissent être à la source d'une deuxième ontologie de la personne pauvre, cette fois-ci présentée comme abusée par « le système » (d'aide sociale par exemple), ce qui amènerait conséquemment une attitude désabusée. Ce désabusement serait alors la source de comportements variés de « tricherie » ou « d'abus » dans le recours à certaines activités redistributives communautaires<sup>372</sup>.

---

<sup>372</sup> Le fait qu'une telle ontologie m'ait semblé partagée par des personnes impliquées dans différents organismes communautaires m'a amené à proposer l'hypothèse qu'il s'agit possiblement en partie d'une

Bien que moins investiguée, une autre ontologie des personnes dites vulnérables paraissait être mobilisée de manière relativement partagée, soit celle de la capacité d'abstraction pour faire sens de certains types d'activités socioéconomiques, telles que le projet du Détour. Ces deux autres ontologies de la personne en situation de pauvreté se trouvent l'une comme l'autre elles aussi à informer les pratiques du personnel opérant des initiatives alimentaires que j'ai pu étudier, en ce qu'elles supposent un écart entre les connaissances ou les attitudes de personnes pauvres et celles nécessaires à une participation aux initiatives en question. À Partageons l'espoir, on dit ainsi faire un travail d'éducation pour faire comprendre aux personnes participantes la nécessité d'une contribution juste et honnête au marché « payez ce que vous pouvez », tandis qu'on attend la « concrétisation » du projet du Détour avant de considérer y inviter des personnes en situation de pauvreté parce qu'autrement, « ce serait trop abstrait »<sup>373</sup>.

Il existe donc diverses formes de redistributions gouvernementales et d'OSBL – alimentaires ou autres – dont les catégories de connaissance intrinsèques participent de la production de l'expérience de « la pauvreté » comme espace-temps socioéconomique. C'est-à-dire que ces catégories sont constitutives de pratiques d'intervention et de redistribution contribuant à construire ce que je qualifie d'espace-temps de la pauvreté.

Mais si je soutiens que l'expérience de la pauvreté se concrétise ainsi dans un espace-temps social spécifique, ce n'est pas uniquement le fruit de ces interventions et catégorisations « exogènes » aux gens que l'on y regroupe. En sus, ces personnes, que l'on dit pauvres et que l'on reconnaît par des traits déjà rencontrés dans cette thèse (c.-à-d., recevoir des prestations d'aide sociale, recourir au dépannage alimentaire, habiter en HLM), s'identifient parfois elles-mêmes comme telles et participent elles-mêmes de la production de ces espaces-temps de différentes façons. Au-delà de la question des capacités d'abstraction ou d'un éventuel désabusement, mes rencontres et échanges avec des personnes qualifiées – ou se qualifiant – de pauvres me permettent de présenter d'autres connaissances de l'économie informant leurs comportements.

---

rationalisation échangée et discutée dans le milieu, et fondée sur des expériences variées de confrontation professionnelle à de tels comportements de la part de prestataires de services.

<sup>373</sup> J'aurai cependant pu préciser que cette représentation de la « capacité d'abstraction » était également partagée avec d'autres personnes travaillant dans le milieu communautaire.

En tant qu'ontologies sociales, le fait d'avoir un travail et/ou d'accéder à une consommation commerciale jugée « normale » paraît dans bien des cas source d'aspiration, ou à tout le moins sert de point de référence pour plusieurs personnes dites en situation de pauvreté et exclues du marché du travail<sup>374</sup>. Il s'agit d'expériences revêtant un statut particulier pour les personnes non intégrées à ces formes d'activités socioéconomiques – ou du moins insuffisamment. Si le fait de se libérer de la dépendance à l'aide sociale est désiré, c'est ainsi souvent pour gagner ou regagner le salariat et la relative autonomie financière qu'il peut permettre. J'ai pu évoquer plusieurs exemples de telles représentations : des expressions du « besoin de travailler » plutôt que de « rester assis à rien faire », de l'enthousiasme à l'idée de quitter l'aide sociale en retrouvant un emploi, ou encore l'insistance de certains membres de Partageons l'espoir en formation à l'emploi cités plus haut à se présenter comme « travaillant ici », malgré le travail de réaffirmation de frontières effectué par le « vrai » personnel salarié.

Ces ontologies sont ainsi utilisées comme points de référence par plusieurs personnes en situation de pauvreté, points de référence qu'elles contrastent avec des expressions de la pénibilité ressentie à l'idée de recevoir des redistributions sous forme de charité. Dans le prolongement de ce constat, à l'exception de certains groupes spécifiques que j'ai pu évoquer, le recours à l'aide sociale et/ou alimentaire paraît à tout le moins source d'un certain degré de gêne, la sortie de ces types de rapports d'aide étant dans de nombreux cas désirée<sup>375</sup>. J'ai proposé à ce sujet deux formes de

---

<sup>374</sup> Ce qui peut être qualifié de consommation « normale » varie certainement d'une personne à l'autre, de telle sorte qu'il n'est pas ici question d'en faire une norme objective et universelle. Cependant, plutôt que de se résigner à invoquer des opinions subjectives pour expliquer ces différences, une enquête pourrait certainement être menée pour décrire l'enracinement de ces opinions dans diverses expériences et appartenances sociales. Par ailleurs, la relativité du confort perçu et des revenus de diverses personnes interviewées montre bien qu'il n'y a pas arrimage collectif à un standard commun de niveau de vie matériel « objectif ». Plutôt, en cohérence avec les prémisses théoriques privilégiées dans le cadre de cette thèse et avec d'autres éléments de mon analyse, il peut être soutenu qu'il s'agit de perceptions exprimant des connaissances de l'économie renvoyant davantage à des appartenances sociales, à des emplois du temps, ainsi qu'à des pratiques et des usages différenciés de l'espace.

<sup>375</sup> Le fait que l'on m'ait mentionné l'existence de divers groupes recourant à l'aide sociale ou à l'aide alimentaire sans chercher à se libérer de ces rapports ni en ressentir de honte expose une des limites empiriques de mon enquête, en termes de formes sociales qu'elle aura permis de saisir. Si j'ai pu, par ces mentions, apprendre l'existence de ces milieux sociaux autres, je n'aurai pas pu en rencontrer des membres pour éventuellement saisir la nature plus précise des connaissances économiques et leurs fondements sociaux. Il n'en demeure pas moins que la généralité relative du stigmatisme ressenti – spécifiquement dans le cas de l'aide alimentaire, du moins – est également étayé par les statistiques de retenue dans le recours à l'aide alimentaire que j'ai pu évoquer dans les chapitres précédents.

connaissance de l'économie pouvant expliquer le stigmate ressenti face à l'expérience du recours à ces formes de redistribution. On retrouve d'une part des manifestations discursives et pratiques de ce que semblent être des logiques réciprocitaires relevant davantage d'une économie du don. D'autre part, on retrouve également, chez certaines personnes dites en situation de pauvreté, l'ontologie de l'individu libéral autonome telle que mobilisée dans une idéologie morale de responsabilité individuelle. Dans un cas comme dans l'autre, il existerait un certain rapport partagé de honte ou de gêne face à la position « recevante » d'un don unilatéral, bien qu'à partir de sémantiques, et donc de règles sociales à différencier. Dans le premier cas, la position de réception passive d'un don unilatéral empêche le don réciproque (don/contre-don) permettant une prise de part assurant une certaine égalité dans le rapport entre les deux parties. Pour éviter ce rapport unilatéral, les individus empruntent diverses voies – offertes par des organismes ou non – pour redonner ultérieurement à diverses personnes ou institutions en contrepartie de l'aide reçue (que ce soit sous forme de bénévolat ou de circulation de biens, par exemple). Dans le second cas, l'autonomie financière qui assurerait un pouvoir d'achat adéquat, permettant l'adoption d'un rôle et d'un statut de consommateur en contexte marchand, est irréconciliable avec la relation de dépendance dans laquelle se retrouvent les personnes bénéficiant d'aide alimentaire ou sociale. Le recours à des relations d'aide est alors compris comme un aveu d'échec moral quant à sa capacité à assumer soi-même la responsabilité de sa propre subsistance.

### **3.2. Travail et pauvreté comme clivage entre espaces-temps sociaux**

À l'échelle de la connaissance, les ontologies sociales de « l'état de pauvreté » et de la vie « normale » – comprenant travail salarié et consommation marchande « suffisante » – paraissent ainsi mises en rapport sous formes de hiérarchisations et d'aspirations variées. À l'échelle de la morphologie des relations sociales cependant, la mise en rapport des espaces-temps sociaux de la pauvreté et du travail prend plutôt la forme d'un clivage. Les parties de ce clivage recèlent inévitablement une dimension sociocognitive, elles aussi.

Dans le dernier chapitre, j'ai proposé de faire de l'activité nommée « travail » un espace-temps socioéconomique distinct d'autres espaces socioéconomiques marchands, sans égard au type

d'emploi et au niveau très variable de style de vie matériel qu'il permet ou empêche<sup>376</sup>. Tel est d'abord le cas parce que nous aurons pu voir que le fait de posséder ou non un emploi contribue à développer des relations sociales dans des réseaux sociaux distincts. Ensuite, si le travail pauvre ne permet pas de se prémunir de l'expérience d'un certain niveau de précarité économique, il n'en demeure pas moins difficile de concilier cet emploi du temps avec les temporalités propres aux espaces-temps du milieu communautaire, notamment. À l'inverse, tel n'est pas le cas des personnes en situation de pauvreté, en fonction desquelles l'organisation des services communautaires est davantage orientée<sup>377</sup>. Il n'est pas question ici de nier qu'une personne salariée, aux études, ou encore, retraitée, puisse s'impliquer dans un organisme; il s'agit d'un phénomène bien présent au Détour, à PE, et au Club populaire dans une moindre mesure, tout comme ailleurs dans le milieu communautaire du quartier et au-delà. Seulement, il ne s'agit pas là du même phénomène de partage de conditions de vie socioéconomiques comparables, associables au développement de liens d'interconnaissance et de sociabilité plus durables dans le temps qui se traduisent par le partage de « codes » langagiers ainsi que de pratiques communes d'usages d'organismes et de consommation marchande. Le clivage que je décris est bel et bien à comprendre en termes d'appartenance à des espaces-temps sociaux, et non pas en termes d'absence de coprésences ponctuelles dans certains lieux physiques.

Que les activités soient marchandes ou sous d'autres formes de redistribution, un certain clivage d'espaces-temps sociaux paraît tout autant se manifester en ce qui a trait aux activités d'approvisionnement et de consommation expérimentées par les personnes en situation de pauvreté et les personnes possédant un travail leur permettant d'être économiquement « autonomes ». Dans le chapitre précédent, je suggérais de les comprendre en termes de différences de savoirs pratiques, de savoirs relatifs à des appartenances sociales et aux apprentissages de l'économie qu'elles

---

<sup>376</sup> Rappelons qu'il est ici entendu par « travail » toute forme de marchandisation de la force de travail par un individu en échange d'une rétribution monétaire, que ce soit dans le cadre d'une relation d'emploi de plus ou moins longue durée ou dans le cadre de relations ponctuelles d'offres de services dans le cas des situations de « travail autonome », par exemple.

<sup>377</sup> Il peut paraître trivial de réitérer que les organismes communautaires organisent leurs activités en fonction des besoins – représentés – des personnes dites en situation de pauvreté. Il faut cependant rappeler que, comme je le mentionnais dans le premier chapitre d'analyse (chap. 3), les revendications des groupes communautaires du quartier n'ont pas toujours visé la même population exactement, ce qui a impliqué un changement corollaire en termes de nature des activités organisées.

permettent, plutôt qu'en termes de lieux ou de modes de consommation utilisés. Tel est notamment le cas car la consommation en commerce conventionnel est relativement accessible à des gens n'intégrant pas les espaces-temps sociaux du travail<sup>378</sup>. Les activités de consommation et d'approvisionnement de manière générale constituent en ce sens des espaces-temps socioéconomiques distincts de ceux relatifs au travail. La description de ces savoirs pratiques d'approvisionnement et de consommation aura mené à constater le fait qu'une même pratique peut être réalisée dans des mêmes lieux ou commerces par des personnes financièrement autonomes et par des personnes en situation de pauvreté, mais en en tirant des représentations différentes. Par cette autre voie, il paraît à nouveau possible de prendre la mesure de ce clivage d'espaces-temps sociaux, et donc d'appropriations différenciées de l'économie.

La teneur d'une consommation « normale », à laquelle je réfèrais plus haut en tant qu'ontologie sociale et source d'aspiration, varie certainement d'une personne à l'autre, de telle sorte qu'il n'est pas possible d'en faire une norme objective et universelle dans son contenu. Cependant, plutôt que de se résigner à invoquer des opinions subjectives pour expliquer les différences de perception à cet égard, il paraît pertinent de les comprendre en tant que perceptions exprimant des connaissances de l'économie renvoyant à des appartenances sociales, des emplois du temps, ainsi que des pratiques et des usages différenciés de l'espace. Sans que j'aie pu investiguer dans le détail les fondements sociaux de cette diversité de connaissances, nous avons tout de même pu voir des exemples de rapports à la consommation « normale », entre autres par le biais des témoignages de personnes ayant vécu des trajectoires socioéconomiques d'appauvrissement : achats en commerce conventionnel, selon les envies, et avec contrôle passablement laxé du budget domestique; connaissances abstraites de la vie des personnes dites en situation de pauvreté, du fait de leur médiation par l'interaction avec des organismes de charité<sup>379</sup>.

---

<sup>378</sup> Je précisais dans le dernier chapitre que tel n'est évidemment pas le cas pour tous les types de biens et de commerces; une personne en situation de pauvreté est peu susceptible de vouloir se procurer une automobile, par exemple. Les réflexions portent ainsi peut-être surtout sur des biens de consommation courante tels que la nourriture, les vêtements ou certains articles ménagers par exemple.

<sup>379</sup> Les pratiques de consommation « normales » peuvent souvent revêtir un statut implicite, ou « d'impensé », du fait qu'il s'agit de savoirs pratiques allant de soi. À l'inverse, les entrevues réalisées avec des personnes ayant suivi une trajectoire socioéconomique descendante semblent montrer que l'expériences de modifications drastiques aux conditions de vie fait apparaître de manière plus explicite la nature de cette

Par contraste, j'ai pu exposer la spécificité des espaces et des temps de la pauvreté, et nommément des formes de connaissances en fonction desquelles s'organise la vie économique domestique, l'approvisionnement et la consommation des personnes et des ménages dits pauvres. Cette spécificité provient d'abord des diverses formes de redistributions gouvernementales et d'OSBL participant de la production de l'expérience de « la pauvreté » comme espace-temps socioéconomique. L'origine étatique d'une partie importante de ces programmes explique logiquement l'étendue et donc de la généralité relative de ces rapports de redistribution et de régulation des conduites, dans lesquels s'insèrent une quantité importante de personnes à l'échelle du territoire couvert par l'action du gouvernement. Nous aurons par exemple vu la façon dont, tant en termes de temps que d'espace, des pans de la vie des personnes en situation de pauvreté étaient rythmés par les moments de redistribution des chèques d'aide sociale ou d'autres services.

Un tel rythme imposé par les organismes et les redistributions gouvernementales ne résume cependant pas la vie socioéconomique des prestataires, au sens où la généralisation à grande échelle de ces rapports ne change rien au fait que les appropriations sociales qui en sont faites sont différenciées socialement. J'ai pu présenter des formes d'appropriation collective différenciées de l'économie à l'échelle de Pointe-Saint-Charles et de quartiers voisins, telles que les réseaux de crédit informel avec des commerçants locaux, fondés sur des interconnaissances et de la confiance, qui sont l'expression d'une appropriation collective de l'économie. Autre expression d'appropriation de l'économie dans l'espace-temps social de la pauvreté, des savoirs pratiques similaires se retrouvent dans les témoignages de toutes les personnes faisant ou ayant fait l'expérience de l'aide sociale et d'autres situations de pauvreté avec lesquelles j'ai pu échanger<sup>380</sup>. Ces savoirs proviennent de sources variées : activités d'organismes communautaires, liens de sociabilité avec des personnes ayant déjà intégré cet espace-temps, liens familiaux, etc. Ces savoirs pratiques d'approvisionnement construisent un espace-temps en ce qu'ils impliquent un certain usage de l'espace du territoire, de ses organismes et de ses commerces. Il y a bien là un espace-temps social particulier dans la mesure où de telles pratiques peuvent souvent être collectivement

---

normalité. Le même phénomène survient également à l'échelle de modifications marquées dans les appartenances sociales d'une personne.

<sup>380</sup> Pour mémoire, j'évoquais alors les exemples des achats collectifs pour réaliser des économies d'échelle, et l'utilisation systématique des rabais offerts en supermarchés – ce qui implique de faire le voyage entre plusieurs commerces de grande surface pour aller chercher les meilleurs prix à chaque emplacement.



partagées, et dans la mesure où il y a apprentissages pratiques et circulation d'information parmi les gens en mesure d'intégrer ces réseaux. On peut, par exemple, compter parmi ces connaissances la maximisation de l'usage et la limitation maximale des pertes alimentaires, l'attention explicite et généralisée portée aux coûts, ainsi que la circulation d'information relativement aux prix, aux opportunités d'approvisionnement et aux services offerts par les organismes communautaires, etc. Nous aurons également vu que l'appartenance présente ou passée à l'espace-temps de la pauvreté semble s'accompagner, en plus d'un présent rythmé par diverses institutions, d'un rapport au temps futur compris comme incertain. Le futur compris comme possiblement porteur de difficultés participe lui aussi de la construction des pratiques économiques, notamment sous la forme de pratiques d'accumulation matérielles et de prévoyance qui constituent des apprentissages paraissant perdurer même après la sortie d'une situation précaire.

D'autres formes de savoirs pratiques d'approvisionnement encore ont pu être identifiées, cette fois relatives plus spécifiquement au recours à diverses ressources alimentaires à but non lucratif. Les divers usages de services dont j'ai pu identifier des traces sont les expressions d'appropriations différenciées de ces activités économiques de redistribution. En témoignent notamment les divers comportements de « tricherie » ou « d'abus ». Contrairement aux rationalisations de ces comportements évoquées plus haut chez diverses personnes responsables dans les organismes, c'est l'expérience de la précarité et de l'incertitude face à l'avenir, plutôt qu'un cynisme induit par des abus subis, qui paraissait mise de l'avant et qui justifiait le fait de « toujours essayer d'aller en chercher un peu plus ». Si les fondements sociaux de ces pratiques sont restés peu investigués dans le cadre de cette recherche, il m'est dans certains cas apparu raisonnable de proposer l'hypothèse d'appartenances et de sentiments de redevabilité envers d'autres groupes que celui de l'organisme dans lequel prenaient place de tels comportements. Alternativement, il paraît plus important encore de souligner que, tant dans la littérature que sur le terrain enquêté, il a été possible de noter la présence non négligeable de formes de réciprocités non marchandes, telles que des contre-dons sous forme d'implication bénévole dans l'organisme – forme que reconnaissent et encouragent les responsables communautaires – ou même telles des formes de dons effectuées à des groupes ou des personnes tierces. Outre la réelle aspiration à l'autonomie individuelle, il m'apparaît donc également plausible que le stigmatisme associé à la relation de charité puisse être redéfini, à tout le moins chez les personnes en faisant l'expérience, comme découlant de l'impossibilité de s'engager dans une relation de réciprocité correspondant à

une certaine logique d'économie du don. L'échange transactionnel direct et immédiat, mode dominant de circulation dans les économies capitalistes, n'est qu'une forme de réciprocité parmi d'autres possibles (Racine, 1986).

#### **4. Quelles appropriations de l'économie?**

Ce court chapitre proposait une présentation synthétique de ce que les principes de sociologie de la connaissance mobilisés à travers l'ensemble des parties précédentes de cette thèse permettent de proposer comme réponses aux questions de recherche empiriques posées<sup>381</sup>. En somme, à travers les diverses expériences sociales étudiées, j'espère être parvenu à exposer quelles appropriations de l'économie sont effectuées, puis ce qu'elles permettent et ce qu'elles engendrent comme limitations en termes de production de formes d'activité socioéconomique. Au fil des dernières sections, j'ai pu décrire un jeu complexe d'articulations entre formes sociales de connaissance, et d'articulations entre espaces-temps sociaux, que j'ai identifiées à trois échelles dans le milieu enquêté : les conditions sociocognitives de production et de reproduction des organismes et de leurs services, les formes sociales de connaissance composant la morphologie des relations sociales du quartier dans lesquels ceux-ci s'inscrivent, puis les formes sociales de connaissance généralisées à plus grande échelle que l'on retrouve tout autant comme composantes déterminantes des activités alimentaires étudiées.

Il s'agit bien d'échelles variables de généralité de formes sociales et de formes sociales de connaissance. D'une part, on peut constater les limites de certaines de ces formes sociales à même la morphologie des relations sociales du quartier enquêté, par le biais des délimitations qui y sont exprimées. Les limitations inhérentes à certaines formes d'appropriations socioéconomiques prennent alors la forme de clivages exprimés dans les connaissances et dans la configuration des espaces-temps sociaux, dans la mesure où la limitation est réciproque de part et d'autre de ces clivages. À l'inverse, d'autres formes sociales paraissent transversales au territoire enquêté et au-delà, telles que les espaces-temps sociaux du travail et de la pauvreté. Ces formes sociales et sociocognitives permettent des appropriations spécifiques de la vie socioéconomique en ce qu'elles

---

<sup>381</sup> Quelles formes sociales de connaissance sont identifiables dans le milieu investigué, quels en sont les fondements sociaux, comment construisent-elles les initiatives alimentaires qu'on y retrouve, et selon quelles modalités s'articulent-elles.

participent de la construction d'espaces-temps sociaux distincts qui, de surcroît, sont mis en rapports de manière à former ensemble une configuration socioéconomique tout aussi spécifique, ici relative à l'économie alimentaire sans but lucratif étudiée.

Nous avons vu que les considérations théoriques élaborées quant à la notion d'alternative économique menaient à traiter toute activité économique comme inévitablement socialement composite, ses spécificités devant alors être exposées par un travail d'analyse empiriquement fondé. Le milieu ici étudié et ses organismes sont par définition « alternatifs » au modèle d'économie capitaliste étant donné leur vocation sans but lucratif. La question était alors de comprendre dans quelles conditions sociales et sociocognitives il pouvait être possible pour ces initiatives d'opérer en se fondant sur des connaissances permettant de subordonner la logique d'accumulation par l'échange marchand. À cet effet, l'analyse que j'ai pu proposer du jeu complexe d'échelles d'articulations entre espaces-temps sociaux et entre formes sociales de connaissances permet ultimement d'expliquer la constitution d'appropriations différenciées de l'économie dans le milieu étudié, à la fois dans chacun de ces organismes et chez les personnes qui les fréquentent peu importe à quel titre.

En lieu et place de l'idée d'une opposition binaire entre « le capitalisme » et « l'alternative », le chapitre théorique a permis de proposer la prise en considération de l'existence d'une pluralité d'économies capitalistes, tout en invitant à considérer toute configuration économique dans ses spécificités concrètes, perspective devant ainsi nourrir l'investigation d'initiatives économiques alternatives. La dimension empirique de l'enquête présentée dans les chapitres précédents et dans celui-ci permet maintenant de comprendre la consistance, à l'échelle du territoire d'un quartier, non pas d'une, mais de plusieurs initiatives socioéconomiques alternatives et de leurs conditions sociales concrètes de création, de reproduction et de transformations. Ultimement, ma description d'une appropriation différenciée de l'économie alimentaire, construisant une morphologie socioéconomique entre autres marquée par divers clivages sociaux, amène à interroger la possibilité de la constitution d'une réciprocité des perspectives ayant certaine généralité dans ce milieu et au-delà. Ces considérations seront abordées en guise d'ouverture vers des perspectives de recherche futures, dans le chapitre de conclusion.



# Conclusion

## 1. Retour sur les étapes de l'enquête

Dans son versant théorique, la présente thèse visait à questionner les modalités théoriques de développement d'une connaissance sociologique de la notion de « l'alternative économique ». La réponse à cette question se trouvait dans la saisie de toute économie comme activité composée d'une diversité de connaissances sociales, articulées entre elles et ancrées dans les spécificités sociohistoriques d'un espace donné. Il s'agit en somme d'un travail de construction théorique de l'économie en tant que phénomène social, produisant des connaissances tout en étant fondé par elles. Ensuite, dans son versant empirique, l'enquête menée était à son tour orientée par cette perspective. En s'intéressant à des initiatives alimentaires sans but lucratif du quartier montréalais de Pointe-Saint-Charles, je cherchais à identifier les formes sociales de connaissance qui y étaient identifiables, leurs fondements sociaux, les façons dont elles construisent les initiatives étudiées et leurs modalités d'articulation. Si une telle étude empirique peut *a priori* avoir agi à titre d'épreuve empirique des prémisses théoriques évoquées, elle tire également son intérêt heuristique et sa pertinence sociale de la documentation sociographique des réalités vécues, des pratiques et conceptions variées de l'économie en présence dans les initiatives alimentaires étudiées. La valeur relative de généralité des constats et des analyses que j'ai proposés permettra, je l'espère, de participer à un certain cumul de connaissances sur la société québécoise et son économie d'un point de vue sociologique. J'espère également que l'exposé qui s'achève aura permis, au fil des chapitres, de faire état de la cohérence différentes dimensions – théorique, méthodologique, analytique – de la perspective les liant à mes yeux à l'ensemble de cette thèse.

Après une introduction présentant la problématique et les questions de recherche à la base de cette thèse, le premier chapitre abordait les deux champs d'étude sociologiques articulés pour constituer son cadre théorique, soit la sociologie de l'économie et la sociologie de la connaissance. Ces deux champs ont été présentés subséquentement, chacun faisant l'objet d'une revue de littérature sous la forme d'appréciations critiques des propositions théoriques d'autrices et d'auteurs variés, menant à la présentation des principes retenus pour construire l'objet d'étude de cette enquête. Fût ainsi proposée une compréhension de l'économie comme l'ensemble des activités humaines de production, circulation et consommation de biens et services se réalisant

invariablement à travers des relations sociales de natures diverses, de telle sorte qu'elle prend toujours concrètement forme dans des configurations empiriques spécifiques. Ensuite, en tant qu'activité symbolique fondamentale à la vie humaine, la connaissance est comprise comme constitutive des relations sociales : elle est construite par elles autant qu'elle les construit. Des activités tenues de manière prolongée impliquent des connaissances spécifiques, soit des formes sociales de connaissance, possédant leurs propres référents spatiaux et temporels. En d'autres mots, elles constituent des espaces-temps sociaux auxquels correspondent des significations et des pratiques particulières. La pluralité des relations sociales auxquelles participe chaque individu et composant chaque milieu social crée des raisonnements sociocognitifs et des configurations concrètes de connaissances qui sont spécifiques et complexes. C'est ultimement cette complexité qui engendre la production de nouvelles formes sociales de connaissance et de relations sociales. La sociologie de la connaissance de l'économie porte ainsi sur l'étude des activités de production, de circulation et de consommation de biens et services comme se réalisant notamment à travers une diversité de formes sociales de connaissances articulées, dont un travail empirique puis analytique doit permettre l'exposition.

Comprises comme l'opérationnalisation des prémisses théoriques retenues du chapitre précédent, le second chapitre présentait ensuite les considérations méthodologiques relatives aux différentes dimensions de la réalisation de l'enquête menée. Fût ainsi d'abord présentée l'ethnographie comme approche à la construction de données empiriques, regroupant plusieurs méthodes de construction de données, approche à travers laquelle l'ethnographe et ses relations sur le terrain doivent être compris comme éléments d'intelligibilité desdites données elles-mêmes. Ensuite, après une présentation du processus de construction des observatoires empiriques sur lesquels mon étude en est venue à se centrer, le chapitre présentait une description des différents types de matériaux empiriques construits et colligés dans le cadre de l'enquête. Dans un troisième temps furent présentées des considérations quant à la dimension éthique de la réalisation de cette enquête ethnographique, en proposant notamment une réflexion quant aux apports que peut y proposer une sociologie de la connaissance. Finalement, le chapitre présentait des réflexions quant à la mobilisation, dans le travail d'analyse de données, des principes théoriques adoptés.

Les quatre chapitres suivants proposaient une analyse des données construites et colligées au sujet de l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles.

Le chapitre trois proposait une présentation de la géographie et de l'histoire du quartier, en plus des données socioéconomiques et démographiques produites au sujet de sa population, et de données statistiques relatives à la distribution et la consommation alimentaires plus spécifiquement. S'y retrouve également une présentation de différentes ontologies sociales participant de la construction des activités alimentaires sans but lucratif.

Les chapitres quatre et cinq présentaient ensuite une analyse de sociologie de la connaissance permettant de produire une description de la morphologie des relations sociales constitutives de l'économie alimentaire enquêtée. Sous la forme d'un rapport entre connaissance et expérience, le chapitre quatre présentait diverses initiatives alimentaires du quartier mises en place par certains de ses organismes sans but lucratif. Le chapitre cinq, ensuite, proposait un décentrement face à ces initiatives pour s'intéresser à d'autres activités sociales et socioéconomiques qui en sont constitutives. S'y retrouvaient ainsi une description des modalités de financement et d'approvisionnement des organismes dans lesquels ces initiatives sont développées, ainsi que des relations de collaboration entre eux et avec d'autres institutions. Finalement, il présentait une diversité d'espaces-temps sociaux existant ou ayant existé à d'autres époques dans le quartier, ainsi que d'autres espaces-temps sociaux qui en débordent largement les frontières géographiques.

Le sixième et dernier chapitre proposait finalement une reformulation synthétique des différentes formes sociales de connaissance, telles qu'identifiées à travers les trois chapitres précédents. Elle visait à montrer quelles appropriations, ou quels apprentissages sociaux collectifs de l'économie sont effectués à travers les diverses expériences sociales observées, puis ce qu'ils permettent et ce qu'ils engendrent comme limitations en termes de production de formes d'activité socioéconomique. Les appropriations en question sont réalisées par le biais des connaissances, raisonnements et autres ontologies sociales mobilisées dans les activités étudiées. Elles constituent des appropriations spécifiques de la vie socioéconomique en ce qu'elles participent de la construction d'espaces-temps sociaux distincts qui, de surcroît, sont mis en rapports de telle sorte qu'ils forment ensemble une configuration socioéconomique tout aussi spécifique, ici relative à l'économie alimentaire sans but lucratif étudiée. J'ai ainsi pu décrire un jeu complexe d'articulations entre formes sociales de connaissance, et entre espaces-temps sociaux, que j'ai identifiées à trois échelles dans le milieu enquêté, soit les conditions sociocognitives de production

et de reproduction des organismes et de leurs services, les formes sociales de connaissance composant la morphologie des relations sociales du quartier dans lesquels ceux-ci s'inscrivent, puis les formes sociales de connaissance généralisées à plus grande échelle que l'on retrouve tout autant comme composantes déterminantes des activités alimentaires étudiées.

## **2. Une histoire d'appropriations : la mienne et celles des collectifs de Pointe-Saint-Charles**

Autant mon mémoire de maîtrise que la thèse de doctorat que je conclus ici ont été motivés par l'investigation d'une même notion, soit celle de l'alternative économique, ou de « l'économie autrement ». Le sens de ce questionnement, cependant, a inévitablement évolué au fil de mon cheminement personnel. Au tout début de mon parcours en sociologie il y a maintenant dix ans, j'étais déjà intéressé par l'économie comme objet intellectuel, et peut-être surtout comme objet de lutte politique. Je construisais à ce moment mon identité intellectuelle à travers la découverte de la critique, développée en sciences sociales, du capitalisme et des sciences économiques orthodoxes. C'est également la posture que j'évoquais dans le préluce présenté au tout début de cette thèse. À ce premier intérêt a succédé, en faisant l'apprentissage de la sociologie de la connaissance, un intérêt pour les initiatives cherchant d'une façon ou d'une autre à proposer une alternative au modèle de l'entreprise capitaliste, ce qui m'avait amené vers l'économie sociale et solidaire (ÉSS). Mais ce changement de focale exprimait en fait une transposition de mon besoin de construction identitaire et intellectuelle par opposition vers un nouvel adversaire. C'est ainsi plus précisément la critique d'un certain angélisme de l'ÉSS comme idéologie politique qui, me semble-t-il, m'animait alors. L'intérêt de mon mémoire, dans mon esprit, était donc en bonne partie d'exposer la présence de notions sémantiques capitalistes, entrepreneuriales et marchandes au sein même de modèles d'organisation pourtant affiliés à l'ÉSS, de manière à réfuter les discours tenus par certaines personnes dans les milieux universitaires et « intellectuels » faisant la promotion idéologique de ce mouvement comme solution économique « salvatrice » (Rivet-Préfontaine, 2017).

Au fil d'arrivée de ce marathon doctoral, maintenant, je constate que mes objets de préoccupation ont encore évolué, de telle sorte qu'il peut paraître pertinent de très brièvement



évoquer ce qui me semble être l'état actuel de l'évolution de ma pensée, réalisée par l'apprentissage de la sociologie de la connaissance comme sociologie générale. En effet, les perspectives que je pourrai évoquer plus bas, en termes d'appropriations sociales de l'économie alimentaire par les collectifs du quartier Pointe-Saint-Charles, sont inévitablement tributaires de mes propres apprentissages, ou de ma propre appropriation de cette perspective sociologique. Dans les termes d'une telle sociologie, que j'ai pu exposer dans le chapitre théorique, la façon adéquate de traiter de ma propre évolution intellectuelle serait de dire que l'appropriation sociocognitive que j'en ai faite s'est elle-même transformée tout au long de mon cheminement universitaire, y compris durant les cinq années de mon parcours doctoral. En termes de perception de soi, cependant, ce n'est que maintenant que j'ai pour la première fois l'impression d'être parvenu à m'approprier de manière satisfaisante la perspective intellectuelle que j'explore depuis tant d'années. Cette appropriation est toujours limitée, et elle évoluera certainement encore. Mais si elle n'est pas nouvelle en principe, le sentiment, lui, est nouveau.

Par comparaison aux critiques des sciences économiques conventionnelles, du capitalisme et de l'ÉSS, le résultat de mon appropriation actuelle de cette perspective est aussi que j'ai l'impression d'accéder, par un travail spécifiquement sociologique, à une forme de critique d'un nouvel ordre. Je conserve bien sûr des convictions politiques et morales, à partir desquelles il m'arrive de poser des jugements critiques quant à ce qui me semble relever d'une idéologie capitaliste néolibérale, ou encore de l'angélisme idéologique et de la « bien-pensance morale » de certains courants progressistes. Mais si je demeure encore aujourd'hui critique de n'importe quelle idéologie économique, ce n'est peut-être plus exclusivement à partir de mes propres positions idéologiques, ou encore à partir d'un réflexe, voire d'un besoin identitaire d'opposition face à d'autres visions du monde. Plutôt, ma posture me semble dans une plus grande proportion fondée dans une sociologie de la connaissance (de l'économie) dont je peux maintenant plus facilement expliciter les tenants et les aboutissants. Par celle-ci, le sens même du mot « critique » n'est plus celui d'une opposition symétrique menant, par exemple, à opposer anticapitalisme à capitalisme – pas plus qu'il n'est celui d'un appel convenu à une « troisième voie » ou un « entre-deux » idéologique entre capitalisme et communisme. Si ma perspective sociologique permet et propose une critique, c'est plutôt au sens ontologique de la proposition d'une lecture du réel qui, bien que fondée sur l'activité symbolique humaine, traite celle-ci dans des termes qui s'en distinguent sans la supplanter ni la déqualifier. À un monde constitué d'ontologies sociales (c.-à-d., des êtres et des

choses auxquelles on fixe des propriétés), elle substitue un monde sociologique constitué de relations sociales porteuses de sens (Ramognino et Richard-Bossez, 2021b)<sup>382</sup>. À partir de là peut être proposée une compréhension de la réalité comme socialement composite, et possédant en elle-même, de par sa configuration concrète, autant les ressorts de ses propres trajectoires d'évolution que les limitations à l'éventail de ses possibles. Face aux possibilités symboliques – ou « virtualités » (Livet et Nef, 2009) – propres à toute configuration concrète d'activité sociale, toute idéologie pose le risque de constituer une forme de contrôle ou de restriction, qu'elle soit réputée « de gauche » ou « de droite ». La critique sociologique que peut offrir une sociologie de la connaissance me semble, en ce sens, celle de la description de ces processus de travail sur le sens ou de sa régulation et de son contrôle.

On retrouve alors le phénomène, aussi décrit dans le chapitre théorique, de l'exportation ou de la « dé-spatialisation » de formes sociales de connaissance et d'ontologies sociales hors de leur espace-temps social d'origine. Elles sont alors dans certains cas mobilisables en tant que dispositifs régulatoires restreignant l'éventail des expressions possibles de cette activité symbolique offertes aux personnes prenant directement part aux situations sociales contrôlées. Or, il n'est pas possible de prendre position politiquement de manière absolue contre ce phénomène, dans la mesure où il s'agit d'un trait inhérent à toute activité sociale. Comme évoqué précédemment, les ontologies sociales « [...] sont tout à la fois nécessaires pour survivre mais [leur] actualisation peut avoir comme effet de restreindre les questions qui surgissent dans l'action à des problématiques normalisatrices et régulatrices ... » (Ramognino, 2021a : 55). Autrement dit, tout en résultant d'une production symbolique nécessaire à la sécurité sémantique des individus, les ontologies sociales peuvent fonder des pratiques de contrôle et de restriction de la production de sens elle-même. À son tour, le problème existentiel posé par la double nature restrictive et créatrice de l'activité symbolique pourrait mener à des spéculations de philosophie politique pour lesquelles un chapitre de conclusion n'est pas le lieu approprié.

---

<sup>382</sup> C'est aussi dire que cette thèse s'inscrit dans une perspective sociologique proposant de conceptualiser l'économie dans ses propriétés « vivantes », à la différence de concepts dérivés de la physique (force, fluide, mécanismes, etc.), par exemple. Elle s'inscrit dans un courant explicité par M. Halbwachs dès 1937 et retravaillée par d'autres sociologues jusqu'à aujourd'hui afin de parvenir à rendre compte de l'économie comme fait social (Sabourin, 1997 ; 1937).

L'analyse découlant de l'enquête empirique que j'ai pu conduire donne prise, cela dit, à des considérations quant aux questions du contrôle et de la régulation et, surtout, à des trajectoires possibles d'évolution du milieu étudié. C'est par de telles considérations que je souhaite ouvrir cette conclusion. Si le contrôle et la régulation de l'activité symbolique sont des faits non négligeables, j'aurai tout de même pu souligner, dans le chapitre théorique, en quoi ces phénomènes ne résument jamais la réalité sociale dans laquelle ils sont mobilisés : les appropriations sociales, même de logiques imposées dans des rapports de domination, ne sont pas uniformes. Mon enquête dans le quartier Pointe-Saint-Charles aura permis de repérer certaines formes de connaissances régulatrices, telles que les ontologies sociales mobilisées par les organismes bailleurs de fonds dans l'octroi de financement aux organismes enquêtés et les contraintes pratiques qu'elles représentent pour eux. Mais elle aura *a fortiori* permis de saisir que, bien que mobilisée dans le cadre de relations de pouvoir non négligeables – les bailleurs de fonds tenant par définition les cordons de la bourse de plusieurs organismes –, ce genre de connaissance ne s'impose certainement pas de manière univoque et uniforme. C'est ce que permet de constater mon analyse en expliquant la constitution d'appropriations différenciées de l'économie dans chacun des organismes enquêtés, sans compter celles des personnes qui les fréquentent. À son tour, cette diversité de formes d'appropriations soulève la question des évolutions sociales possibles qui peuvent en résulter.

## **2.1. Quelle alternative économique? Une réciprocité des perspectives comme appropriation collective de l'économie sans but lucratif du quartier Pointe-Saint-Charles?**

Nous avons vu que les considérations théoriques élaborées quant à la notion d'alternative économique menaient à traiter toute activité économique comme inévitablement plurielle socialement, ses spécificités dans une configuration donnée devant alors être exposées par un travail d'analyse empiriquement fondé. J'ai également soutenu que le milieu ici étudié et ses organismes sont par définition « alternatifs » par rapport au modèle d'économie capitaliste, étant donné leur vocation sans but lucratif. La question était alors de comprendre empiriquement sous quelles conditions sociales et sociocognitives il pouvait être possible pour les initiatives enquêtées d'opérer, en se fondant sur des connaissances permettant de subordonner la logique d'accumulation par l'échange marchand.

Mais la question des modalités de construction d'une alternative économique est elle-même fortement liée à celle des possibilités de sa généralisation. À cet effet, l'analyse que propose cette thèse ouvre des possibilités de réflexion quant à l'échelle de généralité à laquelle peut se construire une alternative économique à partir des initiatives du quartier, généralité qui relèverait d'une réciprocité des perspectives parmi les gens du milieu. Rappelons que le concept de réciprocité des perspectives, abordé dans le chapitre théorique, désigne la capacité à s'extraire de son point de vue propre et à se représenter celui d'autrui par le partage d'une mémoire sociale commune, constituée dans un rapport social. Par la réciprocité des perspectives, on est en mesure de se représenter autrui dans une durée temporelle et dans un espace social plus ou moins définis du fait du recours commun important à un même cadre sociocognitif, une même forme sociale de connaissance dans laquelle se rejoignent les individus sans égard à leur point de vue spécifique (Sabourin, 1997 ; Vergès, 2003). Autrement dit, la question que pose mon analyse est de savoir dans quelle mesure les connaissances repérées et analysées permettent d'entrevoir les possibilités futures d'une appropriation collective et alternative de l'économie qui serait transversale au milieu enquêté, appropriation dont attesterait la réciprocité des perspectives alors constituée. Cette question paraît d'autant plus importante que l'on peut constater une complexification des formes d'usages sociaux des aliments parmi divers groupes, ce qui mène à interroger les possibilités de travail de mise en commun des connaissances socioéconomiques et alimentaires<sup>383</sup>.

Les prochains paragraphes présentent ce qui m'apparaît constituer certaines limites aux résultats de cette recherche, puis diverses contraintes et ouvertures à la constitution d'une réciprocité des perspectives socioéconomique élargie dont elle permet tout de même de supposer la présence. Chacune à leur façon, les idées qui y sont évoquées représentent des pistes pour la réalisation d'enquêtes futures, qu'elles soient menées à partir de nouveaux matériaux empiriques ou par l'analyse sous un nouvel angle de matériaux déjà construits.

Bien que mon analyse ait décrit plus en détail certaines formes de différenciations et de clivages entre organismes, j'aurai tout de même pu y évoquer, notamment au chapitre cinq (section 3), plusieurs liens de collaboration établis entre les trois organismes étudiés, puis avec d'autres

---

<sup>383</sup> On se rappellera que, par exemple, l'évolution des services organisés au Club populaire des consommateurs au fil des ses années d'existence exprime précisément les défis que pose la complexification des groupes sociaux dans le quartier.

organismes du quartier et au-delà. Plusieurs de ces autres organismes et liens de collaboration ont été considérablement moins investigués, ce qui ne manque pas d'entraîner des conséquences quant aux prospectives que je peux en tirer ici. Les résultats de l'enquête et des spéculations qu'elle permet auraient ainsi potentiellement été différents si elle avait porté en plus grande proportion sur les organismes religieux du quartier, par exemple, ou encore si j'avais été en mesure d'investiguer les activités de production alimentaire qui s'y déroulent. J'ai notamment pu évoquer, à cet égard, les liens de collaboration active entre le Club populaire des consommateurs et le Bâtiment 7 dans le cadre de projets d'agriculture urbaine. Ces limites, sans être comprises comme des failles à mon enquête, peuvent à tout le moins être interprétées comme des invitations à de futures recherches empiriques sur l'économie alimentaire du quartier pour bonifier le portrait sociographique partiel que j'ai pu en réaliser.

Sans égard à de telles limites, cependant, l'analyse présentée aura permis de rendre compte de trois phénomènes pouvant susciter des interrogations quant au développement d'une réciprocité des perspectives : le roulement de personnel dans le milieu communautaire et sans but lucratif, l'appropriation différenciée de l'économie à l'échelle de chaque organisme, ainsi que la prégnance des espaces-temps et des ontologies sociales se rapportant à la vie « active » ou « normale » et à la pauvreté.

Au cours de mon enquête, le phénomène du roulement de personnel est demeuré omniprésent, en filigrane, touchant de manière apparemment transversale les organismes communautaires du milieu et bien au-delà. Au chapitre 5 (section 4.1), j'ai pu analyser ce phénomène en invoquant des trajectoires sociales différenciées, du point de vue de la scolarisation postsecondaire et d'autres expériences sociales, entre divers profils de travailleuses et de travailleurs communautaires. À son tour, cet écart semblait marqué par un rapport différencié aux conditions de travail difficiles de ce secteur d'emploi.

Mais d'autres formes de roulement de personnel futures pourraient être fondées non pas sur des questions de rapports aux conditions de travail, mais plutôt sur des formes sociales de connaissance ayant été moins investiguées dans le cadre de cette enquête. Wideline, que nous avons rencontrée dans le chapitre cinq, et Alicia, une autre employée communautaire du quartier, sont deux personnes s'identifiant comme appartenant à des catégories sociales minoritaires – à l'échelle du quartier du moins. Si elles en venaient à quitter leur emploi à Pointe-Saint-Charles, ce ne serait

pas nécessairement pour quitter du même coup le milieu communautaire – ou sans but lucratif de manière plus générale. Quand je la questionne quant à ses ambitions professionnelles futures, Wideline me répond qu'elle aimerait créer un OSBL et « aller vraiment dans un secteur où est-ce qu'il y a plus de gens racisés. Je sais pas, tsais, oui, à Partageons [l'espoir], il y en a beaucoup, mais il y a aussi dans l'Est de Montréal. ». Alicia exprime elle-aussi une idée similaire :

*If something's not working for you and you try to change it and it's not built for the people who it's serving, then you just can make your own thing, ideally. That's what I'm thinking about with my own life plans is, you know, if I'm not seeing something happening, then I'm going to go talk to the other people in agriculture who are people of color or queer folks and ask them what they need, and then together we can build something that's going to meet those people's needs that are not being met by the regular political system. [...] That would be wonderful if I could do that. It's kind of things I'm talking to people about right now and then we'll see about trying it. [...] I think Point St. Charles is mostly white working-class people and so that's the reality of a lot of folks here. And there are also immigrants who are coming who are people of color, but the majority of the community sector was built by and for white working class people, which is important because they need to have those services for them in their context, right? So I think that's the context that I came into.*

Alicia voit ainsi la population du quartier comme blanche et de classe ouvrière (*white working class*), caractéristiques auxquelles elle associe un certain mode de fonctionnement et d'organisation des services communautaires. Bien que légitime à ses yeux, cette organisation, conçue pour sa population majoritaire ne répond pas aux besoins spécifiques qu'elle identifie pour certaines autres populations, en l'occurrence des minorités sexuelles et de genre (*queer*) ainsi que des minorités ethniques ou visibles (*people of color*), que Wideline catégorisait quant à elle comme personnes racisées.

La réciprocité des perspectives doit reposer sur l'appartenance commune à un groupe et à l'entretien de relations sur une durée minimalement prolongée. Quelle généralisation de connaissances est possible dans une configuration du marché de l'emploi communautaire marquée par un bouleversement fréquent des liens interpersonnels dans le milieu? Cette question vaut autant pour les rapports à établir entre collègues de travail, qu'entre les organismes, et qu'entre leur personnel et les différentes personnes participant à leurs activités dans le quartier. Cependant, les cas de Wideline et Alicia sont intéressants à cet égard. Bien qu'ils impliquent la déstabilisation du milieu communautaire de Pointe-Saint-Charles par leur éventuel départ, ils expriment tous deux

l'ambition de créer de nouveaux groupes opérant selon une autre règle d'assemblage social, à partir d'ontologies sociales relatives à des identités politiques (c.-à-d., des personnes racisées et minorités sexuelles/de genre). Advenant que ces deux idéations en viennent à être concrétisées, il serait alors certainement intéressant d'investiguer les groupes constitués, la possibilité de réciprocité des perspectives qu'ils permettent d'envisager, ainsi que l'étendue de leur généralisation. Il est aussi intéressant de comparer ces deux exemples de raisonnement avec l'autre principale façon dont ces identités ont été traitées ailleurs dans mon analyse. On se rappellera qu'il s'agit de catégories sociales ayant notamment été mobilisées par des personnes participant à l'épicerie Le Détour, surtout dans le cadre de leurs réflexions quant à la réalisation de l'horizon politique de mixité sociale. La mixité paraît représenter un projet politique différent de celui du rassemblement d'individus dans des groupes plus « homogènes » à l'aune de telles catégories<sup>384</sup>.

La deuxième forme de contrainte à la construction d'une réciprocité des perspectives élargie dans l'économie alimentaire sans but lucratif du quartier se rapporte à l'appropriation différenciée de l'économie à l'échelle de chaque organisme. À l'échelle des activités du quartier, l'analyse présentée permet l'identification de ce qui me semble être deux modalités d'appropriations sociales de l'économie : celles relatives à la production, reproduction et transformation de chaque organisme enquêté spécifiquement, puis celles relatives à la configuration relationnelle des organismes entre eux. D'abord, chaque initiative ne propose pas la même forme alternative d'appropriation de l'économie, chacune s'appuyant aussi sur une forme différente d'articulation entre conceptions du politique et des activités alimentaires, et chacune reposant sur des modalités de reproduction économique différentes (c.-à-d., de recours plus ou moins important aux relations marchandes, aux subventions gouvernementales et aux subventions privées). Déjà sous cet angle, on peut voir une certaine limite, variable selon les cas, à la généralisation des formes d'économie construites par ces organismes, de par leur propre subsistance via les formes dominantes que sont l'économie capitaliste marchande et l'économie redistributive d'État. Ensuite, l'analyse aura

---

<sup>384</sup> Il n'est pas sociologiquement possible, à partir de la perspective sociologique employée ici, de considérer un groupe comme entièrement homogène et uniforme dans toutes ses dimensions. Les appartenances sociales multiples de chaque individu impliquent inévitablement diverses formes de différenciations, aussi subtiles soient-elles, qui peuvent être l'objet d'investigations. Pour une élaboration un peu plus détaillée de cette idée dans le contexte spécifique de la discussion sur la mixité sociale – et notamment ethnique – la lectrice ou le lecteur peut se rapporter à la dernière section du chapitre quatre (deuxième chapitre d'analyse).

également pu décrire, au-delà des liens de collaboration effectifs entre organismes, certaines formes d'opacités réciproques entre certains d'entre eux et parmi la population y participant. Nous avons pu voir à cet égard que les limites à la généralité des formes sociales de connaissance repérées dans le quartier sont identifiables à même la morphologie de ses relations sociales et les clivages qu'elle suppose, dans la mesure où la limitation est réciproque de part et d'autre de ces clivages. De surcroît, ces deux modalités d'appropriation de l'économie se trouvent à être interdépendantes dans une certaine mesure : des formes sociales et sociocognitives permettent des appropriations spécifiques – et donc différenciées – de la vie socioéconomique qui, du fait même de cette différenciation, participent de la construction de la configuration des organismes entre eux.

Le témoignage de Sara au chapitre cinq (section 3) au sujet des défis auxquels se confrontent les efforts de concertation des organismes du quartier pour leur financement offre une illustration de l'interdépendance de ces deux modalités d'appropriation sociale de l'économie. Alors qu'elle parlait de la réticence de personnes représentant les organismes en sécurité alimentaire dans le quartier à adhérer à des pratiques de reddition de comptes, elle s'expliquait la situation de la façon suivante :

*Cette conversation-là, c'est vraiment pas évident à avoir. On l'a justement eue cet été. Puis ça ... comme on a passé trois heures à débattre parce qu'il y en a qui étaient d'accord, il y en a qui étaient pas d'accord. Puis j'étais comme, OK, on est définitivement pas rendus à [partager]... quand il va y avoir 200 000 sur la table, ça va être une autre histoire, là.*

[...]

*[Il y a des organismes] qui sont mettons financés par Centraide, qui ont vraiment beaucoup de comptes à rendre puis ils [Centraide] sont super sévères. Fait que peut-être que l'organisme qui est financé par Centraide bien, il est super réfractaire à mon argumentaire parce que lui, il en a plein le cul de donner ses données puis de toujours se faire highliner puis toujours être dans un espèce de « si t'es pas assez bon, tu vas fermer. Tu auras plus d'autres financements. » Alors, que moi, j'ai pas cette [contrainte-]là. [...] J'ai pas ce même niveau de compte à rendre. Faque je peux comprendre que certains étaient vraiment pas à l'aise avec l'idée.*

Sara n'exprime pas une déqualification du point de vue d'autrui, en le rejetant ou en le condamnant comme irrationnel ou contre-productif, par exemple. Plutôt elle exprime sa compréhension de la réalité vécue par ses vis-à-vis d'autres organismes avec lesquels elle collabore. Cette



compréhension implique, comme nous aurons pu le voir aux sections 2 et 3 du chapitre 5, la participation à des rapports communs, ici relatifs aux relations avec les bailleurs de fonds. Cependant, il y a différenciation entre Sara et d'autres collègues communautaires en termes de position dans ces rapports, de telle sorte qu'il y a désaccord entre une partie de ces personnes qui souhaiteraient adopter des mesures d'évaluation et de reddition de comptes, et une autre partie qui s'y oppose. Au-delà de la réciprocité des perspectives semblant se dégager de cette expérience commune, Sara envisage ainsi difficilement une collaboration future en termes de financement, surtout si des montants plus substantiels en viennent à être considérés. Ces difficultés, à mon avis, peuvent être directement rapportées aux processus différenciés d'appropriation de l'économie que j'ai pu exposer à travers l'étude des trois organismes. À travers le témoignage de Sara, et en considérant les autres réflexions proposées au chapitre 5 (sections 2 et 3), on peut voir des apprentissages différenciés de l'économie faits par des personnes travaillant dans les organismes du quartier. Ces apprentissages sont relatifs aux expériences sociales ainsi qu'aux trajectoires individuelles des personnes impliquées, mais également à la configuration des organismes dans lesquelles elles évoluent. Une employée d'un organisme communautaire financièrement dépendant de l'État fera un apprentissage des rapports entre organismes marqué par la compétition pour l'obtention de subventions, tandis qu'à Partageons l'espoir, dont nous connaissons l'originalité des modalités de financement et d'opération, Sara a eu l'occasion de développer des connaissances d'un autre ordre. Ces apprentissages particuliers, et les moyens que lui donne la position de l'organisme dans la configuration socioéconomique dont il fait partie, lui permettent de relativiser sa propre perspective et de saisir celle d'autrui<sup>385</sup>.

Sans égard aux difficultés que laisse entrevoir ce témoignage quant aux perspectives de collaboration relativement à l'enjeu spécifique du financement, et sans égard aux clivages constituant la morphologie des relations du milieu enquêté, d'autres formes de raisonnements ouvrent d'une façon différente la porte à la construction d'une réciprocité des perspectives. Carole, qui partageait en section 3.2.1 du chapitre 4 les difficultés actuelles qu'elle et ses collègues éprouvent à réaliser des activités politiques d'éducation populaire avec un organisme

---

<sup>385</sup> Ironiquement, nous avons également vu en section 4.1 du chapitre 5 que Sara, dont la position sociale dans le quartier permettait le développement de cette réciprocité des perspectives, a elle aussi suivi la tendance au roulement de personnel en trouvant un nouvel emploi hors de Pointe-Saint-Charles.

communautaire œuvrant en alimentation, fait partie des personnes se représentant un clivage entre son monde social et celui du Bâtiment 7 et du Détour. Elle estime que leurs activités ne répondaient pas adéquatement à ce qu'elle identifiait comme les besoins de la population recourant au milieu communautaire de la Pointe. S'identifiant elle-même à la population pauvre du quartier étant donné sa trajectoire personnelle, elle estime que « [...] tout ce beau projet-là, Détour, B7, c'est cool. C'est des criss de beaux projets. Mais c'est un projet collectif de monde qui se ressemble. [...] Pis je peux pas être contre ça. C'est trippant, c'est trippant au bout. Mais moi, j'ai pas ma place là. ». Or, quelques jours après que nous nous soyons rencontrés pour réaliser un entretien, Carole me partage par courriel des réflexions qu'elle a poursuivies après notre échange :

*[Pendant l'entretien,] je te disais que nos beaux grands objectifs de transformation sociale sont difficiles à mettre en application parce que le visage de la pauvreté a changé. C'est presque impossible d'avoir un groupe de personnes qui se ressemblent assez dans leurs parcours pour avoir les même revendications ou objectifs de transformation sociale.*

*Je me souviens aussi de t'avoir parlé de ce beau groupe de trentenaires qui se ressemblent tant [le Détour/Bâtiment7]. Ce matin, je me suis questionné sur ma compréhension de ce milieu. [...]*

*On a là un groupe de personnes qui se ressemblent, qui ont des valeurs de justice sociale, qui se sont organisées, et qui sont passées à l'action pour améliorer leur propre situation, mais aussi celle des autres. Tous les éléments sont en place. Il ne manque qu'un bon animateur... [...] Et pourquoi l'éducation populaire ne serait que l'apanage d'une classe sociale qu'on dit populaire parce qu'elle serait moins fortunée ou moins éduquée?*

On voit ici un nouveau raisonnement exprimé par Carole. Elle en vient à mettre en adéquation ce qu'elle se représente être les projets du Détour et du Bâtiment 7 avec son schème de connaissances politiques, connaissances relatives à ce que j'ai appelé une idéologie politique de l'éducation populaire. L'éducation populaire prend la justice sociale comme horizon politique, et nécessite la construction de rapports prolongés entre des personnes vivant des expériences similaires – une réciprocité des perspectives, en somme –, choses qu'elle est finalement en mesure d'identifier chez ces groupes, envers lesquels elle entretenait tout de même une certaine méfiance. Ce raisonnement d'assimilation exprime d'une certaine façon une proximité possible dans les appropriations de l'économie alimentaire souhaitées de part et d'autre, proximité qui se remarque même dans les

références explicites faites par des membres fondateurs du projet du Détour et du B7 aux racines politiques du mouvement communautaire du quartier. À partir d'expériences et de trajectoires sociales différentes, communautaires d'un côté et anarchistes de l'autre, il paraît y avoir là une certaine commensurabilité idéologique. Tout en présentant un raisonnement d'assimilation du point de vue des visées politiques, cependant, elle continue simultanément d'identifier un clivage populationnel déjà rencontré ailleurs sur le terrain : les gens du Détour et du B7 restent « un groupe de trentenaires qui se ressemblent », groupe de gens qui sont d'une classe sociale plus aisée financièrement et plus scolarisée. On peut ainsi se questionner quant à la possibilité que sa perspective permette la constitution d'un espace-temps social partagé et d'une réciprocité des perspectives fondant une appropriation alternative et commune de l'économie alimentaire.

Ce clivage représenté entre les catégories que sont les classes aisées et pauvres du quartier ramène à une dernière question qu'il est possible de soulever à partir de mon enquête quant à la possibilité de la généralisation d'une appropriation alternative de l'économie. Les formes sociales de connaissance que j'ai pu repérer de la manière la plus transversale au cours de l'enquête n'étaient pas relatives à des initiatives économiques alternatives; il s'agit plutôt de celles se rapportant à la pauvreté et à la vie « active » ou « normale » comme ontologies sociales et comme espaces-temps sociaux. Elles étaient mobilisées d'une façon ou d'une autre par l'écrasante majorité des personnes rencontrées, sans égard à leur trajectoire sociale. Il y a généralité passablement étendue des rapports salariaux et de consommation de masse, types de rapports renvoyant ou bien aux circuits d'accumulation capitaliste, ou bien à celui de l'économie d'État. La nature de l'usage des catégories de pensée constitutives de ces rapports, cependant, variait en fonction des expériences sociales. C'est donc dire qu'il y a participation à un même ensemble de rapports socioéconomiques (notamment relatifs à la consommation en commerce, et à l'emploi salarié ou à son absence), sans que les expériences sociales ou les positions occupées dans ces rapports soient les mêmes. Ce clivage indique ainsi une forme de différenciation dans l'appropriation de l'économie, différenciation que les organismes communautaires du quartier participent à produire à travers les activités qu'ils organisent. En définitive, la généralisation de ce clivage et de la différenciation qu'il suppose en termes de connaissances socioéconomiques permet un dernier questionnement relativement à la constitution et la généralisation d'une appropriation alternative de l'économie : avec qui et pour qui ces alternatives se construisent-elles?

Je me suis longtemps naïvement posé une question quelque peu rhétorique au cours de mon enquête. En pensant aux personnes faisant l'expérience de la pauvreté et à leur éventuelle participation au Détour, je me demandais : faut-il avoir été intégré de manière confortable au salariat, à la consommation de masse et à l'économie capitaliste plus généralement pour désirer en sortir? Est-ce qu'on peut avoir fait l'expérience de différents manques et exprimer la vision politique d'une sortie du capitalisme? Autrement dit, les connaissances que la précarité économique peut mener à développer peuvent-elles prendre une autre forme que celle du désir d'une intégration plus stable et satisfaisante aux rapports de la consommation de masse et de la vie salariée « normale »?

Ce genre de questionnement n'envisageait cependant pas le fait que la population dite vulnérable du quartier n'a pas attendu l'arrivée des initiatives libertaires du Détour et du Bâtiment 7 pour s'approprier des notions politiques : l'histoire du mouvement communautaire du quartier d'hier et d'aujourd'hui est jalonnée de manifestations et d'actions de revendication politique investies par ces gens. Sans présupposer qu'elle se fasse de manière uniforme d'un individu à l'autre, ce genre de participation montre bien que ces personnes réalisent des apprentissages politiques. Qui plus est, nous aurons pu voir que l'appartenance aux espaces-temps sociaux du communautaire et de la pauvreté permet des apprentissages de l'économie qui sont déjà eux-mêmes différents de ceux de la consommation de masse et du salariat. Quand j'ai questionné des personnes ayant l'expérience d'une certaine pauvreté quant à ce qu'elles feraient si leur situation financière devenait soudainement plus aisée, plusieurs m'ont répondu qu'elles ne changeraient rien aux habitudes d'économie domestique apprises lors de situations de pauvreté, ce qui peut indiquer la prégnance de certains apprentissages. À l'inverse, des personnes passablement aisées peuvent tout à fait assimiler ces nouvelles initiatives socioéconomiques que sont le Détour et le B7, fondées sur une idéologie politique anarchiste, et des sémantiques sociales qui ont peu à voir avec le politique.

À l'aune de l'enquête que j'ai menée, ces remarques relèvent en fait de l'évidence<sup>386</sup>. La plus ou moins grande disposition des gens à réaliser une appropriation politique et alternative de

---

<sup>386</sup> Je ne prétends évidemment pas que mon enquête apporte ici une idée nouvelle. L'histoire des mouvements sociaux et de l'action politique n'est certainement pas, de manière exclusive et transhistorique, l'apanage de personnes dont les conditions matérielles d'existence offraient un confort nécessaire à l'idéation et la mise en action de diverses formes de mobilisation.

l'économie ne peut relever simplement de déterminations matérielles plus ou moins favorables, mais bien d'apprentissages propres à des appartenances sociales actuelles et passées. Sans égard aux différences de strates socioéconomiques<sup>387</sup>, une diversité de trajectoires sociales ouvrent à ces possibilités, tandis que d'autres les referment. Nous aurons par ailleurs pu voir que la perception que peut avoir une personne de ses propres conditions matérielles d'existence est dans une certaine mesure variable, parce qu'informée par des formes sociales de connaissance particulières.

Si l'appropriation alternative de l'économie est une question d'apprentissages et d'appartenances sociales, alors j'espère que la sociographie que j'ai pu proposer offre une opportunité de saisir différentes réalités dans lesquelles évoluent les gens travaillant à la réalisation d'alternatives socioéconomiques, et dans lesquelles vivent les personnes à qui ces initiatives s'adressent. Peut-être que de comprendre les raisons sociales faisant en sorte que les personnes différentes de nous sont comme elles sont constitue déjà un premier pas vers l'établissement de nouveaux liens avec elles? À celles et ceux qui initient et mènent ces projets de s'approprier à leur façon le portrait que j'ai pu proposer du quartier, puis de l'utiliser comme matériel de réflexion pour l'orientation de leurs futures actions et collaborations.

---

<sup>387</sup> Je parle bien ici de strates, en termes de différenciations opérées purement selon des niveaux de revenus monétaires, par opposition à des classes sociales, qui supposent des formes de rapports sociaux.



## Références bibliographiques

- ABRAHAM, Yves-Marie, Louis MARION et Hervé PHILIPPE. *Décroissance versus développement durable. Débats pour la suite du monde*, Montréal, Écosociété, 2011.
- ACQUIER, Aurélien, Valentina CARBONE et David MASSÉ. *L'économie collaborative : fondements théoriques et agenda de recherche*, Working Paper, Working Paper, Paris, Le projet des Pionniers du Collaboratif (PICO), coll. PICO Working Papers, 2016.
- ACTION-GARDIEN. *Prix des aliments à Pointe-Saint-Charles - 2018*, Montréal, 2018. En ligne au : <http://www.actiongardien.org/securite-alimentaire>.
- . *La Pointe en bouche. Pour un meilleur accès aux aliments*, Montréal, Comité sécurité alimentaire de la Table Action-Gardien, 2012.
- ALVAREZ, Claire. *La vie de quartier dans Hochelaga-Maisonneuve, une enquête ethnographique*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2017.
- ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST, MONTRÉAL. *Portrait du quartier de Pointe Saint-Charles*, Montréal, Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement Social. Division de la culture et des Bibliothèques, 2015. En ligne au : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_SOU\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT%20DU%20QUARTIER%20DE%20POINTE-SAINT-CHARLES\\_2015-03-19\\_2\\_1.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT%20DU%20QUARTIER%20DE%20POINTE-SAINT-CHARLES_2015-03-19_2_1.PDF).
- ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST, MONTRÉAL, Division des Affaires économiques et institutionnelles. *Profil de quartier. Pointe-Saint-Charles*, Montréal, 2010. En ligne au : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl\\_stats\\_fr/media/documents/PROFIL\\_POINTE-SAINT-CHARLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/PROFIL_POINTE-SAINT-CHARLES.PDF).
- ARRONDISSEMENT.COM. « Épicerie Le Détour : Répertoire des organismes (onglet Description) », *Arrondissement.com*. En ligne au : <https://www.arrondissement.com/montreal/epicerieledetour>, consulté le 23 août 2022.
- ARSENAULT, Mathieu. *Le guide des bars et pubs de Saguenay: essai, poèmes*, Le Quartanier, Montréal, Le Quartanier, coll. Série QR, 2016.
- BABARIK, Sylvie. « Concordia joins forces with Bâtiment 7 for a new kind of community research partnership », *Concordia.ca*, 20 novembre 2018. En ligne au : <https://www.concordia.ca/news/stories/2018/11/20/concordia-joins-forces-with-batiment-7-for-a-new-kind-of-community-research-partnership.html>, consulté le 23 août 2022.
- BAGLA-GÖKALP, Lusin. « Quelques approches sociologiques de réseaux sociaux », *ASp*, n°27-30, 2000, p. 201-29.

- BAQ. *Bilan-Faim Québec 2021*, Longueil, Les Banques alimentaires du Québec, coll. Bilan-Faim, 2021. En ligne au : <<https://banquesalimentaires.org/qui-sommes-nous/nos-publications/>>.
- . *Bilan-Faim Québec 2019*, Longueil, Les Banques alimentaires du Québec, coll. Bilan-Faim, 2019. En ligne au : <<https://banquesalimentaires.org/qui-sommes-nous/nos-publications/>>.
- . *Bilan-Faim Québec 2016*, Longueil, Les Banques alimentaires du Québec, coll. Bilan-Faim, 2016. En ligne au : <<https://banquesalimentaires.org/qui-sommes-nous/nos-publications/>>.
- . *Bilan-Faim Québec 2013*, Longueil, Les Banques alimentaires du Québec, coll. Bilan-Faim, 2013. En ligne au : <<https://banquesalimentaires.org/qui-sommes-nous/nos-publications/>>.
- . *Bilan-Faim Québec 2012*, Longueil, Les Banques alimentaires du Québec, coll. Bilan-Faim, 2012. En ligne au : <<https://banquesalimentaires.org/qui-sommes-nous/nos-publications/>>.
- . *Bilan-Faim Québec 2011*, Longueil, Les Banques alimentaires du Québec, coll. Bilan-Faim, 2011. En ligne au : <<https://banquesalimentaires.org/qui-sommes-nous/nos-publications/>>.
- BASTIEN, Robert. « Autour du mouvement communautaire québécois et de la mobilisation citoyenne actuelle », *VST - Vie sociale et traitements*, vol. 117, n°1, 2013, p. 106-13. <<https://doi.org/10.3917/vst.117.0106>>.
- BEAUD, Stéphane. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix. Revue des sciences sociales et du politique*, vol. 9, n°35, 1996, p. 226-57.
- BEAULIEU, C.P.A INC., Marc. *Rapport financier annuel au 30 septembre 2017*, Montréal, Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles, 2017.
- . *Rapport financier annuel au 30 septembre 2013*, Montréal, Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles, 2013.
- BECKER, Howard Saul. *Evidence*, Chicago; London, The University of Chicago Press, 2017.
- BERGER, Peter L et Thomas LUCKMANN. *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006.
- BERGER, Peter Ludwig. *Invitation à la sociologie*, Paris, La Découverte, coll. Grands repères, 2006.
- BERNSTEIN, Basil. « Linguistic Codes, Hesitation Phenomena and Intelligence », *Lang Speech*, vol. 5, n°1, 1962, p. 31-48. <<https://doi.org/10.1177/002383096200500104>>.



- BERTRAND, Lise, François THÉRIEN, Sophie GOUDREAU et Michel FOURNIER. *Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal. Six ans après la première étude, mêmes disparités?*, Montréal, Agence de santé et des services sociaux de Montréal, 2013.
- BILODEAU, Angèle. *Évaluation de la planification du Programme de subventions en sécurité alimentaire*, Montréal, Direction de santé publique de Montréal, 2006. En ligne au : <<http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/hyperion/2894944934.pdf>>.
- BLANCHARD, Martin. *Entre fraude et spéculation. Enquêtes sur les reprises et évictions de logements*, Montréal, Comité logement de la Petite Patrie, 2020. En ligne au : <<https://rclalq.qc.ca/publications/entre-fraude-et-speculation-enquetes-sur-les-reprises-et-evictions-de-logement/>>.
- BLANCHET, Alain. *L'Entretien dans les sciences sociales: l'écoute, la parole et le sens*, Dunod, 1985.
- BLANCHET, Alain, Rodolphe GHIGLIONE, Jean MASSONNAT et Alain TROGNON. *Les techniques d'enquête en sciences sociales: observer, interviewer, questionner*, Dunod, 2013.
- BOILY, Claire. *Monographie de la Fondation Béati*, EE1401, Québec, Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique, 2014. En ligne au : <<http://institutmallet.org/wp-content/uploads/Monographie-de-la-Fondation-B%C3%A9ati.pdf>>.
- BOLTANSKI, Luc. *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Nrf essais, Paris, Gallimard, 2009.
- BOLTANSKI, Luc et Eve CHIAPELLO. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT. *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. Nrf essais, 1991.
- BOTSMAN, Rachel et Roo ROGERS. *What's mine is yours : how collaborative consumption is changing the way we live*, London, Collins, 2011.
- BOUCHER, Marie-Pierre et al. *Pourquoi les personnes assistées sociales dites « sans contraintes à l'emploi » ne travaillent-elles pas ?*, Montréal, GIREPS, Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2020. En ligne au : <[http://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05\\_Rapport\\_GIREPS\\_aide-sociale\\_FINAL-1.pdf](http://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05_Rapport_GIREPS_aide-sociale_FINAL-1.pdf)>.
- BOURDIEU, Pierre. *Anthropologie économique. Cours au Collège de France, 1992-1993*, Raisons d'agir, Paris, Editions Seuil, 2017.
- . *La misère du monde*, Seuil, Points, Paris, Seuil, Points, 2015.
- . « La fabrique de l'habitus économique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 150, n°1, 2003, p. 79-90.

- . « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars 1998, p. 3.
- . « Le champ économique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 119, n°1, 1997, p. 48-66.
- . *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, 1987.
- . *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980a.
- . *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980b.
- BOURDIEU, Pierre, Jean-Claude PASSERON et J. C. CHAMBOREDON. *Le métier de sociologue.*, Paris, Mouton, Bordas, 1968.
- BOURQUE, Annie. « Service alimentaire mobilisateur », *Journal Métro*, 21 novembre 2019. En ligne au : <<https://journalmetro.com/local/sud-ouest/2399892/service-alimentaire-mobilisateur/>>, consulté le 18 août 2022.
- BRASSEUR, Nicolas. « Ton-quartier: nouveau marché local dans Pointe-Saint-Charles », *Journal Métro*, 30 avril 2021. En ligne au : <<https://journalmetro.com/local/sud-ouest/2636554/ton-quartier-nouveau-marche-local-dans-pointe-saint-charles/>>, consulté le 18 août 2022.
- BREVIGLIERI, Marc et Joan STABO-DEBAUGE. « Le geste pragmatique de la sociologie française. Autour des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot », *Antropolitica*, vol. 7, 1999, p. 7-22.
- « Bridge-Bonaventure », *actiongardien.org*, 16 avril 2022. En ligne au : <<http://www.actiongardien.org/bridge-bonaventure>>, consulté le 16 avril 2022.
- BROCHU, Paul. « The Catholic Ethic and the Spirit of Cooperatism : The Montreal Firemen's Credit Union as a Sociological Observatory (1945-1980) », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, n°45, 2012. <<https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1675>>.
- . *Économie coopérative et formes de connaissance. Analyse de l'enracinement cognitif des représentations sociales de l'activité financière dans les caisses d'économie au Québec (1945-1996)*, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 2002.
- BRONCKART, Jean-Paul et Marie-Noëlle SCHURMANS. « 6. Pierre Bourdieu – Jean Piaget : habitus, schèmes et construction du psychologique », dans *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*, coll. Poche / Sciences humaines et sociales, Paris, La Découverte, 2001, p. 153-75. <<https://doi.org/10.3917/dec.lahir.2001.01.0153>>.
- BROS, Frédérique. « Devenir e-lettré : quels leviers et voies d'accès à l'écrit à l'heure de la littératie numérique ? », *Savoirs*, vol. 38, n°2, 2015, p. 73-90. <<https://doi.org/10.3917/savo.038.0073>>.

- BUJOLD, Renald. *Table de concertation Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles. Développement des communautés locales: Portrait de concertations de quartier à Montréal*, Montréal, Direction de la santé publique, Régie régionale de Montréal-Centre, Ville de Montréal et Centraide du Grand Montréal, coll. Développement des communautés locales: Portrait de concertations de quartier à Montréal, 2000.
- BURT, Ronald S. « Le capital social, les trous structureaux et l'entrepreneur », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n°4, 1995, p. 599-628.
- CAILLOT, Jean-Pierre. « La groupalité et les espaces de la subjectivité », *Psychismes*, 2015, p. 87-114.
- CANTIN, Étienne et Gérard DUHAIME. « Les stratégies d'adaptation comme manière de résister à la force de déshumanisation de l'insécurité alimentaire », *nps*, vol. 31, n°1, 2020, p. 300-318. <<https://doi.org/10.7202/1069928ar>>.
- CARON, Steve. « HLM: plus de 25 000 personnes en attente », *Journal Métro*, 10 mars 2016. En ligne au : <<https://journalmetro.com/actualites/montreal/929997/hlm-plus-de-25-000-personnes-en-attente/>>, consulté le 16 août 2022.
- CARY, Paul et Jean-Louis LAVILLE. « L'économie solidaire : entre transformations institutionnelles et chantiers théoriques », *Revue Française de Socio-Économie*, n°15, 10 avril 2015, p. 23-37. <<https://doi.org/10.3917/rfse.015.0023>>.
- CASTEL, Robert. *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Folio essais, Paris, Gallimard, 1995.
- CCAC/CFCC. *Au-delà de la faim. Les véritables répercussions de l'insécurité alimentaire*, Toronto, Centres communautaires d'alimentation du Canada/Community food centres canada, 2020.
- . *Poverty and Food Insecurity in Canada*, Toronto, Centres communautaires d'alimentation du Canada/Community food centres canada, coll. Backgrounder, 2018.
- CCPSC. *Portrait de la population de Pointe-Saint-Charles, introduction au Plan d'action local de santé publique 2010-2015*, Montréal, Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, 2010. En ligne au : <<https://ccpsc.qc.ca/fr/portraits-statistiques-de-pointe-saint-charles/>>.
- CÉFAÏ, Daniel. « Chapitre 9. Codifier l'engagement ethnographique? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique », dans *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010a.
- . *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010b.
- CHAIRE CACIS. « Dévoilement des premières données de l'étude PARCOURS : 46% des nouveaux demandeurs d'aide alimentaire sont en situation d'insécurité alimentaire grave », *Chaire de recherche du Canada, Approches communautaires et inégalités de santé*, 2021.

- En ligne au : <<https://chairecacis.org/billets/devoilement-des-premieres-donnees-de-letude-parcours-46-des-nouveaux-demandeurs-daide>>, consulté le 17 août 2022.
- CHANTELAT, Pascal. « La Nouvelle Sociologie Économique et le lien marchand: des relations personnelles à l'impersonnalité des relations », *Revue française de sociologie*, vol. 43, n°3, 2002, p. 521-56.
- CHE, J. et J. CHEN. « Food insecurity in Canadian households », *Health Rep*, vol. 12, n°4, 2001, p. 11-22.
- CLAVEAU, Jeannine. « L'Enquête canadienne sur le logement, 2018 : les besoins impérieux en matière de logement des ménages locataires vivant dans un logement social et abordable », *Statistique Canada*, 2 octobre 2020. En ligne au : <<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2020003-fra.htm>>, consulté le 16 août 2022.
- CLUB POPULAIRE DES CONSOMMATEURS. « Votre épicerie sera ouverte LUNDI », *Facebook.com*, 27 octobre 2021. En ligne au : <<https://www.facebook.com/club.populaire.des.consommateurs/posts/pfbid0275XoX7xUiMjd9zFuWGqVpjzPQAveWQcYqGKPPA3XEs7nSGQtNvTUXuayTRU5SZ7MI>>, consulté le 23 août 2022.
- COLLECTIF COURTEPOINTE. *Pointe Saint-Charles: un quartier, des femmes, une histoire communautaire*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2006.
- COLLECTIF EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU RÉSEAU DES VILLES ET RÉGIONS LABORATOIRES DU CREMIS. « Pour une approche globale et solidaire en sécurité alimentaire : collectif en sécurité alimentaire du Réseau des villes et régions laboratoires du CREMIS », *Créativité citoyenne*, vol. 10, n°1, 2017, p. ressource électronique.
- CQCH. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation - 2017*, Québec, Confédération québécoise des coopératives d'habitation, coll. Statistiques, 2017. En ligne au : <<https://cdn.fechimm.coop/uploads/documents/document/392/Enquete-profil-membres-2017.pdf>>.
- D'AMOURS, Martine. *L'économie sociale au Québec: cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2007.
- DARBUS, Fanny. « Le pouvoir subversif de l'économie sociale et solidaire. Quelle consistance ? », *Lien social et Politiques*, n°72, 2014, p. 169-88.
- DARDOT, Pierre et Christian LAVAL. *Commun: essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2014.
- . *La nouvelle raison du monde: essai sur la société néolibérale*, Paris, La découverte, 2009.
- DAUDEY, Émilie et Sandra HOIBIAN. *La société collaborative - Mythe et réalité*, Cahier de recherche, Cahier de recherche, 313, CRÉDOC, 2014.

- DAURAY, Marie-Claude et Jean-François LALONDE. « Et si l'économie sociale était au cœur de la relance ? », *La Presse*, sect. Opinions, 9 novembre 2020. En ligne au : <<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-11-09/et-si-l-economie-sociale-etait-au-coeur-de-la-relance.php>>, consulté le 23 août 2022.
- DEMAZIÈRE, Didier et Claude DUBAR. *Analyser les entretiens biographiques l'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre. *Les groupes communautaires: vers un changement de paradigme?*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Travail social (Presses de l'Université Laval, Québec), 2014.
- DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL. *Coût du panier à provisions nutritif - Septembre 2018*, Montreal, Dispensaire diététique de Montréal, 2018. En ligne au : <<https://www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/18-09-Co%C3%BBt-PPN-FR.pdf>>.
- . « Dispensaire diététique de Montréal », *Dispensaire.ca*. En ligne au : <<https://www.dispensaire.ca/>>, consulté le 18 août 2022.
- DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL et FONDATION OLO. *Découvrir le monde et ses diverses saveurs. Profils alimentaires de régions du monde et de quelques aspects culturels liés à la périnatalité*, Montréal, Dispensaire diététique de Montréal; Fondation OLO, 2017.
- DOBSON, Kathy. *Punching and Kicking: Leaving Canada's Toughest Neighbourhood*, Montreal, Vehicule Press, 2018.
- . *With a Closed Fist: Growing Up in Canada's Toughest Neighbourhood*, Montréal, Vehicule Press, 2011.
- DORÉ, Gérald. « L'organisation communautaire et les mutations dans les services sociaux au Québec, 1961 – 1991. La marge et le mouvement comme lieux de l'identité », *ss*, vol. 41, n°2, 1992, p. 131-62. <<https://doi.org/10.7202/706573ar>>.
- DOSTALER, Gilles. « Transition et pensée économique dans l'histoire », *crs*, vol. 1, 1983, p. 19-35. <<https://doi.org/10.7202/1001971ar>>.
- DRAPERI, Jean-François. *Comprendre l'économie sociale: fondements et enjeux*, Paris, Dunod, 2014.
- . *L'économie sociale et solidaire, une réponse à la crise?: capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod, 2011.
- . « L'entrepreneuriat social, un mouvement de pensée inscrit dans le capitalisme », *Revue internationale d'économie sociale*, 2010.
- DUPUIS-DÉRI. « 6. L'altermondialisme à l'ombre du drapeau noir: l'anarchie en héritage », dans *L'altermondialisme en France: la longue histoire d'une nouvelle cause*, Flammarion, Paris, Flammarion, 2005, p. 199-231. En ligne au :

<[https://www.academia.edu/2624013/Laltermondialisme\\_%C3%A0\\_lombre\\_du\\_drapeau\\_noir\\_lanarchie\\_en\\_h%C3%A9ritage\\_texte\\_sur\\_les\\_groupes\\_daffinit%C3%A9\\_](https://www.academia.edu/2624013/Laltermondialisme_%C3%A0_lombre_du_drapeau_noir_lanarchie_en_h%C3%A9ritage_texte_sur_les_groupes_daffinit%C3%A9_)>.

DUPUIS-DÉRI, Francis. « Pistes pour une histoire de l'anarchisme au Québec », *bhp*, vol. 16, n°2, 2008, p. 265-85. <<https://doi.org/10.7202/1056150ar>>.

DURAND, Caroline. *Nourrir la machine humaine: Nutrition et alimentation au Québec, 1860-1945*, Montréal; Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015. En ligne au : <<http://www.deslibris.ca/ID/449590>>, consulté le 17 août 2022.

DURKHEIM, Émile. *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Quadrige, 2007.

DUTIL, Jocelyn. « Le goût de Montréal : regard sur la notion de désert alimentaire », *Pour*, vol. 215-216, n°3-4, 2012, p. 377-83. <<https://doi.org/10.3917/pour.215.0377>>.

DUVAL, Julien. « Espace social », dans *Dictionnaire international Bourdieu*, CNRS éditions, coll. Culture & société, Paris, 2020, p. chap. 23.

EL ASRI, Hassan et Arnaud CHAUVET. *Portrait de l'habitation à pointre-Saint-Charles*, Montréal, Regroupement information logement, Action-Gardien, 2021.

ÉPICERIE LE DÉTOUR. « À propos – Épicerie Le Détour », *Épicerie Le Détour.org*, 2018. En ligne au : <<https://wordpress.epicerieledetour.org/a-propos-2/>>, consulté le 23 août 2022.

FAUVEL, Mylène et Yanick NOISEUX. « Rehausser les conditions de travail dans le mouvement communautaire : le coup de barre nécessaire - Pivot », *Pivot*, 28 février 2022. En ligne au : <<https://pivot.quebec/2022/02/28/rehausser-les-conditions-de-travail-dans-le-mouvement-communautaire-le-coup-de-barre-necessaire/>, <https://pivot.quebec/2022/02/28/rehausser-les-conditions-de-travail-dans-le-mouvement-communautaire-le-coup-de-barre-necessaire/>>, consulté le 23 août 2022.

FONDATION BÉATI. *Pour une reconnaissance pleine et entière de la contribution de l'action communautaire autonome au développement du Québec*, Mémoire présenté au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mémoire présenté au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec, Fondation Béati, 2020. En ligne au : <[https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/PAGAC\\_MR\\_01\\_Beati.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/PAGAC_MR_01_Beati.pdf)>.

FONDATION CHAGNON. « Engagements financiers », *Fondation Chagnon.org*, 2022. En ligne au : <<https://fondationchagnon.org/la-fondation/engagements-financiers/>>, consulté le 23 août 2022.

FORBES. « Profile - Jean Coutu & family », *Forbes.com*, 2022. En ligne au : <<https://www.forbes.com/nft-profile/jean-coutu/>>, consulté le 23 août 2022.

FOX, William. *Statistiques sociales*, Presses de l'Université Laval, traduit par Louis M IMBEAU, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999.

- FRANDJI, Daniel. « Chapitre 2. Une sociologie dans le temps du devenir? », dans *La connaissance au coeur du social: catégories élémentaires et activités éducatives*, L'Harmattan, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 65-90.
- FREITAG, Michel. « Combien de temps le développement peut-il encore durer? », *Les ateliers de l'éthique*, vol. 1, n°2, 2006, p. 115-30.
- GAUDET, Stéphanie. « Penser les éthiques de la recherche phronétique : de la procédure à la réflexivité », *crs*, n°48, 2009, p. 95-109. <<https://doi.org/10.7202/039767ar>>.
- GAUTHIER, Marc-André. *Regard sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'Enquête sur la population active*, 30, Québec, Institut de la statistique du Québec, coll. Coup d'oeil sociodémographique, 2014. En ligne au : <<https://statistique.quebec.ca/en/fichier/regard-sur-deux-decennies-devolution-du-niveau-de-scolarite-de-la-population-quebecoise-a-partir-de-lenquete-sur-la-population-active.pdf>>.
- GHEZZI, Simone et Enzo MINGIONE. « Embeddedness, Path Dependency and Social Institutions, An Economic Sociology Approach », *Current Sociology*, vol. 55, n°1, 1 janvier 2007, p. 11-23.
- GINGRAS, Yves. « Piaget, Jean (1896-1980) », dans *Dictionnaire international Bourdieu*, CNRS éditions, coll. Culture & société, Paris, 2020, p. chap. 41.
- GLAESER, Andreas. « An Ontology for the Ethnographic Analysis of Social Processes: Extending the Extended-Case Method », *Social Analysis*, vol. 49, n°3, 2005, p. 16-45.
- GOBEIL, Mathieu. « Les déserts alimentaires toujours aussi présents au Québec », *Radio-Canada.ca*, 25 octobre 2019. En ligne au : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1346011/deserts-alimentaires-quebec-carte-villes-regions-fruits-legumes-acces>>, consulté le 18 août 2022.
- GODELIER, Maurice. *L'idéal et le matériel: pensée, économies, sociétés*, Paris, Flammarion, 2010.
- . « Par n'importe quel bout, vers la logique globale », *Espaces-temps*, n°23-24, 1983, p. 16-26.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada. « 3.2.3 Échantillonnage non probabiliste », 2 septembre 2021. En ligne au : <<https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-fra.htm>>, consulté le 2 août 2022.
- GRANGER, Gilles Gaston, David DESBONS et Christian RUBY. « La spécificité des actes humains », *Espace Temps*, vol. 84, n°1, 2004, p. 51-61. <<https://doi.org/10.3406/espat.2004.4238>>.
- GRANGER, Gilles-Gaston. *La vérification*, Paris, Jacob, 1992.
- GRANOVETTER, Mark. *Society and Economy: Framework and Principles*, Cambridge, Massachusetts, The Belknap Press of Harvard University Press, 2017.

- . « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol. 91, n°3, 1985, p. 481-510.
- . « The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, vol. 1, 1983, p. 201-33.
- . « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n°6, 1973, p. 1360-80.
- GRANOVETTER, Mark et Richard SWEDBERG (dir.). *The Sociology of Economic Life*, Boulder, Colorado, Westview Press, 2011.
- GRANT-POITRAS, David et Sylvain LEFEBVRE. « Le Bâtiment 7, les fondations philanthropiques et les universités. Histoire d'une mise en commun », *L'année philanthropique*, vol. 2, 2020, p. 38-41.
- GRAO, Frédéric et Nicole RAMOGNINO. « Les matérialités sociales et leurs observations : les leçons de méthode de M. Halbwachs », *socsoc*, vol. 29, n°2, 1997, p. 103-19. <<https://doi.org/10.7202/001309ar>>.
- GREGORY, C. A. *Gifts and commodities*, Chicago, Hau Books, 2015.
- GRIGNON, Claude et Jean-Claude PASSERON. *Le savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Série essais, Paris, Points, 1989.
- GROSSETTI, Michel. « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *Terrains & travaux*, vol. 19, n°2, 2011, p. 161-82. <<https://doi.org/10.3917/tt.019.0161>>.
- GUAY, Emmanuel et Alex MEGELAS. « Le droit à la ville face à la gentrification des quartiers populaires montréalais : une analyse des mobilisations à Parc-Extension et à Pointe-Saint-Charles », dans *Montréal en chantier: les défis d'une métropole pour le XXIe siècle*, Écosociété, Montréal, Écosociété, 2021, p. 216-29. En ligne au : <[https://www.academia.edu/48972399/Le\\_droit\\_%C3%A0\\_la\\_ville\\_face\\_%C3%A0\\_la\\_gentrification\\_des\\_quartiers\\_populaires\\_montr%C3%A9alais\\_Une\\_analyse\\_des\\_mobilisations\\_%C3%A0\\_Parc\\_Extension\\_et\\_%C3%A0\\_Pointe\\_Saint\\_Charles](https://www.academia.edu/48972399/Le_droit_%C3%A0_la_ville_face_%C3%A0_la_gentrification_des_quartiers_populaires_montr%C3%A9alais_Une_analyse_des_mobilisations_%C3%A0_Parc_Extension_et_%C3%A0_Pointe_Saint_Charles)>.
- GUILLEMIN, Marilys et Kristin HEGGEN. « Rapport and respect: negotiating ethical relations between researcher and participant », *Med Health Care and Philos*, vol. 12, n°3, 1 août 2009, p. 291-99. <<https://doi.org/10.1007/s11019-008-9165-8>>.
- HALBWACHS, Maurice. *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.
- . *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin, 1938.
- . *Le point de vue sociologique*, Les classiques des sciences sociales, Chicoutimi, Québec, 1937.



HAMEL, Jacques. « Défense et illustration de la tradition monographique dans les sciences sociales au Québec », *Les Études Sociales*, vol. 151, n°1, 2010, p. 39-52. <<https://doi.org/10.3917/etsoc.151.0039>>.

———. *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1997.

HAMEL, Jacques, Gilles HOULE et Paul SABOURIN. « Stratégies économiques et développement industriel : l'émergence de Forano », *Recherches sociographiques*, vol. 25, n°2, 1984a, p. 189-209.

———. « Stratégies économiques et développement industriel : l'émergence de Forano », *rs*, vol. 25, n°2, 1984b, p. 189-209. <<https://doi.org/10.7202/056092ar>>.

HAMELIN, Anne-Marie, Micheline BEAUDRY et Jean-Pierre HABICHT. « La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire », *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, vol. 19, n°4, 1 janvier 1998, p. 277-306. <<https://doi.org/10.1080/02255189.1998.9669788>>.

HAMELIN, Anne-Marie, Céline MERCIER et Joël GAUTHIER. « Lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire au Québec: Comparaison de la logique d'intervention gouvernementale et du discours des acteurs du terrain », *Canadian Review of Social Policy*, n°60/61, 2007, p. 52-74.

HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON. *Chapitre 3. Histoire du catholicisme québécois - le XXe siècle. I (1898-1940)*, Boréal express, Montréal, Boréal, 1984.

HARRISSON, Denis et Martine VÉZINA. « L'innovation sociale: une introduction », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 72, n°2, 2006, p. 129-38.

HARVEY, Pierre-Antoine et Minh NGUYEN. *L'inégalité face à l'inflation. Une croissance du coût de la vie selon les revenus des familles*, note socioéconomique, note socioéconomique, Montréal, Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS), coll. note socioéconomique, 2020. En ligne au : <<https://iris-recherche.qc.ca/publications/linegalite-face-a-linflation/>>.

HEREDIA, Mariana. *À quoi sert un économiste. Enquête sur les nouvelles technologies de gouvernement*, Empêcheurs de penser en rond, Paris, La découverte, 2014.

HOMS, Clément. « Critique du substantivisme économique de Karl Polanyi », *Sortir de l'économie*, n°4, 2012, p. 140-94.

HOULE, Gilles. « Le sens commun comme forme de connaissance: de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, n°2, 1987a, p. 77-86.

———. « L'économie comme forme sociale de connaissance », *Sociologie du Sud-Est*, n°janvier-décembre, 1987b, p. 31.

- . « L'idéologie: un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. 11, n°1, 1979, p. 123-45.
- HOULE, Gilles et Jacques HAMEL. « Une nouvelle économie politique québécoise francophone », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 12, n°1/2, 1987, p. 42-63.
- ILLOUZ, Eva. *Cold intimacies: the making of emotional capitalism*, Cambridge, UK; Malden, MA, Polity Press, 2007.
- It's The Money You Don't Have / C'est l'argent que tu n'as pas*, documentaire, Partageons l'espoir/Share The Warmth, 2019a. En ligne au : <<https://www.youtube.com/watch?v=YXdsqFTt3kg>>.
- KLAMER, Arjo. « Gift economy », dans *A Handbook of Cultural Economics*, Cheltenham, Elgar, 2003, p. 243-47.
- KLEIN, Juan Luis, Jean-Marc FONTAN, Denis HARRISSON et Benoît LÉVESQUE. « L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation », dans *L'innovation sociale*, coll. ERES « Sociologie économique », 2014, p. 193-246.
- KRUZYNSKI, Anna. « L'autonomie collective en action : du Centre Social Autogéré de Pointe-Saint-Charles au Bâtiment 7 », *nps*, vol. 29, n°1-2, 2017, p. 139-58. <<https://doi.org/10.7202/1043397ar>>.
- KRUZYNSKI, Anna et Marcel SÉVIGNY. « Réhabiliter la politique : une option libertaire », *Possibles*, vol. 29, n°1, 2005, p. 28-45.
- LA POINTE LIBERTAIRE. *Bâtiment 7: victoire populaire à Pointe-Saint-Charles*, Écosociété, Montréal, Écosociété, coll. Résilience, 2013. En ligne au : <<http://banq.pretnumerique.ca/accueil/isbn/9782897190965>>, consulté le 15 août 2022.
- LA PRESSE CANADIENNE, Zone Société-. « Pointe-Saint-Charles, laboratoire des mouvements sociaux », *Radio-Canada.ca*, 16 juin 2019. En ligne au : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1187435/pointe-saint-charles-laboratoire-mouvements-sociaux>>, consulté le 16 août 2022.
- LAUZON, Gilles. *Pointe-Saint-Charles: L'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal. 1840-1930*, Septentrion, Québec, Dimedia, 2014.
- . *Trois familles à Pointe-Saint-Charles : de 1850 à 1900. Visite patrimoniale autoguidée*, Les éditions Histoire Québec, Montréal, Société d'histoire de Pointe Saint-Charles, 2013.
- LAVAL, Christian. *L'ambition sociologique: Saint-Simon, Comte, Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Paris, Gallimard, 2012.
- LAVALLÉE, Bernard. *N'avez pas tout ce qu'on dit: superaliments, detox, calories et autres pièges alimentaires*, La Presse, Montréal, Les Éditions La Presse, 2018.

- LAVILLE, Jean-Louis. « Encastrément et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, n°38, 2008.
- LAVILLE, Jean-Louis et Antonio David CATTANI. *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2008.
- Le Bâtiment 7, la petite histoire d'une grande utopie*, Les productions CINTA, 2020.
- Le chantier des possibles*, Montréal, Rapide Blanc, 2016a.
- LE VELLY, Ronan. « Le problème du désencastrément », *Revue du Mauss*, vol. 29, n°1, 2007, p. 241-56.
- LEBARON, Frédéric. « Structuralisme génétique », dans *Dictionnaire international Bourdieu*, CNRS Editions, coll. Culture & société, Paris, 2020, p. chap. 48.
- . « Chapitre 3. L'espace social. Statistique et analyse géométrique des données dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », dans *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action*, coll. Psycho Sup, Paris, Dunod, 2015, p. 43-58. <<https://doi.org/10.3917/dunod.lebar.2015.01.0043>>.
- . « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand », dans *Traité de sociologie économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p. 239-80.
- LEBARON, Frédéric, Malika TEMMAR et Angermuller JOHANNES. « Pour une sociologie de la production et de la diffusion des discours économiques », dans *Les discours sur l'économie*, Paris, PUF Editions, 2013, p. 13-34.
- LECLERCQ, Jean-Baptiste et al. « L'organisation communautaire comme réponse collective aux enjeux de l'insécurité alimentaire au Québec », *Anthropology of food*, n°S15, 30 décembre 2020. <<https://doi.org/10.4000/aof.11262>>.
- LEDUC-GAUVIN, Jocelyne, Michèle COSSETTE, Louise LÉPINE et Micheline MALETTE. *Agir ensemble pour contrer l'insécurité alimentaire*, Montréal, Ordre professionnel des diététistes du Québec, 1996.
- LELOUP, Xavier, Florence DESROCHERS et Damaris ROSE. *Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal. Profil statistique et distribution spatiale*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Centre - Urbanisation Culture Société, 2016.
- LEMIEUX, Cyril. « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, vol. 100, n°4, 2012, p. 169-87. <<https://doi.org/10.3917/pox.100.0169>>.
- Les fils*, Montréal, K-Films Amérique, 2019b.
- LÉVESQUE, Benoît. *Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale : quelques éléments de problématique*, ET0604, Montréal, Centre de recherche sur les innovations sociales, coll. Les Cahiers du CRISES. Collection Études théoriques, 2006.

- LÉVESQUE, Benoît, Gilles L. BOURQUE et Éric FORGUES. « La sociologie économique de langue française : originalité et diversité des approches », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 103, 1997, p. 265-94.
- LEWIS, Oscar. *Les Enfants de Sanchez: autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1978.
- LIVET, Pierre et Frédéric NEF. *Les êtres sociaux: processus et virtualité*, Paris, Hermann, 2009.
- L'OEUVRE LÉGER. « Historique », *L'oeuvre Léger*, 2013. En ligne au : <<https://blog.leger.org/a-propos/historique/>>, consulté le 23 août 2022.
- LUPIEN, Pierre-Luc. « L'éthique dans la recherche auprès de personnes dites « vulnérables » : analyse et réflexion à partir de situations tirées de projets de recherche menés auprès de personne « en situation de précarité résidentielle » », *socsoc*, vol. 52, n°1, 2020, p. 165-87. <<https://doi.org/10.7202/1076726ar>>.
- MAHEUX, Pierre-Olivier. *Histoire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins : la passion des êtres*, Septentrion, Québec, Septentrion, 2016. En ligne au : <<https://caissesolidaire.coop/wp-content/uploads/2018/10/histoire-de-la-caisse-deconomie-solidaire-desjardins.pdf>>.
- MAISONNEUVE, Catherine, Carole BLANCHET et Denis HAMEL. *L'insécurité alimentaire des québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012*, 4, Québec, Institut national de santé publique, coll. Surveillance des habitudes de vie, 2014.
- MAROIS, Annie, Maxime MURRAY et Marilyne THÉBERGE. *Perceptions des conditions de travail dans les organismes communautaires de la région 03*, Québec, Regroupement des organismes communautaires de la région 03, 2016.
- MARX, Karl. *Le capital: critique de l'économie politique. Livre 1, Livre 1*, 2014.
- MASSÉ, David, Simon BOREL et Damien DEMAILLY. *Comprendre l'économie collaborative et ses promesses à travers ses fondements théoriques*, Working Paper, Working Paper, 05, Paris, Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), coll. Nouvelle prospérité, 2015.
- MAUSS, Marcel. « Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, 1960, p. 143-279.
- MCCONNELL FOUNDATION. « À propos - Notre histoire », *McConnell Foundation.ca*, 2022. En ligne au : <<https://mcconnellfoundation.ca/fr/a-propos/notre-histoire/>>, consulté le 23 août 2022.
- MEMORABLE MONTREAL. « Montréal en quartiers. Pointe Saint-Charles ». En ligne au : <<http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/histoire.php?quartier=14>>, consulté le 15 août 2019.

- MERCILLE, Geneviève et al. « Associations between residential food environment and dietary patterns in urban-dwelling older adults: results from the VoisiNuAge study », *Public Health Nutrition*, vol. 15, n°11, novembre 2012, p. 2026-39. <<https://doi.org/10.1017/S136898001200273X>>.
- MÉTIVIER, Céline. « L'autonomie : un principe au coeur de l'identité du mouvement d'action communautaire autonome », *nps*, vol. 29, n°1-2, 2017, p. 184-92. <<https://doi.org/10.7202/1043400ar>>.
- METRO INC. *Rapport annuel 2020*, Rapport annuel, Rapport annuel, Montréal, Metro inc., 2020. En ligne au : <<https://corpo.metro.ca/userfiles/file/PDF/Rapport-Annuel/2020/fr/2020-annuel-10Q-FR-FINAL.pdf>>.
- MICHELAT, Guy. « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, 1975, p. 229-47.
- MILLS, Jessica J. *What's The Point? : the Meaning of Place, Memory, and Community in Point Saint Charles, Quebec*, Masters', Montreal, Concordia University, 2011. En ligne au : <<https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=TC-QMG-7282&op=pdf&app=Library>>, consulté le 16 août 2022.
- MINGIONE, Enzo. « Fragmentation et exclusion : la question sociale dans la phase actuelle de la transition des villes dans les sociétés industrielles avancées », *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n°1, 1998, p. 69-83. <<https://doi.org/10.7202/001507ar>>.
- . « Life Strategies and Social Economies in the Postfordist Age », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 18, n°1, 1994, p. 24-45. <<https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.1994.tb00249.x>>.
- . *Fragmented societies: a sociology of economic life beyond the market paradigm*, Oxford, Basil Blackwell, 1991.
- MISSION INCLUSION. *Rapport d'activité 2020*, Rapport d'activité, Rapport d'activité, Montréal, Mission inclusion, 2020. En ligne au : <[https://missioninclusion.ca/wp-content/uploads/2021/05/RapportActivites\\_2021-Fr-Web\\_Mission-inclusion-publications.pdf](https://missioninclusion.ca/wp-content/uploads/2021/05/RapportActivites_2021-Fr-Web_Mission-inclusion-publications.pdf)>.
- . « À propos - Mission inclusion », *Mission inclusion.ca*. En ligne au : <<https://missioninclusion.ca/a-propos/>>, consulté le 23 août 2022.
- MOLINO, Jean. « Du changement au devenir: Remarques sur la notion de changement dans les sciences humaines », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 36, n°110, 1998, p. 185-97.
- MONDAIN, Nathalie et Paul SABOURIN. « Présentation : de l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche », *crs*, n°48, 2009, p. 5-12. <<https://doi.org/10.7202/039762ar>>.

- MOREUX, Colette. *Douceville en Québec: la modernisation d'une tradition*, Montreraal, Presses de l'Université de Montréal, 1982.
- NACCACHE, C.P.A, Roland. *Rapport financier annuel, 30 septembre 2019*, Montréal, Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles, 2019.
- NADEAU, Jean-François. « Dur de choisir son avenir quand 85 % des emplois de 2030 n'existent pas encore », *Ici Radio-Canada.ca*, février 2021. En ligne au : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1770353/emploi-septembre-editeur-jeunes-avenir-metiers>>, consulté le 14 août 2022.
- NANHOU, Virginie, Hélène DESROSIERS et Amélie DUCHARME. *Portrait des bénévoles de 16 à 65 ans au Québec*, 22, Montréal, Institut de la statistique du Québec, coll. Portraits & trajectoires, 2017. En ligne au : <<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-22-portrait-des-benevoles-de-16-a-65-ans-au-quebec.pdf>>.
- NICHOLLS, Alex. « The Legitimacy of Social Entrepreneurship : Reflexive Isomorphism in a Pre-Paradigmatic Field », *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol. 34, n°4, 2010, p. 611-33.
- NOISEUX, Yanick. *Transformations des marchés du travail et innovations syndicales au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014. En ligne au : <<http://lib.mylibrary.com?id=936219>>, consulté le 24 avril 2018.
- OPERIO. « Marge brute, marge nette, c'est quoi la différence? », *Operio.ca*, sect. Comptabilité, 22 avril 2019. En ligne au : <<https://operio.ca/marge-brute-marge-nette-la-difference/>>, consulté le 23 août 2022.
- OPP, James et John C. WALSH. *Placing Memory and Remembering Place in Canada.*, Vancouver, UBC Press, 2014. En ligne au : <<http://qut.ebib.com.au/patron/FullRecord.aspx?p=3412734>>, consulté le 16 août 2022.
- ORLÉAN, André. *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Le Seuil, 2011.
- ORTIZ, Horacio. *Valeur financière et vérité. Enquête d'anthropologie politique sur l'évaluation des entreprises cotées en bourse.*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- OSTROM, Elinor. *Governing the Commons*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- OSTROM, Elinor, Roy GARDNER, James WALKER et Jimmy WALKER. *Rules, Games, and Common-pool Resources*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1994.
- P2P FOUNDATION. *Synthetic Overview of the Collaborative Economy*, Orange Report, Orange Report, P2P foundation, 2012.
- PACHUCKI, Mark. « Alimentation et réseau social : une étude sur « le goût par nécessité » en contexte social », *socsoc*, vol. 46, n°2, 2014, p. 229-52. <<https://doi.org/10.7202/1027149ar>>.

- PAMPALON, Robert, Philippe GAMACHE et Denis HAMEL. *Indice de défavorisation matérielle et sociale du Québec. Suivi méthodologique de 1991 à 2006*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 2010.
- PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité*, vol. 1, 2003, p. 191-208.
- PAPINOT, Christian. « De quoi la longue participation est-elle la garantie dans l'enquête ethnographique? », *Cahiers de recherche sociologique*, n°61, 2016, p. 53-72.
- . *La relation d'enquête comme relation sociale: Épistémologie de la démarche de recherche ethnographique*, Paris; Québec, Hermann ; Presses de l'Université Laval, 2014.
- PAQUIN, Christian. *Portrait statistique de la population du territoire de Pointe-Saint-Charles*, Montréal, Action-Gardien, Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, 2018.
- PARÉ, Isabelle. « Marchés participatifs: devenir épicier pour se mêler de ses oignons », *Le Devoir*, 17 août 2018. En ligne au : <<https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/534690/marches-participatifs-devenir-epicier-pour-se-meler-de-ses-oignons>>, consulté le 23 août 2022.
- PARENT, Frédéric. *Un Québec invisible. Enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015.
- PARENT, Frédéric et Paul SABOURIN. « Ethnographie et théorie de la description – La construction des données sociologiques », *crs*, n°61, 2016a, p. 109-26.
- . « Présentation. Les espaces-temps de la production ethnographique », *crs*, n°61, 2016b, p. 7-25. <<https://doi.org/10.7202/1042366ar>>.
- PARTAGEONS L'ESPOIR. *Une année riche en événements. Rapport annuel 2019-2020*, Montréal, Partageons l'espoir/Share The Warmth, coll. Rapport annuel, 2020. En ligne au : <<https://partageonslespoir.ca/a-propos-de-nous/rapports-annuels/>>.
- . *Un milieu de vie dynamique et inclusif pour l'ensemble de la communauté. Rapport annuel 2018-2019*, Montréal, Partageons l'espoir/Share The Warmth, coll. Rapport annuel, 2019. En ligne au : <<https://partageonslespoir.ca/a-propos-de-nous/rapports-annuels/>>.
- . *Rapport annuel 2016-2017. Semer l'espoir et le rêve*, Montréal, Partageons l'espoir/Share The Warmth, coll. Rapport annuel, 2017. En ligne au : <<https://partageonslespoir.ca/a-propos-de-nous/rapports-annuels/>>.
- . « Nouveau programme à Partageons l'espoir: Communiqués du Québec », *Arrondissement.com*, 2016. En ligne au : <<https://www.arrondissement.com/tout-get-communiques/u24327-nouveau-programme-partageons-espoir>>, consulté le 18 août 2022.

———. *Rapport annuel 2011-2012*, Montréal, Partageons l'espoir/Share The Warmth, coll. Rapport annuel, 2012. En ligne au : <<https://partageonslespoir.ca/a-propos-de-nous/rapports-annuels/>>.

PARTAGEONS L'ESPOIR/SHARE THE WARMTH. *Assemblée générale annuelle des membres 2019*, Partageons l'espoir/Share The Warmth, 2019. En ligne au : <<https://partageonslespoir.ca/a-propos-de-nous/assemblee-generale-annuelle/>>.

———. « Le marché communautaire - formule payez ce que vous pouvez », *Partageons l'espoir.ca*. En ligne au : <<https://partageonslespoir.ca/programmes/marche/>>, consulté le 18 août 2022.

PARTAGEONS L'ESPOIR/SHARE THE WARMTH (OFFICIELLE/OFFICIAL). « 🇩🇪 We are part of the community », *Facebook.com*, 17 décembre 2021a. En ligne au : <<https://www.facebook.com/PartageEspoir/posts/pfbid02cPPPSQmSws2A5pDqtvDT4ZtaT9nvwY68Jio4Li3Nfvi6q5hFKo4y3WAGTsY8Y7XJl>>, consulté le 23 août 2022.

———. « Depuis le début de la pandémie, notre banque alimentaire... », *Facebook.com*, 6 avril 2021b. En ligne au : <<https://www.facebook.com/PartageEspoir/photos/a.288751144476774/4134994259852424>>, consulté le 23 août 2022.

———. « 🇩🇪 We are not solving food insecurity... », *Facebook.com*, décembre 2021c. En ligne au : <<https://www.facebook.com/PartageEspoir/posts/pfbid02LxdGwTAfQpY29ZAwoZPTUax8W7Fubv8LhgYkSxiaRxfnYq9tdtUdbL3QEWpbg7AAI>>.

PARTAGEONS L'ESPOIR/SHARE THE WARMTH, Estelle WATHIEU, Clara HASKELL et Tiffany LE. *Share The Warmth/Partageons l'espoir. 1990-2015*, Montreal, Share The Warmth/Partageons l'espoir, 2015.

PELLETIER, Rachelle, Martha PATTERSON et Melissa MOYSER. « L'écart salarial entre les sexes au Canada : 1998 à 2018 », *Statistique Canada*, 7 octobre 2019. En ligne au : <<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-004-m/75-004-m2019004-fra.htm>>, consulté le 16 août 2022.

PERRET, Bernard et Guy ROUSTANG. *L'Economie contre la société: affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil, 2001.

PIAGET, Jean et Bärbel INHELDER. *La Genèse des structures logiques élémentaires. Classifications et sériations*, Paris, Delachaux et Niestlé (ReLIRE), 1998. En ligne au : <<http://www.cairn.info/genese-des-structures-logiques-elementaires--9782603008386.htm>>, consulté le 21 juin 2022.

PICHÉ, Lucie. « La jeunesse ouvrière catholique féminine un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n°4, 1999, p. 481-506. <<https://doi.org/10.7202/005570ar>>.



- Pierre Bourdieu* : « *Nous naissons déterminés et nous avons une petite chance de devenir libres* », France culture, 1988. En ligne au : <<https://www.radiofrance.fr/franceculture/pierre-bourdieu-nous-naissons-determines-et-nous-avons-une-petite-chance-de-devenir-libres-7204690>>, consulté le 7 juin 2022.
- PIERRET, Janine. « Place et usage de l'entretien en profondeur en sociologie », dans KAMINSKI, Dan, Michel KOKOREFF et François BECK, *Sociologie pénale : système et expérience*, Trajets, Ramonville-Saint-Agne, Érès, 2004, p. 199 à 2013.
- PIKETTY, Thomas. *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2013.
- PINÇON, Michel et Monique PINÇON-CHARLOT. « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : Distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, n°3, 1991, p. 120-33.
- PLANTE, Céline, Marie-Claude PAQUETTE, et al. *COVID-19 - Pandémie et insécurité alimentaire : évolution du 2 avril 2020 au 26 avril 2021. Sondages sur les attitudes et comportements de la population québécoise*, Montréal, Direction régionale de la santé publique de Montréal, 2021. En ligne au : <<https://www.erudit.org/fr/revues/nutrition/2021-v18-n3-nutrition05942/1076355ar/>>.
- PLANTE, Céline, Denis HAMEL, et al. « Insécurité alimentaire en temps de pandémie de la COVID-19 et inégalités en alimentation au Québec », *nutrition*, vol. 18, n°3, 2021, p. 9-15. <<https://doi.org/10.7202/1076355ar>>.
- POLANYI, Karl. *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 2009.
- . « L'économie en tant que procès institutionnalisé », dans *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, coll. Série Anthropologie, Paris, Larousse université, 1974, p. 239-60.
- POPPENDIECK, Janet. *Sweet Charity?: Emergency Food And the End of Entitlement*, New York, Penguin Books, 1999.
- POUPART, Jean. « L'entretien de type qualitatif. Réflexions de Jean Poupart sur cette méthode », *Sur le journalisme*, vol. 1, n°1, 2012, p. 60-71.
- RACINE, Luc. « Les Formes élémentaires de la réciprocité », *L'Homme*, vol. 26, n°99, 1986, p. 97-118.
- RADIO-CANADA. « Aller à la banque alimentaire comme à l'épicerie pour plus de dignité », *Ici Radio-Canada.ca*, 5 novembre 2020. En ligne au : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1747223/pauvrete-nourriture-alimentation-entraide-toronto>>, consulté le 17 août 2022.

- . « Le ventre plus creux dans un quartier plus riche », *Ici Radio-Canada.ca*, 28 mars 2019. En ligne au : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1161258/repas-ecole-services-garde-quartier-indice-defavorisation-montreal-pointe-saint-charles>>, consulté le 16 août 2022.
- . « Des organismes communautaires hébergés par la CSDM doivent se trouver un autre toit », *Radio-Canada.ca*, 2016. En ligne au : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/779945/csdm-commission-scolaire-montreal-locaux-classe-expulsion-organismes-communautaires>>, consulté le 3 septembre 2022.
- RAHNEMA, Majid. « La pauvreté globale : une invention qui s'en prend aux pauvres », *InterCulture*, vol. 24, n°2, 1991.
- RAMOGNINO, Nicole. « Chapitre 1. Les catégories ontologiques et les dimensions normatives du social », dans *La connaissance au coeur du social: catégories élémentaires et activités éducatives*, L'Harmattan, Paris, L'Harmattan, 2021a, p. 39-64.
- . « Introduction. De la connaissance au coeur du social. La fonction symbolique et l'action sociale », dans *La connaissance au coeur du social: catégories élémentaires et activités éducatives*, L'Harmattan, Paris, L'Harmattan, 2021b, p. 11-36.
- RAMOGNINO, Nicole et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au coeur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*, Paris, L'Harmattan, coll. Épistémologie et philosophie des sciences, 2021a.
- . *La connaissance au coeur du social: catégories élémentaires et activités éducatives*, Paris, 2021b.
- RHÉAUME, Jacques. « Québec: une société communautaire? », *vol. 10, no 1 (automne 2007)*, vol. 10, n°1, 2007, p. Ressource électronique.
- RICHEZ-BATTESTI, Nadine, Francesca PETRELLA et Delphine VALLADE. « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. n°38, n°2, 1 juin 2012, p. 15-36.
- RIGAT, Françoise. « Une formule et ses différences : sécurité alimentaire », *Repères DoRiF*, vol. 5, 2014, p. ressource électronique.
- RIVET-PRÉFONTAINE, Louis. « La concrétude des gens », *Siggi. Le magazine de sociologie*, n°3, octobre 2021, p. 28-30.
- . *De quoi parle-t-on quand on parle d'économie collaborative? Une amorce à l'étude du phénomène dans une perspective sociologique*, Montréal, Institut EDDEC, 2018.
- . *Regard alternatif sur une économie alternative : connaissances économiques d'entrepreneur-e-s québécois-e-s en coopératives de travail*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2017.
- . « L'altruisme au temps de l'accumulation », *Eurostudies*, vol. 11, n°1, 2016, p. 77.

- ROBITAILLE, Éric et Pascale BERGERON. *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*, 1728, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2013.
- ROSANVALLON, Pierre. *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, coll. Points, 1981.
- ROUFFIGNAT, Joël. « Sécurité alimentaire, pauvreté et développement communautaire: liens et perspectives d'action au Québec », *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, vol. 19, n°4, 1 janvier 1998, p. 331-37. <<https://doi.org/10.1080/02255189.1998.9669790>>.
- SABOURIN, Paul. « Chapitre 3. Les catégories de l'espace. Vers une ontologie sociologique des espaces sociaux? », dans *La connaissance au coeur du social: catégories élémentaires et activités éducatives*, L'Harmattan, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 91-116.
- . « Sociologie, éthique et politique : itinéraire d'une éthique dans la recherche pour une coopération sociologique élargie », *socsoc*, vol. 52, n°1, 2020, p. 19-46. <<https://doi.org/10.7202/1076720ar>>.
- . « Quelles connaissances avons-nous de ceux qui sont désignés comme “pauvres”? », dans *Pauvreté quotidienne, pauvreté planétaire*, Nota bene, Montréal, Nota bene, 2017, p. 55-85.
- . « Une éthique de la connaissance sociologique? », *crs*, n°48, 2009, p. 65-91. <<https://doi.org/10.7202/039766ar>>.
- . « L'analyse de contenu », dans *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 357-84.
- . « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n°2, 1997, p. 139-61.
- . « L'économie de la parenté au Québec. Sur la constitution symbolique des formes de circulation matérielle », *Ethnographie*, vol. 90, n°1, 1994, p. 73-97.
- . « La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n°2, 1993, p. 69-82.
- . « Les enjeux méthodologiques de la construction de l'économie comme forme sociale », *Anthropologie et sociétés*, vol. 13, n°3, 1989, p. 99-118.
- SABOURIN, Paul, Roch HURTUBISE et Josée LACOURSE. *Citoyens, Bénéficiaires et exclus. Usages sociaux et mode de distribution de l'aide alimentaire dans les régions de la Mauricie et de l'Estrie au Québec*, Québec, Conseil Québécois de recherches sociales, 2000.
- SALMON, Anne. *Moraliser le capitalisme?*, 2009.

- . *Éthique et ordre économique : une entreprise de séduction*, Paris, CNRS, coll. CNRS sociologie, 2002.
- SANTÉ CANADA. « Apports nutritionnels de référence », *Gouvernement du Canada*, 1 octobre 2002. En ligne au : <<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/apports-nutritionnels-reference.html>>, consulté le 18 août 2022.
- SARRASIN, Rachel, Anna KRUYNSKI, Sandra JEPPESEN et Émilie BRETON. « Radicaliser l'action collective : portrait de l'option libertaire au Québec », *lsp*, n°68, 2012, p. 141-66. <<https://doi.org/10.7202/1014809ar>>.
- SERVICE DE L'HABITATION. *Répartition des logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal*, Montréal, Service de l'habitation, Ville de Montréal, 2019.
- SÉVIGNY, Marcel. « La trajectoire incertaine du Projet Bâtiment 7 », *Possibles*, vol. 45, n°2, 2021, p. 42-50.
- SHARE THE WARMTH, @PARTAGEESPOIR. « De toute l'équipe de Partageons l'espoir, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes », *Twitter.com*, 16 décembre 2020. En ligne au : <<https://twitter.com/PartageESPOIR/status/1339276969188478978/photo/1>>.
- SIMARD, Valérie. « Pointe-Saint-Charles à 1 million », *La Presse*, sect. Immobilier, 15 avril 2019. En ligne au : <<https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/2019-04-15/pointe-saint-charles-a-1-million>>, consulté le 16 août 2022.
- SIMMEL, Georg. « Les Pauvres », dans *De l'avarice, du gaspillage et de la pauvreté*, Éditions Payot et Rivages, coll. Petite biblio Payot classiques, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2020, p. 126.
- . *Philosophie de l'argent*, Quadrige, Paris, PUF Editions, 2014.
- . *Sociologie: étude sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- SOLÉ, Andreu. « L'entreprisisation du monde », dans *Repenser l'entreprise*, Le cherche midi, Paris, 2008, p. 27-54.
- SPRINGMANN, Vicky, James MASSIE et Garbis MESHEFEDJIAN. *L'insécurité alimentaire à Montréal. Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2015-2016*, Montréal, Direction régionale de la santé publique de Montréal, 2020.
- STATISTIQUE CANADA. « L'insécurité alimentaire des ménages, 2017-2018 », *Statistique Canada*, 24 juin 2020. En ligne au : <<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2020001/article/00001-fra.htm>>, consulté le 17 août 2022.

- . « Les seuils de faible revenu », *Statistique Canada*, 2015. En ligne au : <<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/2012002/lico-sfr-fra.htm>>, consulté le 16 août 2022.
- TAMAEHU-PLOVIER, Lou. « Le CERIEC prend la relève de l'Institut EDDEC », *Québec Circulaire*, 22 septembre 2020. En ligne au : <<https://www.quebeccirculaire.org/articles/h/le-ceriec-prend-la-releve-de-l-institut-eddec.html>>, consulté le 11 août 2022.
- TARASUK, Valerie et Andy MITCHELL. *Household Food Insecurity in Canada, 2017-2018*, Toronto, Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 2020.
- TARASUK, Valerie, Andy MITCHELL et Naomi DACHNER. *Household Food Insecurity in Canada 2011*, Toronto, Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 2016a. En ligne au : <<https://www.deslibris.ca/ID/10094259>>, consulté le 17 août 2022.
- . *Household Food Insecurity in Canada, 2014*, Toronto, Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 2016b. En ligne au : <<https://proof.utoronto.ca/resource/household-food-insecurity-in-canada-2014/>>.
- TIESS. *Guide d'émission des obligations communautaires*, 4, Montréal, Territoires innovants en économie sociale et solidaire, coll. Études de cas, 2019. En ligne au : <<https://www.tiess.ca/wp-content/uploads/2019/03/OC-Liv-4-V2.pdf>>.
- TIRCHER, Pierre. *Évolution des profils des bénéficiaires des banques alimentaires du Québec*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, 2020.
- VERGÈS, Pierre. « Représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance », dans *Les représentations sociales*, Sociologie d'aujourd'hui, 7e éd., PUF Editions, 2003, p. 407-28.
- What is Space Time? | StarTalk*, coll. StarTalk, 12 décembre 2016b. En ligne au : <<https://www.youtube.com/watch?v=u8lx19V7SNg>>, consulté le 14 août 2022.
- WHYTE, William Foote et Kathleen King WHYTE. *Learning from the field: a guide from experience*, Beverly Hills, Sage Publications, 1984.
- YEROCHEWSKI, Carole. *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité: travailleuses et travailleurs pauvres au Québec et dans le monde*, Presses de l'Université du Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.
- YIN, Robert K. *Case Study Research and Applications: Design and Methods*, 6th ed, Los Angeles, Sage Publications, 2018.
- ZELIZER, Viviana A. « How I Became a Relational Economic Sociologist and What Does That Mean? », *Politics & Society*, vol. 40, n°2, 2012, p. 145-74.
- . *Economic lives : how culture shapes the economy*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

ZELIZER, Viviana A. et Florence WEBER. « Viviana Zelizer, «l'argent social». Entretien avec Florence Weber », *Genèses*, vol. no 65, n°4, 2006, p. 126-37.

# Annexes

## 1. Photos supplémentaires du terrain

Figure 17. – Repas communautaire à Partageons l'espoir, Décembre 2019



Figure 18. – Marché spécial de Noël, Partageons l'espoir, Décembre 2019



Figure 19. – Présentation des denrées, marché spécial de Noël, Partageons l'espoir, décembre 2019



Figure 20. – Frigo communautaire sur la devanture nord du Bâtiment 7 et du Détour, mai 2020





Figure 21. – Mon affiche de recrutement, posée sur le frigo communautaire, mai 2020





## 2. Schémas d'entretien

Les schémas d'entretien présentés dans cette annexe sont des versions « générales » de schémas ayant été adaptés individuellement pour chaque entretien, en fonction des informations que je possédais préalablement à leur tenue. Les en italique bleu pâle sont des mémos pour me rappeler la raison d'une formulation particulière ou d'une question en soi; elle ne visent pas à être exprimées à la personne interviewée.

### 2.1. Personnes avec des postes de responsables/de coordination

- *Dans tous les cas, importance de porter attention au vocabulaire employé en qualifiant/parlant de différents groupes/relations/ÉPOQUES*
  - *Transformations qui permettent de retracer lieux et temps d'apprentissages*
- *Aussi porter attention aux différences de langages pour décrire DIFFÉRENTES ACTIVITÉS*
- Pourrais-tu me raconter le parcours qui t'as mené à ton emploi actuel?
  - Comment ta famille mettait-elle du pain sur la table dans ta jeunesse?
    - *Formulation pour ne pas présupposer que la subsistance était assurée par un emploi (ex. « c'était quoi les emplois de tes parents »?)*
  - As-tu toujours travaillé dans des milieux reliés à l'alimentation?
    - *Question pour faire expliciter d'autres formes d'emploi/occupations antérieures*
  - As-tu toujours travaillé dans Pointe Saint-Charles?
    - *Question pour faire expliciter les lieux habités/investis au fil du parcours personnel/professionnel*
  - Comment en es-tu venue à occuper tes fonctions actuelles? Comment as-tu appris à faire ton travail?
- Pourrais-tu me décrire ton travail au quotidien?
  - À quelles tâches est-ce que tu t'affaires ces jours-ci? Et pandémie mise de côté?
- Peux-tu me décrire le déroulement de [activités alimentaires de l'organisme]
- Peux-tu me parler des bénévoles/membres et des employés de l'organisation?
  - Qui sont-ils? D'où viennent-ils, quelles sont leurs occupations?
  - Peux-tu me parler de tes relations avec les bénévoles? Comment les qualifierais-tu?

- Peux-tu me parler des membres/usagers de l'organisation?
  - À quoi ressemble une journée typique avec les usagers?
  - Peux-tu me parler plus en détail de tes relations avec elles et eux? Comment les qualifierais-tu?
  - Qui sont-ils?
    - D'où viennent-ils, quelles sont leurs occupations?
    - Est-ce qu'il y a un type de population en particulier de population que vous aimeriez mobiliser davantage qu'à l'heure actuelle
- Votre organisation et les gens qui gravitent autour collaborent-ils avec ou bénéficient-ils d'autres organisations/cercles sociaux du quartier?
  - Qu'en est-il des liens de votre organisme lui-même avec les autres organismes du quartier?
- Comment décrirais-tu ton rapport au quartier, à ses habitants, ses activités?
  - Quelle importance revêt l'enjeu de l'alimentation pour les habitants du quartier selon toi?
- Beaucoup de travailleurs communautaires du quartier semblent multiplier les participations à des C.A et autres formes d'implication dans le quartier. Est-ce que c'est ton cas?
  - (Le cas échéant) Comment en es-tu venu à t'intéresser et à t'impliquer dans le quartier PSC? En dehors du travail, à quels genres d'activités prends-tu part dans le quartier?
    - As-tu pris part à des mobilisations militantes dans le quartier? Peux-tu me parler de leur déroulement?
    - Comment décrirais-tu tes liens avec les habitants du quartier?
- Quels sont les défis les plus importants à relever pour les habitants de PSC en ce moment selon toi?
  - Quels défis alimentaires restent encore à relever selon toi?
- Demandes d'informations pratiques
  - Publications et statistiques internes de l'organisme?
  - Documentation sur le quartier et ses habitants?
  - Est-ce que des collègues d'ici ou d'autres organismes seraient intéressés à me rencontrer? Et des membres/usagers de l'organisme?

## 2.2. Membres du Détour

- *Dans tous les cas, importance de porter attention au vocabulaire employé en qualifiant/parlant de différents groupes/reliions/ÉPOQUES*
  - *Transformations qui permettent de retracer lieux et temps d'apprentissages*
- *Aussi porter attention aux différences de langages pour décrire DIFFÉRENTES ACTIVITÉS*
- J'aimerais d'abord parler brièvement de ton parcours personnel un peu.
  - Où as-tu grandi? Comment ta famille subvenait-elle à ses besoins quand tu étais jeune?
    - *Formulation pour ne pas présupposer que la subsistance était assurée par un emploi (ex. « c'était quoi les emplois de tes parents »?)*
  - Que fais-tu dans la vie en ce moment? Comment mets-tu du pain sur la table?
    - *Formulation pour ne pas présupposer que la subsistance était assurée par un emploi (ex. « c'était quoi les emplois de tes parents »?)*
  - Qu'est-ce qui t'as amené à cette situation/occupation?
- Comment as-tu découvert l'épicerie et Qu'est-ce qui t'as amené à t'y impliquer?
  - (Le cas échéant) et qu'est-ce qui t'as mené au comité dans lequel tu es davantage impliqué?
- Peux-tu me décrire les activités auxquelles tu prends part au quotidien à titre de membre?
  - Peux-tu me raconter comment tu as pris en charge ces tâches
- As-tu eu des expériences qui ressemblent d'une façon ou d'une autre au Détour auparavant?
  - *Formulation qui laisse les gens exprimer les liens eux-mêmes (assimilations/différenciations avec Travail salarié en épicerie, autogestion, obnl, bénévolat...)*
- Comment comparerais-tu tes expériences au détour avec tes expériences d'implication ou tes expériences professionnelles précédentes et actuelles?
  - *Idem. Faire comparer/assimiler*
- Questions réflexives sur l'épicerie
  - Qu'est-ce que l'épicerie devrait prioriser dans les prochaines années pour devenir un meilleur projet?

- Pourquoi crois-tu qu'il est important de s'impliquer au Détour?
- Pourquoi est-ce que le Détour devrait exister plutôt qu'une franchise ou une épicerie conventionnelle?
- *Faire exprimer jugement pour exposer schèmes d'appréhension de leur expérience ET de manière plus abstraite de l'épicerie*

### **2.3. Membres/usagers de services alimentaires communautaires**

- *Dans tous les cas, importance de porter attention au vocabulaire employé en qualifiant/parlant de différents groupes/rerelations/ÉPOQUES*
  - *Transformations qui permettent de retracer lieux et temps d'apprentissages*
- *Aussi porter attention aux différences de langages pour décrire DIFFÉRENTES ACTIVITÉS*
- **Trajectoire socioéconomique,**
  - Où as-tu grandi? Où as-tu habité au courant de ta vie?
    - Comment es-tu arrivé dans le quartier?
  - *Questions pour faire expliciter les lieux habités/investis au fil du parcours personnel/professionnel*
  - Comment ta famille mettait le pain sur la table quand vous étiez jeune?
    - Comment as-tu subvenu à tes besoins au cours de ta vie?
      - *Formulations pour ne pas présupposer que la subsistance était assurée par un emploi (ex. « c'était quoi les emplois de tes parents »?)*
        - As-tu travaillé? Quel genre de travail as-tu fait?
  - Comment est-ce que tu te tiens occupé ces temps-ci?
    - Peux-tu me décrire une semaine typique pour toi? Et pandémie mise à part, à quoi ressemble ton quotidien?
      - *Pour faire décrire lieux, groupes et organisations fréquentées sans égard à leur localisation géographique dans PSC ou ailleurs.*
- **Accès à la nourriture (voies de redistribution)**
  - *Usages actuels ET comment ils en sont venus à y prendre part*
  - Où est-ce que tu vas pour chercher de la nourriture?
    - Est-ce que tu manges ailleurs que chez toi des fois?
      - *Relances pcq première question risque surtout d'induire une compréhension en termes d'épiceries etc.*

- Peux-tu me raconter les premières fois où tu as eu recours à un service d'aide alimentaire?
  - *Question pour faire expliciter la découverte de ce genre de pratiques et leur apprentissage, et le rapport entretenu à ces pratiques*
- Comment as-tu comment découvert cet/ces endroit(s)?
- Peux-tu me décrire comment ça se déroule quand tu te rends dans ces endroits?
  - Est-ce que tu y a fait des connaissances?
  - *Faire décrire la participation aux activités alimentaires (avec qui? Ce qu'ils font... Pour la dimension sociabilité des activités alim)*
  - (le cas échéant) Pourquoi est-ce que tu ne vas pas à seulement un endroit?
- Est-ce qu'il y a des endroits dans le quartier que tu connais, sans nécessairement y aller?
  - (le cas échéant) Vas-tu à [organisme du quartier qui n'a pas été mentionné]?
    - As-tu entendu parler du Détour? Et du Frigo?
    - As-tu entendu parler du marché de PE?
  - Qu'est-ce qui fait que tu es allé à certains et pas à d'autres?
  - *Pour faire expliciter les différences entre les banques alim/services Faire décrire les connaissances des lieux, mais aussi explicitation de clivages entre eux*
- Est-ce que tu as toujours fonctionné de cette façon?
  - Comment as-tu appris à magasiner/chercher de la nourriture?
  - Où allais-tu chercher ta nourriture quand vous étiez jeune?
- Comment qualifierais-tu le contenu de ton «panier d'épicerie»? Est-ce que tu es satisfaite des produits qui s'y trouvent en général?
  - Est-ce qu'il y a des choses que tu aimerais manger que tu ne manges pas beaucoup?
    - *Question pour faire expliciter contraintes de choix, écarts entre préférences alimentaires et ce à quoi il est possible d'accéder*
- **Consommation, Habitudes alimentaires,**
  - Qu'est-ce que tu aimes manger? Comment as-tu découvert ces mets/aliments?
    - Qu'est-ce qu'on retrouve dans ton assiette ces jours-ci? Qu'est-ce que tu as mangé aujourd'hui ou hier par exemple?
  - *Question pour faire expliciter les origines d'habitudes alimentaires (enfance, rapport aux fruits comme denrée d'exception par exemple)*

- *Aussi occasion d'expliciter écart potentiel entre ce qui est aimé, et ce à quoi il est possible d'accéder*
  - Est-ce qu'il y a des choses que tu aimerais essayer ou manger plus souvent?
- Est-ce que tu as découvert des nouvelles recettes ou des nouveaux aliments récemment? (le cas échéant) Comment les as-tu découverts?
  - *Question pour faire expliciter les transformations, faire identifier des époques ou des relations différentes*
- Est-ce que tu manges avec des gens parfois?
  - *Question pour faire expliciter des liens de sociabilité à travers la nourriture*
- Est-ce que tu as toujours mangé de cette façon (chez toi, avec d'autres)? Est-ce que tes habitudes ont changé au cours de ta vie?
  - *Question pour faire expliciter les transformations, faire identifier des époques ou des relations différentes*
- **Production/transformation**
  - Comment as-tu appris à faire à manger? Avec qui?
  - Fais-tu à manger ailleurs qu'à la maison? Dans quels contextes?
    - Cuisine collective? Implication bénévole? Activité de vente?
    - *Questions à ajouter au questionnaire sur les connaissances culinaires? Les faire parler de ce qu'ils font dans les cuisines et avec qui*
  - Est-ce que tu as toujours participé à ce genre d'activités? Comment les as-tu découvertes?
    - *Faire expliciter transformations au cours de la vie*
- **Redistribution**
  - Partages-tu de la nourriture avec d'autres? Comment?
  - Est-ce que tu as toujours participé à ce genre d'activités?
    - *Faire expliciter transformations au cours de la vie*
- **Questions réflexives**
  - C'est quoi bien manger pour toi?
  - (le cas échéant) Pourquoi est-ce :
    - S'impliquer dans [x organisme] est important
    - Pourquoi est-ce que tu t'impliques de cette façon plutôt qu'autrement?
      - *S'impliquer politiquement plutôt qu'à l'intérieur d'un organisme ou vice versa*
  - Si ta situation financière s'améliorait du jour au lendemain (coup de baguette magique), est-ce que tu ferais les choses différemment?



- **Questions pratiques**

- Est-ce que tu connais des amis à toi ou des connaissances qui seraient intéressés à me rencontrer pour discuter?